Gouvernement du Canada
Government of Canada

Établis par le
Receveur général du Canada

Comptes publics du Canada

1998

Volume II

Partie II

Informations
et analyses
supplémentaires

Canada

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 1998
En vente au Canada chez
votre libraire local
ou par la poste auprès des
Éditions du gouvernement du Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9
N^{o} de catalogue P51-1/1998-2-2F
ISBN 0-660-96071-0

INSTRUCTIONS

PRIÈRE DE NE PAS REMPLIR OU ENLEVER DU VOLUME LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NON PUBLIÉS PRÉSENTÉ CI-DESSOUS. REMPLIR UN EXEMPLAIRE DU FORMULAIRE ET LE RETOURNER PAR LA POSTE OU PAR TÉLÉCOPIEUR À L'ADRESSE INDIQUÉE, OU DIRIGER TOUTE DEMANDE TÉLÉPHONIQUE AU (819) 956-8551.

RETOURNER À : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction des comptes publics et centraux
Place du Portage, Phase III, Noyau 13A2
11, rue Laurier
Hull (Québec)
K1A 0S5

Nº de télécopieur : (819) 956-5407

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NON PUBLIÉS POUR LES SECTIONS 5, 6 ET 8 DU VOLUME II (PARTIE II) DES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DE 1997-1998

DEMANDÉ PAR :

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Code postal : _____

Nº de téléphone : ( ) -

Nº de télécopieur : ( ) -

Nom de l'organisation (s'il y a lieu) : _____

PRIÈRE DE M'ENVOYER :

Section 5 (Services professionnels et spéciaux) Français ☐ Anglais ☐

Section 6 (Construction ou acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages) Français ☐ Anglais ☐

Section 8 (Paiements de transfert) Français ☐ Anglais ☐

MODE DE TRANSMISSION :

Format imprimé (copie-papier) : ☐

ou

Format électronique : ☐

À noter : Si vous avez choisi le format électronique, on vous contactera pour plus de renseignements.

VOLUME II (PARTIE II)

TABLE DES MATIÈRES

Section

Introduction

1. États financiers des fonds renouvelables
2. États financiers des établissements publics
3. Informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques*
4. Débiteurs
5. Services professionnels et spéciaux
6. Construction ou acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages
7. Construction ou acquisition de matériel et d'outillage
8. Paiements de transfert
9. Frais de la dette publique
10. Paiements de réclamations contre l'État, paiements à titre gracieux et montants adjugés par une cour
11. Programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés
12. Autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement
13. Autres informations diverses
14. Index

INTRODUCTION AUX *COMPTES PUBLICS DU CANADA*

Nature des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* constituent le rapport du gouvernement du Canada préparé à chaque exercice par le receveur général, comme l'exige l'article 64 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le rapport couvre l'exercice du gouvernement se terminant le 31 mars et est préparé à partir de données contenues dans les comptes du Canada et de registres plus détaillés tenus par les ministères et organismes. Les comptes du Canada constituent le registre centralisé des opérations financières du gouvernement, tenu par le receveur général, et qui résume les opérations de tous les ministères et organismes. Chaque ministère et organisme est responsable de la conciliation de ses comptes avec les comptes de contrôle du receveur général, et tient des registres détaillés des opérations qui y sont portées.

Le rapport englobe les opérations financières du gouvernement au cours de l'exercice. Dans certains cas, l'autorisation du Parlement pour effectuer des opérations a été prévue par voie de législation approuvée au cours des exercices antérieurs.

Présentation des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* sont publiés en deux volumes.

Le **volume I** présente une analyse sommaire des opérations financières du gouvernement.

Le **volume II** est publié en deux parties. La **partie I** présente, par portefeuille ministériel, les opérations financières du gouvernement tandis que la **partie II** présente des informations et analyses supplémentaires. Le contenu de la **partie II** se résume comme suit :

- états financiers des fonds renouvelables (section 1);
- états financiers des établissements publics et d'autre entité (section 2);
- informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques* (section 3);
- débiteurs (section 4);
- services professionnels et spéciaux (section 5);
- construction ou acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages (section 6);
- construction ou acquisition de matériel et d'outillage (section 7);
- paiements de transfert (section 8);
- frais de la dette publique (section 9);
- paiements de réclamations contre l'État, paiements à titre gracieux et montants adjugés par une cour (section 10);
- programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés (section 11);
- autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement (section 12); et,
- autres informations diverses (section 13).

SECTION 1

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1997-1998

États financiers des fonds renouvelables

SOMMAIRE

	Page
Agence canadienne du pari mutuel	1.2
Aliénation des biens immobiliers	1.6
Bureau de la traduction	1.10
Bureau des passeports	1.16
Commission canadienne des grains	1.20
Conseils et Vérification Canada	1.26
CORCAN	1.32
Géomatique Canada	1.36
Groupe Communication Canada	1.42
Office de la propriété intellectuelle du Canada	1.47
Office national du film	1.54
Perfectionnement et de la formation du personnel	1.61
Périmètres urbains de Parcs Canada	1.66
Production de défense	1.70
Services immobiliers	1.72
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	1.80
Services optionnels	1.86
Unités d'entreprise de Parcs Canada	1.92

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers, revient à la gestion du Fonds. Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'éliminer les préjudices, les renseignements financiers renfermés dans ces états financiers ont été révisés par la direction générale des services intégrés d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Les renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter des responsabilités de comptabilité et de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concordent avec l'information qui figure dans les états financiers.

La direction générale des services intégrés du ministère développe et propage les conventions comptables et de gestion financière et émet des directives spécifiques aux gestionnaires du Fonds renouvelable de façon à suivre les normes de comptabilité et de gestion financière.

La gestion financière et le contrôle interne du Fonds sont maintenus grâce à un partage juste des responsabilités, un processus de direction et d'évaluation de ceux rattachés à l'opération du Fonds ainsi que par des programmes de vérification interne. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement judicieux de personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités directoriales soient compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Directrice exécutive
Agence canadienne du pari mutuel
E. MASSEY

Agent financier principal
A. GRAHAM

le 30 juin 1998

ÉTAT DE L'AUTORISATION EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998		1997	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffre réels
(Perte nette) bénéfice net pour l'exercice		(482)		(614)
Plus éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds.	150	144	150	168
Fonds provenant de l'exploitation	150	(338)	150	(446)
Acquisitions nettes d'immobilisations	(150)	(36)	(150)	(121)
Variation du fonds de roulement		119		142
Autres éléments		(119)		(142)
Autorisation employée		(374)		(567)

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 436)	(2 908)
Plus imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	839	1 320
Moins montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	80	463
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(1 677)	(2 051)
Limite de l'autorisation	2 000	2 000
Autorisation non employée reportée.	3 677	4 051

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Suite*

BILAN AU 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
ACTIF		
À court terme		
Comptes débiteurs		
Tiers	80	463
Avances à justifier consenties aux employés	17	18
	97	481
Immobilisations, évaluations plus acquisitions au coût (note 3)	1 936	2 000
Moins amortissement cumulé	1 274	1 237
	662	763
	759	1 244

	1998	1997
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Tiers		
Créditeurs	839	1 320
Indemnités de vacances	94	117
	933	1 437
À long terme		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	435	406
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 436)	(2 908)
Excédent accumulé	1 827	2 309
	(609)	(599)
	759	1 244

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Recettes		
Prélèvements sur les paris mutuels	13 456	13 796
Autres	3	14
	13 459	13 810
Dépenses		
Personnel		
Traitements et salaires	2 923	2 867
Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés	520	538
Provision pour les indemnités de cessation d'emploi	7	(8)
Transport et communications	529	565
Information	33	34
Services professionnels et spéciaux		
Contrôle des drogues	4 871	5 061
Contrôle des courses	3 145	3 150
Services photographiques d'arrivée	556	657
Recherche sur les drogues	572	581
Autres services professionnels et spéciaux	216	414
Locations	232	169
Achat de services de réparation et d'entretien	34	26
Services publics, matériaux et fournitures	169	193
Divers	(3)	2
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	1	15
Amortissement	136	160
Total des dépenses	13 941	14 424
Perte nette	(482)	(614)

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde au début de l'exercice	2 309	2 923
Perte nette pour l'exercice	(482)	(614)
Solde à la fin de l'exercice	1 827	2 309

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Suite*

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998

(en milliers de dollars)

	1998	1997
Activités de fonctionnement :		
Perte nette avant postes extraordinaires	(482)	(614)
Plus :		
Amortissement	136	160
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	1	16
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	7	(8)
	(338)	(446)
Variation des actifs et passifs à court terme	(119)	142
Variation des autres éléments d'actif et de passif	28	
Paiements et variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	(7)	8
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	(436)	(296)
Activités d'investissement :		
Immobilisations :		
Achetées	(36)	(121)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(36)	(121)
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(472)	(417)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	2 908	3 325
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	2 436	2 908

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel a été établi en vertu de la *Loi n^{o} 1 de 1970 portant affectation de crédits*, laquelle autorisait l'exploitation du Fonds pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs selon les termes et les conditions énoncés par le Conseil du Trésor pour la prestation d'un service de surveillance des hippodromes au Canada. La *Loi n^{o} 1 de 1970 portant affectation de crédits* a été annulée et remplacée en 1985 par l'article 2 de la *Loi sur les fonds renouvelables.*

Le Fonds dispose d'une autorisation permanente conférée par le Parlement pour effectuer des paiements à même le Trésor au titre du fonds de roulement, de l'achat de biens immobilisés et du financement temporaire des déficits d'exploitation accumulés, le total ne devant jamais dépasser 2 000 000 $.

Les imputations au Fonds doivent inclure les frais d'administration de la surveillance des hippodromes de même que les coûts de la recherche sur les drogues destinés aux équidés et aux techniques de surveillance des courses, y compris les coûts associés à la publication, à la distribution et à la vente des résultats de ces recherches. Tous les revenus provenant des activités approuvées par le Conseil du Trésor doivent être crédités au Fonds.

L'utilisation de l'autorisation du Fonds est contrôlée à travers l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Le solde de cette dernière, qui représente la situation financière du Fonds renouvelable, est présenté au bilan sous Avoir du Canada. Il se compose du total des opérations au comptant nettes au Trésor, des éléments d'actif nets originaux transférés au Fonds au tout début et de toutes les radiations ultérieures du déficit ou surplus. Au cours de l'exercice, la variation de celle-ci représente les ressources financières nettes employées ou fournies par le Fonds.

2. Principales conventions comptables

a) Immobilisations

Les immobilisations acquises avant le 1er avril 1970 à même les crédits parlementaires sont enregistrées au Fonds à une valeur déterminée à cette date par les agents du ministère, conformément à la circulaire 1970-7 du Conseil du Trésor. Les acquisitions subséquentes sont enregistrées au prix coûtant et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire à partir de l'exercice de leur acquisition jusqu'à la fin de leur vie utile estimative, à savoir :

Ameublement et matériel	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Parc automobile	3 ans
Bâtiments	25 ans

b) Régime de retraite

Les employés de l'Agence canadienne du pari mutuel affectés à l'exploitation du Fonds renouvelable sont soumis aux dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires.* La contribution du gouvernement canadien au régime de pension est incluse dans l'imputation au Fonds des avantages sociaux. Les prestations sont tirées des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

c) Indemnités de vacances

Les charges à payer figurant au bilan représente le montant des crédits d'indemnités de congé en circulation à la fin de l'exercice.

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

d) Indemnités de cessation d'emploi

Les employés quittant la fonction publique touchent généralement une indemnité de cessation d'emploi correspondant à une semaine de paye pour chaque année complète de service continu, jusqu'à concurrence d'une paye de vingt-huit semaines. Toutefois, advenant une démission, cette indemnité n'est généralement payable qu'aux employés ayant dix ans ou plus de service continu et le montant auquel ils ont droit correspond à une demi-semaine de paye pour chaque année de service continu, jusqu'à concurrence d'une paye de quinze semaines.

La provision à la fin de l'exercice représente une demi-semaine de paye selon les échelles de traitement courantes pour chaque année de service jusqu'à concurrence de quinze semaines.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénation	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Ameublement et matériel	274	8	4	278
Matériel informatique	965	28	69	924
Parc automobile	87		27	60
Bâtiments	575			575
Terrains	99			99
	2 000	36	100	1 936

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Ameublement et matériel	186	17	4	199
Matériel informatique	711	90	68	733
Parc automobile	77	6	27	56
Bâtiments	263	23		286
	1 237	136	99	1 274

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, tel qu'exigé par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états financiers.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers, revient à la gestion du Fonds. Les renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter des responsabilités de comptabilité et de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

Le Secteur des finances, sous le Service opérationnel au gouvernement, développe et diffuse les conventions comptables et de gestion financière et émet des directives particulières conformes aux normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne tout en tenant compte des coûts, bénéfices et risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont correctement approuvées par le Parlement, sont exécutées selon des règlements prescrits, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif sous l'autorité du fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont appuyés par le biais de programmes de vérification interne. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par le choix, la formation et le développement judicieux d'un personnel qualifié, par des dispositions organisationnelles permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations directoriales soient compris dans toute l'organisation.

La gestion a présenté les états financiers à des vérificateurs externes qui les ont vérifiés et ont fourni une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Approuvé par :

Directeur général, Finances
(Agent financier principal à temps plein)
R. SPRAGUE

Sous-ministre adjoint
Service opérationnel au gouvernement
(Agent financier principal)
J. C. STOBBE

le 10 septembre 1998

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998		1997
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions Chiffres réels
Revenu net pour l'exercice	19 599	18 644	37 903
Variation du fonds de roulement		(929)	(1 157)
Autres éléments		(871)	(596)
Autorisation fournie	19 599	16 844	36 150

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 914)	(3 843)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	1 467	596
Autorisation nette fournie, de l'exercice	(1 447)	(3 247)
Limite de l'autorisation	5 000	5 000
Autorisation non employée reportée	6 447	8 247

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers au 31 mars 1998, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé, et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable pour l'aliénation des biens immobiliers. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable daliénation des biens immobiliers au 31 mars 1998, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Comptables agréés
Ernst & Young

Ottawa, Canada
le 17 août 1998

BILAN AU 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997		1998	1997
ACTIF			PASSIF		
À court terme			À court terme		
			Créditeurs		
Travaux en cours	3 553	1 970	Gouvernement du Canada	1 467	813
			AVOIR DU CANADA		
			Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 914)	(3 843)
			Surplus accumulé	5 000	5 000
				2 086	1 157
	3 553	1 970		3 553	1 970

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financier.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Revenus		
Ventes des biens immobiliers	22 023	41 624
Dépenses de fonctionnement		
Honoraires payés	1 894	2 807
Déboursés	1 485	914
	3 379	3 721
Revenu net pour l'année	18 644	37 903

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde au début de l'exercice	5 000	
Revenu net pour l'année	18 644	37 903
Transfert en partie du surplus accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1)	(18 644)	(32 903)
Solde à la fin de l'exercice	5 000	5 000

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Activités de fonctionnement :		
Revenu net pour l'exercice	18 644	37 903
Variation du fonds de roulement	(929)	(1 157)
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	17 715	36 746
Activités de financement :		
Transfert en partie du surplus accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1)	(18 644)	(32 903)
Ressources financières nettes employées par les activités de financement	(18 644)	(32 903)
Ressources financières nettes (employées) fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(929)	3 843
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	3 843	
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	2 914	3 843

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 1998

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers a été établi en 1996 pour offrir un mécanisme à l'intérieur du Programme des services pour financer les services d'aliénation des biens immobiliers fédéraux. Tous les produits de la vente, moins les coûts et les dépenses liés à l'aliénation, sont déposés au Trésor. Tout surplus accumulé à la fin de l'année dans le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, en sus de 5 000 000 $, est déposé au Trésor, et le Ministère soumet des rapports annuels au Conseil du Trésor au moment de l'établissement du Budget principal des dépenses. Ceci est conforme aux modalités approuvées dans la décision 822056 du Conseil du Trésor du 19 janvier 1995.

Le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Fonds du revenu consolidé pour financer un fonds de roulement suffisant. Le total de ce financement ne peut excéder en aucun temps la somme de 5 000 000 $.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

Constatation des revenus

Les revenus sont reconnus dans la période comptable au cours de laquelle les deux éléments suivants existent; le titre est transféré à l'acheteur et le paiement complet est reçu par l'État.

Constatation et comptabilisation des dépenses

Les honoraires payés sont comptabilisés dans l'exercice où un bien immobilier a été aliéné.

Les déboursés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils ont été facturés par le Fonds renouvelable des services immobiliers, et ils incluent des éléments tels que les frais juridiques, les honoraires d'évaluation et les sondages.

Travaux en cours

Les travaux en cours comprennent les dépôts reçus et les déboursés encourus pour les services rendus ou les biens livrés relatifs aux transactions non complétées.

3. L'incertitude causée par le problème de l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les système sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité du Fonds renouvelable d'exercer normalement ses activités. Il n'est pas possible de s'assurer que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur le Fonds renouvelable, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction, tel qu'exigé par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2 des états financiers, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers, revient à la gestion du Fonds. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

Le secteur des Finances, sous le Service opérationnel au gouvernement, établit et diffuse les conventions comptables et de gestion financière et émet des directives particulières selon les normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne tout en tenant compte des coûts, des bénéfices et des risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont correctement approuvées par le Parlement, sont exécutées, selon des règlements prescrits, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif sous l'autorité du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont appuyés par le biais de programmes de vérification interne. La gestion recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par le choix, la formation et le développement judicieux d'un personnel qualifié, par des dispositions organisationnelles permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations directoriales soient compris dans toute l'organisation.

La gestion a présenté les états financiers aux vérificateurs externes qui les ont vérifiés et ont fourni une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Approuvé par :

Directeur général, Finances
(Agent financier principal à plein temps)
R. SPRAGUE

Sous-ministre adjoint,
Direction générale du service
opérationnel au gouvernement
(Agent financier principal)
J. C. STOBBE

le 10 septembre 1998

ÉTAT DE L'AUTORISATION EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998		1997	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Perte nette	(7 600)	(4 301)	(10 541)	(7 992)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	(3 889)	3 561	1 344	2 372
Fonds utilisés pour l'exploitation	(11 489)	(740)	(9 197)	(5 620)
Acquisitions nettes d'immobilisations	(1 215)	(1 475)	(740)	(1 236)
Variation du fonds de roulement	(3 708)	(288)		2 477
Autres éléments		(1 314)		(5 779)
Autorisation employée	(16 412)	(3 817)	(9 937)	(10 158)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	9 581	11 334
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	9 665	8 401
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	18 021	16 929
Autorisation nette employée, fin de l'exercice	1 225	2 806
Limite de l'autorisation	75 000	75 000
Autorisation non employée reportée	73 775	72 194

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction au 31 mars 1998 et les états de l'exploitation, du déficit accumulé et l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction au 31 mars 1998, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables du gouvernement du Canada, énoncés à la note 2 concernant les fonds renouvelables.

Comptables agréés
PricewaterhouseCoopers

Ottawa, Canada
le 24 juillet 1998

BILAN AU 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	18 632	17 814
Tiers	684	283
	19 316	18 097
Immobilisations (note 4)		
Au coût	12 605	11 130
Moins : amortissement cumulé	10 398	8 381
	2 207	2 749
Autres		
Frais reportés pour avantages sociaux	16 351	16 941
	37 874	37 787

	1998	1997
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et passif courus		
Gouvernement du Canada	1 328	2 175
Tiers		
Créditeurs	8 337	6 225
Avantages sociaux à payer	2 373	2 157
Tranche à court terme de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	790	1 021
Provision pour rémunération (note 5)		319
	12 828	11 897
À long terme		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	18 242	17 190
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	9 581	11 334
Déficit accumulé	(2 777)	(2 634)
	6 804	8 700
	37 874	37 787

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Revenus de traduction	112 244	101 031
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	70 335	67 468
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	1 401	630
Transports et communications	3 754	3 257
Information	148	214
Services professionnels et spéciaux	27 483	22 982
Frais d'occupation	5 328	5 446
Location	153	176
Achat de services de réparation et d'entretien	287	331
Services publiques, fournitures et approvisionnements	1 123	1 142
Amortissement	2 017	4 700
Autres dépenses	18	170
	112 047	106 516
Charge du Programme des approvisionnement et services pour les services corporatifs et ministériels administratifs	4 355	5 465
	116 402	111 981
Perte de fonctionnement avant autres dépenses	(4 158)	(10 950)
Rendement de la provision pour rémunération (note 5)	(143)	2 958
Perte nette	(4 301)	(7 992)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde au début de l'exercice	(2 634)	(5 592)
Perte nette	(4 301)	(7 992)
Radiation de la perte de fonctionnement (note 1)	4 158	10 950
Solde à la fin de l'exercice	(2 777)	(2 634)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Activités de fonctionnement :		
Perte nette	(4 301)	(7 992)
Plus :		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	1 401	630
Provision pour rémunération	143	(2 958)
Amortissement	2 017	4 700
	(740)	(5 620)
Variation du fonds de roulement	(288)	2 477
Variation des autres éléments d'actif et de passif :		
Frais reportés pour indemnités d'emploi	590	(3 512)
Paiements et variation de la provision pour rémunération	(143)	(1 220)
Paiements et variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	(349)	3 126
Ressources financières nettes employées par les activités de fonctionnement	(930)	(4 749)
Activités d'investissement :		
Immobilisations :		
Acquisitions	(1 475)	(1 236)
Assumés par le Fonds (net)		(1 844)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(1 475)	(3 080)
Activités de financement :		
Radiation de la perte de fonctionnement (note 1)	4 158	10 950
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	1 753	3 121
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(11 334)	(14 455)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	(9 581)	(11 334)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Bureau de la traduction a été créé en 1934 à la suite de l'adoption de la *Loi sur le Bureau de la traduction.* Relevant de Travaux publics et Services gouvernementaux, le Bureau offre une vaste gamme de services de traduction, d'interprétation et de terminologie et d'autres services connexes dans plusieurs langues.

En avril 1993, le Conseil du Trésor a approuvé la constitution du Bureau en organisme de service spécial entrant en vigueur le 1er avril 1995. Cette décision a été confirmée dans le Budget des dépenses supplémentaire (D) de 1994-1995.

Le Fonds renouvelable est responsable de la prestation des services de traduction, d'interprétation et de terminologie. Conformément à l'article 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor et de dépenser, pour les fins du Fonds, tous les revenus perçus pour ces fins. Le dépassement maximum des dépenses sur les revenus, effectué aux fins du Fonds, ne peut excéder en aucun temps la somme de 75 millions de dollars. Le Fonds renouvelable n'est pas assujetti à l'impôt sur le revenu.

La décision du Conseil du Trésor (CT), #822560 du 22 février 1995, ainsi que celle du 10 juillet 1996 (décision #824299) autorisent la radiation des pertes de fonctionnement du Fonds du Bureau de la traduction pour les cinq premiers exercices d'exploitation du Fonds renouvelable. Le Fonds devrait atteindre le seuil de rentabilité dans l'exercice 2000-2001. Les montants radiés en 1997-1998 totalisent 4 158 483 $ (10 950 054 $ en 1996-1997). De plus, la décision du CT #824299 autorise le transfert au Fonds renouvelable du Bureau de la traduction des activités qui étaient toujours financées par le crédit parlementaire.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ne comprennent que les comptes sous la responsabilité du Fonds renouvelable. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables pour les fonds renouvelables du gouvernement du Canada. Les principales conventions comptables comprennent :

Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations qui étaient sous la garde du Secrétariat d'État et qui ont été assumées par le Fonds sont comptabilisées à leur valeur nette aux livres (coût moins amortissement cumulé). Toutes les acquisitions d'immobilisations du Fonds sont comptabilisées au coût.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les taux suivants :

Équipement de bureau	3 ans
Ameublement et aménagement	3 ans

L'amortissement est calculé à la moitié des taux courants lors de l'exercice d'acquisition.

Régime de retraite

Les employés du ministère dont les salaires et autres avantages sociaux sont payés par le Fonds renouvelable sont soumis aux dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La contribution du gouvernement au régime de pension est incluse dans l'imputation au Fonds des avantages sociaux. Les charges à payer pour les paiements de pension sont tirées des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

Avantages sociaux à payer

Ce passif couru représente le montant des vacances inutilisées calculé en fonction des taux moyens de salaire en vigueur à la fin de l'exercice.

Provision pour indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces indemnités sont imputés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Frais reportés pour avantages sociaux

Les frais reportés pour avantages sociaux représentent l'estimation pour les indemnités de cessation d'emploi à être versées dans l'avenir et encourues pour les employés qui proviennent d'un crédit parlementaire et qui se sont joints au Fonds renouvelable le 1er avril 1995 et le 1er avril 1996. Les frais reportés sont réduits à mesure que les avantages sociaux sont payés aux employés affectés et deviennent recouvrables du Conseil du Trésor.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Assurances

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément avec la politique gouvernementale d'auto-assurance. Les frais qui peuvent découler de telles responsabilités sont imputés dans l'exercice au cours duquel ils peuvent raisonnablement être estimés.

Intérêts sur les prélèvements du Fonds

Des frais d'intérêt sont chargés au Fonds renouvelable sur le solde de l'Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds moins les débiteurs. Ces intérêts sont encourus sur une base mensuelle selon le taux fixé par le Ministère des Finances.

3. Actifs et passifs pris en charge

Certaines immobilisations, de même que le passif au titre des vacances annuelles inutilisées des employés et des indemnités de cessation d'emploi auparavant financés par crédit ministériel, sont comptabilisés dans le Fonds renouvelable du Bureau de la traduction. Des actifs nets se chiffrant à 1 343 000 $ au 1er avril 1996 et à 2 066 000 $ au 1er avril 1995 ont été pris en charge par le Fonds et inscrits à l'INASAF. Les immobilisations ont été comptabilisées à leur valeur comptable nette à la date où les actifs ont été pris en charge. Les éléments de passif ont été inscrits à leur valeur estimative à cette même date. Les soldes pris en charge à ce jour s'établissent comme suit :

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Actif :		
Immobilisations au prix coûtant	8 205	8 205
Amortissement cumulé	(2 295)	(2 295)
Frais reportés pour avantages sociaux	18 448	18 448
	24 358	24 358
Passif :		
Salaires et avantages sociaux à payer	2 501	2 501
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	18 448	18 448
	20 949	20 949
Avoir du Canada :		
Actif net pris en charge	3 409	3 409
	24 358	24 358

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)		
Équipement de bureau	11 104	1 464	12 568
Ameublement et aménagement	26	11	37
	11 130	1 475	12 605

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)		
Équipement de bureau	8 370	2 001	10 371
Ameublement et aménagement	11	16	27
	8 381	2 017	10 398
Net	2 749		2 207

5. Provision pour rémunération

La provision pour rémunération est le résultat de la politique du gouvernement qui demande de comptabiliser une estimation des coûts de cessation d'emploi concernant les programmes d'encouragement à la retraite anticipée et de primes de départ anticipés (Réaménagement des effectifs). Au 1er avril 1997, le montant résiduel à payer pour le réaménagement des effectifs comptabilisé en 1995-1996 était 319 000 $. Des paiements totalisant 461 600 $ ont été effectués à ce titre au cours de l'exercice, ce qui a donné lieu à une dépense de 142 600 $ pour l'exercice en cours.

6. Engagements contractuels

Le Fonds renouvelable loue ses locaux en vertu d'un bail d'exploitation. Les paiements de location à venir sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
1998-1999	4 735
1999-2000	3 269
2000-2001	2 688
2001-2002	35
2002-2003	6

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

7. Transactions entre apparentées

   Puisque le Fonds renouvelable du Bureau de la traduction fait partie intégrante du Gouvernement du Canada, il est apparenté à tous ses ministères, agences et sociétés d'État. Le Fonds renouvelable conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal des affaires.

8. L'incertitude causée par le problème de l'an 2000

   Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'an 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité du Fonds renouvelable d'exercer normalement ses activités. Il n'est pas possible d'être certains que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur le Fonds renouvelable, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports

RAPPORT DE GESTION

Les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du Bureau des passeports ont été préparés tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et sur le jugement de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de cette responsabilité en matière de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La direction des services financiers et administratifs du Fonds renouvelable du Bureau des passeports se conforme aux conventions comptables et de gestion financière du ministère, développe les politiques relatives au Fonds et publie les manuels et les directives qui décrivent ces politiques et les procédures afférentes. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui permettent aux gestionnaires de s'assurer, de façon raisonnable, que les opérations sont inscrites et effectuées selon les autorisations accordées et que l'actif du Fonds est protégé.

Approuvé par :

Directeur général,
Direction générale des Services aux clients
(Agent financier principal à plein temps)

M. S. CONWAY

Sous-ministre adjoint,
Secteur des services ministériels
(Agent financier principal)

L. EDWARDS

le 23 juin 1998

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998		1997	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Profit net (perte nette) pour l'exercice	(4 836)	5 682	1 820	6 341
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	1 866	3 003	1 951	1 641
Fonds provenant de l'exploitation	(2 970)	8 685	3 771	7 982
Acquisitions nettes d'immobilisations	(203)	(8 807)	(37)	(5 921)
Variation du fonds de roulement	(7 997)	3 299	(6 036)	1 968
Autres éléments		(4 183)		(1 660)
Autorisation fournie (employée)	(11 170)	(1 006)	(2 302)	2 369

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(31 913)	(29 405)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	7 402	3 920
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	194	225
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(24 705)	(25 710)
Limite de l'autorisation	4 000	4 000
Autorisation non employée reportée	28 705	29 710

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite*

BILAN AU 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

ACTIF	1998	1997
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	263	133
Tiers	132	237
Stock au coût et au prix coûtant moyen (note 3)	2 127	1 651
Charges payées d'avance	48	88
	2 570	2 109
À long terme		
Immobilisations (note 4)		
Au coût	13 296	12 093
Moins : amortissement cumulé	9 538	8 492
	3 758	3 601
Autres immobilisations (note 4)		
Plan de perfectionnement de la technologie	16 101	12 477
Autres projets d'immobilisations	3 953	
	20 054	12 477
	26 382	18 187

PASSIF	1998	1997
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	2 120	1 069
Tiers		
Créditeurs	5 616	2 280
Indemnités de vacances	887	923
Retenues sur paiements aux entrepreneurs	136	623
Tranche à court terme de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	236	143
Revenus reportés	327	523
	9 322	5 561
À long terme		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	4 466	3 206
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(31 913)	(29 405)
Surplus accumulé	44 507	38 825
	12 594	9 420
	26 382	18 187

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Revenus		
Droits gagnés	54 033	48 721
Revenus divers	216	39
	54 249	48 760
Frais d'exploitation		
Traitements et avantages sociaux	23 954	21 092
Matériel de passeport et formules de demande	5 272	5 059
Exploitation de passeport dans les missions à l'étranger	4 447	4 447
Logement	3 329	3 367
Services professionnels et spéciaux	2 404	2 225
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	1 930	399
Fret, messageries et camionnage	1 778	1 606
Imprimerie, papeterie et approvisionnement	1 199	832
Télécommunications	1 128	1 134
Amortissement	1 071	1 190
Voyages et déménagements	715	433
Renseignements	437	145
Réparations et entretien	438	242
Dépenses diverses	247	16
Location	176	130
Services des postes et affranchissement	40	50
Perte sur aliénation d'immobilisations	2	52
	48 567	42 419
Profit net	5 682	6 341

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde au début de l'exercice tel que rapporté	38 825	32 484
Profit net pour l'exercice	5 682	6 341
Solde à la fin de l'exercice	44 507	38 825

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite*

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Activités de fonctionnement :		
Profit net de l'exercice	5 682	6 341
Plus :		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	1 930	399
Amortissement	1 071	1 190
Perte sur aliénation d'immobilisations	2	52
	8 685	7 982
Variation des actifs et passifs à court terme	3 299	1 968
Variation des autres éléments d'actif et de passif :		
Paiements et variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	(669)	(215)
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	11 315	9 735
Activités d'investissement :		
Immobilisations		
Achetées	(8 807)	(5 921)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(8 807)	(5 921)
Ressources finanicières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds, au cours de l'exercice	2 508	3 814
Imputation ette accumulée aur l'autorisation du fonds, au début de l'exercice	29 405	25 591
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds, à la fin de l'exercice	31 913	29 405

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports a été établi en 1969 pour assurer la délivrance des documents de voyage à des citoyens canadiens et à certains résidents permanents du Canada qui ne peuvent obtenir de passeport valide de leur pays d'origine. La *Loi sur les fonds renouvelables* a autorisé le fonctionnement du Fonds.

Une autorisation permanente et continue du Parlement autorise le Fonds à effectuer des paiements à partir du Trésor jusqu'à un total de 4 000 000 $ à des fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation. Un montant de 745 893 $, représentant l'actif net pris en charge par le Fonds et les actifs contribués au Fonds, a été imputé à cette autorisation lorsque le Fonds est devenu budgétaire en 1981.

2. Principales conventions comptables

a) Inventaire

Le stock de fournitures et d'approvisionnements est inscrit au prix coûtant, tandis que le stock des passeports en cours est évalué au prix coûtant moyen pour l'exercice.

b) Immobilisations

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur la période des baux. Les autres immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, depuis l'exercice d'acquisition, d'après leur vie utile estimative, comme suit :

Ameublement	16 ans
Équipement de traitement électronique des données (TED)	5 ans
Autres équipements	10 ans

c) Autres immobilisations

Depuis le 1er avril 1994, le Bureau des passeports capitalise tous les coûts imputés au Plan de perfectionnement de la technologie (PPT). Les coûts du projet seront amortis selon la méthode linéaire sur une période de cinq ans à la fin du projet prévu pour l'exercice 1998-1999. Tous les coûts pour les autres projets seront amortis selon la méthode linéaire d'après leur vie utile estimative.

d) Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au gouvernement du Canada, tel que prévu dans les conventions collectives. Le coût de ces indemnités est inscrit dans les comptes lorsque les bénéfices sont gagnés par les employés. Le coût de ces indemnités a été ajusté cette année afin d'inclure la portion du passif du début de la date d'emploi. L'impact de ce changement dans les prévisons est d'un montant additionnel de 973 017 $.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

e) Constatation des revenus

Les droits de passeports sont versés au moment de la demande et font l'objet d'une comptabilité d'exercice. Par revenus reportés on entend les droits reçus pour lesquels des services de passeport n'ont pas encore été rendus au 31 mars 1998.

3. Inventaire

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Fournitures et approvisionnement	1 996	1 443
Travaux en cours	131	208
	2 127	1 651

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Améliorations locatives	3 143	152		3 295
Ameublement	2 212	178	2	2 388
Équipement TED	4 320	850	18	5 152
Autres équipements	2 418	50	7	2 461
	12 093	1 230	27	13 296

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Améliorations locatives	3 004	189		3 193
Ameublement	762	136	2	896
Équipement TED	3 140	572	18	3 694
Autres équipements	1 586	174	6	1 754
	8 492	1 071	26	9 537

Autres immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Plan de perfectionnement de la technologie	12 477	3 624		16 101
Autres projets d'immobilisations		3 953		3 953
	12 477	7 577		20 054

5. Baux à long terme

En vertu de baux à long terme qui se terminent entre le 31 mars 1997 et le 30 avril 2000, le Bureau des passeports occupe vingt-neuf locaux différents.

Les dépenses locatives et services aux locataires se composent de :

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Loyers	3 330	3 367
Services aux locataires	235	93
	3 565	3 460

6. Passif éventuel

Le 15 avril 1993, un contrat de production a été accordé à une compagnie qui avait coté sur la base d'un prix fixe par unité. Suite à l'obtention du contrat, la compagnie a signalé qu'un nombre d'événements hors de son contrôle ont changés significativement les coûts de production. La compagnie a finalement été capable de résoudre les problèmes, mais elle a décidé de réclamer du Bureau des passeports les coûts supplémentaires. Le litige a été réglé pour un montant de 121 446 $ au lieu de 84 500 $ tel qu'indiqué dans le passif éventuel de l'exercice prédédent.

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains tel que l'exige la politique du Conseil du Trésor sur les fonds renouvelables et en fonction des exigences de rapport et des normes du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les principales conventions comptables établies à la note 2 des états financiers, sur une base conforme à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers revient à la gestion du Fonds. Les renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleures prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter des responsabilités de comptabilité et de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La Direction des services financiers du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire développe et propage des conventions comptables et de gestion financière et émet des directives particulières conformes aux normes de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne tout en tenant compte des coûts, bénéfices et risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont correctement approuvées par le Parlement, sont exécutées selon des règlements prescrits, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif sous l'autorité du Fonds. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par le choix, la formation et le développement judicieux d'un personnel qualifié, par des dispositions organisationnelles permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communications visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisation directoriale soient compris dans toute l'organisation.

Dans le but de garantir une objectivité et une impartialité maximales, ces états financiers ont été remis à des vérificateurs externes à des fins d'examen. Les vérificateurs ont pour rôle de déterminer, de façon indépendante, si les états financiers représentent adéquatement la situation financière du Fonds au 31 mars 1998 et si le résultat des opérations ainsi que le changement de situation financière survenu au cours de l'exercice s'est soldé conformément aux principes comptables régissant les fonds renouvelables du gouvernement canadien. L'opinion des vérificateurs a été annexée aux états financiers. Le comité de vérification du Fonds a approuvé l'émission des états financiers.

Approuvé par :

Président et commissaire en chef
B. SENFT

Chef de l'exploitation
D. KENNEDY

le 6 septembre 1998

ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998		1997	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Profit net (perte nette) pour l'exercice	(400)	1 503	342	(1 558)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	2 500	2 195	2 050	2 399
Fonds (employé) provenant de l'exploitation	2 100	3 698	2 392	841
Acquisitions nettes d'immobilisations	(1 100)	(1 871)	(1 535)	(1 032)
Variation du fonds de roulement	(2 000)	232	(79)	2 092
Autres éléments		(1 897)		(1 655)
Autorisation (employée) fournie	(1 000)	162	778	246

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(5 068)	(3 009)
Virement du Conseil du Trésor, crédit 5	(201)	(483)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	3 556	2 198
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	2	58
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(1 715)	(1 352)
Limite de l'autorisation	12 000	12 000
Autorisation non employée reportée	13 715	13 352

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU COMMISSAIRE EN CHEF ET AUX COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains au 31 mars 1998 ainsi que les états des résultats, de l'excédent accumulé et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable au 31 mars 1998 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables du gouvernement du Canada s'appliquant aux fonds renouvelables, énoncées à la note 2 afférente aux états financiers.

Price Waterhouse
Comptables agréés

le 13 août 1998

BILAN AU 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	772	686
Tiers	4 548	3 678
Frais payés d'avance	86	82
Avances à justifier consenties à des employés	45	18
	5 451	4 464
Immobilisations, au coût (note 3)	8 948	7 094
Moins amortissement cumulé	5 491	3 792
	3 457	3 302
	8 908	7 766

	1998	1997
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	514	326
Tiers	620	512
Traitements à payer	1 912	1 601
Congés annuels à payer	1 255	1 235
Tranche de la provision pour indemnités de cessation d'emploi échéant à moins d'un an	837	83
Revenus reportés	113	98
	5 251	3 855
À long terme		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	1 257	955
AVOIR PROPRE DU CANADA		
Capital d'apport	4 941	4 941
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(5 068)	(3 009)
Excédent accumulé	2 527	1 024
	2 400	2 956
	8 908	7 766

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par :

Commissaire en chef

B. SENFT

Commissaire

DOUGLAS STOW

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Revenus		
Honoraires de services	50 121	41 661
Crédit parlementaire (note 4)	5 984	6 381
Attestation pour les Japonais	946	1 083
Droits exigés pour licences	226	223
	57 277	49 348
Charges		
Traitements et avantages sociaux des employés	44 225	39 203
Loyers	3 257	3 543
Réparations, fournitures et charges diverses	2 135	1 964
Amortissement	1 712	1 887
Déplacements et réinstallations	1 608	1 461
Communications	972	968
Services professionnels et spéciaux	1 053	1 003
Indemnités de cessation d'emploi	479	490
Affranchissement et fret	329	365
Perte sur aliénation d'immobilisations	4	22
	55 774	50 906
Excédent (déficit) net de l'exercice	1 503	(1 558)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Provenance (utilisation) des fonds		
Activités d'exploitaiton		
Excédent (déficit) net de l'exercice	1 503	(1 558)
Plus :		
Amortissement	1 712	1 887
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	479	490
Perte sur aliénation d'immobilisations	4	22
	3 698	841
Variation des autres éléments d'actif et de passif	232	2 092
Fonds nets provenant des activités d'exploitation	3 930	2 933
Activités d'investissement :		
Achats d'immobilisations	(1 871)	(1 032)
Fonds nets utilisés et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	2 059	1 901
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	3 009	1 108
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la clôture de l'exercice	5 068	3 009

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 024	2 582
Excédent (déficit) net de l'exercice	1 503	(1 558)
Solde à la clôture de l'exercice	2 527	1 024

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Mandat et pouvoirs

La Commission canadienne des grains a été constituée en 1912 en vertu de la *Loi sur les grains du Canada*. Elle est devenue un organisme de service spécial le 1er avril 1992. La Commission canadienne des grains a pour principal objectif d'établir et de maintenir des normes de qualité pour les céréales canadiennes et de réglementer la manutention des céréales au pays afin de garantir une denrée fiable sur les marchés intérieur et d'exportation dans l'intérêt des producteurs.

En date du 1er avril 1995, le Conseil du Trésor a approuvé l'établissement du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains. Le Fonds a une autorisation permanente pour obtenir jusqu'à 12 millions de dollars du Trésor afin de financer les services de réglementation du secteur céréalier, y compris les activités de soutien du marché du Laboratoire de recherches sur les grains. En outre, le Conseil du Trésor a convenu, au moyen du Budget supplémentaire des dépenses, de couvrir au moyen de crédits parlementaires les dépenses se rapportant aux commissaires adjoints et au contrôleur de la Bourse de marchandises de Winnipeg, qui sont nommés par le gouverneur en conseil, et la moitié des dépenses du Laboratoire de recherches sur les grains. La somme maximale du crédit est de 6,55 millions de dollars.

La Commission canadienne des grains assume certaines responsabilités en vertu de la *Loi sur les grains du Canada*, des lois mentionnées ci-dessous et des règlements établis en vertu de ces lois :

Loi sur la gestion des finances publiques
Loi sur les marchés de grain à terme

2. Conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux exigences établies par le receveur général relativement aux fonds renouvelables. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Constatations des revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés par la prestation de biens ou de services ou lorsqu'il se produit un événement donnant lieu à une créance.

Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires reçus pour les dépenses se rapportant aux commissaires adjoints et au contrôleur de la Bourse de marchandises de Winnipeg, qui sont nommés par le gouverneur en conseil, et les dépenses du Laboratoire de recherches sur les grains ont été inscrits comme revenus du Fonds renouvelable. Les crédits parlementaires se rapportant aux avantages sociaux des employés accumulées avant le 1er avril 1995 ont été comptabilisés comme débiteurs du gouvernement du Canada.

Immobilisations

Certaines immobilisations qui étaient auparavant détenues par Agriculture et Agroalimentaire Canada ont été prise en charge par le Fonds renouvelable le 1er avril 1995. Ces immobilisations ont été considérées comme un capital d'apport et comptabilisées selon la valeur comptable nette estimée par l'État. Les immobilisations acquises après le 1er avril 1995 sont inscrites au coût. Les immobilisations acquises par le Laboratoire de recherches sur les grains sont inscrites déduction faite des crédits parlementaires.

Les produits découlant de l'aliénation des éléments d'actif pris en charge par le Fonds renouvelable retournent au Trésor. Les produits découlant de l'aliénation d'autres immobilisations sont retenus par le Fonds renouvelable.

Les éléments d'actif sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter du mois suivant l'acquisition, comme suit :

Matériel scientifique	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel opérationnel	10 ans
Matériel informatique et logiciel	3 ans
Améliorations locatives	5 ans

Prestations de cessation d'emploi

Les employés accumulent des prestations de cessation d'emploi au cours de leurs années de service au gouvernement du Canada, conformément aux stipulations de leurs conventions de travail. La Commission canadienne des grains prévoit que les employés ont droit aux prestations de cessation d'emploi qu'ils ont accumulées après le 31 mars 1995. Les présents états financiers ne contiennent aucune provision à l'égard des prestations de cessation d'emploi accumulées par les employés au 31 mars 1995. On évaluait ces prestations à 6,8 millions de dollars au 31 mars 1998. Elles représentent une obligation de la Commission canadienne des grains qui sera financée par le Conseil du Trésor.

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Congés annuels

Les congés annuels sont constatés dans les comptes du Fonds renouvelable à mesure qu'ils s'accumulent.

Régime de retraite

Les employés de la Commission canadienne des grains sont protégés en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime de retrait est comprise dans le montant imputé au Fonds renouvelable à titre d'avantages sociaux des employés. Les prestations de retraite sont versées à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

Intérêts sur prélèvements

Des intérêts sont imputés au Fonds renouvelable à un taux fixé par le Conseil du Trésor. Les frais d'intérêts sont calculés tous les mois sur le solde de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Le Conseil du Trésor ne paie pas d'intérêts lorsque survient un excédent qui n'entraîne aucun prélèvement sur l'autorisation.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations, au coût	Solde au 1er avril 1997	Acquisitions	Aliénations	Solde au 31 mars 1998
	(en milliers de dollars)			
Matériel scientifique	2 286	652		2 938
Matériel de bureau	579	138	4	713
Matériel opérationnel	247	38	5	280
Matériel informatique	2 687	490	8	3 169
Améliorations locatives	1 295	553		1 848
	7 094	1 871	17	8 948

Amortissement cumulé	Solde au 1er avril 1997	Amortissement	Diminution	Solde au 31 mars 1998
	(en milliers de dollars)			
Matériel scientifique	1 229	510		1 739
Matériel de bureau	286	154	4	436
Matériel opérationnel	68	30	2	96
Matériel informatique	1 541	722	7	2 256
Améliorations locatives	668	296		964
	3 792	1 712	13	5 491

4. Crédits parlementaires

Laboratoire de recherches sur les grains

La moitié des dépenses engagées au cours de l'exercice par le Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains pour le Laboratoire de recherches sur les grains sont couvertes par les crédits parlementaires. Ces sommes sont incluses dans les états financiers et s'établissent comme suit :

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Traitement et avantages sociaux des employés	3 754	3 587
Loyers	614	730
Réparations, fournitures et charges diverses	475	525
Immobilisations	489	361
Services professionnels et spéciaux	118	150
Communications	75	131
Déplacements et réinstallations	80	97
Affranchissement et fret	29	58
Indemnités de cessation d'emploi	44	50
Total des dépenses couvertes par les crédits parlementaires	5 678	5 689
Moins les immobilisations inscrites au bilan	(489)	(361)
Revenu provenant de crédits parlementaires du Laboratoire de recherches sur les grains	5 189	5 328
Revenu provenant de crédits parlementaires pour les dépenses liées aux nominations	795	1 053
Total du revenu provenant de crédits parlementaires	5 984	6 381

Des indemnités de cessation d'emploi totalisant 80 000 $ ont été payées directement par Agriculture et Agroalimentaire Canada, à même les crédits parlementaires.

Nominations

Les dépenses liées aux commissaires adjoints et au contrôleur de la Bourse de marchandises de Winnipeg nommés par le gouverneur en conseil sont couvertes par les crédits parlementaires. Ces montants figurent dans les états financiers et s'établissent comme suit :

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Traitements et avantages sociaux des employés	528	701
Déplacements et réinstallations	86	89
Services professionnels et spéciaux	65	85
Communications	49	62
Réparations, fournitures et charges diverses	28	53
Loyers	27	51
Indemnités de cessation d'emploi	11	8
Affranchissement et fret	1	4
Revenu provenant de crédits parlementaires pour les dépenses liées aux nominations	795	1 053

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

5. Engagements en vertu de contrats de location

Des engagements en vertu de contrats de location-exploitation pour des bureaux ont été conclus principalement avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Au cours des cinq prochains exercices, les versements minimums futurs exigibles en vertu de ces contrats sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
1999	2 999
2000	2 744
2001	2 564
2002	2 545
2003	677

6. Éventualités

Les employés ont le droit d'accumuler des jours de congés de maladie. Toutefois, ces congés ne sont pas acquis et ne sont accordés qu'en cas de maladie. On ne peut raisonnablement estimer le nombre de jours de congés de maladie qu'il va falloir accorder dans les exercices futurs. En conséquence, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers à cet égard. Les paiements de congés de maladie sont comptabilisés dans les activités d'exploitation à mesure qu'ils sont versés.

7. Assurance

Conformément à la politique du gouvernement sur l'auto-assurance, la Commission canadienne des grains n'assure pas ses biens.

8. Impôt sur le revenu

La Commission canadienne des grains n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

9. Incertitude découlant du problème du passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent seulement deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des données faisant intervenir des dates sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines date de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de la Commission canadienne des grains d'exercer normalement ses activités. Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur l'entité, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 1998, et de l'état de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier à la Direction des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière. Afin d'assurer une objectivité maximum et en toute impartialité, les vérifications financières qui supportent ces états financiers ont été conduites au nom du comité de la vérification et de l'examen du ministère.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'Agence.

Le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada a été créé, depuis le 1er avril 1991, à même le Fonds renouvelable des approvisionnements. L'autorisation d'effectuer des dépenses à partir du Trésor a été établi par l'entremise du Budget des dépenses supplémentaire C, crédit 13c, de 1991-1992 portant une limite d'autorisation de 30 millions de dollars, effectif au 1er avril 1992. Avant cette date, les résultats d'exploitation de Conseils et Vérification Canada ont été inclus dans la liquidation du Fonds renouvelable des approvisionnements.

Approuvé par :

Présidente-directrice générale
JANE S. BILLINGS

Directeur général
Services ministériels,
services internationaux et marketing
BERNIE McLEAN

le 4 août 1998

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Suite*

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	1998		1997	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Profit net (perte nette) pour l'exercice	100	2 719	(235)	1 604
Plus : éléments ne requérant aucune utilisation de fonds	1 300	1 293	1 275	1 108
Fonds provenant de (utilisés pour) l'exploitation	1 400	4 012	1 040	2 712
Acquisitions nettes d'immobilisation	(400)	(761)	(300)	(878)
Variation du fonds de roulement	(100)	2 770		2 291
Autres éléments		(2 926)		(3 935)
Autorisation fournie (employée)	900	3 095	740	190

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	15 530	21 551
Transactions opérationnelles de 1991-1992 reportées [1]	4 899	4 899
	20 429	26 450
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	26 256	25 739
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	25 975	28 385
Virement du Conseil du Trésor crédit 5	(2 893)	
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	17 817	23 804
Limite de l'autorisation	30 000	30 000
Autorisation non employée reportée	12 183	6 196

[1] Le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada a été créé le 1er avril 1991. À cette date, une somme de 8 098 406 $ représentant les actifs nets assumés par le Fonds, a été créditée au compte d'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Par la suite, les encaissements et les règlements d'une partie de ces actifs nets, soit 4 899 387 $ ont été comptabilisés par inadvertance au Fonds renouvelable des approvisionnements.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Nous avons vérifié le bilan de Conseils et Vérification Canada au 31 mars 1998 et les états des opérations et du déficit accumulé et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Conseils et Vérification Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de Conseils et Vérification Canada au 31 mars 1998, ainsi que les résultats d'opération et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables du gouvernement du Canada, énoncés à la note 2 concernant les fonds renouvelables.

Price Waterhouse
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 19 juin 1998

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	1998	1997
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada		
Services facturés	25 590	25 629
Autres	4 237	2 904
Tiers	279	157
	30 106	28 690
Immobilisations, au coût (note 4)	5 544	5 825
Moins : amortissement cumulé	3 942	3 915
	1 602	1 910
	31 708	30 600

	1998	1997
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	12 532	8 870
Tiers	15 941	15 417
	28 473	24 287
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	1 620	1 396
	30 093	25 683
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	15 530	21 551
Déficit accumulé	(13 915)	(16 634)
	1 615	4 917
	31 708	30 600

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Suite*

ÉTAT DES OPÉRATIONS ET DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Revenus	94 298	75 171
Coût de la sous-traitance et des déplacements connexes	62 579	45 956
Revenus nets	31 719	29 215
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	21 454	19 727
Services professionnels et spéciaux	2 570	2 115
Locaux	1 202	1 721
Réparations, fournitures et frais divers	1 022	856
Amortissement	949	914
Intérêts	373	562
Communications	307	339
Voyages et déménagements	252	137
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	224	212
Information	79	79
Transport	53	42
Location d'équipement	46	68
	28 531	26 772
Profit des activités d'exploitation	3 188	2 443
Réaménagement des effectifs		
Salaires et autres coûts, y compris les intérêts (note 5)	469	839
Profit net pour l'exercice	2 719	1 604
Déficit accumulé au début de l'exercice	(16 634)	(18 238)
Déficit accumulé à la fin de l'exercice	(13 915)	(16 634)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Provenance (utilisation) des fonds		
Activités d'exploitation :		
Profit net pour l'exercice	2 719	1 604
Plus :		
Amortissement	949	914
Perte (gain) sur l'aliénation d'immobilisations	120	(18)
Augmentation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	224	212
	4 012	2 712
Variation des éléments du fonds de roulement autre que l'encaisse	2 770	2 291
Ressources financières nettes provenant des activités d'exploitation	6 782	5 003
Activités d'investissement :		
Immobilisations		
Achats	(761)	(918)
Produits d'aliénation		40
Ressources financières nettes employées pour les activités d'investissement	(761)	(878)
Ressources financières nettes fournies au cours de l'exercice	6 021	4 125
Imputation nette accumulée de l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(21 551)	(25 676)
Imputation nette accumulée de l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	(15 530)	(21 551)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. But et autorisation

Conseils et Vérification Canada (CVC) est un organisme de service spécial qui offre, contre rémunération, des services de consultation et de vérification aux ministères et organismes du gouvernement fédéral, ainsi qu'à d'autres organisations.

Depuis le 1er avril 1992, les activités de CVC sont financées à même le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Ce Fonds consiste en une marge de crédit dont le maximum est fixé à 30 000 000 $ et qui sert à financer les activités de l'organisme, conformément à l'alinéa 55.5.4(3) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.*

Les avances consenties en vertu de ces autorisations peuvent, dans certaines circonstances, porter intérêts.

2. Principales conventions comptables

Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Amortissement

À compter du mois suivant leur acquisition, les immobilisations sont assujetties à un amortissement constant échelonné sur l'estimation suivante de leur durée de vie utile :

Mobilier	5 ans
Matériel informatique et logiciels	3 ans
Matériel d'impression	5 ans
Autres	10 ans

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés de CVC. La part du régime de retraite assumée par l'État canadien est incluse dans le débit imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Le versement comme tel de la pension est effectué à même le Compte de la pension de la fonction publique et le Compte des prestations de retraite supplémentaires.

Indemnités de cessation d'emploi

Les avantages sociaux (indemnités de cessation d'emploi et indemnités de vacances) reviennent aux employés en fonction du nombre d'années de service pour le compte de l'État canadien, conformément aux dispositions prévues dans les conventions collectives. À compter du 1er avril 1992, CVC assume la charge des montants accumulés par les employés à titre d'indemnités de cessation d'emploi au cours de l'année. Aucune provision n'est prévue au titre des indemnités de cessation d'emploi au cours de l'année. Aucune provision n'est prévue au titre des indemnités de cessation d'emploi se rapportant au service antérieur au 1er avril 1992. Les indemnités gagnées avant le 1er avril 1992 dont la valeur est estimée à 4 431 000 $, représentent une obligation pour CVC qui sera assumée par le Conseil du Trésor.

3. Instruments financiers

Les instruments financiers de CVC consistent de comptes débiteurs, de comptes créditeurs ainsi que des frais courus. À moins de mention contraire, la direction est de l'opinion que CVC n'est pas exposée de façon significative à des risques de monnaie étrangère, d'intérêt ou de crédit dérivant de ces instruments financiers.

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Mobilier	761	10		771
Matériel informatique et logiciels	4 866	727	1 038	4 555
Matériel d'impression	68			68
Autres	130	24	4	150
	5 825	761	1 042	5 544

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Augmentation de l'amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Mobilier	336	89		425
Matériel informatique et logiciels	3 441	846	918	3 369
Matériel d'impression	66	3		69
Autres	72	11	4	79
	3 915	949	922	3 942

5. Restructuration de la fonction publique

En 1994-1995, le gouvernement a pris des mesures en vue de réduire le nombre d'emplois dans la fonction publique au cours des quatre prochains exercices. Des programmes d'encouragement à la retraite anticipée et des programmes d'incitation au départ anticipé assortis d'une prime sont au nombre de ces mesures.

6. Assurance

CVC n'assure pas ses biens. Cette pratique s'inscrit dans le cadre de la politique gouvernementale d'auto-assurance.

7. Engagements contractuels

CVC loue ses locaux en vertu d'un bail d'exploitation. Les paiements de location à venir sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
1999	1 191
2000	801
2001	90
2002	87

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

8. L'incertitude causée par le problème du passage à l'an 2000

   Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autres chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineurs à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de l'entité d'exercer normalement ses activités. Les serveurs, les ordinateurs de bureau et les systèmes d'opérations de CVC sont compa-tibles à l'an 2000. Les autres systèmes sont en phase d'essai. La direction est de l'opinion que l'impact du passage à l'an 2000 sur les opérations de CVC sera minime. Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur CVC, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

Fonds renouvelable CORCAN

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable CORCAN tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés selon les principales conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleures prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers. Les données présentées, dans les états financiers ci-joints, n'ont pas été vérifiées par un vérificateur externe.

Le Conseil d'administration des services financiers du Fonds développe et propage les conventions comptables et de gestion financière et émet des directives spécifiques qui suivent les normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne à un coût convenable. Bien que CORCAN fonctionne sous un système financier différent du Service Correctionnel Canada, les immobilisations sont toujours comptabilisées dans le système financier de ce dernier. CORCAN a développé et implanté un système informatisé pour le contrôle de ses immobilisations. Nous sommes présentement engagés dans le processus d'effectuer l'inventaire physique. Le compte physique de l'inventaire sera, par la suite, effectué sur une base annuelle.

Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont renforcés par le biais de programmes de vérification interne. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentif d'un personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités directoriales soient compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Contrôleur
P. ANDRÉ MARTEL

Directeur exécutif
ANN MARIE SAHAGIAN

le 28 septembre 1998

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998		1997	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Profit net (perte nette) pour l'exercice	(82)	(2 812)	(434)	185
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	2 935	1 360	4 358	2 781
Fonds provenant de l'exploitation	2 853	(1 452)	3 924	2 966
Acquisitions nettes d'immobilisations	(1 240)	(1 625)	(2 393)	(2 167)
Variation du fonds de roulement	(1 525)	(107)	(3 729)	(2 985)
Variation dans les postes à long terme du bilan				
Indemnités de cessation d'emploi	(425)	(250)	(369)	(299)
Frais reportés	(50)	(26)	(260)	(26)
Fonds employés	(387)	(3 460)	(2 827)	(2 511)
Ajustements nets pour convertir à la comptabilité de caisse modifiée		(3 045)		2 630
Autorisation (employée) fournie	(387)	(6 505)	(2 827)	119

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en millies de dollars)

	1998	1997
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	36 157	32 697
Plus : imputations des CAFE au compte du crédit après le 31 mars	11 708	10 917
Moins :		
Montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	13 537	16 147
Virement du CT crédit 5	229	
Autres éléments	1 151	795
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	32 948	26 672
Limite de l'autorisation	45 000	45 000
Autorisation non employée reportée	12 052	18 328

Fonds renouvelable CORCAN—*Suite*

BILAN AU 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	14 941	16 804
Tiers	2 758	2 044
Moins: provision pour créances douteuses	148	148
	17 551	18 700
Stocks (note 3)	12 016	11 219
Bétail	3 785	3 032
Autres	144	188
	33 496	33 139
Immobilisations (note 4)		
Au coût	27 212	25 586
Moins : amortissement cumulé	14 477	13 709
	12 735	11 877
Autres		
Frais reportés moins amortissement	775	909
	47 006	45 925

	1998	1997
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs (note 5)		
Gouvernement du Canada	5 210	5 118
Tiers	6 458	6 115
Revenus reportés		185
	11 668	11 418
À long terme		
Indemnités de cessation d'emploi	1 428	1 245
	13 096	12 663
AVOIR DU CANADA		
Surplus d'apport	10 086	10 086
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	36 157	32 697
Surplus accumulé	(12 333)	(9 521)
	23 824	23 176
	47 006	45 925

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Revenus		
Agroentreprise (incluant Foresterie)	11 982	10 848
Graphismes	1 587	2 201
Textile	4 805	4 216
Fabrication	19 737	17 852
Construction	19 952	14 669
Formation et activités correctionnelles	17 685	17 420
	75 748	67 206
Dépenses		
Coût des produits vendus		
Agroentreprise (incluant Foresterie)	13 436	11 584
Graphismes	2 818	2 935
Textile	4 724	4 016
Fabrication	18 060	17 644
Construction	20 909	13 898
	59 947	50 077
Marge brute	15 801	17 129
Frais d'exploitation	9 001	8 012
Frais de vente et de commercialisation	3 782	3 183
Frais d'administration	4 873	4 573
Coût du capital	1 201	1 325
	18 857	17 093
Marge nette d'opération	(3 056)	36
Autres revenus (note 6)	244	149
Profit (perte) net	(2 812)	185

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde au début de l'exercice	(9 521)	(9 706)
Profit net (perte nette) pour l'exercice	(2 812)	185
Solde à la fin de l'exercice	(12 333)	(9 521)

Fonds renouvelable CORCAN—*Suite*

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998

(en milliers de dollars)

	1998	1997
Activités de fonctionnement :		
Profit net (perte nette) pour l'exercice	(2 812)	185
Plus :		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	433	303
Amortissement	768	2 339
Amortissement des frais reportés	159	139
	(1 452)	2 966
Variation de l'actif et du passif à court terme	(107)	(2 985)
Variation des autres éléments d'actif et de passif :		
Frais reportés	(26)	(26)
Paiements et variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	(250)	(299)
Ressources financières nettes employées par les activités de fonctionnement	(1 835)	(344)
Activités d'investissement :		
Immobilisations achetées	(1 625)	(2 167)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(1 625)	(2 167)
Ressources financières nettes employées et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(3 460)	(2 511)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(32 697)	(30 186)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	(36 157)	(32 697)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable CORCAN a été établi en vertu de la *Loi de crédits n°4 pour 1991-1992* qui autorisait l'exploitation du Fonds à compter du 1er avril 1992, pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs selon les termes établis par le Conseil du Trésor. Une autorisation permanente continue du Parlement autorise le Fonds à effectuer des paiements à partir du Trésor pour subvenir aux besoins du fonds de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, jusqu'à concurrence d'un montant global accumulé de 45 000 000 $. Au départ, un montant de 15 217 833 $ a été imputé à l'autorité de ce Fonds et représente les actifs nets cédés au Fonds en vigueur au 1er avril 1992.

2. Principales conventions comptables

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative depuis l'exercice d'acquisition, comme suit :

Équipement de production	10 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Équipement de traitement électronique des données (TED)	3 ans
Véhicules motorisés	5 ans

Régime de retraite

Les employés de CORCAN, une agence au lien de Service correctionnel Canada financée par le Fonds renouvelable de CORCAN, sont soumis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime est comprise dans le montant imputé au Fonds à titre de prestations aux employés. Le paiement actuel de la pension est pris à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au sein du gouvernement du Canada, tel que prévu dans leurs conventions collectives. Le coût de ces indemnités est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Charges reportées

Les charges reportées, composées des coûts de recherche et de développement de fabrication et de mise en oeuvre de systèmes financiers informatisés, sont amorties selon la méthode linéaire. Les périodes d'amortissement sont fondées sur les bénéfices économiques futurs de ces coûts.

Inventaires

Les inventaires sont évalués comme suit :

Les produits en cours et les produits finis sont évalués au coût normalisé et les matières premières au coût réel.

Comptabilisation des revenus et des dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés dans l'exercice où ils surviennent indépendamment de la date du paiement.

Fonds renouvelable CORCAN—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

3. Inventaires

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Matières premières (au coût réel)	4 906	5 544
Travaux en cours (au coût normalisé)	334	199
Produits finis (au coût normalisé)	6 776	5 476
	12 016	11 219

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement de production	20 517	2 601	125	23 243
Mobilier et équipement de bureau	961	183	(305)	839
Matériel informatique	3 083	634	(722)	2 995
Véhicules motorisés	1 026	41	(932)	135
	25 587	3 459	(1 834)	27 212

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Ajustements*	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement de production	10 026	2 102	(315)	11 813
Mobilier et équipement de bureau	382	106	(146)	342
Matériel informatique	2 475	321	(562)	2 234
Véhicules motorisés	826	13	(751)	88
	13 709	2 542	(1 774)	14 477

* Au cours de l'exercice financier 1997-1998, CORCAN a finalisé la mise en œuvre du module de gestion des actifs immobilisés du système de gestion financière déjà en place. Faisant partie intégrante de ce développement, CORCAN a reclassifié certaines des immobilisations déjà inscrites aux livres et modifié la convention de la méthode de dépréciation linéaire de la demie année à la date d'acquisition. Ceci a eu pour conséquence de hausser la valeur nette totale des actifs par rapport à ce qu'elle aurait été si les conditions originales avaient été conservées.

5. Passif à court terme

Le détail du passif à court terme est le suivant :

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Créditeurs :		
Gouvernement du Canada		
Créditeurs réguliers interministériels	877	1 129
Avantages sociaux à transférer au Conseil du Trésor		
Régime d'avantages sociaux	739	732
Prestations d'assurance-maladie	2 181	1 832
	2 920	2 564
Impôt prélevé—Revenu Canada	212	99
Intérêt à payer—Finances	1 201	1 325
	5 210	5 117
Tiers	6 458	6 115
Revenus reportés		185
	11 668	11 417

6. Postes extraordinaires (Autres revenus)

CORCAN a construit une usine de compostage localisée sur la propriété fédérale à l'établissement de Pittsburgh. En retour d'une contribution financière, les municipalités avoisinantes et les ministères du gouvernement fédéral ont reçu le droit de déverser leurs déchets triés contre le paiement d'un honoraire par déversement. La construction de l'usine a débuté en 1993-1994 et est la propriété exclusive de CORCAN. Le revenu gagné, généré par la vente des droits, est calculé selon la méthode du solde décroissant en utilisant un taux de 50 pour cent. Le revenu total à amortir est de 2 875 000 $.

CORCAN a reçu des fonds du Conseil du Trésor pour le paiement des indemnités de cessation d'emploi gagnés dans d'autres ministères fédéraux.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada

RAPPORT DE GESTION

Les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de Géomatique Canada ont été préparés, conformément à la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et selon les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été dressés selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2.

La responsabilité première, concernant l'intégrité et l'objectivité des données présentées ici revient aux gestionnaires du Fonds. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et sur le jugement de la gestion, tout en tenant lieu de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds tient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds et bénéficie également de conseils judicieux que lui apportent le personnel comptable du Secteur des services intégrés. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

Le SSI développe et propage les conventions de comptabilité et de gestion financière et émet des directives particulières qui sont conformes aux normes dans ces domaines. Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont maintenus à un coût raisonnable et sont appuyés par les programmes de vérification interne. La gestion recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la formation et le perfectionnement d'un personnel qualifié, par l'établissement de dispositions organisationnelles permettant un juste partage des responsabilités et par le maintien de programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations seront compris dans toute l'organisation.

Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'éliminer les préjudices, les renseignements que renferment ces états financiers ont été vérifiés par un vérificateur externe, dont le rôle est d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers du Fonds, pris dans leur ensemble, présentent fidèlement la situation financière et les opérations du Fonds selon les principales conventions comptables établies. Ce jugement est fondé sur les procédures décrites dans l'opinion du vérificateur qui est jointe aux états financiers.

Approuvé par :

Directeur général (intérimaire), Finances
(Agent financier principal à plein temps)
JOHN KLIMCZACK

Sous-ministre adjoint, Services intégrés
(Agent financier principal)
JOANNE TOEWS

le 16 septembre 1998

ÉTAT DE L'AUTORISATION (UTILISÉE) FOURNIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998		1997	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Profit net pour l'exercice	400	1 447	30	1 382
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds— Amortissement	315	353	158	197
Fonds fournis par l'exploitation	715	1 800	188	1 579
Capital d'apport		1 004		
Acquisitions nettes d'immobilisations	(200)	(1 771)	(100)	(47)
Variation du fonds de roulement	(1 700)	207	(600)	407
Autres éléments	85	(604)		(764)
Autorisation fournie (utilisée)	(1 100)	636	(512)	1 175

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON UTILISÉE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	447	1 704
Plus imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	2 158	1 750
Moins montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	1 074	1 287
Autorisation nette utilisée, à la fin de l'exercice	1 531	2 167
Limite de l'autorisation	8 000	8 000
Autorisation non utilisée reportée	6 469	5 833

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTION DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉVALUATION
RESSOURCES NATURELLES CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable de Géomatique Canada au 31 mars 1998, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de Géomatique Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable de Géomatique Canada au 31 mars 1998, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits à la note 2.

Comptables agréés
RAYMOND, CHABOT, GRANT, THORNTON

Ottawa, Canada
le 22 juillet 1998

BILAN AU 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs (note 3)		
Gouvernement du Canada	1 292	2 222
Tiers	2 671	1 629
Inventaire (note 4)	2 271	1 736
Travaux en cours	523	430
Charges payées d'avance	1	10
	6 758	6 027
Immobilisations (note 5)		
Au coût	2 749	978
Moins amortissement cumulé	840	487
	1 909	491
	8 667	6 518

	1998	1997
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	2 086	1 227
Tiers	1 272	1 195
Revenus reportés	811	809
	4 169	3 231
À long terme		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	69	52
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport (note 8)	1 438	434
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	447	1 704
Réserve pour le remplacement des presses d'imprimerie (note 7)	800	
Excédent accumulé	1 744	1 097
	4 429	3 235
	8 667	6 518

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1997
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Revenus		
Revenus de produits	10 593	10 248
Revenus de services	4 158	3 519
Revenus de consultation	1 907	3 027
	16 658	16 794
Coûts des produits vendus (note 6)	2 754	2 445
Revenus avant coûts directs et indirects	13 904	14 349
Coûts directs		
Traitements	3 974	3 274
Avantages sociaux	851	582
Transport et communications	829	893
Information	252	337
Services professionnels et spéciaux	3 185	3 834
Location	429	396
Services de réparation et d'entretien	379	792
Services publics, fournitures et approvisionnements	436	529
Autres dépenses	1	5
	10 336	10 642
Coûts indirects		
Services du secteur	770	831
Services du ministère	514	544
Frais d'occupation	504	549
Amortissement	220	197
Mauvaises créances	93	34
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	12	13
Intérêts	8	157
	2 121	2 325
Coût total	12 457	12 967
Profit net	1 447	1 382

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Surplus (déficit) au début de l'exercice	1 097	(285)
Profit net pour l'exercice	1 447	1 382
Virement à la réserve pour le remplacement des presses d'imprimerie (note 7)	(800)	
Excédent à la fin de l'exercice	1 744	1 097

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Activités de fonctionnement :		
Profit net	1 447	1 382
Plus amortissement	353	197
	1 800	1 579
Variation du fonds de roulement	207	407
Variation dans la provision pour indemnités de cessation d'emploi	17	6
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	2 024	1 992
Activités d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations (note 5)	(1 771)	(47)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(1 771)	(47)
Activités de financement		
Capital d'apport (note 8)	1 004	
Ressources financières fournies nettes par les activité de financement	1 004	
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	1 257	1 945
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(1 704)	(3 649)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	(447)	(1 704)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada a été établi en vertu de la *Loi de crédits n^o 3 pour 1993-1994*. À ce moment, il portait le nom de «Fonds renouvelable pour le Secteur des levés, de la cartographie et de la télédétection» et certaines conditions étaient rattachées à l'autorisation. Le but du Fonds était de transférer les coûts reliés à la production de biens et à l'offre de services, des contribuables vers les utilisateurs qui bénéficient directement de ces biens et services. Par la suite, dans le procès-verbal du Conseil du Trésor 822296, du 8 décembre 1994, le «Fonds renouvelable pour le secteur des levés, de la cartographie et de la télédétection» était renommé «Fonds renouvelable de Géomatique Canada». Après avoir satisfait aux conditions spécifiques, l'autorisation permanente de maintenir le Fonds a été obtenue et est inscrite au procès-verbal du Conseil du Trésor 822 393, du 9 février 1995.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Le Fonds dispose d'une autorisation permanente conférée par le Parlement pour effectuer des paiements à même le Trésor pour le fonds de roulement, pour l'achat d'immobilisations et pour le financement temporaire des déficits d'exploitation accumulés, le total ne devant jamais dépasser 8 000 000 $.

2. Principales conventions comptables

a) Constatation des revenus

Les revenus sont généralement constatés lorsque les biens sont vendus et les services rendus. Pour les contrats de consultation et de service s'échelonnant sur plusieurs exercices, la méthode de l'avancement des travaux est utilisée. Le degré d'achèvement est déterminé en comparant les coûts directs encourus aux coûts directs anticipés pour tout le contrat. Les changements aux estimations de revenus pour chaque contrat sont reflétés dans la période où ils sont déterminés et les pertes, s'il y a lieu, sont comptabilisées dès qu'il est possible de les déterminer.

b) Inventaire

Les cartes sont évaluées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen de chaque titre. L'inventaire du matériel est évalué au moindre du coût ou de la valeur de remplacement.

c) Immobilisations

Les immobilisations acquises par le Fonds depuis le 1er avril 1994 sont comptabilisées au coût.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation dès le mois suivant leur acquisition. La durée probable d'utilisation des immobilisations est comme suit :

Équipement informatique	5 ans
Ameublement	10 ans
Instruments	10 ans
Équipement mécanique	5 ans
Matériel de bureau	10 ans
Véhicules	5 ans
Équipement d'impression	8 ans
Équipement scientifique	10 ans

d) Régime de retraite

Les employés du ministère dont les salaires et les autres avantages sociaux sont payés par le Fonds sont soumis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime est comprise dans le montant imputé au Fonds à titre d'avantages sociaux. Le paiement de la pension est pris à même le compte de pension de retraite de la fonction publique et le compte de prestations de retraite supplémentaires.

e) Indemnités de cessation d'emploi

Les employés du Fonds renouvelable de Géomatique Canada ont droit à des prestations de cessation d'emploi, selon les niveaux de salaire en vigueur au moment de la cessation d'emploi tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Les indemnités de cessation d'emploi gagnées avant le 1er avril 1994 sont la responsabilité du Conseil du Trésor et, par conséquent, ne sont pas enregistrées dans les comptes. Le coût des indemnités gagnées depuis le 1er avril 1994 est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

f) Frais généraux ministériels et sectoriels

Les frais généraux ministériels et sectoriels comprennent le coût des services administratifs, de gestion et les autres coûts encourus lors de la livraison de services directs au Fonds. L'allocation est fondée sur des taux préétablis en fonction du nombre d'employés (salaire) ou du nombre d'unités d'affaires (composantes organisationnelles).

g) Intérêts sur les prélèvements

Les intérêts sont imputés au Fonds au taux fixé par le Conseil du Trésor. Les frais d'intérêt sont calculés mensuellement sur le solde de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds.

3. Débiteurs

Les débiteurs provenant de tiers se détaillent de la façon suivante :

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs	2 798	1 663
Provision pour créances douteuses	(127)	(34)
Total	2 671	1 629

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

4. Inventaire

L'inventaire des cartes en main comprend uniquement celles imprimées mais non vendues depuis la création du Fonds. Le Fonds détient également en consignation les cartes qui faisaient partie de l'inventaire au moment de la création du Fonds. Elles ne font pas partie de l'inventaire mais elles sont considérées dans le coût des marchandises vendues lorsqu'elles sont vendues. L'inventaire du matériel comprend uniquement le matériel en main, pour l'unité d'impression, à la fin d'exercice.

	1998	1997 [1]
	(en milliers de dollars)	
Cartes		
Cartes topographiques	1 586	1 287
Cartes aéronautiques	352	405
Cartes géographiques	52	44
	1 990	1 736
Matériel		
Papier	233	
Plaques	19	
Encre	29	
	281	
Total	2 271	1 736

[1] L'unité d'impression a été transférée au Fonds le 1er avril 1997 en provenance du Groupe Communication Canada.

5. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement informatique	672	490		1 162
Ameublement	177	12		189
Instruments	3			3
Équipement mécanique	35			35
Matériel de bureau	79			79
Véhicules	12			12
Équipement d'impression		988		988
Équipement scientifique		281		281
Total	978	1 771		2 749

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement[1]	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement informatique	340	141		481
Ameublement	85	45		130
Instruments	2	1		3
Équipement mécanique	25	5		30
Matériel de bureau	26	30		56
Véhicules	9	3		12
Équipement d'impression		127		127
Équipement scientifique		1		1
Total	487	353		840

[1] Un montant de 133 000 $ est inclus dans le coût des produits vendus à titre de dépense d'amortissement (ne s'applique pas pour 1996-97).

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

6. Renseignements par secteur d'activité

	1998			
	Produits	Services	Consultation	Total
	(en milliers de dollars)			
Revenus				
Ministères de l'État	4 322	742	595	5 659
Tiers	6 270	3 416	1 312	10 998
Revenus totaux	10 592	4 158	1 907	16 657
Coûts des produits vendus	2 400	354		2 754
Revenus avant coûts directs et indirects	8 192	3 804	1 907	13 903
Coûts directs	5 995	2 608	1 733	10 336
Coûts indirects	1 286	505	330	2 121
Coûts totaux	7 281	3 113	2 063	12 457
Profit net (perte)	911	691	(156)	1 446
Éléments d'actif				
Actifs financiers	4 826	1 280	1 098	7 204
Immobilisations	594	1 302	13	1 909
Dépenses en capital	431	1 330	10	1 771
Amortissement	171	173	9	353

	1997			
	Produits	Services	Consultation	Total
	(en milliers de dollars)			
Revenus				
Ministères de l'État	3 956	485	1 311	5 752
Tiers	6 292	3 034	1 716	11 042
Revenus totaux	10 248	3 519	3 027	16 794
Coûts des produits vendus	2 445			2 445
Revenus avant coûts directs et indirects	7 803	3 519	3 027	14 349
Coûts directs	5 118	2 963	2 561	10 642
Coûts indirects	1 672	338	315	2 325
Coûts totaux	6 790	3 301	2 876	12 967
Profit net (perte nette)	1 013	218	151	1 382
Éléments d'actif				
Actifs financiers	4 197	821	1 009	6 027
Immobilisations	421	60	10	491
Dépenses en capital	47			47
Amortissement	182	12	3	197

Le coût des produits vendus pour la catégorie produits réfère uniquement aux produits de cartes alors que le coût des produits vendus pour la catégorie services réfère uniquement aux services d'impression offerts aux autres ministères de l'État.

7. Réserve pour le remplacement des presses d'imprimerie

Afin d'assurer la viabilité des opérations d'impression des cartes, la direction du Fonds a pris l'engagement de réserver une somme de 800 000 $ par année. Cette somme représente approximativement le remboursement de l'emprunt qu'aurait effectué le Fonds si les presses avaient été remplacées le 1er avril 1997. La valeur de remplacement avait été estimée à 12.8 millions de dollars avec une vie utile de 25 ans et un taux d'intérêt de 5 pour cent.

8. Capital d'apport

L'équipement d'imprimerie a été réévalué à sa juste valeur marchande au 1er avril 1997 représentant une augmentation de 954 909 $ par rapport à la valeur aux livres. Un montant de 48 714 $, représentant la valeur aux livres du matériel qui fut transféré moyennant la somme de un dollar, a aussi été comptabilisé au capital d'apport de l'Avoir du Canada conformément aux directives reçues du Secrétariat du Conseil du Trésor.

9. Juste valeur des instruments financiers

La méthode suivante a été utilisée pour déterminer la juste valeur des instruments financiers à court terme. Les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer sont des instruments financiers à court terme pour lesquels la juste valeur se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

10. Données comparatives

Certaines données comparatives ont été modifiées afin de se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada (GCC) tel qu'exigé par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les conventions comptables importantes de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

Le sous-ministre adjoint du Service opérationnel au gouvernement a pris la responsabilité de la liquidation et de la fermeture du Fonds renouvelable du GCC au cours de l'exercice 1997-1998. Pour fins d'objectivité et d'indépendance maximale, une vérification de ces états financiers a été effectuée au nom de la direction générale de la Vérification et de l'examen du Ministère.

Le GCC exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le maintien de programmes de vérification interne assure un complément à la gestion financière et aux contrôles internes.

Le Fonds renouvelable a été liquidé le 31 décembre 1997, conformément à l'autorité reçu dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), crédit 18b de l'année financière 1997-1998.

Approuvé par :

Directeur général, Finances
(Agent financier principal à temps plein)

RALPH SPRAGUE

Sous-ministre adjoint
Service opérationnel au gouvernement
(Agent financier principal)

J.C. STOBBE

le 10 septembre 1998

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE)
(en milliers de dollars)

	Neuf mois terminés le 31 décembre 1997		Exercice terminé le 31 mars 1997	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Perte nette pour l'exercice	(16 452)	(3 118)	(10 105)	13 536
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	15 974		19 220	1 835
Fonds provenant de (utilisés pour) l'exploitation	(478)	(3 118)	9 115	(11 701)
Acquisitions nettes d'immobilisations		464	(107)	(502)
Variation du fonds de roulement	(20 455)	(10 070)	13 417	881
Autres éléments		4 140	(1 387)	(11 100)
Autorisation (employée) fournie	(20 933)	(8 584)	21 038	(22 422)

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE
(en milliers de dollars)

	Neuf mois terminés le 31décembre 1997	Exercice terminé le 31 mars 1997
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		34 097
Ajustement pour paiement en trop du crédit 5 du CT	(85)	
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars		16 730
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars		11 372
Autorisation nette employée (fournie) à la fin d'exercice	(85)	39 455
Limite de l'autorisation	100 000	100 000
Autorisation non employée reportée	100 085	60 545
Autorisation non employée annulée[(1)]	(100 085)	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

(1) Selon le Budget supplémentaire des dépenses (B) 1997-1998, crédit 18b, l'autorisation non-employée est annulée. Ce budget donnait l'autorisation d'annuler la section 5.3 de la *Loi sur les fonds renouvelables* au 31 décembre 1997, en conformité avec la section 12 de cette loi. Ceci éliminait le fondement légal de l'existence du Fonds renouvelable du GCC. Voir note 2 pour renseignement supplémentaire.

Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Nous avons vérifié le bilan du Groupe Communication Canada au 31 décembre 1997 et les états des résultats, du déficit accumulé et l'évolution de la situation financière de l'exercice de neuf mois terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Groupe Communication Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Groupe Communication Canada au 31 décembre 1997, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice de neuf mois terminé à cette date selon les principes comptables du gouvernement du Canada, concernant les fonds renouvelables.

Price Waterhouse
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 16 juin 1998

BILAN
(en milliers de dollars)

	31 décembre 1997	31 mars 1997
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada		14 098
Tiers		1 679
Autres		1 430
Inventaire au coût		1 316
		18 523
Immobilisations au coût		3 122
Moins : amortissement cumulé		2 658
		464
		18 987

	31 décembre 1997	31 mars 1997
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada		3 268
Tiers		8 669
Revenus reportés pour souscriptions		1 181
Tranche à court terme de la provision pour indemnités de cessation d'emploi		1 600
Tranche à court terme de la provision pour rémunération		13 875
		28 593
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		34 097
Capital d'apport		12 631
Déficit accumulé		(56 334)
		(9 606)
		18 987

Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS
(en milliers de dollars)

	Neuf mois terminés le 31 décembre 1997	Exercice terminé le 31 mars 1997
Ventes		85 467
Coût des ventes		39 613
Marge bénéficiaire brute		45 854
Frais d'exploitation		
Traitements et avantages sociaux	4 534	39 688
Logement	602	6 267
Amortissement des immobilisations		4 125
Réparations, approvisionnements et divers	462	3 180
Intérêts	1 853	2 071
Services professionnels et spéciaux	1 837	4 554
Communications	412	788
Locations	17	137
Voyages et déménagements	77	393
Fret	24	266
Indemnités de cessation d'emploi		512
Autres (note 3)	407	269
Total des frais d'exploitation	10 225	62 250
Perte d'exploitation pour l'exercice	(10 225)	(16 396)
Ajustement de la provision pour rémunération (note 4)	(7 107)	
Réduction progressive des opérations		6 940
Transfert de TPSGC		(9 800)
Perte nette pour l'exercice	(3 118)	(13 536)

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ
(en milliers de dollars)

	Neuf mois terminés le 31 décembre 1997	Exercice terminé le 31 mars 1997
Solde au début de l'exercice	(56 334)	(42 798)
Radiation du déficit accumulé d'exploitation	59 452	
Perte nette pour l'exercice	(3 118)	(13 536)
Solde à la fin de l'exercice		(56 334)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(en milliers de dollars)

	Neuf mois terminés le 31 décembre 1997	Exercice terminé le 31 mars 1997
Activités d'exploitation :		
Perte nette pour l'exercice	(3 118)	(16 396)
Plus :		
Amortissement des immobilisations		4 125
Perte sur aliénation d'immobilisations		104
	(3 118)	(12 167)
Variation de l'actif et du passif à court terme	(10 070)	881
Variation des autres éléments d'actif et de passif :		
Variation de la provision pour rémunération		(2 254)
Variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi		(140)
		(2 394)
Ressources financières nettes employées par les activités d'exploitation	(13 188)	(13 680)
Activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations		(502)
Transfert d'immoblisation à TPSGC	464	
Produit de la vente		4 938
Ressources financières nettes fournies par les activités d'investissement	464	4 436
Activités de financement :		
Radiation afférente au déficit d'opération accumulé (note 2)	59 452	
Radiation afférente au capial d'apport (note 2)	(12 631)	
Transfert de TPSGC		9 800
Paiements et variation des obligations découlant de contrats de location-acquisition		(1 786)
Ressources financières nettes fournies par les activités de financement	46 821	8 014
Ressources financières nettes fournies (employées) et variation de l'imputation nette accumulée sur le compte de l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	34 097	(1 230)
Imputation nette accumulée sur le compte de l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(34 097)	(32 867)
Imputation nette accumulée sur le compte de l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice		(34 097)

Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Groupe Communication Canada (GCC) était un organisme de service spécial créé en décembre 1989. Dans le cadre de sa mission, le GCC se voulait une organisation axée sur la qualité et engagée à offrir à ses clients des services d'impression, de publication et de gestion de l'information partout au pays.

Les marchés du GCC, tel qu'établi dans sa charte approuvée par le Conseil du Trésor, étaient les ministères et les organismes gouvernementaux et les sociétés d'État situés à travers le pays ainsi que les bureaux internationaux affiliés, et tout autre client autorisé par la Loi ou par décret, dont les gouvernements provinciaux et municipaux.

Le GCC a été créé dans le cadre du Fonds renouvelable des approvisionnements le 1er avril 1991. L'autorisation d'effectuer des paiements à même le Trésor a été décernée par le crédit 12c du Budget supplémentaire des dépenses 1991-1992, avec une limite d'autorisation de 100 000 000 $ à compter du 1er avril 1992. Une autorisation permanente continue du Parlement permettait au Fonds d'effectuer des paiements à même le Trésor à titre de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation. Les transactions effectuées avant le 1er avril 1992 liées aux opérations du GCC ont été incluses à l'intérieur de la liquidation du Fonds renouvelable des approvisionnements.

2. Cessation des opérations

Le 1er avril 1997, la Division des publications (édition et composition de la Gazette du Canada, administration des droits d'auteur de la Couronne, Programme des services ou dépositaires) du Groupe Communication Canada a été cédée au Secteur des relations publiques et des marchés de services d'imprimerie (RPMSI) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, alors que la Division de l'impression cartographique a été cédée à Ressources naturelles Canada.

Les données financières condensées concernant le segment des activités transférées le 1er avril 1997 sont les suivantes :

	Inventaire	Immobilisations au coût
	(en milliers de dollars)	
Division des publications	993	431
Division de l'impression cartographique	323	33
	1 316	464

Le Fonds renouvelable du GCC a cessé ses opérations le 31 décembre 1997. Selon le Budget supplémentaire des dépenses (B) 1997-1998, crédit 18b l'autorisation non-employée est annulée. Ce budget donnait l'autorisation d'annuler la section 5.3 de la *Loi sur les fonds renouvelables* au 31 décembre 1997, en conformité avec la section 12 de cette même Loi. Ceci éliminait le fondement légal de l'existence du Fonds renouvelable du GCC.

Une provision de 4 700 000 $ a été faite dans les comptes pour les coûts de la liquidation et pour tous les autres coûts qui ont été encourus et financés par le crédit du 1er janvier au 31 mars 1998. Un montant de 2 800 000 $ de cette provision repésente le solde de l'obligation financière de 28 940 463 $ qui avait été comptabilisée en 1994-1995. Cette obligation avait été établie lors de la création des programmes d'encouragement à la retraite anticipée assortis d'une prime, créés par le gouvernement en vue de réduire le nombre d'employés au sein de la fonction publique sur trois exercices et dans le cadre de la privatisation du Groupe Communication Canada.

La cédule suivante indique le solde des comptes du Fonds renouvelable du GCC au 31 décembre 1997, avant le transfert du passif résiduel au crédit 15 de TPSGC, avant la radiation du déficit accumulé et avant l'élimination du capital d'apport :

	(en milliers de dollars)
Passif	
Créditeurs et charges à payer	
Tiers	1 900
Tranche à court terme de la provision pour rémunération	2 800
	4 700
Avoir du Canada	
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	42 121
Capital d'apport	12 631
Déficit accumulé	(59 452)
	(4 700)

3. Dépenses d'exploitation— Autres

Un item représente la majorité des autres dépenses d'exploitation qui sont divulguées dans l'état des résultats :

- les services financiers et des ressources humaines fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

4. Provision pour rémunération

La provision pour rémunération est le résultat de la politique du gouvernement qui demande de comptabiliser un estimé des coûts de cessation d'emploi concernant les programmes de primes de départ anticipé au cours de l'année où la décision est prise. Un estimé a également été comptabilisé pour les vacances et les indemnités de départ. Les dépenses encourues étaient inférieures au montant estimé à l'origine. Les ajustements en fonction des dépenses réelles finales inclus dans l'état des résultats sont comme suit :

	(en milliers de dollars)
Vacances à payer	349
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	531
Provision pour rémunération	6 227
Total	7 107

5. Opérations entre apparentés

Par une propriété commune, le GCC était lié à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada.

La majorité des ventes ainsi que les paiements pour le logement ont été faits à des organismes apparentés.

6. Assurance

Le GCC ne possédait pas d'assurance sur sa propriété ni sur celles des autres gardées en entrepôt. Ceci est conforme à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

7. Impôt sur le revenu

Le GCC n'était pas assujetti à l'impôt sur le revenu.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada

RAPPORT DE GESTION

Les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) ont été préparés par l'OPIC, conformément aux politiques du Conseil du Trésor, ainsi qu'aux normes et aux exigences en matière de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers sont conformes aux renseignements présentés ailleurs dans les Comptes publics du Canada, ainsi que dans les états ministériels. Ils ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus. Les principales conventions comptables sont énumérées à la note 2. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. À la demande de l'OPIC, les états financiers ont été examinés par des vérificateurs externes, leurs rôles consistent à exprimer une opinion concernant la présentation fidèle de la situation financière de l'Office au 31 mars 1998, ainsi que les résultats de son exploitations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

L'Office de la propriété intellectuelle du Canada exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Des programmes de vérification interne viennent s'ajouter aux systèmes de gestion financière et de contrôle interne. L'OPIC assume la responsabilité fonctionnelle de l'intégrité et l'impartialité de ces états financiers. Par conséquent, l'OPIC élabore et distribue les politiques en matière de comptabilité et de gestion financière et émet les lignes directrices spécifiques pour le maintien des normes en matière de comptabilité et de gestion financière. La vérification externe a été effectuée pour assurer une impartialité et une liberté afin de ne pas biaiser les présents états financiers.

L'OPIC tire une grande fierté du travail qui a été accompli au cours de la dernière année, en particulier du lancement du système TechSource, une première mondial en matière de traitement électronique des brevets entièrement intégré. Le projet TechSource, un grand projet de la Couronne évalué à 76,6 millions de dollars, a été réalisé dans les délais et budget prévus. L'OPIC est fier de la médaille d'or des prix Distinction 1997 dans la catégorie Habilitation du personnel obtenu par la Direction des brevets grâce à l'information, la technologie et la formation.

Nous sommes particulièrement fiers du personnel de la Direction des brevets. Le 4 juin dernier, ils ont été confrontés à leurs nouvelles responsabilités professiionnelles : fonctions entièrement nouvelles, nouvelles façons de faire et nouveaux rapports entre collègues. En s'investissant à fond dans le projet TechSource pour en assurer le succès, le personnel de l'OPIC a déjà prouvé qu'il est possible de faire des économies considérables en servant nos clients dans le nouvel environnement électronique.

Maintenant qu'ils disposent aussi d'intrepid II, le système automatisé des marques de commerce, les employés et les gestionnaires des principaux secteurs d'activités de l'OPIC possèdent une combinaison unique d'expertise dans le domaine des affaires et dans celui de la technologie de l'information qui leur permet de servir efficacement notre clientèle dans un environnement électronique et de poursuivre l'élaboration de la nouvelle génération de systèmes de diffusion de l'information et de commerce électronique.

Commissaire aux brevets et
Registraire des marques de commerce

SHEILA BATCHELOR

Directeur int., Finances et administration

SUSAN KILBANK

le 26 juin 1998

ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) FOURNIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998		1997	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Profit net pour l'exercice	394	2 326	(2 470)	8 583
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	4 978	9 646	4 908	1 409
Fonds provenant du fonctionnement	5 372	11 972	2 438	9 992
Acquisitions nettes d'immobilisations	(9 226)	(9 984)	(12 625)	(17 311)
Variation du fonds de roulement	(4 241)	2 777	737	7 860
Autres éléments	568	(4 940)		(4 470)
Autorisation (employée) fournie	(7 527)	(175)	(9 450)	(3 929)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(17 558)	(13 300)
Virement du Conseil du Trésor crédit 5	(273)	(209)
	(17 831)	(13 509)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	12 852	8 285
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	1 461	1 118
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(6 440)	(6 342)
Limite de l'autorisation	15 000	15 000
Autorisation non employée reportée	21 440	21 342

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada —*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU SOUS MINISTRE D'INDUSTRIE CANADA

Nous avons vérifié le bilan de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada au 31 mars 1998 et les états des résultats, de l'excédent d'exploitation accumulé et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'Office au 31 mars 1998 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

KPMG
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 29 mai 1998

BILAN AU 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	2	2
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	582	921
Tiers	1 568	1 118
Revenus non facturés	6 043	5 827
Charges payées d'avance	23	20
	8 218	7 888
Immobilisations (note 3)	101 785	101 447
Revenus non facturés	696	810
	110 699	110 145

	1998	1997
PASSIF		
À court terme		
Comptes de dépôts	485	390
Créditeurs		
Gouvernement du Canada	7 772	2 323
Tiers	6 484	7 641
Revenus reportés	15 463	16 743
	30 204	27 097
Indemnités de cessation d'emploi et de congés annuels des employés	1 538	1 057
Revenus reportés	11 077	7 390
	12 615	8 447
Assistance immobilisation reporté (note 4)	59 059	63 848
Avoir du Canada (note 5)	8 821	10 753
	110 699	110 145
Obligation contractuelles (note 6)		
Éventualités (note 10)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada —*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Revenus	58 115	51 117
Salaires et avantages sociaux	33 687	29 730
Amortissement des immobilisations	9 646	1 409
Services professionnels	9 061	4 400
Logement	3 958	2 626
Matériels et fournitures	1 069	1 190
Information	714	819
Communications	600	593
Voyages	513	410
Fret et courrier	425	312
Entretien et réparations	372	519
Formation	323	341
Location	210	185
	60 578	42 534
(Perte) profit net avant amortissement de l'assistance immobilisation reporté	(2 463)	8 583
Amortissement de l'assistance immobilisation reporté	4 789	
Profit net	2 326	8 583

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde au début de l'exercice (note 5)	24 053	15 470
Profit net pour l'exercice	2 326	8 583
Solde à la fin de l'exercice	26 379	24 053

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Activités de fonctionnement :		
Profit net	2 326	8 583
Plus : amortissement des immobilisations	9 646	1 409
Moins : amortissement de l'assistance immobilisation reporté	4 789	
	7 183	9 992
Variation du fonds de roulement (note 7)	2 777	7 860
Variation des autres éléments d'actif et de passif		
Revenus non facturés	114	461
Indemnités de cessation d'emploi et de congés annuels des employés	481	344
Revenus reportés	3 687	(790)
	4 282	15
Ressources financières nettes provenant des activités de fonctionnement	14 242	17 867
Activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations (net)	(9 984)	(17 311)
Ressources financières nettes provenant des activités d'investissement et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	4 258	556
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	13 300	12 744
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice (note 5)	17 558	13 300

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada —*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. But et autorisation

L'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) octroi ou enregistre les droits exclusifs de propriété intellectuelle au Canada. En échange, l'OPIC acquiert des renseignements sur la propriété intellectuelle et des technologies de pointe qu'il diffuse auprès des entreprises, des industries et des citoyens canadiens pour améliorer leur rendement économique et leur compétitivité et pour susciter de nouvelles inventions et innovations.

Le Fonds renouvelable de l'OPIC a été établi le 1er avril 1994. L'autorisation de dépenser à même les sommes du Trésor fut octroyée le 22 février 1994 pour une somme maximale de 15 000 000 $. Le Parlement a accordé à l'OPIC l'autorisation permanente de puiser dans le Trésor pour effectuer des paiements aux titres du fonds de roulement, de l'acquisition d'immobilisations et du financement temporaire du déficit d'exploitation accumulé. L'OPIC peut retenir les surplus du Fonds renouvelable afin de poursuivre l'automatisation des opérations.

2. Principales conventions comptables

Constatation des revenus

Les revenus sont calculés en utilisant la méthode de pourcentage d'achèvement, au fur et à mesure que les demandes de brevets, de marques de commerce et de dessins industriels sont traitées. Les autres revenus sont reconnus lors de la réception des sommes. Les droits sont prescrits par divers décrets en conseil.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations transférées au Fonds renouvelable lors de son établissement sont comptabilisées aux coûts de l'État moins l'amortissement cumulé, et les immobilisations acquises après la mise en place du Fonds renouvelable sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, commençant au cours du mois suivant l'acquisition et s'échelonnant sur leurs durées de vie utiles estimatives, comme suit :

Logiciels	3 ans
Matériel	5 ans
Ameublement	15 ans
Équipement	10 ans
Améliorations locatives	durée du bail, plus le délai d'option,
Systèmes	durée de vie utile estimative, commençant dans l'exercice au cours duquel le système deviendra opérationnel

Indemnités de cessation d'emploi et de congés annuels

Les employés de l'OPIC ont droit à des indemnités de cessation d'emploi calculées sur le niveau du salaire au moment de la cessation d'emploi tel que prévu dans leurs conventions collectives et leurs conditions d'emploi. Les indemnités de cessation d'emploi gagnées par un employé précédent son embauche à l'OPIC représentent une obligation du Conseil du Trésor donc ne sont pas inscrites aux comptes. Au 31 mars 1998, le passif du Conseil du Trésor pour les employés de l'OPIC est de 5 millions de dollars. L'obligation des prestations gagnées après l'embauche des employés à l'OPIC est inscrite aux comptes comme indemnité à payer aux employés.

Les congés annuels de 1,1 million de dollars dus aux employés au 1er avril 1994, ont été financés par le Conseil du Trésor. Après le 1er avril 1994, les congés annuels dus au moment ou les employés se joignent à l'OPIC doivent être payé au Fonds renouvelable de l'OPIC par le ministère d'origine de l'employé. L'obligation des prestations gagnées après l'embauche des employés au sein de l'OPIC est inscrite dans les comptes comme indemnité à payer aux employés.

Régime de retraite

Les employés de l'OPIC sont protégés par le Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. En vertu de la présente Loi, les contributions versées au Régime par l'OPIC sont limitées à un montant égal aux contributions de l'employé compte tenu de son service courant. Ces contributions représentent les obligations totales de pension de l'OPIC et sont imputées aux opérations sur une base courante. L'OPIC n'est pas tenu, dans le cadre de la Loi actuelle, de verser des contributions pour pallier les insuffisances du Compte de pension de retraite de la fonction publique ni les frais au Trésor pour les paiements d'indexation en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada —*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

3. Immobilisations et amortissement cumulé

	Coût au 31 mars 1997	Acquisitions	Coût au 31 mars 1998	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
			(en milliers de dollars)		
Améliorations locatives	4 845	2 905	7 750	1 772	5 978
Logiciels	336	166	502	299	203
Matériel	3 955	2 104	6 059	2 092	3 967
Équipement	73	56	129	34	95
Ameublement	1 468	4	1 472	220	1 252
Systèmes					
INTREPID	3 475	260	3 735	579	3 156
TechSource	89 631	3 293	92 924	7 557	85 367
Systèmes en développement					
Autres	571	1 196	1 767		1 767
Total	104 354	9 984	114 338	12 553	101 785

Un montant de 63 848 $ provenant du solde des systèmes est relié à une affectation de fonds du ministère pour le projet d'automatisation des brevets TechSource. Ce montant est comptabilisé à titre d'assistance d'immobilisation reportée. L'amortissement accumulé et la valeur comptable nette pour 1997 étaient respectivement de 2 907 $ et 101 447 $.

4. Assistance immobilisation reportée

L'OPIC a reçu 63 848 $ de l'État pour le développement du projet d'automatisation TechSource qui a été mis en place au cours de l'année.

	(en milliers de dollars)
Contribution d'assistance immobilisation	63 848
Amortissement	4 789
Valeur comptable nette	59 059

Ce montant a été enregistré au cours de la période reçu comme immobilisation (note 3) ou assistance immobilisation reporté. L'assistance immobilisation reporté est amortie en utilisant la méthode linéaire pour la durée de vie du système TechSource.

5. Avoir du Canada

L'avoir du Canada comprend :

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(17 558)	(13 300)
Surplus accumulé	26 379	24 053
	8 821	10 753

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada —*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable

L'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable représente la position de trésorerie tenue par le gouvernement pour le Fonds renouvelable.

Surplus accumulé

Le surplus accumulé est une accumulation des surplus de chaque exercice incluant l'imputation du déficit d'ouverture de 9 448 $.

6. Obligations contractuelles

TechSource

L'OPIC a paraphé un engagement contractuel avec IBM Canada pour produire un système clé en main pour automatiser les opérations de brevets. Les fonds engagés pour 1997-1998 sont comme suit :

	(en milliers de dollars)
1999	2 677
2000	2 677
2001	2 677
2002	2 677
	10 708

Bail

L'OPIC loue ses locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation. Les paiements futurs de location sont comme suit :

	(en milliers de dollars)
1999	3 918
2000	3 918
2001	627
2002	627
2003	627
	9 717

7. Variations du fonds de roulement

Les composantes des variations du fonds de roulement comprennent :

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Comptes débiteurs	(111)	741
Revenus non facturés	(216)	(1 079)
Charges payées d'avance	(3)	1
Comptes de dépôts	95	188
Comptes créditeurs	4 292	3 014
Revenus reportés	(1 280)	4 995
	2 777	7 860

8. Opération entre apparentés

L'OPIC est apparenté, à titre de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement fédéral. Les paiements reliés au logement et aux services de contentieux furent effectués avec les parties concernées pendant le cours normal des opérations.

9. Assurance

L'OPIC n'assure pas ses biens conformément à la pratique adoptée dans le cadre de la politique gouvernementale d'auto-assurance.

10. Éventualités

Congés de maladie

Les employés peuvent accumuler les congés de maladie non utilisés. Toutefois, ces congés ne sont pas dévolus et ne peuvent être utilisés qu'en cas de maladie. Le montant des indemnités à payer en congés de maladie au cours des prochaines exercices ne peut être raisonnablement déterminé et ne figure donc pas dans les présents états financiers. Le paiement des indemnités de congés de maladie est inclus dans les opérations en cours au moment où il est encouru.

Équité salariale

L'Alliance de la fonction publique du Canada a déposé une revendication relative à la Loi sur l'équité salariale pour le groupe des commis et secrétaires. La gestion n'est actuellement pas en mesure d'évaluer l'impact de cette demande.

11. Impôts

L'OPIC n'a pas à payer d'impôts sur le revenu.

12. Cetraines valeurs ont été réorganisées pour faciliter la comparaison avec l'année précedente

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada —*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

13. Renseignement sectoriel

	Brevets		Marques de commerce		Disponible		Total	
	1997-98	1996-97	1997-98	1996-97	1997-98	1996-97	1997-98	1996-97
	(en milliers de dollars)							
Revenu	42 431	36 740	13 574	13 292	2 110	1 085	58 115	51 117
Dépenses de fonctionnement	20 573	17 374	6 515	6 216	2 143	1 136	29 231	24 726
Profit ou (perte) de fonctionnement	21 858	19 366	7 059	7 076	(33)	(51)	28 884	26 391
Dépenses du siège social	24 434	10 396	6 323	6 952	590	460	31 347	17 808
Amort. d'assist. Immob. reporté	(4 789)						(4 789)	
	19 645	10 396	6 323	6 952	590	460	26 558	17 808
Profit net ou (perte nette)	2 213	8 970	736	124	(623)	(511)	2 326	8 583
Éléments d'actif sectoriels								
Actifs	2 150	1 945	6 678	6 712	86	41	8 914	8 698
Immobilisations	103 422	97 295	10 160	6 645	756	414	114 338	104 354
Amortissement cumulé	(9 906)	(1 934)	(2 443)	(890)	(204)	(83)	(12 553)	(2 907)

Office national du film

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Office national du film tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers revient à la gestion du Fonds. Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'éliminer les préjudices, les renseignements financiers renfermés dans ces états financiers ont été vérifiés par le Comité de vérification et présentés au Conseil d'administration de l'Office. Les renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter des responsabilités de comptabilité et de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La Directrice, Administration, développe et propage les conventions comptables et de gestion financière et émet des directives particulières qui sont conformes aux normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne tout en tenant compte des coûts, bénéfices et risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont correctement approuvées par le Parlement, sont exécutées selon des règlements prescrits, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif sous l'autorité du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont appuyés par le biais de programmes de vérification interne. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par le choix, la formation et le développement judicieux d'un personnel qualifié, par des dispositions organisationnelles permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations directoriales soient compris dans toute l'organisation.

La gestion présente les états financiers au vérificateur général, qui les vérifie et y fournit une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Approuvé par :

Chef, Administration financière
(Agente financière principale à plein temps)

MARINA DARVEAU

Directrice, Administration
(Agente financière principale)

MARYSE CHARBONNEAU

le 5 juin 1998

ÉTAT DE L'AUTORISATION EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998

	1998		1997	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
	$	$	$	$
Autorisation annuelle qui s'annule				
Coût de l'exploitation		(59 102)		(70 633)
Moins : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds		(580)		523
Fonds provenant de l'exploitation	(61 106)	(59 682)	(64 809)	(70 110)
Acquisitions nettes d'immobilisations		(1 035)		(2 681)
Autorisation employée	(61 106)	(60 717)	(64 809)	(72 791)
Autorisation statuaire				
Variation du fonds de roulement	(375)	202	(375)	(807)
Autres éléments		(3)		904
Autorisation employée	(375)	199	(375)	97
Total de l'autorisation employée	(61 481)	(60 518)	(65 184)	(72 694)

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS 1998

	1998	1997
	$	$
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	5 661	9 428
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	8 362	8 233
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	333	448
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	13 690	17 213
Limite de l'autorisation	25 000	25 000
Autorisation non employée reportée	11 310	7 787

Office national du film—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

J'ai vérifié le bilan de l'Office national du film au 31 mars 1998 et les états des résultats, du déficit cumulé et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'Office au 31 mars 1998, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

De plus, à mon avis, les opérations de l'Office dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous égards importants, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur le cinéma* et aux règlements administratifs de l'Office.

Pour le vérificateur général du Canada
Raymond Dubois, FCA
sous-vérificateur général

Ottawa, Canada
le 5 juin 1998

BILAN AU 31 MARS

	1998	1997
	$	$
ACTIF		
Disponibilités		
Encaisse	153 906	40 720
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	186 383	104 616
Tiers	3 712 116	3 290 313
Stocks (note 3)	527 071	682 453
Dépôts en garantie	373 462	304 157
Frais payés d'avance	307 803	551 303
	5 260 741	4 973 562
Immobilisations (note 4)		
Coût	42 168 929	47 695 075
Moins : amortissement accumulé	31 534 063	33 737 250
	10 634 866	13 957 825
	15 895 607	18 931 387

	1998	1997
	$	$
PASSIF		
Exigibilités		
Créditeurs		
Gouvernement du Canada	934 590	3 264 341
Tiers	5 689 407	4 899 752
Salaires et vacances courus	963 502	914 424
Avances sur productions	200 292	49 024
Obligation pour prestations de cessation d'emploi (note 5)	2 355 906	5 450 871
	10 143 697	14 578 412
Passif à long terme		
Obligation découlant de contrats de location-acquisition (note 6)	268 386	91 311
Provision pour prestations de cessation d'emploi	3 692 350	3 882 914
	3 960 736	3 974 225
	14 104 433	18 552 637
Engagements et éventualités (notes 12 et 13)		
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable (note 7)	5 661 070	9 427 287
Déficit cumulé (note 8)	(3 869 896)	(9 048 537)
	1 791 174	378 750
	15 895 607	18 931 387

Approuvé par la direction :

Directrice, Administration
MARYSE CHARBONNEAU

Commissaire du gouvernement à la cinématographie
SANDRA MACDONALD

Approuvé par l'Office :

Membre
CHERRY E. KARPYSHIN

Membre
PATRICIA O'BRIEN

Office national du film—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	1998	1997
	$	$
Dépenses (note 9)		
Programmation anglaise		
Production de films et autres formes de présentations visuelles		
Programme de l'Office	27 394 746	31 475 909
Production commanditée	962 207	891 210
Mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles	4 624 353	4 444 072
	32 981 306	36 811 191
Programmation française		
Production de films et autres formes de présentations visuelles		
Programme de l'Office	15 916 422	20 036 082
Production commanditée	327 542	784 830
Mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles	2 383 906	2 395 809
	18 627 870	23 216 721
Programmation internationale		
Mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles	2 215 387	2 131 248
Services généraux		
Distribution et autres services	6 021 006	6 506 915
Recherche et développement	919 715	750 385
	6 940 721	7 257 300
Direction et services administratifs	6 460 265	6 912 100
Coût d'exploitation avant prestations de cessation d'emploi	67 225 549	76 328 560
Prestations de cessation d'emploi (note 5)	303 959	2 715 615
Coût d'exploitation après prestations de cessation d'emploi	67 529 508	79 044 175
Revenus		
Production et mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles		
Programmation anglaise	962 207	891 210
Programmation française	327 542	784 830
Copies de films, locations et redevances		
Distribution canadienne	3 259 705	2 468 092
Distribution internationale	2 802 955	2 986 571
Services et divers	1 075 551	1 281 057
	8 427 960	8 411 760
Coût net de l'exploitation pour l'exercice	59 101 548	70 632 415

ÉTAT DU DÉFICIT CUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	1998	1997
	$	$
Solde au début de l'exercice	9 048 537	14 626 036
Coût net de l'exploitation pour l'exercice	59 101 548	70 632 415
	68 150 085	85 258 451
Crédit parlementaire—Exploitation	(64 280 189)	(76 209 914)
Solde à la fin de l'exercice	3 869 896	9 048 537

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	1998	1997
	$	$
Activités d'exploitation		
Coût net de l'exploitation pour l'exercice	(59 101 548)	(70 632 415)
Éléments n'affectant pas l'imputation nette cumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable		
Amortissement	4 501 456	5 993 297
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	98 196	106 713
Diminution de l'obligation pour prestations de cessation d'emploi - avantages additionnels	(3 350 000)	(3 450 000)
Diminution de la provision pour prestations de cessation d'emploi - avantages réguliers	(1 780 564)	(2 086 268)
Diminution de la provision pour vacances courues	(48 077)	(41 230)
	(59 680 537)	(70 109 903)
Augumentation (diminution) des éléments provisionnés du fonds de roulement	202 152	(807 247)
	(59 478 385)	(70 917 150)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(1 521 955)	(3 058 949)
Immobilisations louées en vertu de contrats de location-acquisition	(370 473)	(94 798)
Produits de l'aliénation d'immobilisations	615 735	460 734
	(1 276 693)	(2 693 013)
Activités de financement		
Crédit parlementaire	60 716 124	72 790 837
Diminution de la valeur nette comptable des immobilisations, net de l'obligation découlant de contrats de location-acquisition	3 564 065	3 419 077
	64 280 189	76 209 914
Obligation découlant de contrats de location-acquisition	370 473	94 798
Paiements des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(129 367)	(82 718)
	64 521 295	76 221 994
Imputation nette cumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable		
Diminution de l'exercice	(3 766 217)	(2 611 831)
Solde au début de l'exercice	9 427 287	12 039 118
Solde à la fin de l'exercice	5 661 070	9 427 287

Office national du film—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Statut et objectif

L'Office national du film est régi par la *Loi sur le cinéma*. Il est établi pour susciter et promouvoir la production et la distribution de films dans l'intérêt national, et notamment pour :

- produire et distribuer des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations, et pour en favoriser la production et la distribution;
- représenter le gouvernement du Canada dans ses relations avec des personnes exerçant une activité cinématographique commerciale quant à des films cinématographiques pour le gouvernement ou l'un quelconque de ses départements;
- faire des recherches sur les activités en matière de film et en mettre les résultats à la disposition des personnes s'adonnant à la production de films;
- émettre des avis au gouverneur en conseil à l'égard d'activités en matière de film; et
- remplir, dans les activités en matière de film, les autres fonctions que le gouverneur en conseil peut lui ordonner d'entreprendre.

Une autorisation permanente du Parlement, par voie d'un fonds renouvelable, permet à l'Office d'effectuer des paiements à même le Trésor du Canada au titre de fonds de roulement et de financement temporaire des coûts d'exploitation et d'acquisition d'immobilisations et permet l'enregistrement de la variation de la valeur nette comptable des immobilisations. Cette autorisation prévoit que le montant cumulatif du fonds de roulement admissible et de la valeur nette comptable des immobilisations ne doit jamais excéder 25 millions de dollars. Un crédit parlementaire est voté annuellement pour renflouer le fonds renouvelable du coût net des acquisitions d'immobilisations et des coûts admissibles d'exploitation. Ce crédit est comptabilisé dans l'exercice auquel il s'applique et tout solde non utilisé se périme.

2. Conventions comptables importantes

Production de films et autres formes de présentations visuelles

Tous les coûts de production sont imputés aux dépenses de l'exercice au cours duquel ils sont engagés et sont présentés aux résultats comme suit :

Programme de l'Office

Tous les coûts engagés pour des productions non commanditées, la part de l'Office dans les coproductions, de même que l'excédent du coût des productions partiellement commanditées sur les montants commandités.

Production commanditée

Tous les coûts engagés pour des productions entièrement commanditées, de même que la portion commanditée du coût des productions partiellement commanditées.

Les revenus de production de films et autres formes de présentations visuelles sont comptabilisés au montant équivalent aux coûts de production commanditée dans l'exercice au cours duquel ces coûts sont engagés. Tout profit est reconnu dans l'exercice où le produit est terminé.

Revenus de redevances

Les revenus de redevances sont reconnus lorsque toutes les obligations de l'Office sont exécutées et les dépenses reliées comptabilisées et ce, quelles que soient les dates d'utilisation de l'acquéreur.

Stocks

Les fournitures et approvisionnements sont évalués au coût standard.

Les copies de films et autres formes de présentations visuelles destinées à la vente sont évaluées au moindre du coût standard et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des autres copies est imputé aux dépenses de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. L'amortissement est calculé d'après la méthode de l'amortissement linéaire, à des taux établis selon la durée estimative d'utilisation des biens, comme suit :

- Équipement technique	de 4 à 10 ans
- Équipement informatique	de 5 à 10 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Équipement de bureau	5 ans
- Matériel roulant	5 ans

L'Office détient une collection de près de 20 000 oeuvres audiovisuelles produites depuis 1895 jusqu'à aujourd'hui. Cette collection inestimable d'une valeur indéterminée n'est pas destinée à la vente et une valeur symbolique de 1 $ lui a été attribuée dans les états financiers. Elle est inscrite au bilan comme immobilisation afin d'assurer que le lecteur prenne connaissance de son existence.

Les améliorations locatives sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel les coûts sont engagés.

Office national du film—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

L'Office passe des contrats de location-exploitation pour l'acquisition de droits exclusifs d'utilisation d'immobilisations. Il comptabilise les loyers qui en découlent aux résultats de l'exercice au cours duquel ils s'appliquent. L'Office passe aussi des contrats de location-acquisition par lesquels sont transférés pratiquement tous les avantages et risques inhérents à la propriété du bien. Il les comptabilise comme une acquisition d'actif et une prise en charge d'obligations correspondant à la valeur actualisée nette d'acquisition de l'actif (excluant les frais d'intérêts). Les actifs sont amortis selon la même méthode et les mêmes taux que les autres immobilisations et les obligations sont amorties sur la durée des baux.

Prestations de cessation d'emploi

Les employés de l'Office ont droit à des prestations de cessation d'emploi telles que le prévoient leurs conventions collectives et leurs conditions d'emploi. Le coût de ces prestations est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés.

Régime de retraite

Les employés admissibles participent au régime de retraite administré par le gouvernement du Canada. Les employés et l'Office partagent également le coût du régime. Cette contribution représente la responsabilité totale de l'Office en matière de régime de retraite. Les contributions, pour services courants et pour services antérieurs admissibles, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel les paiements sont effectués. Le mode de paiement des contributions pour services antérieurs est déterminé en fonction des conditions de rachat en vigueur, généralement sur le nombre d'années de service qu'il reste aux employés avant leur retraite.

D'après les lois actuelles, l'Office n'est pas tenu de verser une contribution au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

3. Stocks

	1998	1997
	$	$
Fournitures et approvisionnements	386 262	566 643
Copies de films et autres formes de présentations visuelles	140 809	115 810
	527 071	682 453

4. Immobilisations

Coût	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	$	$	$	$
Équipement technique	31 704 082	808 041	5 913 686	26 598 437
Équipement informatique	12 882 060	1 012 375	966 996	12 927 439
Mobilier de bureau	1 856 542	21 797	193 814	1 684 525
Équipement de bureau	1 179 434	50 215	340 525	889 124
Matériel roulant	72 956		3 553	69 403
Collection	1			1
	47 695 075	1 892 428	7 418 574	42 168 929

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	$	$	$	$
Équipement technique	24 359 356	2 851 963	5 322 284	21 889 035
Équipement informatique	7 297 726	1 307 689	860 003	7 745 412
Mobilier de bureau	1 142 376	153 599	193 814	1 102 161
Équipement de bureau	866 896	186 971	324 989	728 878
Matériel roulant	70 896	1 234	3 553	68 577
Collection				
	33 737 250	4 501 456	6 704 643	31 534 063

Les biens susmentionnés comprennent des équipements acquis en vertu de contrats de location-acquisition d'une valeur brute de 618 602 $ (1997—696 474 $) moins l'amortissement cumulé de 92 343 $ (1997—381 999 $).

5. Prestations de cessation d'emploi

En 1995-1996, l'Office a approuvé un plan de réaménagement de son effectif afin de faire face aux compressions budgétaires imposées par le gouvernement fédéral. Des programmes d'incitation à la retraite anticipée et de mise-à-pied ont été mis de l'avant sur le même modèle que ceux offerts par les ministères fédéraux les plus touchés par les compressions de personnel. Ces programmes impliquent des avantages additionnels octroyés aux employés en sus des avantages réguliers. Les dépenses de 1998 incluent 303 959 $ de dépenses additionnelles (1997—2 715 615 $), en vertu de ces programmes.

Office national du film—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

L'obligation à court terme inscrite au bilan inclut :

	1998	1997
	$	$
Financée dans l'année courante	2 205 906	360 871
Financées dans l'année suivante :		
Obligation pour avantages additionnels		3 350 000
Provision pour avantanges réguliers	150 000	1 740 000
	2 355 906	5 450 871

6. Obligation découlant de contrats de location-acquisition

L'Office a signé des ententes pour la location d'équipement technique, informatique et de bureau en vertu de contrats de location-acquisition. Les actifs furent capitalisés pour un montant de 618 602 $ tenant compte de taux d'intérêts variant de 10 à 19 pour cent. Les obligations correspondantes sont diminuées sur la durée des baux de 3 ans et sont séparées au bilan entre les portions à court et à long terme. Les paiements minimums exigibles en vertu des baux pour l'exercice terminé le 31 mars 1998 ont totalisé 129 367 $ ce qui inclut un montant d'intérêts de 29 645 $ imputé aux résultats.

L'obligation découlant de contrats de location-acquisition comprend les éléments suivants :

	$
Paiements futurs exigibles en vertu des baux	
1999	186 546
2000	178 672
2001	108 024
	473 242
Moins : intérêts	48 713
	424 529
Portion à court terme	156 143
Portion à long terme	268 386

7. Imputation nette cumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable

	1998	1997
	$	$
Valeur nette comptable des immobilisations	10 634 866	13 957 825
Éléments provisionnés du fonds de roulement	(4 549 267)	(4 347 115)
Obligation découlant de contrats de location-acquisition	(424 529)	(183 423)
	5 661 070	9 427 287

8. Déficit cumulé

Le déficit cumulé est constitué des items suivants qui seront financés par le crédit parlementaire de l'exercice au cours duquel ils seront déboursés :

	1998	1997
	$	$
Vacances courues	27 546	75 623
Prestations de cessation d'emploi		
Obligation pour avantages additionnels		3 350 000
Provision pour avantages réguliers		
À court terme	150 000	1 740 000
À long terme	3 692 350	3 882 914
	3 869 896	9 048 537

9. Dépenses

	1998	1997
	$	$
Salaires et avantages sociaux	30 173 431	34 297 496
Services professionnels et spéciaux	8 802 448	8 105 568
Location	7 060 031	9 904 545
Amortissement	4 501 456	5 993 297
Transport et communications	4 023 955	4 266 548
Matériel et fournitures	3 477 978	3 484 613
Participation en espèces dans les coproductions	3 090 403	3 533 953
Sous-traitance pour production de films et développement en laboratoire	2 658 012	3 611 499
Réparations et entretien	1 423 176	915 010
Information	957 117	879 719
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	98 196	106 713
Divers	959 346	1 229 599
	67 225 549	76 328 560
Prestations de cessation d'emploi (note 5)	303 959	2 715 615
	67 529 508	79 044 175

10. Juste valeur des instruments financiers

Les débiteurs et les créditeurs sont encourus dans le cours normal des affaires. La valeur aux livres de chacun de ces postes se rapproche de leur juste valeur étant donné leur échéance respective à court terme. Il n'y a pas de concentration des débiteurs et, par conséquent, il n'y a pas de risque de crédit important.

11. Opérations entre apparentés

L'Office est apparenté en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement fédéral. L'Office s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Au cours de l'exercice, l'Office a loué des locaux du ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour un montant de 6 050 000 $ (1997—7 900 000 $).

Office national du film—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

12. Engagements

L'Office a des baux à long terme pour la location de locaux et d'équipement. Le plus important de ces baux a été conclu avec TPSGC et est en vigueur jusqu'en 2013. Les montants futurs minimums à verser en loyers pour les cinq prochaines années sont les suivants :

	Locaux	Équipement	Total
	$	$	$
1999	6 213 000	361 000	6 574 000
2000	6 122 000	67 000	6 189 000
2001	5 929 000	51 000	5 980 000
2002	5 333 000	43 000	5 376 000
2003	4 509 000	9 000	4 518 000
	28 106 000	531 000	28 637 000

Du montant de 28 106 000 $ pour la location de locaux, des ententes ont été signées pour 396 000 $ avec des tiers et 27 710 000 $ avec TPSGC.

13. Éventualités

Dans le cours normal des affaires, l'Office est défendeur dans des réclamations ou poursuites en justice. La Direction estime que ces actions n'auront pas pour résultat d'engager de façon importante la responsabilité financière de l'Office.

14. Incertitude découlant du problème du passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autres chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineurs à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de l'entité d'exercer normalement ses activités. Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur l'entité, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

15. Renseignements comparatifs

Certains renseignements comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation adoptée en 1998.

Commission de la fonction publique— Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel, que nous avons dressés conformément à la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables ainsi qu'aux exigences et aux normes établies par le receveur général du Canada concernant la production des rapports. Les gestionnaires du Fonds sont les premiers responsables de l'exactitude et de l'objectivité des données figurant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables établies et appliquées de la même façon que pour l'exercice précédent. Quelques-unes de ces politiques sont expliquées plus loin dans les notes faisant partie de ces états financiers. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant lieu de leur importance. En vue de la production des rapports, le Fonds contient un ensemble de comptes qui constituent un dossier centralisé de toutes ses transactions financières. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers contenus dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes avec l'information présentée dans ces états financiers.

La direction des finances et de l'administration et les agents de gestion financière du Fonds qui, sur le plan fonctionnel, relèvent de l'agent financier principal à plein temps, développent et propagent des politiques de comptabilité et de gestion financière et émettent les directives particulières favorisant l'application des normes de comptabilité et de gestion financière et de contrôle interne. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont maintenus à un coût raisonnable. Les opérations sont exécutées selon les règles établies et conformément aux autorisations émanant du Parlement. Elles sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. Les activités des systèmes de gestion et de contrôle interne sont complétées par celles de la vérification interne et de la vérification permanente exercée par les agents de gestion financière du Fonds, les agents financiers et la direction des finances et de l'administration. En outre, pour assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ces états financiers, le Fonds sélectionne soigneusement des employés qualifiés, voit à leur formation et à leur perfectionnement, prend les mesures organisationnelles nécessaires à la répartition équitable des responsabilités et applique des programmes de communication de sorte que ses règlements, ses politiques, ses normes et ses directives en matière de gestion soient bien compris dans toute l'organisation.

La gestion a présenté les états financiers aux vérificateurs externes qui les ont vérifiés et ont fourni une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Approuvé par :

Directrice générale des finances et de l'administration
(Agent financier principal à plein temps)

LYSE RICARD

Directrice exécutive de la gestion ministérielle et secrétaire générale
(Agent financier principal)

AMELITA A. ARMIT

le 3 septembre 1998

ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) FOURNIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998

(en milliers de dollars)

	1998		(Redressé note 3) 1997	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réel
Gain net (perte) pour l'exercice (note 3)		2 146	(173)	(732)[1]
Plus éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	405	495	573	580
Fonds provenant de l'exploitation	405	2 641	400	(152)
Acquisitions nettes d'immobilisations	(500)	(52)	(321)	(51)
Variation du fonds de roulement	95	779	(268)	2 015
Autres éléments		(3 381)		(4 299)
Autorisation (employée) fournie		(13)	(189)	(2 487)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

[1] L'ajustement rétroactif du transfer du CT crédit 5 de 1 058 $ est inclusdans ce montant.

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998

(en milliers de dollars)

	1998	(Redressé note 3) 1997
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 816)	519
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	1 905	2 332
Moins :		
Montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	1 301	2 140
Transfert provenant du CT crédit 5	120	1 058
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(2 332)	(347)
Limite de l'autorisation	4 500	4 500
Autorisation non employée reportée	6 832	4 847

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Commission de la fonction publique— Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE,
FINANCE ET ADMINISTRATION
GESTION MINISTÉRIELLE
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel au 31 mars 1998, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé, et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel au 31 mars 1998, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Comptables agréés
Ernst & Young

Ottawa, Canada
le 17 juillet 1998

BILAN AU 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	(Redressé note 3) 1997
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada (notes 3 et 4)	1 517	3 298
Tiers	264	142
Charges payées d'avance	79	108
	1 860	3 548
Immobilisations (note 5)		
Au coût	2 192	3 539
Moins : amortissement cumulé	1 464	2 571
	728	968
	2 588	4 516

	1998	(Redressé note 3) 1997
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	1 452	1 838
Tiers		
Créditeurs	440	465
Vacances courues	135	195
Tranche à court terme de la provision pour indemnités de cessation d'emploi (note 7)	28	312
Tranche à court terme de l'allocation pour compensation (note 6)		154
	2 055	2 964
À long terme		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi (note 7)	743	573
	2 798	3 537
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 816)	519
Surplus accumulé (note 3)	2 340	194
Immobilisations fournies (note 5)	266	266
	(210)	979
	2 588	4 516

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Commission de la fonction publique— Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	(Redressé note 3) 1997
Revenus		
Frais de cours et services	5 227	6 690
Subventions (note 4)	1 776	2 998
	7 003	9 688
Frais d'exploitation		
Traitements et avantages sociaux	2 691	5 108
Services professionnels et spéciaux	1 942	1 813
Location	603	824
Voyages et communications	286	366
Services financiers et administratifs	219	317
Fournitures et approvisionnements	214	341
Provision pour indemnités de cessation d'emploi (note 7)	202	55
Amortissement	159	212
Perte sur aliénation d'immobilisations	134	159
Information	127	129
Autres	91	67
	6 668	9 391
Gain d'exploitation avant autres revenus et autres dépenses	335	297
Autres revenus		
Prime de départ anticipé (note 8)	1 878	
Autres dépenses		
Provision pour compensation (note 6)		154
Indemnités de cessation d'emploi (note 7)	67	1 933
Surplus (perte) net de fonctionnement avant ajustement rétroactif	2 146	(1 790)
Ajustement rétroactif relié au transfert de crédit 5 (note 3)		1 058
Surplus (perte) net pour l'exercice	2 146	(732)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	(Redressé note 3) 1997
Solde au début de l'exercice	194	926
Surplus (perte) net pour l'exercice (note 3)	2 146	(732)
Surplus accumulé à la fin de l'exercice	2 340	194

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	(Redressé note 3) 1997
Activités de fonctionnement :		
Surplus (perte) net pour l'exercice	2 146	(732)
Plus :		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	202	55
Amortissement	159	212
Provision pour compensation		154
Perte sur aliénation d'immobilisations	134	159
	2 641	(152)
Variations du fonds de roulement	779	2 015
Variation pour provision pour compensation		(154)
Variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	(33)	(1 297)
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	3 387	412
Activités d'investissement :		
Immobilisations		
Acquisitions	(52)	(51)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(52)	(51)
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	3 335	361
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(519)	(880)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	2 816	(519)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Commission de la fonction publique— Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

   Le Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel a été établi en vertu du crédit L120 de la *Loi n^{o} 3 de 1971 portant affectation de crédits* en vue d'assurer la formation et le perfectionnement des fonctionnaires fédéraux.

   La *Loi sur la régularisation des comptes*, S.C., 1980, c.17, accorde au Fonds renouvelable une autorisation permanente continue d'effectuer des versements à même le Trésor pour fins de fonds de roulement et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation dont le total ne doit jamais excéder 4 500 000 $. La *Loi sur la régularisation des comptes* a été abrogée et remplacée par l'article 7 de la *Loi sur les fonds renouvelables.*

2. Principales conventions comptables

   Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus en autant qu'ils sont conformes au Manuel d'instruction des comptes publics du receveur général du Canada. Les principales conventions comptables comprennent :

   a) Régime de retraite

      Les employés du ministère dont les salaires et les autres avantages sont payés par le Fonds renouvelable sont soumis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime est comprise dans le montant imputé au Fonds renouvelable à titre d'avantages sociaux. Les charges à payer pour le paiement de la pension sont prises à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

   b) Indemnités de cessation d'emploi

      Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au gouvernement du Canada, tel que prévu dans leurs conventions collectives. Le coût de ces indemnités est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

   c) Immobilisations et amortissement

      Les immobilisations sont amorties selon la méthode du solde décroissant sur leur durée de vie utile depuis l'exercice d'acquisition, comme suit :

Mobilier de bureau et de salle de classe	10 pour cent
Matériel de bureau et de salle de classe	15 pour cent
Matériel électronique des données (TED)	25 pour cent

   d) Charges payées d'avance

      L'imputation de ces frais aux opérations du Fonds renouvelable correspond aux services fournis. Les charges payées d'avance au 31 mars 1998 incluent les inventaires de matériels de cours et de fournitures.

   e) Allocation pour compensation

      Le gouvernement a pris des mesures spécifiques afin de réduire l'emploi dans la fonction publique pour l'exercice 1997-1998. Ces mesures incluent des programmes d'encouragement à la retraite et des primes de départ anticipé. Les coûts estimés pour ces encouragements sont basés sur ce que chaque employé a droit en date de la comptabilisation pour les employés touchés. Le programme s'est terminé le 31 mars 1998.

3. Redressement sur exercice antérieur

   Correction des états financiers de 1996-1997

   Les états financiers de 1996-1997 n'incluaient pas le transfert de crédit provenant du crédit 5 du Conseil du Trésor au montant de 1 058 000 $. Ce montant couvrait une portion des coûts des indemnités de cessation d'emploi, résultant en une sous-évaluation de 1 058 000 $ des comptes à recevoir du Gouvernement du Canada et en une sur-évaluation du même montant des dépenses de Traitements et avantages sociaux, et par le fait même, sur-évaluant la perte nette pour l'année fiscale 1996-1997.

   Les états financiers de 1996-1997 ont été redressés afin d'inclure le transfert de crédit provenant du crédit 5 du Conseil du Trésor au montant de 1 058 000 $. L'effet de ces corrections est une augmentation des comptes à recevoir du Gouvernement du Canada et du surplus accumulé au montant de 1 058 000 $ et en une diminution de la perte nette du même montant.

Commission de la fonction publique—Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

4. Opérations subventionnées

En 1997-1998, des montants à même les crédits de 1 775 837 $ (2 998 000 $ en 1996-1997) ont été enregistrés dans le Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel pour financer les activités requises afin d'assumer le rôle et les responsabilités attribués à la Commission qui ne peuvent être financés par les frais des usagers.

5. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Disposition	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Mobilier	1 003		94	909
Matériel	475	3	24	454
Matériel TED	2 061	49	1 281	829
	3 539	52	1 399	2 192

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Mobilier	565	62	74	553
Matériel	350	15	(3)	368
Matériel TED	1 656	83	1 196	543
	2 571	160	1 267	1 464

Suite à la relocalisation des opérations du Fonds renouvelable au centre Asticou en 1993, TPSGC a donné des biens mobiliers au Fonds renouvelable. Un montant de 265 608 $ représentant la valeur de ce transfert au Fonds renouvelable est présenté au bilan sous la rubrique des immobilisations fournies.

6. Provision pour compensation

La provision pour compensation est le résultat de la politique du gouvernement qui demande de comptabiliser une estimation des coûts de cessation d'emploi concernant les programmes d'encouragement à la retraite anticipée et de primes de départ anticipé. Le programme s'est terminé le 31 mars 1998. Il n'y a donc aucune provision présentée pour l'année 1998-1999. Les provisions pour les indemnités de départ et les congés annuels inutilisés sont enregistrés séparément.

7. Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi ont diminué considérablement lors de l'exercice en cours puisqu'un grand nombre d'employés ont quitté le Fonds renouvelable. Pendant l'exercice, un montant total de 384 029 $ a été payé comme suit :

	(en milliers de dollars)
Primes de départ anticipé	164
Programme d'encouragement à la retraite anticipée	58
Autres avantages sociaux	162
Total	384
Ce montant est présenté dans les états financiers comme suit :	
Dépenses de provision pour indemnités de cessation d'emploi	202
Dépenses d'indemnités de cessation d'emploi	67
Variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi :	
Tranche à court terme (311 928 $ - 28 003 $)	284
Long terme (573 458 $ - 742 893 $)	(169)
Total	384

8. Autres revenus

Au cours de l'année fiscale 1997-1998, le Conseil du Trésor a approuvé la radiation des dépenses encourues par le Fonds renouvelable en ce qui concerne les primes de départ anticipé. Les montants sont 1 715 000 $ pour 1996-1997 et 163 000 $ pour 1997-1998.

9. L'incertitude causée par le problème à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'an 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineurs à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité du Fonds renouvelable d'exercer normalement ses activités. Il n'est pas possible d'être certains que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur le Fonds renouvelable, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

10. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Fonds renouvelable des périmètres urbains de Parcs Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des périmètres urbains de Parcs Canada, tel que l'exige et selon la politique du Conseil du Trésor sur les fonds renouvelables et conformément aux exigences en matière de rapport et aux normes de présentation du receveur général du Canada. Ces états financiers réflètent la deuxième année d'opération du Fonds renouvelable des périmètres urbains de Parcs Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds, conformément aux principales conventions comptables énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers revient à la gestion du Fonds. Pour garantir le maximum d'objectivité et l'absence de partialité, les données financières qui figurent dans ces états financiers ont été vérifiées par la Direction générale de la gestion financière des Services ministériels. Les renseignements que renferment ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugement de la gestion en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter des responsabilités en matière de comptabilité et de rapport, la gestion du Fonds tient un ensemble de comptes formant un registre centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les Comptes publics du Canada sont conformes aux renseignements qui figurent dans ces états financiers.

Le ministère du Patrimoine canadien élabore et propage des conventions comptables ainsi que des politiques de gestion financière et émet des directives particulières conformes aux normes de comptabilité et de gestion financière. La gestion du Fonds utilise des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Les opérations financières sont exécutées conformément aux règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires, et correctement enregistrées pour respecter l'obligation de rendre compte des fonds gouvernementaux et sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont appuyés par la tenue de programmes de vérification interne. La gestion du Fonds recherche également l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers, par le choix, la formation et le perfectionnement judicieux d'un personnel compétent, par des dispositions organisationnelles qui permettent un juste partage des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que les règlements, conventions, normes et autorisations en matière de gestion soient compris dans l'ensemble de l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint
Services ministériels
PETER HOMULOS

Directrice générale par intérim
Gestion financière
FRANCES J. CAMERON

le 15 juillet 1998

ÉTAT DE L'AUTORISATION EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998		1997	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Perte nette pour l'exercice	1 548	(735)	2 379	(154)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	2 607	2 428	2 471	2 482
Fonds provenant de l'exploitation	4 155	1 693	4 850	2 328
Acquisitions nettes d'immobilisations	(6 652)	(2 015)	(5 903)	(2 729)
Variation du fonds de roulement		67		(209)
Autres éléments		(67)		209
Autorisation employée	(2 497)	(322)	(1 053)	(401)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	865	610
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	142	209
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	723	401
Limite de l'autorisation	10 000	10 000
Autorisation non employée reportée	9 277	9 599

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des périmètres urbains de Parcs Canada—*Suite*

BILAN AU 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada		4
Tiers	142	355
	142	359
Immobilisations (note 3)		
Au coût	55 552	53 537
Moins : amortissement cumulé	4 800	2 425
	50 752	51 112
	50 894	51 471

	1998	1997
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et passif couru		
Tiers		150
À long terme		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	110	57
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport (note 4)	50 808	50 808
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	865	610
Déficit accumulé	(889)	(154)
	50 784	51 264
	50 894	51 471

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Revenus		
Services des eaux, d'égoûts et cueillette des ordures	1 969	1 558
Travaux de rue	103	103
Cabines portatives	379	375
Licences d'affaires générales	300	172
Frais de service des installations de parcs	354	454
Equivalent de subvention municipale	430	1 632
Subventions de transition de parcs	2 595	2 846
Revenus divers	195	47
	6 325	7 187
Dépenses		
Traitements et indemnités aux employés	2 773	2 976
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	53	57
Voyages et communications	88	29
Information	8	5
Services professionnels et spéciaux	905	466
Frais de location	30	2
Réparation et entretien	63	39
Services publics, fournitures et approvisionnements	747	776
Frais divers	14	566
Amortissement	2 375	2 425
Intérêts	4	
	7 060	7 341
Perte nette	(735)	(154)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde au début de l'exercice	(154)	
Perte nette pour l'exercice	(735)	(154)
Solde à la fin de l'exercice	(889)	(154)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des périmètres urbains de Parcs Canada—*Suite*

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Activités de fonctionnement :		
Perte nette avant postes extraordinaires	(735)	(154)
Plus :		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	53	57
Amortissement	2 375	2 425
	1 693	2 328
Variation de l'actif et du passif à court terme	67	(209)
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	1 760	2 119
Activités d'investissement :		
Immobilisations :		
Achetées	(2 015)	(2 729)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(2 015)	(2 729)
Ressources financières nettes employées et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(255)	(610)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(610)	
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	(865)	(610)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et objectif

Le Fonds renouvelable des périmètres urbains de Parcs Canada a été constitué le 1er avril 1996 en vertu de l'alinéa 29.1(2)b) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour permettre au ministre du Patrimoine canadien de puiser des fonds sur le Trésor conformément aux conditions approuvées par le Conseil du Trésor, aux fins de l'exploitation des périmètres urbains de Parcs Canada, notamment : le ministre a l'autorisation d'utiliser, pour les fins du Fonds, toutes les recettes perçues à ces mêmes fins et le montant global des dépenses engagées pour les fins du Fonds ne doit en aucun moment dépasser de plus de 10 000 000 $ les recettes perçues au titre du Fonds.

2. Principales conventions comptables

Immobilisations

À partir du mois suivant leur acquisition, les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, sur leur durée de vie utile prévue, de la façon suivante :

Système d'aqueduc	20 à 50 ans
Systèmes de fossés, d'égout et d'égout pluviaux	10 à 50 ans
Équipement pour la cueillette des ordures	6 à 50 ans
Autres équipements municipaux	10 à 60 ans

Régime de retraite

Les employés du Fonds renouvelable des périmètres urbains de Parcs Canada sont assujettis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada aux coûts du régime est comprise dans le montant imputé au Fonds à titre de prestations aux employées. Le paiement de la pension s'effectue à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au gouvernement du Canada, tel qu'il est prévu dans les conventions collectives. Le coût de ces indemnités est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit. Aucune charge à payer n'est prévue à l'égard des indemnités de départ pour les années de service accumulées avant le 1er avril 1996. Les indemnités accumulées avant cette date, évaluées à 708 000 $ au 31 mars 1996, sont la responsabilité du Conseil du Trésor et n'ont, par conséquent, pas été inscrites.

Fonds renouvelable des périmètres urbains de Parcs Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au 1er avril 1997	Acquisitions	Dispositions	Solde au 31 mars 1998
	(en milliers de dollars)			
Système d'aqueduc	3 242	504		3 746
Systèmes de fossés, d'égouts et d'égouts pluviaux	16 557	1 007		17 564
Equipement pour la cueillette des ordures	546			546
Autres équipements municipaux	33 192	504		33 696
	53 537	2 015		55 552

Amortissement cumulé	Solde au 1er avril 1997	Amortissement	Diminution	Solde au 31 mars 1998
	(en milliers de dollars)			
Système d'aqueduc	239	245		484
Systèmes de fossés, d'égouts et d'égouts pluviaux	667	609		1 276
Equipement pour la cueillette des ordures	71	71		142
Autres équipements municipaux	1 448	1 450		2 898
	2 425	2 375		4 800

Note : L'amortissement a été calculé à partir du coût des immobilisations le mois suivant leur acquisition.

4. Valeur comptable du capital d'apport

La valeur comptable du capital d'apport des immobilisations du Fonds renouvelable des périmètres urbains de Parcs Canada a été évaluée pour des immobilisations n'ayant pas terminé leur premier cycle de vie ainsi que pour des immobilisations ayant surpassé leur premier cycle de vie. Certains facteurs ont été pris en considération lors de l'évaluation des immobilisations tels le coût de remplacement, le facteur déflation, la date de réalisation, la durée de vie utile prévue, la durée de vie restante et la condition générale du bien.

La valeur comptable total de 51 millions de dollars du capital d'apport est composée d'environ 36 millions de dollars en immobilisations n'ayant pas terminé leur premier cycle de vie et de 15 millions de dollars en immobilisations ayant surpassé leur premier cycle de vie.

Fonds renouvelable de la production de défense

RAPPORT DE GESTION

Les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de la production de défense ont été préparés par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, selon les politiques du Conseil du Trésor, la *Loi sur la production de défense* et les normes et exigences de rapports du receveur général du Canada.

Les états financiers ont été préparés sur une base comparable à celle de l'exercice précédent et sont conformes aux renseignements apparaissant ailleurs dans les *Comptes publics du Canada*, ainsi que dans les rapports ministériels. Les principales conventions comptables suivies dans la préparation des états financiers sont énoncées dans les notes afférentes.

Le Service opérationnel au gouvernement assume la responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité de ces états. Cette tâche échoit en particulier au secteur des Finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes en comptabilité et en gestion financière. En outre, le Ministère exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens seront protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont appuyés par des programmes de vérification interne.

Il n'y a eu aucune opération pour le Fonds renouvelable de la production de défense pour l'exercice financier 1997-1998.

Approuvé par :

Directeur général, Finances
R. SPRAGUE

Sous-ministre adjoint
Service opérationnel au gouvernement
J. C. STOBBE

le 10 septembre 1998

FONDS RENOUVELABLE DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS 1998

(en milliers de dollars)

	1998	1997
Limite conjointe d'autorisation	100 000 [1]	100 000 [1]
Autorisation nette disponible pour l'autorisation du Fonds	100 000	100 000
Autorisation non employée reportée	100 000	100 000

[1] La limite conjointe d'autorisation continue pour le Fonds renouvelable de la production de défense et le Compte de prêts pour la production de défense est de 100 000 000 $ tel qu'indiquée à la note 1.

COMPTE DE PRÊTS DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS 1998

(en milliers de dollars)

	1998	1997
Limite conjointe d'autorisation	100 000 [1]	100 000 [1]
Moins : autorisation imputée au Fonds renouvelable de la production de défense	100 000	100 000
Autorisation non employée reportée		

[1] La limite conjointe d'autorisation continue pour le Fonds renouvelable de la production de défense et le Compte de prêts pour la production de défense est de 100 000 000 $ tel qu'indiquée à la note 1.

Fonds renouvelable de la production de défense—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable de la production de défense a été autorisé en vertu de l'article 15 de la *Loi sur la production de défense*. Il a été établi en 1951 dans le but :

a) de financer le stockage de fournitures de défense ou de matériel stratégique;

b) d'octroyer des prêts ou avances afin de faciliter les achats concernant la défense, tel que des prêts de fonds de roulement qui serviront à faire des paiements anticipés sur contrat; toutefois les prêts ou paiements anticipés ne peuvent être utilisés à titre de dépense en capital; et

c) de permettre des paiements initiaux au titre de fournitures de défense qui peuvent être rapidement facturés à un ministère, un organisme gouvernemental ou un gouvernement associé avant la livraison effective des biens.

La Loi sur la régularisation des comptes (S.C. 1980, c.17) a eu pour effet de créer un Compte de prêts pour la production de défense séparé pour les prêts ou les avances autorisés en vertu de la Loi sur la production de défense, article b) ci-dessus.

Le Fonds et le Compte de prêts de la production de défense ont une autorisation permanente et continuent aux termes de la *Loi sur la régularisation des comptes*, d'effectuer des paiements sur le Trésor. En tout temps, le total de l'ensemble des montants reçus dans ces deux comptes, ne doit jamais excéder 100 millions de dollars.

2. Principales conventions comptables

a) Les paiements aux fournisseurs au titre de fournitures de défense sont facturés au coût aux ministères et sociétés d'État.

b) Paiements proportionnels aux fournisseurs

Les paiements proportionnels aux fournisseurs et la dette encourue à leur égard à titre de fournitures de défense commandées par des ministères ou organismes gouvernementaux ou à titre des réserves de marchandises en cours et entreposées chez le fournisseur, sont inscrits à titre de paiements échelonnés aux fournisseurs. En vertu des clauses des contrats, les fournisseurs sont débiteurs du Fonds tant que les fournitures n'ont pas été livrées.

c) Facturation proportionnelle aux clients

La facturation aux clients pour des fournitures de défense commandées qui ne leur ont pas été livrées est inscrite dans les comptes sous forme de factures proportionnelles aux clients.

Note : Pour les exercices se terminant le 31 mars 1997 et 1998, il n'y a eu aucune opération liée aux notes a), b) et c) ci-haut.

Fonds renouvelable des Services immobiliers

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des Services immobiliers, tel qu'exigé par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2 des états financiers, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers, revient à la gestion du Fonds. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

Le secteur des Finances, sous le Service opérationnel au gouvernement, développe et diffuse les conventions comptables et de gestion financière et émet des directives particulières selon les normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne tout en tenant compte des coûts, des bénéfices et des risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont correctement approuvées par le Parlement, sont exécutées, selon des règlements prescrits, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif sous l'autorité du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont appuyés par le biais de programmes de vérification interne. La gestion recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par le choix, la formation et le développement judicieux d'un personnel qualifié, par des dispositions organisationnelles permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations directoriales soient compris dans toute l'organisation.

La gestion a présenté les états financiers aux vérificateurs externes qui les ont vérifiés et ont fourni une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Les systèmes comptables et les états financiers du Fonds se sont développés au cours des années afin de répondre aux changements.

Approuvé par :

Directeur général, Finances
(Agent financier principal à temps plein)
R. SPRAGUE

Sous-ministre adjoint
Service opérationnel au gouvernement
(Agent financier principal)
J. C. STOBBE

le 10 septembre 1998

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998		1997	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Profit (perte) net : (note 1)				
Opérations	2 589	(37 251)	(2 589)	(20 255)
Initiatives spéciales				
Activités à l'appui des objectifs généraux du gouvernement	(2 589)	(2 589)	(2 589)	(2 589)
		(39 840)	(5 178)	(22 844)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds		20 689		28 562
Fonds utilisés pour l'exploitation		(19 151)	(5 178)	5 718
Recouvrement du Crédit 5—FRSI—Activités à l'appui des objectifs généraux du gouvernement (note 1)	2 589	2 589	2 589	2 589
Acquisitions nettes d'immobilisations		(4 874)		(3 986)
Variation du fonds de roulement		(115 444)		33 112
Autres éléments	(8 900)	99 584		(57 903)
Autorisation employée	(6 311)	(37 296)	(2 589)	(20 470)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	83 410	(62 088)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	252 543	227 461
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	223 135	89 851
Autorisation nette employée, fin de l'exercice	112 818	75 522
Limite de l'autorisation	450 000	450 000
Autorisation non employée reportée	337 182	374 478

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable des Services immobiliers au 31 mars 1998, ainsi que les états de l'exploitation, du déficit accumulé, et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des Services immobiliers. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des Services immobiliers au 31 mars 1998, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Comptables agréés
Ernst & Young

Ottawa, Canada
le 17 août 1998

BILAN AU 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	223 513	85 616
Tiers	16 339	26 848
	239 852	112 464
Stocks de biens renouvelables	1 105	1 287
Travaux en cours	31	536
	240 988	114 287
Immobilisations (note 4)		
Au coût	67 742	68 127
Moins : amortissement cumulé	52 013	50 276
	15 729	17 851
	256 717	132 138

	1998	1997
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et passifs courus		
Gouvernement du Canada	32 296	17 009
Tiers		
Créditeurs	225 335	211 722
Avantages sociaux à payer	13 409	14 599
Fonds de responsabilité SA&G	155	1 834
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 5)	16 407	31 181
	287 602	276 345
À long terme		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	32 004	26 589
Provision pour rémunération		340
	32 004	26 929
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	83 410	(62 088)
Déficit accumulé	(146 299)	(109 048)
	(62 889)	(171 136)
	256 717	132 138

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Revenus		
Revenus de projets	199 265	221 745
Recouvrements de salaires au coût direct	71 579	76 006
Honoraires de gestion d'actifs	46 827	49 447
Autres revenus	6 073	4 006
	323 744	351 204
Dépenses		
Personnel (note 7)	221 378	226 173
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	14 565	(1 890)
Transports et communications	6 964	6 004
Information	361	293
Services professionnels et spéciaux	17 328	15 029
Frais d'occupation	10 367	10 097
Location	933	894
Achat de services de réparation et d'entretien	872	789
Utilités publiques, fournitures et approvisionnements	4 477	3 463
Amortissement	6 124	6 663
Mauvaise créances	(190)	291
Autres dépenses	3 332	2 706
	286 511	270 512
Plus : charges du Programme des approvisionnements et des services pour les services ministériels et administratifs	74 379	77 285
	360 890	347 797
Profit (perte) de fonctionnement avant autres dépenses	(37 146)	3 407
Autres dépenses		
Dépenses diverses (note 8)	2 694	2 771
Provision pour rémunération (note 6)		23 480
	2 694	26 251
Perte nette	(39 840)	(22 844)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde au début de l'exercice	(109 048)	(88 793)
Perte nette	(39 840)	(22 844)
	(148 888)	(111 637)
Recouvrement de la perte nette du : (note 1)		
Crédit 5—FRSI—Activités à l'appui des objectifs généraux du gouvernement	2 589	2 589
Solde à la fin de l'exercice	(146 299)	(109 048)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Activités de fonctionnement :		
Perte nette	(39 840)	(22 844)
Plus :		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	14 565	(1 890)
Provision pour rémunération		23 480
Amortissement—Portion non-récupérable	6 124	6 663
Amortissement—Récupérable des AMG		309
	(19 151)	5 718
Variation du fonds de roulement	(115 444)	33 112
Variation des autres éléments d'actif et de passif :		
Paiements et variation de la provision pour rémunération	(340)	(37 976)
Paiements et variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	(9 150)	(5 522)
Ressources financières nettes employées par les activités de fonctionnement	(144 085)	(4 668)
Activités d'investissement :		
Immobilisations : (note 4)		
Acquisitions	(4 874)	(3 986)
Aliénations/ajustements	872	4 201
Ressources financières nettes (employées) fournies par les activités d'investissement	(4 002)	215
Activités de financement :		
Recouvrement des Activités à l'appui des objectifs généraux du gouvernement—FRSI—Crédit 5 (note 1)	2 589	2 589
Ressources financières nettes fournies par les activités de financement	2 589	2 589
Ressources financières nettes employées et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(145 498)	(1 864)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	62 088	63 952
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	(83 410)	62 088

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable des Services immobiliers (FRSI), antérieurement le Fonds renouvelable des Travaux publics, a été établi par la *Loi sur la régularisation des comptes*, (Loi C-22 datée du 22 juillet 1980), qui a été annulée et remplacée en 1985 par la section 5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. Cette Loi permet au ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) d'encourir des dépenses pour les démarches entreprises par son ministère pour le compte d'autres ministères et organismes, autres gouvernements ainsi que pour les locataires du secteur privé de propriétés louées ou appartenant à l'État. Depuis le 1er avril 1996, le Fonds renouvelable des Services d'architecture, de génie et de l'immobilier opère sous le nom Fonds renouvelable des Services immobiliers. Le Fonds comprend les activités de génie et d'architecture, de gestion immobilière, de logement et de dessaisissement, et de services de soutien.

Le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor pour financer un fonds de roulement suffisant et pour couvrir ses dépenses de fonctionnement et en capital. Le total de ce financement ne peut excéder, en aucun temps, la somme de 450 000 000 $.

Conformément à l'ancien article 33 de la *Loi sur la régularisation des comptes* et par l'entremise du Budget des dépenses supplémentaire (B) 1983-1984, l'autorisation du Fonds a été modifiée pour inclure des frais pour le compte d'autres programmes ministériels de Travaux publics et pour élargir l'autorisation financière de 55 000 000 $ à 150 000 000 $. Le Budget des dépenses supplémentaire (C) 1984-1985 a augmenté l'autorisation de 150 000 000 $ à 300 000 000 $. Par l'entremise du Budget des dépenses supplémentaire (E) de 1987-1988, l'autorisation a été augmentée de nouveau, cette fois de 300 000 000 $ à 450 000 000 $.

Du 1er avril 1985 au 31 mars 1988, le Programme des services a été financé par un fonds renouvelable selon le principe du recouvrement des coûts directs, auquel s'est ajouté un crédit de paiement pour couvrir les dépenses de fonctionnement non récupérables auprès des clients, de même qu'un crédit pour couvrir les acquisitions d'immobilisations du programme. Depuis le 1er avril 1988, selon les termes et conditions révisés de la délibération du Conseil du Trésor 805839 approuvée et datée le 25 juin 1987, le Fonds renouvelable des Services immobiliers (auparavant Travaux publics) a comme but d'opérer en tant qu'entité financière autonome en imputant des honoraires calculés selon les prix du marché, conformément au barème approuvé par le Conseil du Trésor, pour les services fournis aux clients.

De plus, le Fonds renouvelable a reçu des fonds d'un crédit distinct, afin de couvrir les dépenses de fonctionnement pour les activités à l'appui des objectifs généraux du gouvernement non recouvrées par les revenus. Le montant reçu s'est élevé à 2 589 000 $ en 1997-1998 ainsi qu'en 1996-1997.

2. Principales conventions comptables

Toutes les dépenses du Programme des services immobiliers (à l'exception du crédit pour les activités à l'appui des grands objectifs généraux gouvernementaux) sont sous la responsabilité du FRSI. D'autre part, tous les recouvrements reçus des clients pour services rendus sont crédités au compte du FRSI. Les revenus générés comprennent des honoraires fondés sur les pratiques du marché plus le recouvrement de salaires et autres déboursés, lorsque nécessaire.

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus s'ils sont conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables sont :

Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice.

Stocks de biens renouvelables

Ce compte ne comprend que les biens renouvelables achetés et conservés en magasins pour le compte des gestionnaires opérationnels responsables des services de gestion des biens et des autres services. Les stocks sont classés par catégorie et comprennent des articles de quincaillerie, du matériel électrique, du bois et du matériel de plomberie. Ils sont évalués au coût réel et sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

Travaux en cours

Les travaux en cours sont évalués selon les heures réellement travaillées en fonction des tarifs normalisés multipliés par un coefficient de facturation. Ils comprennent également les honoraires et débours encourus pour les services complétés ou les biens livrés sur les projets des clients ou pour le compte du Programme des services immobiliers du ministère de TPSGC. Tous les montants facturés sur les travaux en cours sont portés en diminution de ceux-ci.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Immobilisations

Les immobilisations qui étaient sous la garde du ministère des Travaux publics et qui ont été assumées par le Fonds le 1er avril 1988 sont comptabilisées à leur valeur nette au livre (coût moins amortissement cumulé). Toutes les acquisitions d'immobilisations du Fonds depuis le 1er avril 1988 sont comptabilisées au coût.

Les installations maritimes flottantes et les installations côtières connexes de moins de 15 000 $ sont entièrement imputées à l'exercice au moment de l'acquisition.

Les immobilisations (autres que celles se rapportant aux installations maritimes flottantes et aux installations côtières connexes) de moins de 1 000 $ sont imputées à l'exercice au moment de l'acquisition.

Les autres dépenses qui prolongent la durée économique d'une immobilisation ou augmentent ses capacités sont capitalisées, à l'exception de ce qui est mentionné ci-dessus.

Les produits de l'aliénation des immobilisations sont conservés par le Fonds renouvelable, et les gains ou les pertes découlant de l'aliénation sont indiqués séparément dans les états financiers.

Amortissement des immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire fondé sur leur durée d'utilisation prévue et leur valeur résiduelle. L'amortissement est calculé à partir du mois où ces immobilisations deviennent opérationnelles d'après ce qui suit :

Installations maritimes flottantes et installations côtières connexes	Durée d'utilisation prévue
Dragueurs et installations côtières fixes	35 ans
Chalands, remorqueurs et grosses embarcations pour relevés hydrographiques	30 ans
Autres éléments de dragage	15 ans
Autres immobilisations :	
Véhicules et équipement de construction	3 ans
Outils, machines, équipement pour les immeubles et les bureaux, y compris l'équipement informatique, meubles et installations fixes	5 ans

Régime de retraite

Les employés du Ministère dont les salaires et autres avantages sociaux sont payés par le Fonds renouvelable sont soumis aux dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La contribution du gouvernement au régime de pension est incluse dans l'imputation au Fonds des avantages sociaux. Les charges à payer pour les paiements de pension sont tirées des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

Avantages sociaux à payer

Ce passif couru représente le montant des vacances inutilisées calculé en fonction des taux moyens de salaire en vigueur à la fin de l'exercice.

Fonds de responsabilité des services d'architecture et de génie

Le fonds de responsabilité des services d'architecture et de génie (SA&G) est une provision budgétaire établie par les SA&G en reconnaissance du fait que le gouvernement est son propre assureur. Cette allocation budgétaire s'apparente à l'assurance responsabilité auquel souscrivent les consultants du secteur privé. Le fonds de responsabilité a pour objet de couvrir les dépenses éventuelles qui ne font pas partie des dépenses de fonctionnement ordinaires de la Direction générale des SA&G.

Provision pour indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces indemnités sont imputés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Provision pour rémunération

En vue de la restructuration de la fonction publique, le gouvernement a pris des mesures spécifiques afin de réduire l'emploi dans la fonction publique. Ces mesures incluent des programmes d'encouragement à la retraite et des primes de départ anticipés. Les coûts estimés pour ces encouragements sont fondés sur ce que chacun a droit individuellement en date de la comptabilisation pour les employés affectés.

Assurances

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément avec la politique gouvernementale d'auto-assurance. Les frais qui peuvent découler de telles responsabilités sont imputés dans l'exercice au cours duquel ils peuvent raisonnablement être estimés.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

3. Actifs et passifs pris en charge

Afin de permettre au Fonds d'opérer en tant qu'entité financière autonome, certaines immobilisations financées à même les affectations ministérielles, ainsi que des passifs à court terme pour congés inutilisés et des indemnités de cessation d'emploi ont été pris en charge par le Fonds renouvelable des Services immobiliers (auparavant Travaux publics). Au 1er avril 1988, le montant de 16 547 815 $ représentant l'excédent des passifs sur les actifs pris en charge par le Fonds a été comptabilisé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Les actifs à court terme et les immobilisations ont été acquis à leur valeur nette de réalisation estimée et leur valeur comptable nette estimée, respectivement. Les passifs à long terme ont été pris en charge à leur valeur actuarielle rajustée.

En 1994-1995 le transfert des fonctions de l'activité des services ministériels et administratifs (SM&A) du Fonds renouvelable au Programme des approvisionnements et des services a nécessité le retrait du Fonds renouvelable, des coûts des actifs et de l'amortissement cumulé correspondant, des vacances inutilisées accumulées et des indemnités de cessation d'emploi, tous liés à l'activité des SM&A.

L'effet est le suivant :

	(en milliers de dollars)
Actif :	
Immobilisations (nettes de l'amortissement)	36 808
Initiatives spéciales	8 865
Stocks de biens renouvelables	2 746
	48 419
Passif :	
Vacances inutilisées accumulées	13 588
Indemnités de cessation d'emploi	39 377
	52 965
Passif pris en charge	4 546

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Dragueurs et installations côtières fixes	3 827		(1 263)	2 564
Chalands, remorqueurs et embarcations pour relevés hydrographiques	2 618		(294)	2 324
Autres éléments de dragages	1 495		(13)	1 482
Véhicules et équipement de construction	4 671	328	(123)	4 876
Outils, machines, équipement pour les immeubles et les bureaux, y compris l'équipement informatique, meubles et installations fixes	55 516	4 546	(3 566)	56 496
	68 127	4 874	(5 259)	67 742

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Dragueurs et installations côtières fixes	2 444	11	(677)	1 778
Chalands, remorqueurs et embarcations pour relevés hydrographiques	1 176	12	(74)	1 114
Autres éléments de dragages	535	76	(32)	579
Véhicules et équipement de construction	4 550	154	(123)	4 581
Outils, machines, équipement pour les immeubles et les bureaux, y compris l'équipement informatique, meubles et installations fixes	41 571	5 871	(3 481)	43 961
	50 276	6 124	(4 387)	52 013
Net	17 851		(872)	15 729

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

5. Tranche à court terme de la dette à long terme

La tranche à court terme de la dette à long terme se compose des éléments suivants :

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	4 000	4 000
Provision pour rémunération	12 407	27 181
	16 407	31 181

6. Provision pour rémunération

La provision pour rémunération est le résultat de la politique du gouvernement qui demande de comptabiliser une estimation des coûts de cessation d'emploi concernant les programmes d'encouragement à la retraite et de primes de départ anticipés. La provision représente l'estimation des coûts, excluant l'indemnité de cessation d'emploi et le paiement des vacances inutilisées qui seront comptabilisés séparément.

7. Réaménagement des effectifs

Les coûts associés au réaménagement des effectifs encourus en 1997-1998 totalisent 25 913 639 $. Ces coûts ont été appliqués en réduction des comptes de passif suivants :

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Provision pour rémunération	15 114	17 256
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	9 150	5 522
Avantages sociaux à payer	1 650	1 268
	25 914	24 046

8. Dépenses diverses

Les dépenses diverses pour l'exercice financier 1996-1997 représentent des aliénations d'actifs non liés aux activités de fonctionnement. Pour l'exercice financier 1997-1998, les dépenses diverses représentent une radiation de montants irrécouvrables et des aliénations d'actifs immobilisés.

9. Transactions entre apparentées

Puisque le Fonds renouvelable des Services immobiliers fait partie intégrante du Gouvernement du Canada, il est apparenté à tous ses ministères, agences et sociétés d'État. Le Fonds renouvelable conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal des affaires.

10. Événements ultérieurs

a) À compter du 28 mai 1998, dans le but de réduire ses coûts, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) ont établi des associations innovatrices en conjonction avec le secteur privé et les provinces pour fournir les services de gestion immobilière pour la plupart des édifices de l'État et autres installations. Cette autre forme de prestation de services (AFPS) a permis de transférer environ 465 employés à la firme Brookfield Lepage Johnson Controls (BLJC). Il y a aussi une possibilité de transfert de 7 employés additionnels à la British Columbia Buildings Corporation (BCBC) et 4 autres à la Saskatchewan Property Management (SPMC). La durée des contrats avec BLJC sera de trois ans avec différentes options de renouvellement pouvant aller jusqu'à quatres années supplémentaires. La durée des contrats avec BCBC et SPMC sera de 5 ans avec une période de renouvellement ne pouvant excéder deux ans.

b) Le 15 février 1996, le Conseil du Trésor avisa TPSGC de soumettre une demande de radiation concernant la dette accumulée (incluant les paiements en intérêts, s'il y a lieu) par les fonds renouvelables, liées aux montants intégraux des coûts de la prime de départ anticipée (PDA), de la prime d'encouragement à la retraite anticipée (PERA) et à la directive sur le réaménagement des effectifs (DRE), qu'à la cessation des programmes. De ce fait, le déficit du FRSI inclus un montant estimé de 62 000 000 $. Ainsi, le FRSI fera une demande d'autorité de rayer cette somme au moyen du Budget supplémentaire des dépenses de 1998-1999 pour la PERA, la PDA et la DRE.

11. L'incertitude causée par le problème du passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outres, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité des Services immobiliers (SI) d'exercer normalement ses activités. Il n'est pas possible de s'assurer que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur les SI, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique (SGTI) tel qu'exigé par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers, revient à la gestion du Fonds. Les renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter des responsabilités de comptabilité et de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

Le secteur des Finances, sous le Service opérationnel au gouvernement, développe et diffuse les conventions comptables et de gestion financière et émet des directives particulières qui sont conformes aux normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne tout en tenant compte des coûts, bénéfices et risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont correctement approuvées par le Parlement, sont exécutées selon des règlements prescrits, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif sous l'autorité du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont appuyés par le biais de programmes de vérification interne. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par le choix, la formation et le développement judicieux d'un personnel qualifié, par des dispositions organisationnelles permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations directoriales soient compris dans toute l'organisation.

La gestion a présenté les états financiers aux vérificateurs externes, qui les ont vérifiés et fourni une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Les systèmes comptables et les états financiers du Fonds se sont développés au cours des années afin de répondre aux changements.

Approuvé par :

Directeur général, Finances
(Agent financier principal à plein temps)
R. SPRAGUE

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
(Agent financier principal)
J. C. STOBBE

le 10 septembre 1998

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998		1997	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Profit net		8 777	1 306	16 574
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	7 957	13 327	6 400	6 782
Fonds provenant de l'exploitation	7 957	22 104	7 706	23 356
Acquisitions nettes d'immobilisations	(6 457)	(27 296)	(9 995)	(23 954)
Variation du fonds de roulement		9 052		(8 469)
Autres éléments	(1 500)	(6 021)		(3 549)
Autorisation fournie (employée)		(2 161)	(2 289)	(12 616)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	11 883	14 504
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	55 160	35 268
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	76 100	60 990
Autorisation nette fournie, fin de l'exercice	(9 057)	(11 218)
Limite de l'autorisation	64 000	64 000
Autorisation non employée reportée	73 057	75 218

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique au 31 mars 1998, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé, et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique au 31 mars 1998, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Comptables agréés
Ernst & Young

Ottawa, Canada
le 17 août 1998

BILAN AU 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	75 366	64 830
Tiers	6 672	6 823
	82 038	71 653
Stocks	1 428	1 379
Charges payées d'avance		77
Frais reportés	577	
	84 043	73 109
Immobilisations (note 3)		
Au coût	74 442	47 889
Moins : amortissement cumulé	25 380	16 134
	49 062	31 755
	133 105	104 864

	1998	1997
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et passifs courus		
Gouvernement du Canada	14 141	3 855
Tiers		
Créditeurs	41 499	31 450
Avantages sociaux à payer	3 786	3 756
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 5)	178	557
	59 604	39 618
À long terme		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	11 749	9 650
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	11 883	14 504
Surplus accumulé	49 869	41 092
	61 752	55 596
	133 105	104 864

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Revenus des télécommunications	184 793	191 720
Coûts des ventes	160 262	161 571
Profit de fonctionnement brut	24 531	30 149
Revenus—Informatiques et autres	220 201	183 505
Dépenses		
Salaires et bénéfices (note 7)	84 876	79 234
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	3 076	(25)
Télécommunications, fret et voyages	8 456	9 638
Information	843	757
Services professionnels et spéciaux	83 032	58 375
Frais d'occupation	8 025	7 686
Location	13 526	12 385
Achat de services de réparation et d'entretien	12 363	12 123
Utilités publiques, fournitures et approvisionnements	4 212	4 051
Amortissement	9 552	5 753
Intérêts sur les prélèvements du Fonds	520	101
Autres dépenses	283	302
	228 764	190 380
Plus : charges du Programme des approvisionnements et des services pour les services ministériels et administratifs	6 929	6 700
Profit de fonctionnement avant autres dépenses	9 039	16 574
Autres dépenses		
Provision pour rémunération (note 6)	262	
Profit net	8 777	16 574

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde au début de l'exercice	41 092	24 518
Profit net	8 777	16 574
Solde à la fin de l'exercice	49 869	41 092

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Activités de fonctionnement :		
Profit net	8 777	16 574
Plus :		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	3 076	(25)
Provision pour rémunération	262	
Amortissement d'immobilisations—Portion non-recouvrable	9 625	5 753
Amortissement d'immobilisations—Recouvrable des autres ministères	403	889
Amortissement des frais reportés		128
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	(39)	37
	22 104	23 356
Variation du fonds de roulement	9 052	(8 469)
Variation des autres éléments d'actif et de passif :		
Paiements et variation de la provision pour rémunération	(262)	(354)
Paiements et variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	(977)	(109)
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	29 917	14 424
Activités d'investissement :		
Immobilisations : (note 3)		
Acquisitions	(27 296)	(23 954)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(27 296)	(23 954)
Ressources financières nettes (employées) fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	2 621	(9 530)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(14 504)	(4 974)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	(11 883)	(14 504)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable de l'Agence des télécommunications gouvernementales (ATG) a été établi en 1963 pour organiser et pourvoir des services de télécommunications aux ministères et agences du gouvernement fédéral qui en font la demande. L'article 4 de la *Loi sur les fonds renouvelables* permet au ministre d'effectuer des paiements à même le Trésor au titre de fonds de roulement, d'acquisition d'équipement et de financement temporaire des besoins de fonctionnement, le montant total ne devant pas excéder 8 000 000 $ en aucun temps. Au cours des dernières années, l'autorisation a été

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

augmentée par intermittence. La dernière augmentation a été de 34 000 000 $ ce qui apporte l'autorisation à 64 000 000 $ en vertu de la *Loi de crédits n^{o} 4 pour 1991-1992*.

Lors de la restructuration annoncée le 25 juin 1993, l'ATG a été intégrée avec le groupe d'informatique formé par Approvisionnements et Services Canada (ASC) et Travaux publics Canada (TPC) pour devenir ce qui se nomme maintenant Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique (SGTI). En plus d'organiser et de fournir des services de télécommunications aux différents ministères et agences du gouvernement fédéral, le Fonds fournit maintenant des services de technologie et de gestion de l'information. À partir du 1er avril 1994, tous les soldes dans le Fonds renouvelable de l'ATG ont été transférés au Fonds renouvelable des SGTI.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus en autant qu'ils sont conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

Revenus et dépenses

Les revenus et dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice.

Stocks

Ce compte comprends de l'équipement informatique conservé par un tiers pour le compte du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique. Les stocks sont évalués au coût.

Immobilisations

Certaines immobilisations qui étaient auparavant sous la garde du ministère des Travaux publics ont été assumées par le Fonds le 1er avril 1994 et comptabilisées au coût avec leur amortissement cumulé. Ces immobilisations sont donc reflétées dans les documents comptables à leur valeur nette au livre. Les immobilisations acquises par le Fonds depuis le 1er avril 1994 sont comptabilisées au coût.

Une dépense est capitalisée lorsqu'elle prolonge la durée économique d'une immobilisation ou qu'elle augmente ses capacités.

Les produits de l'aliénation des immobilisations sont conservés par le Fonds renouvelable, et les gains ou les pertes découlant de l'aliénation sont indiqués séparément dans les états financiers.

Amortissement des immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire. L'amortissement est fondée sur la durée d'utilisation prévue des immobilisations à partir du mois où ces immobilisations deviendront opérationnelles.

Immobilisations	Durée d'utilisation prévue
Automobiles	3 ans
Équipement de bureau	5 ans
Ameublement et aménagement	10 ans

L'équipement de télécommunications représente une catégorie spéciale d'éléments d'actifs amortis linéairement sur une période de 3 à 5 ans.

Frais reportés

Les frais reportés se rapportent à l'acquisition d'équipement de télécommunications par SGTI et ils sont amortis sur une période de 14 mois.

Régime de retraite

Les employés du ministère dont les salaires et autres bénéfices sont payés par le Fonds renouvelable sont soumis aux dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La contribution du gouvernement au régime de pension est incluse dans l'imputation au Fonds des avantages sociaux. Les charges à payer pour les paiements de pension sont tirées des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

Avantages sociaux à payer

Ce passif couru représente le montant des vacances inutilisées calculé en fonction des taux moyen de salaire en vigueur à la fin de l'exercice.

Provision pour indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernementale du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces indemnités sont imputés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Assurances

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément avec la politique gouvernementale d'auto-assurance. Les frais qui peuvent découler de telles responsabilités sont imputés dans l'exercice au cours duquel ils peuvent raisonnablement être estimés.

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement de bureau	43 147	26 540	(501)	69 186
Ameublement et aménagement	1 141	282		1 423
Automobiles	111			111
Équipement de télécommunications	3 490	474	(242)	3 722
	47 889	27 296	(743)	74 442

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement de bureau	(13 060)	(9 505)	460	(22 105)
Ameublement et aménagement	(616)	(119)	80	(655)
Automobiles	(109)	(1)		(110)
Équipement de télécommunications	(2 349)	(403)	242	(2 510)
	(16 134)	(10 028)	782	(25 380)
Net	31 755		39	49 062

4. Transfert des immobilisations et amortissement

Au cours de l'année financière 1995, des immobilisations appartenant aux groupes régionaux de l'informatique à TPSGC n'ont pas été transférées au Fonds renouvelable SGTI au moment du transfert des employés régionaux de l'informatique. Ces immobilisations ne sont toujours pas comptabilisées dans le Fonds renouvelable pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998. Cette question sera résolue lors du transfert des immobilisations hors du Fonds renouvelable le 1er avril 1998 (voir note 9).

5. Tranche à court terme de la dette à long terme

La tranche à court terme de la dette à long terme se compose des éléments suivants :

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	178	206
Provision pour rémunération		351
	178	557

6. Provision pour rémunération

La provision pour rémunération est le résultat de la politique du gouvernement qui demande de comptabiliser une estimation des coûts de cessation d'emploi concernant les programmes d'encouragement à la retraite anticipée et de primes de départ anticipé. Au 1er avril 1997, le montant résiduel à payer pour le réaménagement des effectifs comptabilisé en 1995-1996 était 351 000 $. Des paiements totalisant 612 963 $ ont été effectués à ce titre au cours de l'exercice, ce qui a donné lieu à une dépense de 261 963 $ pour l'exercice en cours.

7. Réaménagement des effectifs

Les montants payés de 1 916 545 $ pour le réaménagement des effectifs au cours de l'exercice 1997-1998, et de 2 948 047 $ durant 1996-1997, ont été appliqués contre les comptes de passif suivants :

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Provision pour rémunération	613	2 057
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	1 005	724
Avantages sociaux à payer	298	167
	1 916	2 948

8. Actifs et passifs pris en charge

Afin de permettre au Fonds d'opérer en tant qu'entité financière autonome, certaines immobilisations, ainsi que des obligations découlant des indemnités de cessation d'emploi ont été assumées par le Fonds renouvelable SGTI. À partir du 1er avril 1994, le montant de 5 627 596 $ représentant l'excédent net des actifs pris en charge par le Fonds a été comptabilisé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Les actifs et les passifs ont été pris en charge à leur valeur comptable nette estimée.

	(en milliers de dollars)
Actif :	
Immobilisations (nettes de l'amortissement)	2 551
Passif :	
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	8 179
Passif net pris en charge	5 628

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

9. Événement subséquent - transfert des opérations

À compter du 1er avril 1998, une partie du secteur d'activité Gestion de l'information / Technologie de l'information (GI/TI) - Services communs a été transférée au secteur d'activité Soutien opérationnel; et, cette partie sera financée par un crédit net plutôt que par le Fonds renouvelable SGTI. À compter du 1er avril 1998, Renseignements Canada et Services de distribution de l'information (SDI) ont également été transférés à la Direction générale des services de coordination et des communications de TPSGC. Les résultats d'exploitation pour l'exercice financier 1997-1998 reliés aux opérations transférées sont comme suit :

	(en milliers de dollars)
Revenus	220 018
Frais d'exploitation	208 834
Profit net	11 184

L'actif et le passif des opérations transférées ne sont pas identifiables en ce moment.

10. Transactions entre apparentées

Puisque le Fonds renouvelable de SGTI fait partie intégrante du Gouvernement du Canada, il est apparenté à tous ses ministères, agences et sociétés d'état. Le Fonds renouvelable conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal des affaires.

11. L'incertitude causée par le problème du passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'an 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité du Fonds renouvelable d'exercer normalement ses activités. Présentement, il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur le Fonds renouvelable, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus dans le futur.

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Fonds renouvelable des services optionnels

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des Services optionnels, tel qu'exigé par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2 des états financiers, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers, revient à la gestion du Fonds. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

Le secteur des Finances, sous le Service opérationnel au gouvernement, développe et diffuse les conventions comptables et de gestion financière et émet des directives particulières selon les normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne tout en tenant compte des coûts, des bénéfices et des risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont correctement approuvées par le Parlement, sont exécutées selon des règlements prescrits, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif sous l'autorité du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont appuyés par le biais de programmes de vérification interne. La gestion recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par le choix, la formation et le développement judicieux d'un personnel qualifié, par des dispositions organisationnelles permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations directoriales soient compris dans toute l'organisation.

La gestion a présenté les états financiers aux vérificateurs externes, qui les ont vérifiés et ont fourni une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Approuvé par :

Directeur général, Finances
(Agent financier principal à temps plein)
R. SPRAGUE

Sous-ministre adjoint
Service opérationnel au gouvernement
(Agent financier principal)
J. C. STOBBE

le 10 septembre 1998

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998		1997	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Gain net (perte nette)	(685)	(6 020)	33	2 493
Plus : éléments ne requérant aucune utilisation de fonds	905	1 887	577	13
Fonds provenant de l'exploitation	220	(4 133)	610	2 506
Acquisitions nettes d'immobilisations	(555)	(567)	(632)	(193)
Variation du fonds de roulement		(2 258)		5 030
Autres éléments		(1 196)		(5 779)
Autorisation fournie (employée)	(335)	(8 154)	(22)	1 564

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	21 798	51 973
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	10 423	11 854
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	19 661	21 106
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	12 560	42 721
Limite de l'autorisation	200 000	200 000
Autorisation non employée reportée	187 440	157 279

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable des services optionnels au 31 mars 1998 et les états de l'exploitation et du déficit accumulé et l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des services optionnels. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des services optionnels au 31 mars 1998, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables du gouvernement du Canada, énoncés à la note 2 concernant les fonds renouvelables.

Comptables agréés
PricewaterhouseCoopers

Ottawa, Canada
le 31 juillet 1998

BILAN POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
ACTIF		
À cout terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	16 346	18 389
Tiers (net)	6 207	3 450
	22 553	21 839
Investissement net dans des contrats de location		23
Inventaires (note 2)	1 673	898
	24 226	22 760
Immobilisations (notes 3 et 4)		
Au coût	4 446	3 652
Moins : amortissement cumulé	2 806	2 019
	1 640	1 633
	25 866	24 393

	1998	1997
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et passif couru		
Gouvernement du Canada	4 177	3 788
Tiers	8 764	9 939
Avantages sociaux à payer	475	481
	13 416	14 208
À long terme		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	2 652	2 211
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	21 798	51 973
Déficit accumulé	(12 000)	(43 999)
	9 798	7 974
	25 866	24 393

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Ventes	100 155	87 743
Coût des ventes	77 937	67 114
Profit brut sur les ventes	22 218	20 629
Frais d'exploitation		
Traitements aux employés	12 456	10 919
Réaménagement des effectifs	1 172	609
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	1 318	(421)
Services professionnels et spéciaux	1 652	918
Logement	3 517	3 260
Réparation, approvisionnement et divers	1 087	376
Frais de transport	179	162
Intérêts sur les prélèvements du Fonds et autres	2 363	17
Renseignements	386	204
Affranchissement	990	189
Voyages et déménagements	146	138
Amortissement	514	433
Communications	361	354
Services aux locataires	2	39
Perte sur aliénation d'immobilisation	55	1
Locations	132	101
	26 330	17 299
Plus :		
Recouvrements du Programme des approvisionnements et des services pour les services ministériels et administratifs	1 677	1 443
	28 007	18 742
Gain net (perte nette) pour l'exercice avant autres revenus et dépenses	(5 789)	1 887
Autres revenus et dépenses		
Ajustement sur stocks		21
Revenus (dépenses) divers	(231)	585
	(231)	606
Gain net (perte nette)	(6 020)	2 493

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde au début de l'exercice	(43 999)	(46 492)
Gain net (perte nette)	(6 020)	2 493
Radiation du déficit accumulé d'AAS (note 5)	38 019	
Solde à la fin de l'exercice	(12 000)	(43 999)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Activités de fonctionnement :		
Gain net (perte nette)	(6 020)	2 493
Plus :		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	1 318	(421)
Amortissement	514	433
Perte sur aliénation d'immobilisation	55	1
	(4 133)	2 506
Variation du fonds de roulement	(2 258)	5 030
Variation des autres éléments d'actif et de passif :		
Paiement et variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi assumées	(877)	(175)
Ressources financières nettes (employées) fournies par les activités de fonctionnement	(7 268)	7 361
Activités d'investissement :		
Immobilisations :		
Acquisitions/Transfert net	(567)	(193)
Aliénations ou ajustements	(9)	(6)
Ressources financières nettes (employées) fournies par les activités d'investissement	(576)	(199)
Activité de financement :		
Radiation du déficit accumulé d'AAS	38 019	
Ressources financières nettes fournies par les activités de financement	38 019	
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	30 175	7 162
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(51 973)	(59 135)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	(21 798)	(51 973)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable des services optionnels (FRSO) a été constitué en vertu de la *Loi de crédits n^{o} 4 pour 1991-1992* qui autorisait l'exploitation du Fonds effectif au 1er avril 1992, et les exercices ultérieurs selon les termes établis par le Conseil du Trésor. L'opération du Fonds a pour fin de remplir les objectifs cités à l'alinéa 6 (a) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* qui ont trait à l'acquisition et à la fourniture d'articles, d'approvisionnements, d'outillage, d'équipements et autre matériel; l'alinéa 6 (d) qui a trait à l'acquisition et la fourniture de services d'imprimerie et d'édition. les programmes suivants ont été approuvés par le conseil du trésor comme partie intégrante du mandat du frso : les programmes de courtage en matière de logiciel et d'évaluation des perfor-mances des systèmes; le programme d'inoculation; le programme de promotion des fournisseurs; le service des voyages du gouvernement; et de l'enregistrement des coûts de produit de la Gestion du transport et du Programme d'achat de matériel informatique pour location. De plus, l'opération du Fonds a pour fin de remplir les objectifs cités à l'article 6 de la *Loi sur les biens de surplus de la Couronne* pour la distribution et la disposition des biens excédentaires de l'État, incluant : autorisation pour le ministre de dépenser aux fins du Fonds les recettes reçues à ces fins; et la somme des dépenses effectuées pour les objectifs du Fonds ne doit en aucun temps dépasser de plus de 200 000 000 $ les recettes reçues en fonction des objectifs du Fonds.

Toutes les fonctions du FRSO avant le 1er avril 1992 étaient sous le Fonds renouvelable des approvisionnements (FRA) qui fut fermé en date du 31 mars 1992, selon l'autorisation fournie par l'entremise du Budget des dépenses supplémentaire de 1991-1992.

2. Conventions comptables importantes

Les états financiers ont été préparés selon les conventions comptables suivantes :

Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice.

Intérêts sur les prélèvements du Fonds

Des frais d'intérêt sont chargés au Fonds renouvelable sur le solde de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds moins les débiteurs. L'intérêt est encouru sur une base mensuelle selon le taux fixé par le ministère des Finances.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés lors de l'émission de factures pour biens ou services rendus et sont rapportés selon le montant facturé. C'est la politique du Fonds d'établir une provision pour créances douteuses.

Stocks

La base d'évaluation est au plus bas du coût ou de la valeur nette de réalisation et les items désuets ou inutilisables ne sont pas inclus.

Immobilisations

Les améliorations locatives et autres immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative depuis l'année suivant l'acquisition, comme suit :

Améliorations locatives	10 ans
Ameublement et équipement	10 ans
Équipement de traitement électronique des données (TED)	5 ans
Véhicules motorisés	5 ans
Équipement d'entrepôt	10 ans

Régime de retraite

Les employés du ministère dont les salaires et autres avantages sociaux sont payés par le Fonds renouvelable sont soumis aux dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La contribution du gouvernement du Canada au régime est incluse dans l'imputation au Fonds des avantages sociaux. Les charges à payer pour les paiements de pension sont tirées des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

Avantages sociaux à payer

Ce passif couru représente le montant des vacances inutilisées calculé en fonction des taux moyens de salaire en vigueur à la fin de l'exercice.

Provision pour indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts de ces indemnités sont imputés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Assurances

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément avec la politique gouvernementale d'auto-assurance. Les frais qui peuvent découler de telles responsabilités sont imputés dans l'exercice au cours duquel ils peuvent raisonnablement être estimés.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Transfert	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)				
Améliorations locatives	128		5	357	490
Ameublement et équipement	583		(115)	34	502
Équipement TED	1 781	82	63	232	2 158
Véhicules motorisés	190	23	22		235
Équipement d'entrepôt	970	40	51		1 061
	3 652	145	26	623	4 446

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Aliénations et ajustements	Transfert	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)				
Améliorations locatives	5	44	20		69
Ameublement et équipement	218	54	(21)	12	263
Équipement TED	870	329	44	189	1 432
Véhicules motorisés	164	15	25		204
Équipement d'entrepôt	762	72	4		838
	2 019	514	72	201	2 806
Net	1 633		(46)	422	1 640

4. Actif et passif pris en charge

Avec la création du Fonds renouvelable des services optionnels au 1er avril 1992 et le transfert du secteur des achats (RPMSI) du Groupe Communication Canada à la Direction générale du service des approvisionnements le 1er avril 1994, les montants respectifs de 21 678 024 $ et 620 436 $ (totalisant 22 298 460 $) représentant les actifs nets sur les passifs assumés, ont été comptabilisés au compte imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (INASAF). Un passif couru de 3 328 575 $, représentant le passif pour les indemnités de cessation d'emploi gagnées avant le 1er avril 1992, est inclus dans l'actif et le passif pris en charge.

Depuis le 1er avril 1997, la Division des publications (édition et composition de la Gazette du Canada, administration des droits d'auteur de l'État, Programme des services ou dépositaires) du Groupe Communication Canada a été cédée à la division des services de coordination des communications du FRSO et comptabilisée au compte INASAF. Les immobilisations, l'amortissement cumulé et les éléments de passif estimés ont été pris en charge comme suit :

	1998
	(en milliers de dollars)
Actifs :	
Immobilisations au prix coûtant	632
Amortissement cumulé	201
	431
Stocks	993
	1 424
Passifs :	
Salaires et avantages sociaux à payer	138
Provision pour idemnités de cessation d'emploi	158
	296
Avoir du Canada :	
Actif net pris en charge	1 128
	1 424

Les immobilisations transférées, selon la note 3, sont différentes de 9 000 $ parce que des immobilisations que le GCC a transférées étaient inférieures au seuil de capitalisation de 1 000 $ par le FRSO, et qu'elles ont été imputées à la dépense.

5. Fermeture d'Approvisionnement en articles stockés (AAS)

Le Budget fédéral de février 1995 annonçait la fermeture de la sous-activité de l'approvisionnement en articles stockés en tant qu'entreposage de biens et système de distribution pour le gouvernement fédéral. Le comité de direction d'AAS a pris la décision d'effectuer la fermeture en phase sur une période échelonnée de huit (8) mois, afin de minimiser la perte nette résultant de cette fermeture. L'exploitation de cette sous-activité a cessé en date du 1er avril 1996. Cependant, des frais d'intérêt accumulés ont été prélevés du FRSO pour l'exercice courant.

Les résultats d'exploitation net des activités abandonnées des AAS sont les suivants :

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Gain net (perte nette) d'exploitation incluant les activités abandonnées des AAS	(5 465)	2 493
Activités abandonnées des AAS	(1 600)	(242)
Profit (perte) net	(3 865)	2 735

Le Conseil du Trésor a approuvé, au cours de l'exercice, la radiation du déficit accumulé d'AAS au 31 mars 1997. Ceci a eu pour effet de réduire l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds ainsi que le déficit accumulé du Fonds de 38 019 000 $.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

6. Réaménagement des effectifs

Les montants payés de 2 168 516 $ pour le réaménagement des effectifs au cours de 1997-1998, et 800 936 $ durant 1996-1997, ont été appliqués contre les comptes suivants :

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Réaménagement des effectifs	1 172	609
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	917	175
Avantage sociaux à payer	79	17
	2 168	801

7. Engagements contractuels

Le Fonds renouvelable des services optionnels loue ses locaux en vertu d'un bail d'exploitation. Les engagements pour l'exercice courant représentent approximativement 3 389 000 $. Les baux ont des dates d'échéance variées jusqu'à l'an 2007.

8. Transactions entre apparentées

Puisque le Fonds renouvelable des services optionnels fait partie intégrante du gouvernement du Canada, il est apparenté à tous ses ministère, agences et sociétés d'état. Le Fonds renouvelable conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal des affaires.

9. L'incertitude causée par le problème du passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité du FRSO d'exercer normalement ses activités. Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur le FRSO, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

10. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Fonds renouvelable des unités d'entreprise de Parcs Canada

RAPPORT DE GESTION

Les présents états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des unités d'entreprise de Parcs Canada ont été préparés conformément à la politique du Conseil du Trésor sur les fonds renouvelables ainsi qu'aux exigences en matière de rapport et normes de présentation du receveur général du Canada. Ces états financiers consolidés ont été préparés par la gestion du Fonds conformément aux principales conventions comptables énoncées dans la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La gestion du Fonds est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints. Pour garantir le maximum d'objectivité et d'impartialité, les données financières figurant dans ces états financiers ont été vérifiées par la Direction générale de la gestion financière des Services ministériels. Afin de s'acquitter des responsabilités en matière de comptabilité et de rapport, la gestion du Fonds tient un ensemble de comptes formant un registre centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes à ceux apparaissant dans ces états financiers.

Le ministère du Patrimoine canadien élabore et émet des conventions comptables de même que des politiques de gestion et de comptabilité financières. De plus, il publie des directives particulières conformes aux normes de gestion et de comptabilité financières. Le Fonds est doté de systèmes de gestion financière et de contrôle interne dont le but est de garantir, de façon raisonnable, la fiabilité et l'exactitude des autorisations transactionnelles ainsi que des enregistrements des données financières. Les transactions sont exécutées conformément aux règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires, et elles sont enregistrées de façon à respecter l'obligation de rendre compte des fonds gouvernementaux de même qu'à sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. La gestion du Fonds vise également l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par le choix, la formation et le perfectionnement adéquat d'un personnel compétent, par les dispositions organisationnelles permettant le juste partage des responsabilités et par les programmes de communication assurant la compréhension des règlements, des conventions, des normes et des autorisations en matière de gestion dans l'ensemble de l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint
Services ministériels
PETER HOMULOS

Directeur général
Gestion financière
CLAUDE CARON

le 28 août 1998

ÉTAT DE L'AUTORISATION EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998		1997	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Perte nette pour l'exercice	198	(232)	578	(643)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	(984)	1 007	1 066	874
Fonds provenant de l'exploitation	(786)	775	1 644	231
Acquisitions nettes d'immobilisations	1 342	(1 169)	(2 600)	(2 956)
Variation du fonds de roulement		270		(923)
Autres éléments		(231)		923
Autorisation employée au cours de l'exercice	556	(355)	(956)	(2 725)

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	19967
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	5 923	5 794
Plus : imputations sur le compte du crédit après le 31 mars	237	78
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	177	245
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	5 983	5 627
Limite de l'autorisation	8 000	8 000
Autorisation non employée reportée	2 017	2 373

Fonds renouvelable des unités d'entreprise de Parcs Canada—*Suite*

BILAN AU 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997		1998	1997
ACTIF			PASSIF		
À court terme			À court terme		
Débiteurs			Créditeurs et passif couru		
Tiers	177	245	Gouvernement du Canada	123	58
			Tiers	140	20
			Profit à distribuer	12	
Immobilisations (note 3)			Provision pour indemnités de cessation d'emploi	8	6
Machines et équipement au coût	12 540	11 371		283	84
Moins : amortissement cumulé	2 825	1 861			
	9 715	9 510	À long terme		
			Provision pour indemnités de cessation d'emploi	137	96
			AVOIR DU CANADA		
			Capital d'apport	5 005	5 005
			Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	5 923	5 794
			Déficit accumulé	(1 456)	(1 224)
				9 472	9 575
	9 892	9 755		9 892	9 755

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des unités d'entreprise de Parcs Canada—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Revenus		
Droit d'entrée	2 974	2 619
Revenus des verts	596	435
Locations	473	359
Loyers de la concession	168	90
Autres	39	69
Total des revenus	4 250	3 572
Coûts directs		
Traitements et indemnités aux employés	1 868	1 805
Amortissement	804	746
Services publics, fournitures et approvisionnement	391	351
Réparations et entretien	166	79
Information	120	45
Services administratifs de Parcs	91	38
Transports et communications	69	76
Intérêts	63	36
Amortissement	141	72
Services professionels et spéciaux	60	200
Dépenses diverses	45	25
Services fournis par Parcs	42	70
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	36	33
Construction de bâtiments		120
Total des coûts directs	3 896	3 696
Marge de contribution	354	(124)
Frais généraux		
Autres	273	199
Traitement et indemnités aux employés	177	182
Intérêt sur les prélèvements	110	115
Amortissement	19	19
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	7	4
Total des frais généraux	586	519
Perte nette	(232)	(643)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde au début de l'exercice	(1 224)	(581)
Perte nette pour l'exercice	(232)	(643)
Solde à la fin de l'exercice	(1 456)	(1 224)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Activités de fonctionnement :		
Perte nette	(232)	(643)
Plus :		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	43	37
Amortissement	964	837
	775	231
Variation des disponibilités et exigibilités	270	(923)
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	1 045	(692)
Activités d'investissement :		
Immobilisations :		
Achetées	(1 169)	(2 719)
Apports		(237)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(1 169)	(2 956)
Ressources financières nettes employées et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au cours de l'exercice	(124)	(3 648)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	(5 799)	(2 146)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	(5 923)	(5 794)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des unités d'entreprise de Parcs Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et objectif

Le Fonds renouvelable des unités d'entreprise de Parcs Canada a été créé le 1er avril 1994 et le terrain de golf Highland Links est devenu membre du Fonds le 1er avril 1996 conformément aux dispositions de l'alinéa 29.1(2)b) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ce texte de loi autorise la Ministre du Patrimoine canadien à engager des dépenses à même le Trésor, en accord avec les conditions approuvées par le Conseil du Trésor aux fins de l'exploitation des unités d'entreprise de Parcs Canada, notamment : autorisation de la ministre à dépenser pour le Fonds les recettes reçues à ces fins; le total des dépenses consacrées au Fonds ne doit jamais dépasser de plus de 8 000 000 $ les recettes perçues au titre du Fonds.

2. Politiques importantes relatives à la comptabilité

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimée, c'est-à-dire :

Bâtiments	5 à 40 ans
Ordinateurs	3 ans
Ameublement et accessoires fixes	5 à 10 ans
Verts et ponts	20 à 30 ans
Système d'irrigation et petits bâtiments	25 ans
Machines et équipements	1 à 10 ans
Tees et chargeur	4 à 30 ans
Véhicules	1 à 8 ans

Régime de pension

Les employés relevant du Fonds renouvelable des unités d'entreprise de Parcs Canada sont assujettis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada aux coûts du régime est inclue dans les frais des avantages sociaux des employés imputés au Fonds. Le paiement de la pension s'effectue à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au gouvernement du Canada, tel qu'il est prévu dans les conventions collectives. Le coût de ces prestations est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit. Aucune charge à payer n'est prévue à l'égard des indemnités de départ pour les années de service accumulées avant le 1er avril 1994. Les indemnités accumulées avant cette date par l'unité d'entreprise des Sources thermales, évaluées à 113 500 $ au 31 mars 1994 ainsi que celles accumulées par l'unité d'entreprise du terrain de golf Highland Links avant le 1er avril 1996, évaluées à 32 500 $ sont la responsabilité du Conseil du Trésor et n'ont, par conséquent, pas été inscrites.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Bâtiments	9 378	1 112		10 490
Système d'irrigation et petits bâtiments	615			615
Machines et équipements	413	57		470
Tees et chargeurs	341			341
Verts et ponts	284			284
Ameublements et accessoires fixes	242			242
Véhicules	78			78
Ordinateurs	20			20
	11 371	1 169		12 540

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Bâtiments	1 643	771		2 414
Ameublement et accessoires fixes	88	38		126
Machines et équipements	48	89		137
Véhicules	30	22		52
Système d'irrigation et petits bâtiments	25	25		50
Ordinateurs	16	8		24
Verts et ponts	10	10		20
Tees et chargeurs	1	1		2
	1 861	964		2 825

Fonds renouvelable des unités d'entreprise de Parcs Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

4. Primes de retraite anticipée

Le gouvernement a pris des moyens spécifiques en vue de réduire le nombre d'employés de la fonction publique au cours des deux prochaines années. Après le 31 mars 1996, le Conseil du Trésor a autorisé le ministère du Patrimoine canadien à mettre en oeuvre des moyens comme la retraite anticipée, des primes de départ anticipé et la prise en charge de certaines activités par les employés.

L'unité d'entreprise du terrain de golf Highland Links estime que ces mesures n'entraîneront aucune obligation financière.

SECTION 2

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1997-1998

États financiers des établissements publics

SOMMAIRE

Page

Établissements publics—
- Agence canadienne d'inspection des aliments 2.2
- Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports. 2.7
- Centre canadien de gestion 2.11
- Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail 2.13
- Commission canadienne des affaires polaires 2.17
- Commission de contrôle de l'énergie atomique 2.19
- Commission de l'assurance-emploi du Canada 2.24
- Commission des champs de bataille nationaux 2.30
- Conseil de recherches en sciences humaines 2.34
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 2.38
- Conseil de recherches médicales 2.42
- Conseil national de recherches du Canada. 2.46
- Directeur de l'établissement de soldats 2.50
- Directeur des terres destinées aux Anciens combattants 2.51
- Office des prix des produits de la pêche 2.52
- Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie 2.53

Agence canadienne d'inspection des aliments

RESPONSABILITÉ DE GESTION DANS LE CADRE DES RAPPORTS FINANCIERS

La direction de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (l'Agence) est chargée de préparer toute l'information faisant partie de son état financier et de son rapport annuel. Ces rapports sont obligatoires au sens de l'article 23 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. L'état financier présenté en annexe a été préparé en conformité avec les exigences en matière de rapport et avec les normes établies par le receveur général du Canada pour les établissements publics. Il a été préparé conformément aux principales conventions comptables énoncées à la note 2.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information contenue dans cet état financier. Une partie de cette information est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction et elle tient compte, comme il se doit, de l'importance relative. Afin de satisfaire à ses obligations de rendre compte, la direction tient à jour un ensemble de comptes qui garantit l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Agence. L'information financière et l'information de gestion contenues dans les états ministériels, et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada*, concorde avec le présent état financier.

La direction tient à jour un système de gestion financière et de contrôle interne destiné à garantir, avec une certitude raisonnable, que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés, que les opérations sont exécutées conformément à la réglementation en vigueur, dans les limites des autorisations parlementaires, et que ces opérations sont enregistrées comme il convient pour pouvoir rendre compte de l'usage des fonds publics. La direction tente également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données de son état financier en choisissant avec soin la formation et le perfectionnement d'un personnel qualifié, en négociant des arrangements qui assurent une répartition adéquate des responsabilités, en adoptant des programmes de communication visant à garantir que les règlements, politiques, normes et pouvoirs directoriaux sont compris à tous les paliers de l'Agence.

L'Agence a fait connaître son intention, tel que le stipule l'article 31 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*, de tenir ses registres comptables conformément aux principes comptables généralement reconnus. Toutefois, la promulgation de l'article 31 a été reportée. Il est dans l'intention de la direction de solliciter l'approbation du gouverneur en conseil pour obtenir la promulgation de l'article 31 pour le 1er avril 1999, une date qui coïncide avec la mise en œuvre d'un nouveau système de gestion financière et de gestion des biens s'appuyant sur la méthode de comptabilité d'exercice.

Le vérificateur général du Canada procède à une vérification indépendante et exprime son opinion sur l'état financier produit en annexe.

Approuvé par :

Le président intérimaire
RONALD L. DOERING

Le contrôleur intérimaire
J. JONES

le 12 août 1998

Agence canadienne d'inspection des aliments—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À L'AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS
ET AU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

J'ai vérifié l'état des résultats de l'Agence canadienne d'inspection des aliments de l'exercice terminé le 31 mars 1998. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans l'état financier. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement, à tous égards importants, les résultats d'exploitation de l'Agence pour l'exercice terminé le 31 mars 1998 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 de l'état financier.

Je désire attirer votre attention sur le fait que l'article 31 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*, en vertu duquel l'Agence doit préparer des états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus, n'a pas encore été adopté. Comme l'indique la note 2 de l'état financier, la direction se prépare à adopter les principes comptables généralement reconnus pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2000.

Le vérificateur général du Canada
L. Denis Desautels, FCA

Ottawa, Canada
le 12 août 1998

ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998
Dépenses :	
Exploitation et administration :	
Salaires et avantages sociaux des employés	245 634
Prestations de cessation d'emploi	17 230
Services professionnels et spéciaux	17 459
Services publics, fournitures et approvisionnements	16 005
Voyages et réinstallations	14 452
Mobilier et matériel	10 373
Locaux	8 896
Réparations	4 908
Communication	4 595
Information	1 908
Location de matériel	1 114
Divers	218
	342 792
Subventions et contributions :	
Paiements d'indemnités (note 9)	2 843
Autres	125
	2 968
Total des dépenses	345 760
Recettes non fiscales	
Droits, permis et certificats :	
Frais d'inspection	36 079
Enregistrements, permis, certificats	2 380
Droit de permis des établissements	1 215
Classement	303
Droits et services divers	1 936
	41 913
Remboursements des dépenses d'exercices antérieurs	655
Vente des biens immobilisés	405
Amendes et pénalités	104
Intérêts sur comptes en souffrance	69
	1 233
Total des recettes non fiscales	43 146
Coût net d'exploitation (note 3)	302 614

Éventualités (note 7).
Les notes complémentaires font partie intégranle de cet état financier.

Approuvé par:

Le président intérimaire
RONALD L. DOERING

Le contrôleur intérimaire
J.JONES

Agence canadienne d'inpection des aliments—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoir et mandat

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (l'Agence) a été constituée le 1er avril 1997 en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. La Loi regroupe, en une seule agence, tous les services d'inspection des aliments et du poisson mandatés par le gouvernement fédéral et toutes les activités fédérales liées à la santé des animaux et la protection des végétaux.

L'Agence est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre d'Agriculture et Agroalimentaires Canada.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments a pour mandat, conformément à son plan d'entreprise, d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'inspection fédérale et des services connexes pour ce qui est de la salubrité des aliments, de la santé des animaux et de la protection des végétaux. L'Agence a comme objectifs de contribuer à la salubrité des réserves alimentaires et de fournir une information exacte sur les produits, de contribuer au maintien de la santé des animaux et à la protection des végétaux, de faciliter le commerce des aliments, des animaux, des végétaux et des produits connexes.

L'Agence est chargée d'assurer et de contrôler l'application des lois suivantes : *Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, Loi sur les produits agricoles au Canada, Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Loi relative aux aliments du bétail, Loi sur les engrais, Loi sur l'inspection du poisson, Loi sur la santé des animaux, Loi sur l'inspection des viandes, Loi sur la protection des obtentions végétales, Loi sur la protection des végétaux* et *Loi sur les semences.*

De plus, l'Agence est chargée de contrôler l'application de la *Loi sur l'emballage, et l'étiquetage des produits de consommation* et de la *Loi sur les aliments et drogues* en ce qui a trait aux aliments, ainsi que d'assurer l'application des dispositions de la *Loi sur les aliments et drogues* en ce qui a trait aux aliments, sauf si celles-ci portent sur la santé publique, la sécurité ou la nutrition.

Le ministre de la Santé est toujours responsable des politiques et des normes qui touchent la salubrité et la valeur nutritive des aliments vendus au Canada. De plus, il doit évaluer l'efficacité des activités de l'Agence dans le domaine de la salubrité des aliments.

Les dépenses d'exploitation sont financées par le gouvernement du Canada par une autorisation budgétaire annuelle. Les recettes découlant de ses activités sont déposés dans le compte du Trésor et l'Agence peut s'en servir. Les paiements à même le fonds d'indemnisation et les avantages sociaux des employés sont autorisés en vertu d'autorisations législatives distinctes.

2. Principales conventions comptables

L'état des résultats a été préparé en conformité avec les normes et exigences du receveur général du Canada en matière de rapports pour les établissements publics.

L'article 31 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*, qui exige la préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (PCGR) n'a pas encore été promulgué. La direction travaille à la préparation d'états financiers conformes aux PCGR pour l'exercice se terminant le 31mars 2000.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Comptabilisation des dépenses

Les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice à l'exception du paiement des prestations de cessation d'emploi et des congés accumulés qui sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse au moment du versement.

(b) Comptabilisation des recettes

Les recettes non fiscales sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse.

(c) Dépenses en capital

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses d'exploitation au cours de l'exercice d'acquisition.

(d) Services fournis sans frais par les autres ministères

Les montants estimés pour les services fournis sans frais par les autres ministères sont inclus dans les dépenses.

(e) Contributions au Régime de pension du Canada

Les employés de l'Agence sont couverts par le Régime de pension administré par le gouvernement du Canada. Les employés et l'Agence contribuent également au coût du régime. Les cotisations de l'Agence sont comptabilisées comme dépense dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'Agence au titre du régime.

Agence canadienne d'inspection des aliments—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS — *Suite*

3. Crédits parlementaires

L'Agence a été officiellement constituée le 1er avril 1997 et les fonds alloués à l'Agence pour les ressources d'exploitation étaient inclus dans les crédits d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour l'exercice 1997-1998. Selon le paragraphe 32.1 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*, ces ressources sont réputées être octroyées pour les fins de l'Agence.

	1998 (en milliers de dollars)
Crédit :	
Crédit 1— AAC (dépenses d'exploitation)	295 170
Crédit 1a— AAC (dépenses d'exploitation)— Fonds de transition	5 750
Crédit 5— AAC (dépenses en capital)	11 247
Crédit 10— AAC (subventions et contributions)	519
Fonds législatif d'indemnisation	2 843
	315 529
Ajouter les contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	34 636
	350 165
Moins :	
Réduction des crédits disponibles due au manque à gagner des recettes affectées aux dépenses[1]	15 621
Montant périmé	4 530
Crédits totaux utilisés	330 014
Ajouter les services fournis sans frais par d'autres ministères	
Locaux	1 811
Avantages sociaux des employés	13 637
Autres	298
	15 746
Moins recettes non fiscales	43 146
Coût net d'exploitation	302 614

(1) Le manque à gagner a été rajusté à la baisse de 4 800 000 $, somme qui représente les recettes prévues pour les services d'inspection du poisson qui n'étaient pas assujettis aux restrictions de dépenser de nouveau.

4. Débiteurs

Au 31 mars 1998, l'Agence a des comptes débiteurs courants découlant des services normalement rendus à des tiers.

	1998 (en milliers de dollars)
Tierces parties :	
Droits d'inspection	6 367
Classement	9
Droit et services divers	6
	6 382
Moins provision pour créances douteuses	380
	6 002

Les revenus associés à ces débiteurs ne sont pas reflétés dans les résultats d'exploitation.

5. Passif

Au 31 mars 1998, l'Agence a un passif évalué comme suit :

	1998 (en milliers de dollars)
Créditeurs et charges à payer	29 164
Salaires à payer	5 454
Retenues de garantie des entrepreneurs	35
	34 653
Indemnités de vacances	10 730
Prestations de cessation d'emploi	22 558
Total du passif	67 941

Les coûts associés aux créditeurs et charges à payer, aux salaires à payer et aux retenues de garantie des entrepreneurs sont reflétés dans l'état des résultats.

Les coûts associés aux sommes dues pour les indemnités de vacances et les prestations de cessation d'emploi ne sont pas reflétés dans l'état des résultats. Ces dépenses sont constatées quand elles sont versées (note 2(a)). Ces dettes représentent une obligation de l'Agence normalement financée par le Conseil du Trésor.

Agence canadienne d'inspection des aliments—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS— *Fin*

6. Dépense en capital

Les immobilisations, qui comprennent des terrains, des bâtiments, des laboratoires et du matériel proviennent des ministères de l'Agriculture et Agroalimentaire Canada, de Santé Canada et de Pêches et Océans Canada, et ont été transférés à l'Agence au moment de sa création.

Au cours de l'exercice, l'Agence a dépensé 9 764 000 $ en immobilisations qui ont été imputés aux dépenses d'exploitation suivantes :

	1998 (en milliers de dollars)
Services professionnels et spéciaux	200
Services publics, fournitures et approvisionnements	193
Voyages et réinstallations	368
Mobilier et matériel	2 850
Locaux	6 138
Information	15
	9 764

7. Éventualités

L'Agence est une partie défenderesse dans certaines causes pendantes ou possibles découlant du cours normal de ses activités. Au 31 mars 1998, le montant total des réclamations était estimé à 168,2 millions de dollars. Leur règlement, s'il en est, est censé être comptabilisé comme dépenses d'exploitation au cours de l'exercice où la décision s'applique.

8. Compte à fins déterminées

L'Agence entreprend des projets conjoints avec des organismes externes en ce qui a trait à l'inspection des aliments, à la santé des animaux et à la protection des végétaux. Les sommes reçues de ces organismes externes sont administrées par l'Agence par l'entremise d'un compte à fins déterminées. Les opérations de ce compte ne sont pas reflétées dans l'état des résultats.

	1998 (en milliers de dollars)
Solde en début d'exercice	751
Plus : recettes	1 531
Moins : dépenses engagées	(1 549)
Solde en fin d'exercice	733

9. Paiements d'indemnités

La *Loi sur la santé des animaux* et la *Loi sur la protection des végétaux* permettent au ministre, par l'entremise de l'Agence, d'indemniser les propriétaires d'animaux, de végétaux et objets détruits en vertu de ces lois. Le financement des versements d'indemnisation est fourni par une contribution législative. Les dépenses réelles pour le paiement d'indemnités pour l'exercice terminé le 31 mars 1998 se présentent comme suit :

	1998 (en milliers de dollars)
Santé des animaux	2 843
	2 843

10. Comité consultatif

En vertu de l'article 10 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a nommé un comité consultatif pour conseiller le ministre sur toute question relative à la mission de l'Agence. Les dépenses découlant des activités du comité sont de l'ordre de 14 000 $ et sont incluses dans l'état des résultats.

11. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Agence est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses affaires.

12. Incertitude due au passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de l'entité d'exercer normalement ses activités. Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur l'Agence, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les autres ministères et organismes du gouvernement, les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

RAPPORT DE DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (BCEATST) selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état incombe à la direction du BCEATST. L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le BCEATST tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans cet état financier.

La direction des Services intégrés du BCEATST étalit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le BCEATST tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Les systèmes sont établis afin de fournir avec une certitude raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement et sont exécutées selon les règlements applicables et qu'elles sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du BCEATST. Le BCEATST s'efforce également de démontrer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans toute l'organisation.

La direction présente cet état financier au vérificateur général du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est jointe à cet état financier.

Approuvé par :

Directeur exécutif
Agent financier principal

KEN JOHNSON

Directrice des services intégrés
Agent financier principal à plein temps

GERTRUDE RENÉ de COTRET

le 25 juin 1998

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU PRÉSIDENT DU BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS ET AU PRÉSIDENT DU CONSEIL PRIVÉ DE LA REINE POUR LE CANADA

J'ai vérifié l'état des résultats du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports de l'exercice terminé le 31 mars 1998. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction du Bureau. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans l'état financier. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement, à tous égards importants, les résultats d'exploitation du Bureau pour l'exercice terminé le 31 mars 1998 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 afférente de l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 6 juillet 1998

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Dépenses		
Bureau		
Traitements et bénéfices aux employés	588	522
Indemnités de cessation d'emploi (note 6)		57
Transport et communications	74	93
Services professionnels et spéciaux	63	33
Locaux	43	51
Autres	5	1
	773	757
Exploitation		
Traitements et bénéfices aux employés	13 670	13 568
Indemnités de cessation d'emploi (note 6)	499	693
Services professionnels et spéciaux	1 873	1 791
Locaux	1 578	1 831
Transport et communications	1 490	1 287
Construction et/ou acquisition de machines et de matériel	641	1 128
Services d'utilité publique, fournitures et approvisionnements	415	533
Construction et/ou achat de terrains, bâtiments et ouvrages	331	90
Achat de services de réparation et d'entretien	316	353
Information	230	294
Locations	50	52
Autres	3	10
	21 096	21 630
Administration		
Traitements et bénéfices aux employés	1 978	2 199
Indemnités de cessation d'emploi (note 6)	109	350
Services professionnels et spéciaux	647	499
Transport et communications	249	259
Services d'utilité publique, fournitures et approvisionnements	249	206
Locaux	234	375
Construction et/ou achat de terrains, bâtiments et ouvrages	71	
Achat de services de réparation et d'entretien	48	75
Construction et/ou acquisition de machines et de matériel	25	74
Information	23	26
Locations	9	8
	3 642	4 071
Total des dépenses	25 511	26 458
Recettes non fiscales		
Produits des ventes	14	30
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	10	29
Rémunérations de services	7	31
	31	90
Coût net de l'exploitation (note 3)	25 480	26 368

Les notes ci-jointes font partie intégrante de cet état.

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoirs et objectifs

Le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (BCEATST) a été constitué en 1990 en vertu de la *Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports*, et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'objectif du Bureau est de promouvoir la sécurité des transports. L'objet primordial des enquêtes du Bureau est la prévention des accidents. Le Bureau cherche à constater les manquements à la sécurité dans les accidents de transport et à faire des recommandations en vue de les éliminer ou de les réduire. De plus, le Bureau peut mener, outre des enquêtes indépendantes et publiques sur des accidents précis, des études sur des questions plus générales liées à la sécurité des transports. Le Bureau a le pouvoir exclusif, lorsqu'il fait enquête, d'émettre des conclusions sur les causes et les facteurs des accidents. Les dépenses du Bureau sont financées par le biais d'une autorisation budgétaire annuelle; les bénéfices aux employés sont autorisés par d'autres autorisations législatives.

2. Conventions comptables importantes

L'état des résultats a été dressé en conformité avec les exigences de rapport et les normes que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

a) Comptabilisation des dépenses

Toutes les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des indemnités de cessation d'emploi, des congés annuels et des congés compensatoires qui sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité de caisse. Les indemnités de départ reliées aux programmes d'incitatifs pour la réduction des effectifs du gouvernement sont comptabilisées dans les comptes du BCEATST. Le montant estimé est comptabilisé dans l'année où l'accord de cessation d'emploi a été signé par l'employé.

b) Comptabilisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées sur une base de caisse.

c) Recouvrements de dépenses des exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

d) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement au cours de l'exercice de l'achat.

e) Services fournis gratuitement par d'autres ministères du gouvernement

Les coûts estimatifs des services fournis gratuitement par d'autres ministères du gouvernement sont compris dans les dépenses.

3. Crédit parlementaire

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Conseil privé : crédit 15	19 523	20 949
Crédit supplémentaire 15b	1 047	
	20 570	20 949
Somme périmée	467	120
	20 103	20 829
Utilisation des produits de la vente de biens exédentaires de l'État	10	16
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 584	2 446
Emploi du crédit	22 697	23 291
Plus : services fournis gratuitement par d'autres ministères du gouvernement (note 4)	2 814	3 167
Moins recettes non fiscales	31	90
Coût net de l'exploitation	25 480	26 368

4. Services fournis gratuitement par d'autres ministères du gouvernement

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada		
i) locaux et modifications de locaux	1 855	2 256
ii) traitement de la paie et l'émission de chèques	13	30
Conseil du Trésor (part de l'employeur aux régimes d'assurance-santé)	866	816
Développement des ressources humaines Canada (administration de l'indemnisation pour accident au travail)	67	48
Vérificateur général du Canada (services de vérification)	13	17
	2 814	3 167

5. Compte à fins déterminées

Le compte sur le système d'enregistrement de vol a été établi en 1997 afin d'inscrire la contribution monétaire reçu de d'autres organismes de sécurité de gouvernements étrangers. Ces organismes ont acquis un logiciel, développé par le BCEATST, utilisé lors des enquêtes sur les accidents d'avion et contribuent financièrement à l'amélioration continue du logiciel. La contribution monétaire reçue de ces organismes au 31 mars 1998 s'élève à 312 000 $ et les dépenses imputées au compte totalisent 123 000 $, laissant un solde de fermeture au 31 mars 1998 de 189 000 $. Ces recettes et dépenses ne sont pas incluses dans l'état des résultats du BCEATST.

6. Dépenses exceptionnelles

En vertu de ses activités continues de réduction des effectifs, le BCEATST a encouru des dépenses au montant de 423 000 $ (1997— 734 000 $). Ce montant inclut 155 000 $ (1997—180 000 $) pour le paiement des indemnités régulières de départ et des congés accumulés, ainsi qu'un montant de 268 000 $ (1997—554 000 $) ayant trait aux programmes d'incitatifs pour la réduction des effectifs du gouvernement, soit la prime de départ anticipé, la prime d'encouragement à la retraite anticipée et la politique de transition dans la carrière des cadres de direction.

Les montants suivants sont inclus dans les données présentées dans l'état des résultats sous la rubrique indemnités de cessation d'emploi :

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Exploitation	345	422
Administration	78	312
	423	734

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

7. Incertitude découlant du problème du passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de l'entité d'exercer normalement ses activités. Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur le BCEATST, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les fournisseurs, le gouvernement fédéral ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

Centre canadien de gestion

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Centre canadien de gestion selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. La responsabilité première quant à l'intégrité et l'objectivité des données de cet état financier revient à la gestion de l'Établissement.

Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables importantes énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Les chiffres de l'exercice précédent ont fait l'objet d'une reclassification afin de se conformer au mode de divulgation de l'exercice courant. Les renseignements inclus dans l'état financier sont, tout en tenant compte de leur importance, fondés sur les meilleurs prévisions et jugement de la gestion. Pour s'acquitter de la responsabilité de rendre compte, l'Établissement maintient une série de comptes représentant un registre centralisé des opérations financières de l'Établissement. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers renfermés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes à ceux apparaissant dans cet état financier.

La direction des services financiers de l'Établissement développe et propage les conventions comptables et de gestion financière, et émet des directives qui suivent les normes de comptabilité et de gestion financière. L'Établissement maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne tout en tenant compte des coûts, des avantages et des risques. Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires et sont comptabilisées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif de l'Établissement. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont renforcés par le maintien de programmes de vérification interne. L'Établissement vise également à s'assurer de l'objectivité et l'intégrité des données de cet état financier grâce à la sélection, la formation et le développement attentif d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités administratives sont compris dans tout l'organisme.

Approuvé par :

Directrice, Finance et adiministration
(Agent financier principal à temps plein)
JOHANNE BERNARD

Directrice générale, Services corporatifs
(Agent financier principal)
CAROLE JOLICOEUR

le 19 juin 1998

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998

	1998	1997
	$	$
Dépenses		
Traitements et indemnités des employés	7 694 379	9 113 640
Services professionnels et spéciaux	4 210 596	4 997 186
Voyages et déménagements	651 002	900 406
Information	192 538	200 831
Ameublement et matériel	476 547	247 976
Fournitures et approvisionnements	345 537	297 956
Locaux	136 680	105 565
Réparation et entretien	110 137	84 527
Paiements de transfert	146 000	149 000
Autres subventions et paiements	9 010	462 921
	13 972 426	16 560 008
Moins recouvrements de coûts (alinéa 29.1(1) de la LGFP)	3 642 376	6 968 569
Coût net de fonctionnement (note 3)	10 330 050	9 591 439

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état.

Centre canadien de gestion—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Autorisation et buts

Le Centre canadien de gestion a été constitué en 1991 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien de gestion* et est un établissement public mentionné à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Centre canadien de gestion est voué à l'excellence de l'enseignement et de la recherche dans le domaine de la gestion du secteur public, qui viserait à rehausser les capacités des gestionnaires du secteur public et qui favoriserait une forte culture organisationnelle au sein de l'administration publique fédérale. Le Centre vise à orienter, à former et à perfectionner les cadres supérieurs de l'administration fédérale. Il dispose d'une capacité pour effectuer de la recherche en gestion et élaborer des cas d'enseignement qui rehaussent et élargissent la gamme des cours de gestion offerts par l'administration fédérale.

2. Principales conventions comptables

L'état des résultats a été dressé suivant les exigences et les normes de rapport établies par le receveur général du Canada pour les établissements publics. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Comptabilisation des dépenses

Toutes les dépenses sont comptabilisées sur une base d'exercice, à l'exception des indemnités de cessation d'emploi et des congés payés qui sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité de caisse.

b) Comptabilisation des recettes

Toutes les dépenses sont comptabilisées sur une base de caisse.

c) Achats d'immobilisations

Le coût d'acquisition des immobilisations est imputé aux dépenses d'exploitation de l'exercice au cours duquel elles ont été achetées.

3. Crédit parlementaire

	1998	1997
	$	$
Crédit 5 du Centre canadien de gestion	9 082 000	8 418 000
Budget des dépenses supplémentaire (5B)	412 150	493 700
Accès au crédit 5 du CT		197 541
	9 494 150	9 109 241
Fonds non utilisés	462 100	611 802
	9 032 050	8 497 439
Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la LGFP	3 642 376	6 968 569
Recettes équivalentes générées aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la LGFP	(3 642 376)	(6 968 569)
Contributions aux plans de prestations des employés	1 298 000	1 094 000
Coût net de fonctionnement (note 3)	10 330 050	9 591 439

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail selon les normes et exigences de compte rendu du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables importantes énoncées à la note 2 de l'état, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état incombe à la direction de l'établissement public. Afin d'assurer l'objectivité et l'impartialité, le Comité de vérification du Centre a vérifié l'information financière contenue dans cet état financier.

L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et d'information, le Centre tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans cet état financier.

La direction des services financiers du Centre établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Centre tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ces systèmes sont établis afin d'assurer avec certitude raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, qu'elles sont exécutées selon les règlements applicables et qu'elles sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Centre. Le Centre s'efforce également de démontrer l'objectivité et de l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives sont compris dans tout l'organisme.

La direction présente l'état financier au vérificateur général qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à cet état financier.

Approuvé par :

Le président et administrateur en chef
S. LEN HONG

La directrice, Finance/Agent financier principal
BONNIE EASTERBROOK, CGA

le 5 juin 1998

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DU CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE
ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL
ET AU
MINISTRE DU TRAVAIL

J'ai vérifié l'état des résultats du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail pour l'exercice terminé le 31 mars 1998. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans l'état financier. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement, à tous égards importants, les résultats d'exploitation du Centre pour l'exercice terminé le 31 mars 1998 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 5 juin 1998

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998

	1998	1997
	$	$
Dépenses		
Exploitation		
Traitements et indemnités des employés	4 431 222	4 414 692
Indemnités de cessation d'emploi	44 945	55 215
Services professionnels et spéciaux	717 516	693 284
Locaux	320 160	320 160
Transport et communications	263 426	265 902
Information	261 595	318 566
Services publics, fournitures et approvisionnements	190 427	141 370
Immobilisations	162 676	100 256
Réparations et entretien	63 966	95 290
Location	49 214	45 708
	6 505 147	6 450 443
Administration		
Traitements et indemnités des employés	179 700	199 156
Déplacements	23 287	6 336
Gouverneurs et comités	11 869	14 054
Services professionnels et spéciaux	3 898	658
Services publics, fournitures et approvisionnements	553	715
	219 307	220 919
Total des dépenses	6 724 454	6 671 362
Recettes non fiscales		
Recettes à valoir sur le crédit (notes 3 et 8)		
Produits des ventes	3 123 940	3 055 816
Recouvrement de coûts	1 102 465	1 318 139
	4 226 405	4 373 955
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	2 840	
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	371	2 313
Total des recettes non fiscales	4 229 616	4 376 268
Coût net de l'exploitation (note 4)	2 494 838	2 295 094

Les notes ci-jointes font partie intégrante de cet état.

Approuvé par :

La présidente du Conseil
NICOLE SENÉCAL

Le président et administrateur en chef
S. LEN HONG

La directrice, Finance/ Agent financier principal
BONNIE EASTERBROOK, CGA

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Autorisation et objectifs

Le Centre a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*, et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les objectifs du Centre sont de promouvoir le droit fondamental des Canadiens et Canadiennes de travailler dans des conditions saines et sûres et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs et travailleuses. Les dépenses du Centre sont financées en partie par ses revenus d'exploitation et par un crédit budgétaire annuel.

2. Conventions comptables importantes

L'état des résultats a été préparé selon les exigences et normes établies par le receveur général du Canada pour les établissements publics. Les plus importantes conventions comptables sont les suivantes :

a) Comptabilisation des dépenses

À l'exception des indemnités de cessation d'emploi et des congés payés qui sont comptabilisés sur une base de caisse, toutes les dépenses sont comptabilisées sur une base d'exercice.

b) Comptabilisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées sur une base de caisse.

c) Achats d'immobilisations

Les achats d'immobilisations sont imputés aux dépenses de fonctionnement de l'exercice où elles ont été encourues.

d) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

e) Opérations en devises étrangères

Les recettes et dépenses contractées en devises étrangères sont converties en dollars canadiens au taux en vigueur au moment de la transaction.

f) Services fournis gratuitement

Les montants estimatifs des services fournis gratuitement par les ministères du gouvernement sont compris dans les dépenses.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

g) Régime de pensions de retraite

Les employés participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Centre cotisent au coût du Régime. Les contributions du Centre sont imputées aux dépenses sur une base courante et représentent le passif total du Centre.

3. Recettes non fiscales à valoir sur le crédit

	1998	1997
	$	$
Produits des ventes :		
Abonnements au disque CCINFO	2 149 841	2 215 453
Abonnements aux disques de spécialités	733 002	618 221
CCINFOWeb (ligne CCINFO en 1997)	102 079	76 712
Exemplaires de publications	94 765	88 485
Produits sur disquette	32 981	41 086
Adhésions	7 275	13 592
Autres	3 997	2 267
	3 123 940	3 055 816
Recouvrement des coûts :		
Services techniques	589 913	732 667
Service des demandes de renseignements	480 400	483 400
Dépenses de voyage	32 152	102 072
	1 102 465	1 318 139
	4 226 405	4 373 955

4. Crédits parlementaires

	1998	1997
	$	$
Développement des ressources humaines—Crédit 35 (crédit 40 en 1997)	1 356 000	1 770 000
Développement des ressources humaines—Crédit 35A	339 298	
Développement des ressources humaines—Crédit 35B (crédit 40B en 1997)	526 000	263 816
	2 221 298	2 033 816
Somme périmée	52 303	66 689
	2 168 995	1 967 127
Frais d'agences de recouvrement	3 665	680
Dépenses financées à même les produits de la vente de biens excédentaires de l'État	929	140
Total des crédits utilisés	2 173 589	1 967 947
Plus :		
Services fournis gratuitement par les autres ministères du gouvernement	324 460	329 460
Moins : Recettes non fiscales autres que les recettes à valoir sur le crédit	(3 211)	(2 313)
Coût net de l'exploitation	2 494 838	2 295 094

5. Immobilisations de l'État et amortissement cumulé

Les conventions comptables du gouvernement du Canada n'exigent pas la capitalisation des immobilisations. Des contrôles internes sont cependant maintenus afin de préserver ces actifs et ceux-ci sont amortis sur leur durée de vie utile.

Biens immobilisés de l'État au coût	31 mars 1997	Acquisitions	Cessions	31 mars 1998
	$	$	$	$
Matériel informatique	1 863 774	159 174	96 232	1 926 716
Mobilier et matériel	865 904	3 502	35 461	833 945
Améliorations locatives	632 719			632 719
Matériel de mesure	2 673			2 673
	3 365 070	162 676	131 693	3 396 053

Amortissement cumulé	31 mars 1997	Amortissement	Cessions	31 mars 1998
	$	$	$	$
Matériel informatique	1 666 303	83 584	93 465	1 656 422
Mobilier et matériel	842 245	10 247	35 908	816 584
Améliorations locatives	632 719			632 719
Matériel de mesure	2 673			2 673
	3 143 940	93 831	129 373	3 108 398

6. Comptes clients

À la fin de l'exercice, les comptes clients courants sur la vente de produits et services sont comme suit :

	31 mars 1998	31 mars 1997
	$	$
Tiers	359 341	412 907
Gouvernement du Canada	53 157	20 536
	412 498	433 443

Les recettes reliées aux comptes clients ne figurent pas dans l'état des résultats.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

7. Passif

	31 mars 1998	31 mars 1997
	$	$
a) Passifs comptabilisés		
Créditeurs et charges à payer	392 006	344 227
Salaires et indemnités à payer	165 837	136 410
	557 843	480 637
b) Autres passifs		
Indemnités de congés à payer	237 942	243 982
Indemnités de cessation d'emploi	923 376	861 578
	1 161 318	1 105 560
c) Paiements reçus d'avance		
Tiers	158 640	158 594
Gouvernement du Canada	6 225	8 350
	164 865	166 944

Les coûts représentés par les créditeurs et par les salaires et indemnités à payer sont inclus dans les dépenses à l'état des résultats.

Les coûts relatifs aux autres passifs ne sont pas compris dans l'état des résultats. Ces coûts sont comptabilisés seulement au moment du paiement (voir note 2(a)).

Les coûts associés aux indemnités de congés à payer représentent le montant des crédits accumulés à la fin de l'exercice.

Les indemnités de cessation d'emploi sont calculées pour tous les employés sur une base de deux semaines de paye pour la première année d'emploi continu et une semaine de paye pour chaque année complète d'emploi continu supplémentaire.

Les paiements reçus d'avance représentent des sommes perçues avant la date de livraison des produits. Il s'agit principalement de produits que le CCHST vend par abonnement. Ces produits sont expédiés au cours des périodes subséquentes. Ces paiements reçus d'avance sont inscrits à titre de recettes à valoir sur le crédit dans l'état des résultats.

8. Opérations entre apparentés

Les recettes à valoir sur le crédit comprennent 247 804 $ (390 268 $ en 1997) provenant d'opérations conclues avec divers ministères fédéraux.

9. Dons

Conformément à l'article 6(3) de la loi dont il relève, le Centre peut acquérir de l'argent ou d'autres biens par voie de don ou autrement et il peut utiliser ou disposer de ces biens conformément aux modalités de leur acquisition, le cas échéant. Au cours de l'exercice, le Centre a reçu des dons s'élevant à 500 $, ce qui porte à 81 021 $ le total des dons accumulés dans un compte spécial du Trésor en date du 31 mars 1998.

Commission canadienne des affaires polaires

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint de la Commission canadienne des affaires polaires selon les normes et exigences de compte rendu du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables importantes énoncées à la note 2 de l'état, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité pour l'intégrité et l'objectivité des données de cet état revient à la direction de la Commission.

Les renseignements inclus dans l'état financier sont, tout en tenant compte de leur importance, fondés sur les meilleurs estimations et jugements de la direction. Pour s'acquitter de la responsabilité de comptabiliser et de rendre compte, la Commission maintient une série de comptes représentant un registre centralisé de ses opérations financières. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers contenus dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concordent avec ceux apparaissant dans cet état financier.

La Commission établit et diffuse les conventions comptables et les politiques de gestion financière, et émet des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. La Commission tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir avec une certitude raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement et sont exécutées selon les règlements applicables et qu'elles sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les éléments d'actif de la Commission. La Commission s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et de l'intégrité des données de cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités administratives soient compris dans tout l'organisme.

La direction présente cet état financier au vérificateur général du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à cet état financier.

Approuvé par :

la Présidente par intérim
JOANNE DENERON

le Cadre supérieur
ALBERT HALLER

le 12 juin 1998

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
COMMISSION CANADIENNE DES AFFAIRES POLAIRES
ET AU
MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES
ET DU NORD CANADIEN

J'ai vérifié l'état des résultats de la Commission canadienne des affaires polaires pour l'exercice terminé le 31 mars 1998. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans l'état financier. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement, à tous égards importants, les résultats d'exploitation de la Commission pour l'exercice terminé le 31 mars 1998 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 afférentes à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 12 juin 1998

Commission canadienne des affaires polaires—*Fin*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998

	1998	1997
	$	$
Dépenses d'exploitation		
Traitements et indemnités des employés	492 048	427 142
Services professionnels et spéciaux	138 486	113 775
Voyages et déménagements	110 490	250 382
Locaux	80 568	85 805
Dépenses de bureau et de matériel	38 949	14 869
Impression et publication	33 770	34 096
Téléphone et télécommunications	18 897	21 252
Contributions	18 000	18 000
Honoraires des membres du conseil	16 913	41 512
Frais postaux et service de messageries	13 131	12 969
Fournitures et approvisionnements	6 644	6 990
Publicité	366	7 002
Coût de l'exploitation (note 3)	968 262	1 033 794

Les notes complémentaire font partie intégrante de cet état.

NOTES À L'ÉTAT FINANCIER

1. Pouvoirs et but

La Commission canadienne des affaires polaires a été constituée le 1er février 1991 en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne des affaires polaires* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Commission a commencé ses activités le 9 septembre 1991. Elle fut créée dans le but de promouvoir et de favoriser le développement et la diffusion des connaissances sur les régions polaires, de surveiller l'état des sciences polaires au Canada et ailleurs dans le monde, d'affirmer le Canada comme nation polaire sur la scène internationale et de fournir aux Canadiens et Canadiennes ainsi qu'aux organisations, institutions et associations canadiennes de l'information sur les recherches liées aux régions polaires. Ses dépenses d'exploitation sont financées par une autorisation budgétaire annuelle.

2. Conventions comptables importantes

L'état des résultats a été dressé suivant les exigences et les normes de rapport établies par le receveur général du Canada pour les établissements publics. Les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

a) Constatation des dépenses

Toutes les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des indemnités de cessation d'emploi et de vacances, qui sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Achats d'immobilisations

Le coût d'acquisition des immobilisations est imputé aux dépenses d'exploitation de l'exercice au cours duquel elles ont été achetées.

3. Crédits parlementaires

	1998	1997
	$	$
Crédit 50 du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	860 000	927 000
Crédit 5 du Conseil du Trésor	63 936	5 368
Budget des dépenses supplémentaire (A)	11 977	46 158
	935 913	978 526
Fonds non utilisés	36 651	3 732
	899 262	974 794
Contributions statutaires aux régimes d'avantages sociaux	69 000	59 000
Total des crédits utilisés	968 262	1 033 794

4. Éventualité

Une plainte a été déposée à l'endroit de la Commission. Dans l'éventualité où cette action résulterait en un déboursé pour la Commission, la dépense serait comptabilisée dans l'année où l'éventualité de l'action est déterminable.

Commission de contrôle de l'énergie atomique

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de la Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA) est responsable de la préparation de tous les renseignements figurant dans le rapport annuel. L'état financier a été dressé conformément aux exigences et aux normes que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Cet état comprend des estimations fondées sur le meilleur jugement de la direction. Les renseignements financiers contenus ailleurs dans le rapport annuel concordent avec ceux présentés dans l'état financier.

La direction doit aussi élaborer et maintenir un système de contrôle interne visant à fournir une certitude raisonnable que toutes les opérations sont inscrites avec exactitude et qu'elles sont conformes aux autorisations pertinentes, que l'état financier reflète bien les résultats d'exploitation de la CCEA et que les éléments d'actif sont bien protégés.

Le vérificateur général du Canada effectue une vérification indépendante et émet une opinion sur l'état financier.

La présidente
A.J. BISHOP M.D.

Le directeur général des Services de gestion
G.C. JACK

Ottawa, Canada
le 28 mai 1998

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA COMMISSION DE CONTRÔLE DE
L'ÉNERGIE ATOMIQUE
ET AU
MINISTRE DE RESSOURCES NATURELLES CANADA

J'ai vérifié l'état des résultats de la Commission de contrôle de l'énergie atomique de l'exercice terminé le 31 mars 1998. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans l'état financier. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement, à tous égards importants, les résultats d'exploitation de la Commission pour l'exercice terminé le 31 mars 1998 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 28 mai 1998

Commission de contrôle de l'énergie atomique—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998

	1998	1997
	$	$
Dépenses		
Fonctionnement		
Traitements et avantages sociaux	31 170 659	30 478 634
Services professionnels et spéciaux	6 803 170	7 802 528
Locaux	3 881 636	3 693 980
Déplacements et réinstallation	2 348 793	2 840 544
Mobilier et matériel	1 393 285	1 632 105
Communications	796 509	755 142
Services publics, fournitures et approvisionnements	696 850	857 890
Dépenses des commissaires	376 628	348 538
Information	270 972	375 513
Réparations	223 586	189 982
Location de matériel	112 450	114 798
Dépenses diverses	34 595	34 783
	48 109 133	49 124 437
Subventions et contributions		
Programme à l'appui des garanties	476 938	502 166
Autres	91 381	147 585
	568 319	649 751
Total des dépenses	48 677 452	49 774 188
Recettes non fiscales		
Droits de permis	33 551 979	30 072 647
Formation de stagiaires étrangers (note 9)	1 700 924	1 248 243
Remboursements de dépenses des exercices antérieurs	93 928	193 061
Évaluation de la conception pour les ventes à l'étranger	8 203	2 678 326
Aliénation d'immobilisations	3 618	4 133
Amendes et sanctions		2 650
Recettes diverses	17 428	14 374
Total des recettes non fiscales	35 376 080	34 213 434
Coût net d'exploitation (note 3)	13 301 372	15 560 754

Les notes complémentaires font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé par :

La présidente,
A.J. BISHOP, M.D.

Le directeur général des Services de gestion
G.C. JACK

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoirs, objectif et activités

La Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA) a été constituée en 1946 en vertu de la *Loi sur le contrôle de l'énergie atomique*. Elle constitue un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et fait actuellement rapport au Parlement par l'entremise du ministre de Ressources naturelles Canada.

La CCEA a pour mandat de s'assurer que l'utilisation de l'énergie nucléaire au Canada ne pose pas de risque indu pour la santé, la sécurité, la sécurité matérielle et l'environnement, et d'appuyer la participation du Canada aux activités internationales de non-prolifération des armes nucléaires. Elle s'acquitte de ce mandat par son contrôle du développement, de l'application et de l'usage de l'énergie nucléaire au Canada, et par sa participation, au nom du Canada, à des mesures internationales de contrôle de l'énergie nucléaire.

La CCEA administre la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, y compris la désignation des installations nucléaires, la prescription des montants d'assurance de base que doivent souscrire les exploitants des installations nucléaires, et l'administration des primes d'assurance supplémentaire pour chacune de ces installations. Les montants d'assurance de base et d'assurance supplémentaire s'élèvent à 75 millions de dollars pour chaque installation désignée (note 10). Au cours de l'exercice, une assurance était requise pour 14 installations.

Les dépenses de la CCEA sont financées par une autorisation budgétaire annuelle. Les recettes, y compris les droits de permis, sont versées au Trésor et la CCEA ne peut s'en servir. Les avantages sociaux des employés font l'objet d'une autorisation législative.

Le 1er avril 1990, le Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la CCEA est entré en vigueur. L'objectif général du Règlement est de permettre à la CCEA de recouvrer tous ses coûts de fonctionnement et d'administration liés à la réglementation de l'utilisation commerciale de l'énergie nucléaire directement auprès des utilisateurs. Les institutions d'enseignement, les établissements de santé sans but lucratif subventionnés par l'État et les ministères du gouvernement fédéral ne sont pas assujettis au Règlement. Les coûts de la CCEA liés aux organismes exemptés, aux garanties internationales, à l'importation et à l'exportation demeurent à la charge du gouvernement.

Commission de contrôle de l'énergie atomique—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

Les droits de permis ont été établis à partir des coûts engagés par la CCEA pour réglementer chaque type de permis. Ils comprennent l'évaluation technique des demandes de permis, les inspections de conformité pour veiller à ce que les titulaires de permis se conforment aux conditions de leur permis d'exploitation et, enfin, l'élaboration de normes pour délivrer les permis. Le 21 août 1996, le barème des droits révisés est entré en vigueur; il demeure fondé sur les activités de réglementation de 1992-1993.

Le 20 mars 1997, la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* recevait la sanction royale. Elle ne remplacera la *Loi sur le contrôle de l'énergie atomique* qu'après sa proclamation par décret du gouverneur en conseil. Cela ne pourra se faire avant l'élaboration et l'approbation des règlements d'application de la nouvelle législation, ce qui devrait être terminé tôt en 1999. Dès la proclamation de la nouvelle loi, la CCEA deviendra la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN).

La *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* donne à la CCSN le mandat de fixer et de mettre en application des normes nationales en matière de santé, de sûreté et d'environnement. Elle jette les bases pour assurer la mise en oeuvre de la politique canadienne et le respect des obligations du Canada en matière de non-prolifération des armes nucléaires. Elle adapte les pouvoirs des inspecteurs chargés de l'application de la Loi et les sanctions pour les infractions aux pratiques législatives courantes. La CCSN deviendra une cour d'archives autorisée à entendre des témoins, à recevoir des éléments de preuve et à contrôler ses travaux. Elle sera autorisée à demander des garanties financières, à exiger des mesures correctives dans des situations dangereuses et à exiger des parties responsables qu'elles absorbent les coûts de la décontamination et d'autres mesures correctives. De plus, la Loi donne le pouvoir à la CCSN de recouvrer, auprès des titulaires de licences ou de permis, les coûts pour les mesures de réglementation.

2. Conventions comptables importantes

Le receveur général du Canada établit les exigences de rapport et les normes de présentation pour les établissements publics. À la CCEA, les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

a) Constatation des dépenses

Les dépenses sont inscrites d'après la comptabilité d'exercice, au cours de l'exercice de leur imputation au crédit parlementaire de la Commission, à l'exception des indemnités de cessation d'emploi et de congés qui sont inscrites d'après la comptabilité de caisse.

Les montants estimatifs des services fournis gratuitement par les ministères sont compris dans les dépenses et sont établis en fonction des coûts du prestataire.

b) Constatation des recettes

Les droits de permis sont inscrits comme recettes selon une méthode d'allocation uniforme pour la durée du permis (un ou deux ans, en général), sauf dans le cas des droits pour la construction d'un réacteur nucléaire. Dans ce cas, les droits sont constatés sur toute la période des travaux de la CCEA.

Les recettes pour la formation des stagiaires étrangers et l'évaluation de la conception pour les ventes à l'étranger sont constatées sur toute la période des travaux de la CCEA.

Le remboursement de dépenses des exercices antérieurs est inscrit aux recettes lorsque celui-ci est encaissé et il n'est pas soustrait des dépenses.

c) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement de l'exercice durant lequel l'achat est effectué.

d) Cotisations au régime de retraite

Les employés de la CCEA participent au régime de pension administré par le gouvernement du Canada et contribuent à part égale avec la CCEA au coût du régime. Les cotisations de la CCEA sont imputées aux dépenses lorsqu'elles sont versées.

Commission de contrôle de l'énergie atomique—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

3. Crédits parlementaires

	1998	1997
	$	$
Crédit 20—Commission de contrôle de l'énergie atomique	42 103 733	43 611 550
Moins :		
Affectation bloquée *	(1 106 109)	(41 068)
Fonds périmés	(1 281 304)	(2 840 369)
	39 716 320	40 730 113
Plus: cotisations statutaires aux régimes d'avantages sociaux	4 107 000	3 831 000
Emploi total des crédits	43 823 320	44 561 113
Plus: services fournis gratuitement par les autres ministères du gouvernement :		
Locaux	3 408 932	3 387 140
Avantages sociaux	1 377 000	1 476 000
Autres	68 200	349 935
	4 854 132	5 213 075
Total des dépenses	48 677 452	49 774 188
Moins: recettes non fiscales	(35 376 080)	(34 213 434)
Coût net d'exploitation	13 301 372	15 560 754

* Ces fonds n'étaient pas disponibles pendant l'exercice

4. Débiteurs

Au 31 mars, les débiteurs s'établissaient comme suit :

	1998	1997
	$	$
Droits de permis	1 214 364	371 124
Formation de stagiaires étrangers	304 941	230 771
Évaluation de la conception pour les ventes à l'étranger		588 921
Total des débiteurs	1 519 305	1 190 816

5. Droits de permis—Recettes reportées

Au 31 mars 1998, il y avait des droits de permis non-acquis totalisant 17 667 771 $ (20 364 094 $ en 1997).

6. Passif

Au 31 mars, le passif s'établissait comme suit :

	1998	1997
	$	$
Créditeurs et charges à payer	4 155 016	4 723 021
Salaires à verser	1 586 571	1 245 935
Retenues de garantie	154 608	332 424
Total des créditeurs et des salaires à verser	5 896 195	6 301 380
Indemnités de congés payés	2 152 180	2 017 877
Indemnités de cessation d'emploi	2 340 512	2 236 413
Total des autres charges à payer	4 492 692	4 254 290
Total du passif	10 388 887	10 555 670

Les charges à payer pour les indemnités de congés payés et les indemnités de cessation d'emploi ne font pas partie de l'état des résultats.

7. Permis exempts de droits

La valeur des permis exempts de droits délivrés aux institutions d'enseignement, aux établissements de santé sans but lucratif subventionnés par l'État et aux ministères fédéraux au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1998 s'élevait à 2 429 126 $ (2 315 150 $ en 1997).

8. Passif éventuel

Le 31 mars 1998, la CCEA était la défenderesse dans une poursuite judiciaire s'élevant à 250 000 $. La poursuite vise à obtenir compensation pour des dommages subis pour le non-respect d'obligations légales liées à du sol contaminé par la radioactivité. Les demandeurs n'ont entamé aucune action relativement à ce litige depuis plusieurs années. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée pour ce passif éventuel. Tout montant de règlement exigé par suite de cette poursuite judiciaire proviendra du Trésor.

9. Opérations entre entités apparentées

Dans le cours normal de ses affaires, la CCEA conclut des opérations avec d'autres ministères, organismes et sociétés d'État du governement. La CCEA et Énergie atomique du Canada limitée (EACL) sont des entités apparentées parce qu'elles sont la propriété commune du gouvernement du Canada.

Commission de contrôle de l'énergie atomique—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

La CCEA administre un programme spécial de recherche et de développement à l'appui du Programme des garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Énergie atomique du Canada limitée est le principal entrepreneur du programme en vertu d'un contrat, prenant fin le 31 mars 1999, qui prévoit des paiements annuels jusqu'à concurrence de 2,3 millions de dollars. Pour 1998, la CCEA a payé 616 252 $ (1 094 584 $ en 1997) à EACL dans le cadre de ce programme.

Au nom d'EACL, la CCEA continue d'assurer l'élaboration, la prestation et l'administration de services de réglementation à l'intention du personnel de réglementaton de la Chine et de la Corée pour une période de cinq ans se terminant le 31 mars 2001. Conformément aux modalités du contrat, le coût des services est recouvré d'EACL. Pour 1998, la CCEA a comptabilisé des recettes de 1 070 537 $ (665 368 $ en 1997).

10. Compte de réassurance de responsabilité nucléaire

Conformément à la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, toutes les primes d'assurance supplémentaire payées par les exploitants des installations nucléaires sont créditées au Compte de réassurance de responsabilité nucléaire du Trésor. Toute réclamation exigée de l'assurance supplémentaire est payable à même le Trésor et imputée au Compte. Il n'y a eu ni réclamation ni paiement imputable au Compte depuis sa création. Le 31 mars 1998, le solde du Compte était de 547 321 $ (545 821 $ en 1997).

Le 31 mars 1998, le montant de l'assurance supplémentaire fournie par le gouvernement du Canada en vertu de la *Loi sur la responsabilité nucléaire* s'élevait à 590 000 000 $ (590 000 000 $ en 1997). La protection de réassurance par le gouvernement du Canada comprend également une catégorie de risques exclue des responsabilités des principaux assureurs.

RECETTES ET COÛT D'EXPLOITATION PAR ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998

	1998				1997
	Recettes	Permis exempts de droits	Valeur totale des permis et des autres recettes	Coût d'exploitation	Coût d'exploitation
	$	$	$	$	$
Activités de réglementation					
Réacteurs nucléaires et usines d'eau lourde	22 682 401		22 682 401	26 620 699	24 186 903
Réacteurs de recherche	16 200	159 162	175 362	584 257	497 643
Établissements de recherche et d'essais nucléaires	2 746 678		2 746 678	2 983 190	1 921 062
Mines d'uranium	3 114 866		3 114 866	3 111 417	3 182 038
Installations de combustible nucléaire	856 120		856 120	806 075	926 934
Substances réglementées	31 672	9 315	40 987	79 177	139 415
Accélérateurs	114 700	343 372	458 072	447 169	357 185
Radio-isotopes	3 111 220	1 788 824	4 900 044	8 433 035	7 733 322
Transports	137 202	4 140	141 342	446 543	634 003
Gestion des déchets et déclassement	709 042	114 450	823 492	1 504 575	1 769 416
Dosimétrie	31 878	9 863	41 741	85 143	143 216
Importations / exportations				443 569	402 340
	33 551 979	2 429 126	35 981 105	45 544 849	41 893 477
Activités générales					
Évaluation de la conception pour les ventes à l'étranger	8 203		8 203	5 508	4 993 927
Formation de stagiaires étrangers	1 700 924		1 700 924	1 521 663	1 178 405
Autres activités	114 974		114 974	1 605 432	1 708 379
	1 824 101		1 824 101	3 132 603	7 880 711
Total	35 376 080	2 429 126	37 805 206	48 677 452	49 774 188

Commission de l'assurance-emploi du Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints à l'intention de la Commission de l'assurance-emploi du Canada (CAEC) conformément aux exigences et aux normes du receveur général du Canada en matière de rapports. La Direction de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) est la principale responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données contenues dans ces états financiers. Pour assurer la plus grande objectivité possible, les données financières contenues dans ces états ont été examinées par la haute Direction de DRHC.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables énoncées dans la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice financier précédent. Une partie de l'information contenue dans les états financiers est fondée sur les meilleures estimations possibles de la Direction et s'appuie sur son discernement; elle tient également compte de l'importance des faits. Pour assumer ses responsabilités en matière de rapport, DRHC tient une série de comptes qui sert de registre centralisé des opérations financières de la CAEC. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* est identique à celle des états financiers.

Les services financiers élaborent et diffusent des politiques en matière de gestion financière et de comptabilité; ils émettent des directives à l'appui des normes de comptabilité et de gestion financière. DRHC tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne à un coût convenable. Les opérations sont effectuées conformément aux règlements prescrits, sans dépasser les crédits parlementaires, et sont enregistrées de façon appropriée afin de justifier l'utilisation des fonds gouvernementaux et de protéger les actifs de DRHC. Aux systèmes de gestion financière et de contrôle interne viennent s'ajouter des programmes de vérification interne. DRHC cherche également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données dans ses états financiers grâce à la sélection soignée, à la formation et au perfectionnement du personnel qualifié, grâce à des arrangements sur le plan de l'organisation qui favoriseront un partage approprié des responsabilités et grâce à des programmes de communication qui permettront de bien faire comprendre à toute l'organisation les règlements, les politiques, les normes et les autorisations en matière de gestion.

Approuvé par :

Président
M. CAPPE

Agent financier supérieur
SERGE RAINVILLE

le 30 juillet 1998

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Gestion des dépenses		
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance		
Investissement dans les ressources humaines	2 418 899	2 566 860
Assurance-emploi	601 273	577 796
Gestion des CRHC et services conjoints	219 757	239 209
	3 239 929	3 383 865
Programme des services généraux		
Services généraux*	346 409	330 599
	346 409	330 599
Total des dépenses	3 586 338	3 714 464
Recettes		
Recettes à valoir sur le crédit		
Recouvrement des frais d'administration du Compte d'assurance-emploi	1 139 165	1 214 692
Recettes non fiscales		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	204 200	199 990
Produits des ventes	350	416
Frais de services	42	38
Privilèges, licences et permis	161	136
Autres recettes		
Excédent des rentes sur l'État		1 735
Amendes d'assurance-emploi	919	1 025
Autres	13 986	23 257
Recouvrement des frais de prestations aux employés	85 396	92 378
Total des recettes	1 444 219	1 533 667
Coût net des opérations	2 142 119	2 180 797

* Selon la structure de planification, de rapport et de responsabilisation approuvée par le Conseil du Trésor en vigueur le 31 mars 1997.

Commission de l'assurance-emploi du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Autorisation et objectifs

La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada a été créée en vertu de l'article 7 de la *Loi régissant l'emploi et l'immigration de 1977* et, maintenue sous le nom Commission de l'assurance-emploi du Canada en vertu de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines* de 1996, constitue un établissement financier mentionné à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Toutes les dépenses de fonctionnement, les contributions et les subventions de la Commission sont financées par les crédits budgétaires annuels, tandis que les avantages sociaux des employés, les prestations de retraite supplémentaires des agents des rentes sur l'État dépendent d'autorisations législatives. La Commission comprend deux secteurs de programmes dont voici les objectifs :

Programme des services généraux—Fournir au ministère des services de direction administrative, d'élaboration de politiques et de soutien à la gestion.

Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance—Développer et appuyer, en collaboration avec les autres ministères gouvernementaux, les provinces, les territoires, le secteur privé et les partenaires communautaires, l'utilisation productive sur le plan économique des ressources du marché du travail au Canada, sans surcharger les personnes, les groupes et les régions, et de promouvoir le bien-être des Canadiens. Le programme favorise le fonctionnement efficace et efficient du marché du travail canadien, tout en garantissant la protection des fonds publics.

2. Conventions comptables importantes

L'état des résultats a été préparé en conformité avec les exigences de présentation des rapports et des normes du receveur général du Canada pour les établissements publics. Les conventions comptables les plus pertinentes sont les suivantes :

a) Constatation des dépenses

À l'exception des indemnités de cessation d'emploi et des congés payés qui sont comptabilisés selon la comptabilité de caisse, toute dépense est, selon la convention comptable des Créditeurs à la fin de l'exercice (CAFE) du gouvernement, comptabilisée sur une base d'exercice.

b) Constatation des recettes

Les recettes sont comptabilisées selon la comptabilité de caisse, conformément aux conventions comptables du gouvernement.

c) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement au cours de l'exercice de l'achat.

d) Coûts estimatifs

Les coûts estimatifs des services fournis gratuitement par les ministères de l'État sont compris dans les dépenses.

e) Recouvrements des dépenses des exercices antérieurs

Les recouvrements des dépenses des exercices antérieurs sont inscrits comme recettes une fois reçus et ne sont pas soustraits des dépenses.

3. Crédits parlementaires

COMMISSION DE L'ASSURANCE-EMPLOI DU CANADA
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance		
Crédit 5	142 672	182 729
Annulé	3 304	39 069
	139 368	143 660
Crédit 10	1 412 228	1 382 674
Annulé	145 963	63 574
	1 266 265	1 319 100
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	97 456	94 123
Remboursements législatifs des montants portés aux recettes d'exercices antérieurs		47
Redressement législatif du Fonds de l'assurance de la fonction publique*	309	
Déficit actuariel législatif des rentes sur l'État	54 608	
Prestations de retraite législatives—Pensions des agents des rentes sur l'État	29	33
Total du programme	1 558 035	1 556 963
Programme des services généraux		
Crédit 1	70 561	44 954
Annulé	2 094	4 281
	72 655	49 235
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	21 420	17 158
Dépense législative à la disposition de biens excédentaires de l'État	422	464
Remboursements législatifs des montants portés aux recettes d'exercices antérieurs.	11	
	21 853	17 622
Total du programme	94 508	66 857
Emploi total des crédits	1 652 543	1 623 820

* Utilisé et reporté dans les exercices antérieurs par le BSIF.

Commission de l'assurance-emploi du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

4. Comptes débiteurs

À la fin de l'exercice, les comptes débiteurs se composent des trop-payés en salaires, des amendes que doivent payer les prestataires en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi*, des trop-payés dans les programmes d'investissement dans les ressources humaines et de l'assurance-emploi et d'autres montants divers à percevoir.

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Interministériel		
Interne du gouvernement		
Programme des services généraux		
Divers	68	210
Détachements	68	61
	136	271
Tiers		
Emploi et assurance		
Prêts aux étudiants par défaut subrogés à l'État	1 876 212	1 657 281
Trop-payés des prestations d'assurance-emploi	371 646	368 669
Article 33—Assurance-emploi	209 432	212 165
Autres programmes	13 497	8 115
Amendes d'assurance-emploi	6 647	6 289
Pénalités aux employeurs	2 346	2 216
Programme d'emploi pour les innovations technologiques	2 273	4 273
Financement des programmes établis pour l'éducation postsecondaire	1 001	1 000
Travail—Redressements et préventions	475	408
Virement au compte Assurance-emploi	171	93
Bénéficiaires de l'aide sociale	170	638
LSPA	89	928
Programme option formation jeunesse	25	137
Programme extension	14	178
Aide au développement des collectivités	2	22
	2 484 000	2 262 412
Gestion générale et services		
Détachements	680	202
Divers	1	374
Trop-payés en salaires	38	92
	719	668
Total	2 484 855	2 263 351

5. Comptes à fins déterminées

Il appartient également à la Commission de l'assurance-emploi du Canada d'administrer et de contrôler les comptes à fins déterminées qui suivent :

a) Compte d'assurance-emploi

La *Loi sur l'assurance-emploi* prévoit un programme d'assurance-emploi contributif obligatoire qui s'applique à tous les employés, sous réserve d'exceptions mineures.

La Loi autorise l'existence d'un compte dans les Comptes du Canada désigné sous le nom de Compte d'assurance-emploi.

La Loi stipule que ce qui suit sera porté au crédit du compte : a) les cotisations, pénalités, et intérêts; b) les remboursements des trop-payés de prestations, et depuis le 18 novembre 1990, les sommes versées d'aide spéciale et, les remboursements de prestations; c) les montants relatifs aux services fournis à d'autres ministères ou organismes de l'État, ou au public; d) les montants fournis à toute autre fin liée à l'assurance-emploi et autorisés par un crédit géré par la Commission de l'assurance-emploi du Canada; e) l'intérêt sur le solde du compte aux taux que le ministre des Finances peut autoriser. La Loi permet également de porter au débit du compte les éléments suivants : a) les prestations et, depuis le 18 novembre 1990, les sommes versées d'aide spéciale en vertu de la Loi; b) les frais d'administration de la Loi; c) l'intérêt sur les avances faites par le ministre des Finances.

OPÉRATIONS DU COMPTE D'ASSURANCE-EMPLOI
(en millions de dollars)

	1998	1997
Rentrées et autres crédits		
Contributions— Employeurs et employés	19 151	20 207
Pénalités	53	53
Intérêts gagnés	364	108
	19 568	20 368
Paiements et autres débits		
Prestations	11 872	12 528
Frais d'administration	1 321	1 374
	13 193	13 902
Diminution nette	6 375	6 466
Plus :		
Solde au début de l'exercice	6 493	27
Solde à la fin de l'exercice	12 868	6 493

Commission de l'assurance-emploi du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

b) Compte des rentes sur l'État

Ce compte a été créé par la *Loi relative aux rentes sur l'État* et modifié par la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* qui mettait fin à la vente de ces rentes. Le Compte est évalué lors de chaque exercice selon les méthodes actuarielles, et le déficit ou l'excédent imputé au débit ou au crédit du Trésor.

La *Loi relative aux rentes sur l'État* a été adoptée afin d'aider les Canadiens à se préparer financièrement à leurs vieux jours en achetant des rentes sur l'État. La *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* a accru le taux de rendement et la flexibilité des contrats de rentes sur l'État, et mis fin à la vente de rentes.

Les rentrées et autres crédits sont composés des cotisations reçues, des montants demandés au Trésor pour les rentiers non repérés auparavant, des intérêts gagnés et les articles transférés des recettes des exercices antérieurs pour couvrir le déficit actuariel. Les paiements et autres débits représentent les rentes échues, la valeur de rachat des prestations de décès, les remboursements et retraits de cotisations, les excédents actuariels ainsi que les articles non demandés transférés aux recettes non fiscales. Les montants des rentes non demandés pour le motif que les rentiers ne peuvent pas être repérés, sont transférés aux recettes non fiscales.

OPÉRATIONS DU COMPTE DES RENTES SUR L'ÉTAT
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde au 1er avril	664 415	650 177
Rentrées et autres crédits		
Intérêt du Canada	43 463	42 332
Cotisations	102	154
Autres	80	99
	43 645	42 585
Paiements et autres débits		
Paiements de rentes	78 500	81 839
Remboursements de cotisations	550	571
Rentes non réclamées	511	545
	79 561	82 955
Augmentation ou (diminution) nette	(35 916)	(40 370)
Excédent (déficit) actuariel, excédent des rentes non payées enregistrées à la fin de l'exercice par rapport aux rentes non payées et calculées*	(4 622)	54 608
Solde au 31 mars*	623 877	664 415

* Modifie les *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent.

c) Compte des pensions des agents des rentes sur l'État

Ce régime de pensions verse des prestations de pension aux anciens fonctionnaires admissibles dont le travail consistait à vendre au public des rentes sur l'État. Pendant l'exercice, aucun intérêt n'a été porté au crédit du Compte et au débit de l'intérêt sur la dette publique. Les contributions de la Direction générale des rentes sur l'État, à titre d'ancien employeur, s'élevaient à 2 585 $ et les paiements et autres débits du Compte s'élevaient à 0 $.

OPÉRATIONS DU COMPTE DES PENSIONS DES AGENTS DES RENTES SUR L'ÉTAT
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde au 1er avril	19 362	16 168
Rentrées et autres crédits	2 585	3 194
Augmentation ou (diminution) nette	2 585	3 194
Solde au 31 mars	21 947	19 362

d) Programme d'emploi d'été et Expérience de travail

Le Programme d'emploi d'été et Expérience de travail est financé conjointement par les gouvernements fédéral et provinciaux.

Ce compte contient les avances faites par les provinces, au titre de leur part des coûts des projets, et détenues en fiducie en attendant les paiements aux promoteurs des projets. Pendant l'exercice financier, les dépôts ont totalisé 0 $ et les paiements 0 $ consistant en paiements aux promoteurs.

Le programme est maintenant terminé.

OPÉRATIONS DU PROGRAMME D'EMPLOI D'ÉTÉ ET EXPÉRIENCE DE TRAVAIL
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde au 1er avril		
Rentrées et autres crédits		175 000
Paiements et autres débits		175 000
Augmentation ou (diminution) nette		
Solde au 31 mars		

Commission de l'assurance-emploi du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

e) Fonds d'assurance de la fonction publique

Ce fonds a été établi par la *Loi de l'assurance du service civil*, afin de fournir une couverture sous forme d'assurance-vie aux fonctionnaires qui ont souscrit à des polices d'assurance avant 1955-1956. L'achat de polices a été discontinué en 1954-1955, conformément à l'article 62(2) de la *Loi sur la pension de la fonction publique*.

Le Fonds d'assurance de la fonction publique a été transféré au ministère du Développement des ressources humaines du Canada au cours de l'exercice financier 1997-1998. Au cours des exercices financiers antérieurs, les transactions financières étaient déclarées par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Au cours de l'exercice, les rentrées et autres crédits se composaient de primes de 7 339 $, et d'un montant de 308 844 $ (imputé aux dépenses) qui représente un redressement destiné à régulariser le solde du fonds en rapport avec l'évaluation actuarielle établie au 31 mars 1997. Les paiements et autres débits se composaient de prestations de décès, 618 569 $; de valeurs de rachat en espèces, 13 115 $; de rentes, 24 052 $; et, de remboursements de primes, 24 $.

OPÉRATIONS DU COMPTE DU FONDS D'ASSURANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Solde au début de l'exercice	9 254	
Rentrées et autres crédits		
Primes	8	
	8	
Paiements et autres débits		
Prestations de décès	619	
Valeur de rachat en espèces	13	
Rentes	24	
	656	
Augmentation ou (diminution) nette	(648)	
Redressement destiné à régulariser le solde du fonds en rapport avec l'évaluation actuarielle établie au 31 mars 1998	309	
Solde à la fin de l'exercice	8 915	

6. Passif éventuel

Vingt-et-une poursuites totalisant un montant de 1 240 859 612 $ ont été intentées contre la Commission de l'assurance-emploi du Canada : deux poursuites à l'égard des rentes sur l'État (par des citoyens), une pour des dommages sur la personne (par un citoyen), une pour des accusations d'harcèlement (par un ancien employé), cinq pour des congédiements injustifiés (par des anciens employés), trois pour dommages généraux (deux par des citoyens et l'autre par une organisation privée), deux pour diffamation (une par un citoyen et l'autre par une organisation privée), trois pour bris de contrat (deux par des citoyens et l'autre par une organisation privée), une pour des dommages dus à la négligence (par un citoyen), deux pour violation à la Charte des Droits de la personne (une par un citoyen et l'autre par un groupe d'aborigène) et une autre pour des dommages à l'égard de l'éducation (par une tribu d'aborigène).

7. État consolidé des rentrées et sorties de fonds

Le présent état consolidé représente l'ensemble de toutes les activités financières associées à la Commission de l'assurance-emploi du Canada, au Compte d'assurance-emploi, au Compte des rentes sur l'État et à d'autres fonds en fiducie et comptes à fins déterminées mentionnés dans la note (5) précédente. Cela constitue un résumé de toutes les opérations de Développement des ressources humaines Canada se rapportant à la Commission de l'assurance-emploi du Canada.

Commission de l'assurance-emploi du Canada—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RENTRÉES ET SORTIES DE FONDS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Sorties de fonds		
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance		
Prestations d'assurance-emploi	11 871 708	12 527 917
Investissement dans les ressources humaines	2 418 899	2 566 860
Assurance-emploi	680 834	660 751
Gestion des CRHC et services conjoints	219 757	239 209
Programme d'emploi d'été et Expérience de travail—Paiements et remboursement aux provinces		175
Assurance de la fonction publique—Paiements et autres débits	656	
Programme des services généraux		
Services généraux*	401 623	384 174
	15 593 477	16 379 086
Rentrées de fonds		
Cotisations d'assurance-emploi	19 204 244	20 260 918
Intérêts sur les rentes, etc.	43 648	42 588
Revenus d'intérêt— Assurance-emploi	363 828	108 418
Remboursements des dépenses d'exercices antérieurs	204 200	199 990
Redressement net des frais d'administration de l'assurance-emploi	4 561	(93 762)
Programme d'emploi d'été et Expérience de travail—Dépôts du programme		175
Assurance de la fonction publique—Rentrées et autres crédits	7	
Produits des ventes	350	416
Frais de services	42	38
Privilèges, licences et permis	161	136
Autres recettes		
Excédent des rentes sur l'État		1 735
Amendes d'assurance-emploi	919	1 025
Autres	13 986	23 257
Recouvrement des fonds du RASE dans les fonds de l'a.-e	85 396	92 378
	19 921 342	20 637 312
Coût net des opérations	(4 327 865)	(4 258 226)

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RENTRÉES ET SORTIES DE FONDS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 1998—*Fin*
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Rapprochement de l'emploi des crédits		
Coût net des opérations	(4 327 865)	(4 258 226)
Augmentation de l'excédent de l'assurance-emploi	6 374 359	6 466 611
Recettes à valoir sur les comptes de recettes non fiscales liées aux crédits	305 054	318 976
Redressement au compte des rentes sur l'État		54 608
Excédent (manque à gagner) actuariel du compte des rentes sur l'État**	4 622	(54 608)
Augmentation des pensions des agents des rentes sur l'État	3	3
Diminution du fonds d'assurance de la fonction publique	(649)	
Redressement net du RASE	19 120	18 903
Diminution des rentes non payées**	31 294	14 238
Emploi des crédits	2 460 546	2 505 897

* Selon la structure de planification, de rapport et de responsabilisation approuvée par le Conseil du Trésor en vigueur le 31 mars 1997.
** Modifie les *Comptes publics du Canada* de l'exercice prédédent.

Commission des champs de bataille nationaux

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint de la Commission des champs de bataille nationaux selon les normes et exigences de compte rendu du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables écrites à la note 2 sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information donnée dans l'état financier du présent rapport. Les commissaires ont pour rôle de veiller à ce que la direction remplisse ses fonctions en matière d'information financière et de contrôle interne. Certains renseignements inclus dans l'état financier sont, tout en tenant compte de leur importance, fondés sur les meilleurs prévisions et sur le jugement de la gestion. Pour assumer sa responsabilité de rendre compte, la direction maintient un système de contrôle interne qui vise à assurer dans une mesure raisonnable, la fiabilité de l'information financière et la protection des biens. Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires et sont comptabilisées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif de l'Établissement. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers renfermés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes à ceux apparaissant dans cet état financier. L'Établissement vise également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données de cet état financier grâce à la sélection, la formation et le développement attentif d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités administratives soient compris dans toute l'organisation.

Le vérificateur général du Canada a effectué une vérification de l'état financier pour l'exercice terminé le 31 mars 1998 selon les normes de vérification généralement reconnues, son rôle étant d'exprimer un jugement avisé, à savoir si l'état financier présente fidèlement le résultat d'exploitation de la Commission des champs de bataille nationaux pour la période.

L'opinion du vérificateur général est ci-jointe.

Approuvé par :

le Président
ANDRÉ JUNEAU

le Secrétaire
MICHEL LEULLIER

le 19 juin 1998

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

J'ai vérifié l'état des résultats de la Commission des champs de bataille nationaux de l'exercice terminé le 31 mars 1998. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans l'état financier. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement, à tous égards importants, les résultats d'exploitation de la Commission pour l'exercice terminé le 31 mars 1998 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 à l'état des résultats.

Pour le vérificateur général du Canada
Raymond Dubois, FCA
sous-vérificateur général

Ottawa, Canada
le 19 juin 1998

Commission des champs de bataille nationaux—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998

	1998	1997
	$	$
Dépenses		
Subventions tenant lieu de taxe (note 4)	3 517 416	
Exploitation		
Traitements et indemnités des employés	1 016 543	961 571
Idemnités de cessation d'emploi	22 273	
Immobilisations (note 6)	1 960 541	721 503
Services professionnels	584 225	315 404
Entretien	342 381	183 604
Services d'utilité publique, fournitures et approvisionnements	213 821	198 180
Information	55 557	93 142
Location	12 079	14 174
Transports et communications	2 765	2 762
	4 210 185	2 490 340
Administration		
Traitements et indemnités des employés	391 926	311 494
Services professionnels	58 315	36 985
Transports et communications	40 254	31 676
Fournitures de bureau	6 073	3 264
Indemnités de dommages-intérêts		720
Services de comptabilité fournis gratuitement par un ministère de l'État	26 450	6 250
	523 018	390 389
Total des dépenses	8 250 619	2 880 729
Recettes non fiscales		
Stationnements (note 7)	364 613	274 606
Droits de visites, de services et d'utilisations d'installations	77 636	68 313
Amendes et pénalités	34 799	18 286
Divers	201	52
	477 249	361 257
Coût net de l'exploitation (note 3)	7 773 370	2 519 472

Les notes afférentes font partie intégrante de cet état.

Approuvé par la Direction

le Secrétaire

MICHEL LEULLIER

Approuvé par la Commission :

le Président

ANDRÉ JUNEAU

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Statut et objectifs

La Commission a été constituée en 1908 en vertu de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec* dans le but d'acquérir, de préserver et d'aménager les grands champs de bataille historiques de Québec.

La Commission est un établissement public inscrit à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

2. Conventions comptables importantes

L'état des résultats a été dressé en conformité avec les exigences de rapport et les normes que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

a) Les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice, sauf les indemnités de cessation d'emploi et les congés annuels qui le sont au moment du paiement.

b) Les acquisitions d'immobilisations, de fournitures et de petits outillages sont imputés aux dépenses d'exploitation dans l'exercice de leur achat.

c) Les dépenses comprennent des montants estimés pour les services fournis gratuitement par un ministère de l'État.

d) Les recettes sont comptabilisées au moment de l'encaissement.

e) Les cotisations au régime de retraite administré par le gouvernement du Canada, pour services courants et antérieurs admissibles, sont imputées aux dépenses au moment du paiement. Tous les employés de la Commission participent à ce régime de retraite. Les employés et la Commission cotisent également au coût du régime. Les cotisations représentent la responsabilité totale de la Commission en regard de ce régime.

Commission des champs de bataille nationaux—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

3. Crédit parlementaire

	1998	1997
	$	$
Patrimoine Canadien		
Crédit 90—(crédit 85 en 1997)	5 539 447	1 878 000
Crédit 90a—(crédit 85a en 1997)	2 060 000	500 000
	7 599 447	2 378 000
Annulé	334	1 479
	7 599 113	2 376 521
Statutaire—contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	183 000	155 000
Dépenses des recettes en vertu de l'article 29.1(1) de la LGFP	441 855	342 906
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	201	52
Total des crédits utilisés	8 224 169	2 874 479
Plus services fournis gratuitement par un ministère de l'État	26 450	6 250
Moins recettes non fiscales	(477 249)	(361 257)
Coût net de l'exploitation	7 773 370	2 519 472

4. Subventions tenant lieu de taxes

Au cours de l'exercice, les remboursements ont été effectués à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour compenser les versements de subventions tenant lieu de taxes aux villes de Québec et Sillery.

5. Débiteurs

Un montant à recevoir de 40 468 $ est prévu dans un projet de convention de bail, entre la Commission des champs de bataille nationaux et la communauté urbaine de Québec, pour l'occupation de locaux à la Maison de la découverte entre le 1er novembre 1997 et le 31 mars 1998.

6. Immobilisations

Le coût des immobilisations sous la responsabilité de la Commission se ventile comme suit :

	31 mars 1997	Acquisitions	Aliénations	31 mars 1998
	$	$	$	$
Terrains	724 710			724 710
Chaussées, promenades et aménagements	1 495 915	41 908		1 537 823
Stationnements	372 715			372 715
Bâtiments	1 152 508			1 152 508
Tours Martello	2 074 470			2 074 470
Maison de la découverte des plaines d'Abraham	520 263	2 728 994		3 249 257
Centre d'interprétation au Musée du Québec	974 829			974 829
Matériel	1 436 595	119 086		1 555 681
	8 752 005	2 889 988		11 641 993
Financé par crédit parlementaire	7 800 610	1 931 101		9 731 711
Financé par les revenus en vertu de l'article 29.1(1) de la LGFP	178 794	27 840		206 634
Financé par le compte en fiducie (note 7)	772 601	931 047		1 703 648
	8 752 005	2 889 988		11 641 993

7. Recettes de stationnement

Les Amis des Plaines d'Abraham Inc., dont deux membre du conseil d'administration sont aussi membre de la Commission, administre des stationnements pour le compte de la Commission. Pour l'exercice terminé le 31 mars 1998, la Commission a reçu, en vertu d'ententes avec Les Amis des Plaines d'Abraham Inc., 269 777 $ (274 606 $ en 1997). Les autres recettes de stationnement, soit 94 836 $, proviennent de stationnements administrés par la Commission. La Commission a utilisé ces recettes aux fins de son programme, en vertu de l'article 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Commission des champs de bataille nationaux—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

8. Compte en fiducie des champs de bataille nationaux

Dès la création de la Commission des champs de bataille nationaux, un compte a été établi pour recevoir les fonds d'individus, de corporations municipales, des gouvernements provinciaux et autres dans le but d'acquérir et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec. Depuis septembre 1984, le compte en fiducie est régi conformément aux dispositions de l'article 9.1 de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux du Québec*, lequel prévoit son utilisation aux fins pour lesquelles les sommes reçues ont été mises à la disposition de la Commission.

	1998	1997
	$	$
Recettes		
Dons et commandites	1 165 611	397 003
Intérêts	30 635	11 689
	1 196 246	408 692
Déboursés		
Immobilisations (note 6)	931 047	69 698
Services professionnels	78 533	87 295
	1 009 580	156 993
Excédent des recettes sur les déboursés	186 666	251 699
Solde du compte au début de l'exercice	592 585	340 886
Solde à la fin de l'exercice, déposé auprès du receveur général du Canada	779 251	592 585

9. Engagements contractuels

La Commission s'est engagée, en vertu d'une convention de bail, à fournir des services horticoles, d'exploitation et de sécurité en contrepartie d'un local servant à son centre d'interprétation au Musée du Québec. La valeur initiale du loyer de base, sujette à révision annuelle, a été établie à 87 522 $. Le terme du bail est de quinze ans, commencé le 1er avril 1991.

Dans le cours normal de son exploitation, la Commission a contracté des engagements totalisant 130 600 $ au 31 mars 1998.

Conseil de recherches en sciences humaines

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Conseil de recherches en sciences humaines selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables importantes énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. Nous avons reclassé les chiffres de l'exercice précédent pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état incombe à la direction du Conseil. Afin d'assurer l'objectivité et l'impartialité, le Comité de vérification et de contrôle du Conseil a examiné l'information financière contenue dans cet état financier.

L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé des opérations financières de l'établissement. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans cet état financier.

La Direction des services administratifs communs du Conseil établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir avec une certitude raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées selon les règlements applicables et sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Conseil s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et de l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

La direction présente l'état financier au vérificateur général du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à cet état financier.

Le système comptable et l'état financier du Conseil ont évolué au fil des ans pour répondre aux changements et améliorer le contrôle des dépenses et les rapports s'y rattachant.

Approuvé par :

le Directeur des Finances
(Agent financier principal à plein temps)

DANIEL GOSSELIN

le Directeur général
Direction des services administratifs communs
Agent financier principal

LAURENT NADON

le 29 juin 1998

Conseil de recherches en sciences humaines
—Suite

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES
ET AU
MINISTRE DE L'INDUSTRIE

J'ai vérifié l'état des résultats du Conseil de recherches en sciences humaines de l'exercice terminé le 31 mars 1998. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans l'état financier. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement, à tous égards importants, les résultats d'exploitation du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 1998 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 29 juin 1998

ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Dépenses(Note 3)		
Subventions et bourses		
Recherche de base	34 732	33 765
Bourses de formation	27 693	24 451
Stratégiques	12 640	14 391
Institutionnelles	7 481	5 392
Diffusion de la recherche	4 606	5 780
	87 152	83 779
Exploitation		
Salaires et indemnités aux employés	4 247	4 364
Indemnités de cessation d'emploi	109	192
Locaux	939	939
Services professionnels et spéciaux	650	686
Acquisition d'ameublement et de matériel de bureau	336	159
Fournitures et approvisionnements	199	218
Conseil et ses comités	198	243
Communications et frais de voyage	167	230
Réparations et entretien	65	141
Frais postaux et de transport	38	48
Publicité et publications	33	121
Location d'installations et de matériel	11	3
	6 992	7 344
Administration		
Salaires et indemnités aux employés	1 269	1 304
Indemnités de cessation d'emploi	32	57
Locaux	281	281
Services professionnels et spéciaux	194	205
Acquisition d'ameublement et de matériel de bureau	100	47
Fournitures et approvisionnements	59	65
Conseil et ses comités	59	73
Communications et frais de voyage	50	69
Réparations et entretien	20	42
Frais postaux et de transport	11	14
Publicité et publications	10	36
Location d'installations et de matériel	4	1
	2 089	2 194
	96 233	93 317
Recettes non fiscales		
Recouvrement de dépenses d'exercices antérieurs	(242)	(556)
Coût net de l'exploitation	95 991	92 761

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état financier.

Approuvé par le Conseil :

Président
MARC RENAUD

le Directeur général,
Direction des services administratifs communs
LAURENT NADON

Conseil de recherches en sciences humaines
—Suite

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoirs et objectif

   Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a été constitué en 1977 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'objectif du Conseil est de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines.

   Les dépenses de subventions et de bourses, d'exploitation et d'administration sont financées par des autorisations budgétaires annuelles. Les indemnités aux employés sont autorisées par les autorisations législatives.

2. Conventions comptables importantes

   L'état des résultats a été préparé en conformité avec les exigences de rapport et les normes que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

   a) Constatation des dépenses

      Les subventions et les bourses sont imputées aux dépenses lorsque le droit du bénéficiaire a été établi, l'engagement a été autorisé et approuvé pour paiement avant la fin de l'exercice. Les dépenses d'exploitation et d'administration sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice, à l'exception des vacances, des congés compensatoires et des indemnités de cessation d'emploi qui sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

   b) Achats d'immobilisations

      Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses d'exploitation et d'administration durant l'exercice au cours duquel les immobilisations sont achetées.

   c) Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes de l'État

      Les montants estimatifs des services fournis gratuitement au Conseil par d'autres ministères et organismes de l'État sont compris dans les dépenses d'exploitation et d'administration.

   d) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

      Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses. Ces fonds sont remis au receveur général du Canada.

   e) Contributions au Régime de pension de retraite de la fonction publique

      Les employés participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Conseil cotisent à part égale aux coûts du régime. Les cotisations du Conseil sont enregistrées aux dépenses sur une base courante.

      D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

3. Modifications de la présentation de l'état financier

   La présentation des dépenses de fonctionnement a été modifiée afin de mieux refléter leurs natures. Elles sont donc maintenant présentées sous les rubriques exploitation et administration mais le total des dépenses de fonctionnement est demeuré inchangé.

   Les montants reçus d'initiatives conjointes sont maintenant soustraits des dépenses de subventions et bourses afin de ne présenter que le coût net de l'exploitation du Conseil. Par conséquent, les dépenses de subventions et bourses pour l'année 1997 ont été réduites de 279 000 $.

   Finalement, la classification des subventions et bourses a été révisée afin de regrouper les programmes selon leur nature et de refléter la structure organisationnelle.

Conseil de recherches en sciences humaines —*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

4. Crédits parlementaires

Le coût net de l'exploitation est financé par crédits parlementaires. Ces crédits sont enregistrés lors de leur utilisation et tout montant non utilisé devient périmé. Les crédits sont les suivants :

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Industrie Canada		
Subventions et bourses		
Budget des dépenses principal		
Crédit 100 (crédit 110 en 1997)	87 152	83 426
Plus :		
Budget des dépenses supplémentaire (B)		353
Moins : dépenses des subventions et bourses	(87 152)	(83 779)
Montant périmé		
Dépenses d'exploitation et d'administration		
Budget des dépenses principal		
Crédit 95 (crédit 105 en 1997)	6 512	7 143
Plus :		
Budget des dépenses supplémentaire (A)		358
Budget des dépenses supplémentaire (B)	357	46
Moins :		
Dépenses d'exploitation et d'administration	(6 810)	(7 295)
Montant périmé	59	252
Contributions statutaires aux régimes d'avantages sociaux des employés	758	702
Total des crédits utilisés	94 720	91 776
Plus : services fournis gratuitement par d'autres ministères de l'État	1 513	1 541
Moins : recettes non fiscales	(242)	(556)
Coût net de l'exploitation	95 991	92 761

5. Fonds de fiducie

a) Fonds des bourses de la Reine

Le Fonds des bourses de la Reine est constitué d'un montant de 250 000 $ déposé dans un compte en fiducie portant intérêt. L'intérêt gagné sert à verser des bourses à des étudiants diplômés dans certains secteurs d'études canadiennes. Les opérations du Fonds ne sont pas présentées à l'état des résultats et se détaillent comme suit :

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Solde au début de l'exercice	257	266
Plus l'intérêt reçu	8	9
Moins les bourses payées	(15)	(18)
Solde à la fin de l'exercice, constitué de dépôts auprès du Trésor, au nom du Conseil	250	257

b) Fonds spécial en fiducie

Ce Fonds en fiducie a été constitué pour recevoir et débourser les fonds reçus du secteur privé pour des projets spéciaux d'activités de recherche dans le domaine des sciences humaines. Les opérations du Fonds ne sont pas présentées à l'état des résultats et se détaillent comme suit :

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Solde au début de l'exercice	24	9
Plus les dons et l'intérêt reçus	226	35
Moins les bourses versées	(20)	(20)
Solde à la fin de l'exercice, constitué de dépôts, auprès du Trésor, au nom du Conseil	230	24

6. Engagements

Les subventions et les bourses accordées pour les exercices à venir sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 1998, les engagements pour les exercices à venir se répartissent comme suit :

	(en milliers de dollars)
1999	69 042
2000	48 949
Exercices ultérieurs	29 551
	147 542

7. Incertitude découlant du problème du passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de l'entité d'exercer normalement ses activités. Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur l'entité, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables importantes énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. Nous avons reclassé les chiffres de l'exercice précédent pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état incombe à la direction du Conseil. L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé des opérations financières de l'établissement. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans cet état financier.

La direction des services administratifs communs du Conseil établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir avec une certitude raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées selon les règlements applicables et sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Conseil s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et de l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

La direction présente l'état financier au vérificateur général qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à cet état financier.

Le système comptable et l'état financier du Conseil ont évolué au fil des ans pour répondre aux changements et améliorer le contrôle des dépenses et les rapports s'y rattachant.

Approuvé par :

le Directeur des Finances
(Agent financier principal à plein temps)
DANIEL GOSSELIN

le Directeur général,
Direction des services administratifs communs
(Agent financier principal)
LAURENT NADON

le 29 juin 1998

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE
ET AU
MINISTRE DE L'INDUSTRIE

J'ai vérifié l'état des résultats du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie de l'exercice terminé le 31 mars 1998. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans l'état financier. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement, à tous égards importants, les résultats d'exploitation du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 1998 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 29 juin 1998

ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998
(en milliers de dollars)

	1998	1997
Dépenses		
Subventions et bourses		
Subventions de recherche	250 101	265 605
Partenariats de recherche	110 635	112 669
Bourses de formation	54 264	54 348
Autres programmes	2 984	2 115
	417 984	434 737
Exploitation		
Salaires et indemnités aux employés	8 250	8 064
Indemnités de cessation d'emploi	152	117
Services professionnels et spéciaux	2 746	2 480
Déplacements et communications	1 679	1 722
Locaux	925	925
Information	663	497
Acquisition de machines et de matériel	321	342
Services publics, fournitures et approvisionnements	310	442
Achat de services de réparation et d'entretien	182	221
Charges locatives	92	99
	15 320	14 909
Administration		
Salaires et indemnités aux employés	2 063	2 016
Indemnités de cessation d'emploi	38	29
Services professionnels et spéciaux	686	620
Déplacements et communications	420	431
Locaux	231	231
Information	166	124
Acquisition de machines et de matériel	80	86
Services publics, fournitures et approvisionnements	77	110
Achat de services de réparation et d'entretien	46	55
Charges locatives	23	25
	3 830	3 727
	437 134	453 373
Recettes non fiscales		
Recouvrement de dépenses d'exercices antérieurs	(386)	(105)
Coût net de l'exploitation	436 748	453 268

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de cet état.

Approuvé par le Conseil:

le Président
THOMAS A. BRZUSTOWSKI

le Directeur général,
Direction des services administratifs communs
LAURENT NADON

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoirs et objectif

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) fut constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un établissement public, nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Son objectif est de promouvoir et de soutenir la recherche ainsi que l'apport d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée dans le domaine des sciences naturelles et du génie. Les dépenses de subventions et bourses, d'exploitation et d'administration du Conseil sont financées par des autorisations budgétaires annuelles. Les indemnités aux employés sont autorisées par des autorisations législatives.

2. Conventions comptables importantes

L'état des résultats a été préparé en conformité avec les exigences de rapport et les normes que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Constatation des dépenses

Les subventions et les bourses sont imputées aux dépenses lorsque le droit du bénéficiaire a été établi, l'engagement a été autorisé et approuvé pour paiement avant la fin de l'exercice. Toutes les dépenses d'exploitation et d'administration sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des vacances, des congés compensatoires et des indemnités de cessation d'emploi qui sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses d'exploitation et d'administration durant l'exercice au cours duquel les immobilisations sont achetées.

c) Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes de l'État

Les montants estimatifs des services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes de l'État sont compris dans les dépenses d'exploitation et d'administration.

d) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses. Ces fonds sont remis au receveur général du Canada.

e) Contributions au Régime de pension de retraite de la fonction publique

Les employés participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Conseil cotisent à part égale aux coûts du régime. Les cotisations du Conseil sont enregistrées aux dépenses sur une base courante.

D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

3. Modifications de la présentation de l'état financier

La présentation des dépenses de fonctionnement a été modifiée afin de mieux refléter leurs natures. Elles sont donc maintenant présentées sous les rubriques exploitation et administration mais le total des dépenses de fonctionnement demeure inchangé.

4. Crédits parlementaires

Le coût net de l'exploitation est financé par des crédits parlementaires. Ces crédits sont enregistrés lors de leur utilisation et tout montant non utilisé devient périmé. Les crédits sont les suivants :

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Industrie		
Subventions et bourses		
Budget des dépenses principal		
Crédit 90 (crédit 100 en 1997)	417 164	432 737
Plus :		
Budget de dépenses supplémentaire (A)		2 000
Budget de dépenses supplémentaire (B)	820	
Moins : dépenses de subventions et bourses	(417 984)	(434 737)
Dépenses d'exploitation et d'administration		
Budget des dépenses principal		
Crédit 85 (crédit 95 en 1997)	15 205	15 603
Plus :		
Budget de dépenses supplémentaire (A)	780	803
Budget de dépenses supplémentaire (B)	363	
Moins :		
Dépenses d'exploitation et d'administration	(15 978)	(15 570)
Montant périmé	370	836
Contributions statutaires aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 486	1 335
Total des crédits utilisés	435 448	451 642
Plus : services fournis gratuitement par d'autres ministères de l'État	1 687	1 732
Moins : recettes non fiscales	(386)	(105)
Coût net de l'exploitation	436 749	453 269

5. Subventions, bourses et autres dépenses administrées et versées au nom de ministères et organismes gouvernementaux et non gouvernementaux

Les subventions, bourses et autres dépenses administrées et versées par le Conseil au nom de ministères et organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et non incluses dans l'état des résultats sont présentées en détail au tableau I. Pour la plupart, ces débours proviennent de fonds confiés au Conseil par des ministères et organismes gouvernementaux au cours de l'exercice.

Le Conseil détenait en fiducie des fonds de subventions et bourses pour deux organismes (OTAN et Énergie Atomique du Canada, Limité (EACL)).

6. Engagements

Les subventions et les bourses accordées pour les exercices à venir sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 1998, les engagements pour les exercices à venir se répartissent comme suit :

7. Incertitude découlant du problème du passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er

Conseil de recherches médicales

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Conseil de recherches médicales selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables importantes énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. Nous avons reclassé les chiffres de l'exercice précédent pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état incombe à la direction du Conseil. L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'aquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil tient une série de comptes qui founissent un registre centralisé des opérations financières du Conseil. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans cet état financier.

La direction des services de gestion du Conseil établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir avec une certitude raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées selon les règlements applicables et sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Le Conseil s'efforce également de s'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités administratives soient compris dans tout l'organisme.

La direction présente l'état financier au vérificateur général qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à l'état financier.

Le système comptable et l'état financier du Conseil ont évolué au fil des années pour répondre aux modifications apportées à la structure des programmes de subventions et de bourses et améliorer l'information financière et le contrôle des dépenses relatives à ces programmes.

Approuvé par :

Gestionnaire, Finances et administration
ALAIN GÉLINAS

le directeur des services de gestion
GUY D'ALOISIO

le 26 juin 1998

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE RECHERCHES MÉDICALES
ET AU
MINISTRE DE LA SANTÉ

J'ai vérifié l'état des résultats du Conseil de recherches médicales de l'exercice terminé le 31 mars 1998. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans l'état financier. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement, à tous égards importants, les résultats d'exploitation du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 1998 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 afférente à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 26 juin 1998

Conseil de recherches médicales—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998

(en milliers de dollars)

	1998	1997
Dépenses		
Subventions et bourses (tableau)		
Subventions de recherches (note 3)	150 675	150 926
Multidisciplinaire	23 170	23 994
Appui salarial	20 502	21 790
Formation en recherche	17 717	18 287
Voyages et échanges	282	277
Autres activités (note 3)	2 227	3 283
Centres d'excellence	13 518	14 704
Génome humain (note 3)		494
	228 091	233 755
Exploitation		
Salaires et indemnités des employés	3 314	3 145
Voyages (note 5)	1 441	1 293
Services professionnels et spéciaux	1 334	1 384
Locaux	295	339
Publications	264	263
Communications	242	244
Fournitures et approvisionnements	162	128
Mobilier et matériel	104	53
Réparation et entretien du matériel	85	66
	7 241	6 915
Administration		
Salaires et indemnités des employés	1 357	1 331
Indemnités de cessation d'emploi	12	60
Services professionels et spéciaux	475	215
Publications	222	194
Voyages (note 5)	182	270
Locaux	114	135
Communications	99	103
Fournitures et approvisionnements	66	54
Mobilier et matériel	42	22
Réparation et entretien du matériel	35	28
	2 604	2 412
	237 936	243 082
Recettes non fiscales		
Recouvrements de dépenses d'exercices précédents	892	398
Redressemens des créditeurs de l'exercice précédent	80	
Vente de biens excédentaires de l'État	2	7
Coût net de l'exploitation (note 4)	236 962	242 677

Les notes et le tableau complémentaire font partie intégrante de cet état.

Approuvé par le Conseil :

le Président
HENRY G. FRIESEN, M.D.

Approuvé par la gestion :

le directeur exécutif
C. CLEMENHAGEN

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoir et objectif

Le Conseil de recherches médicales a été constitué en 1969 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches médicales.* Le Conseil est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques.* Il a pour objectif d'aider à atteindre, dans les sciences de la santé, la qualité et le niveau de recherche essentiels au maintien et au perfectionnement des services de santé. Les dépenses de fonctionnement et de subventions du Conseil sont financées par le biais d'une autorisation budgétaire annuelle. Les indemnités aux employés sont autorisées par une autorisation législative.

2. Conventions comptables importantes

L'état des résultats a été dressé en conformité avec les exigences de rapport et les normes que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

a) Comptabilisation des dépenses

Les subventions et les bourses sont imputées aux dépenses lorsqu'elles sont versées. À l'exception des indemnités de cessation d'emploi et de vacances qui sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse, toutes dépenses de fonctionnement sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

b) Comptabilisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées sur la comptabilité de caisse.

c) Achat d'immoblisation

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement au cours de l'exercice de leur achat.

d) Services fournis gratuitement par les ministères

Les montants estimatifs de services fournis gratuitement par les ministères sont compris dans les dépenses.

e) Recouvrements de dépenses d'exercices précédents

Les recouvrements de dépenses d'exercices précédents sont comptabilisés au titre des recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

f) Cotisations au Régime de pension de retraite de la fonction publique

Les employés participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Conseil contribuent également au coût du régime. Les cotisations du Conseil sont imputées aux dépenses sur une base courante.

Conseil de recherches médicales—*Suite*

NOTES À L' ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

3. Chiffres correspondants

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour refléter la présentation de l'exercice en cours. Ceci a pour but de fournir des précisions sur les programmes.

a) Dans l'état des résultats, les chiffres reclassés se lisent comme suit :

	Classification Revisée 1997	Ancienne Classification 1997
	(en milliers de dollars)	
Subventions	150 296	146 195
Autres activités	3 283	5 002
Génome humain	494	3 506

b) Dans le tableau des subventions et bourses, les chiffres reclassés sont :

	Classification Revisée 1997	Ancienne Classification 1997
	(en milliers de dollars)	
Subventions		
Initiative de recherche sur le cancer du sein	1 719	
Projet du CRM sur le génome	3 012	
Autres activités		
Autres subventions	2 717	4 436
Génome humain	494	3 506

4. Crédits parlementaires

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Ministère de la Santé		
Crédit 25—Subventions	228 120	233 763
Annulé	(29)	(8)
	228 091	233 755
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement	9 048	8 318
Annulé	(430)	(208)
	8 618	8 110
Statutaire—Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	616	538
Total des crédits utilisés	237 325	242 403
Plus services fournis gratuitement par les ministères	611	679
Moins recettes non fiscales	(974)	(405)
Coût net de l'exploitation	236 962	242 677

5. Voyages

Les dépenses de voyage imputées à l'exploitation ont trait au processus d'évaluation par des pairs et ont été engagées par les membres des 30 comités de subventions, des 10 comités de bourses et par le personnel du Conseil, dans le but de se réunir pour examiner et évaluer les demandes de subventions et de bourses. En outre, les dépenses de voyage engagées par le Conseil, son comité exécutif et ses comités permanents et les autres membres du personnel consultatif qui ne sont pas des fonctionnaires sont également imputées à l'exploitation.

Les dépenses de voyage imputées à l'administration ont été engagées à l'égard du soutien général des activités administratives du Conseil, ce qui comprend les réunions des groupes consultatifs spéciaux établis pour étudier des questions particulières au nom du Conseil. En voici le détail :

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Exploitation :		
Comités de subventions	769	732
Comités permanents	120	73
Comités de bourses	107	88
Retraits régionaux	91	
Évaluations sur place	72	136
Génome humain		39
Conseil et Comité de direction	53	93
Groupes consultatifs	44	19
Fonctionnaires	185	113
	1 441	1 293
Administration :		
Groupes consultatifs	83	196
Fonctionnaires	99	74
	182	270

Tous les membres du Conseil et des comités susmentionnés ne touchent aucune rémunération. Le Conseil leur rembourse uniquement leurs frais de déplacement.

6. Fonds en fiducie

L'article 4(3) de la *Loi sur le Conseil de recherches médicales* prévoit que le Conseil administre certains fonds en fiducie séparément de ses activités financées par des crédits parlementaires. Le but et le compte rendu comptable de ces fonds sont présentés ci-dessous. Le solde de ces fonds est déposé auprès du receveur général du Canada.

a) En 1974, le Conseil a reçu 75 000 $ d'un donateur anonyme pour la création d'un fonds. L'intérêt reçu est utilisé pour verser des subventions pour la recherche dans les secteurs de la dyskinésie et du torticolis. D'autres dons reçus au cours des exercices précédents non destinés à des projets particuliers ont aussi été portés au crédit de ce fonds.

Conseil de recherches médicales—*Fin*

NOTES À L' ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

b) Un fonds a été ouvert en vue d'enregistrer les contributions et les dons reçus d'organismes et de particuliers en faveur de la recherche biomédicale. Lorsque le Conseil reçoit ces fonds, il les verse à un compte de fiducie et les dépenses conformément aux accords entre le donateur et le Conseil.

Voici les opérations se rapportant à ces deux comptes en fiducie :

	Dyskinésie et torticolis		Dons pour la recherche biomédicale	
	1998	1997	1998	1997
	(en milliers de dollars)			
Solde au début de l'exercice	84	81	4 288	2 556
Plus :				
Dons reçus			2 723	4 197
Intérêt reçu	3	3	112	86
Moins subventions versées	(9)		(5 480)	(2 551)
Solde en fin d'exercice	78	84	1 643	4 288

7. Engagements

Le Conseil s'est engagé à verser des subventions et des bourses au cours des prochains exercices, sous réserve de l'affectation de fonds par le Parlement. Les engagements des exercices à venir s'établissent comme suit :

	1998	1997
	(en milliers de dollars)	
Exercice de versement		
1997-1998		200 225
1998-1999	210 280	137 947
1999-2000	137 959	75 109
2000-2001	81 754	35 503
2001-2002	31 297	13 780
2002-2003	11 601	1 280
2003-2004	1 375	
	474 266	463 844

TABLEAU DES SUBVENTIONS ET BOURSES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998

(en milliers de dollars)

	1998	1997
Subventions		
Fonctionnement	131 649	133 136
Entretien	3 694	2 494
Achats d'appareils	3 388	929
Recherche dans les services de santé	2 000	2 000
Initiative de recherche sur le cancer du sein (note 3)	1 962	1 719
Projet du CRM sur le génome (note 3)	390	3 012
Projets spéciaux	2 252	2 468
Subventions université-industrie	5 340	5 168
	150 675	150 926
Multidisciplinaire		
Groupes du CRM	18 856	16 001
Programmes communs de recherche	3 786	7 006
Subventions de développement	528	987
	23 170	23 994
Appui salarial		
Groupes du CRM	1 847	2 724
Subventions de développement	2 037	2 574
Chercheurs de carrière	673	882
Scientifiques du CRM	4 256	3 948
Scientifiques chevronnés	863	518
Scientifiques émérites	762	400
Chercheurs-boursiers	7 997	8 746
Cliniciens-chercheurs 2	1 060	1 027
Appui salarial université-industrie	1 007	971
	20 502	21 790
Formation en recherche		
Cliniciens-chercheurs 1	1 119	1 162
Bourses du Centenaire	787	676
Bourses de recherche	8 732	10 065
Bourses en recherche dentaire	85	164
Bourses de stagiaire de recherche	5 936	5 221
Bourses d'étudiants en recherche	404	442
Bourses de formation université-industrie	654	557
	17 717	18 287
Voyages et échanges		
Scientifiques et professeurs invités	163	175
Voyages, colloques et ateliers	119	102
	282	277
Autres activités		
Fonds du président	550	566
Autres subventions (note 3)	1 677	2 717
	2 227	3 283
Programmes de base	214 573	218 557
Centres d'excellence	13 518	14 704
Génome humain (note 3)		494
	228 091	233 755

Conseil national de recherches du Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons élaborer l'état financier du Conseil national de recherches du Canada selon les normes et exigences de compte rendu du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables importantes énoncées à la note 2 de l'état, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Les chiffres de l'exercice précédent ont fait l'objet d'une reclassification afin de se conformer au mode de divulgation de l'exercice en cours.

La direction de l'organisme est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données contenues dans cet état financier.

Les renseignements inclus dans l'état financier sont, tout en tenant compte de leur importance, fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion. Pour s'acquitter de la responsabilité de comptabiliser et de rendre compte, l'établissement public maintient une série de comptes représentant un registre centralisé des opérations financières de l'établissement. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers renfermés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes à ceux apparaissant dans cet état financier.

La direction des services financiers de l'établissement public développe et propage les conventions comptables et de gestion financière, et émet des directives qui suivent les normes de comptabilité et de gestion financière. L'établissement maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne tout en tenant compte du coût, des avantages et des risques. Elles sont établies afin de fournir avec une certitude raisonnable que les opérations sont correctement autorisées par le Parlement, qu'elles sont conformes aux règlements prescrits qu'elles sont enregistrées de façon à tenir les comptes des fonds gouvernementaux et à protéger le patrimoine. Aux systèmes de gestion financière et de contrôle interne s'ajoutent des programmes de vérification interne. En outre, l'organisme s'efforce d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données de cet état financier en choisissant soigneusement et en formant du personnel qualifié, en prenant des dispositions organisationnelles en vue de répartir convenablement les responsabilités et en mettant en place des programmes de communication afin de diffuser dans l'ensemble de l'organisation ses règlements, ses politiques, ses normes et les noms des gestionnaires autorisés.

Jusqu'à la fin de l'exercice 1997-1998, le Conseil national de recherches du Canada, par l'entremise de la direction des finances et des services de gestion de l'information, a utilisé une gamme de systèmes éprouvés pour la comptabilité et la présentation de rapports. Les données opérationnelles provenant des quatre principaux systèmes financiers du CNRC étaient réunies dans un entrepôt de données financières exploité à l'aide des outils logiciels d'information comptable COGNOS disponibles sur le marché. Le CNRC avait ainsi facilement accès à des renseignements opérationnels et commerciaux pertinents et complets.

En juillet 1997, le CNRC a entrepris un nouveau projet important qui devait avoir un effet sur l'ensemble de l'organisme. Ce projet vise les systèmes administratifs du CNRC et les besoins liés à l'information de gestion jusqu'à l'an 2000 et après. La gamme complète des produits logiciels SAP est actuellement implantée au CNRC(modules Finances, Gestion du matériel, Ressources humaines et Gestion de projet). Ultimement, tous les systèmes patrimoniaux utilisés dans ces secteurs seront remplacés par un seul progiciel pour l'ensemble de l'organisme. Ce projet représente un solution aux préoccupations du CNRC à l'approche de l'an 2000 : l'intégration complète des systèmes administratifs, l'adoption de la réalisation d'économies grâce à la technologie. La mise en oeuvre de ces modules a débuté en avril 1998.

Agent financier principal
M. K. PAWLOWSKI

Agent financier principal à temps plein
J-G. SÉGUIN

le 9 juillet 1998

Conseil national de recherches du Canada—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998

	1998	1997
	$	$
Dépenses		
Subventions et contributions		
Subventions		
Subventions aux municipalités en conformité avec la *Loi sur les subventions aux municipalités*	4 240 000	4 199 359
Affiliations internationales	952 763	932 736
	5 192 763	5 132 095
Contributions		
Aide à l'industrie	87 466 060	82 805 117
Projet TRIUMF	32 954 000	31 000 000
La Société du télescope Canada-France-Hawaï	3 740 830	3 734 266
Télescopes Gemini	3 269 438	3 467 048
Télescope James Clerk Maxwell	1 150 656	2 644 427
Programme de recherche en biotechnologie	57 189	594 699
	133 830 936	129 377 652
Capital		
Dépenses d'immobilisations mineures	43 945 330	30 218 893
Programme de remplacement d'immobilisations majeures	13 163 588	14 258 838
Autres	6 519 279	5 680 737
	63 628 197	50 158 468
Fonctionnement		
Salaires et avantages sociaux des employés	159 159 179	151 902 278
Indemnités de cessation d'emploi	3 533 460	2 343 282
Services publics, fournitures et approvisionnements	40 351 996	39 465 940
Services professionnels et spéciaux	18 914 367	18 382 132
Transports et communications	12 943 927	12 363 031
Location	5 803 990	3 735 058
Information	3 879 310	4 349 946
Autres	39 432	96 222
	244 625 661	232 637 889
Administration		
Salaires et avantages sociaux des employés	30 886 991	29 275 044
Indemnités de cessation d'emploi	1 741 729	1 307 075
Services publics, fournitures et approvisionnements	11 697 427	12 345 650
Services professionnels et spéciaux	8 869 322	7 279 402
Subvention tenant lieu de taxes - TPSGC	6 357 000	
Transports et communications	2 992 159	2 280 678
Information	865 020	1 095 687
Location	269 399	381 346
Autres	134 583	57 299
	63 813 630	54 022 181
	505 898 424	466 196 190

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998 —*Fin*

	1998	1997
	$	$
Recettes non fiscales		
Recettes affectées aux dépenses		
Rémunération de services	35 128 373	33 067 118
Ventes de publications	9 979 674	9 280 637
Autres	3 516 421	4 364 198
	48 624 468	46 711 953
Autres recettes		
Recouvrement de dépenses de l'exercice antérieur	1 832 392	1 119 647
Autres	86 555	17 176
Produits de la disposition de biens excédentaires de la Couronne	352 428	724 802
	50 895 843	48 573 578
Coût net de l'exploitation	455 002 581	417 622 612

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état financier.

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

1. Autorisation et objectifs

Le Conseil national de recherches du Canada a été constitué en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches 1966-1967*, et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les objectifs du Conseil sont de créer et d'acquérir des connaissances scientifiques et techniques pour répondre aux besoins canadiens en matière de développement économique, régional et social et d'en promouvoir l'application et d'encourager l'utilisation par le public et le gouvernement canadien de l'information scientifique et technique correspondant aux besoins nationaux en matière de développement économique, régional et social. Les dépenses de fonctionnement, en capital et de subventions du Conseil sont financées par le biais de crédits budgétaires tombés en annulation et de recettes affectées aux dépenses. Les indemnités aux employés sont autorisées par le biais d'une autorisation statutaire.

2. Conventions comptables importantes

L'état des résultats d'exploitation a été préparé en utilisant les conventions comptables suivantes :

a) Réalisation des dépenses

À l'exception des indemnités de cessation d'emploi et des congés payés qui sont comptabilisés sur une base de caisse, toute dépense est, selon la convention comptable des CAFE du gouvernement, comptabilisée sur une base d'exercice.

Conseil national de recherches du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULATS D'EXPLOITATION—*Suite*

(b) Réalisation des recettes

Une recette est, selon les conventions comptables du gouvernement, comptabilisée sur une base de caisse.

c) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement, au cours de l'exercice de leur achat.

d) Les montants estimatifs de services fournis gratuitement par les ministères sont compris dans les dépenses.

e) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

3. Crédits parlementaires

	1998	1997
	$	$
Crédit 70	238 873 501	238 668 066
Annulé	6 322 214	16 791 928
	232 551 287	221 876 138
Crédit 75	46 080 400	43 701 185
Annulé	1 254 292	469 171
	44 826 108	43 232 014
Crédit 80	134 125 000	130 384 000
Annulé	294 064	1 006 348
	133 830 936	129 377 652
Dépenses statutaires *Loi sur le CNRC* section 5(1)(e) CNRC	73 081 397	45 179 530
Disponible pour emploi dans les exercices ultérieurs	14 288 712	7 544 521
(A)	58 792 685	37 635 009
Contributions statutaires aux avantages sociaux des employés (B)	25 257 000	23 299 000
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne	377 428	724 802
Annulé	12 019	9 425
Disponible pour emploi dans les exercices ultérieurs	25 000	25 000
(C)	340 409	690 377
Total statutaire (A+B+C)	84 390 094	61 624 386
Emploi total des crédits	495 598 425	456 110 190
Plus services fournis gratuitement par le Conseil et d'autres ministères de l'État	10 300 000	10 086 000
Moins recettes non fiscales		
Revenue statutaire	48 624 468	46 711 953
Autres recettes non fiscales	2 271 375	1 861 625
Total recettes non fiscales	50 895 843	48 573 578
Coût net de l'exploitation	455 002 582	417 622 612

Conseil national de recherches du Canada—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULATS D'EXPLOITATION—*Fin*

4. Comptes débiteurs

À la fin de l'exercice, les montants à recevoir suite à la prestation de services et à la vente de publications s'établissent comme suit :

	1998	1997
	$	$
À court terme :		
Tiers	10 201 866	8 065 906
	10 201 866	8 065 906

5. Comptes en fiducie

Le Conseil garde en fiducie des sommes d'argent qui lui ont été confiées par des organismes pour couvrir les dépenses faites pour le compte de ceux-ci.

	1998	1997
	$	$
Solde au début de l'exercice	10 487 329	9 648 918
Paiements effectués	12 571 225	12 209 326
Sommes d'argent reçues	12 690 684	13 047 737
Solde à la fin de l'exercice	10 606 788	10 487 329

6. Passif éventuel

Le Conseil est défendeur de certains cas de litige reliés à ses opérations. Le montant des causes en instance et imminentes est évalué à 15 225 000 $.

7. Obligations contractuelles

La société a mis en branle des programmes de dépenses en capital s'élevant à 18 362 000 $ en 1998-1999; 675 000 $ en 1999-2000 aux fins de la modernisation et de l'agrandissement de ses laboratoires et de la modernisation de son matériel. Au 31 mars 1998 la société avait dépensé 21 476 000 $ sur ces programmes.

En 1998-1999, la société a conlu un accord d'impartition pour des services de maintenance des logiciels et du matériel utilisés pour le SAP et le système SIGMA. Le montant engagé pour l'impartition est de 8 043 000 $ sur six ans.

La société a aussi conclu des accords de paiement de transfert suivant :

1. Le télescope James Maxwell— Il s'agit d'un accord de collaboration avec le Royaume Uni et les Pays-Bas visant à entretenir et à faire fonctionner un télescope à Mauna Kea, Hawaii, É.-U. La société a engagé 1 151 000 $ en 1998-1999; 1 020 000 $ en 1999-2000; 1 020 000 $ en 2000-2001. Au 31 mars 1998, la société avait dépensé 46 506 000 $.

2. Le projet des télescopes jumeaux Gemini— Il s'agit d'un accord de collaboration avec les États-Unis et le Royaume Uni visant à construire et à faire fonctionner des télescopes jumeaux de 8 mètres, l'un étant situé à Mauna Kea, Hawaii, É.-U. et l'autre à Cerro Pachon, Chili. La société a engagé 2 772 000 $ en 1998-1999; 3 191 000 $ en 1999-2000; 3 395 000 $ en 2000-2001; 3 225 000 $ en 2001-2002 et 3 200 000 $ en 2002-2003. Au 31 mars 1998, la société avait dépensé 23 266 000 $.

3. Le télescope Canada-France-Hawaii— Le CNRC est copropriétaire d'un télescope optique de 3,6 mètres de diamètre, situé à Mauna Kea, Hawaii, É.-U. La société a engagé 3 253 000 $ en 1998-1999 et 3 253 000 $ en 1999-2000. Au 31 mars 1998, la société avait dépensé 52 244 000 $.

4. La Tri-University Meson Facility— Il s'agit de l'installation nationale à mésons du Canada, gérée conjointement par un consortium d'universités canadiennes et située à Vancouver, C.-B. La société a engagé 35 000 000 $ en 1998-1999 et 34 318 000 $ en 1999-2000. Au 31 mars 1998, la société avait dépensé 97 272 000 $.

Directeur de l'établissement de soldats

LE DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT DE SOLDATS EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC NOMMÉ À L'ANNEXE II DE LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*. AUCUN REVENU ET AUCUNE DÉPENSE N'ONT ÉTÉ ENCOURUS AU COURS DE CET EXERCICE ET PAR CONSÉQUENT, AUCUN ÉTAT FINANCIER N'A ÉTÉ PRÉPARÉ POUR LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA*.

Directeur des terres destinées aux Anciens combattants

LE DIRECTEUR DES TERRES DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC NOMMÉ À L'ANNEXE II DE LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*. AUCUN REVENU ET AUCUNE DÉPENSE N'ONT ÉTÉ ENCOURUS AU COURS DE CET EXERCICE ET PAR CONSÉQUENT, AUCUN ÉTAT FINANCIER N'A ÉTÉ PRÉPARÉ POUR LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA*.

Office des prix des produits de la pêche

L'OFFICE DES PRIX DES PRODUITS DE LA PÊCHE EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC NOMMÉ À L'ANNEXE II DE LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*. AUCUN REVENU ET AUCUNE DÉPENSE N'ONT ÉTÉ ENCOURUS AU COURS DE CET EXERCICE ET PAR CONSÉQUENT, AUCUN ÉTAT FINANCIER N'A ÉTÉ PRÉPARÉ POUR LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA*.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie selon les normes et exigences de compte rendu du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables importantes énoncées à la note 2 de l'état, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité quant à l'intégrité et l'objectivité des données de cet état financier revient à la direction de la Table ronde. Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'impartialité, les données financières renfermées dans cet état financier ont été exminées par le comité exécutif de la Table ronde.

L'information présentée dans l'état financier est, tout en tenant compte de son importance, fondée sur les meilleurs prévisions et jugements de la direction. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, la Table ronde maintient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* est conforme avec l'information qui figure dans cet état financier.

La direction des services financiers de la Table ronde établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et émet des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. La Table ronde maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir avec une certitude raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées selon les règlements prescrits, et qu'elles sont comptabilisées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds publics et de protéger les actifs de la Table ronde. La Table ronde vise également à s'assurer de l'objectivité et de l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, la formation et le développement de personnel qualifié, à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans toute l'organisation.

La direction présente l'état financier au vérificateur général du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à l'état financier.

Approuvé par :

le directeur général et premier dirigeant,
DAVID McGUINTY

le secrétaire général et directeur des opérations
EUGENE NYBERG

le 17 juin 1998

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE ET AU PREMIER MINISTRE

J'ai vérifié l'état des résultats de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie de l'exercice terminé le 31 mars 1998. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de la Table ronde. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans l'état financier. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement, à tous égards importants, les résultats d'exploitation de la Table ronde pour l'exercice terminé le 31 mars 1998 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 afférente à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 17 juin 1998

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1998

	1998	1997
	$	$
Dépenses		
Fonctionnement		
Traitements et idemnités des employés	1 258 688	1 051 498
Services professionnels et spéciaux	952 506	1 256 055
Transports et communications	348 706	333 503
Publications	352 179	178 025
Location	207 341	147 908
Acquisitions d'immobilisations	108 839	42 493
Services publics, fournitures et approvisionnements	102 381	78 258
Réparations et entretien	34 180	4 429
Autres subventions et paiements	467	
	3 365 287	3 092 169
Comité exécutif		
Honoraires	17 396	7 963
Voyages et indemnités de déplacement	12 747	9 523
	30 143	17 486
Autres comités		
Voyages et indemnités de déplacement	143 525	139 768
Honoraires	92 216	78 615
	235 741	218 383
	3 631 171	3 328 038
Recettes non fiscales		
Ventes de publications	13 368	10 777
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	10 783	7 497
Ventes de biens excédentaires de l'État	1 625	144
	25 776	18 418
Coût net du fonctionnement (note 3)	3 605 395	3 309 620

Les notes ci-jointes font partie intégrante de cet état.

Approuvé par :

le président
STUART SMITH

le directeur général et premier dirigeant
DAVID McGUINTY

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoirs et objectifs

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (Table ronde) a été constituée en 1994 en vertu de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie* et est un établissement public aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Table ronde a pour objectif de promouvoir le développement durable et l'intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise de décision dans tous les secteurs en réalisant des études, en organisant des «échanges» multilatéraux sur des questions précises et des secteurs économiques, en prodiguant des conseils, en accomplissant des activités dans le domaine de l'éducation et des communications et en servant de catalyseur du changement. Ses dépenses de fonctionnement sont principalement financées par une autorisation budgétaire annuelle et, dans une moindre mesure, par de la récupération et du partage des frais de certaines activités; les indemnités aux employés sont autorisées par des autorisations législatives.

2. Conventions comptables importantes

L'état des résultats a été préparé selon les exigences et normes établies par le receveur général du Canada pour les établissements publics. Les plus importantes conventions comptables sont les suivantes :

a) Comptabilisation des dépenses

À l'exception des congé payés qui sont comptabilisés sur une base de caisse, toutes les dépenses sont comptabilisées sur une base d'exercice.

b) Comptabilisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées sur une base de caisse.

c) Aquisitions d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement dans l'exercice où elles sont encourues.

d) Services fournis gratuitement par des ministères du gouvernment

Les montants estimatifs de services fournis gratuitement par les ministères sont inclus dans les dépenses de fonctionnement.

e) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

f) Régime de pension de retraite de la fonction publique

Les employés participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et la Table ronde contribuent à part égale au coût du Régime. Les contributions de la Table ronde sont imputées aux dépenses dans l'année où elles sont effectuées et elles représentent le passif total de la Table ronde à cet égard.

3. Crédits parlementaires

	1998	1997
	$	$
Conseil Privé : crédit 30	3 118 000	3 106 000
Crédit supplémentaire 30b	167 370	189 650
	3 285 370	3 295 650
Somme périmée	27 674	251 756
	3 257 696	3 043 894
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux aux employés	192 000	164 000
Utilisation des produits de la vente des publications en vertu de l'article 29.1(1) de la LGFP	13 368	5 000
Utilisation des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 625	144
Total des crédits utilisés	3 464 689	3 213 038
Plus :		
Services fournis gratuitement par les autres ministères du gouvernement	166 482	115 000
Moins : recettes non fiscales	25 776	18 418
Coût net du fonctionnement	3 605 395	3 309 620

4. Compte à fins déterminées

Lors de la création de la Table ronde, un compte à fins déterminées a été établi en vertu de l'article 21 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, afin d'y enregistrer les subventions et les dons reçus de différents organismes, et les dépenses pour financer diverses études reliées aux principes du développement durable au Canada et sur la scène intenationale. Ce compte sert, entre autre, à refléter les transactions financières du volet canadien du programme international de formation du LEAD (Leadership en matière d'environnement et de développement). Les recettes et dépenses de ce compte ne sont pas incluses dans l'état des résultats de la Table ronde. Le solde de ce compte est reporté aux années subséquentes.

	1998	1997
	$	$
Solde au début de l'exercice	43 957	70 594
Recettes	666 755	353 677
	710 712	424 271
Dépenses	464 513	380 314
Solde à la fin de l'exercice	246 199	43 957

5. Stock de publications destiné à la vente

Le 28 mai 1996, la Table ronde a mis en vigueur un programme de récupération des coûts pour ses publications. La distribution canadienne se fait par l'entremise d'un distributeur qui reçoit une commission de 50 p. 100 sur le prix de vente de chaque publication. Les stocks de publications sont évalués à la valeur de réalisation nette.

	1998	1997
	$	$
Stock au début de l'exercice	140 243	82 348
Plus : nouvelles publications produitent	124 491	68 672
Moins : ventes	13 368	10 777
Stock à la fin de l'exercice	251 366	140 243

6. Immobilisations et amortissement cumulé

Les conventions comptables du gouvernement du Canada n'exigent pas la capitalisation des immobilisations. Des contrôles internes sont cependant maintenus afin de préserver ces actifs et ceux-ci sont amortis sur leur durée de vie utile de cinq ans, l'amortissement étant calculé selon la méthode linéaire.

Immobilisations au coût	31 mars 1997	Acquisitions	Cessions	31 mars 1998
	$	$	$	$
Matériel informatique	208 638	24 397	3 049	229 986
Mobilier et matériel de bureau	30 956	84 442	2 705	112 693

Amortissement cumulé	31 mars 1997	Amortissement	Cessions	31 mars 1998
	$	$	$	$
	239 594	108 839	5 754	342 679
Matériel informatique	105 197	31 290	152	136 335
Mobilier et matériel de bureau	18 395	13 019	2 707	28 707
	123 592	44 309	2 859	165 042

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

7. Passifs

Au 31 mars, le passif s'établit comme suit :

	1998	1997
	$	$
(a) Créditeurs et charges à payer		
Créditeur	407 459	444 726
Salaires à verser	37 907	41 142
	445 366	485 868
(b) Autres élément de passifs		
Congés à payer	44 889	22 074

Les coûts représentant les créditeurs et les charges à payer sont inclus dans les dépenses à l'état des résultats ou comme dépenses du compte à fins déterminées, selon l'endroit où ces coûts sont imputables.

Les coûts associés aux congés à payer ne figurent pas à l'état des résultats. Ces coûts sont comptabilisés lors du paiement (voir note 2a).

8. Incertitude découlant du problème du passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des sytèmes qui pourrait nuire à la capacité de l'entité d'exercer normalement ses activités. Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur la Table ronde, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les fournisseurs, le gouvernement fédéral ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

SECTION 3

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1997-1998

Informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques*

SOMMAIRE

	Page
Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes	3.2
Créances—radiations ou renonciations	3.13
Avances à justifier	3.17
Pertes de fonds et de biens publics	3.20

Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes

Les informations sur les décrets de remise sont requises en vertu de l'article 24(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Dans l'état intitulé «Détail sur les remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes», LED signifie la *Loi sur l'exonération de droits*.

SOMMAIRE DES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES

	Montant*
	$
LOI SUR LES PORTS ET INSTALLATIONS POPULAIRES PUBLICS (ARTICLE 14(1))—	
Transport—	
Ministère	129 065
LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES (ARTICLE 23)—	
Affaires étrangères et commerce international—	
Agence canadienne de développement international	852 000
Justice—	
Ministère	2 097 246
Revenu national	2 421 261 145
	2 424 210 391
TARIF DES DOUANES (ARTICLE 76)—	
Revenu national	108 764 739
TARIF DES DOUANES (ARTICLE 79)—	
Revenu national	282 173
TARIF DES DOUANES (ARTICLE 115)[(1)]—	
Revenu national	493 153 487
TARIF DES DOUANES (ARTICLE 133)—	
Revenu national	402 689
Total	3 026 942 544

* Voir le détail à l'état suivant intitulé «Détail sur les remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes».
(1) Antérieurement Tarif de douanes (article 101).

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES

Description du décret	Montant
	$
CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES PORTS ET INSTALLATIONS DE PORT PUBLIC (ALINÉA 14(1))	
TRANSPORT	
Ministère	
Suite à l'approbation Ministérielle en date du 7 mai 1997, le taux de la rémission alloué à Imperial Oil Limited est égal à 50% du cumulatif de la dette relative aux droits de quayage et amarroge dû par la compagnie pour l'utilisation du quai de Sydney en Nouvelle-Écosse, durant la période du 14 février 1995 au 30 septembre 1996. Au cours de cette période, les installations au quai avaient été fermées pour procéder à des travaux de rénovations	129 065
EN VERTU DE L'ARTICLE 23 DE LA LGFP	
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL	
Agence canadienne de développement international	
CP 1997-1534 du 23 octobre 1997. Décret de remise visant les intérêts sur les paiements en retard ou en souffrance au titre des prêts (à des conditions privilégiées) d'aide publique au développement et les intérêts non perçus en raison du retard de la mise en oeuvre du règlement sur les intérêts et les frais administratifs	852 000
JUSTICE	
Ministère	
CP 1994-269 du 16 février 1994, modification du règlement sur la saisie-arrêt pour l'exécution d'ordonnances et d'ententes alimentaires, pris par le décret CP 1988-473 du 17 mars 1988, à l'effet qu'une remise est accordée au débiteur du solde des frais d'administration relatifs au traitement du bref de saisie-arrêt qui demeurent payables au moment où sa Majesté cesse d'être liée par le bref	2 097 246
REVENU NATIONAL	
CP 1945-88/2969, 25 avril 1945, Décret de remise du Gouverneur général (taxes d'accise), prévoit la remise de la taxe d'accise payable par le Gouverneur général sur des achats et des importations	3 816
CP 1959-1624 du 22 décembre 1959, remise des droits de douane et des taxes d'accise sur des marchandises données par des résidents étrangers à des organismes religieux, à des oeuvres de charité et à des établissements d'enseignement situés au Canada, ainsi que sur des articles faisant partie d'uniformes et d'équipement militaire non disponibles au Canada	430 479
CP 1964-5000 du 30 juin 1964, remise des droits et des taxes de vente et d'accise sur des importations pour le compte du Parc national de Roosevelt-Campobello.....	669
CP 1965-1144 du 21 juin 1965, remise des droits de douane sur des véhicules automobiles, des pièces et des accessoires et des pièces d'accessoires (camions Mack).....	1 312 831
CP 1967-38/393 du 13 mars 1967, remise des droits de douane et d'une partie de la taxe de vente sur les tonneaux usagés en chêne blanc pour le whisky importés au Canada par des distillateurs canadiens à des fins de production en vue d'exportation et ce, à compter du 1er janvier 1967.....	8 443
CP 1967-489 du 16 mars 1967, remise des droits sur les autobus, les pièces, les accessoires et les pièces d'accessoires entrant dans la construction de carrosseries d'autobus.....	6 119 357
CP 1970-958 du 2 juin 1970, remise des droits de douane sur le tissu servant à la fabrication de chemises pour hommes et pour garçons.....	67 123
CP 1970-1913 du 21 octobre 1970, remise des droits de douane et des taxes d'accise sur les articles et les matières devant servir à l'exécution de contrats en vertu des accords de partage de la production et des réalisations de la défense intervenus entre les gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique..	1 058 547
CP 1972-215 du 10 février 1972, remise des droits de douane sur les véhicules extra-routiers, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	3 217 012
CP 1972-583 du 28 mars 1972, remise des droits de douane et de la taxe de vente sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires importés par la société Truck Equipment.....	14
CP 1972-585 du 28 mars 1972, remise des droits de douane sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires.....	817
CP 1973-2529 du 21 août 1973, remise des droits de douane et des taxes d'accise sur les marchandises à utiliser en cas d'urgence.....	815 032
CP 1974-2522 du 19 novembre 1974, remise des droits de douane et de la taxe d'accise sur certains genres de matériel publicitaire	2 397
CP 1975-1973 du 27 août 1975, remise des droits de douane sur divers types de matériel roulant le chemin de fer importé au Canada pour le service international (décret de remise no 2 visant le matériel roulant de chemin de fer)	280 032 019
CP 1975-1975 du 27 août 1975, remise des droits de douane sur du matériel roulant de chemin de fer importé au Canada pour le service international (décret de remise no 4 visant le matériel roulant de chemin de fer)	36 104 092

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
CP 1975-3025 du 23 décembre 1975, Décret de remise sur l'eau-de-vie du vin domestique, accorde une remise des droits d'accise sur les spiritueux servant au traitement du vin dans une manufacture-entrepôt	65 685 257
CP 1976-1026 du 6 mai 1976, accordait une remise d'impôt sur le revenu à payer en vertu de la partie I de la loi de l'impôt sur le revenu relativement à certaines réserves pour redevances de Syncrude	39 976 812
CP 1976-325 du 17 février 1976, remise des droits de douane sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	18 806
CP 1976-1314 du 1er juin 1976, remise des droits de douane et des taxes d'accise sur les pellicules canadiennes exposées et traitées et sur les bandes magnétoscopiques canadiennes enregistrées	39 462
CP 1976-1884 du 20 juillet 1976, remise des droits de douane et des taxes d'accise, à l'égard des dispositifs de cirque et d'autres dispositifs de divertissement, excédant certains montants minimums cotisés pour chaque période que les marchandises sont au Canada	1 495 286
CP 1976-2984 du 2 décembre 1976, remise des droits de douane et des taxes d'accise sur des échantillons de valeur négligeable	1 330 388
CP 1976-958, 27 avril 1976, Décret de remise pour l'eau-de-vie détruite, prévoit une remise des droits d'accise sur les spiritueux perdus par suite de casse dans l'entrepôt ou pendant le transport	103 297
CP 1977-297 du 10 février 1977, remise des droits de douane et de la taxe de vente sur les autobus, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	333
CP 1978-763 du 16 mars 1978, remise des droits de douane sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires importés par la Sturdy Truck Body Limited	4 868
CP 1978-2185 du 5 juillet 1978, remise des droits de douane sur certains véhicules automobiles, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	599
CP 1978-2835 du 6 septembre 1978, remise des droits de douane sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la Dominion Truck Bodies Ltd.	33
CP 1978-3762 du 14 décembre 1978, remise partielle des droits de douane et des taxes de vente et d'accise sur les pièces, le matériel et les autres articles fabriqués au Canada ou importés, et devant servir aux transporteurs aériens canadiens qui assurent un service aérien commercial à l'échelle canadienne internationale	403 415
CP 1978-3839 du 21 décembre 1978, remise des droits de douane sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la Central Truck Body Co. Ltd.	28
CP 1979-395 du 15 février 1979, remise des droits de douane et des taxes d'accise à l'égard des importations non commerciales avec des rajustements des garanties	58
CP 1980-278 du 25 janvier 1980, remise des droits de douane sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires importés par la Ottawa Truck Bodies Limited	6
CP 1980-2751 du 16 octobre 1980, remise des droits de douane et d'une partie de la taxe de vente sur des chargeurs à benne frontale et leurs pièces	3 000 594
CP 1981-579 du 5 mars 1981, remise des droits de douane sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires importés par la Transit Van Bodies Incorporated	2 818
CP 1982-993 du 1er avril 1982, remise des droits de douane et de la taxe de vente sur des marchandises importées dans le cadre du projet de construction de l'avion Hornet CF-18	313
CP 1982-1994 du 30 juin 1982, remise de la taxe de vente sur des aéronefs civils canadiens, leurs moteurs et les simulateurs de vols canadiens et leurs pièces qui sont réparés à l'étranger	65 083 832
CP 1982-2262 du 29 juillet 1982, remise des droits de douane et de la taxe de vente sur le matériel de communication des centres régionaux de contrôle opérationnel (système militaire de surveillance)	3 519
CP 1982-2635 du 3 septembre 1982, remise des droits de douane et des taxes sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la Western Star Trucks Incorporated	15 350 068
CP 1982-3470 du 18 novembre 1982, remise des droits de douane sur les marchandises servant à la fabrication de satellites et de sous-systèmes de satellites destinés à l'exportation	1 500
CP 1982-3941 du 23 décembre 1982, remise des droits de douane et de la taxe de vente sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la Commercial Vans Incorporated	310
CP 1982-3942 du 23 décembre 1982, remise des droits de douane et d'une partie de la taxe de vente sur des véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires, fabriqués par la Pollock Equipment Division de la Pollock Rental Limited	159
CP 1983-30 du 13 janvier 1983, remise des droits de douane sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la George C Doerr Body and Trailer Company	1 264

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
CP 1983-947 du 31 mars 1983, remise des droits de douane et de la taxe de vente sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la Childs Truck Bodies Limited	34
CP 1983-1439 du 12 mai 1983, remise des droits de douane et de la taxe de vente sur les autobus, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la Girardin Vehicles Industries	45 698
CP 1983-1499 du 19 mai 1983, remise des droits de douane et de la taxe de vente sur les automobiles de la Volkswagen Canada Limited	8 193 625
CP 1983-2525 du 10 août 1983, remise des droits de douane sur l'eau-de-vie, le vin ou les matières aromatiques contenant une quantité d'eau-de-vie importée aux fins de mélange dans une distillerie avec de l'eau-de-vie en entrepôt	415 134 332
CP 1983-3414 du 3 novembre 1983, remise des droits de douane sur les toiles à ombrer importées à des fins d'horticulture	4 347
CP 1984-51 du 11 janvier 1984, remise des droits de douane sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la Québec Truck Bodies Boîtes de Camions Inc.	5
CP 1984-867 du 15 mars 1984, remise des droits de douane, des taxes d'accise et de vente sur les marchandises importées pour les réunions tenues au Canada par des organismes étrangers	730 175
CP 1984-1159 du 5 avril 1984, remise des droits de douane et de la taxe de vente sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accesoires et pièces d'accessoires de la PK Welding & Fabricators Limited	142
CP 1984-1559 du 10 mai 1984, remise des droits de douane et de la taxe de vente sur les châssis d'autobus et les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la Navistar International Corporation Canada	7 612 783
CP 1984-2509 du 12 juillet 1984, remise des droits de douane et de la taxe de vente sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la société Les Carrosseries Parco Incorporée	1 506
CP 1985-277 du 31 janvier 1985, remise des droits de douane et de la taxe de vente sur les supports de transmission de données	7 975 676
CP 1985-812 du 14 mars 1985, remise des droits de douane sur les automobiles de la société Mazda Canada Inc.	982
CP 1985-813 du 14 mars 1985, remise des droits de douane sur les automobiles de la société Mercedes Benz Canada Incorporated	2 540 008
CP 1985-816 du 14 mars 1985, remise des droits de douane sur les automobiles de la société Subaru Canada Inc.	73 028
CP 1985-818 du 14 mars 1985, remise des droits de douane sur les automobiles de la société BMW Distributors (Western) Canada et BMW Distributors (Eastern) Canada Limited	2 067 990
CP 1985-1757 du 30 mai 1985, remise des droits de douane et de la taxe de vente sur les marchandises importées dans le cadre du projet de la frigate canadienne de patrouille	196 359
CP 1985-1932 du 13 juin 1985, remise des droits de douane sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la Minoru Truck Bodies Ltd.	77
CP 1985-2071 du 27 juin 1985, Décret de remise sur les boissons alcooliques vendues aux forces étrangères présentes au Canada, prévoit une remise des droits de douanes, des droits d'accise, de la taxe sur les produits et services et de la taxe d'accise sur les boissons alcooliques vendues aux forces étrangères présentes au Canada et à leur personnel affecté au Canada à titre temporaire	148 647
CP 1985-2954 du 3 octobre 1985, remise des droits de douane et des taxes de vente et d'accise sur certaines marchandises importées par la poste	1 081
CP 1985-2955 du 3 octobre 1985, remise des droits de douane et des taxes de vente et d'accise sur certaines marchandises importées par services de messageries	47 669
CP 1985-3099 du 10 octobre 1985, remise des droits de douane payés ou payables sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la Capital Disposal Equipment Incorporated	1 500
CP 1986-502 du 27 février 1986, remise des droits de douane et d'une partie des taxes de vente et d'accise sur le matériel informatique devant servir à l'exécution de contrats de mise au point de logiciels	548
CP 1987-199 du 5 février 1987, remise des droits de douane sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la Advance Engineered Products Ltd.	279
CP 1987-324 du 19 février 1987, remise des droits de douane sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la Wilcox Bodies Limited	25
CP 1987-442 du 12 mars 1987, remise des droits de douane et de la taxe de vente sur certains livres et divers imprimés	691
CP 1987-443 du 12 mars 1987, remise des droits de douane et de la taxe de vente sur des pièces d'ordinateurs et des semi-conducteurs	25 361 137
CP 1987-947 du 7 mai 1987, remise des droits de douane sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la société Équipement Labrie Limitée	10 140

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
CP 1987-1044 du 21 mai 1987, remise des droits de douane et des taxes de vente et d'accise sur les marchandises importées au Canada pour des essais ou des examens pour attestation par un organisme accrédité	325 392
CP 1987-1135 du 4 juin 1987, Décret de remise sur l'eau-de-vie canadienne détruite, accorde une remise des droits d'accise sur l'eau-de-vie impropre à la consommation	139 733
CP 1987-1600 du 30 juillet 1987, remise des droits de douane sur des autobus, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la société Les Entreprises Michel Corbeil Incorporée	42 403
CP 1987-2672 du 22 décembre 1987, remise des droits de douane et d'une partie de la taxe fédérale de vente sur des pneus importés par Goodyear Canada Inc.	2 271 515
CP 1987-2673 du 22 décembre 1987, remise des droits de douane et d'une partie de la taxe fédérale de vente sur les pneus importés par Michelin Tires (Canada) Ltd.	1 168 756
CP 1987-2674 du 22 décembre 1987, remise des droits de douane et d'une partie de la taxe de vente fédérale sur les pneus importés par Uniroyal Goodrich Canada Inc.	1 619 491
CP 1988-357 du 3 mars 1988, remise des droits de douane et des taxes d'accise excédant le montant payable sur 1/120 de la valeur de divers navires pour chaque mois ou fraction de mois qu'ils se trouvent au Canada.	327 949 987
CP 1988-1203 du 17 juin 1988, remise des droits de douane sur des pâtes.	22 549
CP 1988-2897 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane sur les véhicules de Hyundai Auto Canada Inc. et leurs pièces	9 761
CP 1988-2898 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane sur les véhicules de Toyota et leurs pièces.	80 696 520
CP 1988-2901 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane sur les véhicules Toyota Canada Inc. et leurs pièces	3 000 000
CP 1988-2906 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane sur les véhicules commerciaux précisés par l'Atelier Gérard Laberge Inc., ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires.	193
CP 1988-2910 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane sur les véhicules commerciaux précisés par la CAMI Automotive Inc., ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	47 629 369
CP 1988-2915 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane sur les véhicules commerciaux précisés par la Dynamic Fiber Ltd., ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	4 399
CP 1988-2916 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane imposés sur les véhicules de Ford Motor Company of Canada Limited, ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires.	99 185
CP 1988-2918 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane sur les autobus de la Greyhound Canada Inc., ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	533 588
CP 1988-2920 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane sur les véhicules commerciaux précisés par la société Intermeccanica International Inc., ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	6 761
CP 1988-2921 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane sur les véhicules commerciaux précisés de la Kamloops Allweld Aluminum Service Ltd., ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	2 341
CP 1988-2926 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane sur les véhicules commerciaux précisés par la Thermo King Western (Calgary) Ltd., ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	5 300
CP 1988-2927 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane sur les véhicules commerciaux précisés par la Toronto Kitchen Equipment Ltd., ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	2 064
CP 1988-2930 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane sur les véhicules commerciaux précisés de la Universal Truck Body Ltd., ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	28
CP 1988-2945 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane et d'une partie de la taxe fédérale de vente sur des pneus importés par Bridgestone Canada Inc.	1 566 803
CP 1989-740 du 28 avril 1989, remise de l'impôt sur le revenu, de pénalités et de l'intérêt, payables par un indien pour les années d'imposition avant 1988	4 839
CP 1990-2848 du 21 décembre 1990, des droits y compris la taxe sur les produits et services sur les marchandises destinées aux projets conjoints des gouvernements du Canada et des États-Unis.	126 675
CP 1990-2849 du 21 décembre 1990, remise des droits de douane et de la taxe sur les produits et services sur des aliments et produits de la Pâques d'une catégorie non disponible au Canada	281 885
CP 1990-2850 du 21 décembre 1990, remise des droits de douane, les taxes d'accise et de la taxe sur les produits et services sur des produits et services sur des marchandises destinées aux bases américaines établies à Terre-Neuve.	3 013

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
CP 1990-2854 du 21 décembre 1990, Décret de remise concernant la TPS accordée aux ministères fédéraux, accorde aux ministères fédéraux une remise de la TPS payée ou payable sur leurs achats taxables de produits et de services. Cette remise n'a pas de répercussions sur les recettes nettes au titre de la TPS réalisées par l'État	921 700 116
CP 1991-264 du 14 février 1991, modifiant le décret de remise visant les indiens, pris par décret CP 1985-2446 du 7 août 1985, pour prolonger la durée d'application du décret aux années d'imposition 1988, 1989 et 1990	1 169
CP 1992-1052 du 14 mai 1992, Décret de remise visant les Indiens et les bandes dans certains établissements indiens, accorde une remise de certains impôts sur le revenu ou de la taxe sur les produits et services payés ou payables par les Indiens ou par les bandes ou les sociétés désignées dans certains établissements indiens qui ne sont pas encore désignés comme réserves	2 409 540
CP 1992-2397 du 19 novembre 1992, remise des droits de douane aux termes du Tarif des douanes et d'une fraction de la taxe de vente aux termes de la Loi sur la taxe d'accise sur les machines et l'équipement importés au Canada pour l'entretien d'aéronefs étrangers	12 188
CP 1992-2399 du 19 novembre 1992, Décret de remise visant les forces étrangères présentes au Canada (partie IX de la Loi sur la taxe d'accise), accorde une remise de la taxe sur les produits et services payée ou payable sur la fourniture au Canada de biens meubles corporels, d'immeubles ou de services pour usage officiel par les forces étrangères présentes au Canada	8 039 358
CP 1992-2415 du 26 novembre 1992, remise des droits de douane visant les approvisionnements de défense.	20 079 827
CP 1992-2496 du 3 décembre 1992, Décret de remise visant la Corporation Cameco, accorde une remise à la Corporation Cameco de la taxe sur les produits et services payée ou payable sur les fournitures de concentrés d'uranium par cette société aux acheteurs non-résidents qui ne sont pas inscrits aux termes de la partie IX de la Loi sur la taxe d'accise, pour être utilisés ou consommés au Canada uniquement dans la production de produits devant être exportés	3 145 572
CP 1992-658 du 2 avril 1992, remise des remboursements de l'impôt sur le revenu, payables par certains contribuables pour les années d'imposition 1980 à 1984	10 567
CP 1994-567 du 14 avril 1994, modifiant le décret de 1988 sur la remise d'impôt sur le revenu gagné au Québec, pris par le décret CP 1989-1204 du 22 juin 1989 pour prolonger l'application des sections 3 à 6 du décret à l'année d'imposition 1993.	119 534
CP 1994-568, 14 avril 1994, Décret de remise visant les Bureaux économiques et culturels de Taipei, accorde aux Bureaux économiques et culturels de taipei situés au Canada, à leurs agents, aux membres du personnel administratif et technique et aux membres de leur familles faisant partie de leur ménage au Canada une remise des droits de douanes, ainsi que des droits d'accise et de certaines taxes imposées en vertu de la Loi sur la taxe d'accise; la remise ne s'étend cependant pas aux membres du personnel et aux membres de leurs familles qui sont citoyens ou résidents permanents du Canada	188 027
CP 1994-585 du 14 avril 1994, Décret de remise visant les droits fonciers issus de traités (Saskatchewan), prévoit la remise de la taxe sur les produits et services payée ou payable sur les terres achetées par certaines bandes indiennes de la Saskatchewan dans le cadre d'un accord exécutoire propre à chaque bande, aux fins du règlement des revendications fondées sur les droits fonciers issus de traités. Ce décret a été modifié par la suite par le CP 1997-1829 du 9 décembre 1997, ajoutant les Cowessess et Carry the Kettle First Nations	2 643 437
CP 1994-622 du 21 avril 1994, modifiant le décret de remise concernant les paiements d'entretien, pris par le décret CP 1991-256 du 14 février 1991, pour proroger le délai jusqu'à la fin de 1995 afin de permettre la présentation d'une demande.	2 017
CP 1994-799 du 12 mai 1994, modifiant le décret de remise de l'impôt sur le revenu visant les Indiens, pris par le décret CP 1993-523 du 16 mars 1993, pour étendre l'application de l'article 3 du décret de remise à l'année d'imposition 1994 à l'égard des montants payables à un contribuable, au titre d'une charge ou d'un emploi, par un employeur résidant dans une réserve ou un établissement indien, dans le cas où le contribuable a occupé cette charge ou cet emploi sans interruption depuis une date antérieure à 1994	14 167
CP 1994-800 du 12 mai 1994, Décret de remise visant les Indiens et la bande Webequie de l'établissement indien de Webequie, étend les avantages des mesures d'allégement de l'impôt et de la taxe sur les produits et services aux Indiens de l'établissement indien de Webequie, à compter du 1er janvier 1992, comme si cet établissement était une réserve	578 933
CP 1994-801 du 12 mai 1994, Décret de remise visant les Indiens et la bande War Lake First Nation de l'établissement indien d'Ilford, étend les avantages des mesures d'allégement de l'impôt et de la taxe sur les produits et services aux Indiens de l'établissement indien d'Ilford, à compter du 1er janvier 1992, comme si cet établissement était une réserve	126 661

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
CP 1995-201 du 7 février 1995, remise de l'impôt sur le revenu payable par un contribuable qui n'aurait pas été payable si la partie payable de toute somme reçue par le contribuable après 1987 et avant 1996 en raison de l'article 63.1 du Régime de pensions du Canada qui était payable au contribuable pour un mois d'une année antérieure à l'année au cours de laquelle elle avait été reçue au cours de cette année antérieure, ainsi que des pénalités et et des intérêts y afférents	35 571
CP 1997-1066 du 25 juillet 1997, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts y afférents, payables par certains contribuables pour les années 1989 et 1993 à 1996	80 221
CP 1997-1213, 28 août 1997, Décret de remise visant Karrie Allan et Robert Tyler Allan, accorde la remise d'un montant du remboursement de la taxe sur les produits et services pour habitation neuve à l'égard de rénovations à un immeuble résidentiel	832
CP 1997-1249, 28 août 1997, Décret de remise visant Robert Eriksson, accorde la remise montant du remboursement de la taxe sur les produits et services pour habitation neuve à l'égard de la construction d'une résidence	5 639
CP 1997-1250, 28 août 1997, Décret de remise visant Asea Brown Boveri Inc., accorde la remise d'un montant payé par erreur de la taxe fédérale de vente (TVF) en 1990	43 926
CP 1997-1371 du 25 septembre 1997, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts y afférents, payables par certains contribuables pour les années d'imposition 1982 à 1984 et de 1991 à 1996	267 289
CP 1997-1461, 9 octobre 1997, Décret de remise visant Triad International Inc., accorde la remise d'un montant autrement payable pour le démantèlement et l'exportation en Chine de la Glacier Ammonia Plant en Alberta	110 632
CP 1997-1529, 23 octobre 1997, Décret de remise visant les Indiens et les bandes dans certains établissements indiens (1997), accorde la remise d'un certain montant d'impôts et de la taxe sur les produits et services payés ou payables par des Indiens ou des bandes dans les établissements indiens de Summer Beaver (Ontario), de Winneway (Québec) et de God's River (Manitoba), qui n'ont pas encore été désignés comme réserves	1 885 983
CP 1997-1795, 4 décembre 1997, Décret de remise visant Vince Wagner, accorde la remise d'un montant de remboursement de la taxe sur les produits et services pour habitation neuve à l'égard de la construction d'une résidence	2 243
CP 1997-59 du 7 janvier 1997, remise de l'impôt sur le revenu, des pénalités et tous les intérêts y afférents, payables par certains contribuables pour les années d'imposition 1982, 1983 et 1992 à 1994	44 681
CP 1997-610 du 15 avril 1997, remise de l'impôt pour alléger l'impact fiscal causé par les paiements forfaitaires reçus par les ex-employés de la compagnie Singer et suite à un recours collectif, les retraités se sont vus confirmer leurs droits dans l'excédent d'actif du régime de retraite, dont ils étaient des participants jusqu'à sa terminaison en 1986	245 783
CP 1998-126 du 5 février 1998, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts y afférents, payables par certains contribuables pour les années d'imposition 1989, 1990 et de 1994 à 1996	34 942
CP 1998-52, 26 janvier 1998, Décret de remise visant Les Industries Fermco Ltée, accorde la remise d'un montant d'intérêt sur la taxe de vente fédérale que la société a omis d'exiger sur les ventes de maisons à des Indiens en raison d'un conseil erroné de la part de fonctionnaires du gouvernement	95 583
Total	2 421 261 145

EN VERTU DE L'ARTICLE 76 SUR LE TARIF DES DOUANES

REVENU NATIONAL

Remises des droits de douane en vertu du Programme de la machinerie sur les machines et leurs pièces non-produites au Canada :	
LED 1988-5 du 17 avril 1988	17 715
LED 1988-6 du 21 avril 1988	9 270
LED 1988-7 du 4 mai 1988	12 533
LED 1988-9 du 3 juin 1988	20 494
LED 1988-10 du 17 juin 1988	4 044
LED 1988-11 du 28 juin 1988	5 346
LED 1988-12 du 11 juillet 1988	4 696
LED 1988-13 du 27 juillet 1988	12 727
LED 1988-14 du 10 août 1988	8 724
LED 1988-15 du 24 août 1988	48 503
LED 1988-16 du 7 septembre 1988	22 650
LED 1988-17 du 23 septembre 1988	10 496
LED 1988-18 du 4 octobre 1988	5 509
LED 1988-19 du 18 octobre 1988	25 394
LED 1988-20 du 23 novembre 1988	38 988
LED 1988-21 du 18 novembre 1988	10 684
LED 1988-22 du 29 novembre 1988	10 824
LED 1988-23 du 12 décembre 1988	76 692
LED 1988-24 du 9 janvier 1989	13 352
LED 1989-1 du 18 janvier 1989	3 687
LED 1989-2 du 9 février 1989	3 811
LED 1989-3 du 15 février 1989	22 348
LED 1989-6 du 5 avril 1989	4 644
LED 1989-7 du 21 avril 1989	166 113
LED 1989-8 du 25 avril 1989	7 233
LED 1989-9 du 24 mai 1989	29 252
LED 1989-10 du 30 mai 1989	8 500
LED 1989-12 du 27 juin 1989	1 403
LED 1989-13 du 13 juillet 1989	8 066
LED 1989-14 du 18 juillet 1989	14 792
LED 1989-15 du 15 août 1989	2 701
LED 1989-16 du 16 août 1989	5 596

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant	Description du décret	Montant
	$		$
LED 1989-17 du 5 septembre 1989	4 338	LED 1992-12 du 15 septembre 1992	289 768
LED 1989-18 du 26 septembre 1989	4 903	LED 1992-13 du 13 octobre 1992	415 936
LED 1989-19 du 5 octobre 1989	11 380	LED 1992-14 du 27 octobre 1992	145 950
LED 1989-20 du 18 octobre 1989	32 390	LED 1992-15 du 19 novembre 1992	392 506
LED 1989-21 du 1er novembre 1989	15 757	LED 1992-16 du 22 janvier 1993	1 760 879
LED 1989-22 du 8 novembre 1989	18 051	LED 1992-17 du 9 février 1993	533 815
LED 1989-23 du 24 novembre 1989	7 905	LED 1993-1 du 9 février 1993	436 041
LED 1989-24 du 6 décembre 1989	4 209	LED 1993-2 du 24 février 1993	534 181
LED 1989-25 du 10 janvier 1990	9 988	LED 1993-3 du 13 avril 1993	189 514
LED 1990-1 du 23 janvier 1990	16 576	LED 1993-4 du 15 avril 1993	154 184
LED 1990-2 du 2 février 1990	5 084	LED 1993-5 du 28 avril 1993	866 412
LED 1990-3 du 22 février 1990	15 211	LED 1993-6 du 21 mai 1993	450 562
LED 1990-4 du 5 mars 1990	11 931	LED 1993-7 du 15 juin 1993	1 521 637
LED 1990-5 du 16 mars 1990	34 347	LED 1993-8 du 23 juin 1993	2 023 612
LED 1990-6 du 3 avril 1990	12 508	LED 1993-9 du 13 septembre 1993	1 171 672
LED 1990-7 du 25 avril 1990	10 857	LED 1993-10 du 17 septembre 1993	609 720
LED 1990-8 du 7 mai 1990	95 200	LED 1993-11 du 17 septembre 1993	884 997
LED 1990-9 du 18 mai 1990	16 039	LED 1993-12 du 29 septembre 1993	2 833 997
LED 1990-10 du 7 juin 1990	20 674	LED 1993-13 du 19 octobre 1993	417 263
LED 1990-11 du 25 juin 1990	17 057	LED 1993-14 du 22 novembre 1993	680 682
LED 1990-12 du 3 juillet 1990	17 895	LED 1993-15 du 30 novembre 1993	614 672
LED 1990-13 du 16 juillet 1990	1 329	LED 1993-16 du 14 décembre 1993	416 200
LED 1990-14 du 24 juillet 1990	64 904	LED 1993-17 du 29 décembre 1993	584 329
LED 1990-15 du 30 août 1990	6 070	LED 1994-1 du 24 janvier 1994	190 824
LED 1990-16 du 30 août 1990	63 038	LED 1994-2 du 15 février 1994	411 874
LED 1990-17 du 12 septembre 1990	4 288	LED 1994-3 du 9 mars 1994	878 112
LED 1990-18 du 25 septembre 1990	33 551	LED 1994-4 du 23 mars 1994	569 790
LED 1990-19 du 12 octobre 1990	18 149	LED 1994-5 du 18 avril 1994	1 032 637
LED 1990-20 du 22 octobre 1990	17 666	LED 1994-6 du 9 mai 1994	389 907
LED 1990-21 du 5 novembre 1990	3 177	LED 1994-7 du 13 juin 1994	1 156 237
LED 1990-22 du 21 novembre 1990	12 431	LED 1994-8 du 15 juin 1994	768 441
LED 1990-23 du 28 novembre 1990	57 766	LED 1994-9 du 11 juillet 1994	219 841
LED 1990-24 du 12 décembre 1990	4 342	LED 1994-10 du 25 juillet 1994	332 469
LED 1990-25 du 28 décembre 1990	8 399	LED 1994-11 du 9 août 1994	847 053
LED 1991-1 du 18 janvier 1991	49 385	LED 1994-12 du 13 septembre 1994	837 775
LED 1991-2 du 6 février 1991	21 247	LED 1994-13 du 5 octobre 1994	231 379
LED 1991-3 du 26 février 1991	60 722	LED 1994-14 du 24 octobre 1994	244 178
LED 1991-4 du 5 mars 1991	12 863	LED 1994-15 du 9 novembre 1994	1 165 211
LED 1991-5 du 19 mars 1991	84 439	LED 1994-16 du 6 décembre 1994	323 466
LED 1991-6 du 10 avril 1991	1 943	LED 1994-17 du 23 décembre 1994	314 480
LED 1991-7 du 12 avril 1991	1 489	LED 1995-1 du 9 février 1995	954 094
LED 1991-8 du 19 juin 1991	14 991	LED 1995-2 du 9 février 1995	3 060 472
LED 1991-9 du 4 juillet 1991	64 945	LED 1995-3 du 17 mars 1995	1 090 011
LED 1991-10 du 23 juillet 1991	3 412	LED 1995-4 du 14 mars 1995	386 401
LED 1991-11 du 19 juillet 1991	140 162	LED 1995-5 du 4 avril 1995	6 831 146
LED 1991-12 du 29 juillet 1991	24 447	LED 1995-6 du 25 avril 1995	934 176
LED 1991-13 du 20 août 1991	29 051	LED 1995-7 du 16 mai 1995	908 612
LED 1991-14 du 16 septembre 1991	51 443	LED 1995-8 du 6 juin 1995	131 401
LED 1991-15 du 17 octobre 1991	18 524	LED 1995-9 du 27 juin 1995	2 486 107
LED 1991-16 du 30 octobre 1991	11 767	LED 1995-10 du 18 juillet 1995	341 768
LED 1991-18 du 12 décembre 1991	3 102 158	LED 1995-11 du 8 août 1995	356 225
LED 1991-19 du 3 janvier 1992	28 396	LED 1995-12 du 29 août 1995	446 057
LED 1992-1 du 28 janvier 1992	8 135	LED 1995-13 du 19 septembre 1995	194 244
LED 1992-2 du 20 février 1992	16 246	LED 1995-14 du 17 octobre 1995	1 348 466
LED 1992-3 du 12 mars 1992	25 555	LED 1995-15 du 31 octobre 1995	964 197
LED 1992-4 du 6 avril 1992	8 907	LED 1995-16 du 15 novembre 1995	149 327
LED 1992-5 du 23 avril 1992	69 433	LED 1995-17 du 28 novembre 1995	178 685
LED 1992-6 du 6 mai 1992	89 495	LED 1995-18 du 12 décembre 1995	34 484
LED 1992-7 du 4 juin 1992	162 278	LED 1996-1 du 16 janvier 1996	2 059 962
LED 1992-8 du 29 juin 1992	123 791	LED 1996-2 du 13 février 1996	655 355
LED 1992-9 du 14 juillet 1992	210 554	LED 1996-3 du 12 mars 1996	1 926 065
LED 1992-10 du 30 juillet 1992	107 845	LED 1996-4 du 16 avril 1996	1 980 198
LED 1992-11 du 20 août 1992	303 994	LED 1996-5 du 14 mai 1996	419 781

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
LED 1996-6 du 11 juin 1996	5 627 555
LED 1996-7 du 16 juillet 1996	1 127 619
LED 1996-8 du 20 août 1996	141 180
LED 1996-9 du 17 septembre 1996	18 092 181
LED 1996-10 du 15 octobre 1996	996 911
LED 1996-11 du 19 novembre 1996	648 387
LED 1996-12 du 17 décembre 1996	1 163 796
LED 1997-1 du 11 février 1997	3 115 893
LED 1997-2 le 27 mars 1997	4 051 904
LED 1997-3 le 23 avril 1997	839 912
LED 1997-4 le 29 mai 1997	1 525 691
LED 1997-5 le 22 juillet 1997	944 816
LED 1997-6 le 29 juillet 1997	2 231 391
LED 1997-7 le 27 août 1997	1 299 125
LED 1997-8 le 21 octobre 1997	625 747
LED 1997-9 le 18 novembre 1997	3 882 471
LED 1997-10 le 22 janvier 1998	573 364
LED 1997-11 le 13 février 1998	35 545
Total	108 764 739

EN VERTU DE L'ARTICLE 79 SUR LE TARIF DES DOUANES

REVENU NATIONAL

Remises des droits de douane en vertu du Programme d'aide à l'industrie de l'automobile sur les machines et leurs pièces non-produites au Canada :	
CP 1996-0F01 du 6 février 1996	732
CP 1996-0F02 du 27 février 1996	14
CP 1996-0F09 du 10 octobre 1996	3 000
CP 1996-0F10 le 6 novembre 1996	66
CP 1996-0F12 du 15 janvier 1997	2 948
CP 1997-0F03 le 23 avril 1997	275 413
Total	282 173

EN VERTU DE L'ARTICLE 115 SUR LE TARIF DES DOUANES (1)

REVENU NATIONAL

CP 1987-2746 du 31 décembre 1987, remise des droits de douane sur certaines pièces classées en vertu des numéros tarifaires particuliers figurant à l'annexe	1 017
CP 1988-1242 du 23 juin 1988, remise des droits de douane sur des chemises à col façonné importées par les fabricants de chemises admissibles entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1997	14 898 865
CP 1988-1243 du 23 juin 1988, remise des droits de douane sur certains tissus pour chemises importés par des fabricants de tissu pour chemises, des fabricants de chemises et d'entreprises de transformation admissibles entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1997	793 670
CP 1988-1244 du 23 juin 1988, remise des droits de douane sur les blouses et les chemisiers importés par les fabricants de blouses et de chemisiers et les fabricants de de coordonnés entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1997	12 703 160
CP 1988-1245 du 23 juin 1988, remise des droits de douane sur les tissus pour vêtements de denim fabriqués aux États-Unis et importés par des fabricants de tissus pour vêtements de denim et des fabricants de vêtements de tissu de denim admissibles, entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1993	34 344
CP 1988-1246 du 23 juin 1988, remise des droits de douane sur les tissus pour vêtements de dessus et les vêtements de dessus importés par des fabricants de vêtements de dessus et des fabricants de tissus admissibles, entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1997	4 969 434
CP 1988-1247 du 23 juin 1988, remise des droits de douane sur les tissus écrus pour vêtements de dessus importés par les entreprises de transformation admissibles entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1997	750 971
CP 1989-1668 du 24 août 1989, remise des droits de douane sur certains filés et tissus spéciaux servant à la fabrication de vêtements après 1988	1 386 246
CP 1989-2103 du 19 octobre 1989, remise des droits de douane sur certains produits tropicaux importés à compter du 1er juillet 1989	15 688
CP 1990-109 du 25 janvier 1990, remise des droits sur les composantes et les systèmes de production d'énergie nucléaire importés temporairement au Canada par Stern Laboratories Inc. aux fins de mises à l'essai	25 153
CP 1990-2255 du 18 octobre 1990, remise des droits de douane et d'une partie de la taxe de vente sur les filets synthétiques importés servant dans les enclos de gibier à plumes	579
CP 1991-976 du 30 mai 1991, remise des droits de douane sur les anodes de titane	484
CP 1992-779 du 30 avril 1992, remise des droits de douane sur certains types de carbonate de disodium entrant dans la fabrication de bouteilles de verre	20 074
CP 1993-420 du 9 mars 1993, remise des droits de douane sur les fibres et les filaments de carbone	48 627
CP 1993-898 du 4 mai 1993, remise des droits de douane sur certains produits	49 054
CP 1993-1212 du 8 juin 1993, remise des droits de douane sur certains échantillons de vêtements haute-couture	775 003
CP 1993-1664 du 5 août 1993, remise des droits de douane sur la bière originaire des États-Unis	375 103 913
CP 1993-1678 du 26 août 1993, remise des droits de douane sur certains produits	145 083
CP 1993-1808 du 23 septembre 1993, remise des droits de douane sur un tissu enduit jacquard destiné à la fabrication de meubles captionnés	863

3 . 10 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
CP 1993-1811 du 23 septembre 1993, remise des droits de douane sur les toiles à ombrer utilisées à des fins horticoles	77 023
CP 1993-2090 du 15 décembre 1993, remise des droits de douane sur l'eau-de-vie distillée bénéficiant du tarif des États-Unis ou du tarif du Mexique et importée au Canada par des distillateurs pour embouteillage en entrepôt	14 271 272
CP 1993-2191 du 29 décembre 1993, remise des droits de douane sur les appareils de réseau local	4 032 411
CP 1994-2066 du 14 décembre 1994, remise des droits de douane sur les chaussons de danse à bout renforcé ou à pointe	60 893
CP 1994-2103 du 14 décembre 1994, remise des droits de douane sur le tabac fabriqué qui est importé au Canada pour fabrication ultérieure	14 390 096
CP 1995-132 du 31 janvier 1995, remise de droits sur certaines marchandises importées au Canada par des expéditions scientifiques ou exploratives	391 406
CP 1995-218 du 14 février 1995, remise des droits de douane sur des transformateurs électriques et des réacteurs en dérivation (shunt), et leurs pièces	53 104
CP 1995-1202 du 26 juillet 1995, remise des droits de douane imposés en vertu du Tarif des douanes et de la taxe imposée en vertu de la section III de la partie IX de la Loi sur la taxe d'accise sur les imprimés importés pour être utilisés par des transporteurs étrangers	790 496
CP 1996-299 du 12 mars 1996, remise des droits de douane sur certains implants servant à engraisser le bétail	162 625
CP 1996-496 du 16 avril 1996, remise des droits de douane sur le drap de billard utilisé dans la fabrication ou la réparation de tables de billard	135 392
CP 1996-1089 du 10 juillet 1996, remise des droits de douane sur certains fils de bonneterie	516 559
CP 1996-1787 du 26 novembre 1996, remise des droits de douane sur les billes de broyage	103 831
CP 1997-285 du 4 mars 1997, remise des droits de douane sur certaines pommes de terre importées pour la fabrication de croustilles	15 084
CP 1997-621 du 22 avril 1997, remise des droits de douane sur les chaussons de danse à bout renforcé ou à pointe	28 519
CP 1997-780 du 20 mai 1997, remise des droits antidumping sur des feuilles d'acier inoxydable de première qualité devant servir à la fabrication de pièces de véhicules automobiles	38 276
CP 1997-830 du 17 juin 1997, remise des droits de douane à un fabricant, à l'égard de chemises à col façonné importées au cours de la période du 1er juillet 1997 au 31 décembre 2004	5 816 936
CP 1997-899 du 3 juillet 1997, remise des droits de douane sur des fruits et légumes frais qui ont été importés pour la transformation	191 714
CP 1997-952 du 4 juillet 1997, remise des droits de douane en vertu de l'article 20 du Tarif des douanes sur l'eau-de-vie distillée qui bénéficie du tarif des États-Unis, du tarif du Mexique ou du tarif du Chili et qui est importée au Canada par des distillateurs aux fins de l'embouteillage en entrepôt	29 663 519
CP 1997-1300 du 17 septembre 1997, remise des droits de douane sur les fils de filaments de polyester traités importés pour la fabrication de tissus larges	65 173
CP 1997-1301 du 17 septembre 1997, remise des droits de douane sur les éléments d'électrolyseurs au chloralcali et les membranes d'électrolyseurs destinés à servir à la fabrication de chlore ou d'hydroxyde de sodium	898 256
CP 1997-1668 du 20 novembre 1997, remise des droits de douane sur les produits textiles importés au Canada par les Collections Shan Inc.	23 799
CP 1997-2001 du 29 décembre 1997, remise d'une partie des droits de douane et des taxes d'accise sur certaines marchandises originaires des pays en voie de développement du Commonwealth	3 490 161
CP 1997-2002 du 29 décembre 1997, remise d'une partie des droits de douane et taxes d'accise sur les importations de certains tissus de laine	107 253
CP 1997-2055 du 29 décembre 1997, remise d'une partie des droits de douane à un fabricant de chemises à col façonné sur des tissus pour chemises à fils teints ou écrus ou cours de la période du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2004	99 729
CP 1997-2056 du 29 décembre 1997, remise d'une partie des droits de douane à un fabricant de vêtements de dessus sur des vêtements de dessus au cours de la période du 1er janvier 1988 au 31 décembre 2004	395 472
CP 1997-2057 du 29 décembre 1997, remise d'une partie des droits de douane à un fabricant de blouses et chemisiers ou coordonnés pour femmes sur des blouses, chemisiers ou coordonnés au cours de la période du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2004	4 967 457
CP 1998-281 du 26 février 1998, remise des droits de douane sur l'ail déshydraté devant servir à la fabrication et sur la gomme à mâcher contenant de la nicotine	644 803
Total	493 153 487

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Fin*

Description du décret	Montant
	$
EN VERTU DE L'ARTICLE 133 SUR LE TARIF DES DOUANES	
REVENU NATIONAL	
Remises des droits de douane en vertu du Programme de la machinerie sur les machines et leurs pièces non-produites au Canada :	
CP 1984-2189 du 21 juin 1984	15 659
CP 1984-2660 du 25 juillet 1984	4 188
CP 1984-2834 du 24 août 1984	1 450
CP 1984-2918 du 31 août 1984	9 910
CP 1984-3156 du 12 septembre 1984	9 502
CP 1984-3635 du 8 novembre 1984	2 870
CP 1984-3978 du 6 décembre 1984	3 213
CP 1984-4097 du 20 décembre 1984	5 628
CP 1985-295 du 31 janvier 1985	5 406
CP 1985-481 du 14 février 1985	3 554
CP 1985-482 du 14 février 1985	11 372
CP 1985-637 du 28 février 1985	1 575
CP 1985-1047 du 28 février 1985	1 721
CP 1985-1277 du 18 avril 1985	1 084
CP 1985-1648 du 16 mai 1985	1 633
CP 1985-1649 du 16 mai 1985	9 233
CP 1985-1907 du 13 juin 1985	9 574
CP 1985-2007 du 20 juin 1985	2 007
CP 1985-2142 du 4 juillet 1985	3 593
CP 1985-2300 du 24 juillet 1985	2 602
CP 1985-2359 le 24 juillet 1985	1 003
CP 1985-2691 du 28 août 1985	4 221
CP 1985-2776 du 12 septembre 1985	1 245
CP 1985-2825 du 19 septembre 1985	6 546
CP 1985-2826 du 19 septembre 1985	39 924
CP 1985-2876 du 26 septembre 1985	4 124
CP 1985-2960 du 3 octobre 1985	2 654
CP 1985-2961 du 3 octobre 1985	5 843
CP 1985-3100 du 10 octobre 1985	2 427
CP 1985-3205 du 24 octobre 1985	1 840
CP 1985-3417 du 11 novembre 1985	4 426
CP 1985-3530 le 5 décembre 1985	1 126
CP 1985-3607 du 12 décembre 1985	1 699
CP 1986-144 du 16 janvier 1986	6 270
CP 1986-208 du 23 janvier 1986	3 701
CP 1986-347 du 6 février 1986	4 671
CP 1986-404 du 13 février 1986	1 520
CP 1986-500 du 17 février 1986	43 278
CP 1986-623 du 13 mars 1986	7 690
CP 1986-853 du 10 avril 1986	1 887
CP 1986-948 du 17 avril 1986	2 524
CP 1986-1171 du 15 mai 1986	3 317
CP 1986-1420 du 12 juin 1986	3 479
CP 1986-1487 du 19 juin 1986	4 616
CP 1986-1570 du 26 juin 1986	2 540
CP 1986-1727 du 23 juillet 1986	1 767
CP 1986-1904 du 8 août 1986	1 658
CP 1986-2135 du 11 septembre 1986	28 455
CP 1986-2136 du 11 septembre 1986	2 038
CP 1986-2281 du 2 octobre 1986	3 380
CP 1986-2321 du 9 octobre 1986	2 171
CP 1986-2383 du 23 octobre 1986	1 825
LED 1986-36 du 10 novembre 1986	1 765
LED 1986-42 du 15 décembre 1986	1 529
LED 1986-43 du 22 décembre 1986	11 940
LED 1987-3 du 13 février 1987	1 106
LED 1987-4 du 25 février 1987	2 412
LED 1987-7 du 9 avril 1987	1 061
LED 1987-9 du 11 mai 1987	2 360
LED 1987-10 le 20 mai 1987	1 584
LED 1987-12 du 15 juin 1987	9 356
LED 1987-13 du 2 juillet 1987	13 223
LED 1987-14 du 22 juillet 1987	22 926
LED 1987-16 du 19 août 1987	7 101
LED 1987-17 du 26 août 1987	6 184
LED 1987-18 du 9 septembre 1987	1 099
LED 1987-19 du 22 septembre 1987	7 245
LED 1987-21 du 20 octobre 1987	2 159
Total	402 689

(1) Antérieurement Tarif de douanes (article 101).

Créances—radiations ou renonciations

Les catégories d'approbation ou autorisation pour les radiations ou renonciations de créances sont comme suit :

i) L'approbation ministérielle représente l'autorité donnée aux ministres en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) ou autres lois du Parlement telle que décrite à i) *a), b)* et *c)*—

a) L'article 25(1) de la LGFP donne aux ministres, en vertu des règlements sur la radiation des créances du Conseil du Trésor, l'autorisation générale d'approuver la radiation des comptes mémoires pour débiteurs des ministères, de toute créance autre que les paiements en trop au titre de traitements, de salaires, et d'indemnités liés à un emploi et aux avances à justifier.

b) L'article 155.1 (4) de la LGFP donne aux ministres, par des règlements du Conseil du Trésor, l'autorité de dispenser des intérêts moratoires dus à Sa Majesté et des frais d'administration visant les effets impayés (e.g. chèques sans provision) institués par l'article sus-mentionné.

c) D'autres lois du Parlement (p.ex. *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*) donnent aux ministres l'autorisation générale d'approuver la radiation ou la remise de créances.

ii) Approbation par le Conseil du Trésor— L'article 25(1) de la LGFP permet à un ministre qui a une approbation spécifique du Conseil du Trésor, de radier des comptes mémoires pour débiteurs des ministères, toute créance qui se rapporte aux paiements en trop au titre de traitements, de salaires, et d'indemnités liés à un emploi et aux avances à justifier.

iii) Gouverneur en conseil et autorisation parlementaire—

a) L'article 23(2.1) de la LGFP stipule que sur recommandation du Conseil du Trésor, le gouverneur en conseil peut faire remise de toutes autres dettes, ainsi que des intérêts afférents, s'il estime que leur recouvrement est déraisonnable ou injuste ou que, d'une façon générale, l'intérêt public justifie la remise.

b) L'article 24.1 de la LGFP exige que lorsqu'une créance, présentée à l'état de l'actif et du passif du Canada ou payable par une société d'État, qui doit être remise et qui constitue une imputation à un crédit, alors, le montant remis doit être autorisé en vertu d'une loi du Parlement, incluant une Loi de crédits.

c) L'article 25(2) de la LGFP exige que lorsqu'une créance présentée à l'état de l'actif et du passif du Canada doit être radiée, la radiation doit être autorisée par le Parlement comme un élément budgétaire dans une Loi de crédits ou une autre loi.

Les codes suivants sont utilisés :

Code		
A	Compte mémoire pour débiteurs	Radiations
B	Compte mémoire pour débiteurs	Renonciations
C	Compte mémoire pour débiteurs	Remises (article 23 de la LGFP)
D	Compte mémoire pour débiteurs	Dispenses
E	Comptes d'actif	Radiations
F	Comptes d'actif	Renonciations

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS

		Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Décret en conseil et autorisation du Parlement			Total	
	Code[1]	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant	Nombre	Montant
			$		$			$		$
LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES—										
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE										
Ministère	A	10 597	2 474 288						10 597	2 474 288
Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	A	23	24 844						23	24 844
PATRIMOINE CANADIEN										
Ministère	A/D	532	57 816						532	57 816
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	A	187	2 288						187	2 288
Commission de la fonction publique— Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel	A	1	40						1	40
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION										
Ministère	A	781	1 126 391						781	1 126 391
Prêts d'aide et de transport	E					2b	2 711	2 669 616	2 711	2 669 616
FINANCES										
Ministère	F					6b	1	49 426 118	1	49 426 118
PÊCHES ET OCÉANS	A/D	1 729	492 517	1	349 443				1 730	841 960
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL										
Ministère	A/D	1 250	313 985	3	5 904				1 253	319 889
Employés affectés à l'étranger	E			11	23 530	11b	8	31 426	19	54 956
Agence canadienne de développement international	C					*	1	852 000	1	852 000
Aide au développement international— Prêts	F					26b	4	23 446 289	4	23 446 289
SANTÉ										
Ministère	A	28	14 569						28	14 569
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
Ministère	A	1 325	1 135 838						1 325	1 135 838
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	A	13	5 856						13	5 856
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN										
Ministère	A	26	195 938						26	195 938
Fonds du développement économique des Indiens—Prêts	A/E			2	6 929	6b	3	10 025	5	16 954
Fonds de l'aide domiciliaire aux Indiens— Prêts	E					6b	29	129 647	29	129 647
INDUSTRIE										
Ministère	A	189	6 951 559						189	6 951 559
Agence de promotion économique du Canada	A	252	65 941 194						252	65 941 194
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	A	48	11 846 583						48	11 846 583
Conseil national de recherches du Canada	A	248	228 236						248	228 236
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	A	3	16 105						3	16 105
Statistique Canada	A	112	11 050						112	11 050
JUSTICE										
Ministère	C					*	20 273	2 097 246	20 273	2 097 246
DÉFENSE NATIONALE	A	314	285 239						314	285 239
REVENU NATIONAL	A	60 707	471 907 575	448	339 087 883				61 155	810 995 458

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS—*Suite*

		Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Décret en conseil et autorisation du Parlement			Total	
	Code[1]	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant	Nombre	Montant
			$		$			$		$
RESSOURCES NATURELLES										
Ministère	A/D	661	1 351 412						661	1 351 412
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	A/D	424	974						424	974
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX										
Ministère	A	6	71 990						6	71 990
SOLLICITEUR GÉNÉRAL										
Service canadien du renseignement de sécurité	D	66	109						66	109
Service correctionnel	A	264	24 544						264	24 544
Gendarmerie royale du Canada	A/D	5 464	196 866						5 464	196 866
TRANSPORTS										
Ministère	A	1 905	375 548						1 905	375 548
ANCIENS COMBATTANTS	A	242	556 263						242	556 263
		87 397	*565 609 617*	*465*	*339 473 689*		*23 030*	*78 662 367*	*110 892*	*983 745 673*
LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ—										
PÊCHES ET OCÉANS	A	4	2 207						4	2 207
REVENU NATIONAL	A	28 194	241 537 223						28 194	241 537 223
		28 198	*241 539 430*						*28 198*	*241 539 430*
LOI SUR LES GRAINS DU CANADA—										
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE										
Ministère—										
Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	B	4	8 147						4	8 147
LOI SUR LES DOUANES—										
REVENU NATIONAL[2]	B	94	472 300						94	472 300
LOI SUR L'ASSURANCE-EMPLOI—										
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
Ministère	A	45 392	46 435 837						45 392	46 435 837
LOI SUR LA TAXE D'ACCISE—										
REVENU NATIONAL[2]	B	7 937	17 320 291						7 937	17 320 291
LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU—										
REVENU NATIONAL[2]	B	24 473	54 069 067						24 473	54 069 067
LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—										
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
Ministère	B	586	1 798 665						586	1 798 665
LOI SUR LES PORTS ET INSTALLATIONS PORTUAIRES PUBLICS—										
TRANSPORTS										
Ministère	B	1	129 065						1	129 065
LOI SUR LES ALLOCATIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS—										
ANCIENS COMBATTANTS	B	524	667 554						524	667 554

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS—*Fin*

		Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Décret en conseil et autorisation du Parlement			Total	
	Code[1]	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant	Nombre	Montant
			$		$			$		$
AUTRES—										
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN										
Ministère										
Fonds de l'aide domiciliaire aux Indiens—										
Prêts[3]	F	2	11 600						2	11 600
SOLLICITEUR GÉNÉRAL										
Service correctionnel—										
Prêts aux libérés conditionnels[4]	F	236	6 885						236	6 885
		238	*18 485*						*238*	*18 485*
		194 844	928 068 458	465	339 473 689		23 030	78 662 367	218 339	1 346 204 514
SOMMAIRE—										
Radiations	A/E	151 331	853 361 161	465	339 473 689		2 751	2 840 714	154 547	1 195 675 564
Remises (article 23 de la LGFP)	C						20 274	2 949 246	20 274	2 949 246
Renonciations	B/F	33 857	74 483 574				5	72 872 407	33 862	147 355 981
Dispenses	D	9 656	223 723						9 656	223 723
		194 844	928 068 458	465	339 473 689		23 030	78 662 367	218 339	1 346 204 514

(*) Les remises d'autres dettes par décret en conseil telles que déterminées en vertu de l'article 23(1) de la LGFP. Toute information additionnelle touchant les remises de taxes, droits, penalités et autres dettes commence à la page 3.3 de cette section.

(1) Voir l'introduction ci-dessus.

(2) Renonciation afférente au dossier Équité provenant des lois déterminées.

(3) Le crédit L51a a de la Loi No 9 de 1966 portant affectation de crédits autorise le ministre, au cours de l'exercice et des exercice subséquents, à ne pas réclamer le remboursement de la totalité ou d'une partie du montant prêté aux libérés conditionnels pour leur aider à se réhabiliter.

(4) Le crédit L103b de la *Loi des subsides n*^{o} 9 *de 1969* autorise le ministre, au cours de l'exercice et des exercices subséquents, à ne pas réclamer le remboursement de la totalité ou d'une partie du montant prêté aux libérés conditionnels pour les aider à se réhabiliter.

Avances à justifier

Les informations sur les avances à justifier sont exigées en vertu de l'article 38(3) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

AVANCES À JUSTIFIER

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 1998		Avances réglées en avril 1998		Avances en circulation au 30 avril 1998	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		$		$		$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère	*1 229*	*1 044 082*	*1 088*	*877 243*	*141*	*166 839*
PATRIMOINE CANADIEN						
Ministère	241	249 202	216	238 680	25	10 522
Bureau d'information du Canada	1	450			1	450
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	17	30 011	17	30 011		
Archives nationales du Canada	52	18 341	17	8 941	35	9 400
Office national du film	132	52 567	36	15 254	96	37 313
Bibliothèque nationale	23	16 505	13	12 930	10	3 575
Commission de la fonction publique	86	107 064	83	106 989	3	75
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	17	22 147	17	22 147		
	569	*496 287*	*399*	*434 952*	*170*	*61 335*
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère	550	394 749	466	375 192	84	19 557
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	87	61 956	71	54 591	16	7 365
	637	*456 705*	*537*	*429 783*	*100*	*26 922*
ENVIRONNEMENT						
Ministère	635	594 031	562	500 712	73	93 319
Agence canadienne d'évaluation environnementale	1	1 500	1	1 500		
	636	*595 531*	*563*	*502 212*	*73*	*93 319*
FINANCES						
Ministère	99	127 515	85	118 666	14	8 849
Vérificateur général	130	162 936	130	162 936		
Tribunal canadien du commerce extérieur	1	284	1	284		
Bureau du surintendant des institutions financières	14	8 983	5	2 735	9	6 248
	244	*299 718*	*221*	*284 621*	*23*	*15 097*
PÊCHES ET OCÉANS	*738*	*1 094 501*	*510*	*782 684*	*228*	*311 817*
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL						
Ministère	2 561	6 864 597	2 526	6 810 562	35	54 035
Agence canadienne de développement international	153	380 834	153	380 834		
Commission mixte internationale	12	9 465	12	9 465		
	2 726	*7 254 896*	*2 691*	*7 200 861*	*35*	*54 035*
GOUVERNEUR GÉNÉRAL	*1*	*150*	*1*	*150*		
SANTÉ						
Ministère	415	350 835	355	307 590	60	43 245
Conseil de recherches médicales	20	84 432	20	84 432		
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	1	1 000	1	1 000		
	436	*436 267*	*376*	*393 022*	*60*	*43 245*
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère	1 731	1 282 268	1 631	1 199 795	100	82 473
Conseil canadien des relations du travail	27	17 701	27	17 701		
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1	800	1	800		
	1 759	*1 300 769*	*1 659*	*1 218 296*	*100*	*82 473*

AVANCES À JUSTIFIER —*Suite*

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 1998		Avances réglées en avril 1998		Avances en circulation au 30 avril 1998	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		$		$		$
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère	*415*	*348 725*	*288*	*243 201*	*127*	*105 524*
INDUSTRIE						
Ministère	748	613 017	699	586 025	49	26 992
Agence de promotion économique du Canada atlantique	4	955	3	698	1	257
Agence spatiale canadienne	195	268 806	61	104 796	134	164 010
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec[(1)]	65	47 525	64	47 254	1	271
Conseil national de recherches du Canada	96	139 967	96	139 967		
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	1	5 000			1	5 000
Conseil de recherches en sciences humaines	3	3 600			3	3 600
Statistique Canada	869	687 967	869	687 967		
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	25	14 720	25	14 720		
	2 006	*1 781 557*	*1 817*	*1 581 427*	*189*	*200 130*
JUSTICE						
Ministère	146	378 717	104	320 472	42	58 245
Commission canadienne des droits de la personne	22	17 869	21	16 451	1	1 418
Commissaire à la magistrature fédérale	226	515 770	175	307 735	51	208 035
Cour fédérale du Canada	82	70 761	82	70 761		
Comité du tribunal des droits de la personne	1	300	1	300		
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	2	950	2	950		
Cour canadienne de l'impôt	10	2 250	10	2 250		
	489	*986 617*	*395*	*718 919*	*94*	*267 698*
DÉFENSE NATIONALE	*8 867*	*11 079 822*	*5 447*	*6 148 150*	*3 420*	*4 931 672*
REVENU NATIONAL	*3 732*	*2 477 945*	*3 652*	*2 393 960*	*80*	*83 985*
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère	436	439 362	436	439 362		
Commission de contrôle de l'énergie atomique	134	85 187	134	85 187		
Office national de l'énergie	110	101 725	110	101 725		
	680	*626 274*	*680*	*626 274*		
PARLEMENT						
Chambre des communes	35	31 446	35	31 446		
Sénat	18	51 725	18	51 725		
	53	*83 171*	*53*	*83 171*		
CONSEIL PRIVÉ						
Ministère	203	162 390	202	160 150	1	2 240
Centre canadien de gestion	23	12 443	23	12 443		
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	3	1 050	3	1 050		
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	18	32 550			18	32 550
Directeur général des élections	58	63 129	24	37 030	34	26 099
Commissaire aux langues officielles	14	5 345	14	5 345		
Commission des relations de travail dans la fonction publique	4	2 000			4	2 000
	323	*278 907*	*266*	*216 018*	*57*	*62 889*
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère	*653*	*450 657*	*639*	*442 095*	*14*	*8 562*
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Ministère	33	11 950	33	11 950		
Service canadien du renseignement de sécurité	1	1 200 000	1	1 200 000		
Service correctionnel	1 538	877 471	1 480	843 935	58	33 536
Commission nationale des libérations conditionnelles	14	4 944	14	4 944		
Gendarmerie royale du Canada	2 085	8 304 885	1 027	6 291 254	1 058	2 013 631
	3 671	*10 399 250*	*2 555*	*8 352 083*	*1 116*	*2 047 167*

3 . 18 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

AVANCES À JUSTIFIER —*Fin*

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 1998		Avances réglées en avril 1998		Avances en circulation au 30 avril 1998	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		$		$		$
TRANSPORTS						
Ministère	597	605 652	559	587 080	38	18 572
Office des transports du Canada	2	4 397	2	4 397		
	599	*610 049*	*561*	*591 477*	*38*	*18 572*
CONSEIL DU TRÉSOR	*85*	*68 443*	*80*	*67 039*	*5*	*1 404*
ANCIENS COMBATTANTS	*153*	*386 366*	*141*	*375 784*	*12*	*10 582*
Total	30 701	42 556 689	24 619	33 963 422	6 082	8 593 267

(1) Antérieurement Bureau fédéral de développement régional (Québec).

Pertes de fonds et de biens publics

Les informations sur les pertes de fonds et de biens publics sont exigées en vertu de l'article 79 de la *Loi sur la gestion des finances publiques.*

PERTES DE RECETTES SUITE À UNE FRAUDE OU À UNE FAUSSE DÉCLARATION INTENTIONNELLE — DÉCOUVERTES OU DÉTECTÉES EN 1997-1998

Brève description de l'incident*	Nombre d'incidents	Montant de la perte	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$

*Aucune perte suite à une fraude ou à une fausse déclaration intentionnelle—découvertes ou détectées en 1997-1998, n'a été rapportée.

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1997-1998

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 1997-1998	Montant de la perte	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
PATRIMOINE CANADIEN					
Ministère					
Réclamation frauduleuse de voyage	1	350		350	
Perte d'un distributeur de monnaie	1	23		23	
Vol d'argent d'un coffre-fort		1 859		1 859	
Vol de fonds de caisse et d'une fiole d'or	1	535		535	
Vol de monnaie d'appoint au Fort de Louisbourg	1	125		125	
Vol d'argent dans des distributeurs de permis		5 473		5 473	
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes					
Perte de la petite caisse		49		49	
Commission de la fonction publique					
Modification dans les instruments de paiements	1	1 100		1 100	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION					
Ministère					
Vol de recettes	1	75 022		70 822	4 200
Déficits de caisse	1	8 230		109	8 121
Fausse monnaie	1	150		150	
ENVIRONNEMENT					
Ministère					
Vol de monnaie à la station Eureka Weather	1	420		420	
Mauvais usage d'une carte mastercard du gouvernement et usage non autorisé de la carte ARI	1	7 400			7 400
Vol d'une petite caisse à la Place Vincent Massé	1	100		100	
Perte d'une petite caisse au Centre national de recherches sur les eaux	1	215		215	
Vol de monnaie retirée d'un guichet automatique à Bangkok par un employé	1	200		200	
PÊCHES ET OCÉANS					
Déficit de la petite caisse au CCGS NAMAO		11		11	
Vol de la petite caisse—IML		50		50	
Vol de petite caisse—DSGI		20		20	
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL					
Ministère					
Recettes de notes frauduleuses par les missions	1	1 246	555	691	
Vol des fonds de mission	1	304 510[(1)]	1 451	1 235	301 824
Perte des fonds de mission	1	112 491	558	103 576	8 357
Vol de recettes de passeport	1	133			133
Réclamation frauduleuse de voyage	1	448			448
Déficit net de caisse (total brut des déficits $5 580; total brut des bénéfices $4 025)	1	1 555			1 555
SANTÉ					
Ministère					
Usage frauduleux d'une carte d'appel	1	3 565	3 565		
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES					
Ministère					
Réclamations frauduleuses pour prestations :					
Sécurité de vieillesse	(S)	808 271	2 132		806 139
Régime de pensions du Canada	(S)	1 862 075			1 862 075
Prestations d'assurance-emploi	(S)	139 711 649	45 490 232	3 828 476	90 392 941
Réclamation frauduleuse AE, région de Terre-Neuve	1	1 148			1 148

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1997-1998 — *Suite*

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 1997-1998	Montant de la perte	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
Perte inexplicable de la petite caisse:					
Déficits de fonds de caisse, région d'Alberta	5	38		38	
Vol de recettes, région de l'Ontario	9	824		824	
Vol de recettes, région de la Nouvelle-Écosse	1	1 762			1 762
Perte de la petite caisse, Hull CCRH	5	77	77		
Perte de la petite caisse, CCRH	5	50	50		
Déficits de la petite caisse, CCRH Burnaby	5	48		48	
Déficits de la petite caisse, CCRH Nanaimo	5	10		10	
Déficits de fonds de caisse, CCRH Surrey	5	20		20	
Déficits de fonds de caisse, région de l'Ontario	9	10		10	
Déficits de fonds de caisse—Programme E & I, région de la Colombie-Britannique/Yukon	17	10		10	
Région de la Nouvelle-Écosse:					
Un employé a reçu des prestations du régime de pensions du Canada par fraude	1	4 756			4 756
Réclamation frauduleuse de voyage	1	204			204
Émission frauduleuse d'un chèque par un employé	1	186 158			186 158
Détournement de recettes pour le remplacement des cartes de numéro d'assurance sociale effectué par un employé—Québec	1	800	800		
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN					
Ministère					
Entrée par effraction—Yukon		22		22	
Paiement frauduleux d'une somme fiduciaire—Alberta		10 253	10 253		
INDUSTRIE					
Ministère					
Perte de la petite caisse	1	53		53	
Agence de promotion économique du Canada atlantique					
Réclamations fausses ou frauduleuses pour des subventions et des contributions (3 cas)		3 948 979		3 892 153	56 826
Conseil national de recherches du Canada					
Vol de monnaie/petite caisse		604		604	
Fraude à la cotisation au PARI		14 300		14 300	
JUSTICE					
Commission canadienne des droits de la personne					
Perte d'argent causée par un chèque d'un employé sans provision		1 418			1 418
DÉFENSE NATIONALE					
Fausse monnaie américaine à CCUNDOF Ziouani (2 cas)	1	549		549	
Vol d'argent à une avance permanente, CTCHQ Gagetown		711	711		
Vol de fonds d'une avance permanente, RCSE St Jean		7 000			7 000
Détournement de fonds d'une avance permanente, BFC Halifax (3 cas)		22 757			22 757
Vol de fonds d'une avance permanente, BFC Halifax					
Vol de fonds d'une avance permanente, BFC Montréal		2 266	2 266		
Vol de fonds dans une avance à justifier, BFC Montréal		39 129			39 129
Différence dans une avance à justifier, CGNAHQ Yellowknife		2 500			2 500
Détournement de fonds d'une avance permanente, CCUNDOF Ziouani		89	89		
Détournement de fonds d'une avance permanente, Escadre 15, Moose Jaw		29 109			29 109
Détournement de fonds d'une avance permanente, CFNAHQ Yellowknife		12 144			12 144

3 . 22 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1997-1998 —*Suite*

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 1997-1998	Montant de la perte	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
Vol d'argent dans une avance à justifier, Escadre 8, Trenton	1	139		139	
Différence dans une avance à justifier, CFB Chilliwack		348			348
Différence dans une avance à justifier, BFC Montréal		30	30		
Différence dans une avance à justifier, CTCHQ Gagetown		656			656
Soumission dans des avances frauduleuses, Escadre 9, Gander		1 200			1 200
Différence dans une avance à justifier, Escadre 14, Greenwood		2 290			2 290
Vol d'argent dans une avance à justifier, USFC(O) DGIRM		135			135
Relevés d'opération modifiés dans l'avance de la petite caisse à CFS St Johns		114			114
Déficits de caisse, cause inconnue (possibilité d'une erreur humaine, cléricale ou d'un bordereau perdu)	1	4 462		4 462	
REVENU NATIONAL					
Avances ne pouvant être comptabilisées (7 cas)	1	1 600		1 600	
Déficits de caisse dans différents bureaux	1	8 240		8 240	
Endossement frauduleux d'un instrument de paiement	1	830		830	
Demandes frauduleuses de remboursement (2 cas)	1	15 710		12 274	3 436
Demandes frauduleuses de temps supplémentaire (2 cas)	1	133 792	62 477		71 315
Usage frauduleux de coupons de taxi	1	844			844
Perte de dépôts au bureau des services de douanes	1	700		700	
Perte de recettes de la taxe sur les produits et services dans une boîte de dépôt aux douanes	1	174		174	
Perte de la petite caisse (4 cas)	1	141		81	60
Perte correspondant à un versement de salaire trop élevé	1	10 776	8 301		2 475
RESSOURCES NATURELLES					
Ministère					
Perte de la petite caisse (2 cas)	1	122		122	
Usage non autorisé d'une carte de crédit	1	1 421	1 397	24	
CONSEIL PRIVÉ					
Commissaire aux langues officielles					
Vol de la petite caisse	25	158		158	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX					
Ministère					
Vol de la petite caisse	31	250		250	
Vol de la petite caisse au Complexe Guy Favreau (2 cas)	31	326		326	
Vol de la petite caisse	(S)	160		160	
Receveur général—Direction du contrôle du remboursement des chèques					
Chèques du receveur général incluant les mandats d'assurance-emploi et les chèques de la Banque du Canada—					
Endossements faux (9 929 cas)		3 369 189	3 283 963	85 226	
Endossements irréguliers (321 cas)		324 194	317 261	6 933	
Non endossés (819 cas)		380 230	280 596	99 634	
Autres (1 697 cas)		1 832 280	1 738 724	93 556	
Comptes de banques des ministères—					
Endossements faux (3 cas)		932	932		
Autres (2 cas)		320	320		
Comptes étrangers—					
Endossements faux (5 cas)		3 673	3 673		
Non endossés (1 cas)		337	337		

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1997-1998 — *Fin*

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 1997-1998	Montant de la perte	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
SOLLICITEUR GÉNÉRAL					
Service correctionnel					
Vol de recettes	(S)	151		151	
Vol de recettes	15	150		150	
Vol de la petite caisse (2 cas)	15	80		80	
Vol de recettes de la petite caisse	15	175		175	
Versement trop élevé à un détenu	15	545	286	259	
Perte de monnaie d'un détenu	15	544		544	
Gendarmerie royale du Canada					
Vol de monnaie d'une amende	1	1 500	1 500		
Vol d'un certificat autorisant l'aquisition de monnaie pour feu	1	250	250		
Perte de monnaie	1	57		57	
ANCIENS COMBATTANTS					
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	5	60 456			60 456
Endossement frauduleux de chèques de la Commission canadienne des pensions encaissés après le décès du bénéficiaire (2 cas)	5	111 877			111 877
		153 466 631	51 212 786	8 240 535	94 013 310

(1) Comprend un cas de $300,000 sous enquête de la GRC.
(S) Autorisation législative.

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1997-1998

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère				
Vol d'un téléphone cellulaire (Station de recherche Swift Current)	500		500	
Vol d'un ordinateur	4 825		4 825	
Vol d'un moniteur pour ordinateur (DGSG Winnipeg)	575		575	
Vol d'une machine à laminer (DGSG Winnipeg)	342		342	
Vol de lumière fluorescente dans une serre	500		500	
Vol d'un ordinateur portatif	35 843		35 843	
Vol d'outils	1 200		1 200	
Vol de véhicules (2 cas)	23 500		23 500	
Vandalisme/entrée par effraction—Parc de véhicules	4 366		4 366	
Vol d'une mise à jour du logiciel Window '95	100		100	
Vol d'une faucheuse	2 500		2 500	
Vol d'un télécopieur	600		600	
PATRIMOINE CANADIEN				
Ministère				
Dommages à un véhicule d'État	1 000		1 000	
Perte d'équipement	275		275	
Vol d'ordinateurs	21 475		20 725	750
Vol d'équipement	92 578		92 578	
Vol d'une tondeuse à siège, d'outils, d'équipement et divers dans une remise	5 889		5 889	
Vol d'effets négotiables	1 024		1 024	
Vol du tiroir-caisse d'un coffre-fort	490		490	
Vol d'outils	1 072		1 072	
Vol d'équipement de télécommunications	5 140	2 570	2 570	
Vol d'un banc en bois	100		100	
Vol d'enseignes	1 150		1 150	
Vandalisme dans un emplacement de toilettes, dans un abri-cuisine et dans une résidence	400		400	
Vandalisme à une tulle pour filet de pêche et encadrement	500		500	
Vandalisme au matériel de terrain de jeux	100		100	
Vandalisme à un pont	1 000		1 000	
Vandalisme dans des immeubles	2 053	63	1 990	
Vandalisme au matériel lourd	2 000		2 000	
Vandalisme à un abri pour pique-nique	1 900	1 330		570
Office national du film				
Vol de télévision/ magnétoscope	1 021			1 021
Commission de la fonction publique				
Vol d'équipement audio-visuel	600		600	
Vol d'équipement informatique	16 020		16 020	
Vandalisme à des véhicules appartenant à la Commission de la Fonction publique	680		680	
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice				
Vol de magnétoscope	500		500	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION				
Ministère				
Vol d'un véhicule	10 000	8 000	2 000	
Vol d'une imprimante laser	1 500		1 500	
Vol d'une carte de téléphone	4 080		4 080	
Vol d'une caméra vidéo	900		900	
Vol d'un ordinateur portatif	25 000		25 000	
Vol de cartes vidéo 3D	545		545	
Vol d'un téléphone cellulaire	300		300	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1997-1998 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Vol d'ordinateurs	49 462		49 462	
Vol d'une veste antiballes	500		500	
Vol d'un timbre du point	40		40	
Vandalisme d'un véhicule	800		800	
ENVIRONNEMENT				
Ministère				
Vol d'équipement hydrométrique	18 481		18 481	
Vol de micro-ordinateur et d'équipement connexe	75 151		54 819	20 332
Vol d'équipement électronique	1 675		1 025	650
Vandalisme à l'équipement technique	4 500		3 000	1 500
Vol d'équipement optique	5 323		4 523	800
Vol d'équipement de bureau	10 455		9 815	640
Vol d'outils	4 200		4 200	
Vol d'équipement technique	19 880		19 580	300
Vol d'un bateau et remorque	3 328	328	3 000	
Vol d'effets personnels	470		470	
Vandalisme à un véhicule	500		500	
FINANCES				
Ministère				
Perte de micro-ordinateurs	26 037		26 037	
Perte d'équipement de communication	100		100	
Vérificateur général				
Vol de matériel informatique	10 106		10 106	
Tribunal canadien du commerce extérieur				
Vol d'un micro-ordinateur	4 282	3 000	1 282	
PÊCHES ET OCÉANS				
Perte des hélices d'un navire (21 cas)	460 410		460 410	
Vol d'ordinateur et matériel informatique (5 cas)	28 046		28 046	
Vol d'équipement de radio, vidéo caméra et accessoires (11 cas)	24 099		24 099	
Vol d'outils et équipement (27 cas)	16 673	2 000	14 673	
Vol d'équipement de bureau et fournitures (4 cas)	11 170	100	11 070	
Vol de matériel de télécommunication (2 cas)	600		600	
Vol d'équipement de sauvetage et survie (9 cas)	3 951		3 951	
Vol d'un attirail de pêche (2 cas)	8 915		8 915	
Vol de matériel de survie (2 cas)	1 308		1 308	
Vol d'un ventilateur Intrac	15 000		15 000	
Vol d'un sac d'application	120		120	
Vol de pneus d'hiver (4 cas)	395		395	
Vandalisme au matériel de navigation (4 cas)	2 500		2 500	
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs	35 270		35 270	
Vol d'ordinateurs	2 760		2 760	
Perte d'un récepteur de radio	1 800		1 800	
Vol d'une caméra vidéo	1 000		1 000	
Vol d'un laminateur	500		500	
Vol d'une perceuse sans fil	150		150	
Perte de pièces d'ordinateur	50		50	
Agence canadienne de développement international				
Vol d'un ordinateur portatif prêté à un employé	9 131	3 000	6 131	
Vol d'un télécopieur	230		230	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1997-1998 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
SANTÉ				
Ministère				
Vandalisme à des édifices (2 cas)	1 200		1 200	
Vol d'automobiles (2 cas)	28 813		16 890	11 923
Vol de matériel informatique/composantes (5 cas)	5 672		3 672	2 000
Vol d'un téléphone (2 cas)	595		595	
Vol d'ordinateurs (3 cas)	10 000		10 000	
Vol d'un micro-ondes	200		200	
Vol de dictaphones (3 cas)	1 635		1 635	
Vol d'imprimantes laser (8 cas)	14 000		14 000	
Vol d'articles divers (2 cas)	733		733	
Dommages à un édifice causés par une entrée par effraction (6 cas)	9 300			9 300
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES				
QUARTIER GÉNÉRAL				
Vol d'ordinateurs bloc-notes (3 cas)	13 947		13 947	
Vol d'ordinateurs portatifs (8 cas)	41 314		41 314	
Vol d'ordinateurs et de moniteurs (3 cas)	18 669		18 669	
Vol d'imprimante HP Deskjet	515		515	
Vol d'un four micro-ondes	428		428	
ALBERTA				
Vol d'ordinateurs bloc-notes (5 cas)	22 500		22 500	
SASKATCHEWAN				
Vol d'un magnétoscope	450		450	
Vandalisme à un véhicule d'État	800		800	
NOUVEAU-BRUNSWICK				
Vol d'un ordinateur portatif	5 000	2 000	3 000	
Vandalisme à un véhicule d'État	398		398	
NOUVELLE-ÉCOSSE				
Vol d'ordinateurs portatifs (2 cas)	10 000		10 000	
Vol d'une caméra	150		150	
COLOMBIE-BRITANNIQUE/YUKON				
Vandalisme à des véhicules d'État (9 cas)	10 833		10 833	
Dommages à l'équipement de bureau	1 101		1 101	
Vandalisme à un immeuble	600		600	
Vol d'un véhicule	22 000		22 000	
Vol de 2 ordinateurs et équipement connexe (4 cas)	17 179		17 179	
Vol de téléphones cellulaires (7 cas)	4 955		1 995	2 960
Vol d'un magnétoscope	460		460	
RÉGION DE L'ONTARIO				
Vol de micro-ordinateurs	14 600		14 600	
Vol d'équipement de bureau	2 325		2 325	
Conseil canadien des relations de travail				
Vol d'ordinateurs portatifs et d'un ordinateur de bureau (3 cas)	17 200		17 200	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs, Quartier général de la Colombie-Britannique	27 490		24 490	3 000
Vol d'un ordinateur portatif et d'un porte-documents, Yukon	3 000		3 000	
Vol d'objet d'art, Alberta	107		107	
Vol d'équipement audiovisuel et d'un ordinateur bloc-notes, Alberta	7 350		7 350	
Vol d'un ordinateur bloc-notes Toshiba, Alberta	3 485		3 485	
Vol d'un téléphone cellulaire, Territoires du Nord-ouest, Saskatchewan	800		600	200

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1997-1998 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Vol d'une trousse de survie, Territoires du Nord-ouest	2 010		2 010	
Vol d'un véhicule tout-terrain, Yukon	7 205		7 205	
Vol d'une poubelle, quartiers généraux	100		100	
INDUSTRIE				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs (16 cas)	112 377		112 377	
Vol de téléphones cellulaires (5 cas)	1 814		1 814	
Vol de matériel d'ordinateurs (16 cas)	22 602		22 602	
Vol de téléphones (6 cas)	3 978		3 978	
Vol d'ordinateurs (7 cas)	21 408		21 408	
Vol d'un magnétoscope (5 cas)	1 526		1 526	
Vol de moniteurs (6 cas)	3 939		3 939	
Vol d'outils électriques	220		220	
Vol d'un véhicule	17 610		17 610	
Vol de pièces automobiles (3 cas)	6 969		6 969	
Vol d'équipement audiovisuel	2 700		2 700	
Vol d'équipements de bureau (2 cas)	210		210	
Vol de billets d'avion	400		400	
Vol d'un agenda électronique	700		700	
Vol d'un ordinateur portatif, projecteur, étui et d'un téléphone cellulaire	18 630	13 033		5 597
Vol d'une balance	1 995		1 995	
Vol d'équipement technique	350		350	
Vol d'imprimantes (3 cas)	13 600		13 600	
Vol d'outils (59 cas)	1 199		1 199	
Vol d'un amplificateur et récepteur (12 cas)	26 233		26 233	
Vol d'équipement de communication (17 cas)	31 615		31 615	
Vol d'un système de données et d'un synthétiseur	17 104		17 104	
Vol de modems (2 cas)	8 080		8 080	
Vol d'un bloc d'alimentation (3 cas)	2 708		2 708	
Vol d'une antenne	8 900		8 900	
Vol d'une enregistreuse de données et télécommande	8 656		8 656	
Agence spatiale canadienne				
Disparition d'un téléphone cellulaire dans le bureau d'un employé	300		300	
Conseil national de recherches du Canada				
Vol de micro-ordinateurs	35 696		35 696	
Vol de balances électroniques	882		882	
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				
Vol d'une table modulaire	300			300
Conseil de recherches en sciences humaines				
Vol d'un micro-ordinateur	2 000		2 000	
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
Vol d'un ordinateur portatif (4 cas)	22 230		22 230	
JUSTICE				
Ministère				
Vol d'un micro-ordinateur—portatif	6 348		6 348	
Commission canadienne des droits de la personne				
Vol d'ordinateurs (3 cas)	3 000		3 000	
Vol de micro-ordinateurs (2 cas)	7 000		7 000	
Vol d'un véhicule	25 145	24 453	692	
Comité du tribunal des droits de la personne				
Vol d'équipement informatique	5 080		5 080	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1997-1998 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
DÉFENSE NATIONALE				
Perte de tenues de combats et trousses personnelles non-retournées par les réservistes/cadets (992 cas)	499 826	7 789	492 037	
Perte de tenues de combats et trousses personnelles non-retournées par les réservistes (plus de 200 cas)	12 174	453	11 721	
Perte d'équipement de caméra/jumelles/enregistreuses	6 977		6 977	
Perte d'une remorque pour un canot	1 275		1 275	
Perte d'ordinateurs et de matériel connexe (30 cas)	121 876	6 462	115 414	
Vol de vêtements/trousse personnelle (415 cas)	21 223	1 871	19 352	
Perte de panneaux avants et arrières de tentes	639		639	
Perte d'une remorque ajustable	7 620		7 620	
Vol d'une caméra	95		95	
Vol de ciseaux en métal	172		172	
Vol d'une Bible	22		22	
Vol d'extincteur d'incendie	173		173	
Vol d'aspirateurs et d'une polisseuse à plancher (5 cas)	4 571		4 571	
Vol d'une enregistreuse reproductrice (2 cas)	290		290	
Vol de matelas de gymnastique	294		294	
Vol d'un vélo de montagne	317		317	
Vol d'un support pour pistolet	153		153	
Vol d'une perforatrice	216		216	
Vol d'un indicateur de pression sur roulette	334		334	
Vol de clef avec jeux de douilles	183		183	
Vol d'une sableuse vibrante	150		150	
Vol d'une fausse cartouche	22		22	
Vol d'un appareil de déneigement	1 545		1 545	
Vol de clé à choc	122		122	
Vol d'équipements stéréos (93 cas)	1 735		1 735	
Vol de verrous/culottes/revues/baïonnettes (9 cas)	544		544	
Vol de compas (2 cas)	111		111	
Vol d'épée/fourreau et ceinture de cérémonie	395	99	296	
Vol d'un générateur à gaz	985		985	
Vol d'un porte-documents	98		98	
Vol d'un drapeau provincial	37		37	
Vol de peinture, gants et drapeau	198		198	
Vol d'équipement ambulancier	1 416		1 416	
Vol de poêle coleman et d'un presto (2 cas)	150		150	
Vol d'une antenne de 40 pieds	3 707		3 707	
Vol d'un avertisseur sonore pour feu	902		902	
Vol d'outils divers	2 430		2 430	
Vol d'équipement de plongée	294		294	
Vol d'une scie sauteuse, affûteuse, compresseur et d'un moteur amovible	7 204		7 204	
Vol de fournitures médicales	769		769	
Vol d'un cadenas et siège d'un véhicule pour transport de troupes	289		289	
Vol d'un pistolet 9mm	234		234	
Vol d'une trousse B-25	528	264	264	
Dommages aux portes d'un immeuble, causés par du vandalisme (2 cas)	234		234	
Dommages aux garages causés par du vandalisme suite à un feu	45 000		45 000	
Dommages à des véhicules (2 cas)	1 738		1 738	
Vol de compresseurs cylindriques (9 cas)	2 475		2 475	
Vol d'un saxophone	3 195		3 195	
Vol de jumelles	1 250		1 250	
Vol d'une trousse pour service de secours (25 cas)	3 480		3 480	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1997-1998 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Perte d'équipement de plongée	2 823		2 823	
Vol d'une radio	3 547		3 547	
Perte de vestes de sauvetage (8 cas)	919	193	726	
Vol d'un treuil	3 000		3 000	
Vol d'un porte-drapeau	30		30	
Perte d'équipement électronique	1 330		1 330	
Vol d'un oscilloscope pour fusil	457		457	
Perte d'une enregistreuse	89		89	
Perte d'équipement de police militaire	169		169	
REVENU NATIONAL				
Perte d'ordinateurs et multipériphéries et équipement informatique (36 cas)	140 375	5 500	134 875	
Vol de téléphones cellulaires (5 cas)	1 479		1 479	
Vol de produits saisies (2 cas)	75 000		75 000	
Vol d'équipement de bureau (10 cas)	5 482		5 482	
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère				
Vol d'équipement informatique et équipement connexe	68 585		68 585	
Vol d'équipement technique	52 525		52 525	
Vol d'outils	9 900		9 900	
Vandalisme à un édifice et à un véhicule	1 539		1 539	
CONSEIL PRIVÉ				
Ministère				
Perte ou vol de téléphones cellulaires (12 cas)	2 845		2 845	
Perte ou vol de micro-ordinateurs et équipement périphérique (7 cas)	15 800		15 800	
Perte ou vol d'équipement technique (11 cas)	5 865		5 865	
Centre canadien de gestion				
Vol d'un ordinateur portatif	3 500		3 500	
Directeur général des élections				
Vol d'un téléphone cellulaire, chargeur, batteries et étui en cuir	250		250	
Vol de téléphones cellulaires (2 cas)	593		593	
Vol d'un téléphone de bureau	150		150	
Vol d'un lecteur de CD-ROM externe	110		110	
Vol d'un micro-ordinateur et périphériques dans la circonscription de Richmond	2 156		2 156	
Vol d'un micro-ordinateur, serveurs, imprimantes et périphériques dans la circonscription de Laval ouest	9 282	9 282		
Vol de micro-ordinateurs et périphériques dans la circonscription de York ouest (4 cas)	4 700	4 700		
Vol d'un micro-ordinateur, d'un téléphone pliant, modem télécopieur interne, d'un lecteur CD-ROM interne et périphériques dans la circonscription de Scarborough—Agincourt	2 448		2 448	
Vol d'un micro-ordinateur, modem télécopieur interne, lecteur CD-ROM interne, dans la circonscription de Trinity Spadina	2 156		2 156	
Vol d'un micro-ordinateur, modem télécopieur interne, lecteur CD-ROM interne, imprimante, circonscription de Dwedney Alouette	4 481		4 481	
Vol d'un micro-ordinateur et périphériques dans la circonscription de New Westminster, Coquitlam Burnaby	100	100		
Vol d'un micro-ordinateur et périphériques dans la circonscription d'Ottawa—Vanier	800	800		
Vol d'un micro-ordinateur et périphériques dans la circonscription d'Ottawa—sud	800	800		

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1997-1998 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
Vol de composantes d'ordinateur, mémoire et accessoires	96 109	3 000	93 109	
Vol d'ordinateurs portatifs	74 074	10 000	64 074	
Vol d'ordinateurs	42 645		42 645	
Vol de timbres et de pièces de monnaie	42 000		42 000	
Vol d'un hélice	35 000		35 000	
Vol d'outils	29 116		29 116	
Vol d'équipement audio-visuel	5 491		5 491	
Vol d'imprimantes laser	5 023		5 023	
Vol d'un télécopieur	3 000		3 000	
Vol de téléphones	2 306		2 306	
Vol de téléphones cellulaires	1 736	349	1 387	
Vol d'objet d'art dans un immeuble fédéral	1 700		1 700	
Vol d'un moteur amovible	1 466		1 466	
Vol de vestes de sécurité pour la marine	750		750	
Vol de pagettes	139		139	
SOLLICITEUR GÉNÉRAL				
Service correctionnel				
Dommages causés par le feu (75 cas)	16 439		16 439	
Perte de biens d'inventaire (13 cases)	29 878		29 878	
Perte d'équipement audio-vidéo (6 cas)	5 427	532	4 895	
Vol d'équipement d'ordinateur (2 cas)	5 488		5 488	
Vol de véhicule motorisé (2 cas)	31 565		31 565	
Vol de fournitures (10 cas)	16 450		16 450	
Vandalisme par les détenus à la propriété et l'équipement (315 cas)	229 813	6 423	216 158	7 232
Commission nationale des libérations conditionnelles				
Vol d'un ordinateur portatif	3 500		3 500	
Vol d'une imprimante	400		400	
Gendarmerie royale du Canada				
Vol d'une radio-mobile	1 815		1 815	
Vol d'ordinateurs portatifs	7 500		7 500	
Vol d'un véhicule	63 883		63 883	
Perte d'une roulotte causée par un feu, Little Grand Rapids, Manitoba	73 000		73 000	
Dommages à une cellule de détention provisoire, Nouveau-Brunswick	134		134	
Dommages intentionnels d'un émetteur-radio et accessoires	10 610		10 610	
Dommages intentionnels à une propriété gouvernementale	2 674	194	1 691	789
Dommages intentionnels à des véhicules de police	352 708	54 493	22 935	275 280
TRANSPORTS				
Ministère				
Vol d'un cric roulant	800		800	
Vol d'une caméra et d'un magnétoscope avec étui	2 400		2 400	
Vol d'une caméra digitale	1 150		1 150	
Vol d'une enregistreuse, CD rom	2 449		2 449	
Vol d'une imprimante	1 500		1 500	
Vol d'un récepteur radio	340		340	
Vol d'un ordinateur portatif, batterie, d'une source d'alimentation, d'un modem	3 888		3 888	
Vol d'un ordinateur portatif	3 000		3 000	
Vol d'un véhicule motorisé	6 000		6 000	
Office des transports du Canada				
Vol d'une imprimante laser	2 000		2 000	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1997-1998 — *Fin*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
CONSEIL DU TRÉSOR				
Perte d'ordinateurs personnels	39 200		39 200	
Perte d'équipement de communication	539		539	
ANCIENS COMBATTANTS				
Vol d'un porte-documents	120		120	
Vol d'équipement d'ordinateur	5 000		5 000	
Vandalisme à des véhicules ministériels (2 cas)	3 102		3 102	
	4 352 413	173 181	3 834 088	345 144

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1997-1998

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
PATRIMOINE CANADIEN				
Ministère				
Dommages à la clôture d'un animal	8 000			8 000
Vol à la grille d'entrée d'un immeuble administratif	820	820		
Dommages dans un terrain de jeux	150			150
Dommages à un passage pour piétons	1 614	807	807	
Dommages à l'équipement	1 340	268	1 072	
Dommages à un édifice gouvernemental	1 800	700	1 100	
Dommages à des véhicules d'État	48 098	1 759	15 335	31 004
Dommages à la surface du pont	2 725	275	2 450	
Feu et reconstruction de la maison Green Gables	575 000			575 000
Perte d'équipement	575		575	
Dommages à des panneaux occasionnés par une tempête	6 000		6 000	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION				
Ministère				
Accident d'un véhicule	9 466		9 466	
ENVIRONNEMENT				
Ministère				
Dommages d'un micro-ordinateur et équipement connexe	11 480		11 480	
Dommages occasionnés par des accidents automobiles	46 731		46 731	
Dommages à l'équipement optique	2 665		2 665	
Dommages à l'équipement technique	17 890		3 140	14 750
Dommages à des bateaux causés par des éléments naturels	3 145		3 145	
Perte d'un abri causé par des éléments naturels	2 650		2 650	
Dommages au composé	1 405		1 405	
PÊCHES ET OCÉANS				
Réparation des dommages à un véhicule de la Couronne (3 cas)	30 595	2 358	28 237	
Vandalisme à des édifices (2 cas)	636		636	
Bris d'une boîte d'entreposage au centre Bluff Point	250		250	
Déficits découverts durant les vérifications (16 cas)	21 855		21 855	
Dommages à une propriété causés par une inondation (5 cas)	276 889		276 889	
Dommages à l'accès du pont et aux alentours (3 cas)	278 685		278 685	
Perte d'une motoneige et d'une radio à main Icom	1 192		1 192	
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL				
Ministère				
Dommages causés par des accidents d'automobiles	45 121		45 121	
Incendie à l'Ambassade canadienne, Caracas, Venezuela	4 000 000		3 000 000	1 000 000
SANTÉ				
Ministère				
Dommages à un véhicule d'État causé par un accident (10 cas)	52 537	8 791	34 240	9 506
Dommages à un immeuble causé par un refoulement d'égoût	10 700		10 700	
Incendie au poste d'infirmières Lansdowne (2 cas)	47 000		47 000	
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES				
Dommages à un véhicule d'État causés par un accident, Saskatchewan (3 cas)	2 860	1 194	1 666	
Dommages à un véhicule d'État causés par un accident, Nouvelle-Écosse (3 cas)	10 051		10 051	
Dommages à un véhicule d'État causés par un incident, Nouvelle-Écosse (11 cas)	1 935		1 935	
Dommages à un véhicule d'État causés par un vol d'automobile, Nouvelle-Écosse	2 878		2 878	
Dommages à un véhicule d'État causés par un accident, Colombie-Britannique/Yukon	6 432		6 432	
Dommages à des moniteurs, Colombie-Britannique/Yukon (4 cas)	1 379		1 379	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1997-1998 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Véhicule d'État incendié, région de l'Atlantique	17 930			17 930
Vandalisme à des véhicules d'État, régions du Yukon et de l'Atlantique (10 cas)	3 875		3 875	
Bris de fenêtres à un édifice, région du Yukon	187		187	
Vandalisme à un grand magasin, région du Yukon	275		275	
Inondation—Perte d'équipement, région de l'Atlantique	11 911			11 911
Accidents d'automobiles, région de la Saskatchewan (4 cas)	32 149			32 149
INDUSTRIE				
Ministère				
Accident impliquant des véhicules (2 cas)	1 800		1 800	
Tempête de verglas—bris d'équipement	30 342	24 642	5 700	
Agence spatiale canadienne				
Dommages à un ordinateur portatif causé par le bris d'une courroie de transport	500		500	
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
Dommages à un véhicule d'État, Winnipeg, Manitoba	3 511		3 511	
Dommages à un télécopieur causés par une inondation de la toiture	1 800		1 800	
DÉFENSE NATIONALE				
Perte d'un cabinet et tablettes	1 844		1 844	
Perte de caméras et équipement connexe (9 cas)	2 432		2 432	
Perte d'ordinateurs et équipement connexe (4 cas)	7 300		7 300	
Perte d'un casque téléphonique	567		567	
Perte d'items divers dans l'équipement et au matériel de combat terrestre	18 909		18 909	
Perte de lingerie	120		120	
Perte de polisseuses, cireuses et d'aspirateurs (7 cas)	8 485		8 485	
Perte de casque d'écoute (2 cas)	224		224	
Perte d'une trousse personnelle, matériel et vêtements (2 260 cas)	88 465		88 465	
Perte de détecteur de mine	3 078		3 078	
Perte d'une enregistreuse miniature	184		184	
Perte de lunettes de tir	459		459	
Perte d'un moteur amovible (2 cases)	4 324		4 324	
Perte d'un thermomètre	1 240		1 240	
Perte de composantes d'un radio	6 678		6 678	
Perte d'une scie à chaîne	450		450	
Perte d'un reproducteur à diapositives	2 031		2 031	
Perte d'une crédence	633		633	
Perte d'une éprouvette d'essaie	121		121	
Perte de vestes de secours et d'un extincteur d'incendie (8 cas)	1 017		1 017	
Perte d'un tablier pour laboratoire	23		23	
Perte d'un support à copie pour dactylographe	180		180	
Perte d'un réchaud pour nourriture	154		154	
Perte d'enregistreuses (5 cas)	556		556	
Perte de grille-pains électriques, industriels (4 cas)	3 220		3 220	
Perte de projecteurs (4 cas)	2 243		2 243	
Perte de masques biochimiques et de pochettes (15 cas)	1 288		1 288	
Perte de compas avec étuis (39 cas)	950		950	
Perte de combinaisons (10 cas)	226		226	
Perte d'un gilet visible	26		26	
Perte de divers outils (73 cas)	2 516		2 516	
Perte d'un support pour assemblage	259		259	
Perte de pièces pour freins (4 cas)	465		465	
Perte d'une pompe à réfrigérant	205		205	
Perte de pompe du liquide de refroidissement	598		598	
Perte d'un jaugeur	47		47	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1997-1998 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Perte d'un étui pour petits armes (2 cas)	13		13	
Perte de fusils et de morceaux (9 cas)	1 001		1 001	
Pertes causées par des accidents d'automobiles (30 cas)	52 841		52 841	
Perte de présentoires (4 cas)	4 823		4 823	
Perte d'un réfrigérateur/congélateur (3 cas)	1 825		1 825	
Perte d'une dactylo	280		280	
Perte de chiennes	165		165	
Perte d'une lessiveuse	2 695		2 695	
Perte de radios pour sauvetage (2 cas)	7 094		7 094	
Dommages à un fusil C-8 (2 cas)	2 640		2 640	
Dommages aux radios de bord (3 cas)	10 575		10 575	
Dommages au matériel de plongée (divers items)	6 866		6 866	
Pertes de tentes et tables au champ d'exercices	2 558		2 558	
Perte à la mer, d'équipments navals variés (44 cas)	10 510		10 510	
Perte de défenses de marine lors du passage aux écluses	3 880		3 880	
Dommages à divers recouvrements de navires maritimes causés par des fuites de combustible et d'huile	20 454		20 454	
Dommages à un haut-parleur de navire	137		137	
Dommages aux téléimprimeurs causés par un accident de jetées (2 cas)	20 280		20 280	
Perte de drapeaux	320		320	
Perte de vivres du navire causée par détérioration	35 095		35 095	
Perte de vêtements causée par un feu accidentel	389		389	
Perte d'un réfrigérateur causée par un incendie	1 065		1 065	
Perte de matériel mobile causée par un feu	3 962		3 962	
Perte d'une laveuse et sécheuse à linge causée par un incendie	699		699	
Perte de vêtements dans un centre d'installation et de stockage	14 402		14 402	
Dommages à des panneaux de basket-ball	370		370	
Perte d'une roulette à mesurer la distance	140		140	
Perte d'un microphone	288		288	
Perte d'un module d'interface	258		258	
Perte d'appareils respiratoires (6 cas)	1 735		1 735	
Perte d'une bride de vestes de sauvetage (7 cas)	3 158		3 158	
Perte d'harnais de recherche et sauvetage restraint	4 649		4 649	
Perte d'un télémètre accoustique	12 193		12 193	
Dommage à l'arceau de support du réacteur CF-18	18 273		18 273	
Perte de fournitures médicales	1 446		1 446	
Perte d'un porte-voix	125		125	
Perte d'un matelas de gymnastique	147		147	
Perte d'un tambour	250		250	
Dommage à une combinaison pour vol	357		357	
Perte d'un sac d'évacuation	410		410	
Perte d'une antenne	710		710	
Perte de solution pour nettoyage de trame	862		862	
Perte d'un tricycle avec un panier de transport	1 033		1 033	
Perte d'un compresseur et d'une radiographie	1 152		1 152	
Perte d'une carabine	120		120	
Perte de deux verrous de fusils, d'un canon de pistolet et un d'un dispositif de visée principale tireur durant l'exercice	1 124		1 124	
Perte d'un dispositif de visée principal tireur durant l'exercice (2 cas)	838		838	
Perte d'un goniomètre panoramique durant l'exercice	216		216	
Perte de casques de motoneige	280		280	
Perte irrécouvrable de matériel de survie	53 098		53 098	
Perte de couteaux durant les exercices de cadets	1 500		1 500	
Perte d'étuis pour radar (3 cases)	22 890		22 890	
Perte d'un ordinateur pour contrôler la flamme d'un pistolet 57mm (perdu en mer)	203 435		203 435	
Perte d'un radeau pour 20 personnes en mer	4 740		4 740	
Perte d'un déclancheur hydrostatique en mer	272		272	
Perte de pompes à injection de passage (2 cas)	50 324		50 324	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1997-1998 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Perte d'un indicateur d'injection de passage	6 840		6 840	
Perte de massues et menottes appartenant à la police militaire	1 547		1 547	
Perte de magnétoscopes (2 cas)	762		762	
Perte de porte-documents (6 cas)	332		332	
Perte d'un projecteur	50		50	
Perte d'un panneau	30		30	
Perte d'un étui à cigarettes argent	75		75	
Perte d'une photo à HMCS Esquimalt	20		20	
Perte d'un kit d'apprentissage pour liaison phonique	279		279	
Perte d'un stand de visionnement	128		128	
Perte d'un stand amovible	99		99	
Perte d'un palan à chaîne	314		314	
Perte d'un compas d'épaisseur digital	1 325		1 325	
Perte d'un tachymètre	528		528	
Perte d'un pulvérisateur et d'accessoires	873		873	
Perte d'une sonde thermique	299		299	
Perte d'une sonde	663		663	
Perte d'un multimètre	271		271	
Perte d'un testeur	223		223	
Perte de voyants lumineux magnétiques	178		178	
Perte d'une radio	35		35	
Perte d'une trousse pour dessinateur	257		257	
Perte d'un amplificateur audiofréquence	440		440	
Perte de gants et ceintures de cérémonie	575		575	
Perte d'un ballon de signalisation	360		360	
Perte d'une trampoline	279		279	
Perte d'un contenant pour nourriture	208		208	
Perte d'un casque	17		17	
Perte de gilets de signalisation	53		53	
Perte d'un démarreur	18		18	
Perte de mousse protectrice pour trousse d'appareil photographique (2 cas)	145		145	
Perte de vestes pare-éclats	2 705		2 705	
Perte d'un analyseur de réseau	4 327		4 327	
Perte d'un appareil de mesure sur roulettes	487		487	
Perte du tableau de charge pour la maintenance	1 490		1 490	
Perte de polisseuses pour voiture	140		140	
Perte d'un voltimètre	150		150	
Perte du panier pour ustensiles dans un lave-vaisselle	565		565	
Perte d'un camion à plate-forme	154		154	
Perte d'un hémoglobinomètre	231		231	
Perte d'une étagère pour porcelaine chinoise	1 625		1 625	
Perte d'une pelle	9		9	
Perte d'une perceuse sans fil	320		320	
Perte d'un plateau d'alimentation	135		135	
Perte d'une bouteille à gaz comprimé	285		285	
Perte d'une presse à clou vrillé	700		700	
Perte d'un sac d'évacuation	410		410	
Perte d'un dictaphone	385		385	
Perte d'une radio-cassette AM/FM	80		80	
Perte d'équipement varié, outils et vêtement durant l'Opération Récupération (Tempête de verglas)	49 141		49 141	
Perte de manteaux	216		216	
Perte d'un compteur de niveau audio	938		938	
Perte de couvre-tout (11 cas)	275		275	
Perte d'un couteau	27		27	
Perte d'une imprimante pour ordinateur	399		399	
Perte d'un micro-ondes	380		380	
Perte d'un télécopieur	999		999	
Perte d'un projecteur	8 995		8 995	

3 . 36 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1997-1998 — *Fin*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
REVENU NATIONAL				
Dommages accidentels à des véhicules d'État (75 cas)	120 879	12 590	108 181	108
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère				
Perte ou dommages à des véhicules causés par des accidents	24 473		24 473	
Perte d'équipement sur le terrain	7 422		7 422	
CONSEIL PRIVÉ				
Commissaire aux langues officielles				
Dommages à une automobile causés par un accident	2 727		2 727	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
Dommages à un véhicule causés par un accident	700		700	
Dommages au plancher et à l'équipement causés par une défaillance du système de sprinkleurs	43 109		43 109	
SOLLICITEUR GÉNÉRAL				
Service correctionnel				
Dommages causés par le feu (21 cas)	20 162		20 162	
Dommages lors d'un accident automobile (20 cas)	87 278		87 278	
Dommages à l'équipement et à des biens en raison d'une panne (5 cas)	6 429		6 429	
Dommages à une photocopieuse	5 500		5 500	
Perte de biens d'inventaire (35 cas)	55 449		55 449	
Gendarmerie royale du Canada				
Dégâts causés par un incendie à la Division Lytton, Colombie-Britannique	7 850		7 850	
Dommages à un garage, Ottawa, Ontario	175		175	
Inondation à une résidence, Port aux Basques, Terre-Neuve	2 000		2 000	
Perte d'équipement de télécommunications (44 cas)	79 285		79 285	
Dommages à un véhicule d'État causés par un accident (491 cas)	1 241 898	323 837	416 246	501 815
TRANSPORTS				
Ministère				
Dommages causés par un accident	5 040		5 040	
CONSEIL DU TRÉSOR				
Équipement de communication endommagé	850		850	
ANCIENS COMBATTANTS				
Ministère				
Perte d'ordinateurs de bureau lors de déménagements	6 300		6 300	
	8 199 625	378 041	5 619 261	2 202 323

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère						
Dommages lors d'accidents automobiles	1996-1997	116 835	29 312		76 868	10 655
Incendie au 700 rue Croisetière, Iberville, Québec	1996-1997	19 382			3 882	15 500
PATRIMOINE CANADIEN						
Ministère						
Dommages à l'ouvrage d'art routier causés par des infractions d'automobiles	1996-1997	1 641	1 346			295
Dommages au kioske de la porte est de Jasper causé par un accident d'automobiles	1996-1997	100 780			100 780	
Vol d'ordinateurs et d'équipement informatique	1996-1997	26 591			15 591	11 000
Vol d'un ordinateur portatif et modem	1996-1997	14 758			7 758	7 000
Ordinateur portatif disparu de l'édifice commercial	1996-1997	3 000				3 000
Deux traînes sauvages de bois disparues d'une camionnette en route de Nahanni à Fr. Simpson (2 cas)	1996-1997	3 000				3 000
Office national du film						
Soumission frauduleuse pour paiement de factures des fournisseurs	1990-1991	109 703	59 849			49 854
Vol de recettes à la vidéothèque de Montréal	1992-1993	8 176	7 527			649
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère						
Vol de recettes	1996-1997	12 555		800	11 755	
ENVIRONNEMENT						
Ministère						
Vol d'un bateau, région du Pacifique	1995-1996	50 000			50 000	
Perte d'équipement scientifique causée par un accident d'hélicoptère	1996-1997	40 157				40 157
PÊCHES ET OCÉANS						
Usage frauduleux de la carte MasterCard du gouvernement du Canada par un employé	1996-1997	3 250		3 250		
Vol de recettes par un employé	1996-1997	63 643		644	20 999	42 000
Réparation des dommages à des véhicules de la Couronne	1996-1997	42 059		2 560	38 892	607
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL						
Ministère						
Vol des fonds pour immigration, de visa de mission ou fonds consulaires	1992-1993	41 116	2 505			38 611
Vol des fonds pour immigration, de visa de mission ou fonds consulaires	1994-1995	176 857				176 857
Vol des fonds pour immigration, de visa de mission ou fonds consulaires	1994-1995	10 542	4 182			6 360
Détournement de fonds publics	1993-1994	24 068	18 751	3 244		2 073
Perte d'argent des fonds de la mission	1993-1994	3 557			2 558	999
Perte des recettes de passeports	1994-1995	626	477		149	
Demande frauduleuse de remboursement de voyage	1995-1996	14 256	11 956	2 300		
Vol des fonds de mission	1995-1996	46 004			3 114	42 890
Vol des fonds de mission	1996-1997	55 728	5 220	173	16 075	34 260
Perte des fonds de mission	1995-1996	1 182	949		233	
Perte des fonds de mission	1996-1997	279 465	200 959	4 625	61 326	12 555

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS —*Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
SANTÉ						
Ministère						
Vol d'ordinateurs portatifs (6 cas)	1996-1997	26 679			4 579	22 100
Ordinateur portatif irréparable	1996-1997	3 000	750		750	1 500
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère						
Falsification de documents afin de permettre à un tiers de recevoir des contributions dans le cadre du Programme de développement de l'emploi, Québec CEC	1986-1987	17 500				17 500
Falsification de documents afin de permettre à un tiers de recevoir des contributions dans le cadre du Programme de développement de l'emploi, Québec CEC	1994-1995	11 960	1 050			10 910
Détournement des recettes pour le remplacement des cartes de numéros d'assurance sociale—Centre d'emploi Longueuil	1993-1994	260	230			30
Falsification de documents de stagiaires sur les accords d'emplois subventionnés dans le domaine de l'industrie (maintenant Employabilité des assistés sociaux), Scarborough CEC	1993-1994	145 590			145 590	
Livres de quittance n'ont pas été enregistrés et cautionnés—Toronto est CEC	1993-1994	12 910	4 193			8 717
Détournement de fonds des comités communautaires de formation industrielle (CCFI) par le coordonnateur du projet de Côte-Nord du lac Supérieur	1994-1995	53 190		6 000		47 190
Réclamations falsifiées de petite caisse	1995-1996	123		123		
Réclamation frauduleuse de remboursement de frais de voyage	1995-1996	339		339		
Réclamations falsifiées de paiements de contribution pour : Programmes de formation (2 cas)	1995-1996	63 551			63 551	
Prestations d'assurance-emploi obtenues par fraude	1992-1993	146 306 971	119 869 003	3 653 929	22 784 039	
Prestations d'assurance-emploi obtenues par fraude	1993-1994	148 255 302	107 734 352	5 337 320	4 584 554	30 599 076
Prestations d'assurance-emploi obtenues par fraude	1994-1995	155 339 711	100 966 957	9 623 919	6 141 490	38 607 345
Prestations d'assurance-emploi obtenues par fraude	1995-1996	168 374 825	91 028 672	17 634 455	7 035 950	52 675 748
Prestations d'assurance-emploi	1996-1997	143 199 640 (1)	45 826 735 (1)	32 726 742	5 268 599	59 377 564
Réclamations frauduleuses pour prestations :						
Allocations familiales	1985-1986	53 146	21 156		28 985	3 005
Allocations familiales	1986-1987	43 256	21 584		14 344	7 328
Allocations familiales	1987-1988	90 058	61 886		24 771	3 401
Allocations familiales	1988-1989	120 284	55 090		47 432	17 762
Allocations familiales	1989-1990	95 663	49 060 (1)		32 525	14 078
Allocations familiales	1990-1991	32 464	13 826 (1)	406	7 786	10 446
Allocations familiales	1991-1992	73 703	25 689 (1)		31 112	16 902
Allocations familiales	1992-1993	46 804	20 109 (1)	50	9 757	16 888
Allocations familiales	1993-1994	150 329	32 032 (1)	1 025	31 061	86 211
Allocations familiales	1994-1995	3 690		2 039		1 651
Allocations familiales	1996-1997	2 023			2 023	
Sécurité de la vieillesse	1986-1987	164 619	96 416 (1)		68 203	
Sécurité de la vieillesse	1987-1988	339 615	199 254 (1)	25 204	35 501	79 656
Sécurité de la vieillesse	1988-1989	1 046 431	494 879 (1)	6 666	138 650	406 236
Sécurité de la vieillesse	1989-1990	721 089	234 091 (1)		115 963	371 035
Sécurité de la vieillesse	1990-1991	639 880	287 460 (1)	6 404	92 523	253 493
Sécurité de la vieillesse	1991-1992	617 627	129 856	11 251	293 055	183 465
Sécurité de la vieillesse	1992-1993	1 060 663 (1)	262 229 (1)	7 673	78 748	712 013
Sécurité de la vieillesse	1993-1994	353 743 (1)	81 311	45 727	32 040	194 665
Sécurité de la vieillesse	1994-1995	1 184 864 (1)	180 795	45 596	100 353	858 120
Sécurité de la vieillesse	1995-1996	758 970 (1)	54 128	32 198	18 084	654 560
Sécurité de la vieillesse	1996-1997	518 270 (1)	10 007 (1)	12 438		495 825

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS —*Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
Régime de pensions du Canada	1986-1987	7 040	6 056 (1)	300		684
Régime de pensions du Canada	1987-1988	8 978	5 383 (1)			3 595
Régime de pensions du Canada	1989-1990	240 552	125 605 (1)	14 613	47 525	52 809
Régime de pensions du Canada	1990-1991	1 124 923 (1)	462 469	42 388	101 143	518 923
Régime de pensions du Canada	1991-1992	437 731 (1)	44 437 (1)	12 600		380 694
Régime de pensions du Canada	1992-1993	1 364 900 (1)	229 793 (1)	147 074	66 207	921 826
Régime de pensions du Canada	1993-1994	766 200 (1)	57 849 (1)	54 086		654 265
Régime de pensions du Canada	1994-1995	552 762 (1)	69 017 (1)	1 250		482 495
Régime de pensions du Canada	1995-1996	797 212 (1)	53 878	97 789		645 545
Régime de pensions du Canada	1996-1997	287 024		4 756		282 268
Perte d'argent en transit entre des CCRHs, région de Terre-Neuve	1996-1997	756				756
Programme de formation: Fraude par un employé du groupe de formation Abatisowin	1996-1997	45 688				45 688
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère						
Falsification de documents permettant l'émission de chèques d'aide sociale à des bénéficiaires non éligibles, district de Shellbrook, région de la Saskatchewan	1987-1988	20 784	11 072 (1)	1 139		8 573
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan	1988-1989	5 170	1 000		1 170	3 000
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région du Yukon (2 cas)	1992-1993	2 812	900			1 912
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (3 cas)	1992-1993	9 471	5 175			4 296
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (7 cas)	1993-1994	36 754	4 291		4 134	28 329
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (3 cas)	1994-1995	8 495	1 352		888	6 255
Vol de carte de crédit et de billets de taxi	1995-1996	100				100
Vol d'ordinateur, Quartier général, régions de Québec, d'Alberta et de la Colombie-Britannique	1995-1996	66 503	3 150		38 982 (1)	24 371 (1)
Vol de la petite caisse, région des Quartier généraux	1995-1996	65				65 (1)
Vol de matériel informatique, régions du Quartier général et de la Colombie-Britannique	1995-1996	9 066			8 027	1 039
Vol d'équipement électrique, région du Yukon	1995-1996	11 200	525			10 675
Vol d'un fusil de chasse, région du Yukon	1995-1996	700				700
Vol d'une caméra, région du Yukon	1995-1996	675				675
Modification dans les paiements, région du Manitoba	1996-1997	27 545				27 545
Vol d'un ordinateur portatif, d'une mallette et du dispositif d'arrimage, quartier général, régions de l'Atlantique, de la Colombie-Britannique et du Yukon	1996-1997	84 259 (1)	2 500		78 759	3 000
Vol d'un véhicule tout-terrain 4 roues motrices, Yamaha muni d'un treuil, région du Yukon	1996-1997	6 900				6 900
INDUSTRIE						
Agence de promotion économique du Canada atlantique						
Réclamations fausses ou frauduleuses pour des subventions et des contributions (2 cases)	1993-1994	12 382 (1)			12 382	
Réclamations fausses ou frauduleuses pour des subventions et des contributions	1994-1995	57 496 (1)			47 496	10 000
JUSTICE						
Ministère						
Différence dans les fonds de projet détenus par le secteur	1995-1996	9 292	5 718	1 549		2 025

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS —*Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
DÉFENSE NATIONALE						
Acquitté frauduleux des listes du Régiment de la Chaudière (QG SQFT)	1993-1994	29 266				29 266
Avances frauduleuses de service en déplacement sans troupes détenues par le caissier, CFB Halifax	1995-1996	13 500 [1]				13 500
Différence dans une avance de fonds, CCUNPF Primosten	1995-1996	17 857				17 857
Vol dans une avance permanente, CFB Kingston	1995-1996	1 400		1 400		
Vol d'équipement indivuduel	1995-1996	16 893	3 802		11 948	1 143
Vol de munition, fusils et matériel connexe	1995-1996	6 929			6 879	50
Vol de fonds d'une avance permanente, CFB Montréal	1996-1997	981		981		
Réclamation frauduleuse touchant une double résidence temporaire, CFB Valcartier	1996-1997	[1]				[1]
Détournement de fonds d'une avance permanente, CFB Det Sydney	1996-1997	17 074				17 074
Détournement de fonds d'une avance permanente, USFC (O)	1996-1997	31 000		31 000		
Détournement de fonds d'une avance permanente, CFB Gagetown	1996-1997	3 261		3 261		
Détournement de fonds d'une avance permanente, GSU Toronto	1996-1997	1 968				1 968
Vol d'équipement personnel	1996-1997	11 664	7 345		77	4 242
REVENU NATIONAL						
Demande frauduleuse de congé récupérable	1989-1990	8 160	2 256	2 091		3 813
Pertes de recettes résultant d'un détournement de fonds de la part d' un employé	1994-1995	2 821 012	692 664	608 130	812 818	707 400
Vol de recettes	1995-1995	89 918	8 381		68 118	13 419
Paiement falsifié par un employé	1996-1997	1 827			370	1 457
Collaboration entre un employé et trois contribuables (non-employés) pour falsifier quatre remboursements d'impôt	1996-1997	40 323		15 976		24 347
Réclamations frauduleuses de surtemps [1]	1996-1997	8 592 [1]	5 185 [1]			3 407
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère						
Perte par suite de l'utilisation non autorisée de cartes d'achat du gouvernement (2 cas)	1996-1997	12 745	2 667	1 447		8 631
CONSEIL PRIVÉ						
Ministère						
Réclamations frauduleuses pour des heures supplémentaires, avances de déplacement et utilisation de billets de taxi à des fins personnelles par un employé temporaire	1992-1993	11 827	250		11 577	
Réclamations frauduleuses pour des heures supplémentaires, avances de déplacement et utilisation de billets de taxi à des fins personnelles par un employé nommé pour une période déterminée	1992-1993	108 267	8 446		18 241	81 580
Perte d'un téléphone cellulaire (1 case) [1]	1996-1997	350 [1]		350		
Directeur général des élections						
Vol de micro-ordinateur et périphériques dans le district électoral d'Ottawa-centre	1995-1996	3 189	2 700			489
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère						
Utilisation non autorisée de la carte de crédit ministérielle et de matériel procurant des biens pour usage non relié au travail et usage personnel	1995-1996	122 654 [2]	5 503	117 151		

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS —*Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
Receveur général — Direction du contrôle du remboursement des chèques						
Chèques du Receveur général incluant les mandats d'assurance-emploi et les chèques de la Banque du Canada	1996-1997	8 682 994	8 540 315	142 679		
Comptes étrangers — Endossements faux	1996-1997	167 797	134 924			32 873
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Service correctionnel						
Vandalisme à des propriétés et à de l'équipement	1995-1996	73 691	756	136	72 799	
Dommage suite à une émeute causée par des détenus	1996-1997	1 496 873	7 955	14 107	1 473 380	1 431
Vol dans les inventaires d'une cantine	1996-1997	16 051	296	3 051	12 704	
Vandalisme à des biens et à de l'équipement	1996-1997	66 636	1 247	282	65 107	
Dommage lors d'accident de véhicule	1996-1997	95 015			85 015	10 000
Perte d'inventaire des biens	1996-1997	403 046		1 270 [1]	401 776 [1]	
Gendarmerie royale du Canada						
Vol d'équipement	1994-1995	24 848			24 848	
Dommages à des véhicules de police	1995-1996	1 472 844	77 184		1 395 660	
Dommage/perte d'équipement	1995-1996	16 962			14 562	2 400
Perte d'argent— Amende (2 cas)	1995-1996	638			138	500
Vandalisme sur des véhicules de police	1995-1996	31 945	5 702		23 635	2 608
Perte d'argent (amende, avance)	1996-1997	5 400				5 400
Perte d'argent (amende, certificat)	1996-1997	4 595		214		4 381
Dommage à des véhicules	1996-1997	86 537	11 638	3 041	43 680	28 178
Dommage à des véhicules (voiture de police et motoneige)	1996-1997	1 374 921	217 428	47 816	851 703	257 974
TRANSPORTS						
Ministère						
Détournement de fonds publics par la modification de bordereaux de dépôt	1962-1963	42 806	18 873	600		23 333
ANCIENS COMBATTANTS						
Détournement de fonds publics par un employé	1988-1989	69 414	22 964			46 450
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (2 cas)	1989-1990	39 912	2 900	600		36 412
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1990-1991	28 657	5 780	1 107		21 770
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (3 cas)	1991-1992	38 699	16 750	4 800		17 149
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (3 cas)[1]	1992-1993	97 218	3 150	1 650		92 418
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1993-1994	25 890	4 387	1 774		19 729
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (2 cas)[1]	1994-1995	43 885 [1]	15 300	4 900		23 685
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1995-1996	61 330	700	120		60 510
Endossement frauduleux de prestations d'allocation aux anciens combattants suite au décès du bénéficiaire	1992-1993	2 097			2 097	
Endossement falsifié de chèques de la pension d'invalidité encaissés après le décès du bénéficiaire	1993-1994	102 991				102 991
Endossement falsifié de chèques de la pension d'invalidité encaissés après le décès du bénéficiaire (3 cas)[1]	1995-1996	61 784 [1]	16 765 [1]	2 524		42 495
Endossement falsifié de chèques de la pension d'invalidité encaissés après le décès du bénéficiaire (6 cas)	1996-1997	41 555		3 670	2 439	35 446

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS —*Fin*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 1997-1998	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
Réclamations frauduleuses pour le programme pour l'autonomie des anciens combattants[1]	1993-1994	24 235 [1]	17 342	4 800		2 093
Réclamations frauduleuses de prestations liées au programme pour l'autonomie des anciens combattants	1995-1996	1 040				1 040
Réclamation frauduleuse de prestations liées au programme pour l'autonomie des anciens combattants	1996-1997	1 709			1 709	
Réclamation frauduleuse pour dépenses de déplacement d'anciens combattants	1995-1996	5 566	5 566 [1]		[1]	
		795 155 127	479 033 812	70 595 572	53 369 241	192 156 504

[1] Modifie les *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent.
[2] Modifie le montant actuel de la soumission des *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent suite à l'enquête de la GRC.

SECTION 4

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1997-1998

Débiteurs

SOMMAIRE

Page

État des débiteurs pour les recettes fiscales **4**.2

État des débiteurs pour les recettes fiscales

Conformément aux conventions comptables, les recettes fiscales du gouvernement sont généralement comptabilisées au titre de l'exercice au cours duquel elles ont été reçues. Par conséquent, les créances facturées mais non reçues et/ou non facturées et courues provenant de montants dus pour impôts reçues à titre d'auto-cotisation, ne sont pas inscrites comme débiteurs dans les comptes du Canada, ni déclarées comme éléments d'actif à l'état de l'actif et du passif. Ces éléments sont contrôlés à l'aide de comptes mémoires maintenus par les organismes gouvernementaux.

Dans le tableau suivant, la colonne Débiteurs externes représente les recettes fiscales à recevoir de tiers ne faisant pas partie du périmètre comptable du gouvernement. Les recettes fiscales à recevoir ne comprennent pas les cotisations d'impôt qui sont formellement contestées par les contribuables. La colonne Provision pour créances douteuses se rapporte au total des recettes fiscales à recevoir qui est sujet à radiation ou renonciation; en plus d'une provision pour créances douteuses fondée sur la meilleure estimation de tous les montants qui ne seront pas perçus. La colonne Débiteurs internes représente des recettes fiscales à recevoir d'organismes gouvernementaux. Puisque ces montants ne représentent pas des fonds à être reçus, ils ne sont pas inclus dans le total des débiteurs nets. Un organisme gouvernemental est une organisation qui fait partie du gouvernement du Canada en tant que périmètre comptable.

Les débiteurs radiés ou remis sont inclus à la section 3 de ce volume (état des créances—radiations ou renonciations).

Les débiteurs pour les recettes non fiscales et les recettes affectées aux dépenses sont enregistrés dans les comptes du Canada et rapportés comme éléments d'actif à l'état de l'actif et du passif. Des précisions sur les soldes de ces débiteurs apparaissent à la section 7 du volume I.

ÉTAT DES DÉBITEURS POUR LES RECETTES FISCALES AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

Catégories de débiteurs pour les recettes fiscales	1998 Débiteurs externes	1998 Provision pour créances douteuses	1998 Débiteurs nets	1998 Débiteurs internes	1997 Débiteurs nets	
Recettes fiscales à recevoir—						
Impôt sur le revenu—						
Des particuliers	5 812 320	450 551	5 361 769		4 752 038	
Des sociétés[1]	1 291 453	97 241	1 194 212		1 299 059	
Crédit d'impôt pour la recherche scientifique[2]	5 182	4 146	1 036		2 658	
Des non-résidents	227 904	26 437	201 467		187 039	
Autres recettes d'impôt sur le revenu	133 615	37 412	96 203		27 567	
	7 470 474	*615 787*	*6 854 687*		*6 268 361*	
Cotisations d'assurance-emploi	146 939	17 045	129 894		126 730	*
Taxes et droits d'accise—						
Taxe sur les produits et services	2 395 275	410 431	1 984 844		2 014 534	*
Droits de douane à l'importation	100 361	10 036	90 325		92 771	
Autres taxes et droits d'accise	90 175	41 139	49 036		212 277	
Taxe sur l'énergie	406	114	292		101	
	2 586 217	*461 720*	*2 124 497*		*2 319 683*	
Total des recettes fiscales à recevoir	10 203 630	1 094 552	9 109 078		8 714 774	

(1) Cet état comprend les impôts des sociétés en vertu de la partie VII, au montant de 1 594 $ net lesquels sont remboursables lorsque les crédits d'impôt à l'investissement ou les crédits d'impôt à l'achat d'actions sont gagnés par les sociétés.

(2) Crédit d'impôt pour la recherche scientifique (CIRS) :
Les montants compris sous le CIRS représentent les "retours d'impôt évalués" (1 036 $ net) et sont des évaluations des retours d'impôt en vertu de la section VIII, afférents aux dépenses pour des projets de recherche scientifique, qui n'ont pas été acceptés sous la législation des CIRS.

(*) Les montants ont été revisés.

SECTION 5

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1997-1998

Services professionnels et spéciaux

SOMMAIRE

Page

Services professionnels et spéciaux 5.2

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX

L'état qui suit présente le montant total dépensé au cours de l'exercice pour chaque catégorie principale de services par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlants d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services d'agences de recouvrement	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services d'informatique
	$	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE					
Ministère	**207 483**	**31 664**	**1 306 931**	**13 614**	**7 776 327**
PATRIMOINE CANADIEN					
Ministère					
Programme des services de gestion ministériels	16 442		105 180		1 217 780
Programme de l'identité canadienne	30 563		264		58 584
Programme Parcs Canada	69 460	33 695	14 316 604		176 210
	116 465	*33 695*	*14 422 048*		*1 452 574*
Bureau d'information du Canada	270 538				242 570
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes					734 334
Archives nationales du Canada	67 900	39	65 159		661 477
Commission des champs de bataille nationaux			3 797		16 000
Office national du film	1 643				248 011
Bibliothèque nationale	14 893		27 929		791 679
Commission de la fonction publique	8 500				1 872 017
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice					4 471
	479 939	**33 734**	**14 518 933**		**6 023 133**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION					
Ministère	256 009	102 046		43 940 191	9 981 179
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	126 724				629 107
	382 733	**102 046**		**43 940 191**	**10 610 286**

Certains renseignements qui ne sont pas publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur demande seulement. Pour obtenir un exemplaire de ces renseignements, prière de vous référer au Formulaire de demande de renseignements non publiés apparaissant au début de ce volume ou contacter Travaux publics et Services gouvernementaux Canada en composant le (819) 956-8551 si le présent volume ne contient pas le formulaire. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé pendant l'exercice en cours;
- le montant total dépensé pour chaque catégorie principale de services; et,
- une liste détaillée, pour chaque catégorie principale de services, de l'ensemble de tous les versements (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) à un particulier ou à une organisation se chiffrant à 100 000 $ ou plus. Le détail comprend le nom et le lieu du bénéficiaire ainsi que le montant total versé.

			Services d'enseignement et de formation				
Services juridiques	Services de protection	Services scientifiques	Non-fonctionnaires	Fonctionnaires	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
757 407	**1 047 854**	**2 832 245**	**11 301**	**4 140 137**	**33 304 983**	**38 875 834**	**90 305 780**
28 670	182 628	31 292	181 014	725 796	3 933 689	7 898 483	14 320 974
263 738	3 225	75 529	25	428 108	7 735 825	4 299 743	12 895 604
149 889	1 920 717	1 780 785	400	1 239 060	12 472 970	17 527 700	49 687 490
442 297	*2 106 570*	*1 887 606*	*181 439*	*2 392 964*	*24 142 484*	*29 725 926*	*76 904 068*
159 843			3 960	61 991	1 262 783	759 069	2 760 754
21 406	136 365			208 943	1 169 806	636 939	2 907 793
	1 186 512	2 650		367 649	1 563 199	2 876 328	6 790 913
27 922	179 657	76 342		645	318 810	18 871	642 044
26 378	225 343			341 056	1 098 326	640 392	2 581 149
				147 844	679 981	1 571 732	3 234 058
27 934	2 645 428				9 241 868	1 866 042	15 661 789
	8 487			45 727	1 077 351	325 634	1 461 670
705 780	**6 488 362**	**1 966 598**	**185 399**	**3 566 819**	**40 554 608**	**38 420 933**	**112 944 238**
663 480	249 433			2 690 460	11 523 667	9 164 571	78 571 036
101 239	228 781			304 384	3 553 317	1 813 243	6 756 795
764 719	**478 214**			**2 994 844**	**15 076 984**	**10 977 814**	**85 327 831**

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services d'agences de recouvrement	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services d'informatique
	$	$	$	$	$
ENVIRONNEMENT					
Ministère	93 270		1 085 600	111 128	2 695 354
Agence canadienne d'évaluation environnementale					19 808
	93 270		**1 085 600**	**111 128**	**2 715 162**
FINANCES					
Ministère					
Programme des politiques financières et économiques					685 555
Programme du service de la dette publique					
Programme spécial					
					685 555
Vérificateur général	546 317				163 798
Tribunal canadien du commerce extérieur	2 800				17 751
Bureau du surintendant des institutions financières	1 730 773				715 086
	2 279 890				**1 582 190**
PÊCHES ET OCÉANS	**2 843 764**	**715 736**	**20 459 169**	**43 055**	**15 955 223**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL					
Ministère	345 578	48 519	5 817 301	128 540	18 402 394
Agence canadienne de développement international	123 612	1 351	169 932	2 114	6 024 434
Commission mixte internationale			20 240		53 458
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	293				1 600
Administration du pipe-line du Nord					
	469 483	**49 870**	**6 007 473**	**130 654**	**24 481 886**
GOUVERNEUR GÉNÉRAL					**74 781**
SANTÉ					
Ministère	260 801		43 545	142 370 984	6 433 109
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses					
Conseil de recherches médicales					25
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	9 003				27 664
	269 804		**43 545**	**142 370 984**	**6 460 798**

			Services d'enseignement et de formation				
Services juridiques	Services de protection	Services scientifiques	Non-fonctionnaires	Fonctionnaires	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
267 844	1 005 237	26 055 892	290 322	2 415 474	33 166 887	33 499 077	100 686 085
9 020			14 794	21 562	1 644 340	1 216 899	2 926 423
276 864	**1 005 237**	**26 055 892**	**305 116**	**2 437 036**	**34 811 227**	**34 715 976**	**103 612 508**
381 648	941 004			1 194 602	5 296 657	2 958 207	11 457 673
882 171	13			80 065	67 022 020	996 792	68 981 061
					977 238		977 238
1 263 819	*941 017*			*1 274 667*	*73 295 915*	*3 954 999*	*81 415 972*
9 590				187 791	4 044 833	1 705 704	6 658 033
227				39 984	404 101	57 726	522 589
17 849	28 304			785 477	1 371 240	520 004	5 168 733
1 291 485	**969 321**			**2 287 919**	**79 116 089**	**6 238 433**	**93 765 327**
2 778 880	**4 091 901**	**19 583 754**	**62 305**	**5 521 567**	**18 008 239**	**79 481 020**	**169 544 613**
2 600 557	14 420 585		4 332 269	6 597 412	35 777 276	43 067 414	131 537 845
37 167	652 330			1 906 565	3 120 144	2 647 624	14 685 273
				7 516	372 431	417 286	870 931
479 722				9 950	152 265	12 626	656 456
					47 590	8 680	56 270
3 117 446	**15 072 915**		**4 332 269**	**8 521 443**	**39 469 706**	**46 153 630**	**147 806 775**
				60 951	**453 468**	**602 254**	**1 191 454**
965 188	1 116 396	8 663 109		3 301 063	61 841 394	15 513 148	240 508 737
111 187	771			1 760	26 845	6 068	146 631
				12 592	1 500 038	291 541	1 804 196
33 274	509	48 279		26 358	135 809	51 442	332 338
1 109 649	**1 117 676**	**8 711 388**		**3 341 773**	**63 504 086**	**15 862 199**	**242 791 902**

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services d'agences de recouvrement	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services d'informatique
	$	$	$	$	$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES					
Ministère					
Programme des services généraux	5 778 479	35 425		143 870	10 267 497
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance	101 128 271	9 413	50	44 299	24 583 939
Programme du travail	8 069	35	6 344	45 138	353 222
Programme de la sécurité du revenu	1 767	113		11 375 206	69 475 787
	106 916 586	*44 986*	*6 394*	*11 608 513*	*104 680 445*
Conseil canadien des relations du travail					
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	11 000				
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		3 665			119 713
	106 927 586	**48 651**	**6 394**	**11 608 513**	**104 800 158**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN					
Ministère					
Programme d'administration	838 036	43 496	2 755 378	7 200	2 173 467
Programme des affaires indiennes et inuit	1 492 512	105 210	14 138 023	179 337	4 756 666
Programme des affaires du Nord	163 317		1 303 823	20 628	516 185
	2 493 865	*148 706*	*18 197 224*	*207 165*	*7 446 318*
Commission canadienne des affaires polaires	30 000				8 903
	2 523 865	**148 706**	**18 197 224**	**207 165**	**7 455 221**
INDUSTRIE					
Ministère	2 707 626	1 394	1 612 091	10 785	21 297 515
Agence de promotion économique du Canada atlantique	2 002 333				1 532 012
Agence spatiale canadienne	580 382	648	23 849 261	85	2 734 677
Tribunal de la concurrence					2 499
Commission du droit d'auteur					
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	5 425		73 560		169 854
Conseil national de recherches du Canada	568 812	25 275	4 821 530	116 202	11 652 299
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie					1 849 039
Conseil de recherches en sciences humaines		30			
Statistique Canada					3 767 076
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	2 271 972				529 751
	8 136 550	**27 347**	**30 356 442**	**127 072**	**43 534 722**

Services juridiques	Services de protection	Services scientifiques	Services d'enseignement et de formation		Autres services professionnels	Autres services	Total
			Non-fonctionnaires	Fonctionnaires			
$	$	$	$	$	$	$	$
3 188 078	1 869 843			3 870 267	8 050 894	5 030 900	38 235 253
551 469	1 257 460			6 844 640	49 409 238	13 956 676	197 785 455
264 759	381			365 235	2 916 984	17 314 603	21 274 770
76 966	280 753			599 514	6 675 894	4 958 437	93 444 437
4 081 272	*3 408 437*			*11 679 656*	*67 053 010*	*41 260 616*	*350 739 915*
17 634				34 628	135	587 897	640 294
11 590	53			3 945	201 102	99 411	327 101
	2 852		855	27 472		563 452	718 009
4 110 496	**3 411 342**		**855**	**11 745 701**	**67 254 247**	**42 511 376**	**352 425 319**
4 501	226 361	3 986		780 019	8 108 544	2 529 284	17 470 272
4 575 272	93 519	33 330	164 623	1 367 457	18 428 709	5 292 084	50 626 742
577 456	9 537	767 814	53 014	661 929	7 114 603	3 426 392	14 614 698
5 157 229	*329 417*	*805 130*	*217 637*	*2 809 405*	*33 651 856*	*11 247 760*	*82 711 712*
					71 259	28 324	138 486
5 157 229	**329 417**	**805 130**	**217 637**	**2 809 405**	**33 723 115**	**11 276 084**	**82 850 198**
1 567 531	2 024 394	70 471		9 549 605	67 744 835	33 462 275	140 048 522
33 953	399 644			470 788	5 196 302	2 090 209	11 725 241
3 220	544 371	20 269 987		3 112 631	25 968 740	4 742 293	81 806 295
1 720				5 378	83 409	58 457	151 463
19 070				250	7 981	35 198	62 499
151	352 755		57 694	171 191	3 071 365	1 104 355	5 006 350
818 331	1 893 127	5 272 324	17 549	2 208 227	2 131 800	10 854 588	40 380 064
10 858	8 878	171 477		106 124	621 020	613 270	3 380 666
				45 503	33 659	689 628	768 820
715	1 104 642			3 296 823	4 932 971	5 838 011	18 940 238
11 519	210 428		11 170	583 930	2 176 897	2 069 969	7 865 636
2 467 068	**6 538 239**	**25 784 259**	**86 413**	**19 550 450**	**111 968 979**	**61 558 253**	**310 135 794**

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services d'agences de recouvrement	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services d'informatique
	$	$	$	$	$
JUSTICE					
Ministère	50 098			62 926	6 215 870
Commission canadienne des droits de la personne	18 000			3 381	277 600
Commissaire à la magistrature fédérale					
Cour fédérale du Canada			166 901		62 826
Comité du tribunal des droits de la personne					
Commission du droit du Canada					
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada					
Cour suprême du Canada	33 431				
Cour canadienne de l'impôt					436 649
	101 529		**166 901**	**66 307**	**6 992 945**
DÉFENSE NATIONALE		**39 407**	**415 443 055**	**35 401 996**	**44 966 853**
REVENU NATIONAL	**2 526 681**		**58 405**	**1 248 374**	**36 087 536**
RESSOURCES NATURELLES					
Ministère	614 853	6 054	973 795	6 191	10 170 066
Commission de contrôle de l'énergie atomique			73 050	3 677	301 906
Office national de l'énergie					132 082
	614 853	**6 054**	**1 046 845**	**9 868**	**10 604 054**
PARLEMENT					
Sénat			54 050	3 675	33 262
Chambre des communes	3 705			74 376	2 844 793
Bibliothèque du Parlement					108 455
	3 705		**54 050**	**78 051**	**2 986 510**
CONSEIL PRIVÉ					
Ministère	49 093				2 107 942
Centre canadien de gestion	20 400				291 991
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes					
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports			7 697	16 974	827 088

			Services d'enseignement et de formation				
Services juridiques	Services de protection	Services scientifiques	Non-fonctionnaires	Fonctionnaires	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
16 735 917	760 485			924 281	11 525 289	34 348 135	70 623 001
351 374				174 307	758 747	251 747	1 835 156
363			267 706	552 844	373 220	755 052	1 949 185
15 060	1 002 646			65 580	1 497 661	979 007	3 789 681
58 684				14 371	781 574	189 195	1 043 824
					104 385	184 490	288 875
122 383	5 289			21 492	422 763	117 552	689 479
1 340	10 497			46 459	440 008	614 525	1 146 260
	172 690			48 727	1 475 536	1 375 419	3 509 021
17 285 121	**1 951 607**		**267 706**	**1 848 061**	**17 379 183**	**38 815 122**	**84 874 482**
2 472 239	**29 603 561**	**1 267 013**	**2 840 758**	**40 482 594**	**149 326 898**	**136 472 799**	**858 317 173**
5 434 963	**7 791 796**	**6 796 133**	**225 257**	**11 565 361**	**18 963 494**	**37 086 602**	**127 784 602**
150 753	1 905 442	3 555 581		3 928 453	35 409 847	30 755 264	87 476 299
2 668	33 112	1 230 834		744 437	3 881 592	482 460	6 753 736
175				174 743	1 827 206	668 746	2 802 952
153 596	**1 938 554**	**4 786 415**		**4 847 633**	**41 118 645**	**31 906 470**	**97 032 987**
191 893				235 739	2 634 645	820 041	3 973 305
471 440	122 992			1 603 500	4 805 356	1 544 512	11 470 674
16 910			8 651	24 529	167 695	278 459	604 699
680 243	**122 992**		**8 651**	**1 863 768**	**7 607 696**	**2 643 012**	**16 048 678**
1 972 310	833 016			364 528	3 365 050	2 227 217	10 919 156
	99 388			1 328 461	1 094 048	1 376 308	4 210 596
	12 879			13 377	77 846	283 840	387 942
	20 470	4 791		187 978	625 601	867 220	2 557 819

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services d'agences de recouvrement	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services d'informatique
	$	$	$	$	$
Directeur général des élections	1 667 231	8		133	11 132 222
Commissaire aux langues officielles					167 510
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie					16 035
Commission des relations de travail dans la fonction publique	21 064				32 293
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité					11 060
	1 757 788	**8**	**7 697**	**17 107**	**14 586 141**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX					
Ministère					
Programme des services immobiliers	722 352	4 209	111 536 704	635 311	8 689 249
Programme des approvisionnements et services	7 357 109	2 012	296 639	7 529 078	12 405 917
	8 079 461	**6 221**	**111 833 343**	**8 164 389**	**21 095 166**
SOLLICITEUR GÉNÉRAL					
Ministère	53 157				59 057
Service correctionnel	148 667	1 843	60 608	68 434 775	7 063 039
Commission nationale des libérations conditionnelles					47 390
Bureau de l'enquêteur correctionnel					14 307
Gendarmerie royale du Canada	617 624			28 220 690	7 741 478
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada					36 480
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	17 612				82 230
	837 060	**1 843**	**60 608**	**96 655 465**	**15 043 981**
TRANSPORTS					
Ministère	586 805	35 006	20 521 326	72 980	5 226 980
Office des transports du Canada	26 750			11 967	175 402
Tribunal de l'aviation civile					12 606
	613 555	**35 006**	**20 521 326**	**84 947**	**5 414 988**

			Services d'enseignement et de formation				
Services juridiques	Services de protection	Services scientifiques	Non-fonctionnaires	Fonctionnaires	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
519 374	281 288			121 040	2 562 311	2 062 461	18 346 068
235 257	10 462			29 695	373 736	133 666	950 326
				6 274	903 822	132 987	1 059 118
20 621			1 000	18 965	469 808	174 255	738 006
49 840				10 685	147 511	19 893	238 989
2 797 402	**1 257 503**	**4 791**	**1 000**	**2 081 003**	**9 619 733**	**7 277 847**	**39 408 020**
1 274 885	27 913 804	1 012 019	269 945	7 298 903	53 076 502	334 182 153	546 616 036
404 710	878 691		632 802	6 727 888	291 003 715	169 747 585	496 986 146
1 679 595	**28 792 495**	**1 012 019**	**902 747**	**14 026 791**	**344 080 217**	**503 929 738**	**1 043 602 182**
2 182	208 227			102 138	902 702	13 843 499	15 170 962
350 904	4 545 729		14 857 073	1 816 356	49 847 106	35 547 687	182 673 787
9 789	129 467			119 173	202 259	437 171	945 249
	264			116	4 405	16 922	36 014
1 678 718	21 374 666	30 269	1 857 084	3 935 848	1 416 871	56 298 682	123 171 930
904				2 609	47 907	88 043	175 943
154 127	103 584			23 635	214 945	168 148	764 281
2 196 624	**26 361 937**	**30 269**	**16 714 157**	**5 999 875**	**52 636 195**	**106 400 152**	**322 938 166**
1 919 968	6 848 848	1 845 043		5 636 345	42 019 126	29 202 320	113 914 747
12 157			7 290	123 402	322 572	374 778	1 054 318
11 659				3 182	177 033	11 792	216 272
1 943 784	**6 848 848**	**1 845 043**	**7 290**	**5 762 929**	**42 518 731**	**29 588 890**	**115 185 337**

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Fin*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services d'agences de recouvrement	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services d'informatique
	$	$	$	$	$
CONSEIL DU TRÉSOR					
Secrétariat					
Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique	**54 126**				**21 807 383**
ANCIENS COMBATTANTS					
Ministère					
Programme des anciens combattants	87 927		384 647	174 220 868	313 175
Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)					
	87 927		**384 647**	**174 220 868**	**313 175**
Total	**139 291 052**	**1 246 293**	**641 558 588**	**514 499 748**	**411 368 619**

			Services d'enseignement et de formation				
Services juridiques	Services de protection	Services scientifiques	Non-fonctionnaires	Fonctionnaires	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
30 074	**55 683**			**1 047 837**	**13 577 634**	**1 902 078**	**38 474 815**
89 318	1 150 818			1 458 027	17 309 412	12 140 585	207 154 777
17 985				29 044	11 158	34 862	93 049
107 303	**1 150 818**			**1 487 071**	**17 320 570**	**12 175 447**	**207 247 826**
57 317 967	**146 426 272**	**101 480 949**	**26 168 861**	**157 990 968**	**1 251 394 727**	**1 294 871 963**	**4 743 616 007**

SECTION 6

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1997-1998

Construction ou acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages

SOMMAIRE

Page

Construction ou acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages 6.2

CONSTRUCTION OU ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES

L'état qui suit présente le montant total dépensé au cours de l'exercice par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

Certains renseignements qui ne sont pas publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur demande seulement. Pour obtenir un exemplaire de ces renseignements, prière de vous référer au Formulaire de demande de renseignements non publiés apparaissant au début de ce volume ou contacter Travaux publics et Services gouvernementaux Canada en composant le (819) 956-8551 si le présent volume ne contient pas le formulaire. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé pendant l'exercice en cours; et,
- du détail pour les contrats de 250 000 $ ou plus (25 000 $ ou plus pour les contrats à prix coûtant majoré). Ce détail comprend le nom et le lieu de l'entrepreneur, une brève description et le lieu du projet, le montant du contrat, les dépenses de l'exercice (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) et le total des dépenses à ce jour.

CONSTRUCTION OU ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES

Ministère et organisme	Acquisition de terrains	Acquisition ou construction de travaux de génie	Acquisition ou construction de bâtiments	Total
	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère	**455 193**	**3 847 811**	**43 045 861**	**47 348 865**
PATRIMOINE CANADIEN				
Ministère				
Programme des services de gestion ministériels		14 603	66 689	81 292
Programme de l'identité canadienne			8 561	8 561
Programme Parcs Canada	926 576	17 180 399	25 379 395	43 486 370
	926 576	*17 195 002*	*25 454 645*	*43 576 223*
Bureau d'information du Canada			5 000	5 000
Commission des champs de bataille nationaux		53 186	1 829 570	1 882 756
	926 576	**17 248 188**	**27 289 215**	**45 463 979**
ENVIRONNEMENT				
Ministère		**148 488**	**1 902 142**	**2 050 630**
PÊCHES ET OCÉANS	**2 002**	**5 593 279**	**31 031 219**	**36 626 500**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL				
Ministère	**12 886 375**	**208 167**	**37 634 984**	**50 729 526**
SANTÉ				
Ministère			**9 146 336**	**9 146 336**

CONSTRUCTION OU ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES —*Suite*

Ministère et organisme	Acquisition de terrains	Acquisition ou construction de travaux de génie	Acquisition ou construction de bâtiments	Total
	$	$	$	$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES				
Ministère				
Programme des services généraux			**415 682**	**415 682**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Programme d'administration			2 841	2 841
Programme des affaires indiennes et inuit	124 329		1 962 853	2 087 182
Programme des affaires du Nord		1 042	2 279	3 321
	124 329	**1 042**	**1 967 973**	**2 093 344**
INDUSTRIE				
Ministère		130 746	1 223 696	1 354 442
Agence spatiale canadienne		2 069 678		2 069 678
Conseil national de recherches du Canada		634 983	13 968 535	14 603 518
		2 835 407	**15 192 231**	**18 027 638**
DÉFENSE NATIONALE	**1 716 731**	**23 959 427**	**301 271 027**	**326 947 185**
REVENU NATIONAL			**8 234 263**	**8 234 263**
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère		**100 556**	**11 569 611**	**11 670 167**
CONSEIL PRIVÉ				
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports			401 705	401 705
Directeur général des élections		156 160	60 912	217 072
		156 160	**462 617**	**618 777**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
Programme des services immobiliers	4 611 396	89 191 890	605 008 221	698 811 507
Programme des approvisionnements et des services			77 796	77 796
	4 611 396	**89 191 890**	**605 086 017**	**698 889 303**

CONSTRUCTION OU ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES —*Fin*

Ministère et organisme	Acquisition de terrains	Acquisition ou construction de travaux de génie	Acquisition ou construction de bâtiments	Total
	$	$	$	$
SOLLICITEUR GÉNÉRAL				
Service correctionnel		679 135	124 368 964	125 048 099
Gendarmerie royale du Canada	30 439	692 551	55 961 551	56 684 541
	30 439	**1 371 686**	**180 330 515**	**181 732 640**
TRANSPORTS				
Ministère	**262 329**	**7 461 164**	**29 552 540**	**37 276 033**
ANCIENS COMBATTANTS				
Ministère				
Programme des anciens combattants			**1 519 504**	**1 519 504**
Total	**21 015 370**	**152 123 265**	**1 305 651 737**	**1 478 790 372**

SECTION 7

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1997-1998

Construction ou acquisition de matériel et d'outillage

SOMMAIRE

Page

Construction ou acquisition de matériel et d'outillage 7.2

CONSTRUCTION OU ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE

L'état qui suit présente le montant total dépensé au cours de l'exercice pour chaque catégorie principale de matériel et d'outillage, par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes au gouvernement. Les opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les opérations internes impliquent les ministères et organismes faisant partie du périmètre comptable du gouvernement.

CONTRATS DE CONSTRUCTION OU ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport[1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE			
Ministère	**7 582 650**		**1 464 207**
PATRIMOINE CANADIEN			
Ministère			
Programme des services de gestion ministériels	143 212		136 354
Programme de l'identité canadienne	65 032		43 923
Programme Parcs Canada	2 196 608		1 189 570
	2 404 852		*1 369 847*
Bureau d'information du Canada			
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes			
Archives nationales du Canada			41 805
Commission des champs de bataille nationaux	34 756		5 249
Office national du film			
Bibliothèque nationale			5 810
Commission de la fonction publique			212 525
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice			1 045
	2 439 608		**1 636 281**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION			
Ministère	369 766		6 236 596
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada			127 806
	369 766		**6 364 402**
ENVIRONNEMENT			
Ministère	1 645 821		950 188
Agence canadienne d'évaluation environnementale			
	1 645 821		**950 188**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé[2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie[3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
12 965 183	**10 670 403**	**1 331 951**	**276 220**	**496 953**	**4 235 310**	**39 022 877**
1 801 113	2 970	18 538		91 311	111 917	2 305 415
1 031 702	746	21 936	4 400	2 217	14 523	1 184 479
1 766 107	306 522	119 547	96 560	77 158	577 018	6 329 090
4 598 922	310 238	160 021	100 960	170 686	703 458	9 818 984
8 320	7 190	78 683			88 444	182 637
350 371		4 273		19 751		374 395
906 033	4 995	90 444		3 869	269 939	1 317 085
2 530	1 275	28 901	1 960	514	2 600	77 785
549 117	54 922				580 219	1 184 258
1 598 876		73 884		2 827	13 761	1 695 158
4 233 240		208 725		17 747	215 682	4 887 919
44 708		8 205		1 667		55 625
12 292 117	**378 620**	**653 136**	**102 920**	**217 061**	**1 874 103**	**19 593 846**
3 284 945	85 627	310 025		223 163	46 719	10 556 841
1 060 610		1 103 306			75 142	2 366 864
4 345 555	**85 627**	**1 413 331**		**223 163**	**121 861**	**12 923 705**
13 322 219	17 853 689	771 810		181 947	2 100 264	36 825 938
140 359		5 560		6 694	151	152 764
13 462 578	**17 853 689**	**777 370**		**188 641**	**2 100 415**	**36 978 702**

CONTRATS DE CONSTRUCTION OU ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE —*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport[1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
FINANCES			
Ministère			
Programme des politiques financières et économiques	21 337		164 960
Programme du service de la dette publique			400
Vérificateur général			23 821
Tribunal canadien du commerce extérieur			
Bureau du surintendant des institutions financières			118
	21 337		**189 299**
PÊCHES ET OCÉANS	**29 870 656**		**1 968 824**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL			
Ministère	3 541 719		4 359 014
Agence canadienne de développement international			
Commission mixte internationale			
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne			
Administration du pipe-line du Nord			
	3 541 719		**4 359 014**
GOUVERNEUR GÉNÉRAL			**2 575**
SANTÉ			
Ministère	1 437 194		2 226 006
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses			
Conseil de recherches médicales			28 300
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés			
	1 437 194		**2 254 306**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé[2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie[3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
3 001 769		21 386		17 055		3 226 507
34 853				384		35 637
732 236		14 884		5 285	2 775	779 001
114 888		24 716				139 604
553 481		7 430		9 330		570 359
4 437 227		**68 416**		**32 054**	**2 775**	**4 751 108**
7 274 255	**10 643 943**	**1 041 781**	**636 307**	**3 069 255**	**8 589 035**	**63 094 056**
21 309 922	2 289 450	10 253 178		1 162 885	3 147 283	46 063 451
2 109 270		371		289 178		2 398 819
99 534		5 095		1 700		106 329
14 629						14 629
23 533 355	**2 289 450**	**10 258 644**		**1 453 763**	**3 147 283**	**48 583 228**
114 766		**1 254**		**1 075**		**119 670**
10 888 529	4 132 806	3 610 760	172 870	3 076 095	1 416 318	26 960 578
19 516						19 516
106 752		4 466		1 075	5 555	146 148
42 620				12 469		55 089
11 057 417	**4 132 806**	**3 615 226**	**172 870**	**3 089 639**	**1 421 873**	**27 181 331**

CONTRATS DE CONSTRUCTION OU ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE —*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport[(1)]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES			
Ministère			
Programme des services généraux	394 385		793 935
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance	264 939		1 471 237
Programme du travail	23 169		5 806
Programme de la sécurité du revenu	82		1 310 315
	682 575		*3 581 293*
Conseil canadien des relations du travail			
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs			999
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail			
	682 575		**3 582 292**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN			
Ministère			
Programme d'administration			132 844
Programme des affaires indiennes et inuit	368 839		343 306
Programme des affaires du Nord	363 973		812 264
	732 812		*1 288 414*
Commission canadienne des affaires polaires			
	732 812		**1 288 414**
INDUSTRIE			
Ministère	875 253		2 745 090
Agence de promotion économique du canada atlantique	57 882		72 412
Agence spatiale canadienne	23 200		384 886
Tribunal de la concurrence			
Commission du droit d'auteur			
Agence de dév.économic du Canada pour Régions Québec	58 270		22 323
Conseil national de recherches du Canada	286 903		1 405 219
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie			2 290
Conseil de recherches en sciences humaines			52 177
Statistique Canada	19 459		247 524
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	19 308		121 050
	1 340 275		**5 052 971**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé[2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie[3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
9 172 740	178 098	2 556 210		555 001	649 367	14 299 736
33 455 664	61 923	1 959 972		797 118	789 308	38 800 161
999 402		56 696		10 831	21 959	1 117 863
3 879 120	56 939	2 043 380		253 520	322 148	7 865 504
47 506 926	296 960	6 616 258		1 616 470	1 782 782	62 083 264
45 803		9 383		89 587		144 773
14 046		1 725				16 770
159 175		2 559			942	162 676
47 725 950	**296 960**	**6 629 925**		**1 706 057**	**1 783 724**	**62 407 483**
2 327 152		286 256		84 900	2 212	2 833 364
4 489 402		325 652		289 440	44 434	5 861 073
1 555 769	6 329	365 153		71 132	258 644	3 433 264
8 372 323	6 329	977 061		445 472	305 290	12 127 701
28 417		1 232				29 649
8 400 740	**6 329**	**978 293**		**445 472**	**305 290**	**12 157 350**
17 919 031	2 210 448	611 666		598 510	593 723	25 553 721
995 805		48 171		1 400	8 917	1 184 587
5 370 469	60 175 930	227 018		159 504	1 183 381	67 524 388
3 787						3 787
49 786		1 199				50 985
569 560		25 351		8 779	1 995	686 278
10 427 791	20 240 657	2 228 775	1 137 143	35 490	1 199 922	36 961 900
385 727		12 674				400 691
302 511		81 330				436 018
977 757		228 325		9 150 486	320 457	10 944 008
653 363		141 857		5 315	14 528	955 421
37 655 587	**82 627 035**	**3 606 366**	**1 137 143**	**9 959 484**	**3 322 923**	**144 701 784**

CONTRATS DE CONSTRUCTION OU ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport[(1)]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
JUSTICE			
Ministère	24 700		57 679
Commission canadienne des droits de la personne	22 326		5 842
Commissaire à la magistrature fédérale			
Cour fédérale du Canada			234 158
Comité du tribunal des droits de la personne			
Commission du droit du Canada			3 201
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada			13 723
Cour suprême du Canada			1 937
Cour canadienne de l'impôt			
	47 026		**316 540**
DÉFENSE NATIONALE	**628 498 013**	**195 258 651**	**330 057 156**
REVENU NATIONAL	**1 639 211**		**3 610 783**
RESSOURCES NATURELLES			
Ministère	805 387		1 185 625
Commission de contrôle de l'énergie atomique	102 836		25 796
Office national de l'énergie			
	908 223		**1 211 421**
PARLEMENT			
Sénat	128 953		
Chambre des communes	101 480		699 801
Bibliothèque du Parlement			1 210
	230 433		**701 011**
CONSEIL PRIVÉ			
Ministère	97 678		202 553
Centre canadien de gestion			9 254
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes			20 728
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	38 588		28 086
Directeur général des élections			22 735
Commissaire aux langues officielles			
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie			3 312
Commission des relations de travail dans la fonction publique			1 193
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité			
	136 266		**287 861**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé[2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie[3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
5 173 591		501 251		1 275 929		7 033 150
206 161		12 871			(5 936)	241 264
106 493		12 350		28 441		147 284
2 091 208		143 534				2 468 900
62 831		12 320		11 719		86 870
141 257		91 797		4 109		240 364
25 309		6 316				45 348
284 625	11 054	27 360		42 874	79 950	447 800
156 692		16 691		11 355	788	185 526
8 248 167	**11 054**	**824 490**		**1 374 427**	**74 802**	**10 896 506**
164 860 614	**76 520 446**	**6 935 054**	**611 033**	**1 451 929**	**77 263 388**	**1 481 456 284**
75 496 135	**1 463 265**	**5 545 156**		**1 061 772**	**2 976 989**	**91 793 311**
12 102 427	4 656 531	897 242	9 867	154 252	1 292 486	21 103 817
1 116 932	41 187	104 809		1 725		1 393 285
1 785 270				44 969		1 830 239
15 004 629	**4 697 718**	**1 002 051**	**9 867**	**200 946**	**1 292 486**	**24 327 341**
1 005 306		720 464		453 297		2 308 020
3 773 421		355 835		757 264	10 561	5 698 362
412 926		142 673		48 102	834 241	1 439 152
5 191 653		**1 218 972**		**1 258 663**	**844 802**	**9 445 534**
1 644 656	77 344	32 344		2 896	52 208	2 109 679
411 441		18 600			37 252	476 547
51 941		19 380				92 049
527 417		10 268	4 572	14 376	42 268	665 575
616 273		201 069		4 984	2 629	847 690
270 448		83 608			5 364	359 420
22 253		83 274				108 839
98 561		16 802		6 889		123 445
92 426						92 426
3 735 416	**77 344**	**465 345**	**4 572**	**29 145**	**139 721**	**4 875 670**

CONTRATS DE CONSTRUCTION OU ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport[(1)]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX			
Ministère			
Programme des services immobiliers	341 067		1 712 603
Programme des approvisionnements et services	406 519		10 489 524
	747 586		**12 202 127**
SOLLICITEUR GÉNÉRAL			
Ministère	27 598		21 846
Service correctionnel	2 842 874		13 099 675
Commission nationale des libérations conditionnelles	22 737		2 320
Bureau de l'enquêteur correctionnel	1 322		
Gendarmerie royale du Canada	36 070 562		10 515 161
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada			
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada			
	38 965 093		**23 639 002**
TRANSPORTS			
Ministère	28 956 511		3 857 738
Tribunal de l'aviation civile			
Office des transports du Canada			58 957
	28 956 511		**3 916 695**
CONSEIL DU TRÉSOR			
Secrétariat			
Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique	**23 492**		**150 062**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé[2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie[3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
7 255 368	2 279 367	7 871 879	107 460	148 517	11 239 926	30 956 187
28 272 200	82 094	358 571		667 372	728 422	41 004 702
35 527 568	**2 361 461**	**8 230 450**	**107 460**	**815 889**	**11 968 348**	**71 960 889**
599 702		27 031		9 693	99 614	785 484
16 269 637		1 537 196	231 925		8 470 136	42 451 443
305 775		42 304		1 500	11 277	385 913
5 304				2 204		8 830
30 187 942	3 356 231	2 039 367	15 670	191 968	3 756 815	86 133 716
10 153						10 153
75 817		5 087				80 904
47 454 330	**3 356 231**	**3 650 985**	**247 595**	**205 365**	**12 337 842**	**129 856 443**
5 483 840	597 490	1 235 394	7 935	2 011 040	3 281 275	45 431 223
999 410		286 360		14 628		1 359 355
6 483 250	**597 490**	**1 521 754**	**7 935**	**2 025 668**	**3 281 275**	**46 790 578**
1 438 491		**52 924**		**1 713**		**1 666 682**

CONTRATS DE CONSTRUCTION OU ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Fin*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport[1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
ANCIENS COMBATTANTS			
Ministère			
Programme des anciens combattants	19 206		169 767
Programme du Tribunal des anciens combattants révision et appel			
	19 206		**169 767**
Total	**749 835 473**	**195 258 651**	**405 375 198**

(1) Cette catégorie comprend navires et bateaux, 276 912 956 $; aéronefs, 258 857 298 $; véhicules automobiles de route militaire, 107 102 060 $; véhicules automobiles de route non-militaire, 80 461 991 $; et, véhicules divers, 26 501 168 $.
(2) Cette catégorie comprend les articles tels que des instruments, appareils et accessoires de mesure, de contrôle, de laboratoire, de médecine et d'optique; équipement radar; matériel de sécurité et d'assainissement, systèmes d'alarme et de signalisation; etc.
(3) Cette catégorie comprend les articles tels que matériel élévatoire, transporteur pneumatique, équipement de manutention du matériel et autres.

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé[2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie[3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
7 326 964	8 057	1 055 166		36 330	219 179	8 834 669
17 951		11 916				29 867
7 344 915	**8 057**	**1 067 082**		**36 330**	**219 179**	**8 864 536**
554 049 898	**218 077 928**	**60 889 956**	**3 313 922**	**29 344 464**	**137 303 424**	**2 353 448 914**

SECTION 8

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1997-1998

Paiements de transfert

SOMMAIRE

Page

Paiements de transfert 8.2

PAIEMENTS DE TRANSFERT

L'état qui suit présente le montant total dépensé en paiements de transfert au cours de l'exercice par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Un paiement de transfert est une subvention, une contribution ou un autre paiement effectué par le gouvernement à l'égard duquel il ne reçoit ni produit, ni service.

Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

PAIEMENTS DE TRANSFERT

Ministère et organisme	Paiements aux personnes	Paiements de transfert aux institutions et organisations à but non lucratif	Subventions aux industries	Aide en capital aux industries
	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère	**456 579 696**	**88 446 726**	**1 508 171**	**4 151 818**
PATRIMOINE CANADIEN				
Ministère				
Programme de l'identité canadienne	121 029 846	188 331 016	25 965 679	
Programme Parcs Canada	27 707	219 317		
	121 057 553	*188 550 333*	*25 965 679*	
Archives nationales du Canada		1 878 000		
Office national du film		286 601		
Bibliothèque nationale		11 000		
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice		8 375 000		
	121 057 553	**199 100 934**	**25 965 679**	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION				
Ministère	**37 202 086**	**129 629 780**		
ENVIRONNEMENT				
Ministère	2 250 841	24 264 611	3 843 624	
Agence canadienne d'évaluation environnementale	506 074			
	2 756 915	**24 264 611**	**3 843 624**	
FINANCES				
Ministère				
Programme des politiques financières et économiques				
Programme fédéral de paiements de transfert aux provinces				
Vérificateur général		378 054		
		378 054		
PÊCHES ET OCÉANS	**42 757 072**	**8 695 434**	**2 012 232**	

Certains renseignements qui ne sont pas publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur demande seulement. Pour obtenir un exemplaire de ces renseignements, prière de vous référer au Formulaire de demande de renseignements non publiés apparaissant au début de ce volume ou contacter Travaux publics et Services gouvernementaux Canada en composant le (819) 956-8551 si le présent volume ne contient pas le formulaire. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé pendant l'exercice en cours;
- le montant total versé à un bénéficiaire ou à une catégorie de bénéficiaires; et,
- une liste détaillée, pour chaque catégorie de bénéficiaires, de l'ensemble des versements (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) à un bénéficiaire se chiffrant à 100 000 $ ou plus. Le détail comprend le nom et le lieu du bénéficiaire ainsi que le montant total versé.

Paiements de transfert aux provinces et territoires	Paiements de transfert aux municipalités	Paiements de transfert à des organisations internationales et aux pays étrangers	Autres paiements de transfert	Total
$	$	$	$	$
392 350 479	**28 303 541**	**376 892**	**694 321**	**972 411 644**
228 211 614		1 185 240	25 000	564 748 395
2 733 750				2 980 774
230 945 364		*1 185 240*	*25 000*	*567 729 169*
				1 878 000
3 261				289 862
		52 982		63 982
			40 000	8 415 000
230 948 625		**1 238 222**	**65 000**	**578 376 013**
136 321 000		**1 406 567**		**304 559 433**
4 383 454		6 642 198	880 673	42 265 401
				506 074
4 383 454		**6 642 198**	**880 673**	**42 771 475**
		429 469 357		429 469 357
19 731 664 459				19 731 664 459
19 731 664 459		*429 469 357*		*20 161 133 816*
				378 054
19 731 664 459		**429 469 357**		**20 161 511 870**
		171 000	**2 024**	**53 637 762**

PAIEMENTS DE TRANSFERT—*Suite*

Ministère et organisme	Paiements aux personnes	Paiements de transfert aux institutions et organisations à but non lucratif	Subventions aux industries	Aide en capital aux industries
	$	$	$	$
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL				
Ministère	710 049	215 117 867	37 442 754	
Agence canadienne de développement international		7 485 000		
	710 049	**222 602 867**	**37 442 754**	
GOUVERNEUR GÉNÉRAL	**261 498**			
SANTÉ				
Ministère	479 871 463	166 050 371		
Conseil de recherches médicales	222 134 876	5 455 835		
	702 006 339	**171 506 206**		
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES				
Ministère				
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance	1 282 699 215	211 129 371	85 644 106	
Programme du travail	6 955	2 312 229		
Programme de la sécurité du revenu	22 231 978 075			
	23 514 684 245	**213 441 600**	**85 644 106**	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Programme d'administration	497 300			
Programme des affaires indiennes et inuit	3 182 209 617	376 088 879		
Programme des affaires du Nord	14 455 667	11 781 106		
	3 197 162 584	*387 869 985*		
Commission canadienne des affaires polaires		18 000		
	3 197 162 584	**387 887 985**		
INDUSTRIE				
Ministère	36 261 906	842 613 945	353 138 590	47 822 166
Agence de promotion économique du Canada atlantique	18 853 029	51 530 597	32 846 260	75 229 156
Agence spatiale canadienne	211 188	640 888		
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	24 000	53 526 901	151 651 937	24 109 019
Conseil national de recherches du Canada		54 267 080	66 210 169	
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	417 118 350			
Conseil de recherches en sciences humaines	29 771 873	57 380 126		
Statistique Canada		435 196		
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	10 223 920	35 436 653	46 003 650	33 855 292
	512 464 266	**1 095 831 386**	**649 850 606**	**181 015 633**

Paiements de transfert aux provinces et territoires	Paiements de transfert aux municipalités	Paiements de transfert à des organisations internationales et aux pays étrangers	Autres paiements de transfert	Total
$	$	$	$	$
		154 920 249	6 053 800	414 244 719
		1 609 158 683	52 735 511	1 669 379 194
		1 764 078 932	**58 789 311**	**2 083 623 913**
				261 498
37 722 708		722 500		684 367 042
			500 000	228 090 711
37 722 708		**722 500**	**500 000**	**912 457 753**
469 112 570	67 227 015			2 115 812 277
				2 319 184
				22 231 978 075
469 112 570	**67 227 015**			**24 350 109 536**
				497 300
331 157 573	2 795 993		343 914	3 892 595 976
58 381 690			14 319	84 632 782
389 539 263	*2 795 993*		*358 233*	*3 977 726 058*
				18 000
389 539 263	**2 795 993**		**358 233**	**3 977 744 058**
80 420	123 220 815	5 843 289	376 300	1 409 357 431
83 809 051	3 974 233		10 975 601	277 217 927
		24 426 045		25 278 121
79 803	97 144 825		1 842 047	328 378 532
	4 240 000	9 113 687		133 830 936
			865 650	417 984 000
				87 151 999
				435 196
145 359 335	1 475 000		24 808 700	297 162 550
229 328 609	**230 054 873**	**39 383 021**	**38 868 298**	**2 976 796 692**

PAIEMENTS DE TRANSFERT—*Suite*

Ministère et organisme	Paiements aux personnes	Paiements de transfert aux institutions et organisations à but non lucratif	Subventions aux industries	Aide en capital aux industries
	$	$	$	$
JUSTICE				
Ministère	1 866 537	3 817 168		
Commissaire à la magistrature fédérale	42 395 860			
Cour suprême du Canada	1 136 574			
	45 398 971	**3 817 168**		
DÉFENSE NATIONALE	**16 804 153**	**11 753 483**	**3 490 233**	
REVENU NATIONAL	**45 528 163**			
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère	803 408	17 778 713	14 723 766	1 419 400
Commission de contrôle de l'énergie atomique		568 319		
	803 408	**18 347 032**	**14 723 766**	**1 419 400**
PARLEMENT				
Sénat	276 965			
Chambre des communes				
	276 965			
CONSEIL PRIVÉ				
Ministère		1 186 713		
Centre canadien de gestion		146 000		
Directeur général des élections		24 661 376		
		25 994 089		
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
Programme des services immobiliers	**69 700**	**32 612 000**	**37 802 461**	
SOLLICITEUR GÉNÉRAL				
Ministère		32 551 550		
Service correctionnel		1 680 772	23 200	
Gendarmerie royale du Canada	45 784 472	273 408		
	45 784 472	**34 505 730**	**23 200**	

Paiements de transfert aux provinces et territoires	Paiements de transfert aux municipalités	Paiements de transfert à des organisations internationales et aux pays étrangers	Autres paiements de transfert	Total
$	$	$	$	$
264 616 705		43 068		270 343 478
				42 395 860
				1 136 574
264 616 705		**43 068**		**313 875 912**
164 091 854	**90 000**	**117 666 541**		**313 896 264**
95 000 000				**140 528 163**
23 865 920	44 078	1 553 805	(18 276)	60 170 814
				568 319
23 865 920	**44 078**	**1 553 805**	**(18 276)**	**60 739 133**
		411 179		688 144
		235 187	470 842	706 029
		646 366	**470 842**	**1 394 173**
				1 186 713
				146 000
				24 661 376
				25 994 089
	18 641 850			**89 126 011**
6 182 751	119 000			38 853 301
33 000	114 565	123 520	202 851	2 177 908
		1 900		46 059 780
6 215 751	**233 565**	**125 420**	**202 851**	**87 090 989**

PAIEMENTS DE TRANSFERT—*Fin*

Ministère et organisme	Paiements aux personnes	Paiements de transfert aux institutions et organisations à but non lucratif	Subventions aux industries	Aide en capital aux industries
	$	$	$	$
TRANSPORTS				
Ministère		748 255 930	16 560 123	1 769 424
Office des transports du Canada		4 000	35 000 000	
		748 259 930	**51 560 123**	**1 769 424**
CONSEIL DU TRÉSOR				
Secrétariat				
Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique		3 476 037		
Programme de contributions de l'employeur aux régimes d'assurance	375 344			
	375 344	**3 476 037**		
ANCIENS COMBATTANTS				
Ministère				
Programme des anciens combattants	**1 355 118 609**	**10 458 136**		
Total	**30 097 802 088**	**3 431 009 188**	**913 866 955**	**188 356 275**

Paiements de transfert aux provinces et territoires	Paiements de transfert aux municipalités	Paiements de transfert à des organisations internationales et aux pays étrangers	Autres paiements de transfert	Total
$	$	$	$	$
646 225 250	34 284 297	279 960		1 447 374 984
				35 004 000
646 225 250	**34 284 297**	**279 960**		**1 482 378 984**
				3 476 037
				375 344
				3 851 381
1 821 580		**6 548 512**		**1 373 946 837**
22 823 208 227	**381 675 212**	**2 370 352 361**	**100 813 277**	**60 307 083 583**

SECTION 9

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1997-1998

Frais de la dette publique

SOMMAIRE

Page

Frais de la dette publique **9**.2

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE

Les frais de la dette publique comprennent:

— les intérêts sur la dette non échue et sur les régimes de retraite et autres comptes;

— l'amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission de la dette non échue; et,

— les frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts.

L'état suivant présente le détail des frais de la dette publique pour l'exercice en cours.

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 1997-1998
	%	$	$
DETTE NON ÉCHUE—			
Intérêt sur les obligations négociables—			
À payer en monnaie canadienne—			
T 15—1956-96/98 (emprunt de conversion) (échue le 15 mars 1998)	3,75		7 048 028
J 2—1976/78-2001	9,5	1 232 750 000	117 060 875
J 7—1977-2002	8,75	213 000 000	18 104 713
J 9—1977/78-97 (échue le 15 mai 1997)	9,25		10 332 402
J 13—1977-99	9	527 500 000	46 836 364
J 18—1978-2003	9,5	670 500 000	63 294 390
J 22—1978-2000	9,75	500 000 000	48 755 839
J 24—1979-2004	10,25	2 200 000 000	221 771 982
J 25—1979-2002	10	1 850 000 000	185 033 090
J 30—1979/87-2004	10,5	875 000 000	91 937 584
J 34—1979/80/83-2002	11,25	1 625 000 000	182 834 395
J 35—1980/83-2003	11,75	2 700 000 000	317 094 313
J 39—1980/81/82-2000	13,75	1 050 000 000	144 375 000
J 42—1980/81-2001	13	1 325 000 000	172 291 614
J 53—1980-99	13,5	400 000 000	53 935 852
J 66—1981-2001	15,75	425 000 000	66 937 500
J 70—1981-2000	15	175 000 000	26 250 000
J 79—1982-2002	15,5	350 000 000	54 250 000
H 6—1983/85-2005	12,25	1 375 000 000	168 437 500
H 9—1983/84-2005	12	1 775 000 000	213 037 476
H 18—1984/85-2006	12,5	975 000 000	121 875 000
H 22—1984-2004	13,5	550 000 000	74 266 674
H 26—1984-2006	14	1 025 000 000	143 597 751
H 30—1984-2007	13,75	325 000 000	44 687 500
H 36—1984-2007	13	700 000 000	91 061 988
H 41—1984-2008	12,75	750 000 000	95 625 000
H 52—1985-2008	11,75	725 000 000	85 245 529
H 58—1985-2009	11,5	400 000 000	46 000 000
H 63—1985/88-2009	10,75	1 300 000 000	139 845 196
H 68—1985/87-2009	11	925 000 000	101 772 850
H 74—1985/87/88/89-2008	10	3 450 000 000	345 077 476
H 79—1986-2010	9,75	325 000 000	31 687 500
H 81—1986/87/89/90-2010	9,5	2 975 000 000	282 688 468
H 85—1986-2010	8,75	325 000 000	28 456 871
H 87—1986/87/88-2011	9	1 975 000 000	177 750 000
H 98—1987-2011	8,5	750 000 000	63 764 316
A 8—1987/88/90/91-97 (échue le 1er octobre 1997)	9,75		131 649 828
A 10—1987/89/90-98 (échue le 15 mars 1998)	10,75		228 702 568
A 17—1988/89/91-98	9,5	3 100 000 000	286 354 755
A 18—1988/89-98	10,25	2 275 000 000	226 502 191
A 23—1989/90/91-2014	10,25	3 150 000 000	322 875 000
A 27—1989-99	9,25	2 825 000 000	261 371 182
A 30—1990-2000	9,75	1 575 000 000	153 631 470
A 32—1990-2000	10,5	2 900 000 000	304 500 000
A 33—1990-2000	11,5	1 200 000 000	138 000 000
A 34—1990-2015	11,25	2 350 000 000	264 434 370

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 1997-1998
	%	$	$
A 37—1990/91-2001	10,5	3 175 000 000	333 375 000
A 39—1990/91-2021	10,5	1 800 000 000	189 000 000
A 40—1991-2001	9,75	3 550 000 000	329 879 430
A 43—1991-2021	9,75	4 650 000 000	453 476 813
A 45—1991-2001	9,75	3 850 000 000	375 459 297
A 47—1991/92-2002	8,5	5 450 000 000	463 565 561
A 49—1991/92-2022	9,25	2 550 000 000	235 927 970
A 50—1992-97 (échue le 1er juillet 1997)	7,5		64 439 361
A 55—1992/93/94-2023	8	8 200 000 000	656 147 316
A 56—1992/93-98 (échue le 1er février 1998)	6,25		287 147 468
A 57—1992/93-2003	7,25	6 900 000 000	500 362 340
A 60—1993-98	6,5	6 800 000 000	439 091 311
A 61—1993-2003	7,5	8 800 000 000	660 148 215
A 70—1993/94-99	5,75	6 700 000 000	350 684 387
A 72—1994-2004	6,5	7 900 000 000	513 615 316
A 73—1994-99	7,75	8 500 000 000	652 958 047
A 75—1994/95-2004	9	7 700 000 000	693 155 625
A 76—1994/95-2025	9	8 900 000 000	801 179 879
A 77—1994/95-2000	8,5	6 500 000 000	540 309 487
A 79—1995-2005	8,75	8 000 000 000	694 106 995
A 80—1995-98	8	5 100 000 000	408 183 247
A 81—1995-2000	7,5	7 600 000 000	570 000 000
A 82—1995-97 (échue le 15 septembre 1997)	7		172 430 137
L 25—1991/92/93/94/95-2021	4,25	5 655 592 485	239 861 506
L 26—1995/96/97-2026	4,25	4 197 397 909	137 197 772
M 1—1990-2019	10,186	8 436 324	863 542
VR 22—1995/96-2001	7,5	9 400 000 000	705 000 000
VT 87—1995/96-98 (échue le 15 mars 1998)	6		327 008 219
VU 50—1996-2006	7	9 100 000 000	637 143 050
VV 34—1996-99	6,5	5 600 000 000	364 000 000
VW 17—1996/97-2027	8	9 600 000 000	666 876 802
VX 99—1996-2001	7	10 600 000 000	752 619 889
VZ 48—1996-98	6,25	6 000 000 000	375 000 000
WB 60—1996/97-2007	7,25	9 500 000 000	667 413 541
WC 44—1996/97-2000	5,5	5 500 000 000	302 500 000
WD 27—1996/97-99	4	6 000 000 000	240 000 000
WE 00—1997-2002	5,5	10 200 000 000	392 815 055
WF 74—1997-99	4,75	7 000 000 000	222 273 973
WH 31—1997-2008	6	6 900 000 000	153 123 288
WK 69—1997/98-2000	5	7 000 000 000	58 013 699
WL 43—1998-2029	5,75	1 200 000 000	22 684 932
WN 09—1998-2003	5,25	2 400 000 000	10 356 164
		294 605 176 718	*23 060 437 034*
Moins : titres détenus par le gouvernement		22 225 000	
		294 582 951 718	***23 060 437 034***
À payer en devises—			
Dollars des États-Unis[(1)]—			
1994-97	6,5		46 082 689
1994-99	Flottant	2 839 600 000	156 859 771
1995-2000	6,5	2 129 700 000	138 074 192
1995-2005	6,375	2 129 700 000	135 665 950
1996-2001	6,5	1 419 800 000	92 049 461
1996-2006	6,75	1 419 800 000	94 807 838
1997-2002	6,125	1 419 800 000	61 907 927
1997-2007	6,625	452 916 652	14 919 500
1998-2003	5,625	2 839 600 000	17 747 500
		14 650 916 652	***758 114 828***
		309 233 868 370	**23 818 551 862**

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 1997-1998
	%	$	$
Intérêt sur les obligations d'épargne du Canada—			
S 42—1987-97	7,5		205 935 803
S 43—1988-98	7,5-3,25	2 920 797 200	240 000 620
S 44—1989-2001	7,5-3,25	2 349 892 050	177 408 218
S 45—1990-2002	7,5-3,25	2 126 651 150	151 882 922
S 46—1991-2003	7,5-3,25	3 050 529 800	209 060 697
S 47—1992-2004	7,5-3,25	3 532 062 000	235 002 354
S 48—1993-2005	7,5-3,25	2 162 494 800	142 352 488
S 49—1994-2006	7,5-3,25	3 442 027 600	234 324 037
S 50—1995-2007	6-6,75	2 604 853 452	180 888 242
S 51—1996-2008	3-4	3 627 132 878	139 486 647
S 52—1997-2009	3	4 644 830 755	52 350 575
S 53—1997-2009	3	18 000 000	
		30 479 271 685	*1 968 692 603*
Moins : titres détenus par le gouvernement		710 096 781	
		29 769 174 904	**1 968 692 603**
Intérêt sur les obligations pour le Régime de pensions du Canada	**divers**	**3 456 232 000**[(2)]	**361 233 897**
Intérêt sur les billets du Canada	**divers**	**1 665 425 400**	**114 106 088**
Intérêt sur les eurobillets à moyen terme	**divers**	**1 511 026 000**	**26 538 244**
Total des intérêts sur la dette non échue		345 635 726 674	26 289 122 694
Amortissement d'escomptes à l'émission de bons du Trésor—			
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 1996-1997			5 721 000
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 1997-1998		112 300 000 000	4 308 012 630
		112 300 000 000	**4 313 733 630**
Amortissement d'escomptes et primes à l'émission d'obligations négociables			**159 838 145**
Amortissement d'escomptes à l'émission de bons du Canada—			
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 1996-1997			73 558 790
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 1997-1998		9 355 813 274	355 161 547
		9 355 813 274	**428 720 337**
Amortissement de commissions et rémunérations à l'émission d'obligations d'épargne du Canada			**36 825 413**
Total de l'amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission de la dette non échue		121 655 813 274	4 939 117 525
Frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts			149 864 857
Total des frais de la dette publique relativement à la dette non échue		**467 291 539 948**	**31 378 105 076**
RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES COMPTES (INTÉRÊT)—			
Régimes de retraite du secteur public—			
Compte de pension de retraite de la fonction publique	divers	74 808 721 953	6 889 624 022
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes	divers	42 486 678 488	3 907 770 726
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	divers	9 032 032 313	819 125 343
Compte d'allocations de retraite des parlementaires	divers	270 924 617	26 262 499
Compte de convention de retraite des parlementaires	divers	33 919 541	3 257 976
Compte de convention de retraite	divers	679 214 243	56 535 551
Compte de prestations de retraite supplémentaires	divers	63 859 366	2 186 539
		127 375 350 521	*11 704 762 656*
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite		9 919 000 000	
		117 456 350 521	***11 704 762 656***
Régime de pensions du Canada (net des titres détenus par le Fonds de placements du Régime de pensions du Canada)	divers	***4 205 494 706***	***157 610 746***
Compte des rentes sur l'État	divers	***628 308 201***	***43 463 407***
Pont de la Confédération		***812 449 000***	

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 1997-1998
	%	$	$
Comptes de dépôt—			
Dépôt en garantie générale	divers	251 877	6 683
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	divers	13 000 000	1 073 200
Petro-Canada Limitée—Disponibilité de caisse	divers	2 993 283	181 525
Dépôt de garantie d'entrepreneurs	divers	12 326 808	627 231
Comptes ne portant pas intérêt		155 173 996	
		183 745 964	***1 888 639***
Comptes en fiducie—			
Compte de pension Halifax 1917	divers	213 535	3 797
Fonds des bandes indiennes	divers	921 330 132	55 222 838
Comptes de succession des Indiens	divers	7 794 162	416 923
Comptes d'épargne des Indiens	divers	121 850 618	7 932 619
Académie Sir William Stephenson—			
Bourses scolaires	divers	33 590	1 076
Gendarmerie royale du Canada—Caisse fiduciaire de bienfaisance	divers	2 303 152	52 080
Comptes de fiducie gérés	divers	7 449 910	222 359
Fonds de successions	divers	811 513	9 573
Fonds de fiducie de l'administration et du bien-être—Anciens combattants	divers	839 681	33 533
Comptes ne portant pas intérêt		8 768 399	
		1 071 394 692	***63 894 798***
Comptes d'assurance et de prestations de décès—			
Liquidation—Compagnie d'assurances	divers	38 921 078	823 205
Comptes de prestations de décès des forces régulières	divers	177 761 423	16 707 049
Compte de prestations de décès de la fonction publique	divers	1 459 046 155	132 895 037
Comptes ne portant pas intérêt		61 765 420	
		1 698 572 998	***150 425 291***
Comptes de pension—			
Compte de pension pour les agents des rentes	divers	21 947	182
Gendarmerie royale du Canada—			
Caisse de pension des personnes à charge	divers	28 765 313	2 686 373
		28 787 260	***2 686 555***
Autres comptes à fins déterminées —			
Fonds de développement sectoriel—Province	divers	6 101 972	231 508
Programme complémentaire pour le secteur des cultures—Saskatchewan	divers		555 578
Compte de stabilisation du revenu net	divers	1 256 301 775	34 354 030
Ententes relatives aux frais partagés—Recherches—Agriculture	divers	14 902 494	280 471
Compte de fiducie de Mackenzie King	divers	285 013	14 738
Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec		2 677 771	133 889 (3)
Recherches en dyskinésie et en torticolis	divers	77 730	114 331
Compte d'attente pour fonds appartenant aux Indiens	divers	22 248 747	1 336 153
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—			
Fonds de fiducie	divers	984 160	46 903
Conseil de recherches en sciences humaines—			
Fonds pour les boursiers de la Reine	divers	250 142	4 318
Fonds de fiducie	divers	230 513	7 359
Compte spécial de la Cour fédérale	divers	20 008 764	617 359
Fonds de bienfaisance de l'armée	divers		760
Comptes ne portant pas intérêt		124 405 753	
		1 448 474 834	***37 697 397***
		127 533 578 176	**12 162 429 489**
Autres comptes—			
Intérêt sur les opérations d'échanges de devises	Flottant	82 406 355 (4)	7 418
Allocations de droits de tirage spéciaux	divers		51 911 651
		82 406 355	***51 919 069***
Total des frais de la dette publique relativement aux régimes de retraite et autres comptes		**127 615 984 531**	**12 214 348 558**

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Fin*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 1997-1998
	%	$	$
COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS (INTÉRÊT)—			
Compte d'assurance-emploi (net)	divers	12 868 011 854	363 771 333
Comptes de stabilisation des produits agricoles (net)	divers	7 656 762	332 415
Programme complémentaire pour le secteur des cultures	divers	111 511 975	
Commission des champs de bataille nationaux—Fonds de fiducie	divers	779 110	30 635
Dons aux fins de recherches	divers	1 642 728	56 973
Fonds de fiducie Claudia de Hueck	divers	381 966	11 904
Fonds de pollution pétrolière provenant de navires	divers	268 931 271	14 032 973
Comptes ne portant pas intérêt		(819 803 223)	
		12 439 112 443	*378 236 233*
Redressement de consolidation (opérations montrées avec les recettes et dépenses du gouvernement)		(12 439 112 443)	
Total des frais de la dette publique relativement aux comptes à fins déterminées consolidés			**378 236 233**
TOTAL DES FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE		**594 907 524 479**	**43 970 689 867**

(1) Converti en $1 US/ 1,4198 $ CAN.

(2) La durée de l'échéance est pour une période de 20 années ou moins telle que prévue par le ministre des Finances sur recommandation de l'Actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières et remboursable en totalité ou en partie avant l'échéance, seulement à la discrétion du ministre des Finances.

(3) La répartition de l'intérêt aux provinces de l'Ontario et du Québec est faite sur la base de la population.

(4) Aucun montant de capital n'est présenté puisque le solde de clôture de ce compte de passif est réclassé aux Comptes d'opérations de change.

SECTION 10

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1997-1998

Paiements de réclamations contre l'État, Paiements à titre gracieux et Montants adjugés par une cour

SOMMAIRE

Page

Paiements de réclamations contre l'État 10.2
Paiements à titre gracieux. 10.16
Montants adjugés par une cour 10.25

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les paiements de réclamations contre l'État de 1 000 $ ou plus. Les réclamations inférieures à 1 000 $ sont présentées en un seul montant à la fin de chaque programme, avec le nombre total de ces réclamations.

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT

Détail et bénéficiaire			Montant
			$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE			
Ministère			
Accident impliquant un véhicule d'État—			
Dohm, Jaffer & Company pour Parhar C			12 500
Huckvale & Company pour Dunn K			6 000
Insurance Corporation of British Columbia	$	2 137	
Harper K.		200	2 337
Saskatchewan Government Insurance en fiducie pour			
Wheels on Wheels	$	1 462	
Harrick M.		1 300	
Riffel D.		3 500	6 262
Manitoba Public Insurance en fiducie pour Henderson U			2 953
Ministère de la Justice en fiducie pour Bennett J M			66 729
Ville de Lethbridge			2 009
Récoltes endommagées—			
Schemenauer D			2 568
Sidloski D			2 400
Delday D			2 340
Règlement hors cour pour une réclamation reliée à l'emploi—			
Nom retenu[1]			28 304
Indemnité pour plainte de harcèlement—			
Nom retenu[1]			11 386
Réclamation pour délais lors de la libération d'animaux à Frankfurt, Allemagne en raison d'une certification incorrecte—			
Sea Air International Fowarders Ltd			1 609
Réclamation pour biens endommagés par un employé—			
Ontario Hydro			2 795
Réclamation pour erreur lors d'une inspection—			
James Richardson International			47 763
Véhicule d'employé endommagé dans le stationnement du ministère—			
Stewart, McKelvey, Stirhing Scales en fiducie pour Gallant S			3 500
Paiement d'équité salariale à un employé subventionné par l'extérieur—			
Doell D			5 511
Réclamations inférieures à 1 000 $ (12)			5 393
			212 359

Détail et bénéficiaire			Montant
			$
PATRIMOINE CANADIEN			
Ministère			
PROGRAMME PARCS CANADA			
Collision entre automobiles—			
McNally and Company en fiducie pour Whelan J M.			150 000
Accident de voiture—			
Clark Motors.			10 000
Accident de voiture ayant causé des blessures corporelles—			
House, H et F			342 801
Réclamation d'indemnité pour blessures corporelles à Fort Louisbourg—			
Weldon, Beeler, Mont & Dexter en fiducie pour MacDonald P			7 000
Règlement entre le ministère et la Commission des droits de la personne—			
D'Autreuil J			10 593
Matériel endommagé—			
Vieux-Port de Montréal			5 406
Maloney G			1 640
Règlement pour frais encourus lors de travaux effectués au barrage 2 sur la voie navigable Trent-Severn—			
Gaffney Québec Ltée			63 202
Règlement hors cour relié à une noyade sur la voie navigable Trent-Severn—			
Gluckstein and Associates en fiducie pour la famille McFarlane			5 000
Accidents de voiture—			
Bossert H			4 475
Evans and Company en fiducie pour Chen D & Hamelin K.			25 000
Security National			9 105
Succession de la famille Weber			152 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (19)			8 377
			794 599
Archives nationales du Canada			
Accident impliquant un véhicule de l'État—			
Bell T			*4 526*
Commission de la fonction publique			
Réclamation reliée à l'emploi—			
Morin J			*5 000*
			804 125

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION	
Ministère	
Règlement d'une réclamation protégée par une clause confidentielle—	
Nom retenu[1]	50 356
Réclamation en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—	
Nom retenu[1]	7 271
	57 627
ENVIRONNEMENT	
Ministère	
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Eryvine K (Adjusters Canada)	1 166
Accident impliquant des dommages à un pont privé—	
Hinsche C.	2 036
Indemnité pour blessures subies par l'employé—	
Shantora V	15 000
Règlement hors cour pour une plainte de harcèlement—	
Handfield C	25 502
Réclamations inférieures à 1 000 $ (6)	3 140
	46 844
FINANCES	
Ministère	
PROGRAMME DES POLITIQUES FINANCIÈRES ET ÉCONOMIQUES	
Réclamations inférieures à 1 000 $ (2)	369
PÊCHES ET OCÉANS	
Ministère	
Accidents impliquant un véhicule de l'État—	
AXA Boréal Insurance pour Ouellet A	2 943
Casfor A	1 379
Dinning Hunting & Co en fiducie pour Francis J	16 215
Donnelly E — $ 125	
Halifax Insurance Company — 1 149	1 274
R Scott Insurance Adjuster Inc pour Bacon D — $ 1 198	
Family Insurance Company pour Bacon D — 2 185	
Bacon D — 1 073	4 456
Family Insurance Corporation pour Brisebois C	7 752
Family Insurance Group pour Vivian E & B	5 404
Insurance Corporation of BC pour Mahar S	3 084
Insurance Corporation of BC pour Rickards F	3 117
Insurance Corporation of BC pour Stamnes M	1 789
Keel J D	1 125
Lirette R et Guardian Insurance of Canada	4 047
Martin R.	3 206
Mombourquette B	3 030
Pare C.	1 417
Peterson Auto Body Ltd pour Scribner G	1 489
Powell R L — $ 250	
Allstate Insurance Company — 1 690	1 940
Rogerson B et The Dominion of Canada General Insurance Company	1 409
Schump J.	1 643
Simon, Gurney, Bolda en fiducie pour Burns & Muise	14 643
The Insurance Corporation pour House M	1 067
The Insurance Corporation pour Sansome E	5 638
Accidents impliquant un navire de l'État—	
A F Fishing Company Ltd	3 223
Duffy's Tavern & Marine pour Hotte Marine Contracting Ltd	14 510
T G Hall Insurance pour MWH Petroleum Equipment	2 594
Accident impliquant un hélicoptère de l'État—	
Boucher M	1 000
Incident nautique causant la mort—	
Frigault D et autres.	90 000
Dommages à un bâtiment causé par un véhicule—	
Health Care Corporation	1 073
Effets personnels endommagés pendant le transport par hélicoptère de la GCC—	
Kennedy W	2 908
Dépenses encourues pendant l'effondrement du bassin fédéral Neuville—	
Bédard J et Geraghty N	3 026
Règlement hors cour entraînant des frais juridiques de non-lieu—	
Campney & Murphy pour Fitzpatrick	7 500
Règlement hors cour pour des blessures corporelles subies lors d'une chute aux installations Ganges Small Craft Harbour—	
Wooldridge D B	2 276
Règlement hors cour impliquant l'endommagement d'un navire dans un port pour petits bateaux—	
McEwen, Schmitt & Company en fiducie pour Johnson R	90 000
Paiement de cautionnement pendant la pêche de 1996—	
Fisheries Association of Newfoundland and Labrador	244 736
Réclamation pour blessures corporelles—	
O'Dea E en fiducie pour Molloy G	115 000
Stewart McKelvey Stirling Scales en fiducie pour Weiner M.	30 000
Règlement de plaintes reliées aux doits de la personne—	
Byard P	35 000
Succession de Lucas J	2 000
Gabriel T D.	2 000
Hodges K	2 000
Règlement pour dommages au quai de Sydport causés par le NGCC Terry Fox—	
Enterprise Cape Breton Corporation et Leslie & Benn Limited — $ 32 000	
Pittman T R — 400	32 400
Règlement d'une réclamation pour blessures corporelles causées par un accident de voiture—	
Eldridge G D en fiducie pour Nickerson P	18 000
Veniot & Company en fiducie pour McFarlane B	4 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (53)	24 419
	815 732

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL	
Ministère	
Règlement de responsabilité légale potentielle (Festival Canada Rocks)—	
Divine Right	3 059
UV Records Inc	4 052
Iron Music Group	3 006
Rhomberg R	3 607
Topping C	2 299
The Bristol Agency	5 007
Indemnité pour blessure—	
Cooligan R	18 500
Règlement de contrat/accord—	
British American Banknote	174 650
Rawlines AT	50 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (183)	7 210
	271 390
SANTÉ	
Ministère	
Accident impliquant un véhicule d'État—	
Manitoba Public Insurance Corporation	1 175
Règlement hors cour pour passif éventuel—	
Conroy, Trebb, Scott, Hurtubise en fiducie pour Turcotte D M	61 609
Curran, McNab, Baldwin en fiducie pour O'Connor House Bed and Breakfast	57 000
Jewell, Michael & Obradovich en fiducie pour Armata G	48 333
Réclamations inférieures à 1 000 $ (2)	1 062
	169 179
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Ministère	
PROGRAMME DES SERVICES GÉNÉRAUX	
Plaintes des droits de la personne—1997—	
Clark C	14 217
Indemnité pour congédiement injustifié—	
Nom retenu[1]	35 000
	49 217
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DANS LES RESSOURCES HUMAINES ET D'ASSURANCE	
Accidents impliquants un véhicule de l'État—	
Koski A	1 182
Doole J	15 500
Ordanes A	25 000
Riquelme C	7 000
Riquelme J	3 000
Manitoba Public Insurance Corporation	3 913
McKinnon R	1 526
Harcèlement—Service de consultation professionel—	
Alfred D	2 000
Brackley D	2 000
Règlement pour blessures suite à une chute/Powell River—1992—	
Gale R W	10 000
Indemnité pour congédiement injustifié—	
Labonté C	72 000
Indemnité pour erreur de calcul dans les prestations de pension—	
Gregoire M	12 000
Indemnité pour un accident de travail—	
Bisaillon L	35 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (5)	1 243
	191 364
PROGRAMME DE LA SÉCURITÉ DE REVENU	
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	*84*
	240 665
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN	
Ministère	
PROGRAMME D'ADMINISTRATION	
Règlement suite à des conseils incomplets donnés concernant l'assurance-invalidité et la pension de retraite—	
Miller W	*17 917*
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT	
Règlement des frais d'appels—	
Blake, Cassels & Grayond en fiducie pour la bande indienne d'Ermineskin	46 500
Règlement de griefs—	
Acoose D	10 958
Antonio Manuel Hortas en fiducie pour Filippelli D	41 500
Litige concernant la valeur marchande d'un terrain—	
Pape & Salter Barristers & Solicitors en fiducie pour la bande indienne de Tzeachten	306 000
Règlement d'entente final pour indemnité lorsque le ministère de la Défense nationale a créé le champs de tir d'armes aériennes (CT825534)—	
Société Peace Hills en fiducie pour la Bande indienne de Canoe	12 000 000
Révision des loyers manqués—	
Cook Roberts Barristers & Solicitors en fiducie pour Edward George	93 717
Cook Roberts Barristers & Solicitors en fiducie pour Elmer George	146 650
Cook Roberts Barristers & Solicitors en fiducie pour Vernon George	48 883
Frais légaux—	
Cook Roberts Barristers & Solicitors en fiducie pour George E, George E et George V	9 000
Crease Harman & Company en fiducie pour Quaite B A	58 988
Snarch & Allen Barristers & Solicitors en fiducie pour la Bande indienne d'Osoyoos	191 504
Woodward & Company en fiducie pour Jones M	106 960

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Cas d'abus dans des pensionnats—	
Gerrand, Rath Johnson en fiducie	
Noms retenus[1](2 réclamations)	104 990
Hunter, Miller en fiducie	
Nom retenu[1](1 réclamation)	148 750
Kanuka Thuringer en fiducie	
Noms retenus[1](3 réclamations)	332 600
Kirk Consulting	
Nom retenu[1]	1 400
Macdermid Lamarsh en fiducie	
Nom retenu[1](1 réclamation)	146 700
Macpherson, Leslie & Tyerman en fiducie	
Noms retenus[1](99 réclamations)	11 870 945
Wardell, Worme & Missens en fiducie	
Nom retenu[1](1 réclamation)	130 500
Wilson, Rasmussen en fiducie	
Noms retenus[1](3 réclamations)	348 600
Christian Counselling Services	
Noms retenus[1](5 réclamations)	2 430
Brass and associates	1 408
Accident de voiture—	
Saskatchewan Government Insurance	1 885
Réclamations inférieures à 1 000 $ (2)	1 727
	26 152 595
	26 170 512
INDUSTRIE	
Ministère	
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Martin, Whalen, Hennebury & Stamp	6 000
Personal Insurance Co of Canada	8 170
Saskatoon Government Insurance	1 504
Règlement de réclamations pour congédiement injuste—	
Gilmour J M	175 000
Nelligan et Power en fiducie pour Gilmour J M	17 080
Bris de contrat—	
Mackinnon & Phillips-Aubin T	1 300
Accident de voiture—	
Helmut Berndt Professional Corporation pour Knull K	44 667
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	111
	253 832
Agence spatiale canadienne	
Paiement de dommages/intérêts—Règlement hors cour—	
MPB Technologies Inc	*1 829 610*
Conseil national de recherches du Canada	
Réclamations inférieures à 1 000 $ (2)	*1 160*
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	
Réclamation litigieuse—Règlement hors cour—	
Jodale Perry Corporation	*36 250*
	2 120 852

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
JUSTICE	
Ministère	
Règlement de griefs—	
Jodoin G	1 500
Tari C	12 426
King R	1 250
Harding J	18 900
Coûts engagés suite à une plainte à la GRC contre la principale force policière et un agent du Procureur général du Canada—	
Borden & Elliott, Barristors & Solicitors pour Doe J	22 500
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	100
	56 676
DÉFENSE NATIONALE	
Ministère	
Règlement de réclamation suite à un accident impliquant un véhicule ministériel—	
Abercrombie D A	5 746
ACE Auto Leasing Ltd	2 500
Amleco Leasing Ltd	1 465
Arbuck S L	145 000
Arlington Auto Body Ltd	4 168
AS Les Assurances La Capitale pour Ducharme D	1 121
Assurances Générales Caisses Desjardins Inc pour Deschamps F	2 620
Audet P	1 909
AXA Insurance (Canada) pour Doiron A	1 403
Bagg Y	1 109
Beatrice Food Inc	2 478
Brampton Leasing	3 224
Budget Car & Truck Rental	10 641
Bureau d'Expertises des Assureurs Ltée pour Buffet F	2 000
Burt M K	1 186
Calmont Leasing Ltd	39 230
Canada West Insurance Co pour Johnston A $ 1 450	
Johnston A 1 000	2 450
Canadian General Insurance Company pour Chiarot G	1 349
Canadian General Insurance Company pour Kelly P	1 311
Canadian Government Underwriters Insurance Company $ 4 132	
Gagne L 1 000	5 132
Canadian National Railway	3 004
Carroll Pontiac Buick Ltd $ 2 443	
Enterprise-Rent-A-Car pour Bowie J 235	2 678
Carter G M pour la conférence APEC 97	6 439
Commercial Union Canada	1 093
Commercial Union Canada pour Singler C	1 097
Daigle R	1 037
D Bruce MacKinnor Barrister & Solicitor en fiducie pour Currie J	10 000
Discount Car & Truck Rentals	9 631
Discount Car & Truck Rentals pour Brine J	7 388
Discount Car & Truck Rentals pour Halfyard J C	16 295

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
Diwan R		7 054
Downey's Ltd		6 033
Duggan J		25 000
École Arpege Ste-Julie		136 180
Economical Murual Insurance Co pour Lindsay J		1 340
Enfield Auto Services Ltd		1 249
Enterprise Rent-A-Car		17 157
Family Insurance Corporation		4 158
First Guaranty Colision & Frame		4 682
Frontec Corp		1 820
Gan Canada Insurance Co pour Annand D		1 710
Gan Canada Insurance Co pour Huska J		9 413
Gerald Steinberg Barrister & Solicitor en fiducie pour Rudolph W		4 000
Gill S S		1 060
Green Thumb Landscaping		1 374
Guardian Insurance Co		2 258
Halifax Chrysler Dodge		1 185
Halifax Insurance Company pour Myles E		6 083
Hatch N		2 278
Hertz Truck & Car Rentals		22 350
Insurance Corporation of British Columbia	$ 1 933	
West Bay Mechanical Ltd	1 158	3 091
Insurance Corporation of Newfoundland pour Allingham B		2 138
Jeff's Auto Body & Collision		4 004
Kirks Midway Tire Ltd		6 848
Lassonde Longval Allard Hébert		1 480
Lake D		1 000
Lavers J		1 816
Lee A		3 608
Leverty R		5 130
Levis S A		3 950
Lions Gate Trailer Rental		5 688
Lonsbury Co Ltd		15 215
MacDonald R		1 500
Maclssac B		1 413
Manitoba Public Insurance		1 492
Manitoba Public Insurance pour Bowen K	$ 4 024	
Bowen K	297	4 321
Manitoba Public Insurance pour Charch C R		1 528
Manitoba Public Insurance pour Fryer I		1 033
Manitoba Public Insurance pour Levesque R		3 657
Manitoba Public Insurance pour Neyedley M		2 892
Manitoba Public Insurance pour Peratta E		3 029
Manitoba Public Insurance pour Proceviat M		1 001
Manitoba Public Insurance pour Schertzberg C R	$ 1 866	
Schertzberg C R	200	2 066
Manitoba Public Insurance pour Sing M		1 060
Manitoba Public Insurance pour Villania A	$ 2 272	
Villania A	100	2 372
Manitoba Public Insurance pour Vallee D		3 665
Manitoba Public Insurance pour Wright C C		1 600
Manitoba Public Insurance pour Zack K K		2 986
Martino Bros Ltd		5 459
Mean H		10 386
Midyear Tire Ltd		6 070
Monnex Insurance pour Rhyno T		1 472
National Insurance Company pour Colley S		1 736
Nelligan Power Law Offices en fiducie pour Stannard C		70 000
Nova Scotia Dept of Transportation & Public Works		4 653
O'Connor R D		2 430
Ontario Auto Collision		6 268
819854 Ontario Ltd Discount Car & Truck		27 237
Project Truck Rentals Ltd		1 603
Quardian Canada CIE Ass		2 363
Ranklin & Wolfson Barristers & Solicitors en fiducie pour Patterson M		12 000
Ralph W Ripley Barristers & Solicitors en fiducie pour Salsman R		1 922
Richards S		1 307
Royal Insurance Co of Canada		2 593
Russell's Auto Repair		2 515
Saskatchewan Government Insurance pour Ogle M		3 393
Saskatchewan Government Insurance pour Penton P		1 078
Saskatchewan Government Insurance pour Schappert I		1 268
Sheppard S		1 224
Sheridan Lift Trucks		1 245
SSQ Societe d'assurances Generales pour McIntyre R		1 271
Super Carstar Collision		5 665
Tandet Eastern Ltd		1 888
Taylor Lincoln Mercury Sales pour Claveau A		1 200
The Brick Warehouse Corp		2 035
The Co-Operators General Insurance Co		2 758
The Co-Operators General Insurance Co pour Ammon E		1 479
The Co-Operators General Insurance Co pour Haluslka M		5 467
The Co-Operators General Insurance Co pour Wheeler N		1 163
The Economical Insurance Group pour Alder F		1 960
The Personal Insurance Co		2 501
Thomson, Rogers Barristers & Solicitors en fiducie pour Patterson V		904 850
Tremblay Y		16 000
Trius Leasing Ltd		4 391
Valley Collision		1 243
Ville de Magog		1 005
Wawanesa Mutual Insurance Co pour Bisang T		1 242
Wawanesa Mutual Insurance Co pour Butler S		3 024
Wawanesa Mutual Insurance Co pour Croft I W		3 721
Wawanesa Mutual Insurance Co pour Price D	$ 1 402	
Price D	100	1 502
Western Union Insurance pour Thivierge D	$ 1 093	
Thivierge D	250	1 343
Western Dodge Ltd		3 775
White & Company Barristers & Solicitors en fiducie pour Chiu R		2 625
Wood Motors Ltd		1 032
Workers Compensation Board-Alberta pour McRobie J		6 000
Zurich Industries Ltd		9 739
Règlement hors cour pour des blessures subies lors d'un accident—		
Baxter Structures en fiducie pour Heather H	$ 200 000	
Smith & Irvine Barristers & Solicitors en fiducie pour Heather H	100 000	300 000
Beament Green Dust Barristers & Solicitors pour Hillier S E		550 000
Fortey & Arbique en fiducie pour Suckling D		25 000

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Golberg Thompson Barristers & Solicitors en fiducie pour Foley W	32 500
Lavoi, Parent , Girard en fiducie pour Drolet N	24 500
McLachlan Brown Anderson en fiducie pour Russel D	7 076
McLachlan Brown Anderson en fiducie pour Sipman S	180 450
Patterson, Palmer, Hunt & Murphy Barristers & Solicitors pour Poirier E	32 000
Règlement de réclamations suite à des blessures corporelles—	
Aitchison W J	12 500
Bourassa S	2 828
Clarke J	15 000
Kenny & Murray Barristers, Solicitors, Nobeles en fiducie pour Briggs-Hall C	20 000
MacPherson Leslie & Tyerman en fiducie pour Gorden G.	25 114
Mousseau, Deluca en fiducie pour Uzun M	5 000
Quockenbush, Thomas & Robbins Barristers, Solicitors en fiducie pour Langford N	6 000
Smith & Irvine en fiducie pour Howes H J	16 092
Règlement de réclamations pour perte/dommage à des effets personnels—	
Anguish B J	1 229
Bergeron J	1 219
Blaikie H	1 520
Champan Auto Body Ltd	1 402
L'ltalien P	5 000
James G D	1 200
McLaren T	3 000
McCoy S D	1 900
Molloy T	1 256
Poterfield R	3 016
Thrifty Car Rental	18 750
Propriété privée endommagée—	
A J Positano Paving	16 356
Air Nova	2 575
Audet P	1 909
Baldwin E	2 033
Becker P	2 150
Bellmare J R E	2 785
Bituminex Limited	12 728
Boosamara D	6 211
Borland Construction (1989) Ltd	77 040
Braman J L	2 693
British Aviation Insurance Group pour Ruby R	15 876
Bureau d'Expertise des Assureurs Ltée pour Gauthier F et Lavoie R	1 520
Burton A	1 930
Campbell D	3 867
Canadian Lakehead Exhibition	3 098
Can-Cell Industries	3 194
Canada Place Corporation	1 281
Canadian Forces Toronto Sailing Club	2 298
Cobben Agricultural Society	8 509
Commercial Union Assurance Co pour Major A	1 093
Cormack C	4 943
Cornwall Camping Centre Inc	1 121
David W	4 320
DeGenova P	1 774
District de Chilliwack	83 157
Drover R	1 151
Eastwood K	4 919
Economical Mutual Insurance Co pour Bousquet L	1 854
Eirich H	1 111
Forth Ports PLC	17 829
Garry Priest Trucking Ltd	3 778
Gerrior P	4 731
Gignac Y	1 267
Harris C	1 499
Horsley A	1 249
Hudock D C	2 194
Insurance Corporation of British Columbia pour Anderson D	1 358
James G D	1 200
Krizon W D	1 246
Labossiere C	9 613
Landmark Christian Fellowship Church	1 154
Landmark Recreation Centre	13 608
Les Abattoirs Mineault	3 500
Leverty R	5 130
Levesque J L F	1 196
Lindsey Morden Claims Services Ltd pour Dober R	1 590
Loveday's Gas Bar	7 232
Luk E	3 082
MacSween P	1 967
McAllister W	5 049
McDevitt R	1 972
McRury N	2 983
Manitoba Public Insurance pour Thompson R	1 121
Martin M	1 316
Moberg J	1 606
Morris-Macdonal School Div 19	3 379
Morrison G	3 392
North Star Hockey Club	1 835
Petro Canada Aqua-Pure Car Wash	1 910
Pharaoh Holdings & Winnipeg Building & Decorating	1 071
Pitre M	2 362
Quincon (1994) Limited	27 500
Rabideau G S	1 123
Rogers D	4 097
Royal Canadian Mint	12 091
Russell G T	1 271
Saloway W	3 161
Saskatchewan Government Insurance pour Coombs J M	3 901
Saskatchewan Government Insurance pour Schappert I	1 268
Seaman R	1 924
Seputis J	9 454
Sill L	1 125
St Pierre J A R E	1 456
St Vital School Division #6	26 301
Sutton J	1 013
Ville de Yorkton	2 748
Ville de Winnipeg	2 845
The Co-Operators Insurers pour Hildebrand J N	1 163
The Co-Operators Insurers pour Amor Construction	2 626
The Personal Insurance Co of Canada pour Langlois B	1 489
Ville de Beausejour	21 720
Ville de Oromocto	3 095
Tremblay Y	1 260
Tremblett P	1 222
Transport International Pool	1 000
Underwriters Adjustment Bureau pour Artic Shipping Ltd	35 192
Underwriters Adjustment Bureau pour Klein L	5 160
Underwriters Adjustment Bureau pour Moist D	1 064
White E	3 267
Wilson J F	1 823

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
Wingerter S		1 804
Woodman G		3 221
Wuori W		1 396
Dommage causé par une inondation—		
Allan D A		1 688
AXA Boréal Assurances pour Brault S		2 454
Bryan D K		11 168
Hudock D		1 500
MacSween P		11 718
Mantle R L		3 322
Mersereau M		4 599
Pitt J		2 955
The Personal Insurance Co pour Taylor D W		3 352
Wells J D		3 139
White G		1 182
Règlement suite au survol d'un avion des Forces canadiennes—		
Barber G		2 500
Harnaha B		9 500
Rettman T		9 950
Underwriters Adjustment Bureau Ltd pour Cameron E		2 500
Underwriters Adjustment Bureau Ltd pour Greene T		175 000
Déboursés divers—		
Abacus Security Consultants & Investigation pour McCluskey P & M		1 758
Alliany Insurance Co of Canada & Underwriters Adjustment Bureau		2 770
Arctic Shipping Ltd pour perte de revenu		70 316
Arsalian V pour bénéfices de PRF	$ 20 251	
Revenu Canada pour Arsalian V	8 679	
Toronto Dominion Bank pour Arsalian V	19 000	47 930
Avis Rent A Car pour APEC 97		15 712
Bellamy & Long Barristers & Solicitors en fiducie pour Claxton B		5 000
Benjamin J		6 000
Burchell Hayman Barnes Barristers & Solicitors en fiducie pour Rehberg R		13 000
Caisse Populaire Desjardins Ste Julie pour Regimbald C		5 000
Crease Harman & Company en fiducie pour McGill R D		25 000
Debow W D pour règlement d'un grief		9 929
Doucet J V pour paiement de pension en retard		1 349
Downes C pour perte de salaire	$ 28 678	
Revenu Canada pour Downes C	17 784	46 462
Dr Bourassa S L pour C Culter		2 400
Erb I		6 000
Ferguson Gifpourd Barristers & Solicitors en fiducie pour Special Touch Catering		1 695
Gagnon J pour redressement d'un grief		1 000
Granier, Ledere, Goulet, Pourdier Pellemaie en fiducie pour Frigon J R	$ 23 202	
Frigon J C pour perte de salaire	8 117	31 319
Hansen S D pour redressement d'un grief	$ 5 756	
Revenu Canada pour Hansen S	2 531	8 287
Hoelke J		6 000
Homer A		6 000
Jackson D		6 000
Johnson T A pour perte de revenu	$ 9 500	
Receveur général du Canada pour Johnson T A	5 171	14 671
Keates M M pour succession militaire pour Keates T M		42 553
Lafrance M		6 000
Mandell Pinder Barristers & Solicitors en fiducie pour Loring G		150 000
Marsaw D C pour perte de bénéfices		40 000
McAuliffe A		6 000
McGuigan Kitchen & Associates en fiducie pour Hemke C F	$ 20 404	
Investors Group pour Hemke C F	6 000	
Développement des ressources humaines Canada pour Hemke C F	16 195	
Revenu Canada Impôt pour Hemke C F	22 679	65 278
McKellar Structured Settlements Inc		4 500
Ministère des Finances /ministère des Transports pour réparations Wolfe Islander		2 992
Monette J M pour redressement d'un grief		3 338
Morton M		6 000
Northwest Territories Transportation Financial Mgt Board pour l'écrasement d'un CF 18		228 595
1147603 Ont Inc pour AMJ Campbell Van Lines		2 962
O'Connor R D		2 430
Pennee, Sliverstones, Vilandie Barristers & Solicitors pour l'écrasement d'un CF 18		255 000
Powley C		6 000
Power P F pour recours à un grief		1 000
Prairie-Menard L pour erreur administrative		9 325
Revelle D		6 000
Ross Bennett & Lake en fiducie pour Vecchio S		65 000
Ruben & Kingston Barristers & Solicitors, Notaries pour Lavigne A		3 108
Shaw J W pour dépenses de domicile projeté lors de la reprise des fonctions à temps plein		2 545
Sherwood Tuba Gabriel & Andrea pour litige médical		7 500
Stevens M		6 000
Taylor S		6 000
Tinkler, Morris en fiducie pour Green A		16 176
La succession du Sgt P F Ronan		15 210
Iqaluit pour écrasement d'un CF 18		23 313
Vandorr & Co Barristers & Solicitors pour Sauve P		20 000
Voet M J pour intérets sur paiements en trop		1 530
VQ5VQ Corporation pour écrasement d'un CF 18		100 414
Worobetz T		6 000
Yandt T		6 000
Réclamation en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—		
Dewitt P		7 107
Doke M		2 350
La succession de Blanchet R		7 103
Grossek E		25 727
Hill & Abra en fiducie pour Koeppel M		46 725
Jackman D		1 141
Keyes L		1 500
Kilmartin D		135 615
Lavigne R		35 015
Lemieux J		7 025

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Matchett W A	3 000
McCullough P	71 484
McIsaac R	90 697
Revenu Canada Impôt	202 728
Puglak L	2 000
Quigley S	2 794
Robicheau G	83 402
Robley E	2 000
Rogers D	2 000
Slavik R J	269 514
Remboursement de la quote-part du Canada des réclamations de dommages payés par la «British Claims Agency», au nom du Canada, en vertu des termes de l'article VIII des statuts des Forces de l'OTAN, entente signée le 4 avril, 1949 au—	
Gouvernement de l'Allemagne réclamations de	741 976
Réclamations inférieures à 1 000 $ (842)	228 392
	7 331 208
REVENU NATIONAL	
Indemnité pour biens volés des entrepôts des douanes—	
Bharadia R	14 680
Daiyoub A	2 390
Hneidi AD	1 157
Houcheimi M	6 258
Omar RJ	2 229
Indemnité pour dommages à une voiture lors de l'inspection—	
Alan Dale Industries	1 739
Baker P	1 420
Budget Rent-A-Car	1 194
Do H	1 700
Farm Bureau Insurance Co	1 474
Needham G	1 103
Turton W	1 463
Wiesenganger J	1 742
Indemnité pour biens détruits par erreur—	
Ataei S	1 500
Daley Byers en fiducie pour Universal Arts & Entertainment	23 000
Interlake Steamship Co.	3 413
McEwen, Schmitt & Co en fiducie pour Chem-West Sales Ltd.	7 350
Frais de réparation de voiture découlant d'un accident impliquant un véhicule de l'État—	
Insurance Corporation of BC	9 524
Wawanesa Mutual Insurance	2 495
Règlement pour frais légaux et intérêts d'un paiement en litige—	
Nellagan & Power en fiducie pour QL Systems Ltd	10 311
Règlement de plaintes en grief—	
Goss, McCorriston, and Stel en fiducie pour Morin M	5 000
Ilchene M	1 070
Règlement de réclamations protégées par une clause confidentielle—	
Noms retenus[1] (3 réclamations)	17 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (93)	19 289
	138 501

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
RESSOURCES NATURELLES	
Ministère	
Entente de règlement de contrat par arbitrage et médiation—	
Creative Thinking Enterprise	8 565
Postcript	7 541
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
MKA Leasing Ltd.	14 928
Bryan & Company, Barristers & Solicitors en fiducie pour Schwartz K	1 120
Insurance Corporation of BC	1 231
Conduite de gaz naturel endommagée appartenant à la ville de Norman Wells—	
Ville de Norman Wells	3 000
Remplacement d'équipement scientifique temporairement prêté au ministère dans le but d'effectuer des analyses—	
CRESTech	37 875
Réclamations inférieures à 1 000 $ (2)	1 252
	75 512
Commission de contrôle de l'énergie atomique	
Accident de voiture—	
Braithwaite Boyle Barristors & Solicitors en fiducie pour Thornton L G	*36 107*
	111 619
PARLEMENT	
Chambre des communes	
Réclamations inférieures à 1 000 $ (3)	858
CONSEIL PRIVÉ	
Directeur général des éléctions	
Réclamations inférieures à 1 000 $ (6)	2 138
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX	
Ministère	
PROGRAMME DES SERVICES IMMOBILIERS	
Réclamation pour véhicule endommagé—	
Axa Boréal Assurances Inc pour Garage FLN Lefebvre Inc	1 277
General Accident Compagnie d'assurance du Canada pour Séguin M	2 008
Hartman C	1 527
Helmut Berndt en fiducie pour Folk M	82 169
Lalonde J	1 102
La personnelle Compagnie d'assurance du Canada pour Beaulieu S	5 021
Manitoba Public Insurance pour Gorskie S.	2 419
Peter Gibb en fiducie pour Hai Noory A	95 000
SGI Corporation pour Petkau C	1 746
The Canadian Surety Company pour Dany N	5 435
Réclamation pour dégâts d'eau—	
Guardian Insurance Company of Canada pour Ekos Research Associates Inc	1 493
Norcan Construction	72 238
Réclamations pour blessures corporelles—	
Lajambe G	5 000
Rourke W	17 000

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Règlement de différends contractuels—	
1068414 Ontario Inc.	22 500
Air Tite Sheet Metal Ltd	2 280
AR Dawson Ltd.	152 174
Atlantic Roofing Co Ltd	3 500
Baker Flooring Ltd	1 050
Beament Green Dust en fiducie pour Tesc Contracting Limited	75 000
Casgrain, Gagnon, Desrosiers, Lévesque Budjold en fiducie pour	
Delandes-Pelletier J	4 500
Lepage J	4 500
Roy M	4 500
Construction G Morin	32 188
Construction Proco	17 105
Construction Technology Services	1 912
Crease, Harman & Co en fiducie pour DJR Contracting Limited	65 000
Daboll, Gregory, & Jones en fiducie pour Danko N	13 780
Diners Club International	1 074
Dwmeignil J E	1 898
Ellis Don Construction Ltd.	1 533 334
Guild Electric Limited	341 460
Kodiak Earthmovers Ltd.	270 333
Les Constructions B L H Inc	33 000
Le groupe Conseil SM Inc	24 939
Meridian Contractors Inc	160 000
Newton Engineering Ltd.	10 142
Provincial Consultants Ltd	1 989
Roome Léger Ass Ltée	2 000
Techmat	1 668
Upper Canada Office Systems	4 200
Règlement hors cour payé pour l'achat d'un édifice—	
101430 Canada Inc	450 000
Réclamation suite à la réfection du Quai de Sorel—	
Harry Vie Inc	100 000
Règlement de l'accident à l'édifice Brooke Claxton d'Ottawa Commission des accidents du travail de l'Ontario—	
Léger P	1 380 000
Paiement de frais de charges sous le code canadien du travail — Mortalité à l'édifice Claxton reliée à l'accident de Léger P—	
Ministre des Finances du gouvernement de l'Ontario	20 000
Indemnité payée pour une poursuite en justice— David Forida Lab, Shirley's Bay	
Perley-Robertson, Panet, Hill & McDougall	20 359
Coûts des services professionnels rendus pour un accident à l'édifice Brooke Claxton, Tunney's Pasture—	
Ogilvy Reneault.	3 481
Osler, Hoskin & Harcourt	20 194
Réclamation de réfection de toiture au Centre équestre de la GRC—	
John D Paterson & Associates	17 224
We'll Roof You	335 347
Paiement de règlement d'une plainte reliée aux droits de la personne (H33811) —	
Lobban M.	8 500
Paiement sans contrepartie—réclamation sous les droits de la personne (frais de chirurgie dentaire)—	
Hershenfield Dr K	1 200
Rubinoff Dr M S	8 215
Coûts engagés pour corriger une erreur dans les calculs survenue dans le projet de remise à neuf du rail de grue de la cale sèche d'Esquimalt de 150 tonnes—	
Civil Construction Co Ltd	112 635
Règlement de réclamation atteint lors d'une poursuite relative à un accident de la route au pont Dinsmore à l'aréoport international de Vancouver—	
Henderson Living Stewart	100 000
Règlement des frais relatifs à une erreur dans les calculs du projet d'infirmerie de Ross River—	
Thurber Engeneering Ltd	64 490
Réclamations inférieures à 1 000 $ (60)	15 729
	5 736 835
PROGRAMME DES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES	
Jugement du Tribunal canadien du commerce extérieur—frais légaux et déboursés relatifs à la poursuite d'une plainte—	
Accutel Conferencing Systems Inc.	25 908
Norther Micro Ltd	2 451
Sybase Canada Ltd	21 878
Paiement pour l'enregistrement, le transport et la vente d'une cale sèche flottante/atelier de réparation—	
Arctic Transportation Ltd and Northern Transportation Co Ltd Elliot en fiducie pour Stikeman	328 812
Indemnité pour pertes relatives à une erreur dans l'évaluation—	
Versatech Products Inc.	7 600
Prestation de décès supplémentaire pour ne pas avoir avisé l'employé du changement du bénéficiaire de l'ex-mari—	
Gowling Strathy & Henderson en fiducie pour Miroslawa Zofia Galon.	20 000
Paiement pour perte de revenus pendant l'été de 1997—	
Wires R	4 206
Réclamations inférieures à 1 000 $ (7)	1 529
	412 384
	6 149 219
SOLLICITEUR GÉNÉRAL	
Ministère	
Règlement hors cour pour un différend contractuel—	
Sheena F	22 350
Retenue d'impôt sur règlement—	
Revenu Canada	2 650
	25 000
Service correctionnel	
Règlements de la Commission des droits de la personne—	
O'Neil T	5 135
Whtung B	4 000
Indemnité pour incarcération fautive—	
Arnold Pizzo & Mckiggan en fiducie pour William F A	20 000
Botting G en fiducie pour Cruickshanks M	1 000
Boucher A	3 500
Charles R Leblanc en fiducie pour Robichaud D	5 000
Pensa & Associates en fiducie pour Derry P.	15 000
Walker E	13 000
Indemnité pour blessures subies—	
Anderson McMillan LeBlanc & MacDonald en fiducie pour Goddard HM	1 500
Barry Elgert Kraus & Peddie en fiducie pour Harris E	16 300
Eberhard Dobson & Dobbie en fiducie pour Scrivener R	6 250
Fergus J O'Connor en fiducie pour Zverina	16 000

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Jamieson Bains & Company en fiducie pour Jackson D	5 500
John L Hill en fiducie pour Davis L	6 190
Lennie & Company en fiducie pour Kennedy D	8 500
Philip Osanic en fiducie pour Harmsworth TR	8 500
Robins Appleby Taub en fiducie pour Spring E	11 000
William E Baker en fiducie pour Donald H et S	115 380
Indemnité pour litiges reliés au travail—	
Bayliss J	1 012
De Repentigny R	10 000
Gregory McIntosh en fiducie pour Manuge C	7 500
Henricks V	5 446
Smith M	10 000
Plouffe-Blackburn M	90 000
Wong R	5 500
Indemnité pour litiges reliés au travail—	
Metcalf & Company en fiducie pour Moore D	38 000
Indemnité pour publication de renseignements personnels—	
Franklin Burke en fiducie pour Duckendoff J	17 500
Indemnité à des enfants pour le meurtre de leurs parents—	
Nom retenu[(1)]	1 220 000
Indemnité pour allégations de faute—	
Buchan Derrick & Ring en fiducie pour Harte NM	16 663
Noms retenus[(1)] (7 réclamations)	350 000
Indemnité pour articles perdus—	
Boa G	1 545
Fortin A	1 682
Larocque R	1 021
Pace L	8 700
Indemnité pour articles endommagés—	
Centre Hospitalier Antoine Labelle	1 353
Damien S	1 007
Motion Specialities pour Chisholm J	4 000
Indemnité pour dommages à une propriété privée par des détenus évadés—	
Schmidt H	5 322
Indemnité pour empoisonnement alimentaire—	
Wallis D	3 500
Indemnité pour dégradation de la santé—	
Skremetka M	5 000
Indemnité pour être recherché sans consentement—	
Cherkewich Law Office en fiducie pour Desbiens L	6 000
Indemnité pour discipline illégitime—	
Cherkewich Law Office en fiducie pour Desbiens L	4 000
Règlement pour un accident de voiture—	
Bowen MP	3 319
Indemnité pour frais de litige—	
Turko DM en fiducie pour Lowe D	3 800
Réclamations inférieures à 1 000 $ (695)	108 869
	2 192 494
Commission nationale des libérations conditionnelles	
Indemnité à des enfants pour le meurtre de leurs parents—	
Nom retenu[(1)]	300 000
Indemnité pour dommages/intérêts réclamés relatifs à une incarcération injuste dans un établissement en Colombie-Britannique—	
Gary Botting en fiducie pour Murray L Cruickshanks	1 000
	301 000
Gendarmerie royale du Canada	
Règlement pour dommages causés par des accidents de voiture—	
Aggressive Autobody Ltd pour Hugel H	1 328
Aikins, Macaulay & Thorvaldson en fiducie pour Pawulski D A	1 500
Alberta Motor Association pour — $ 1 805	
Veldkamp J — 500	2 305
Alberta Transportation & Utilities	1 104
American International Recover Inc pour Bernar R	4 973
Auto Host Car Rentals pour MacRae L	1 113
Avicor Construction	3 078
Axa Insurance (Canada) pour Porter N	2 876
BC Housing Management Commission	4 500
BC Hydro & Power Authority	1 175
BC Tel	1 212
Blaikies Dodge Chrysler Limited pour Knockwood B	3 219
Bradley's Auto Body pour — $ 1 658	
Cottreau D — 155	1 813
Budget Car and Truck Rental pour McDorman A	2 042
Budget Rent-A-Car	4 100
Canada West Ins Co pour Rutar M	2 193
Carriere S	3 805
Chapman Motors	1 794
Coard M	3 000
Cook Duke et Cox en fiducie pour Herbison E	5 000
(The) Co-operators pour Brancroft G	2 015
(The) Co-operators pour Thiessen K	1 564
Curtis Autobody	3 168
Eastgate Autobody Shop pour McMartin G	1 906
Eaton L	2 160
Family Insurance Corporation pour Thomassen A	1 399
Forster B D	1 612
Fowler J	1 829
General Accident Assurance Co of Canada — $ 1 519	
pour Laboucan C — 250	1 769
Googoo C	6 500
Hak's Auto Body Ltd pour Bailey E G	6 113
Hak's Auto Body Ltd pour Wedzin A	1 360
Halifax Insurance pour Comeau N	1 269
Halifax Insurance pour Petrie C	1 985
Harasym B	5 140
Hatt C	1 083
Hunter Garrett Logay en fiducie pour Brownell J	21 963
Insurance Corp of British Columbia pour Acheson J	1 765
Insurance Corp of British Columbia pour Bains B	8 298
Insurance Corp of British Columbia pour Banger N	3 281
Insurance Corp of British Columbia pour — $ 1 400	
Barzen S — 300	1 700
Insurance Corp of British Columbia pour Bel-Air Taxi	1 771
Insurance Corp of British Columbia pour Braevner C	1 656
Insurance Corp of British Columbia pour Calay M	2 481
Insurance Corp of British Columbia pour Carter R	3 611
Insurance Corp of British Columbia pour Chalmers J	8 661
Insurance Corp of British Columbia pour Cheema H	2 127
Insurance Corp of British Columbia pour Cho L	1 296
Insurance Corp of British Columbia pour Gill A	2 167
Insurance Corp of British Columbia pour Hampton S	1 041
Insurance Corp of British Columbia pour Hebein V	1 280
Insurance Corp of British Columbia pour — $ 1 667	
Hopkins W — 67	1 734
Insurance Corp of British Columbia pour Kassam K	7 671

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
Insurance Corp of British Columbia pour Koo D		3 058
Insurance Corp of British Columbia pour Kraus E		1 405
Insurance Corp of British Columbia pour Law B		3 609
Insurance Corp of British Columbia pour Laveay B		9 961
Insurance Corp of British Columbia pour	$ 2 693	
Lui T	200	2 893
Insurance Corp of British Columbia pour Marshall T		2 361
Insurance Corp of British Columbia pour	$ 18 165	
Martin D	200	18 365
Insurance Corp of British Columbia pour Moon H		3 500
Insurance Corp of British Columbia pour Mumford P		1 770
Insurance Corp of British Columbia pour Murphy M		1 406
Insurance Corp of British Columbia pour Neu J		5 110
Insurance Corp of British Columbia pour Pearson K		3 564
Insurance Corp of British Columbia pour	$ 2 068	
Poon A	150	2 218
Insurance Corp of British Columbia pour Robertson D		13 811
Insurance Corp of British Columbia pour Robinson J		4 413
Insurance Corp of British Columbia pour Schulz B		4 156
Insurance Corp of British Columbia pour	$ 5 420	
Toor Security Service	187	5 607
Insurance Corp of British Columbia pour Walsh K		10 427
Insurance Corp of British Columbia pour Watt J		2 980
Insurance Corp of British Columbia pour Weaver C		1 757
Insurance Corp of British Columbia pour Williams M		8 555
Johnston G		1 919
Kidston & Company en fiducie pour Kuyper T		6 668
Kirmac Collision Services pour Bowles W		1 997
Lombard Canada		5 882
Lush M		4 020
McLean F		3 103
MacNeil K		1 114
McConnell G		3 399
McConnell W		3 814
Manitoba Public Insurance Corp pour Adams L		6 770
Manitoba Public Insurance Corp pour Aitken D		1 985
Manitoba Public Insurance Corp pour Danish D		1 716
Manitoba Public Insurance Corp pour Enns B		1 091
Manitoba Public Insurance Corp pour	$ 2 040	
Greenlay D	478	2 518
Manitoba Public Insurance Corp pour Koley T		7 703
Manitoba Public Insurance Corp pour	$ 4 622	
Medley L	1 307	5 929
Manitoba Public Insurance Corp pour Remple-Langlois C		7 102
Manitoba Public Insurance Corp pour Sanderson C		1 367
Manitoba Public Insurance Corp pour Semple O		2 666
Manitoba Public Insurance Corp pour la Ville de Gillam		2 157
Manitoba Public Insurance Corp pour	$ 780	
Witko T	239	1 019
Mark's Auto Body Ltd pour Winter J		1 454
Murphy Collette Murphy en fiducie pour Thibeau R		2 000
Nookiguak R		1 881
North York Chevrolet Oldsmobile		11 641
O'Dea Earle en fiducie pour Stockley J		35 000
Pensford's Auto Supply		1 551
(The) Personal Insurance Company of Canada pour	$ 1 434	
Gillam G	250	1 684
Pushor Mitchell en fiducie pour Olstead J		4 500
Raymond Brinton's Body Shop Limited		1 347
Ritter R		1 045
Russell D		7 104
Saskatchewan Government Ins pour Gardiner	$ 1 665	
Curtis Auto Body Ltd	977	2 642
Saskatchewan Government Ins pour Heinzig E		1 911
Saskatchewan Government Ins pour Highway B		1 191
Saskatchewan Government Ins pour Lee C		2 512
Saskatchewan Government Ins pour MacAulay R		4 249
Saskatchewan Government Ins pour McCallum M		2 500
Saskatchewan Government Ins pour Peterson O		1 203
Saskatchewan Government Ins pour la succession de Sandberg D		8 486
Saskatchewan Government Ins pour	$ 1 015	
Sask Property Management	700	1 715
Saskatchewan Government Ins pour Settee M		1 454
Saskatchewan Government Ins pour Toews D		1 730
Saskatchewan Government Ins pour	$ 1 600	
Triple K Holdings	100	1 700
Saskatchewan Government Ins pour Turner K		1 039
Saskatchewan Government Ins pour Worthington J		1 500
Saskatchewan Government Ins pour Zohner L		1 800
Security National Insurance pour Monaghan P		11 683
Save on RV pour	$ 1 600	
Duiker P	900	2 500
Sock L		2 410
(Ville de) Surrey		1 273
Taylor Lincoln Mercury Sales Ltd pour Courchene J		2 207
Ministère du transport et Travaux publics		13 553
Vacation Rent-A-Car pour Francois P		1 721
Vardy C	$ 5 400	
MR Appraisal Services Ltd	155	5 555
Veilleux J		4 495
W E T Auto Services Ltd pour Cann C	$ 2 637	
Bob Barrington Auto Body pour Cann C	1 683	4 320
Wawanesa Mutual Ins Co pour Peterson M		3 520
Wawanesa Mutual Ins Co pour Sommerfeldt T		1 380
Wawanesa Mutual Ins Co pour Wiilhelm A		1 253
Wilkes A		1 560
Williston J H		1 570
Wisdom A		3 919
Règlements pour blessures ou mortalité causées par un accident de voiture—		
Baker Newby en fiducie pour Garbet T		18 692
Boughton Peterson Yang Anderson	$ 8 402	
en fiducie pour Kucey L	100 000	108 402
Campbell Reynaud en fiducie pour Butt K		7 700
Cantini Leblanc Martin Sweet & Sirois en fiducie pour Leger		10 000

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
Carpenter A		20 000
Cherrinton Minten Easingwook Kearl Critchley en fiducie pour Greenfield A		6 500
Cherrinton Minten Easingwook Kearl Critchley en fiducie pour Estes J		17 524
Correia & Collins en fiducie pour Murray L		15 500
Crease Harman & Company en fiducie pour Drake B		5 000
Cummings Andrews and MacKay Barristers and Solicitors en fiducie pour Cooper N		275 000
David J Stuart & Associates en	$ 125 000	
fiducie pour Kirby J	10 972	135 972
Davidson & Company en fiducie pour Abbott J		38 000
Davidson & Company en fiducie pour Rudeu M		137 000
Davis & Company en fiducie pour Warren R		2 500
Derek A Cave en fiducie pour Sutherland P		23 516
Drapeau Robichaud & McNally en fiducie pour Dupuis S		70 000
Epstein Wood Logie en fiducie pour Coulsen A		2 000
Foisy G		1 023
Frank M Turco en fiducie pour Borrelli G		26 227
Fulton & Company en fiducie pour Mason J		12 961
Gerrit J TeHennepe en fiducie pour Campbell J & S		35 000
Gillespie Renkema Burke en fiducie pour Smith S		7 177
Greenway Legal Centre en fiducie pour Laeser L		7 892
Harper Grey Easton en fiducie pour	$ 13 500	
Hill V	4 949	18 449
Henderson Livingston Stewart en fiducie pour Naiker E		14 200
Hawthorne Piggott Emerson Petronio & MacKinnon en fiducie pour Coulsen K		12 607
Hunter Garrett Lobay en fiducie pour Evans H		40 000
Insurance Corp of BC pour White D		22 500
Jamieson J Jung en fiducie pour Lucas K & Lucas P	$ 6 250	
Vancouver School Board	1 804	8 054
John Watson en fiducie pour Kelly L		20 000
Kenny Jackson & Murray en fiducie pour Fearn V		80 000
Kidston & Company en fiducie pour Kuyper T		368 452
Klein-Lyons en fiducie pour Sneddon M		9 000
Kris S Pechet en fiducie pour Weisheit B	$ 9 750	
Insurance Corp of British Columbia pour Weisheit B	4 535	14 285
Lucas Bowker & White en fiducie pour Reutov D		80 000
McMillan Law Office en fiducie pour Dodge K		22 435
McMillan Law Office en fiducie pour Garami-Balmer T		256 000
McMurphy M		5 000
McNeney & Neneney en fiducie pour Brooks L	$ 50 708	
Brooks L	13 320	64 028
Martin & Company en fiducie pour Olson R		17 340
Mayer Dearman & Pellizzaro en fiducie pour Lambert K		1 350
Melhuish F		4 725
Murphy McComb Witten en fiducie pour Poon A		24 000
Ouellete & Palinka en fiducie pour Barnabe D		6 000
Phillips et Wright en fiducie pour Akesuk A et Parr P		50 000
Plenert Higson en fiducie pour Moore A		24 401
Poole, Althouse, Clarke, Thompson & Thomas en fiducie pour Hamilyn M		31 500
Poulsen & Company en fiducie pour Ratzlaff T		27 114
Presse & Mason Law Office en fiducie pour Stewart S		5 000
Pushor Mitchell en fiducie pour Brookson P		13 000
Roy Yeoman Savoie Leblanc en fiducie pour Chierchia A		22 500
Ruddick R		20 581
Saskatchewan Government Ins pour Dobchuk C		15 675
Schulz B		1 889
Sigalet Maguire & Marsden en fiducie pour Rudneu M		21 221
Smith & Smith en fiducie pour Robichaud J		5 000
Simon Gurney Bolda en fiducie pour Bryden D M		32 104
Simon Gurney Bolda en fiducie pour MacDonell C		21 303
Simon Gurney Bolda en fiducie pour Noble M		70 000
Simon Gurney Bolda en fiducie pour Plafy J		31 000
Stagg Marks & Mill en fiducie pour Parsons S & C		2 620
Stewart McKelvey Stirling Scales en fiducie pour Webber K		14 000
Taylor & Co en fiducie pour White P		15 133
Thompson & McConnel en fiducie pour Noble R	$ 2 582	
Douglas Symes & Brissenden en fiducie pour Noble R	8 000	10 582
Thompson Dorfman Sweatman en fiducie pour Jacobs P	$ 6 054	
Jacobs P	19 577	
Manitoba Health pour Jacobs P	776	26 407
Virk B		1 100
Walker Lacusta & Ross en fiducie pour Flynn D		7 600
Weinberg S Dr pour Kroeker Agnetha		1 625
Williams Roebothan Mcay en fiducie pour Way C		25 000
Wilson S		1 375
Wolch Pinx Tapper Scurfield en fiducie pour Williams M		56 500
Worker's Compensation Board pour Loney V		6 038
Worthington Simm & David en fiducie pour Bains B		8 500
Worthington Simm & David en fiducie pour Kamber F		8 623
Worthington Simm & David en fiducie pour Munroe B		34 531
Worthington Simm & David en fiducie pour Plechaty N		11 175
Worthington Simm & David en fiducie pour Salvador P		145 000
Worthington Simm & David en fiducie pour Sellens R		17 558
Worthington Simm & David en fiducie pour Vukelic D		20 176
Règlement pour perte/dommage à une propriété—		
BC Hydro		2 400
Baker D		2 327
Alexander Holburn & Beaudin Lane en fiducie pour Brouwer Claims Canada Co Ltd		14 019
Can West Claims Inc pour Chiavacci M		2 142
Cathers M		2 550
Clarke C		1 450
Cloverleaf Kitchens & Bathrooms Inc		1 290
Gimli Carpentry & Concrete Ltd pour Moore T		2 814
Home Hardware pour Tobacco R Sinclair B & McNabb A Sanderson O		3 375
Kelly W		3 427
Kuzyk & Sons Lumber Yard pour Dubyk O		1 643
MacElain & Renouf en fiducie pour Graham N		1 500
Maymont (Village de)		1 028
Moore E		1 006
Mynarski Park Recreational Centre		1 000
Northland Home Healthcare pour Cunningham P		1 798
Periard M		2 078
R Plus Industries Inc		50 000
RMP Sports		2 420
Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton		3 405

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
Ron Taylor Trucking		1 245
Ryan F		2 342
Smith D		3 679
Soave B.		2 933
Règlement pour blessures corporelles, agression, arrestation illégale, excès de force et dommages—		
Aginas M		8 000
Hunter Garrett Lobay en fiducie pour Rae R		14 000
James H Cluff en fiducie pour Swansburg C		25 000
Kent-Snowsell P.		11 477
Milner Fenerty en fiducie pour Deangelis F		5 887
Murphy Battista en fiducie pour Herman T		26 000
Piche Law Firm en fiducie pour Clarke V		75 000
Régina (Ville de)		1 486
Tessmer Law Offices en fiducie pour Spannier G		4 500
Règlement pour arrestation illégale/saisie et/ou poursuite abusive—		
Brown F		3 800
Thomas Engle Barrister and Solicitor en fiducie pour Pelletier D		75 000
Worthington Simm & David en fiducie pour Juckes R		15 000
Worthington Simm & David en fiducie pour Vargas J L		16 642
Règlement pour blessures corporelles, tension mentale et/ou douleur et souffrance—		
Burnett Duckworth et Palmer en fiducie pour Robinson D		75 000
Cummings G		30 000
David Stuart & Associates en fiducie pour Kirby J		165 872
Gillespie Renkema Burke en fiducie pour Desgroseilliers R	$ 42 500	
J A Dunlop (Dr) pour Desgroseilliers R	900	43 400
Gilepspie Renkema Burke en fiducie pour Ferguson K		5 364
Hawkins MacMullin Barristers & Solicitors en fiducie pour Dutka J		7 000
Leigh Gower en fiducie pour Magun F		16 500
Maryn & Associates en fiducie pour Billstom J		9 000
Ostram K		2 500
Rally C		1 825
Raymont Chouinard & Company en fiducie pour Teneychke D.		6 500
Unquart C.		15 000
Règlement pour perte de revenu—		
Douglas B Graves en fiducie pour Neu J		4 615
Palmarin J.		11 364
Workers' Compensation Board pour Johannessen B		15 500
Règlement pour manquement de responsabilité—		
Allen Dixon Bell en fiducie pour Patterson C		78 000
Règlement des droits de la personne—		
Brunelle B		23 870
Perte/dommage de bétail domestique—		
O'Shea S.		1 800
Remboursements de frais/dépenses—		
Herman R		4 630
Kennedy L		1 250
Saskatchewan Government Insurance pour Hogg A		2 821
Security National Insurance Company		5 038
Règlement pour perte, destruction et dommage de pièces à conviction—		
Gloughley M & Gloughley K		5 000
McConnan Bion O'Connor & Peterson en fiducie pour Dick N.		10 000
Hamel D		3 600
Niedermayer L & Niedermayer M		1 853
Règlement pour plainte de harcèlement—		
Coleman Lacroix Fraser & Whittome en fiducie pour P		45 000
Règlement pour différer les frais légaux selon une entente de règlement—		
Ministère de la Justice pour	$ 1 200 000	
McCarthy Tetreault pour Mulroney B	806 508	2 006 508
Réclamations inférieures à 1 000 $ (537)		302 340
		6 690 783
		9 209 277
TRANSPORTS		
Ministère		
Indemnité pour blessures corporelles suite à une chute—		
Hendin Hendin en fiducie pour Chanine F		2 250
Green and Spiegel en fiducie pour Smith S		3 000
J Warren State en fiducie pour Meidoros T		32 613
Drummie B J.		3 200
David Share Associates en fiducie pour Puri S		2 500
Mousseau DeLuca en fiducie pour Spoiala.		6 000
Travel Flaningan and Crosby en fiducie pour Bortolotti		19 573
Collins R		19 000
Sorrell P		10 000
Paiement pour indemnité sous la Commission des relations de travail dans la fonction publique—		
Weiler S.		10 465
Magnusson J		10 465
Straszynski P.		10 465
Lawless D		10 465
Baker G		8 802
Caivano J.		1 522
Canadian Air Traffic Control Association.		4 418
William W C		13 000
Jeffrey B		13 500
Indemnité pour blessures corporelles causées par un accident avec le tourniquet à bagages—		
Gropper Greenwood en fiducie pour Rosenoer M		10 000
Indemnité pour blessures corporelles causées par un hélicoptère ministériel et des fils électriques—		
Smith Evans en fiducie pour Hemphill L		55 000
Paiements d'indemnités sous la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—		
Knudston P		15 000
Muller K		15 000
Indemnité pour ajustement locatif jusqu'au transfert de l'aréoport—		
Ottawa Air Cargo Centre Ltd.		92 823
Ottawa Macdonald-Cartier Int'l Airport		55 930
Indemnité pour dommages causés par le dépôt de substances délétères—		
Le greffier de la Cour de justice de l'Ontario.		140 000
Indemnité pour dommages à une propriété privé—		
Corrent and Macri en fiducie pour Stathis D		1 500
Waterloo Board of Education		1 084
Ipekian H.		6 000
Milanovich S.		1 828
Tiderman D		1 553
Indemnité pour dommages à un aéronef privé—		
Canadian Airlines International Ltd		2 382
Kounadis Perreault en fiducie pour Rentumis M		6 000

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Fin*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Northern Skies Aircraft Service, Earlton Airport	12 558
Beaulieu C Ottawa Aviation Services Ltd	2 661
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Denomme A	1 791
Malach and Fidler en fiducie pour Vloebergs	169 510
Boyne Clarke Barristers and Solicitors	30 000
Garfield Ross Ltd	1 106
Stoodley D	1 691
Manning K	1 457
Blessures corporelles sur un terrain ou dans un établissement de l'État—	
Keister David E en fiducie pour Taylor D	7 000
Fillitier J QC Barristor and Solicitors	4 000
Vol dans une fourgonnette de la compagnie—	
Chivers W	1 100
Indemnité pour dommages à un bateau privé—	
Porter T	1 169
Indemnité pour dépenses causées par le retardement d'un contrat—	
Buckle B	60 615
Blake Cassels and Graydon en fiducie pour Armeco Construction	760 000
Indemnité pour un règlement relié à une négligence—	
W Scott Gallagher en fiducie pour Williams L et V	7 944
Indemnité reliée à une cause de diffamation impliquant un ancien employé—	
Farden S	3 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (26)	9 808
	1 660 748

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
CONSEIL DU TRÉSOR	
Secrétariat	
PROGRAMME RELATIF À L'ADMINISTRATION CENTRALE DE LA FONCTION PUBLIQUE	
Indemnité pour des frais médicaux et/ou détresse/ *Loi canadienne sur les droits de la personne*—	
Gill J	4 224
Gillett D	1 125
Hauser A	1 865
Jonk J	13 145
Moore S	7 317
Smart R	1 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (10)	5 045
	33 721
ANCIENS COMBATTANTS	
Ministère	
PROGRAMME DES ANCIENS COMBATTANTS	
Règlement hors cour pour des réclamations reliées à l'emploi—	
Ayangma N	176 667
Nom retenu[(1)]	7 500
Règlement hors cour pour une réclamation liée à une fiducie—	
Docken and Company et Callie I W	135 000
	319 167
Total	55 922 786

[(1)] Nom retenu en vertu des conditions du règlement.

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les paiements à titre gracieux de 100 $ ou plus. Les paiements inférieurs à 100 $ sont présentés en un seul montant à la fin de chaque programme, avec le nombre total de ces paiements. Aux fins de cet état, un paiement à titre gracieux est un paiement discrétionnaire, consenti à titre de don dans l'intérêt public sans aucune obligation légale, qu'un avantage ou un service ait été reçu ou non.

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE	
Ministère	
Indemnité pour un édifice endommagé dû à la négligence—	
Simpson Bldg Systems	14 000
Indemnité pour destruction d'effets personnels pendant l'exercice de ses fonctions—	
Dahl E	360
Indemnité pour argent volé pendant un voyage d'affaires—	
Roy P	370
Indemnité pour vol de biens personnels pendant l'exercice de ses fonctions—	
Turner L	155
Indemnité pour le vol d'un agenda électronique lors d'un voyage d'affaires—	
Durnad N	193
Perte de biens personnels—	
Klaus A.	165
Sloik K	171
Paiement d'intérêts relatifs aux Mesures de soutien et d'adaptation en agriculture (MSAA II)—	
Gaudette B	4 500
Gaudette E	3 000
Gaudette N	4 000
La succession de Gaudette W	3 000
Règlement d'entente pour biens personnels détruits lors d'un accident—	
Kenny & Murray en fiducie pour Simpson Bldg Systems	14 000
Règlement d'entente relative à un grief sur les heures de travail et sur les heures supplémentaires—	
Koke J.	454
Remboursement des frais d'annulation afin d'obtenir un moyen de transport à meilleur prix—	
Senft B	170
Remboursement des frais légaux relatifs à la contestation d'une marque de commerce—	
Canadian Katahdin Sheep Association.	8 766
Remboursement à un employé d'un montant perçu par erreur relatif aux prestations de cessation de fonctions—	
Kinzie M	10 400
Paiements inférieurs à 100 $ (8)	435
	64 139

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
PATRIMOINE CANADIEN	
Ministère	
PROGRAMME DE L'IDENTITÉ CANADIENNE	
Règlement pour un cas d'harcèlement—	
Burgess H	*13 500*
PROGRAMME DES SERVICES DE GESTION MINISTÉRIELS	
Indemnité pour plaintes d'harcèlement—	
Lambert S	192
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	1 500
	1 692
PROGRAMME PARCS CANADA	
Indemnité pour frais médicaux—	
Conley C en fiducie pour The Haynes Group of Lawers	11 573
Indemnité pour véhicule endommagé au parc national Kejimkujik—	
Daigle S.	261
Creser D	327
Indemnité pour effets personnels endommagés—	
Filion C	395
Remboursement pour renseignements incorrects sur les prévisions de départ—	
Howell S	6 248
Indemnité pour lunettes brisées—	
Kennedy M	270
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	172
	19 246
Bibliothèque nationale	
Manuscrits personnels endommagés—	
Savoie J	20 000
Productions Celestes et Fils	35 000
Paiement inférieur à 100 $ (1)	47
	55 047
Commission de la fonction publique	
Indemnité pour le vol d'un manteau—	
Hidler B.	324
Indemnité pour frais d'annulation de voyage—	
Slivinski L.	241
	565
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	
Paiement inférieur à 100 $ (1)	*6*
	90 056

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION	
Ministère	
Indemnité pour la perte d'effets personnels—	
Conrad G	109
Digiacomo S	220
Tuck D	144
Frais de remplacement de passeports indiens perdus à l'ambassade de Washington—	
Shah	723
Udupa	1 437
Indemnité pour le retrait d'une plainte—	
Nom retenu[1]	4 000
Indemnité pour une entente de règlement avec un employé—	
Nom retenu[1]	1 000
Indemnité pour un véhicule endommagé—	
Tester C	253
Paiements inférieurs à 100 $ (8)	209
	8 095
ENVIRONNEMENT	
Ministère	
Indemnité pour dommages à une propriété privée—	
Pelletier S	234
Paiements inférieurs à 100 $ (8)	464
	698
FINANCES	
Vérificateur général	
Clients défaillants pour des réservations d'hotel—	
Charron J	150
Young D	115
Prime et déductible pour objets volés—	
Charron J	775
	1 040
PÊCHES ET OCÉANS	
Ministère	
Indemnité pour dommages à une propriété privée—	
Alexander L	836
Fournier L	254
Hopey G	325
Ware D	600
Indemnité pour un véhicule privé endommagé—	
Gautreau M E	219
Henn B J	397
Leblanc J et Federation Insurance Ltd et Taylor Ford Sales Ltd	1 695
MacNevin J G	1 861
Indemnité pour attirail de pêche endommagé et perte de la prise—	
Hebb R	1 200
Morash E	511
Publicover W	752
Quinlan C	2 723
Indemnité pour la perte d'effets personnels—	
Campagna S	200
Colin Peel Surplus Ltd	968
Dean J	248
Lapointe S	308
Lavigueur L	262
Redekepp H	311
Wedge J	175
Indemnité pour dépenses encourues par un employé relatives à des circonstances exceptionnelles causées par un déménagement—	
Owen T J	9 500
Indemnité pour le remplacement de lunettes—	
Després P	238
Dionne G	195
Hallé M	238
Lapointe S	494
Shore H	109
Indemnité pour la perte d'effets personnels pendant l'exécution de tâches d'application—	
McDonald G B	315
Redekopp H	198
Indemnité versée à un tiers pour lui avoir vendu involontairement du poisson contaminé—	
Livingston R	2 000
Indemnité pour terrain endommagé lors du remplacement d'une lumière dans la voie de St-Michel de Bellechasse—	
Perreault M	1 000
Paiements inférieurs à 100 $ (18)	1 133
	29 265
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL	
Ministère	
Indemnité pour un passeport volé—	
Dunn J	418
Indemnité pour pension perdue—	
Embajada De Canada en fiducie pour Saralegui T	833
Indemnité pour dommages—	
Kolokoto E	1 000
Indemnité pour congé annulé—	
Tabet S	1 237
Règlement d'une réclamation relative à une blessure—	
Charles Russel en fiducie pour Boland M	1 658
Indemnité pour frais médicaux—	
Deng Hua Da	2 000
Indemnité pour perte de propriété—	
David R A	10 097
Indemnité pour dommages à la propriété—	
Scandia UK Insurance en fiducie pour English Heritage	11 201
Indemnité pour des frais de déplacement encourus—	
Sacco L	323
	28 767

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Agence canadienne de développement international	
Compensation reliée à la non-admissibilité d'un employé à un régime d'assurance—	
Couture A	40 000
Affectation non finalisée—	
Arbour N A	12 000
Dispense de frais de logement—	
Piggott C	3 214
Frais d'avocats—	
Talla D M	127
Paiement inférieur à 100 $ (1)	70
	55 411
	84 178
SANTÉ	
Ministère	
Indemnité pour les canadiens ayant contracté le VIH par du sang ou des produits sanguins depuis 1978—	
(CT 813738 et CT 821428) (91paiements)	2 730 000
Indemnité pour dommages à un véhicule—	
Lortie C	412
Indemnité pour dommages aux effets personnels des employés—	
Allen E	1 500
Laflamme L	695
Paiements inférieurs à 100 $ (5)	279
	2 732 886
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
PROGRAMME DU TRAVAIL	
Vol d'une caméra utilisée pour des présentations—	
Anala S	250
Vol d'un manteau et d'effets personnels—	
Fulton B	308
Vol d'une mallette—	
Martindale A	175
Client indemnisé pour le manque d'argent d'un paiement en trop—	
Seaman D	150
Indemnité pour le vol de bagages lors d'un voyage d'affaire—	
Larose M	1 391
Indemnité pour montures de lunette endommagées—	
Romanuk S	105
Indemnité pour des frais médicaux—	
Figura L	112
Paiements inférieurs à 100 $ (5)	291
	2 782
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DANS LES RESSOURCES HUMAINES ET D'ASSURANCE	
Remboursement émis relatif à des relevés d'emploi fictifs—	
Budgell G	270
Coffin C	315
Dean F	225
Dyson R	243
Mills M	102
Randell W	144
Stround C	450
Williams S	384
Déductible d'assurance pour le vol/vandalisme à un véhicule personnel lors d'un voyage d'affaire—	
Eisan R	100
Indemnité pour vêtements endommagés—	
Organ K	250
Robotham N	200
Véhicule motorisé endommagé—	
Grant Motors Ltd pour Dicks A	270
Indemnité pour perte de salaire—	
Campbell C	4 906
Indemnité pour dommage à un véhicule—	
Higgins T	1 299
Indemnité pour perte d'articles personnels—	
Jewers C D	982
Paiements alloués pour 3 jours fériées non payées à Noël aux employés transférés au provincial selon l'entente du développement du marché du travail—	
Anderson L	370
Bodaly M	328
Boudreau A	438
Brine D	350
Chevarie M	328
Christian P	438
Collette M	327
Collins S	438
Cormier P	516
Doucet A	438
Duffy W	327
Fairweather J	520
Foster G	618
Francoeur P	297
Godin G	437
Goodwin D	328
Guay J	404
Hastey E	328
Jones V	327
Kierstead-Shanks B	618
Kinsella C	328
Lanteigne C	327
Lavoie P	327
Lawson D	328
Leboutillier P	327
Leger D	520
Lemaire M	328
MacKinnon L	437
MacNeil B	327
Meehan D	328
Morrison J	437
Parent M	327
Richard J	520
Robichaud C	298
Robichaud L	328
Robichaud L	297
Roussel G	438
Roy C	327
Savoie P	612
Steward J	312
Talbot R	437
Thériault C	328
Vautour M	438
Violette M	438

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Walker G	475
Walker S	438
Remboursement pour paiement en trop—	
Dufresne R	194
Indemnité pour réparation d'un véhicule personnel utilisé dans la réinstallation d'équipement à l'office temporaire durant la tempête de verglas—	
Robert C	162
Indemnité pour dépenses encourues relatives à la décision de la direction de mettre fin au travail à domicile—	
Thierein L	300
Indemnité pour le remboursement de paiement en trop d'assurance-emploi—	
Whissel P	828
Indemnité pour des problèmes causés par des relevés d'emploi fictifs—	
Bee W	442
Boyce D	163
Coaten I	100
Jewell B	196
Oro R	196
Zawada H	132
Paiement à la Colombie-Britannique pour le Régime d'assistance publique du Canada Décision du CT 825222—	
Ministry of Finance and Corporate Relations BC	26 600 000
Indemnité pour entorse à la justice naturelle—	
Dairn Owen S	250
Indemnité pour résiliation de contrat tardive—	
Nate's Delicatessen Inc	900
Frais légaux—	
Alliance de la fonction publique	2 664
Règlement de poursuite civile—	
Nom retenu[(1)]	66 000
Remboursement pour le réseau local d'un étudiant—	
Kingsbury S	400
Indemnité pour recouvrement incorrect de paiement en trop—	
Daley KJ	102
Paiements inférieurs à 100 $ (26)	1 204
	26 702 575
PROGRAMME DE LA SÉCURITÉ DU REVENU	
Indemnité pour conseils/renseignements incorrects relatifs à la cessation d'emploi par l'unité de la rémunération et des avantages sociaux—	
Kalen S	10 000
Indemnité pour frais médicaux—	
Halbert B	392
Paiements inférieurs à 100 $ (4)	299
	10 691
	26 716 048

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN	
Ministère	
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT	
Remplacement d'un manteau abîmé à la résidence du Gouverneur général lors d'un voyage d'affaire—	
Hanna W	267
Effets endommagés des employés—	
Hines H	270
Martin G A	237
Paiements inférieurs à 100 $ (6)	215
	989
PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD	
Collision de véhicule impliquant le directeur général régional et un employé—	
Hearn K	*467*
	1 456
INDUSTRIE	
Ministère	
Indemnité pour un véhicule endommagé —	
Fielding J	315
Indemnité pour la réception de bagages en retard lors d'un voyage—	
Freed J	112
Indemnité pour le replacement de vêtements—	
Excel Human Resources en fiducie pour Hodgins C	160
Excel Human Resources en fiducie pour Rees K	260
Indemnité pour l'arrérages de cotisations syndicales dues—	
Association des gestionnaires financiers de la fonction publique—Gélinas A	431
Indemnité pour perte de bagages—	
Vassilios M	242
Paiements inférieurs à 100 $ (11)	434
	1 954
Agence de promotion économique du Canada atlantique	
Remboursement de l'accumulation d'intérêts perçus en trop—	
Wall F D	1 472
Darlington C	322
Mahle K	1 400
Arsenault A et V	57
Nicholson C	1 330
PEI Gourmet Mushrooms Ltd	524
Biens volés lors d'un voyage d'affaires—	
Purchase T	38
Chiasson M A	50
Indemnité pour véhicule endommagé—	
Shooner C	567
Banque Nationale du Canada (pour paiement à AVIS)	250
Indemnité pour perte de salaire et blessures corporelles—	
Steeves J	160
	6 170

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Agence spatiale canadienne	
Paiement inférieur à 100 $ (1)	*54*
Statistique Canada	
Paiements inférieurs à 100 $ (6)	*354*
	8 532
JUSTICE	
Ministère	
Saisie-arrêt (erreurs de procédure)—	
Mahar M.	1 040
Holman B.	1 464
MaCrae	254
Indemnité pour frais médicaux et salaire suite à une maladie—	
McReary C en fiducie pour Goreham M	5 449
Paiement des coûts engagés relativement à la protection des témoins—	
Police municipale de Calgary	10 000
Indemnité pour effets personnels endommagés—	
Leduc G	185
	18 392
Commission canadienne des droits de la personne	
Achat d'un fauteuil roulant pour qu'un employé puisse continuer à exécuter ses tâches pour la commission—	
Maison André Viger Inc pour De Céséaré M.	*1 016*
Cour suprême du Canada	
Remplacement d'un habit—	
Roy Y	*594*
Cour canadienne de l'impôt	
Indemnité pour vêtements endommagés—	
Sarchuk L'hon Juge.	1 000
Paiement inférieur à 100 $ (1)	95
	1 095
	21 097
DÉFENSE NATIONALE	
Ministère	
Indemnité pour des biens personnels endommagés—	
Arsenault R	155
Audette J S	117
Bolduc M	272
Bourgeault N	250
Briand M	126
Chalifour S	500
Chapman P	354
Christensen G C.	425
Cote A	19 834
Cote L.	120
Cote R	41 918
Daigle M	260
Dawe R.	189
Dension T J	199
Desjardins B	100
DM Securite & Alarme et Roger Landry	623
Dubois M	180
Francoeur S	216
Gagnon R	240
Gagnon S	333
Gallagher D	211
Gendron D	240
Giamei L	225
Hamill J C	180
Henderson J	111
Home G	241
Hunter S	135
Jean Marc Darsigny TV Inc & Roger Landry	216
Lamonde D	135
Lamotte J.	160
Lefebvre D	125
Lehoux F	125
Martel M	120
Municipalité de Saint-Clet	573
Nguyen N	610
Pelletier A	170
Proteau J L	500
Publicover J	299
Quan J	395
Roberge J	200
Rohrback H.	125
Savard M	180
Tellier J	185
Weekes G	358
Indemnité pour perte de biens personnels—	
Baily J	108
Blanchard L	477
Cardinal W H	132
Gillis C	203
Gourlay F	135
Guilbault R J R.	1 883
Jarrett R J	196
Kaniak L	117
Knowlton C.	377
Kormos L	167
Lafervee J	345
Langevin M.	58 908
Leger P A	407
Lentz C D	413
Lummers L G	135
Mala B.	118
Proulx R	624
Rhyndress B M	3 489
Robinson N	450
Satalic A A	293
Smith E	4 335
Stevenson A	440
Singh C	321
Wedd D	319
Zybring C	494
Indemnisation financière—	
Belkosky P	164
Bernier J J R S	159
Broughton A	253
Dr Sandra West pour Mayo B C	2 937
Emlaw S	250
Fleurant Y	202
Gilbert K	185
Gosselin M	231
Greentree A.	236
Growling Strathy & Henderson pour le site d'enfouissement chemin Amdu	321
Halpenny D.	220
Keyes W	735

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Kewen Environmental Ltd	258
Leblanc & Royal Telcom	1 175
Mackay D.	512
MacKinnon G R.	119
Ministère des ressources naturelles d'Ontario	3 451
Payne L D	2 500
Peters F J	252
Popovich M J	934
Trésorier provincial de la province du Manitoba	1 250 000
Radford K C.	130
Rettie M	1 434
Sieu A.	341
Stout R	250
Taylor A	179
Thomson R J	24 366
Valois J	173
Vickery S	404
Wawanesa Mutual Insurance.	9 637
Young B	4 487
Paiements inférieurs à 100 $ (49)	2 754
	1 456 365
REVENU NATIONAL	
Indemnité pour vêtements et effets personnels endommagés—	
Anderson L	130
Beauchamp S	147
Bélanger M	194
Chartrand J	160
Cyr M	100
Désilets R.	100
Essiambre L	106
Jarvin C	399
Lefebvre N	113
MacGillivray I	108
Mackenzie N	110
Martin S	173
Nagus A	500
Ransome R	120
Rheault P	115
Thompson J	182
Indemnité pour effets personnels volés/perdus—	
Orieux M	170
Indemnité à un contribuable suite à des informations inexactes—	
Renouf T	120
Indemnité pour l'annulation de voyages personnels en raison de besoins opérationnels—	
Caroll N	161
McLay T.	545
Sarumi L.	496
Indemnité pour des frais de voyage occasionnés par la tempête de verglas—	
Surprenant A	995
Indemnité pour des frais de stationnement suite à un réaménagement—	
Barr J	123
Indemnité pour des véhicules endommagés—	
Charbonneau T	234
Dolene M	419
Jerron B.	100
Simons F	216
Tivy B	559
Indemnité pour des frais de services bancaires—	
Sheehan D.	101
Indemnité pour des frais juridiques—	
El-Masry E	271
Indemnité pour des frais d'assurance médicale—	
St Laurent L	117
Indemnité pour le règlement d'un grief—	
Nom retenu[(1)]	2 000
Indemnité pour dépôt perdu—	
Grzesiowski R.	1 260
Indemnité pour malfaisance de la part d'un employé—	
Laing V	500
Paiements inférieurs à 100 $ (77)	4 607
	15 751
RESSOURCES NATURELLES	
Ministère	
Indemnité pour des frais de soins de santé de l'Alberta—	
Lipinski D H.	189
Indemnité pour dommages à un véhicule—	
Drouin Y	449
Indemnité pour des lunettes endommagées—	
Hicks T	248
Indemnité pour des vêtements personnels endommagés—	
Contestabile E.	182
Indemnité pour la perte d'effets personnels—	
Martin J T	789
Paiements inférieurs à 100 $ (6)	233
	2 090
CONSEIL PRIVÉ	
Ministère	
Indemnité pour vêtements endommagés pendant l'exercice de ses fonctions—	
Boucher J	184
Indemnité pour frais d'obsèques—	
La Fabrique de Saint-Bernard	6 880
La Municipalité de Saint-Bernard	12 356
	19 420
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	
Indemnité pour vêtements endommagés—	
Van Gogh K	54
Indemnité pour lunettes endommagées—	
Riggs C	649
	703
Directeur général des élections	
Dommage au réservoir d'essence lors d'un recensement—	
Esch K.	*350*
	20 473

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX	
Ministère	
PROGRAMME DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES	
Indemnité pour traitement en retard d'un paiement—	
Mathieu G	184
Paiement inférieur à 100 $ (1)	48
	232
SOLLICITEUR GÉNÉRAL	
Service correctionnel	
Indemnité à des employés pour effets personnels perdus ou endommagés lors de l'exercice de leurs fonctions—	
Berar J	148
Brown B	256
Budget Car Rental pour Maclnnes P	150
Collins S	1 988
Desrochers H	104
Dickson A	250
Dumaine C	143
Goyette A	316
Hartley L	115
Henriques M	333
Kennedy L	100
Lagrandeur D	150
Lajeunesse L	368
Lalonde M	208
Leigh R	138
Lilly R	1 698
Lilly R	350
McKenzie G	1 080
McKenzie G	746
Mitsh M	128
Ouellette D	195
Paquet S	300
Penny A	250
Phillips F	144
Pigeon S	217
Quesnel M	331
Roberge G	335
Sacrey O	168
Sauriol G	349
Senior D	540
Soosay V	328
Staley L	615
Stitt D	199
Thibault J	375
Tooley P	254
Tucker M W	270
Waller R	195
Watson K	104
Weatherhead-McCoy S	107
West Auto Body Ltd pour Maclnnes P	2 381
White T	888
Règlement d'une entente pour perte de salaire—	
Gilfillan G	500
Indemnité pour dommages au véhicule d'un contracteur—	
Sunset Plumbing & Heating Ltd	523
Indemnité pour dommage au véhicule d'un particulier—	
Harvey T	100
Paiements inférieurs à 100 $ (58)	2 858
	21 295
Commission nationale des libérations conditionnelles	
Paiement pour un dépot de location fait avant d'être ordonné dans une résidence de libération d'office—	
Taylor N	*550*
Gendarmerie royale du Canada	
Autorisation—CP 1991-8/1695	
Lunettes ou lentilles cornéennes endommagées—	
Arbour J	151
Beauregard J A C C	175
Bohlken B	160
Chaulk R T	198
Cousineau M	107
Elhatton S	368
Fleet B	239
Forrest W	128
Francis R	296
Gibbons D	159
Hébert J	212
Kramer E	150
L'Abbé A	160
Legault J	216
McCarthy M	100
Schmaltz M A	132
Stoner R	185
Welcher J	166
Woods L	138
Vêtements/effets personnels endommagés—	
Anderson W J	362
Arbez D M	256
Arseneau B	236
Attew D A	236
Beck R J	454
Benoit G	349
Burt D C	298
Cebryk D M	165
Dekok H	560
Del Zoppo A	193
Giczi J	249
Gladue F	151
Guilcher T	445
Hopwood-Jones B	999
Hundt R	141
Killaly L	137
Labonté C	107
Lake G M	551
Lamontagne Y J	377
Martel R	247
Notley R W	190
Pelletier J	189
Pepin L	140

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Powell R S	380
Rideout W	194
Rochette P	465
Rupa S	100
Sangster M	212
Stuart L E	153
Thandt M	208
Propriété privée endommagée—	
April C	119
Boreal Art et Framing pour Beaulieu M F	110
Cunneyworth W	561
Dave Miller Trucking (1977) Ltd pour Musgrove P	280
Devigne M	170
Drisdelle J	283
École de la Découverte-St Sauveur	1 046
Foot H	161
Francoeur R	545
Franey J	305
Gagnon B	453
Gourley C	464
Hira S	250
Hoeg D	142
Johnston M	2 000
Kamloops House Doctor	455
Kedlac T	217
Litwinski J	250
Lucas E	322
Luigi's Contracting	412
MacEachern T	666
MacKenzie Place Hi-Rise	232
Magnum Glass & Door	339
McNamara J	168
Mel-City Sales (1979) Ltd	469
Naegha Zhia Inc pour McArthur D	243
Nardini G	107
Service des incendies de Nordegg	316
Norman R	300
Nyland G	167
Precious Blood Perish	117
Quach K	283
Saganski P	105
Smith G	3 741
Terrillon C	533
Veilleux G	531
White-Kaps Motel & Camping	238
Véhicule personnel endommagé—	
Gilbert J	802
Guy L	1 426
Hamelin D	925
Kingston H & RW Kelly & Sons Ltd	100
Li H	100
Quesnel M	528
Wasylenki M	421
Remboursement des coûts/dépenses—	
Dauncey E	110
Eagle Creek Motor Products Ltd pour Faprise C	700
Easton D	594
Hawkins B	228
Lindsay & Associés	456
Lukca M	100
Stagg Marks & Mills en fiducie pour Parsons S	1 270
Sullivan S	472
Travis F	110
Turner G & Turner J	4 145
Turner L	858
Wearmouth D	157
Perte de revenu/d'argent—	
Mike Stairs General Contracting Ltd	8 000
Indemnité pour dépenses/salaires—	
Wearmouth D J	322
Règlement négocié—services professionnels—	
Urquhart S D & Urquhart C A	4 348
Règlement de pension négocié—	
Taker E	25 000
Règlement négocié—substitutif de règlement des différends—	
Aulie R	3 145
Balak G	5 850
Birthwistle P	25 000
Donison J	25 000
Dubeau P	60 000
Fritz J	800
Hart T	1 027
Hepner R	1 507
Huddle B	6 475
Koscielny B	16 280
Lemieux J	10 000
McCool J (P10-1257-S1365)	25 000
McKay A	25 000
McKellar N	8 800
Nesrallah B	25 000
Paizen C	3 400
Poitra G	985
Popik W	8 625
Raven Allen Cameron & Ballantyne pour Savoie M T	1 360
Raymond C	20 165
Riou J	30 000
Savoie M T	20 000
Statnyk M S	54 110
Card J	40 478
Dubeau P	10 000
Harris B	25 000
Ross K	39 604
Wells A	99 072
Noms retenus (11 cas)[1]	373 470
Règlement de congédiement négocié—	
Cowan G	40 040
Inkster O	11 360
Ladouceur K	5 040
Règlement pour allocation de retraite—	
Sheehy V	16 836
Règlement pour accusation de harcèlement—	
Ackroyd Piasta Roth & Day en fiducie pour Leach G	2 000
Paiements inférieurs à 100 $ (200)	15 896
	1 136 781
	1 158 626

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Fin*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
TRANSPORTS	
Ministère	
Blessures corporelles relatives à une chute dans un escalier roulant—	
Fewer D	207
Remboursement des dépenses encourues lors d'un voyage—	
Gilligan B	104
Indemnité pour règlements de couverture de prestation supplémentaires de décès—	
Succession de Andoney D.	156 250
Succession de Szkopiec J	86 500
Succession de Dabideen R T	106 000
Succession de Melanson E T	156 250
Succession de Morey J R	149 250
Succession de Thomas S J R	128 000
Succession de Pfinder J.	66 500
Indemnité pour règlement d'un grief—	
Sitter R	1 578
Indemnité pour règlement de plaintes de harcèlement—	
Noms retenus (5 réclamations)[1]	24 516
Paiement d'indemnité sous la *Loi canadienne des droits de la personne*—	
Buchan M.	2 000
Règlement pour perte de salaire pendant une enquête de harcèlement—	
Cullen L	826
Indemnité pour fausse interprétation du programme de vente de maison garantie—	
Ouellet C	20 000
Paiements inférieurs à 100 $ (6)	247
	898 228
CONSEIL DU TRÉSOR	
Secrétariat	
PROGRAMME RELATIF À L'ADMINISTRATION CENTRALE DE LA FONCTION PUBLIQUE	
Évaluation de la campagne de charité en milieu de travail du Gouvernement du Canada—	
Centraide Ottawa-Carleton	25 000
ANCIENS COMBATTANTS	
Ministère	
PROGRAMME DES ANCIENS COMBATTANTS	
Indemnité pour véhicule endommagé—	
Pieroway K	116
Rai K	183
Indemnité pour vêtements et effets personnels endommagés—	
Fogarty D	315
Hill-Smid D.	2 484
Manovich A.	712
Tandon U.	250
Wall F	196
Zulauf S.	185
Indemnité pour lunettes endommagées—	
Grant A	281
Anczurowski J	293
Farah E	180
Gaudin F	220
Lerou Y	130
Indemnité pour des bagages endommagés—	
Gregory R	103
Smith J.	101
Indemnité pour frais relatifs à un contrat translatif de propriété—	
Alexander Y	1 973
Paiements inférieurs à 100 $ (9)	513
	8 235
Total	33 342 490

[1] Nom retenu en vertu des conditions du règlement.

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les montants adjugés par une cour payés au cours de l'exercice.

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE	
Ministère	
Autorisation—Cour du Banc de la Reine de l'Alberta	
9401-12626	
Règlement atteint suite à une médiation juridictionnelle—	
MacLeod, Dixon en fiducie pour Larter Feeders Ltd	85 000
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION	
Ministère	
Autorisation—Arrêt de la Cour d'appel fédérale A-373-89	
Frais légaux—	
Lerner & Associates, Barristers & Solicitors en fiducie pour Medawi V L	2 264
Autorisation—Section de première instance de la Cour fédérale IMM-2761-96	
Frais légaux—	
Ogunfowora O P	750
Autorisation—Section de première instance de la Cour fédérale IMM-4509-97	
Indemnité pour des dérangements inutiles et des dépenses encourues par un requérant et son avocat-conseil—	
Ferguson, Barnwell en fiducie pour Cassells J H	400
	3 414
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	
Autorisation—Arrêt de la province du Québec 127,643.02	
Paiement pour dommages suite au non-renouvellement de nomination—	
Cain Lamarre Wells en fiducie pour Fleury J-V	*20 000*
	23 414
PÊCHES ET OCÉANS	
Ministère	
Autorisation—Arrêt de la cour fédérale T-168-92	
Indemnité pour l'annulation d'un permis de phoque—	
Hennebury M W en fiducie pour Puddister Trading	82 216
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Ministère	
PROGRAMME DES SERVICES GÉNÉRAUX	
Autorisation—Arrêt de la cour fédérale T-1944-96	
Frais légaux—	
Munro J	500
PROGRAMME DE LA SÉCURITÉ DU REVENU	
Autorisation—Arrêt de la cour fédérale T-1977-94	
Frais légaux—	
Lavigne R.	*1 056*
	1 556

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN	
Ministère	
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT	
Autorisation—Arrêt de la cour fédérale T-1878-90	
Indemnité pour empiètement sur une terre cédée—	
Snarch and Allen en fiducie pour Semiahmoo Indian Band	3 100 000
Autorisation—Arrêt de la cour fédérale T-4178-78	
Paiement pour dédommagement suite à la violation d'une obligation de représentant concernant les droits miniers sur la réserve indienne 172—	
Ratcliffe & Company en fiducie pour Blueberry River Indian Band et Doig River Indian Band	147 000 000
Autorisation—Arrêt de la cour fédérale T-1678-88	
À savoir si les employés contractuels sont des fonctionnaires—	
Paiement de salaire et d'avantages	
Thomas, W C & Peguis Band.	103 013
	150 203 013
INDUSTRIE	
Ministère	
Autorisation—Arrêt de la cour provinciale du Québec 500-5-29860-978	
Indemnité pour avoir terni une réputation—	
Marois C & Gaumond L	125 000
JUSTICE	
Ministère	
Autorisation—Cour provinciale de l'Ontario 5252/94	
Paiement pour procès inutile, abus du droit au recours judiciaire accordé à la défense—	
Skurka & Pringle en fiducie pour Ahmad J	6 000
Autorisation—Cour provinciale de l'Ontario	
Paiement pour retard de procès—	
Pinkofsky, Lockyer en fiducie pour Wilson-Chanderloo C	1 000
Autorisation—Arrêt de la cour fédérale A-250-97	
Motion d'appel démobilisée—	
Cappellani S	500
	7 500
Commission canadienne des droits de la personne	
Autorisation—Arrêt de la cour fédérale T-2765-96	
Paiements suite à un examen judiciaire—	
Zundel E	*1 750*
	9 250

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
DÉFENSE NATIONALE	
Ministère	
Autorisation—Arrêt de la cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick #F/C/530/94	
Coût adjugé pour un accident de voiture— Ashfield Dewitt Leblanc & Yerxa Barristers & Solicitors en fiducie pour King S & King W	330 075
Autorisation—Cour suprême de la Colombie-Britannique 84161.026	
Coût adjugé pour un accident de voiture— Crease Harman en fiducie pour Fenn L	81 691
	411 766
REVENU NATIONAL	
Autorisation—Cour provinciale de l'Alberta 8803-8312	
Thorsteinssons en fiducie Bourbonnais, Roger M	4 149
Autorisation—Cour provinciale de l'Ontario 92227/95	
Nellegan & Power en fiducie QL Systems Ltd.	10 166
Autorisation—Cour provinciale de la Saskatchewan CA-2473	
Deloitte & Touche Williston Wildcatters Oil Corporation	883
Autorisation—Cour fédérale du Canada	
A-15-94	
Armstrong, Nikolich Dale, Bernard & Peter	4 662
T-703-90; T-704-90	
Bennett, Jones, Verchere Suncor Inc	4 198
T-2249-90; T-2252-90	
Berg, Kennedy, Cleaver, Broad HRGA, Richard G (et autres)	7 408
A-592-94	
Bull Housser & Tupper en fiducie Highland Foundry Ltd.	1 249
T-1582-89, A-57-93	
Chalker, Green & Rowe en fiducie Hickman Motors Limited	25 000
A-486-93; T-1879-91	
Channan, K K Carlile, Grace M	22 021
A-392-91	
Davis & Company Greenway, W Mack	8 151
T-2420-85, T-532-89, T-533-89, T2520-88	
A-464-93, A-445-93, A-444-93, A-607-94	
Desjardins, Ducharme, Stein, Monast en fiducie Banque Nationale du Canada	31 930
A-52-97	
Desjardins, Ducharme, Stein, Monast Seguin, Marc	13 407
A-647-96	
Duncan & Craig Penner, Brent	1 488
A-896-96	
Felesky, Flynn en fiducie Canada Safeway Limited	2 304
T-550-90	
Felesky, Flynn Kuhn, Walter	1 918
T-2386-83	
Felesky Flynn R & W Such Holdings Ltd.	4 785
T-548-90	
Felesky, Flynn en fiducie Weedon, Michael G	3 000
T-2896-89; T-3322-90; T-3323-90	
A-475-94; A-476-94; A-477-94	
Fraser & Beatty Fibreco Pulp Inc	90 091
T-461-88; A-243-93	
Fraser & Beatty en fiducie Stevenson & Hunt.	30 000
A-361-93	
Giesbrecht, Griffin & Funk Lao, Vincent	9 981
T-4829-81; T-983-85	
Goodman, Phillips & Vineberg en fiducie Canadian Reynolds Metals Company Limited	53 018
T-434-90	
Hutchins, Soroka & Dionne en fiducie Grand Chief Michael Mitchell.	293 992
A-192-96	
Joli-Coeur, Lacasse, Lemieux, Simard, St-Pierre Crete, Jean-Gilles	5 869
T-2869-92	
Lapointe, Rosenstein en fiducie Tom Baird & Associates Ltd	4 407
A-88-95 to A-93-95	
Lawson, Lundell, Lawson & McIntosh en fiducie Brill, Richard (et autres)	11 622
V02712	
Longley, Blair T	3 929
T-3480-90	
Lucas, Bowker & White Pardee Equipment Limited	1 561
A-262-95	
McCarthy, Tétrault en fiducie Nassau Walnut Investments Inc	1 596
T-2405-88	
McMillan Binch en fiducie Templeton, Charles B.	1 642
T-335-89	
Melnyk & Company Toma, Andrew R.	3 931
A-866-96	
Michael Kaylor en fiducie Tom Baird & Associates.	2 546

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
A-641-96; A-642-96	
Normand Carrière en fiducie	
Sabourin, Madeleine	125
Lacroix, Manon	125
A-568-96	
Osler, Hoskin & Harcourt en fiducie	
Fiducie de la famille McNabb	1 050
T-1947-86	
Parlee, McLaws en fiducie	
Oro Del Norte, S A	60 500
T-3122-92	
Phillips, Donald	796
A-423-96	
Scott & Aylen en fiducie	
Fraser, Alan R	11 647
A-52-97	
Seguin, Marc	159
A-588-96	
Taylor McCaffrey en fiducie	
Sontag, Kenneth N	1 000
A-147-97; A-178-97; A-205-97	
Thorsteinssons en fiducie	
Global Communications	7 465
A-623-96	
Thorsteinssons	
Larsson, Lars Eric	21 785
A-651-96	
Thorsteinssons	
Mastri, Michael & June	42 309
T-1288-92	
Tremblay, Bois Mignault & Lemay	
Mercier, Marcelle	51 845
Autorisation—Arrêts de la Cour canadienne de l'impôt et frais de cour en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu—Autorisation—Arrêts :	
95-3056(IT)G	
Aikins, MacAulay & Thorvaldson	
Kornberg, Lela	3 129
97-1344(IT)I	
Alarie, Legault, Beauchemin, Paquin, Jobin & Brisson	
Tardif,Claude	700
96-1183(IT)I	
Ali, Faiyas	50
96-2368(IT)I	
Andrea, Solomos en fiducie	
Bakopoulos, Elias	870
92-2503(IT)G, 92-1725(IT)G	
Armstrong, Nikolich	
Dale, Bernard & Peter	14 853
97-405(IT)I	
Arnold, Richard W	100
97-1294(GST)I	
Balicki, Arnold L	125
92-405(IT)G; 92-404(IT)G	
Barr, Wensel, Nesbitt, Reeson en fiducie	
Minde, Helen & James	2 428
92-462(IT)G to 92-465(IT); 92-488; 92-574 & '92-575(IT)G '92-472(IT)I & 92-595(IT)I	
Basman, Smith en fiducie	
Goland, Borukh (et autres)	4 300
97-535(IT)I	
Baudoux, Gary A	50
93-1955(IT)G, 93-1964(IT)G, 93-1953(IT)G	
Beach, Hepburn en fiducie	
Hepburn, Lyle R (et autres)	4 949
94-2189(IT)G	
Beach, Hepburn en fiducie	
Luciano, Carmelo	3 933
97-63; 97-64; 97-66; 97-70; 97-60(IT)G	
Bennett, Jones, Verchere en fiducie	
Novartis Limited	500
95-1749(IT)G	
Berge & Company	
Rogers, Barbara J	3 696
94-3118(IT)G; 94-3119(IT)G	
Blois, Nickerson & Bryson en fiducie	
Badik, Chater (et autres)	1 930
95-1080(IT)G, 95-1078(IT)G	
Brans, Lehun, Baldwin en fiducie	
Anderson, John & Joann	1 950
95-2293(IT)G	
Brouillette, Charpentier, Fournier, Dozois, Fortin	
Lecompte, Léo	1 350
96-1698(IT)I	
Brown, Neil	300
92-264(IT)G	
Bull Housser & Tupper en fiducie	
Highland Foundry Ltd	3 197
95-2202(IT)G, 95-2208(IT)G	
Bull, Housser & Tupper en fiducie	
Hughes Homes Inc (et autres)	3 887
95-1074(IT)G, 95-1075(IT)G	
Cassels, Brock & Blackwell	
Fraser, Diana C	1 741
Fraser, Norma C	1 741
94-2924(IT)G	
Cassels, Brock & Blackwell en fiducie	
Hassanali, Succession du Comte Sajan	9 020
94-918(IT)G	
Code, Hunter, Wittmann	
APL Oil and Gas Ltd	2 715
96-1337(GST)G	
Craig J. Wilson en fiducie	
Arcari, Luciano	400
96-1778(IT)I	
Cuelenare, Hunter, Miller en fiducie	
Bassendowski, Melford	1 150
93-2745(IT)G; 93-2744(IT)G	
Daley, Black & Moreira en fiducie	
Aylward, Ronald & Dorothy	6 443
96-665(IT)G, 96-666(IT)G	
Daley, Black & Moreira en fiducie	
Endres, Henry & Louise	5 600

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	$		$
95-150(IT)G		*94-3171(IT)G, 94-3172(IT)G*	
Daley, Black & Moreira en fiducie		Foger, Rubinoff en fiducie	
Mihelakos, James	1 300	Dhillon, Mukhtiar Singh & Grewal, Rajinder Singh	4 479
94-2532(IT)I, 94-2531(IT)I		*95-2849(IT)G, 95-2853(IT)G*	
Daley, Black & Moreira		Foger, Rubinoff	
Rowe, Robert J B & Carolyn	1 500	Weber, Robert & Patricia	2 443
97-445(IT)I		*94-2562(IT)G*	
Daley, Black & Moreira en fiducie		Fontaine, Desy & Associes	
Williams, Shelley	500	Tanguay, Brigitte	1 233
96-174(IT)G		*95-3664(IT)G*	
David J Thrasher en fiducie		Fraser & Beatty en fiducie	
Advanced Agriculture Testing Inc	1 600	Myers, James D	4 498
96-3730(IT)I		*95-1345(IT)G*	
Dawson, Donald	38	Gamble & Garbe en fiducie	
92-1274(IT)G		Deuce Holdings Limited	5 489
DeBlois et Associes		*96-730(IT)I*	
Boulangerie St-Augustin Inc	6 023	Ganski, Ewa	650
96-1237(IT)I		*96-729(IT)I*	
Després, Perreault		Ganski, Jerzy	150
Gervais, Denis	650	*93-3271(IT)G*	
96-1017(IT)I		Genest, Murray, Desbrisay, Lamek en fiducie	
Dixon, Mark C.	1 815	Freedman Holdings Inc	3 738
96-2410(IT)I		*93-802(IT)G*	
Ellis, James Douglas	255	Gilvesy Enterprises Inc	6 743
96-1469(IT)G; 96-1471(IT)G; 96-1472(IT)G		*95-1748(IT)G*	
Elman, Kuna en fiducie		Goodman et Carr	
Lawrence, Jon (et autres)	7 647	Carlson, Orjan.	2 664
96-3331(IT)I		*96-2265(IT)I*	
Evelyn R Schusheim en fiducie		Green, George.	650
Geotech Contracting Ltd.	650	*95-1260(IT)I; 95-2954(IT)I;95-1261(IT)I; 95-2931(IT)I*	
95-3810(IT)G		Harradence, Longworth, Logue & Harradence	
Felesky, Flynn en fiducie		Bloski, Gloria	700
Banff Lifts Ltd.	3 810	Bloski, Metro	1 300
96-1454(IT)G		*93-717(IT)G*	
Felesky, Flynn		Hanson, Hashey	
Boston, Dale	2 305	King Rentals Limited	3 181
95-2711(IT)G		*96-4149(IT)I*	
Felesky, Flynn en fiducie		Haymour, Keohane en fiducie	
Bouvry Exports Calgary Ltd.	3 550	Gammage, Robert Keith.	500
96-961(IT)G		*95-45(IT)G*	
Felesky, Flynn en fiducie		Hickson, Martin, Blanchard	
Canada Safeway Limited	1 448	1229-1605 Québec Inc	5 100
96-245(IT)G		*95-2979(IT)G*	
Felesky, Flynn		James N Aitchison	
Erickson, Lloyd	1 150	Milton, Clifford A.	1 546
94-109(IT)G		*96-903(IT)I; 96-910(IT)I*	
Felesky, Flynn		Joli-Coeur, Lacasse, Lemieux, Simard, St-Pierre	
Flexi-Coil Ltd	11 026	Denis Beaumier Ltée (et autres)	653
96-1377(IT)I		*96-1786(IT)G*	
Felesky, Flynn en fiducie		Jones, Emery & Company	
Mullie, Felix M	650	Lamla, Herbert Ewald	2 550
96-4060(IT)I		*97-2565(IT)G*	
Felesky, Flynn en fiducie		Jones, Emery, Hargreaves, Swan & Hall	
Sadler, William Douglas	1 057	Tourinvest Company Limited	400

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
97-403(IT)I	
Joseph, Anthony R	650
96-607(GST)I	
Kenneth R Hauser Law Corporation en fiducie	
Quesnel & District Minor Hockey	1 340
95-2970(IT)G	
King, Arthur W	1 531
92-731(IT)G	
Koskie, Minsky en fiducie	
Tordale Developments Limited	6 944
96-4055(IT)I	
Ladner Downs en fiducie	
Barker, Robert K	812
94-3173(IT)I	
Lang, Michener en fiducie	
Hrab, Michael	1 250
94-2311(GST)G	
Lawson, Lundell en fiducie	
City University	3 903
96-3715(IT)I	
MacIntosh, MacDonnell & MacDonald en fiducie	
Sponagle, Barry	931
96-4584(IT)I	
MacPherson, Leslie & Tyerman	
Beukers Agro Services Ltd	500
97-593(IT)I	
MacPherson, Leslie & Tyerman	
Ukrainetz, Jack	500
93-417(IT)G	
McCarthy, Tétrault en fiducie	
Nassau Walnut Investments Inc	2 200
95-30(IT)G	
McDonald & Hayden en fiducie	
Satin Finish Hardwood Flooring (Ontario) Limited	20 042
94-2911(IT)G	
McDonald & Hayden	
Taylor, Leonard	1 600
95-3661(IT)G; 95-3660(IT)G	
McDonald, Ross en fiducie	
Cameron, John & Johnstone, John	1 800
91-786(IT)I	
McDougall, Ready	
Sokwaypnace, Charles	171
91-2298(IT)G	
McKinnon Carstairs	
Anderson, Succession de Merle	5 572
94-2839(IT)I	
McNamara, Pizzale en fiducie	
Henderson C, Richard W	708
94-2777(IT)G	
Mellor et Anderson	
Jordan, Albert Lorne	7 973
94-174(IT)G	
Ménard, Mageau, Valiquette en fiducie	
Administration Gilles Leclair Inc	3 631
96-3907(IT)I	
Ménard, Mageau, Valiquette	
Jolicoeur, Bernard	977
95-2624(IT)G	
Ménard, Mageau, Valiquette en fiducie	
Les Placements Niod Inc	2 856
96-895(IT)I; 96-896(IT)I	
Michael Housley en fiducie	
Howard, Ian & Davis, Dale	500
96-538(IT)G	
Michael J Beninger en fiducie	
Jones, Robert K	1 350
95-1246(IT)G	
Michael J Beninger Law Corporation	
Denthor Developments Ltd	1 736
94-747(IT)G	
Milner, Fenerty en fiducie	
Kraychy, Raymond D	3 245
96-460(IT)I; 96-459(IT)I	
Monk, Goodwin en fiducie	
Chartrand, Lorraine	350
Chartrand, Larry	650
94-2087(IT)G	
Morgan, Lilian Mary	425
95-2267(IT)I	
Munro, Linda	482
95-183(IT)I	
Myles, Gordon H	337
96-1393(IT)G	
Noel, O'Neill & Urquhart en fiducie	
Robichaud, Roger	3 990
94-990(IT)G	
Ogilvy, Renault	
Consoltex Inc	17 361
92-1697(IT)G	
Ogilvy, Renault en fiducie	
Paquet, Louis	2 779
89-1182(IT)O	
Ornes, William J	263
94-1119(IT)G	
Osler, Hoskin & Harcourt	
Glenex Industries Inc	75 000
96-34(IT)G	
Osler, Hoskin & Harcourt	
Noble, Herbert B	650
94-1755(GST)G	
Oxford Frozen Foods Limited	1 914
96-4527(IT)I	
Patterson, Palmer, Hunt, Murphy en fiducie	
Jardine, Brian	700
95-779(IT)G	
Parlee McLaws en fiducie	
Molstad Development	3 836

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
96-3592(IT)I	
Priel, Stevenson, Hood & Thornton	
Watt, Dorla M	575
94-2176(IT)G	
Quain, Dioguardi en fiducie	
Cheng, John	3 445
94-1591(IT)G	
Quain, Dioguardi en fiducie	
Lager, David A	2 342
96-4504(IT)I	
Rasmussen Starr Ruddy en fiducie	
Andrew Trevitt Racing	541
96-3929(IT)I	
Raven & Allen en fiducie	
Emmerson, Josée	1 022
96-936(IT)G, 96-937(IT)G	
Ravinski, Ryan	
Lanctot, Michel	2 529
97-93(IT)I	
Ravinski, Ryan	
Lombardi, Antonio	973
95-3962(IT)I	
Rejean Beaudoin en fiducie	
Ouellette, Léopold	2 162
95-3539(IT)G; 95-3541(IT)G	
Reino, Conte & Associates en fiducie	
Colangelo, Giuseppina	2 339
Colangelo, Luciano	2 339
96-2608(IT)I	
Richmond, Nychuk en fiducie	
Kryski, Edward J	650
94-2086(GST)G	
Roy Wise en fiducie	
Irving A Burton Limited	2 386
96-1467(IT)G	
Rudderham Chernin Law Office Inc en fiducie	
Wheeliker, George (et autres)	5 364
96-3597(GST)I	
Ruhl, Wayne	500
96-1511(IT)G	
Sampson, McDougall en fiducie	
Corsano, Gary	5 886
95-1859(IT)I	
Sampson, McDougall en fiducie	
Foulds, Joella	3 125
94-550(UI)	
Sanderson & Karpish	
Smith, Eunice	25
94-2372(IT)G	
Shostack, Dorsey, Frankel, Kligerman	
Druckman, Paul	2 031
96-688(IT)G, 96-851(IT)G, 95-4162(IT)G, 95-4164(IT)G	
Singleton Murphy en fiducie	
Smith, Dale; Perry, Toby; Kelley, Stanley W.; Smith, Clare	1 641
93-1228(IT)G	
Smith, Lyons en fiducie	
Lixo Investments Limited	30 390
96-4350(IT)I	
Spence, Donald	280
95-1361(IT)I; 95-1362(IT)I	
Stacey, Glenn (et autres)	26
97-1976(IT)G	
Stahl, Alexander	500
97-152(IT)I	
Theresa A McLenaghan en fiducie	
Sims, Donald	350
93-554(IT)G	
Thorsteinssons en fiducie	
Crompton, Leonara A	1 768
93-556(IT)G	
Thorsteinssons en fiducie	
Crompton, Robert G	5 955
96-718(IT)G; 96-1598(IT)G	
Thorsteinssons en fiducie	
Global Communications Limited	3 214
94-1944(IT)G	
Thorsteinssons en fiducie	
Rand, Dellis	3 150
94-1512(IT)G	
Thorsteinssons en fiducie	
Wright, Succession de Stanley	5 420
96-2359(IT)I	
Truchon Girard en fiducie	
Boucher, Alain	654
93-982(IT)G	
Weir, Bowen en fiducie	
Bergman, John	2 730
	1 312 229
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX	
Ministère	
PROGRAMME DES SERVICES IMMOBILIERS	
Autorisation—Cour suprême de la Colombie-Britannique	
C945142	
Règlement de différends entre BC Hydro et TPSGC—BC Hydro	178 773

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Fin*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
SOLLICITEUR GÉNÉRAL	
Service correctionnel	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-79-91	
Paiement pour dommages et pour la perte de la capacité de gagner sa vie suite à une blessure corporelle subie sur une propriété fédérale—	
Karam Greenspon en fiducie pour McGuire P	82 553
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-2565-93	
Paiement pour dommages et coûts reliés à la fouille d'une roulotte lors d'une visite familiale privée—	
Douglas R Haunts en fiducie pour Nurse L	5 000
Autorisation—Arrêt de la Cour de l'Ontario 10982/97	
Paiement des frais de poursuite relatifs à la demande d'intervention de la cour faite par les plaignants pour empêcher leur incarcération au pénitencier de Kingston—	
Fergus O'Connor en fiducie pour Beaudry M, Maikantis P Twins J et Williamson D.	25 000
Elizabeth Thomas en fiducie pour Beaudy M, Maikantis P Twins J et Williamson D.	25 000
Autorisation—Arrêt de la cour de l'Ontario 7951996	
Paiement pour dommage et coûts reliés à la perte de biens personnels—	
Brenn J	82
	137 635

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
TRANSPORTS	
Ministère	
Autorisation—Cour d'appel fédérale A-151-96	
Paiement de frais légaux adjugés conformément à la section 3(1) de la *Loi sur les ports et installations portuaires publics* en vertu de laquelle des règlements sur les quais du gouvernement ont été approuvés—	
St Lawrence Cruise Lines Inc	23 729
Total	152 593 581

SECTION 11

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1997-1998

Programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés

SOMMAIRE

	Page
Agriculture et Agroalimentaire	11.2
Patrimoine canadien	11.6
Environnement	11.6
Pêches et Océans	11.10
Santé	11.12
Développement des ressources humaines	11.14
Affaires indiennes et du Nord canadien	11.14
Industrie	11.18
Justice	11.22
Défense nationale	11.22
Ressources naturelles	11.22
Travaux publics et Services gouvernementaux	11.24
Solliciteur général	11.24
Transports	11.24

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS

Cet état présente, par province et territoire, et pour chaque programme fédéral-provincial à frais partagés, les dépenses de l'exercice en cours et de l'exercice précédent et les dépenses encourues depuis l'inauguration du programme. Ces programmes sont présentés d'un exercice à l'autre jusqu'à ce qu'ils soient complétés, même si aucune dépense n'est engagée dans un exercice donné. Un (f) vis-à-vis le total des dépenses depuis l'inauguration indique les programmes complétés au cours de l'exercice. Dans cet état, les montants en caractères romains représentent les dépenses de l'exercice en cours, les montants en caractères **gras** représentent les dépenses de l'exercice précédent et les montants en *italique* représentent les dépenses depuis l'inauguration.

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère				
Programme d'indemnisation pour les dégâts causés aux cultures par le gros gibier	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Contributions en vertu du Programme canadien d'agro-infrastructure	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entente d'association Canada/Manitoba sur les installations hydrauliques municipales	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entente d'innovation agroalimentaire Canada/Saskatchewan	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entente auxiliaire Canada/Saskatchewan sur le développement rural	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entente auxiliaire Canada/Saskatchewan sur le développement économique fondé sur la gestion des ressources hydriques	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Contributions aux cercles 4-H	8	8	14	9
	8	**8**	**14**	**9**
	157	*129*	*252*	*141*
Assurance-récolte et sauvagine	149	745	455	1 712
	88	**692**	**388**	**1 617**
	1 290	*22 521*	*6 066*	*22 600*
Programme complémentaire pour le secteur des productions végétales	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Ententes de développement économique et régional	…	…	…	171
	…	**…**	**…**	**674**
	6 740	*27 545*	*33 040*	*32 296*
Protection accrue du revenu pour les producteurs de produits horticoles comestibles	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	*314*	…	…	*314*	…	…	*314(f)*
…	…	3 163	20 103	14 619	…	37 885	…	…	37 885
…	**…**	**4 233**	**5 833**	**805**	**…**	**10 871**	**…**	**…**	**10 871**
…	…	*7 396*	*25 936*	*15 424*	…	*48 756*	…	…	*48 756*
…	…	1 585	…	…	…	1 585	…	…	1 585
…	**…**	**4 713**	**…**	**…**	**…**	**4 713**	**…**	**…**	**4 713**
…	…	*27 100*	…	…	…	*27 100*	…	…	*27 100*
…	…	…	11 170	…	…	11 170	…	…	11 170
…	**…**	**…**	**8 722**	**…**	**…**	**8 722**	**…**	**…**	**8 722**
…	…	…	*20 042*	…	…	*20 042*	…	…	*20 042*
…	…	…	527	…	…	527	…	…	527
…	**…**	**…**	**490**	**…**	**…**	**490**	**…**	**…**	**490**
…	…	…	*2 826*	…	…	*2 826*	…	…	*2 826*
…	…	…	1 107	…	…	1 107	…	…	1 107
…	**…**	**…**	**1 873**	**…**	**…**	**1 873**	**…**	**…**	**1 873**
…	…	…	*9 417*	…	…	*9 417*	…	…	*9 417*
10	58	21	23	29	15	195	…	…	195
10	**58**	**21**	**23**	**29**	**15**	**195**	**…**	**…**	**195**
158	*1,272*	*432*	*475*	*581*	*259*	*3 856*	…	…	*3 856*
16,317	26,262	45 220	62 412	48 115	4 686	206 073	…	…	206 073
15,874	**18,447**	**26 536**	**70 729**	**37 632**	**3 777**	**175 780**	**…**	**…**	**175 780**
262,855	*431,256*	*421 869*	*1 394 736*	*938 009*	*78 444*	*3 579 646*	…	…	*3 579 646*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**54 500**	**…**	**…**	**54 500**	**…**	**…**	**54 500**
…	…	…	*109 000*	…	…	*109 000*	…	…	*109 000*
4,319	…	…	…	…	…	4 490	…	…	4 490
5,705	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**6 379**	**…**	**…**	**6 379**
41,681	…	*12 797*	*13 169*	*8 676*	*19 555*	*195 499*	…	…	*195 499*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	*2,381*	…	…	…	*767*	*3 148*	…	…	*3 148(f)*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Subventions aux pomiculteurs en vertu du Fonds national de transition	…	…	…	…
	…	**…**	**264**	**…**
	…	…	*264*	…
Subventions aux organisations dans le cadre des programmes complémentaires de sécurité du revenu	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**1 500**
	…	…	…	*1 500*
Plan vert	…	…	…	…
	193	**251**	**245**	**224**
	636	*848*	*1 152*	*1 056*
Régime d'assurance-revenu brut	…	2	…	…
	…	**10**	**12**	**84**
	…	*9 813*	*2 315*	*4 882*
Compte de stabilisation du revenu net	121	2 084	1 297	1 043
	57	**1 834**	**1 105**	**938**
	326	*7 754*	*3 688*	*3 548*
Programme de refinancement de la dette pour le Nouveau-Brunswick	…	…	…	129
	…	**…**	**…**	**181**
	…	…	…	*424*
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* Fonds de développement Canada/Nouvelle-Ecosse pour le secteur agricole	…	…	74	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	*74*	…
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* Compte de stabilisation du revenu net	41	1 924	614	…
	…	**…**	**…**	**…**
	41	*1 924*	*614*	…
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* Programmes complémentaires de sécurité du revenu	1 256	2 606	1 293	…
	409	**227**	**397**	**902**
	1 665	*2 833*	*1 690*	*902*
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* Programmes transitoires pour les viandes rouges	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	*181*	*209*	*124*
Programme d'indemnisation des propriétaires d'animaux morts de la rage	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	*5*
Programme de recyclage des producteurs de tabac	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	*4 900*	*566*	*141*
Total du portefeuille ministériel	1 575	7 369	3 747	3 064
	755	**3 022**	**2 425**	**6 129**
	10 855	*78 448*	*49 930*	*67 619*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
1,099	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 363**	**…**	**…**	**1 363**
1,099	…	…	…	…	…	*1 363*	…	…	*1 363(f)*
…	…	…	2 000	…	2 000	4 000	…	…	4 000
…	**…**	**…**	**…**	**56**	**…**	**1 556**	**…**	**…**	**1 556**
…	…	…	*2 000*	*56*	*2 000*	*5 556*	…	…	*5 556*
…	…	15	166	…	…	181	…	…	181
3,914	**6,227**	**…**	**…**	**…**	**1 361**	**12 415**	**…**	**…**	**12 415**
16,810	*21,020*	*2 222*	*4 606*	*16 067*	*4 964*	*69 381*	*33*	*47*	*69 461*
…	…	98	…	87	…	187	…	…	187
…	**14**	**144**	**…**	**310**	**9**	**583**	**…**	**…**	**583**
250,200	*340,762*	*384 301*	*902 975*	*567 080*	*12 578*	*2 474 906*	…	…	*2 474 906*
1,835	42,887	32 041	77 490	39 265	5 114	203 177	…	…	203 177
1,569	**41,181**	**30 994**	**171 708**	**33 880**	**4 827**	**288 093**	**…**	**…**	**288 093**
7,435	*167,065*	*129 137*	*528 241*	*168 565*	*21 378*	*1 037 137*	…	…	*1 037 137*
…	…	…	…	…	…	129	…	…	129
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**181**	**…**	**…**	**181**
…	…	…	…	…	…	*424*	…	…	*424*
…	…	…	…	…	…	74	…	…	74
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	…	*74*	…	…	*74*
…	17,034	…	…	22 347	…	41 960	…	…	41 960
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	*17,034*	…	…	*22 347*	…	*41 960*	…	…	*41 960*
105,824	27,034	2 401	193	51 502	…	192 109	…	…	192 109
…	**27,051**	**12 928**	**…**	**…**	**…**	**41 914**	**…**	**…**	**41 914**
105,824	*54,085*	*15 329*	*193*	*51 502*	…	*234 023*	…	…	*234 023*
…	61	…	…	3 033	…	3 094	…	…	3 094
…	**26**	**…**	**…**	**1 121**	**…**	**1 147**	**…**	**…**	**1 147**
5,217	*3,617*	*2 080*	*1 108*	*8 249*	*288*	*21 073*	…	…	*21 073*
…	7	…	…	…	…	7	…	…	7
3	**7**	**…**	**…**	**…**	**…**	**10**	**…**	**…**	**10**
232	*2,351*	*53*	*18*	*1*	…	*2 660*	…	…	*2 660*(1)
…	151	…	…	…	…	151	…	…	151
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
3,217	*39,708*	…	…	…	…	*48 532*	…	…	*48 532*
128,305	113,494	84 544	175 191	178 997	11 815	708 101	…	…	708 101
28,174	**93,011**	**79 569**	**313 878**	**73 833**	**9 989**	**610 785**	**…**	**…**	**610 785**
694,728	*1,080,551*	*1 002 716*	*3 015 056*	*1 796 557*	*140 233*	*7 936 693*	*33*	*47*	*7 936 773*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
PATRIMOINE CANADIEN				
Ministère				
Entente de partenariat sur la culture avec l'Alberta	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Alliance stratégique Canada/Alberta	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entente Canada/Colombie-Britannique sur le développement des industries de communication et des industries culturelles	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entente de partenariat Canada/Saskatchewan sur la culture	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entente de coopération avec le Nouveau-Brunswick sur la culture	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	*274*
Entente de coopération avec Terre-Neuve sur la culture	100	…	…	…
	360	**…**	**…**	**…**
	1 306	…	…	…
Entente de coopération avec la Nouvelle-Écosse sur la culture	…	…	34	…
	…	**…**	**51**	**…**
	…	…	*609*	…
Programme des langues officielles dans l'enseignement	3 031	1 298	7 351	16 201
	2 466	**1 309**	**7 373**	**17 262**
	64 920	*32 889*	*119 588*	*507 370*
Entente de coopération avec l'Île-du-Prince-Édouard sur la culture	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	*49*	…	…
Entente de développement sur la culture avec Winnipeg	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Total du portefeuille ministériel	3 131	1 298	7 385	16 201
	2 826	**1 309**	**7 424**	**17 262**
	66 226	*32 938*	*120 197*	*507 644*
ENVIRONNEMENT				
Ministère				
Contribution à la province de Colombie-Britannique pour la gestion intégrée des eaux Fédérale/Provinciale	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Accord Canada/Terre-Neuve relatifs aux stations et programmes climatologiques	38	…	…	…
	69	**…**	**…**	**…**
	1 081	…	…	…

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**53**	**…**	**53**	**…**	**…**	**53**
…	…	…	…	*211*	…	*211*	…	…	*211(f)*
…	…	…	…	1 051	…	1 051	…	…	1 051
…	**…**	**…**	**…**	**852**	**…**	**852**	**…**	**…**	**852**
…	…	…	…	*1 903*	…	*1 903*	…	…	*1 903*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	*888*	*888*	…	…	*888(f)*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	*231*	…	…	*231*	…	…	*231(f)*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	…	*274*	…	…	*274(f)*
…	…	…	…	…	…	100	…	…	100
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**360**	**…**	**…**	**360**
…	…	…	…	…	…	*1 306*	…	…	*1 306*
…	…	…	…	…	…	34	…	…	34
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**51**	**…**	**…**	**51**
…	…	…	…	…	…	*609*	…	…	*609*
49,846	71,449[(2)]	9 192	7 461	11 019	12 453	189 301	1 280	869	191 450
50,059	**63,234**	**10 745**	**9 010**	**15 098**	**11 391**	**187 947**	**1 150**	**1 199**	**190 296**
2,065,330	*1,653,966*	*170 561*	*145 475*	*182 388*	*192 102*	*5 134 589*	*16 128*	*13 695*	*5 164 412*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	…	*49*	…	…	*49(f)*
…	…	330	…	…	…	330	…	…	330
…	**…**	**399**	**…**	**…**	**…**	**399**	**…**	**…**	**399**
…	…	*816*	…	…	…	*816*	…	…	*816*
49,846	71,449	9 522	7 461	12 070	12 453	190 816	1 280	869	192 965
50,059	**63,234**	**11 144**	**9 010**	**16 003**	**11 391**	**189 662**	**1 150**	**1 199**	**192 011**
2,065,330	*1,653,966*	*171 377*	*145 706*	*184 502*	*192 990*	*5 140 876*	*16 128*	*13 695*	*5 170 699*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	*32*	*32*	…	…	*32(f)*
…	…	…	…	…	…	38	…	…	38
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**69**	**…**	**…**	**69**
…	…	…	…	…	…	*1 081*	…	…	*1 081*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Accord Canada/Québec relatif aux réseaux climatologiques du Québec	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Contribution à la province de Colombie-Britannique pour la réduction des dommages causés par les inondations	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Établissement des cartes des régions inondables	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Comité consultatif sur l'environnement de la Baie-James	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Contribution en vertu du Plan Nord-Américain de gestion de la sauvagine	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Réglementation de la rivière Ottawa	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Étude du bassin des rivières de la Paix, Athabasca et de l'Esclave (Étude des rivières du Nord)	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Protection et dépollution du fleuve Saint-Laurent	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Pâtes et papiers	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Programme exhaustif de gestion durable pour le bassin hydrographique du fleuve Fraser	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Accord concernant la surveillance continue de la qualité des eaux	…	10	15	…
	…	**50**	**…**	**…**
	1 716	*488*	*15*	*548*
Accord concernant les relevés hydrométriques	152	…	82	122
	354	**15**	**120**	**215**
	4 469	*757*	*2 585*	*4 627*
Réseau radiométéo	27	21	4	2
	53	**…**	**77**	**28**
	1 064	*21*	*791*	*374*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
239	…	…	…	…	…	239	…	…	239
419	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**419**	**…**	**…**	**419**
4,982	…	…	…	…	…	*4 982*	…	…	*4 982*
…	…	…	…	…	94	94	…	…	94
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**265**	**265**	**…**	**…**	**265**
…	…	…	…	…	*582*	*582*	…	…	*582*
6	…	…	…	…	…	6	…	…	6
260	**…**	**…**	**…**	**36**	**…**	**296**	**…**	**…**	**296**
13,305	*8,742*	*1 753*	*2 183*	*2 587*	*1 162*	*29 732*	…	…	*29 732*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
1,276	…	…	…	…	…	*1 276*	…	…	*1 276(f)*
…	…	518	840	837	6	2 201	…	…	2 201
…	**…**	**424**	**1 046**	**775**	**4**	**2 249**	**…**	**…**	**2 249**
…	…	*1 117*	*2 171*	*1 857*	*14*	*5 159*	…	…	*5 159*
80	73	…	…	…	…	153	…	…	153
68	**84**	**…**	**…**	**…**	**…**	**152**	**…**	**…**	**152**
1,229	*1,077*	…	…	…	…	*2 306*	…	…	*2 306*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	*4 730*	…	*4 730*	…	…	*4 730(f)*
2,500	…	…	…	…	…	2 500	…	…	2 500
2,500	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 500**	**…**	**…**	**2 500**
20,210	…	…	…	…	…	*20 210*	…	…	*20 210*
550	…	…	…	…	…	550	…	…	550
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
1,150	…	…	…	…	*273*	*1 423*	…	…	*1 423*
…	…	…	…	…	40	40	…	…	40
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 433**	**1 433**	**…**	**…**	**1 433**
…	…	…	…	…	*3 316*	*3 316*	…	…	*3 316*
…	…	…	…	…	…	25	…	…	25
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**50**	**…**	**…**	**50**
…	…	…	…	…	…	*2 767*	…	…	*2 767*
200	561	…	…	…	…	1 117	…	…	1 117
200	**404**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 308**	**…**	**…**	**1 308**
18,283	*14,547*	*6 117*	*5 823*	*14 211*	…	*71 419*	…	…	*71 419*
…	…	…	…	…	…	54	…	…	54
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**158**	**…**	**…**	**158**
…	…	…	…	…	…	*2 250*	…	…	*2 250*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Agence canadienne d'évaluation environnementale				
Projets d'exploitation de mines d'uranium en Saskatchewan	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Office Terre-Neuvien des hydrocarbures extracôtier	235 886	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	235 886	…	…	…
Total du portefeuille ministériel	236 103	31	101	124
	476	**65**	**197**	**243**
	244 216	*1 266*	*3 391*	*5 549*
PÊCHES ET OCÉANS				
Ministère				
Programme de retraite anticipée des pêcheurs de l'Atlantique	2 241	…	…	…
	1 396	**43**	**2 688**	**…**
	3 637	*43*	*2 688*	…
Planification de l'utilisation de l'eau avec BC Hydro	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Plan d'action environnemental de l'inlet Burrard	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Accord Canada/C-B—Projet conjoint de restauration de l'habitat, protection et transfert de l'information	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entente de coopération Canada/Terre-Neuve pour l'amélioration et la conservation des salmonidés	…	…	…	…
	2 917	**…**	**…**	**…**
	12 382	…	…	…
Entente de coopération sur le développement de l'industrie de la pêche	1 430	…	…	…
	1 490	**…**	**…**	**…**
	4 523	…	…	…
Projet de méthodes de défense (MRNO)	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Programme de rétablissement des bassins versants de la Colombie-Britannique—Renouvellement forestier	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Programme de gestion du bassin du Fraser	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Gestion de l'estuaire du Fraser	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
…	…	…	82 809	…	…	82 809	…	…	82 809
…	**…**	**…**	**305 113**	**…**	**…**	**305 113**	**…**	**…**	**305 113**
…	…	…	*1 788 214*	…	…	*1 788 214*	…	…	*1 788 214*
…	…	…	…	…	…	235 886	…	…	235 886
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	…	*235 886*	…	…	*235 886*
3,575	634	518	83 649	837	140	325 712	…	…	325 712
3,447	**488**	**424**	**306 159**	**811**	**1 702**	**314 012**	**…**	**…**	**314 012**
60,435	*24,366*	*8 987*	*1 798 391*	*23 385*	*5 379*	*2 175 365*	…	…	*2 175 365*
…	…	…	…	…	…	2 241	…	…	2 241
673	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**4 800**	**…**	**…**	**4 800**
673	…	…	…	…	…	*7 041*	…	…	*7 041*
…	…	…	…	…	100	100	…	…	100
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	*100*	*100*	…	…	*100*
…	…	…	…	…	80	80	…	…	80
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**80**	**80**	**…**	**…**	**80**
…	…	…	…	…	*392*	*392*	…	…	*392*
…	…	…	…	…	118	118	…	…	118
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	*118*	*118*	…	…	*118*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 917**	**…**	**…**	**2 917**
…	…	…	…	…	…	*12 382*	…	…	*12 382(f)*
…	…	…	…	…	…	1 430	…	…	1 430
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 490**	**…**	**…**	**1 490**
…	…	…	…	…	…	*4 523*	…	…	*4 523*
…	25	…	…	…	…	25	…	…	25
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	*25*	…	…	…	…	*25*	…	…	*25*
…	…	…	…	…	271	271	…	…	271
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**198**	**198**	**…**	**…**	**198**
…	…	…	…	…	*709*	*709*	…	…	*709*
…	…	…	…	…	50	50	…	…	50
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**250**	**250**	**…**	**…**	**250**
…	…	…	…	…	*1 162*	*1 162*	…	…	*1 162*
…	…	…	…	…	150	150	…	…	150
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**100**	**100**	**…**	**…**	**100**
…	…	…	…	…	*540*	*540*	…	…	*540*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Étude génétique sur le grand corégone dans le lac Playgreen (Manitoba)	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Plan de mesure corrective pour le Port de Hamilton	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Levées hydrographiques dans l'Arctique (antérieurement Hydrographie)	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Levées hydrographiques dans l'Arctique—Rankin Inlet	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Programme de retraite anticipée des pêcheurs de morue du nord	10 434	…	…	…
	9 699	**…**	**…**	**…**
	50 773	…	…	…
Opération de l'alevinier de la rivière Alouette	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Restauration des stocks de saumon de l'atlantique dans le lac Ontario	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Étude de la capacité de l'habitat de la truite arc-en-ciel anadrome	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Plan de gestion de la ligne de partage des eaux	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Évaluation de filets maillants à fenêtre d'échappée (MAILLAGE DE 90 MM)	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Total du portefeuille ministériel	14 105	…	…	…
	15 502	**43**	**2 688**	**…**
	71 315	*43*	*2 688*	…
SANTÉ				
Ministère				
Traitement et réadaptation en matière d'alcoolisme et de toxicomanie (3)	489	306	599	542
	593	**…**	**704**	**630**
	2 774	*306*	*5 325*	*3 018*
Nouveaux horizons	…	…	…	…
	500	**264**	**661**	**535**
	1 733 818	*406 271*	*2 396 246*	*2 524 132*
Total du portefeuille ministériel	489	306	599	542
	1 093	**264**	**1 365**	**1 165**
	1 736 592	*406 577*	*2 401 571*	*2 527 150*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**20**	**…**	**…**	**…**	**20**	**…**	**…**	**20**
…	…	*82*	…	…	…	*82*	…	…	*82(f)*
…	70	…	…	…	…	70	…	…	70
…	**62**	**…**	**…**	**…**	**…**	**62**	**…**	**…**	**62**
…	*492*	…	…	…	…	*492*	…	…	*492*
…	…	…	…	…	…	…	1 620	…	1 620
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**102**	**…**	**102**
…	…	…	…	…	…	…	*3 210*	…	*3 210*
…	…	…	…	…	…	…	92	…	92
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**172**	**…**	**172**
…	…	…	…	…	…	…	*486*	…	*486*
…	…	…	…	…	…	10 434	…	…	10 434
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**9 699**	**…**	**…**	**9 699**
…	…	…	…	…	…	*50 773*	…	…	*50 773*
…	…	…	…	…	25	25	…	…	25
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**25**	**25**	**…**	**…**	**25**
…	…	…	…	…	*493*	*493*	…	…	*493*
…	14	…	…	…	…	14	…	…	14
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	*14*	…	…	…	…	*14*	…	…	*14*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**30**	**30**	**…**	**…**	**30**
…	…	…	…	…	*30*	*30*	…	…	*30(f)*
…	36	…	…	…	…	36	…	…	36
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	*36*	…	…	…	…	*36*	…	…	*36*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**163**	**163**	**…**	**…**	**163**
…	…	…	…	…	*163*	*163*	…	…	*163(f)*
…	145	…	…	…	794	15 044	1 712	…	16 756
673	**62**	**20**	**…**	**…**	**846**	**19 834**	**274**	**…**	**20 108**
673	*567*	*82*	…	…	*3 707*	*79 075*	*3 696*	…	*82 771*
2,866	4,283	694	670	1 366	2 140	13 955	282	263	14 500
2,466	**5,103**	**805**	**766**	**1 579**	**1 784**	**14 430**	**…**	**…**	**14 430**
21,012	*52,611*	*2 788*	*7 023*	*10 786*	*18 966*	*124 609*	*282*	*263*	*125 154*
35	245	…	…	42	…	322	…	…	322
3,200	**4,665**	**836**	**761**	**1 244**	**2 001**	**14 667**	**173**	**62**	**14 902**
17,510,417	*23,403,224*	*2 923 604*	*2 575 803*	*6 900 907*	*10 208 476*	*70 582 898*	*251 359*	*72 851*	*70 907 108(f)* (1)
2,901	4,528	694	670	1 408	2 140	14 277	282	263	14 822
5,666	**9,768**	**1 641**	**1 527**	**2 823**	**3 785**	**29 097**	**173**	**62**	**29 332**
17,531,429	*23,455,835*	*2 926 392*	*2 582 826*	*6 911 693*	*10 227 442*	*70 707 507*	*251 641*	*73 114*	*71 032 262*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES				
Ministère				
Régime d'assistance publique du Canada	(62)	4 934	…	4 267
	8 864	**4 312**	**3 153**	**13 562**
	2 148 000	*487 392*	*2 947 107*	*2 950 387*
Planification de l'emploi	4	…	116	11
	633	**152**	**73**	**248**
	324 901	*44 741*	*236 051*	*334 876*
Initiatives de désinstitutionnalisation	…	…	…	…
	1 497	**3**	**…**	**…**
	9 993	*719*	…	…
Nouveau-Brunswick au travail	…	…	…	1 174
	…	**…**	**…**	**2 800**
	…	…	…	*21 807*
Adaptation des travailleurs âgés	1 164	…	79	…
	…	**…**	**321**	**…**
	10 018	*1 362*	*12 553*	*4 857*
Initiatives stratégiques	990	1 501	2 059	8 556
	2 829	**2 201**	**3 000**	**8 909**
	9 845	*6 065*	*11 273*	*32 356*
Réadaptation professionnelle des personnes handicapées	4 110	279	7 445	5 274
	5 074	**356**	**7 930**	**8 337**
	61 571	*5 899*	*100 922*	*87 957*
Total du portefeuille ministériel	6 206	6 714	9 699	19 282
	18 897	**7 024**	**14 477**	**33 856**
	2 564 328	*546 178*	*3 307 906*	*3 432 240*
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Route accès Atikamekw—C.N.A.	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Mémoire d'entente Akwesasne et Mémoire d'entente—Groupe de travail spécial	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Groupe de gestion des hardes de Beverly et Kaminuriak de caribous	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Immobilisations d'infrastructures et services communs Janvier/Chipewyan Prairie pour une entente de plusieurs années entre AINC et M.D. de Wood Buffalo	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
…	…	…	(344)	33 051	(4 587)	37 259	157	…	37 416
(1,519)	**3**	**20 979**	**12 814**	**80 462**	**…**	**142 630**	**6 340**	**…**	**148 970**
21,529,773	*28,472,687*	*3 601 656*	*3 065 566*	*7 983 743*	*11 918 211*	*85 104 522*	*318 437*	*94 442*	*85 517 401(f)*
105	996	…	251	…	…	1 483	…	…	1 483
6,604	**509**	**444**	**2 566**	**165**	**682**	**12 076**	**…**	**…**	**12 076**
1,888,838	*1,932,218*	*256 142*	*279 979*	*610 677*	*765 906*	*6 674 329*	…	…	*6 674 329*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 500**	**…**	**…**	**1 500**
…	*514*	*550*	*1 680*	*450*	*28*	*13 934*	…	…	*13 934(f)*
…	…	…	…	…	…	1 174	…	…	1 174
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 800**	**…**	**…**	**2 800**
…	…	…	…	…	…	*21 807*	…	…	*21 807*
10,379	…	…	…	…	3 492	15 114	…	…	15 114
16,882	**16,824**	**…**	**…**	**…**	**5 955**	**39 982**	**…**	**…**	**39 982**
212,091	*136,607*	*7 403*	*762*	…	*35 008*	*420 661*	…	…	*420 661*
8,667	5,325	5 552	4 479	603	17 342	55 074	396	455	55 925
29,829	**2,704**	**5 156**	**5 265**	**925**	**16 466**	**77 284**	**1 114**	**503**	**78 901**
82,265	*30,509*	*11 153*	*13 199*	*2 970*	*45 025*	*244 660*	*4 640*	*1 018*	*250 318*
80,133	69,326	8 088	9 953	22 343	25 253	232 204	2 194	1 201	235 599
83,588	**61,996**	**8 162**	**19 352**	**22 762**	**32 555**	**250 112**	**3 687**	**1 201**	**255 000**
269,910	*915,540*	*131 329*	*146 282*	*354 107*	*339 371*	*2 412 888*	*15 094*	*20 742*	*2 448 724*
99,284	75,647	13 640	14 339	55 997	41 500	342 308	2 747	1 656	346 711
135,384	**82,036**	**34 741**	**39 997**	**104 314**	**55 658**	**526 384**	**11 141**	**1 704**	**539 229**
23,982,877	*31,488,075*	*4 008 233*	*3 507 468*	*8 951 947*	*13 103 549*	*94 892 801*	*338 171*	*116 202*	*95 347 174*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
6,148	…	…	…	…	…	*6 148*	…	…	*6 148*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**65**	**…**	**…**	**…**	**…**	**65**	**…**	**…**	**65**
…	*11,463*	…	…	…	…	*11 463*	…	…	*11 463(f)*
…	…	…	…	…	…	…	10	…	10
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**14**	**…**	**14**
…	…	…	…	…	…	…	*153*	…	*153*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**1 198**	**…**	**1 198**	**…**	**…**	**1 198**
…	…	…	…	*1 198*	…	*1 198*	…	…	*1 198*
105	…	…	…	…	…	105	…	…	105
145	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**145**	**…**	**…**	**145**
558	…	…	…	…	…	*558*	…	…	*558*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Indiens Cris—Conseil scolaire du Kativik (Baie-James)	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Association des trappeurs Indiens Cris	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Protection des forêts	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Lignes hydro-électriques de surface	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Programme des infrastructures	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Réhabilitation des infrastructures—Schefferville	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entente conjointe pour les immobilisations liées à l'éducation—AINC, Manow—Bandes NAN	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Développement des ressources naturelles	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entente de Terre-Neuve	10 907	…	…	…
	10 613	**…**	**…**	**…**
	87 253	…	…	…
Entente du Nord-Est du Québec	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entente sur les inondations du Nord	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Routes des réserves et routes d'accès	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Services sociaux	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entente trilatérale—Algonquins du lac Barrière	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
63,354	…	…	…	…	…	63 354	…	…	63 354
172,732	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**172 732**	**…**	**…**	**172 732**
769,328	…	…	…	…	…	*769 328*	…	…	*769 328*
82	…	…	…	…	…	82	…	…	82
82	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**82**	**…**	**…**	**82**
1,542	…	…	…	…	…	*1 542*	…	…	*1 542*
…	1,095	…	…	…	…	1 095	…	…	1 095
…	**1,142**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 142**	**…**	**…**	**1 142**
…	*9,957*	…	…	…	…	*9 957*	…	…	*9 957*
…	…	14 824	…	…	…	14 824	…	…	14 824
…	**…**	**52 027**	**…**	**…**	**…**	**52 027**	**…**	**…**	**52 027**
1,000	…	*116 360*	…	…	…	*117 360*	…	…	*117 360*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**978**	**…**	**978**
…	…	…	…	…	…	…	*5 083*	…	*5 083*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
1,724	…	…	…	…	…	*1 724*	…	…	*1 724*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**4,412**	**…**	**…**	**…**	**…**	**4 412**	**…**	**…**	**4 412**
…	*33,060*	…	…	…	…	*33 060*	…	…	*33 060*
…	500	…	…	…	…	500	…	…	500
…	**500**	**…**	**…**	**…**	**…**	**500**	**…**	**…**	**500**
…	*9,581*	…	…	…	…	*9 581*	…	…	*9 581*
…	…	…	…	…	…	10 907	…	…	10 907
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**10 613**	**…**	**…**	**10 613**
…	…	…	…	…	…	*87 253*	…	…	*87 253*
1,887	…	…	…	…	…	1 887	…	…	1 887
1,843	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 843**	**…**	**…**	**1 843**
43,385	…	…	…	…	…	*43 385*	…	…	*43 385*
…	…	1 005	…	…	…	1 005	…	…	1 005
…	**…**	**1 972**	**…**	**…**	**…**	**1 972**	**…**	**…**	**1 972**
…	…	*107 594*	…	…	…	*107 594*	…	…	*107 594*
…	…	201	…	…	…	201	…	…	201
…	**…**	**200**	**…**	**…**	**…**	**200**	**…**	**…**	**200**
…	…	*18 653*	…	…	…	*18 653*	…	…	*18 653*
…	97,264	…	…	…	…	97 264	…	…	97 264
…	**88,123**	**…**	**…**	**…**	**…**	**88 123**	**…**	**…**	**88 123**
…	*1,154,305*	…	…	…	…	*1 154 305*	…	…	*1 154 305*
55	…	…	…	…	…	55	…	…	55
165	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**165**	**…**	**…**	**165**
3,379	…	…	…	…	…	*3 379*	…	…	*3 379*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Développement économique trilatéral—Négociations	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Services trilatéraux aux Indiens	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Négociations de traité trilatérales	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Total du portefeuille ministériel	10 907	…	…	…
	10 613	**…**	**…**	**…**
	87 253	…	…	…
INDUSTRIE				
Ministère				
Infrastructure Canada/Ontario	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Initiative de redressement de l'économie de l'est de l'Ontario	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Développement industriel et régional	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	630 651	*310 879*	*690 209*	*561 133*
Ententes auxiliaires en science et technologie	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Tourisme	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	948	*886*	*4 730*	*841*
Ententes de partage de coopération touristique	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	11 427	*4 493*	*6 611*	*2 907*
Ententes de partage économique de l'Ouest	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Agence de Promotion Économique du Canada Atlantique				
Ententes de coopération	9 714	13 566	13 122	12 583
	12 349	**18 332**	**16 094**	**23 369**
	154 526	*82 929*	*85 561*	*146 052*
Ententes de coopération - SPFA/DCE	7 313	…	2 373	224
	2 396	**…**	**1 139**	**739**
	9 709	…	*3 512*	*963*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
…	316	…	…	…	…	316	…	…	316
…	**482**	**…**	**…**	**…**	**…**	**482**	**…**	**…**	**482**
…	*2,446*	…	…	…	…	*2 446*	…	…	*2 446*
…	693	…	…	…	…	693	…	…	693
…	**759**	**…**	**…**	**…**	**…**	**759**	**…**	**…**	**759**
…	*8,228*	…	…	…	…	*8 228*	…	…	*8 228*
…	…	…	…	…	4 651	4 651	…	…	4 651
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**4 199**	**4 199**	**…**	**…**	**4 199**
…	…	…	…	…	*17 352*	*17 352*	…	…	*17 352*
65,483	99,868	16 030	…	…	4 651	196 939	10	…	196 949
174,967	**95,483**	**54 199**	**…**	**1 198**	**4 199**	**340 659**	**992**	**…**	**341 651**
827,064	*1,229,040*	*242 607*	…	*1 198*	*17 352*	*2 404 514*	*5 236*	…	*2 409 750*
…	119,701	…	…	…	…	119 701	…	…	119 701
…	**159,356**	**…**	**…**	**…**	**…**	**159 356**	**…**	**…**	**159 356**
…	*705,601*	…	…	…	…	*705 601*	…	…	*705 601*
…	2,800	…	…	…	…	2 800	…	…	2 800
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	*2,800*	…	…	…	…	*2 800*	…	…	*2 800*
17,340	…	…	…	…	…	17 340	…	…	17 340
37,567	**337**	**…**	**…**	**…**	**…**	**37 904**	**…**	**…**	**37 904**
464,482	*279,136*	*312 968*	*193 718*	*142 342*	*162 075*	*3 747 593*	*30 708*	*13 439*	*3 791 740*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
64,450	…	…	…	…	*5 396*	*69 846*	…	…	*69 846(f)*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
4,387	*9,130*	*2 834*	*887*	*3 536*	*5 737*	*33 916*	*366*	*349*	*34 631(f)*
1,225	…	…	…	94	…	1 319	…	80	1 399
223	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**223**	**…**	**544**	**767**
5,060	*1,281*	…	…	*3 832*	…	*35 611*	*2 894*	*4 662*	*43 167*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**997**	**62**	**28**	**…**	**1 087**	**…**	**…**	**1 087**
…	…	*1 964*	*2 616*	*28*	*1 484*	*6 092*	…	…	*6 092*
…	10	…	…	…	…	48 995	…	…	48 995
…	**63**	**…**	**…**	**…**	**…**	**70 207**	**…**	**…**	**70 207**
…	*139*	…	…	…	…	*469 207*	…	…	*469 207*
…	…	…	…	…	…	9 910	…	…	9 910
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**4 274**	**…**	**…**	**4 274**
…	…	…	…	…	…	*14 184*	…	…	*14 184*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Ententes de coopération - SPFA/RE	19 072	…	1 360	524
	8 268	**…**	**500**	**446**
	27 340	…	*1 860*	*970*
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
Entente Canada/Québec sur le développement de l'industrie touristique	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Contributions à la province de Québec aux termes de l'Entente Travaux d'infrastructures Canada	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Contributions au programme de reconstruction économique temporaire	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
Un accord concernant des initiatives pour l'Asie-pacifique	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Travaux d'infrastructure Canada	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Accord d'association	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Protection contre l'innondation et amélioration des digues dans la vallée de la rivière Rouge	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Initiative de rétablissement économique et des emplois de la vallée de la rivière Rouge	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Total du portefeuille ministériel	36 099	13 566	16 855	13 331
	23 013	**18 332**	**17 733**	**24 554**
	834 601	*399 187*	*792 483*	*712 866*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
…	…	…	…	…	…	20 956	…	…	20 956
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**9 214**	**…**	**…**	**9 214**
…	…	…	…	…	…	*30 170*	…	…	*30 170*
1,259	…	…	…	…	…	1 259	…	…	1 259
3,108	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**3 108**	**…**	**…**	**3 108**
25,751	…	…	…	…	…	*25 751*	…	…	*25 751*
96,651	…	…	…	…	…	96 651	…	…	96 651
163,116	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**163 116**	**…**	**…**	**163 116**
549,497	…	…	…	…	…	*549 497*	…	…	*549 497*
7,183	…	…	…	…	…	7 183	…	…	7 183
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
7,183	…	…	…	…	…	*7 183*	…	…	*7 183*
…	…	…	…	…	35	35	…	…	35
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**20**	**20**	**…**	**…**	**20**
…	…	…	…	…	*55*	*55*	…	…	*55*
…	…	15 431	13 348	23 477	46 903	99 159	…	…	99 159
…	**…**	**10 151**	**10 602**	**26 088**	**64 108**	**110 949**	**…**	**…**	**110 949**
…	…	*66 623*	*63 497*	*169 314*	*212 931*	*512 365*	…	…	*512 365*(1)
…	…	2	…	3	…	5	…	…	5
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	*2*	…	*3*	…	*5*	…	…	*5*
…	…	10	…	…	…	10	…	…	10
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	*10*	…	…	…	*10*	…	…	*10*
…	…	12	…	…	…	12	…	…	12
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	*12*	…	…	…	*12*	…	…	*12*
123,658	122,511	15 455	13 348	23 574	46 938	425 335	…	80	425 415
204,014	**159,756**	**11 148**	**10 664**	**26 116**	**64 128**	**559 458**	**…**	**544**	**560 002**
1,120,810	*998,087*	*384 413*	*260 718*	*319 055*	*387 678*	*6 209 898*	*33 968*	*18 450*	*6 262 316*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
JUSTICE				
Ministère				
Armes à feu	470	184	467	596
	305	**109**	**554**	**533**
	1 610	*585*	*2 475*	*2 490*
Aide juridique	1 653	237	3 037	1 256
	1 661	**229**	**3 062**	**1 210**
	24 994	*3 679*	*47 369*	*22 074*
Assistance parajudiciaire auprès des Autochtones	104	…	98	…
	89	**…**	**78**	**…**
	1 530	*52*	*438*	…
Aide juridique aux jeunes contrevenants	4 710	1 860	5 677	4 438
	4 710	**1 860**	**5 677**	**4 438**
	53 779	*21 184*	*64 028*	*50 527*
Total du portefeuille ministériel	6 937	2 281	9 279	6 290
	6 765	**2 198**	**9 371**	**6 181**
	81 913	*25 500*	*114 310*	*75 091*
DÉFENSE NATIONALE				
Ministère				
Aide financière relative aux catastrophes/ Programme de la protection civile conjointe	270	173	189	926
	728	**196**	**263**	**3 623**
	16 155	*6 082*	*8 006*	*30 264*
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère				
Fonds de développement Canada/Terre-Neuve	5 952	…	…	…
	4 262	**…**	**…**	**…**
	206 511	…	…	…
Office Canada/Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	1 364	…	…	…
	1 663	**…**	**…**	**…**
	26 223	…	…	…
Office Canada/Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	…	…	760	…
	…	**…**	**855**	**…**
	…	…	*6 680*	…
Ententes auxiliaires de l'entente sur le développement du secteur forestier	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
612	2,344	360	482	700	352	6 567	260	410	7 237
1,125	**2,440**	**475**	**406**	**860**	**671**	**7 478**	**232**	**180**	**7 890**
5,006	*12,837*	*2 264*	*1 946*	*4 303*	*3 046*	*36 562*	*1 040*	*1 015*	*38 617*
16,448	38,976	3 304	2 520	6 479	9 005	82 915	1 658	427	85 000
16,234	**39,402**	**3 312**	**2 503**	**6 402**	**8 900**	**82 915**	**1 658**	**427**	**85 000**
273,070	*561,309*	*53 178*	*42 025*	*104 481*	*134 310*	*1 266 489*	*22 777*	*7 178*	*1 296 444*
456	926	315	500	931	891	4 221	379	175	4 775
487	**1,025**	**365**	**549**	**952**	**951**	**4 496**	**379**	**168**	**5 043**
6,847	*11,716*	*5 195*	*5 694*	*17 264*	*15 790*	*64 526*	*6 198*	*1 997*	*72 721*
27,423	58,676	5 458	6 824	13 610	16 516	145 192	3 793	1 015	150 000
27,423	**58,676**	**5 458**	**6 824**	**13 610**	**16 516**	**145 192**	**3 793**	**1 015**	**150 000**
383,129	*691,749*	*63 250*	*77 843*	*154 453*	*191 162*	*1 751 104*	*52 816*	*15 491*	*1 819 411*
44,939	100,922	9 437	10 326	21 720	26 764	238 895	6 090	2 027	247 012
45,269	**101,543**	**9 610**	**10 282**	**21 824**	**27 038**	**240 081**	**6 062**	**1 790**	**247 933**
668,052	*1,277,611*	*123 887*	*127 508*	*280 501*	*344 308*	*3 118 681*	*82 831*	*25 681*	*3 227 193*
50,438	26,128	57 299	148	7 130	5 865	148 566	174	299	149 039
118,952	**1,368**	**1 878**	**1 741**	**16 749**	**2 667**	**148 165**	**669**	**135**	**148 969**
285,459	*48,912*	*116 728*	*12 497*	*67 968*	*34 710*	*626 781*	*4 465*	*4 438*	*635 684*
…	…	…	…	…	…	5 952	…	…	5 952
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**4 262**	**…**	**…**	**4 262**
…	…	…	…	…	…	*206 511*	…	…	*206 511*
…	…	…	…	…	…	1 364	…	…	1 364
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 663**	**…**	**…**	**1 663**
…	…	…	…	…	…	*26 223*	…	…	*26 223*(1)
…	…	…	…	…	…	760	…	…	760
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**855**	**…**	**…**	**855**
…	…	…	…	…	…	*6 680*	…	…	*6 680*
753	…	…	…	…	…	753	…	…	753
3,273	**1,677**	**…**	**…**	**…**	**…**	**4 950**	**…**	**…**	**4 950**
229,671	*20,511*	…	…	…	*127 665*	*377 847*	…	…	*377 847*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Ententes sur l'exploitation minérale	…	…	…	…
	193	**…**	**279**	**…**
	26 414	*188*	*24 898*	*18 958*
Office national de l'énergie				
Commission d'examen conjoint des projets gaziers de l'Île de Sable	…	…	189	…
	…	**…**	**153**	**…**
	…	…	*342*	…
Total du portefeuille ministériel	7 316	…	949	…
	6 118	**…**	**1 287**	**…**
	259 148	*188*	*31 920*	*18 958*
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
PROGRAMME DES SERVICES IMMOBILIERS				
Coût d'entretien du pont Perley et du pont MacDonald-Cartier	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Société canadienne d'hypothèques et de logement				
Location de terrains, de logement en milieu urbain pour les Autochtones et logement à prix modique	20 816	7 458	45 361	14 193
	48 891	**7 946**	**50 606**	**32 138**
	606 230	*89 376*	*680 784*	*380 967*
Total du portefeuille ministériel	20 816	7 458	45 361	14 193
	48 891	**7 946**	**50 606**	**32 138**
	606 230	*89 376*	*680 784*	*380 967*
SOLLICITEUR GÉNÉRAL				
Ministère				
Police autochtone	38	58	1 445	98
	39	**46**	**1 197**	**63**
	484	*594*	*6 971*	*232*
TRANSPORTS				
Ministère				
Programme de transition d'aide au transport des marchandises dans la région atlantique	7 052	4 823	24 352	46 000
	1 536	**3 713**	**15 023**	**38 500**
	10 877	*8 536*	*48 777*	*110 500*
Construction sur le boulevard Henri-Bourassa	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Rénovations des autoroutes	…	…	428	9 060
	62 464	**…**	**1 362**	**18 300**
	286 482	…	*68 839*	*185 969*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
8,261	…	…	…	…	…	8 261	…	…	8 261
8,596	**1,737**	**…**	**…**	**…**	**…**	**10 805**	**…**	**…**	**10 805**
101,833	*27,651*	*17 418*	*7 147*	*4 414*	*9 090*	*238 011*	*4 280*	*2 956*	*245 247*
…	…	…	…	…	…	189	…	…	189
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**153**	**…**	**…**	**153**(1)
…	…	…	…	…	…	*342*	…	…	*342(f)*
9,014	…	…	…	…	…	17 279	…	…	17 279
11,869	**3,414**	**…**	**…**	**…**	**…**	**22 688**	**…**	**…**	**22 688**
331,504	*48,162*	*17 418*	*7 147*	*4 414*	*136 755*	*855 614*	*4 280*	*2 956*	*862 850*
324	440	…	…	…	…	764	…	…	764
20	**342**	**…**	**…**	**…**	**…**	**362**	**…**	**…**	**362**
1,979	*7,056*	…	…	…	…	*9 035*	…	…	*9 035*(1)
180,003	417,756	54 470	50 756	78 912	96 527	966 252	37 715	4 090	1 008 057
193,933	**394,502**	**58 275**	**99 387**	**80 938**	**98 228**	**1 064 844**	**111 416**	**4 170**	**1 180 430**
2,013,582	*5,240,728*	*701 563*	*1 186 940*	*1 056 687*	*981 615*	*12 938 472*	*1 036 526*	*42 140*	*14 017 138*
180,327	418,196	54 470	50 756	78 912	96 527	967 016	37 715	4 090	1 008 821
193,953	**394,844**	**58 275**	**99 387**	**80 938**	**98 228**	**1 065 206**	**111 416**	**4 170**	**1 180 792**
2,015,561	*5,247,784*	*701 563*	*1 186 940*	*1 056 687*	*981 615*	*12 947 507*	*1 036 526*	*42 140*	*14 026 173*
12,258	14,196	2 634	4 734	4 156	2 300	41 917	760	819	43 496
11,147	**14,208**	**2 523**	**4 223**	**4 677**	**3 260**	**41 383**	**749**	**274**	**42 406**
38,104	*127,835*	*30 217*	*29 643*	*31 203*	*27 714*	*292 997*	*4 231*	*7 067*	*304 295*
19,253	…	…	…	…	…	101 480	…	…	101 480
16,000	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**74 772**	**…**	**…**	**74 772**
46,253	…	…	…	…	…	*224 943*	…	…	*224 943*
12,500	…	…	…	…	…	12 500	…	…	12 500
8,500	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**8 500**	**…**	**…**	**8 500**
21,000	…	…	…	…	…	*21 000*	…	…	*21 000*
…	…	…	…	…	…	9 488	…	…	9 488
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**82 126**	**…**	**…**	**82 126**
410	…	…	…	…	…	*541 700*	…	…	*541 700*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Fin*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Code canadien de sécurité	208	147	284	207
	172	**147**	**284**	**207**
	517	*442*	*851*	*621*
Rénovations des routes Outaouais	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entretien du pont de Québec	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Initiative stratégique d'investissement en capital—Autoroutes et aéroports	2 065	…	19 643	4 738
	1 999	**…**	**23 023**	**32 020**
	10 000	…	*87 234*	*150 508*
Total du portefeuille ministériel	9 325	4 970	44 707	60 005
	66 171	**3 860**	**39 692**	**89 027**
	307 876	*8 978*	*205 701*	*447 598*
Total global	353 317	44 224	140 316	134 056
	201 887	**44 305**	**148 725**	**214 241**
	6 887 192	*1 595 355*	*7 725 858*	*8 206 178*

Les montants en caractères romains représentent les dépenses de 1997-1998
Les montants en caractères **gras** représentent les dépenses de 1996-1997.
Les montants en *italique* représentent les dépenses depuis l'inauguration (y compris les dépenses de 1997-1998).
Les montants présentés dans les notes suivantes sont en milliers de dollars.

(1) Modifie les *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent.
(2) Un montant de 16 641 $ (15 968 $ en 1996-1997) a été émis au Conseil des ministres de l'éducation (Canada). Ces fonds sont ensuite distribués aux provinces.
(3) Ce programme était présenté antérieurement sous Développement des ressources humaines.
(f) Programme complété.

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
625	968	254	795	451	347	4 286	129	129	4 544
725	**968**	**254**	**…**	**451**	**347**	**3 555**	**129**	**199**	**3 883**
2,084	*2,904*	*761*	*795*	*1 353*	*1 041*	*11 369*	*387*	*387*	*12 143*
1,267	…	…	…	…	…	1 267	…	…	1 267
518	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**518**	**…**	**…**	**518**
1,785	…	…	…	…	…	*1 785*	…	…	*1 785*
600	…	…	…	…	…	600	…	…	600
300	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**300**	**…**	**…**	**300**
900	…	…	…	…	…	*900*	…	…	*900*
3,755	32,477	…	2 523	…	6 275	71 476	1 247	3 734	76 457
14,100	**19,428**	**3 842**	**9 000**	**1 150**	**5 743**	**110 305**	**1 673**	**1 706**	**113 684**
74,784	*85,005*	*35 258*	*35 333*	*30 000*	*30 729*	*538 851*	*10 015*	*10 072*	*558 938*
38,000	33,445	254	3 318	451	6 622	201 097	1 376	3 863	206 336
40,143	**20,396**	**4 096**	**9 000**	**1 601**	**6 090**	**280 076**	**1 802**	**1 905**	**283 783**
147,216	*87,909*	*36 019*	*36 128*	*31 353*	*31 770*	*1 340 548*	*10 402*	*10 459*	*1 361 409*
808,028	1,081,163	264 497	363 940	385 252	258 509	3 833 302	52 146	13 966	3 899 414
1,023,717	**1,039,611**	**269 268**	**805 868**	**350 887**	**288 981**	**4 387 490**	**134 428**	**11 783**	**4 533 701**
49,769,242	*66,768,700*	*9 770 639*	*12 710 028*	*19 660 463*	*25 635 202*	*208 728 857*	*1 791 608*	*314 249*	*210 834 714*

SECTION 12

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1997-1998

Autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement

SOMMAIRE

Page

Détail budgétaire par dotation 12.2
Commissions 12.14
Frais d'étude 12.17
Revenus de placements 12.19
Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires 12.22

Détail budgétaire par dotation

Cet état présente les crédits budgétaires par dotation tels qu'approuvés par le Conseil du Trésor en vertu de l'article 31 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), de même que les dépenses connexes de l'exercice.

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION

	Dotations	Dépenses
	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	723 354 027	705 370 945
Programme de départ des employés—Agence canadienne d'inspection des aliments	4 694 000	4 694 000
Bloquées	63 000	
Moins : recettes affectées aux dépenses	76 090 000	63 632 566
	652 021 027	*646 432 379*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	49 896 300	49 333 163
Bloquées	525 700	
	50 422 000	*49 333 163*
Crédit 10—Subventions et contributions	*316 703 300*	*291 058 448*
Crédit 11—Caisse de réassurance-récolte—Remise de dettes	*165 000 000*	*165 000 000*
Crédit 12b—Garantie d'emprunt en vertu de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*—170 $ millions	*1*	
Montants législatifs	*775 523 863*	*757 527 446*
Total du ministère	**1 959 670 191**	**1 909 351 436**
Commission canadienne du lait		
Crédit 15—Dépenses du programme	2 386 000	2 355 804
Total du portefeuille ministériel	**1 962 056 191**	**1 911 707 240**
PATRIMOINE CANADIEN		
Ministère		
PROGRAMME DES SERVICES DE GESTION MINISTÉRIELS		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	84 267 219	81 692 315
Bloquées	63 000	
	84 330 219	*81 692 315*
Montants législatifs	*9 959 492*	*9 688 055*
	94 289 711	91 380 370
PROGRAMME DE L'IDENTITÉ CANADIENNE		
Crédit 5—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	67 831 664	65 152 967
Bloquées	74 881	
Moins : recettes affectées aux dépenses	2 235 000	2 309 881
	65 671 545	*62 843 086*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	564 115 078	564 060 053
Bloquées	5 000 000	
	569 115 078	*564 060 053*
Crédit 15—Versements à la Société canadienne des postes	*57 600 000*	*57 600 000*
Montants législatifs	*7 606 131*	*7 606 131*
	699 992 754	692 109 270
PROGRAMME PARCS CANADA		
Crédit 25—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	252 993 123	245 247 772
Subventions et contributions	4 350 000	2 980 775
Moins : recettes affectées aux dépenses	56 919 500	56 912 364
	200 423 623	*191 316 183*
Crédit 30—Dépenses en capital	*102 363 305*	*102 334 625*
Montants législatifs	*34 083 033*	*22 788 575*
	336 869 961	316 439 383
Total du ministère	**1 131 152 426**	**1 099 929 023**
Conseil des Arts du Canada		
Crédit 35—Paiements au Conseil des Arts du Canada	113 968 000	113 968 000
Bureau d'information du Canada		
Crédit 40—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	18 545 000	18 378 288
Bloquées	895 000	
	19 440 000	*18 378 288*
Montants législatifs	*476 000*	*476 000*
	19 916 000	18 854 288
Société Radio-Canada		
Crédit 45—Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement—		
Autres frais de fonctionnement	712 345 095	712 344 844
Bloquées	56 668 658	
	769 013 753	*712 344 844*
Crédit 50—Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	*4 000 000*	*4 000 000*
Crédit 55—Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital—		
Autres frais de fonctionnement	90 139 900	90 140 151
Bloquées	4 100 348	
	94 240 248	*90 140 151*
	867 254 001	806 484 995

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne		
Crédit 60—Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	81 163 000	81 146 223
Musée canadien des civilisations		
Crédit 65—Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	46 684 842	46 684 842
Musée canadien de la nature		
Crédit 70—Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	22 768 149	22 768 149
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
Crédit 75—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	30 164 185	30 085 395
Moins : recettes affectées aux dépenses	29 096 065	29 096 065
	1 068 120	*989 330*
Montants législatifs	*3 827 011*	*3 827 011*
	4 895 131	4 816 341
Archives nationales du Canada		
Crédit 80—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	41 417 400	41 285 583
Capital	1 032 000	972 480
Subventions et contributions	1 878 000	1 878 000
Bloquées	380 000	
	44 707 400	*44 136 063*
Montants législatifs	*4 613 762*	*4 609 130*
	49 321 162	48 745 193
Société du Centre national des Arts		
Crédit 85—Paiements à la Société du Centre national des Arts	20 390 118	20 390 118
Commission des champs de bataille nationaux		
Crédit 90—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*7 599 447*	*7 598 704*
Montants législatifs	*625 515*	*625 463*
	8 224 962	8 224 167
Commission de la capitale nationale		
Crédit 95—Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	*38 688 000*	*38 688 000*
Crédit 100—Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	*20 493 000*	*20 493 000*
Crédit 105—Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions	*13 589 978*	*13 590 000*
	72 770 978	72 771 000
Office national du film		
Crédit 110—Fonds renouvelable de l'Office national du film—Déficit de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	69 843 429	69 485 539
Subventions et contributions	319 000	286 601
Moins : recettes affectées aux dépenses	9 056 016	9 056 016
	61 106 413	*60 716 124*
Montants législatifs	*11 110 785*	*(199 104)*
	72 217 198	60 517 020
Musée des beaux-arts du Canada		
Crédit 115—Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	*30 816 160*	*30 816 160*
Crédit 120—Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	*3 000 000*	*3 000 000*
	33 816 160	33 816 160
Bibliothèque nationale		
Crédit 125—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	28 255 997	28 255 645
Subventions et contributions	63 981	63 981
	28 319 978	*28 319 626*
Montants législatifs	*2 917 090*	*2 915 237*
	31 237 068	31 234 863
Musée national des sciences et de la technologie		
Crédit 130—Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	20 966 112	20 966 112
Commission de la fonction publique		
Crédit 135—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	106 298 326	98 701 767
Bloquées	1 377 000	
	107 675 326	*98 701 767*
Crédit 136b—Ajustement des comptes du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel (1 878 000 $)	*1*	
Montants législatifs	*19 050 318*	*12 217 838*
	126 725 645	110 919 605

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice		
Crédit 140—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	8 015 000	8 013 997
Bloquées	30 000	
	8 045 000	*8 013 997*
Crédit 145—Subventions	*8 415 000*	*8 415 000*
Montants législatifs	*901 779*	*901 779*
	17 361 779	17 330 776
Total du portefeuille ministériel	**2 740 832 731**	**2 619 566 875**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	283 984 937	277 571 405
Programme fédéral de santé intérimaire	29 007 000	24 012 102
Bloquées	704 248	
	313 696 185	*301 583 507*
Crédit 2b—Radiation des prêts en cours à l'immigration	*2 944 039*	*2 669 616*
Crédit 5—Dépenses en capital	*10 120 000*	*9 978 427*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	307 871 627	304 559 433
Bloquées	12 777 902	
	320 649 529	*304 559 433*
Montants législatifs	*50 761 468*	*50 710 683*
Total du ministère	**698 171 221**	**669 501 666**
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*70 484 819*	*70 484 819*
Montants législatifs	*8 881 843*	*8 844 000*
	79 366 662	79 328 819
Total du portefeuille ministériel	**777 537 883**	**748 830 485**
ENVIRONNEMENT		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	504 948 866	499 417 606
Bloquées	2 785 719	
Moins : recettes affectées aux dépenses	70 629 744	70 629 744
	437 104 841	*428 787 862*
Crédit 5—Dépenses en capital	*36 538 753*	*36 217 654*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	42 453 960	42 265 400
Bloquées	734 832	
	43 188 792	*42 265 400*
Montants législatifs	*41 071 665*	*40 843 419*
Total du ministère	**557 904 051**	**548 114 335**

	Dotations	Dépenses
	$	$
Agence canadienne d'évaluation environnementale		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	9 627 678	8 828 194
Subventions et contributions	1 058 000	506 074
Bloquées	31 272	
Moins : recettes affectées aux dépenses	710 700	275 285
	10 006 250	*9 058 983*
Montants législatifs	*702 256*	*699 000*
	10 708 506	9 757 983
Total du portefeuille ministériel	**568 612 557**	**557 872 318**
FINANCES		
Ministère		
PROGRAMME DES POLITIQUES FINANCIÈRES ET ÉCONOMIQUES		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	67 803 298	66 712 796
Moins : recettes affectées aux dépenses	7 500 000	7 474 919
	60 303 298	*59 237 877*
Crédit 5—Subventions et contributions	*280 000 000*	*208 003 913*
Crédit 6b—Radiation—République de Chine	*49 426 118*	*49 426 118*
Montants législatifs	*636 078 499*	*359 695 629*
	1 025 807 915	676 363 537
PROGRAMME DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE		
Montants législatifs	43 970 689 867	43 970 689 867
PROGRAMME FÉDÉRAL DE PAIEMENTS DE TRANSFERT AUX PROVINCES		
Crédit 15—Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux	*1 132 077 075*	*1 132 069 140*
Crédit 20—Subvention à la province de Terre-Neuve et du Labrador	*40 000 000*	*40 000 000*
Montants législatifs	*18 559 595 319*	*18 559 595 319*
	19 731 672 394	19 731 664 459
PROGRAMME SPÉCIAL		
Montants législatifs	70 985 336	977 238
Total du ministère	**64 799 155 512**	**64 379 695 101**
Vérificateur général		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	45 751 780	45 519 725
Subventions et contributions	380 000	378 054
	46 131 780	*45 897 779*
Montants législatifs	*5 550 528*	*5 550 457*
	51 682 308	51 448 236

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Tribunal canadien du commerce extérieur		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*6 962 000*	*6 805 560*
Montants législatifs	*987 000*	*987 000*
	7 949 000	7 792 560
Bureau du surintendant des institutions financières		
Crédit 40—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	46 430 900	41 211 794
Moins : recettes affectées aux dépenses	44 617 000	39 453 265
	1 813 900	*1 758 529*
Montants législatifs	*76 401 214*	*(804 534)*
	78 215 114	953 995
Total du portefeuille ministériel	**64 937 001 934**	**64 439 889 892**
PÊCHES ET OCÉANS		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	975 262 357	950 648 810
Autres frais de fonctionnement	9 000 000	6 900 812
Bloquées	45 000	
Moins : recettes affectées aux dépenses	53 444 000	40 082 925
	930 863 357	*917 466 697*
Crédit 5—Dépenses en capital	*114 679 200*	*101 379 214*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	53 779 085	53 660 389
Bloquées	450 015	
	54 229 100	*53 660 389*
Montants législatifs	*80 018 898*	*79 039 418*
Total du portefeuille ministériel	**1 179 790 555**	**1 151 545 718**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	848 060 470	836 880 429
Bloquées	9 966 475	
Moins : recettes affectées aux dépenses	18 011 000	14 487 684
	840 015 945	*822 392 745*
Crédit 5—Dépenses en capital	*110 749 950*	*110 055 374*
Crédit 10—Subventions et contributions	*421 768 389*	*413 984 329*
Crédit 11b—Radiation de prêts non recouvrables et d'avances comptables	*49 823*	*31 427*
Montants législatifs	*101 653 787*	*72 249 288*
Total du ministère	**1 474 237 894**	**1 418 713 163**
Corporation commerciale canadienne		
Crédit 15—Dépenses du programme	10 742 000	10 738 154
Agence canadienne de développement international		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	101 211 402	100 054 730
Bloquées	267 332	
	101 478 734	*100 054 730*
Crédit 25—Subventions et contributions	*1 537 130 300*	*1 536 318 783*
Crédit 26b—Faire grâce—Section 24.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	*23 500 000*	*23 446 290*
Montants législatifs	*143 877 681*	*143 867 127*
	1 805 986 715	1 803 686 930
Société pour l'expansion des exportations		
Montants législatifs	*36 365 794*	*36 365 794*
Centre de recherches pour le développement international		
Crédit 40—Versements au Centre de recherches pour le développement international	88 111 000	88 111 000
Commission mixte internationale		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	4 879 776	4 239 348
Bloquées	1 600 000	
	6 479 776	*4 239 348*
Montants législatifs	*352 000*	*352 000*
	6 831 776	4 591 348
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*2 063 000*	*1 280 199*
Montants législatifs	*117 000*	*117 000*
	2 180 000	1 397 199
Administration du pipe-line du Nord		
Crédit 55—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*235 000*	*151 256*
Montants législatifs	*19 000*	*19 000*
	254 000	170 256
Total du portefeuille ministériel	**3 424 709 179**	**3 363 773 844**
GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	9 929 660	9 928 876
Subventions et contributions	12 000	12 000
	9 941 660	*9 940 876*
Montants législatifs	*1 259 739*	*1 257 048*
Total du portefeuille ministériel	**11 201 399**	**11 197 924**

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
SANTÉ		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	430 236 493	391 227 621
Services de santé des Indiens—		
Budget de fonctionnement	158 329 314	151 537 169
Recettes affectées aux dépenses	(9 200 000)	(7 029 514)
Prestation de services de santé non assurés	417 447 500	414 862 521
Bloquées	63 000	
Moins : recettes affectées aux dépenses	60 900 000	49 951 126
	935 976 307	*900 646 671*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	8 017 451	8 017 451
Services de santé des Indiens—		
Capital	1 338 249	1 327 700
	9 355 700	*9 345 151*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	198 211 130	197 486 295
Services de santé des Indiens—		
Subventions et contributions	476 462 847	476 462 847
	674 673 977	*673 949 142*
Montants législatifs	*58 932 181*	*58 886 563*
Total du ministère	**1 678 938 165**	**1 642 827 527**
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*1 084 550*	*1 067 216*
Montants législatifs	*179 323*	*179 323*
	1 263 873	1 246 539
Conseil de recherches médicales		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*9 047 796*	*8 618 719*
Crédit 25—Subventions	*228 120 000*	*228 090 711*
Montants législatifs	*624 508*	*616 000*
	237 792 304	237 325 430
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*2 953 889*	*2 559 923*
Montants législatifs	*339 635*	*339 591*
	3 293 524	2 899 514
Total du portefeuille ministériel	**1 921 287 866**	**1 884 299 010**

	Dotations	Dépenses
	$	$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		
Ministère		
PROGRAMME DES SERVICES GÉNÉRAUX		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	233 596 357	224 672 645
Fins particulières	168 950 636	154 999 191
Moins : recettes affectées aux dépenses	312 787 859	293 742 000
	89 759 134	*85 929 836*
Montants législatifs	*22 100 980*	*21 950 702*
	111 860 114	107 880 538
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DANS LES RESSOURCES HUMAINES ET D'ASSURANCE		
Crédit 5—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	1 052 732 773	1 026 631 218
Bloquées	558 560	
Moins : recettes affectées aux dépenses	909 686 901	887 263 000
	143 604 432	*139 368 218*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	1 297 453 481	1 266 265 107
Bloquées	114 775 114	
	1 412 228 595	*1 266 265 107*
Montants législatifs	*947 032 527*	*947 032 527*
	2 502 865 554	2 352 665 852
PROGRAMME DU TRAVAIL		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	42 419 333	41 544 046
Subventions et contributions	2 670 000	2 312 229
	45 089 333	*43 856 275*
Montants législatifs	*74 575 779*	*74 575 779*
	119 665 112	118 432 054
PROGRAMME DE LA SÉCURITÉ DU REVENU		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	201 093 731	180 801 565
Projet de redéveloppement de la sécurité du revenu—		
Budget de fonctionnement	80 364 000	76 760 803
Moins : recettes affectées aux dépenses	177 448 514	156 700 000
	104 009 217	*100 862 368*
Montants législatifs	*22 251 703 663*	*22 251 703 663*
	22 355 712 880	22 352 566 031
Total du ministère	**25 090 103 660**	**24 931 544 475**

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Conseil canadien des relations du travail		
Crédit 25—Dépenses du programme—Budget de fonctionnement	*7 927 000*	*7 621 401*
Montants législatifs	*974 494*	*974 161*
	8 901 494	8 595 562
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs		
Crédit 30—Dépenses du programme—Budget de fonctionnement	*1 580 000*	*992 393*
Montants législatifs	*146 000*	*146 000*
	1 726 000	1 138 393
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		
Crédit 35—Dépenses du programme—Budget de fonctionnement	7 662 298	6 395 401
Moins : recettes affectées aux dépenses	5 441 000	4 226 406
	2 221 298	*2 168 995*
Montants législatifs	*6 209*	*4 594*
	2 227 507	2 173 589
Total du portefeuille ministériel	**25 102 958 661**	**24 943 452 019**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
Ministère		
PROGRAMME D'ADMINISTRATION		
Crédit 1—Dépenses du programme—Budget de fonctionnement	82 279 600	78 257 318
Subventions et contributions	497 300	497 300
	82 776 900	*78 754 618*
Montants législatifs	*5 649 165*	*5 646 865*
	88 426 065	84 401 483
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT		
Crédit 5—Dépenses de fonctionnement—Budget de fonctionnement	*243 693 263*	*229 285 111*
Crédit 6b—Radiation de créances	*139 673*	*139 672*
Crédit 10—Dépenses en capital	*2 081 396*	*2 066 513*
Crédit 15—Subventions et contributions—Subventions et contributions	3 735 258 009	3 734 466 646
Bloquées	8 748 354	
	3 744 006 363	*3 734 466 646*
Montants législatifs	*358 432 719*	*325 622 392*
	4 348 353 414	4 291 580 334
PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD		
Crédit 35—Dépenses de fonctionnement—Budget de fonctionnement	*77 680 275*	*71 764 293*
Crédit 40—Subventions et contributions	*84 876 652*	*84 632 782*
Crédit 45—Paiements à la Société canadienne des postes	*15 600 000*	*15 532 902*
Montants législatifs	*7 036 894*	*6 998 392*
	185 193 821	178 928 369
Total du ministère	**4 621 973 300**	**4 554 910 186**
Commission canadienne des affaires polaires		
Crédit 50—Dépenses du programme—Budget de fonctionnement	917 913	881 262
Subventions et contributions	18 000	18 000
	935 913	*899 262*
Montants législatifs	*69 000*	*69 000*
	1 004 913	968 262
Total du portefeuille ministériel	**4 622 978 213**	**4 555 878 448**
INDUSTRIE		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—Budget de fonctionnement	536 622 483	518 535 311
Tempête de verglas de janvier 1998—Ontario	179 000	179 000
Moins : recettes affectées aux dépenses	26 869 000	25 234 114
	509 932 483	*493 480 197*
Crédit 5—Subventions et contributions—Subventions et contributions	544 262 000	527 279 837
Tempête de verglas de janvier 1998—Ontario	2 800 000	2 800 000
Bloquées	9 017 997	
	556 079 997	*530 079 837*
Montants législatifs	*933 173 547*	*911 601 321*
Total du ministère	**1 999 186 027**	**1 935 161 355**
Agence de promotion économique du Canada atlantique		
Crédit 25—Dépenses de fonctionnement—Budget de fonctionnement	*46 838 241*	*45 097 651*
Crédit 30—Subventions et contributions—Subventions et contributions	269 572 001	264 923 053
Bloquées	2 166 000	
	271 738 001	*264 923 053*
Montants législatifs	*15 900 472*	*15 885 329*
	334 476 714	325 906 033

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Agence spatiale canadienne		
Crédit 30—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	68 741 858	67 399 072
Bloquées	257 542	
	68 999 400	*67 399 072*
Crédit 35—Dépenses en capital—		
Personnel	5 325 577	5 297 543
Capital	134 799 423	133 794 283
Moins : recettes affectées aux dépenses	7 403 000	6 507 615
	132 722 000	*132 584 211*
Crédit 40—Subventions et contributions	*25 357 000*	*25 278 121*
Montants législatifs	*3 703 897*	*3 702 479*
	230 782 297	228 963 883
Tribunal de la concurrence		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*1 160 000*	*1 026 134*
Montants législatifs	*98 000*	*98 000*
	1 258 000	1 124 134
Commission du droit d'auteur		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	976 260	937 459
Bloquées	550	
	976 810	*937 459*
Montants législatifs	*102 000*	*102 000*
	1 078 810	1 039 459
Société d'expansion du Cap-Breton		
Crédit 55—Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	9 786 720	9 787 000
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		
Crédit 60—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	29 819 916	28 974 982
Tempête de verglas de janvier 1998—Ontario	966 700	908 197
	30 786 616	*29 883 179*
Crédit 65—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	230 964 049	207 998 486
Tempête de verglas de janvier 1998—Ontario	10 000 000	403 163
Bloquées	1 387 000	
	242 351 049	*208 401 649*
Montants législatifs	*122 582 433*	*122 566 687*
	395 720 098	360 851 515
Conseil national de recherches du Canada		
Crédit 70—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	236 566 616	232 551 287
Bloquées	2 306 885	
	238 873 501	*232 551 287*
Crédit 75—Dépenses en capital—		
Capital	44 850 000	44 826 107
Bloquées	1 230 400	
	46 080 400	*44 826 107*
Crédit 80—Subventions et contributions	*134 125 000*	*133 830 936*
Montants législatifs	*98 715 824*	*84 390 094*
	517 794 725	495 598 424
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
Crédit 85—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*16 347 559*	*15 977 790*
Crédit 90—Subventions	*417 984 000*	*417 984 000*
Montants législatifs	*1 488 407*	*1 486 431*
	435 819 966	435 448 221
Conseil de recherches en sciences humaines		
Crédit 95—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	6 866 742	6 809 012
Bloquées	2 408	
	6 869 150	*6 809 012*
Crédit 100—Subventions	*87 152 000*	*87 151 999*
Montants législatifs	*759 299*	*758 030*
	94 780 449	94 719 041
Conseil canadien des normes		
Crédit 105—Paiements au Conseil canadien des normes	5 111 000	5 111 000
Statistique Canada		
Crédit 110—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	332 632 675	321 864 148
Subventions et contributions	435 196	435 196
Bloquées	967 250	
Moins : recettes affectées aux dépenses	74 000 000	64 788 918
	260 035 121	*257 510 426*
Montants législatifs	*37 315 795*	*37 315 795*
	297 350 916	294 826 221
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien		
Crédit 115—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*37 330 450*	*34 123 736*
Crédit 120—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	313 788 500	272 353 850
Bloquées	16 152 501	
	329 941 001	*272 353 850*
Montants législatifs	*28 218 554*	*28 216 350*
	395 490 005	334 693 936
Total du portefeuille ministériel	**4 718 635 727**	**4 523 230 222**

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
JUSTICE		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*239 292 524*	*238 114 656*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	28 917 409	28 071 286
Aide juridique	85 000 000	85 000 000
Contributions C-17	4 617 389	4 617 387
Contributions à la transition C-68	2 756 204	2 619 519
Contributions aux communications et aux consultations C-68	60 000	35 286
Jeunes contrevenants	150 000 000	150 000 000
	271 351 002	*270 343 478*
Montants législatifs	*18 619 645*	*18 605 259*
Total du ministère	**529 263 171**	**527 063 393**
Commission canadienne des droits de la personne		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*13 465 717*	*13 205 980*
Montants législatifs	*1 589 737*	*1 579 589*
	15 055 454	14 785 569
Commissaire à la magistrature fédérale		
Crédit 15—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	4 773 302	4 682 149
Bloquées	31 261	
Moins : recettes affectées aux dépenses	275 000	191 500
	4 529 563	*4 490 649*
Crédit 20—Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*754 050*	*737 338*
Montants législatifs	*214 806 063*	*214 806 063*
	220 089 676	220 034 050
Cour fédérale du Canada		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	27 942 250	27 554 584
Locaux à Vancouver	525 000	232 441
Bloquées	8 000	
	28 475 250	*27 787 025*
Montants législatifs	*3 161 478*	*3 149 519*
	31 636 728	30 936 544
Comité du tribunal des droits de la personne		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*2 489 697*	*2 085 292*
Montants législatifs	*75 000*	*75 000*
	2 564 697	2 160 292
Commission du droit du Canada		
Crédit 33a—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	1 836 917	1 164 452
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	5 697 842	5 520 206
Honoraires d'avocats pour le commissaire à la protection de la vie privée	173 644	117 180
Moins : redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	65 173	
	5 806 313	*5 637 386*
Montants législatifs	*809 855*	*809 537*
	6 616 168	6 446 923
Cour suprême du Canada		
Crédit 40—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	10 520 950	10 107 793
Bloquées	25 650	
	10 546 600	*10 107 793*
Montants législatifs	*4 170 643*	*4 170 643*
	14 717 243	14 278 436
Cour canadienne de l'impôt		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*10 317 926*	*10 290 786*
Montants législatifs	*889 843*	*889 382*
	11 207 769	11 180 168
Total du portefeuille ministériel	**832 987 823**	**828 049 827**
DÉFENSE NATIONALE		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	7 526 042 615	7 469 359 723
Bloquées	16 094 675	
Moins : recettes affectées aux dépenses	389 878 000	366 579 453
	7 152 259 290	*7 102 780 270*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	2 110 557 573	2 005 050 965
Bloquées	2 940 000	
Moins : redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	4 254 709	
	2 109 242 864	*2 005 050 965*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	298 919 082	297 105 003
Bloquées	67 758 191	
	366 677 273	*297 105 003*
Montants législatifs	*788 314 425*	*782 318 858*
Total du portefeuille ministériel	**10 416 493 852**	**10 187 255 096**

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
REVENU NATIONAL		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	2 174 880 792	2 152 876 471
Compensation à la Société canadienne des postes	8 034 508	8 034 508
Bloquées	2 022 626	
Moins : recettes affectées aux dépenses	138 088 000	136 103 000
	2 046 849 926	*2 024 807 979*
Crédit 5—Dépenses en capital	*8 461 666*	*8 235 644*
Crédit 10—Contributions	*95 000 000*	*95 000 000*
Montants législatifs	*313 886 533*	*313 857 598*
Total du portefeuille ministériel	**2 464 198 125**	**2 441 901 221**
RESSOURCES NATURELLES		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	434 903 396	429 170 787
Bloquées	679 593	
Moins : recettes affectées aux dépenses	18 508 316	18 508 316
	417 074 673	*410 662 471*
Crédit 5—Dépenses en capital	*12 069 000*	*12 059 695*
Crédit 10—Subventions et contributions	*38 612 845*	*38 400 860*
Montants législatifs	*92 460 778*	*55 586 110*
Total du ministère	**560 217 296**	**516 709 136**
Commission de contrôle de l'énergie atomique		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	40 619 263	39 147 777
Subventions et contributions	658 000	568 319
Bloquées	1 217 095	
	42 494 358	*39 716 096*
Montants législatifs	*4 110 618*	*4 107 224*
	46 604 976	43 823 320
Énergie atomique du Canada, Limitée		
Crédit 25—Paiements à Énergie atomique du Canada, Limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital—		
Autres frais de fonctionnement	142 615 000	142 615 000
Bloquées	15 600 000	
	158 215 000	142 615 000
Société de développement du Cap-Breton		
Crédit 30—Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	22 105 000	22 105 000
Office national de l'énergie		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*26 074 850*	*24 747 563*
Montants législatifs	*3 342 548*	*3 301 000*
	29 417 398	28 048 563
Total du portefeuille ministériel	**816 559 670**	**753 301 019**
PARLEMENT		
Sénat		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	29 485 121	28 770 413
Subventions et contributions	411 179	411 179
	29 896 300	*29 181 592*
Montants législatifs	*16 165 038*	*16 165 038*
	46 061 338	45 346 630
Chambre des communes		
Crédit 5—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	162 721 171	157 919 393
Subventions et contributions	706 029	706 029
Moins : recettes affectées aux dépenses	1 107 000	911 724
	162 320 200	*157 713 698*
Montants législatifs	*73 513 964*	*73 513 964*
	235 834 164	231 227 662
Bibliothèque du Parlement		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	18 778 500	18 025 726
Moins : recettes affectées aux dépenses	203 000	203 000
	18 575 500	*17 822 726*
Montants législatifs	*2 105 000*	*2 105 000*
	20 680 500	19 927 726
Total du portefeuille ministériel	**302 576 002**	**296 502 018**
CONSEIL PRIVÉ		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	72 494 725	72 481 564
Subventions et contributions	1 461 000	1 186 713
Bloquées	398 000	
	74 353 725	*73 668 277*
Montants législatifs	*6 163 246*	*6 138 246*
Total du ministère	**80 516 971**	**79 806 523**

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Centre canadien de gestion		
Crédit 5—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	9 304 674	8 886 050
Subventions et contributions	165 000	146 000
Bloquées	24 476	
	9 494 150	*9 032 050*
Montants législatifs	*4 942 166*	*4 940 376*
	14 436 316	13 972 426
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	3 099 974	3 099 182
Bloquées	15 976	
	3 115 950	*3 099 182*
Montants législatifs	*254 793*	*254 000*
	3 370 743	3 353 182
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	20 565 950	20 103 279
Bloquées	4 500	
	20 570 450	*20 103 279*
Montants législatifs	*2 617 059*	*2 593 861*
	23 187 509	22 697 140
Directeur général des élections		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*2 608 000*	*2 488 568*
Montants législatifs	*196 585 647*	*196 582 836*
	199 193 647	199 071 404
Commissaire aux langues officielles		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	9 562 194	9 349 042
Bloquées	21 600	
	9 583 794	*9 349 042*
Montants législatifs	*1 115 755*	*1 115 755*
	10 699 549	10 464 797
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	3 268 339	3 257 696
Bloquées	17 031	
	3 285 370	*3 257 696*
Montants législatifs	*206 993*	*206 993*
	3 492 363	3 464 689
Commission des relations de travail dans la fonction publique		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*4 988 000*	*4 557 847*
Montants législatifs	*570 227*	*568 000*
	5 558 227	5 125 847
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
Crédit 40—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	1 284 248	1 283 245
Bloquées	752	
	1 285 000	*1 283 245*
Montants législatifs	*121 000*	*121 000*
	1 406 000	1 404 245
Total du portefeuille ministériel	**341 861 325**	**339 360 253**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
Ministère		
PROGRAMME DES SERVICES IMMOBILIERS		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	45 735 214	45 233 544
Autres frais de fonctionnement	1 221 273 740	1 221 273 740
Subventions et contributions	32 600 000	32 600 000
Moins : recettes affectées aux dépenses	332 482 989	332 482 989
	967 125 965	*966 624 295*
Crédit 5—Dépenses en capital	*347 996 313*	*273 075 496*
Crédit 10—Fonds renouvelable des Services immobiliers—Activités à l'appui des objectifs généraux du gouvernement	*2 589 000*	*2 589 000*
Montants législatifs	*428 711 714*	*65 959 287*
	1 746 422 992	1 308 248 078
PROGRAMME DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	644 064 080	632 162 174
Compensation aux institutions financières	36 658 000	33 859 347
Moins : recettes affectées aux dépenses	159 331 447	159 331 447
	521 390 633	*506 690 074*
Crédit 16b—Fonds renouvelable des services optionnels—Élimination des pertes de fonctionnement (SIS)	*1*	
Crédit 17b—Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada—Élimination du déficit accumulé	*1*	

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Crédit 18b—Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada—Abroger l'article 5.3 de la *Loi sur les fonds renouvelables*	*1*	
Montants législatifs	*598 943 667*	*51 878 803*
	1 120 334 303	558 568 877
PROGRAMME DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT		
Crédit 20—Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	*9 000 000*	*9 000 000*
Crédit 25—Paiements à la Queens Quay West Land Corporation	*4 100 000*	*4 100 000*
	13 100 000	13 100 000
Total du ministère	**2 879 857 295**	**1 879 916 955**
Société canadienne d'hypothèques et de logement		
Crédit 30—Dépenses de fonctionnement	*1 863 667 000*	*1 863 052 805*
Crédit 31a—Autoriser le montant supplémentaire de 50 milliards $, alinéa 21(b) de la *Loi nationale sur l'habitation*	*1*	
	1 863 667 001	1 863 052 805
Société canadienne des postes		
Crédit 35—Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	14 000 000	14 000 000
Total du portefeuille ministériel	**4 757 524 296**	**3 756 969 760**
SOLLICITEUR GÉNÉRAL		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—Budget de fonctionnement	32 282 042	30 731 965
Bloquées	45 000	
	32 327 042	*30 731 965*
Crédit 5—Subventions et contributions	*39 346 201*	*38 853 301*
Montants législatifs	*2 076 599*	*2 076 599*
Total du ministère	**73 749 842**	**71 661 865**
Service canadien du renseignement de sécurité		
Crédit 10—Dépenses du programme—Budget de fonctionnement	*168 494 654*	*167 626 594*
Montants législatifs	*110 731*	*108 128*
	168 605 385	167 734 722
Service correctionnel		
Crédit 15—Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement—Budget de fonctionnement	925 133 400	910 594 968
Subventions et contributions	2 063 000	2 062 908
Bloquées	45 000	
	927 241 400	*912 657 876*
Crédit 20—Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses en capital	*165 422 200*	*163 231 860*
Montants législatifs	*109 453 661*	*97 319 930*
	1 202 117 261	1 173 209 666
Commission nationale des libérations conditionnelles		
Crédit 25—Dépenses du programme—Budget de fonctionnement	*21 931 750*	*21 738 793*
Montants législatifs	*2 979 050*	*2 979 050*
	24 910 800	24 717 843
Bureau de l'enquêteur correctionnel		
Crédit 30—Dépenses du programme—Budget de fonctionnement	*1 275 494*	*1 235 574*
Montants législatifs	*162 000*	*162 000*
	1 437 494	1 397 574
Gendarmerie royale du Canada		
Crédit 35—Application de la Loi—Dépenses de fonctionnement—Budget de fonctionnement	1 666 207 242	1 675 127 593
Subventions et contributions	1 390 000	1 184 818
Bloquées	3 016 502	
Moins : recettes affectées aux dépenses	733 994 805	733 994 805
	936 618 939	*942 317 606*
Crédit 40—Application de la Loi—Dépenses en capital	*115 466 063*	*115 375 030*
Montants législatifs	*237 105 073*	*237 105 073*
	1 289 190 075	1 294 797 709
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
Crédit 45—Dépenses du programme—Budget de fonctionnement	*769 042*	*570 239*
Montants législatifs	*50 000*	*50 000*
	819 042	620 239
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada		
Crédit 50—Dépenses du programme—Budget de fonctionnement	3 588 979	3 512 844
Bloquées	12 362	
	3 601 341	*3 512 844*
Montants législatifs	*300 000*	*300 000*
	3 901 341	3 812 844
Total du portefeuille ministériel	**2 764 731 240**	**2 737 952 462**

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Fin*

	Dotations	Dépenses
	$	$
TRANSPORTS		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	639 571 122	499 658 091
Bloquées	63 000	
Moins : recettes affectées aux dépenses	367 796 000	229 660 620
	271 838 122	*269 997 471*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	113 861 000	104 418 412
Bloquées	1 900 000	
	115 761 000	*104 418 412*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	760 140 984	757 564 369
Bloquées	2 620 000	
	762 760 984	*757 564 369*
Crédit 15—Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée	*25 687 000*	*25 566 237*
Crédit 20—Paiements à Marine Atlantique S.C.C.	*91 290 000*	*91 290 000*
Crédit 25—Paiements à VIA Rail Canada Inc.	*216 204 000*	*216 204 000*
Crédit 30—Paiements à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	*1*	
Crédit 31a—Paiements à la Société canadienne des ports	*1 500 000*	*715 267*
Montants législatifs	*734 752 147*	*733 008 166*
Total du ministère	**2 219 793 254**	**2 198 763 922**
Office des transports du Canada		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	19 363 000	19 339 470
Subventions et contributions	4 000	4 000
Bloquées	12 000	
	19 379 000	*19 343 470*
Montants législatifs	*37 384 275*	*37 365 577*
	56 763 275	56 709 047
Tribunal de l'aviation civile		
Crédit 40—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*819 000*	*818 207*
Montants législatifs	*82 000*	*82 000*
	901 000	900 207
Total du portefeuille ministériel	**2 277 457 529**	**2 256 373 176**
CONSEIL DU TRÉSOR		
Secrétariat		
PROGRAMME RELATIF À L'ADMINISTRATION CENTRALE DE LA FONCTION PUBLIQUE		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	115 305 095	112 425 725
Subventions et contributions	4 044 000	3 476 037
Bloquées	234 530	
Moins : recettes affectées aux dépenses	24 085 000	23 875 044
	95 498 625	*92 026 718*
Montants législatifs	*7 923 353*	*7 923 353*
	103 421 978	99 950 071
PROGRAMME DES ÉVENTUALITÉS DU GOUVERNEMENT ET PROGRAMMES FINANCÉS PAR L'ADMINISTRATION CENTRALE		
Crédit 5—Éventualités du gouvernement—		
Bloquées	*278 018 945*	
Crédit 15—Aide à la formation	*10 000 000*	
	288 018 945	
PROGRAMME DE CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR AUX RÉGIMES D'ASSURANCE		
Crédit 20—Assurances de la fonction publique—		
Autres frais de fonctionnement	809 489 000	701 456 994
Subventions et contributions	232 000	226 515
Moins : recettes affectées aux dépenses	68 987 000	67 690 533
	740 734 000	*633 992 976*
Montants législatifs	*416 638 371*	*416 638 371*
	1 157 372 371	1 050 631 347
Total du portefeuille ministériel	**1 548 813 294**	**1 150 581 418**
ANCIENS COMBATTANTS		
Ministère		
PROGRAMME DES ANCIENS COMBATTANTS		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	206 979 769	201 842 420
Achat de services de santé— Personnel	2 500 000	2 486 177
Achat de services de santé	329 857 000	325 141 148
Bloquées	500 000	
	539 836 769	*529 469 745*
Crédit 5—Subventions et contributions	*1 392 386 000*	*1 373 653 635*
Montants législatifs	*23 834 288*	*23 810 224*
	1 956 057 057	1 926 933 604
PROGRAMME DU TRIBUNAL DES ANCIENS COMBATTANTS (RÉVISION ET APPEL)		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*6 908 812*	*6 796 369*
Montants législatifs	*1 016 000*	*1 016 000*
	7 924 812	7 812 369
Total du portefeuille ministériel	**1 963 981 869**	**1 934 745 973**
TOTAL GLOBAL	**140 454 787 921**	**137 394 236 218**

Commissions

Information générale par commission

L'état suivant a pour but de présenter de l'information générale pour chaque commission impliquée dans une enquête ou une investigation publique.

INFORMATION GÉNÉRALE PAR COMMISSION

	Membres		Autres traitements	Autres dépenses	Total
	Traitements	Frais de déplacement et de séjour*			
	$	$	$	$	$
CONSEIL PRIVÉ					
Ministère					
Commission sur les revendications particulières des Indiens	206 750	202 498	179 199	2 929 184	3 517 631
Cette Commission a été instituée par décret (CP 1991-1329 daté du 15 juillet 1991) en vertu de la partie I de la *Loi sur les enquêtes*. La Commission est chargée d'enquêter de façon impartiale dans les cas où une Première nation conteste un refus du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de satisfaire à une de ses revendications particulières, et dans les cas où la Première nation est en désaccord avec les critères d'indemnisation retenus par le ministre pour le règlement de sa revendication.					
Commission royale sur les peuples autochtones				53 407	53 407
Cette Commission a été instituée par décret (CP 1991-1597 daté du 26 août 1991) en vertu de la partie I de la *Loi sur les enquêtes*. La Commission avait pour mandat de faire enquête sur tous les aspects de la vie contemporaine des Aborigènes au Canada et sur l'évolution des relations entre les peuples autochtones (Indiens, Inuit et Métis), le gouvernement du Canada et la société canadienne dans son ensemble. Elle a déposé son rapport final le 22 novembre 1996.					
Commission d'enquête sur l'approvisionnement en sang au Canada			94 681	2 232 665	2 327 346
Cette Commission a été instituée par décret (CP 1993-1879 daté du 4 octobre 1993) en vertu de la partie I de la *Loi sur les enquêtes*. La Commission doit réviser et faire un rapport sur le mandat, l'organisation, la gestion, les opérations, le financement, et la réglementation de toutes les activités de l'approvisionnement en sang du Canada, incluant les événements entourant la contamination de l'approvisionnement en sang du Canada au début des années 1980. Le rapport final a été soumis le 26 novembre 1997.					

INFORMATION GÉNÉRALE PAR COMMISSION—*Fin*

	Membres				
	Traitements	Frais de déplacement et de séjour*	Autres traitements	Autres dépenses	Total
	$	$	$	$	$
Commission d'enquête sur le déploiement des Forces canadiennes en Somalie	24 500	21 510	113 390	4 492 024	4 651 424
Cette Commission a été instituée par décret (CP 1995-442, daté du 20 mars 1995) en vertu de la partie I de la *Loi sur les enquêtes*. Le mandat de la Commission est de faire enquête et de faire rapport sur le fonctionnement de la chaîne de commandement, le leadership au sein de la chaîne de commandement, la discipline, les opérations, les mesures et les décisions prises par les Forces canadiennes, ainsi que les mesures et les décisions prises par le ministère de la Défense nationale, en ce qui a trait au déploiement des Forces canadiennes en Somalie. La Commission enquête aussi sur diverses questions liées aux périodes antérieure et postérieure au déploiement, et au déploiement lui-même. Le rapport final a été soumis le 2 juillet 1997.					
Commission chargée d'étudier les indemnités des parlementaires	20 000	18 540	5 891	304 493	348 924
Cette Commission a été instituée par décret (CP 1997-1101 daté du 31 juillet 1997) en vertu de l'article 68 de la *Loi sur le Parlement du Canada*. La Commission a pour mandat de faire enquête sur le bien-fondé des variations annuelles des indemnités parlementaires accordées aux membres du Sénat et de la Chambre des communes, ainsi qu'aux autres indemnités qui leurs sont accordées. Elle a aussi le mandat de fournir des recommendations adéquates, dans les deux langues officielles, au gouverneur en conseil, dans les six mois suivant la date de leur constitution. Le rapport a été soumis le 4 février 1998.					
Commission d'enquête - Frais légaux connexes				17 926	17 926
Frais légaux pour la participation d'un intervenant relativement à la Commission d'enquête sur l'approvisionnement en sang au Canada et autres frais reliés à la Commission d'enquête sur le déploiement des Forces canadiennes en Somalie.					

* Le détail concernant les dépenses de l'exercice en cours figure au tableau suivant.

Détail sur les frais de déplacement et de séjour par commission

L'état suivant présente le total des frais de déplacement et de séjour payé à chaque membre de commissions.

DÉTAIL SUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR PAR COMMISSION

Nom des membres	Dépenses en 1997-1998
	$
CONSEIL PRIVÉ	
Ministère	
Commission d'enquête sur le déploiement des Forces canadiennes en Somalie	
Desbarats P (Commissaire)	12 220
Létourneau G (Commissaire et Président)	750
Rutherford R C (Commissaire)	8 540
	21 510
Commission sur les revendications particulières des Indiens	
Augustine R (Commissaire)	53 039
Bellegarde J D (Co-président)	41 266
Corcoran C (Commissaire)	67 007
Gill A (Commissaire)	16 001
Prentice J E (Commissaire)	25 185
	202 498
Commission royale sur les peuples autochtones	
Blais J J (Commissaire et Président))	151
Jérôme-Forget M (Commissaire)	2 096
Speaker R (Commissaire)	16 293
	18 540

Frais d'étude

Cet état fournit le détail des frais d'étude encourus au cours de l'exercice. Aux fins de cet état, un frais d'étude représente le coût de toute activité éducationnelle de longue durée. Une activité éducationnelle de longue durée est toute activité de formation ou de développement accordée à un employé du gouvernement et donnée dans un établissement éducationnel à l'extérieur de la fonction publique qui a totalisé ou qui totalisera un nombre total de 65 jours ouvrables ou plus sur une période maximale de trois (3) ans, ou qui exige ou exigera des dépenses totales de plus de 25 000 $ (y compris le traitement).

FRAIS D'ÉTUDE

Ministère et organisme	Nombre d'employés	Traitements[1]	Frais de déplacement et de séjour	Frais de scolarité[2]	Autres dépenses	Total
		$	$	$	$	$
Agriculture et Agroalimentaire—						
Ministère	8	162 919	10 973	5 130	1 515	180 537
Patrimoine canadien—						
Ministère	9	70 539	2 628	8 765	3 888	85 820
Archives nationales du Canada	3	49 831		981		50 812
Bibliothèque nationale	1	14 514			61	14 575
Commission de la fonction publique	1	7 280		1 728		9 008
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	1	25 883		3 799		29 682
Citoyenneté et Immigration—						
Ministère	2	70 264		2 516		72 780
Environnement—						
Ministère	4	18 508		5 275		23 783
Agence canadienne d'évaluation environnementale	2			9 292		9 292
Pêches et Océans—						
Ministère	7	44 385		74 406	1 124	119 915
Affaires étrangères et Commerce international—						
Ministère	2	58 529	6 689			65 218
Agence canadienne de développement international	14	73 568		44 759	5 067	123 394
Santé—						
Ministère	20	116 659	93 481	89 335		299 475
Développement des ressources humaines—						
Ministère	15	24 272		18 052		42 324
Affaires indiennes et du Nord canadien—						
Ministère	7	176 800	500	10 776	5 490	193 566
Industrie—						
Ministère	9	122 398	1 506	13 571		137 475
Agence de promotion économique du Canada atlantique	1				2 570	2 570
Agence de développement économique du canada pour les régions du Québec	2	25 033		2 324		27 357
Statistique Canada	3	39 229		6 102	578	45 909
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	4		1 608	59 550		61 158
Justice—						
Ministère	7	87 235		10 872	1 095	99 202
Cour fédérale du Canada	1	26 820		7 955		34 775
Défense nationale	6	122 620	12 262	39 214	36	174 132
Revenu national	2	41 103				41 103
Ressources naturelles—						
Ministère	1	27 791		1 358		29 149
Office national de l'énergie	2	21 366				21 366
Parlement						
Chambre des communes	1	6 927		11 906		18 833
Conseil privé—						
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	1	31 111		4 059		35 170
Commissaire aux langues officielles	1	275				275

FRAIS D'ÉTUDE—*Fin*

Ministère et organisme	Nombre d'employés	Traitements[1]	Frais de déplacement et de séjour	Frais de scolarité[2]	Autres dépenses	Total
		$	$	$	$	$
Travaux publics et Services gouvernementaux—						
Ministère	4	56 488		36 007		92 495
Solliciteur général—						
Ministère	1	28 263				28 263
Service correctionnel	11	233 107		29 728		262 835
Gendarmerie royale du Canada	1	32 256	4 000	5 000	3 000	44 256
Transports—						
Ministère	13	370 793		27 076	209	398 078
Anciens combattants—						
Ministère	6	17 338				17 338
Total	173	2 204 104	133 647	529 536	24 633	2 891 920

(1) Comprend les indemnités tenant lieu de traitements.
(2) Comprend les indemnités pour livres.

Revenus de placements

Cet état fournit le détail pour l'exercice de la catégorie de recettes non fiscales intitulée revenus de placements. Les revenus de placements consistent principalement en des intérêts sur les prêts et avances consentis, en des dividendes sur les placements, et en des virements de bénéfices.

REVENUS DE PLACEMENTS

	Montant réalisé en 1997-1998[1]
	$
COMPTES CONSOLIDÉS—	
Énergie atomique du Canada, Limitée	**434 303**
ENCAISSE ET DÉBITEURS—	
Intérêts des dépôts bancaires	**326 279 111**
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE—	
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes—	
Virement de bénéfices	1 336 004 553
Fonds monétaire international—Souscriptions—	
Virement de bénéfices	43 311 343
Total des comptes d'opérations de change	**1 379 315 896**
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES—	
Sociétés d'État entreprises—	
Banque de développement du Canada—	
Dividendes	3 402 500
Société d'assurance-dépôts du Canada	49 020 293
Société canadienne d'hypothèques et de logement	609 998 938
Société du crédit agricole	168 444 812
Fonds d'aide aux groupements agricoles	663 791
	831 530 334
Autres—	
Banque du Canada—	
Virement de bénéfices	1 509 375 812
Corporation de développement des investissements du Canada—Dividendes	5 000 000
Société immobilière du Canada Limitée—Dividendes	20 400 000
Société canadienne des ports—	
Intérêt — $ 23 356	
Dividendes — 242 593	
	265 949
Fonds de prêts interportuaire—	
Virement de bénéfices	1 761 776
Société canadienne des postes—	
Intérêt — $ 7 764 000	
Dividendes — 10 000 000	
	17 764 000
Commission canadienne du lait	2 814 138
Société de développement du Cap-Breton	122 026
Société du port d'Halifax—	
Dividendes	586 543
Société du port de Montréal—	
Intérêt — $ 181 433	
Dividendes — 3 377 516	
	3 558 949
Société du port de Prince Rupert—	
Dividendes	468 590
Monnaie royale canadienne	2 469
Société du port de Saint John—	
Dividendes	91 466
Société du port de St. John's—	
Dividendes	9 269
Société du port de Vancouver, La.	51 994
	1 562 272 981
Total des sociétés d'État entreprises	2 393 803 315
Entreprises mixtes et en coparticipation	
Petro-Canada Limitée—	
Dividendes	14 323 130
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement—	
Expansion du commerce d'exportation (prêts administrés par la Société pour l'expansion des exportations)—	
Affaires étrangères et Commerce international	129 406 925
Pays en développement—Affaires étrangères et Commerce international—Agence canadienne de développement international—Aide au développement international	2 719 561
Jamaïque—Finances	3 408 709
Royaume-Uni—Finances—Loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni (1946)	2 872 197
Intérêt différé	4 272 739
Total des gouvernements étrangers, y compris les pays en développement	142 680 131
Organisations internationales—	
Fonds monétaire international—	
Facilité d'ajustement structurel renforcée	32 637 889
Administrations provinciales et territoriales—	
TERRE-NEUVE—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	115 128
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	8 534
Industrie—	
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	43 156
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	3 703 943
Agence de promotion économique du Canada atlantique—	
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes	488
	3 871 249

REVENUS DE PLACEMENTS—*Suite*

	Montant réalisé en 1997-1998[1]
	$
NOUVELLE-ÉCOSSE—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	11 023
Industrie—	
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	118 348
Agence de promotion économique du Canada atlantique—	
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes	287 570
	416 941
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	17 360
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	17 854
Industrie—	
Agence de promotion économique du Canada atlantique—	
Entente-cadre sur le plan de développement	473 023
	508 237
NOUVEAU-BRUNSWICK—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	88 925
Industrie—	
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	1 285 622
Agence de promotion économique du Canada atlantique—	
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes	583 121
Ressources naturelles—	
Interconnexion régionale de réseaux de transport de l'électricité	1 236 839
	3 194 507
QUÉBEC—	
Finances—	
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	58 944
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	995 114
	1 054 058
ONTARIO—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	*7 746*
MANITOBA—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	11 026
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	24 659
Industrie—	
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien—	
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes	30 615
	66 300
SASKATCHEWAN—	
Agriculture et Agroalimentaire—	
Centres de services agricoles	149 165
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	2 386
	151 551
ALBERTA—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	40 631
Industrie—	
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien—	
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes	19 197
	59 828
COLOMBIE-BRITANNIQUE—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	*38 426*
TERRITOIRE DU YUKON—	
Affaires indiennes et du Nord canadien—	
Gouvernement du Territoire du Yukon	*52 819*
Total des administrations provinciales et territoriales	9 421 662
Autres prêts, placements et avances—	
Prêts et avances à justifier—	
Affaires étrangères et Commerce international—	
Employés affectés à l'étranger	*383 036*
Autres—	
Agriculture et Agroalimentaire—	
Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples	663 189
Citoyenneté et Immigration—	
Prêts d'aide et de transport	250 550
Finances—	
Association récréative de la fonction publique d'Ottawa	4 400
Pêches et Océans—	
Entreprises de traitement de poissons de fond	185 000
Affaires indiennes et du Nord canadien—	
Caisse de prêts aux Inuit	21 297
Premières Nations de la Colombie-Britannique	13 410
Fonds du développement économique des Indiens	813 006
Conseil des Indiens du Yukon	363 274
Revendicateurs autochtones	5 460 480
Yukon Energy Corporation	2 207 785
Défense nationale—	
Ensembles d'habitation des Forces canadiennes	245 159
Transports—	
Commissaires du port de Hamilton	6 703

REVENUS DE PLACEMENT—*Fin*

	Montant réalisé en 1997-1998[1]
	$
Anciens combattants—	
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Avances	365 320
	10 599 573
Total des autres prêts, placements et avances	10 982 609
Total des prêts, placements et avances	**2 603 848 736**
AUTRES COMPTES—	
Agriculture et Agroalimentaire—	
Intérêt sur vente de terrain irrigué	32
Patrimoine canadien—	
Fonds renouvelables de Patrimoine canadien	38 081
Finances—	
Remboursement de la dette non échue	1 510 074
Affaires étrangères et Commerce international—	
Intérêt sur les comptes de banque des délégations	195 967
Affaires indiennes et du Nord canadien—	
Fonds d'aide domiciliaire aux Indiens—Logement sur réserve—Intérêt sur prêts garantis	337 711
Société du crédit agricole	19 000
Esso Ltd—Projet Norman Wells—Bénéfices	7 015 992
Industrie—	
Bombardier Inc., groupe Canadair	671
Intérêt sur une entente générale d'expansion—Province de la Colombie-Britannique	230 808
Défense nationale—	
Intérêt sur prêts aux employés affectés à l'étranger	598 838
Intérêt gagné sur les fonds en dépôt avec les fournisseurs	33 838
Revenu national—	
Bâtiments et terrains publics—Location	344 448
Ressources naturelles—	
Fonds renouvelables de Ressources naturelles	56 603
Travaux publics et Services gouvernementaux—	
Fonds renouvelables des Travaux publics et Services gouvernementaux	7 101 444
Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	519 700
Revenu de location de propriétés—Location—	
Autres locations	64 394
Solliciteur général—	
Service correctionnel—Fonds renouvelable CORCAN	1 200 800
Gendarmerie royale du Canada—	
Prêts et avances à des personnes affectées à l'étranger—	
Intérêt $ 4 890	
Virement de bénéfices 19 228	
	24 118
Total des autres comptes	**19 292 519**
TOTAL DES REVENUS DE PLACEMENTS	**4 329 170 565**
Sommaire—	
Intérêt	1 373 371 412
Virements de bénéfices	2 897 488 704
Dividendes	57 901 607
Autres	408 842
Total	**4 329 170 565**

[1] Les montants inscrits sous cette colonne représentent de l'intérêt sauf indication contraire.

Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires

Cet état fournit le détail sur les frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires encourus au cours de l'exercice lorsqu'en service ministériel commandé. Aux fins de cet état, les frais de déplacement comprennent le transport, le logement, les repas et autres dépenses. Les éléments suivants sont exclus de cet état:

- les frais de déplacement du personnel rattaché aux ministres, ou des autres personnes voyageant avec les ministres et secrétaires parlementaires;
- les frais d'hospitalité encourus au nom du gouvernement lorsqu'ils sont considérés comme essentiels pour fins de courtoisie, ou pour faciliter la conduite d'affaires gouvernementales;
- les frais de déplacement des membres de la Chambre des communes au service de divers comités parlementaires;
- les frais de déménagement, de transport et de déplacement versés par la Chambre des communes au nom de ses membres. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 13 de ce volume intitulé "Chambre des communes - État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement payés en 1997-1998";
- toutes les dépenses du ministère de la Défense nationale pour l'utilisation des avions de propriété de l'État; et
- les frais de déplacement des membres de la Chambre des communes pour représenter le Canada à des conférences et réunions internationales. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 13 de ce volume intitulé "Affaires étrangères et Commerce international - Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales".

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

	Crédit	Montant
		$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
Ministère		
Ministres—		
L'hon R E Goodale	1	5 434
L'hon L Vanclief	1	51 901
Ministre responsable de la Commission canadienne du blé—		
L'hon R E Goodale	1	8 857
Secrétaire d'État (Agriculture et Agroalimentaire, Pêches et Océans)		
L'hon G Normand	1	44 770[1]
Secrétaires parlementaires—		
J Pickard	1	4 959
J Harvard	1	17 589
PATRIMOINE CANADIEN		
Ministère		
Ministre—		
L'hon S Copps	1	86 695
Secrétaire d'État (Multiculturalisme) et (Situation de la femme)—		
L'hon H Fry	1	21 777
Secrétaire d'État (Parcs)—		
L'hon A Mitchell	1	33 485
Secrétaire parlementaire—		
J Godfrey	1	745
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION		
Ministère		
Ministre—		
L'hon L Robillard	1	51 469
Secrétaire parlementaire—		
M Minna	1	2 635
ENVIRONNEMENT		
Ministère		
Ministres—		
L'hon S Marchi	1	2 680
L'hon C Stewart	1	68 205
Secrétaire parlementaire—		
K Kraft Sloan	1	11 211
FINANCES		
Ministère		
Ministre des Finances—		
L'hon P Martin	1	41 362
Secrétaires d'État (Institutions financières internationales)—		
L'hon D Peters	1	30 249
L'hon J Peterson	1	32 570
Secrétaire parlementaire—		
T Valeri	1	356
PÊCHES ET OCÉANS		
Ministère		
Ministres—		
L'hon D Anderson	1	80 267
L'hon F J Mifflin	1	6 445
Secrétaire d'État (Pêches et Océans) et (Agriculture et Agroalimentaire)—		
L'hon F Robichaud	1	9 593[2]

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES—*Suite*

	Crédit	Montant
		$
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL		
Ministère		
Ministre des Affaires étrangères—		
L'hon L Axworthy	1	79 728
Ministres du Commerce international—		
L'hon S Marchi	1	39 049
L'hon A C Eggleton	1	23 050
Ministres de la Coopération international et ministres responsables de la Francophonie—		
L'hon D Boudria	20	5 253
L'hon D Marleau	20	41 835
Secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique)—		
L'hon D Kilgour	1	33 988
Secrétaire d'État (Asie et Pacifique)—		
L'hon R Chan	1	20 567
Secrétaire parlementaire—		
R J MacDonald	1	5 447
SANTÉ		
Ministère		
Ministres—		
L'hon D Dingwall	1	12 745
L'hon A Rock	1	20 114
Secrétaire parlementaire—		
J Volpe	1	3 890
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		
Ministère		
Ministre du Développement des ressources humaines—		
L'hon P S Pettigrew	1	59 460
Ministre du Travail et Leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes—		
L'hon A Gagliano	1	2 731
Ministre du Travail—		
L'hon L MacAulay	1	46 570
Secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)—		
L'hon E Blondin-Andrew	1	87 488
Secrétaires parlementaires—		
R D Nault	1	7 472
B Chamberlain	1	3 236
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
Ministère		
Ministres—		
L'hon R Irwin	1	30 101
L'hon J Stewart	1	26 289
Secrétaire parlementaire—		
Dr B Patry	1	1 050
INDUSTRIE		
Ministère		
Ministre—		
L'hon J Manley	1	76 942
Secrétaires d'État (Sciences, recherche et développement)—		
L'hon J Gerrard	1	4 210
L'hon R J Duhamel	1	33 439
Secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)—		
L'hon M Cauchon	60	22 780
Secrétaire parlementaire—		
W Lastewka	1	191
JUSTICE		
Ministère		
Ministres et procureurs généraux du Canada—		
L'hon A Rock	1	3 822
L'hon A McLellan	1	16 620
Secrétaire parlementaire—		
E Bakopanos	1	3 197
DÉFENSE NATIONALE		
Ministère		
Ministres—		
L'hon D Young	1	9 216
L'hon A Eggleton	1	41 996
Secrétaire parlementaire—		
J Richardson	1	1 263
REVENU NATIONAL		
Ministres—		
L'hon J Stewart	1	4 980
L'hon H S Dhaliwal	1	39 356
Secrétaire parlementaire—		
S Barnes	1	17 878
RESSOURCES NATURELLES		
Ministère		
Ministres—		
L'hon A McLellan	1	2 030
L'hon R E Goodale	1	73 229
Ministre responsable de la Commission canadienne du blé—		
L'hon R E Goodale	1	1 373
Secrétaire parlementaire—		
G Byrne	1	6 250
CONSEIL PRIVÉ		
Ministère		
Premier ministre—		
Le très hon J Chrétien	1	5 295
Vice-premier ministre—		
L'hon H Gray	1	9 266
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales—		
L'hon S Dion	1	37 910
Leader du gouvernement au Sénat et ministre de l'alphabétisation—		
L'hon J Fairbairn	1	7 409
Leader du gouvernement au Sénat—		
L'hon A Graham	1	64 549
Leader du gouvernement à la Chambre des communes—		
L'hon D Boudria	1	17 084
Secrétaires parlementaires—		
P Adams	1	2 423
P DeVillers	1	1 812
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
Ministère		
Ministres—		
L'hon D Marleau	15	3 502
L'hon A Gagliano	15	5 367
Secrétaire parlementaire—		
J Pickard	15	493

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES—*Fin*

	Crédit	Montant
		$
SOLLICITEUR GÉNÉRAL		
Ministère		
Solliciteurs généraux du Canada—		
L'hon H Gray	1	1 696
L'hon A Scott	1	40 119
Secrétaire parlementaire—		
N Discepola	1	4 448
TRANSPORTS		
Ministère		
Ministres—		
L'hon D Anderson	1	6 892
L'hon D Collenette	1	46 845
Secrétaire parlementaire—		
S Keyes	1	6 790
CONSEIL DU TRÉSOR		
Secrétariat		
Président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure—		
L'hon M Massé	1	17 050
Secrétaire parlementaire—		
O L Jackson	1	462
ANCIENS COMBATTANTS		
Ministère		
Secrétaire d'État (Anciens combattants)—		
L'hon F J Mifflin	1	33 965
Secrétaire parlementaire—		
G Proud	1	898

(1) Les dépenses présentées sous Agriculture et Agroalimentaire pour le Secrétaire d'État, l'hon G. Normand, comprennent celles du Secrétaire d'État (Pêches et Océans).

(2) Les dépenses présentées sous Pêches et Océans pour le Secrétaire d'État, l'hon F. Robichaud, comprennent celles du Secrétaire d'État (Agriculture et Agroalimentaire).

SECTION 13

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1997-1998

Autres informations diverses

SOMMAIRE

Page

Affaires étrangères et Commerce international
- Dépenses pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales 13.2
- Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales 13.2

Développement des ressources humaines
- Paiements d'indemnités et frais d'administration..... 13.8

Parlement
- État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement et de recherche payés en 1997-1998..... 13.9
- État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement payés en 1997-1998 ..... 13.11
- Traitements des secrétaires parlementaires des ministres payés en 1997-1998 ..... 13.16

Conseil privé
- Traitements et indemnités aux Ministres d'État et Secrétaires d'État 13.17
- État des dépenses—Dépenses d'élections générales et d'élections partielles..... 13.18
- Détail des dépenses par province— 36ième élection générale 13.18
- Détail des dépenses par province— Recensement 1997 ..... 13.19
- Détail des dépenses par circonscription électorale— Élections partielles 1997-1998 ..... 13.19

Solliciteur général
- État des dépenses par établissement 13.20

Conseil du Trésor
- Détail des sommes virées à d'autres portefeuilles ministériels pour ajouter à d'autres crédits 13.23

Affaires étrangères et Commerce international

DÉPENSES POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES

Conférences et réunions	Montant
	$
Conférence ministérielle de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est	62 419
Comité international des Jeux de la Francophonie et Conférence extraordinaire des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie	93 032
Conférence des ministres de l'Éducation ayant le français en partage	18 861
Conférence générale de l'UNESCO	86 256
Conférence ministérielle de la Francophonie	70 977
Conférence des épouses des chefs d'État et de Gouvernement des Amériques	34 003
Rencontre des Ministres du Commerce (Zone de Libre-échange des Amériques)	34 316
Rencontre des Ministres du Commerce (ZLEA)	28 728
Visite du Gouverneur général en France	120 890
Visite du Gouverneur général à l'Inde et au Pakistan	659 279
L'élévation de l'Archevêque de Toronto, Monseigneur Aloysius Ambrozic, au rang de Cardinal	50 734
Conférences internationales sur l'Éducation	61 919
Le sommet de la Francophonie	647 315
Le sommet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord	352 719
Assemblée générale de l'Organisation des États américains	56 456
Rencontre ministérielle de l'OSCE	53 271
Visite du Premier ministre à Moscou, St. Petersburg, Londres et Édinbourg (La Réunion des Chefs de Gouvernement du Commonwealth)	1 388 152
Visite du Premier ministre à New York	175 854
Visite du Premier ministre à Washington	242 623
Frais de démarrage et de l'équipe d'avance pour la visite du Premier ministre à Nassau et à Santiago (Sommets des Amériques) en avril 1998	161 556
Frais de démarrage et de l'équipe d'avance pour la visite du Premier ministre en Europe en mai 1998	278 478
Sommet des pays industrialisés (Denver) et Rencontre extraordinaire des Nations unies sur l'Environnement et du Développement	859 716
Visite du Premier ministre et de la délégation des Premiers ministres provinciaux et des Leaders territorial à Mexico, Brasilia, Sao Paulo, Buenos Aires et Santiago	4 473 311
Commission des Nations unies sur les droits de la personne	88 920
Assemblée générale des Nations unies	559 046
Conférences et réunions diverses	249 644
Total	10 908 475

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES

	$
Association des nations de l'Asie du Sud-Est	*58,077*
Député de la Chambre des communes Axworthy L'hon L.	
Affaires étrangères et Commerce international Heinbecker P, James L, Johnstone V, Kadas R, Lemieux-Lewin A, Sheppy G, Stevenson B.	
Comité international des Jeux de la Francophonie et Conférence extraordinaire des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie	*92,452*
Député de la Chambre des communes Marleau L'hon D.	
Affaires étrangères et Commerce international Baillargeon C, Filion F, Fortin J, Granger P, Hubert J-P, Léger B, Ménard N, Racine A.	
Agence canadienne de développement international Leroux J, Rousseau H.	
Gouvernement provincial Legault B.	
Conférence des Ministres de l'Éducation ayant le français en partage	*18,861*
Affaires étrangères et Commerce international Granger P, Hubert J-P.	
Agence canadienne de développement international Zumstein J.	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	$
Conférence générale de l'UNESCO	*67,649*
Député de la Chambre des communes	
Copps L'hon S.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Asselin A, Malone D.	
Patrimoine Canadien	
Gelinas D, Roy F.	
Gouvernement provincial	
Harrison L'hon R.	
Commission canadienne pour l'UNESCO	
Agnaieff M, Conley M, Fagnan G, Patenaude L, Phillips C, Proulx J, Roots F, Scott M.	
Secrétariat du Conseil des ministres de L'Éducation (Canada)	
Pelley B.	
Conférence ministérielle de la Francophonie	*43,758*
Députés de la Chambre des communes	
Marleau L'hon D, Vautour A.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Baillargeon C, Cousineau M, Desmarais M, Doren A, Granger P, Hubert J-P, Laprade S, Paris F, Racine A.	
Conférence des épouses des chefs d'États et Gouvernements des Amériques	*20,863*
Chef de la délégation	
Chrétien Mde A.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Léger L, Racine A.	
Cabinet du Premier ministre/Bureau du Conseil privé	
Hosek C, Mongeon J, Schryburt C, Wilson T.	
Rencontre des Ministres du Commerce (ZLEA) (Zone de Libre-échange des Amériques)	*33,631*
Affaires étrangères et Commerce international	
Carrière C, Santerre L, Stevenson B, Weybrecht E, Wright R.	
Rencontre des Ministres du Commerce (ZLEA)	*22,724*
Députés de la Chambre des communes	
Marchi L'hon S, Sauvageau B.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Carrière C, Dunn J, Durand P, Lessard M, McCallion K, Munroe D, Santerre L, Veysey G.	
Gouverneur général en France	*103,188*
Gouverneur Général	
LeBlanc Le très hon R.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Boucher C, Boucher R, Boulet D, Bourassa J, Dubeau G, Lederman L, Roy J.	
Maison du gouvernement	
Coulombe C, Gough J, Higgins K, Jolivet G, Larocque J, Lortie L, Paul J.	
Visite du Gouverneur général à l'Inde et au Pakistan	*655,219*
Gouverneur général	
LeBlanc Le très hon R.	
Députés de la Chambre des communes	
Chan L'hon R, Dhaliwal L'hon H, Ménard R, Obhrai D, Riis N.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Beauchamp R, Beauchemin M-A, Brophy T, Cain L, Caldwell D, Colette L, Cooter C, Davidson J, Florida P, Forest J, Giroux F, Hallman D, Kern D, Landeryou M, Latour C, Lavigne J, Lebel J, Leduc R, Nigl J, Randall S, Summers D, Vary A, Walker P, Waterfall D, Weatherbee B, Whitcomb E, Winter R.	
Maison du Gouvernement	
Baker J, Bédard S, Burke S, Chevrier Y, Cook Dr T, Coulombe C, Dubé E, Dymond B, Gough J, Higgins K, Jolivet G, LaRocque J, Lortie L, Menzies G, St-Laurent B.	
Revenue National	
Barluk M, Kurl A, Lefebvre D, Schmidt G.	
Direction des échanges parlementaires et du protocole	
Kingston E.	
Autres	
Boucher R, Clarkson A, Crowston W, Dhalla Dr N, Harmston R, Kothari R, Ladhani N, Oppal Hon W, Rajput A, Ralston Saul J, Singh G, Vassanji M.	
L'élévation de l'Archevêque de Toronto, Monseigneur Aloysius Ambrozic au rang du Cardinal	*48,684*
Députés de la Chambre des communes	
Guarnieri A, Marchi L'hon S.	
Membre du Sénat	
Gigantés L'hon P.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Campbell J, Lessard M.	
Autres	
Gigantés E-M, Marchi L.	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

$

Conférences internationales sur l'Éducation *61,919*

Gouvernements provinciaux
Gillan L'hon J, Grimes L'hon R, Harrison L'hon R, Marois L'hon P, Oakley Dr W, Upshaw R.
Commission canadienne pour l'UNESCO
Laberge D, Proulx Prof J.
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Bélanger M, Cappon P, Molloy G, Molloy S, Pelley B.
Organismes non-gouvernementaux
Pâquet P, Nixon Dr. R

Le sommet de la Francophonie *475,190*

Députés de la Chambre des communes
Bélair R, Bélanger M, Boudria L'hon D, Bradshaw C, Chrétien Le très hon J, Marleau L'hon D, Paradis D, Patry B.
Agence canadienne de développement internationale
Desmarais M, Doren A, Gauvreau É, Labelle H, Lepage M, Rousseau H.
Affaires étrangères et Commerce international
Baillargeon C, Beauchamps R, Boucher C, Brault M-A, Croft P, Desjardins R, Dubeau G, Filion F, Fortin J, Hoang L, Hubert J-P, Lafond C, Laprade S, Lebel J, Lessard N, Nadeau J-P, Ouellette A, Paris F, Pichette P, Racine A, Rioux M-C, Roy I, Roy J.
Cabinet du Premier ministre/Bureau du Conseil privé
Bartleman J, Bertrand J, Boyer C, Brooman K, Carisse J-M, Chrétien C, Cintrat J, Deschambault D, Faubert M, Garceau P, Hartley B, Lang J, Legros G, Parisot P, Pelletier J, Pilon T, Read C, Schryburt C, Séguin B, Tessier I, Therrien C.
Défense nationale
Diepbrink P, Grenier C, Rouleau Dr C, St-Martin A.
Travaux publics et Services gouvernementaux
Nguyen Trung L, Phamhuy B, Tran N.
Gouvernements provinciaux
Gaudet L'hon W, Labossière E, Pham H, Rocan D.
Autres
Bensimon J, Cousineau T, LeBlanc G, Pagé G, Roy L.

Le sommet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. *232,681*

Députés de la Chambre des communes
Axworthy L'hon L, Chrétien Le très hon J, Eggleton L'hon A.
Affaires étrangères et Commerce international
Court C, Dubeau G, Heinbecker P, Hulan H, Johnstone V, Moore R.

$

Défense nationale
Alwyn-Smith A, Barrette Dr I, Bullock J, King J, Martin E.
Cabinet du Premier ministre/Bureau du Conseil privé
Bartleman J, Bilodeau J-F, Bird S, Benson I, Brooman K, Carisse J-M, Carle J, Chrétien C, Côté C, Deschambault D, Donolo P, Hartley B, Laurin A, MacInnis D, Parisot P, Pelletier J, Prusakowski T, Read C, Séguin B, Schryburt C, Wilson T.

Assemblée générale de l'Organisation des États américains *56,456*

Député du Sénat
Molgat L'hon G.
Agence canadienne de développement international
Schemmer D.
Affaires étrangères et Commerce international
Bale S, Bazinet F, Dickson B, Guttman T, Hanna J, Herran-Lima J, Hickman H, Munroe D, Pappas C, St-Jean B, Wielgosc R.
Sénat
Lafrenière G.

Rencontre ministériel de l'OSCE *53,271*

Député de la Chambre des communes
Axworthy L'hon L.
Affaires étrangères et Commerce international
Brown D, Dubois P, Johnston V, Jurschewski S, Larochelle F, Lepage M-F, Mosser M, Stevens D.

Visite du Premier ministre à Moscou, St. Petersburg, Londres et Édinbourg (La Réunion des Chefs de Gouvernement du Commonwealth) *1,181,106*

Députés de la Chambre des communes
Axworthy L'hon L, Chrétien Le très hon J,
Affaires étrangères
Alexander V, Beauchamp R, Bodemer S, Brown D, Buchman G, Davidson R, Davis D, Dunington D, Fabi S, Gill D, Gilmour W, Green K, Guevin I, Johnstone V, Kern M, Kroll H, Landry G, Leahy A, Lebel J, Lemieux M, Lemieux P, Licari G, Mackay-Dietrich N, MacLaren R, Malone D, Mongrain N, Moore R, Murley R, Myers M, Nicoloff O, Pezzack L, Portelance R, Roche P, Sarty L, Schroeder J, Sebastian C, Sinclair J, Stern J, Théberge N, Thomsen L.
Défense nationale
Adam J, Arsenault J, Billard W, Bouchard M, Frei W, Mayhew M, Mullen K, Parker L, Paxton O, Rouleau Dr C, Snider J, Tessier-Griffin A, Walton T.

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

$

Cabinet du Premier ministre/Bureau du Conseil privé
Anderson D, Bartleman J, Benson I, Brooman K, Cameron D, Carisse J-M, Carle J, Chahal R, Chrétien C, Côté C, Deschambault D, Dona C, Donolo P, Estan D, Faubert M, Foster M, Fung M, Goldenberg E, Hartley B, Lang J, Laurin A, Legros G, Lyons R, Pilon T, Prusakowski T, Read C, Robillard L, Saraiva T, Schryburt C, Schryburt M, Séguin B, Wilson T.
Travaux publics et Services gouvernementaux
Kiriloff N, Sukarov I.

Visite du Premier ministre à New York *116,471*

Député de la Chambre des communes
Chrétien Le très hon J.
Affaires étrangères et Commerce international
Chrétien R, Hepburn L, Lemieux P.
Défense nationale
Bourque C, Crawford C, Rouleau Dr C, Senecal J.
Cabinet du Premier ministre/Bureau du Conseil privé
Bartlement J, Benson I, Bilodeau J-F, Boyer C, Carisse J-M, Deschambault D, Donolo P, Faubert M, Galarneau S, Hartley B, Legros G, Lyon R, Mulholland L, Pancott L, Prusakowski T, Séguin B, Simpson A, Sparkes P.
Délégation communautaire
Arsenault F, Demas D, Hehr K, Herie E, Hnatyshyn Le très hon R, Lemieux-Brassard L, Mills Dr B, Norman E, Richler D, Simpson A, Vlug H, Warmington V, Young P.
Participants à la délégation communautaire
Brock T, Clarke C, Hehr K, Magarell G, Malcolm S, Normand R, Presley C, Roach C, Villeneuve E.

Visite du Premier ministre à Washington *113,007*

Députés du la Chambre des Communes
Axworthy L'hon S, Chrétien Le très hon J. Eggleton L'hon A, Marchi L'hon S, Stewart L'hon J.
Environnement
Knill A, Smart A-M.
Affaires étrangères
Bourget N, Johnstone V, Kergin M, Lappe C, Lessard M, Pearson M, Miyazaki R, Stevenson B, Portelance R.
Défense nationale
Aucoin R, Beck D, Milford K, Pilon Dr J.

$

Cabinet du Premier ministre/Bureau du Conseil privé
Bartleman J, Bertrand J, Carisse J-M, Carle J, Chrétien C, Côté C, Deschambault D, Dona C, Donolo P, Goldenberg E, Hartley B, Hosek C, Laurin A, Legros G, MacInnis D, Martin B, Parisot P, Pelletier J, Prusakowski T, Read C, Schryburt C, Séguin B, Tessier T.
RCMP
Dyke P, Nadeau N, Pagé M, Snowman M, Tessier R, Ward S.
Revenue
Bergamini M, Cocksedge A.

Frais de démarrage et de l'équipe d'avance pour la visite du Premier ministre à Nassau et à Santiago (Sommet des Amériques) en avril 1998 . . . . . *87,856*

Affaires étrangères et Commerce international
Anderson M, Dubeau G, Lemieux P, McKinley I, Pigeon L, Stewart G, Valle C.
Défense nationale
Bridger S, Coderre D, Ricard C, Ridler R, Short K, Trudel R.
Cabinet du Premier ministre/Bureau du Conseil privé
Bartleman J, Brooman K, Dona C, Larocque D, McLelland C, Mongeon J, Pilon T, Prusakowski T, Séguin B, Sparkes P, Wilson T.

Frais de démarrage et de l'équipe d'avance pour la visite du Premier ministre en Europe en mai 1998 . . . . . *228,672*

Affaires étrangères et Commerce international
Delouya A, Dubeau G, Hepburn L, Lemieux P, Phillips K.
Cabinet du Premier ministre/Bureau du Conseil privé
Bartleman J, Boyer C, Brooman K, Carle J, Chrétien C, Dona C, Faubert M, Mongeon J, Prusakowski T, Robillard L, Séguin B, Sparkes P, Wilson T, Young T.

Sommet des pays industrialisés (Denver) et Rencontre extraordinaire des Nations unies sur l'Environnement et du Développement *618,539*

Députés de la Chambre des communes
Axworthy L'hon L, Caccia L'hon C, Chrétien Le très hon J, Kraft Sloan K, Lincoln C, Martin L'hon P, Stewart L'hon C, Torsney P.
Députés du Sénat
Spivak L'hon M, Taylor L'hon N.
Environnement
Nelems M, Wilkinson K.

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

$

Finance
Judd J, MacGregor M, Montador B, O'Leary T, Thorkelson R.
Affaires étrangères et Commerce international
Adams H, Alexander C, Assad A, Baltzan F, Bates P, Béliveau T, Boulet D, Brost L, Buck K, Burge A, Byzewski M, Campbell D, Chappell P, Chowdhury D, Chrétien R, Colli T, Comeau C, Delouya A, Dery R, Douglas R, Duffney M, Edwards L, Fraser J, Giroux J, Glasgow L, Gompf J, Heinbecker P, Hepburn L, Hudson A, Jackson H, Jeffrey H, Jobin S, Johnstone V, Lewchuk S, Lyen R, Levin M, Litalien Y, McCartney K, McRae R, Portelance R, Rioux G, Smith B,Smith G, Solomon P, Stevens D, Terjanian A, Tellier A, Théberge N, Uy F, Whelton C.
Défense nationale
Baker B, Barrette Dr I, Dupras R, Elves M, Hardy L, Hubert N, Osgood J.
Cabinet du Premier ministre/Bureau du Conseil privé
Anderson D, Bartleman J, Bertrand J, Bilodeau J-F, Brooman K, Carisse J-M, Carle J, Chahal R, Chrétien C, Côté C, Deschambault D, Dona C, Donolo P, Faubert M, Goldenberg E, Hartley B, Legros G, Lilkoff M-C, MacInnis D, Pancott L, Pelletier J, Pilon T, Schryburt C, Séguin B, Tessier I, Wilson T.
Travaux publics et Services gouvernementaux
Kondo M.
Autres
Boldt C, Heald F, Mitchell A, Screenivasan G.

Visite du Premier ministre et de la délégation des Premiers ministres provinciaux et des Leaders territorial à Mexico, Brasilia, Sao Paulo, Buenos Aires et Santiago *3,060,410*

Gouverneur Général
LeBlanc Le très hon R.
Députés de la Chambre des communes
Chrétien Le très hon J, Kilgour L'hon D, Marchi L'hon S.
Premiers ministres provinciaux et leader territorial
Binns L'hon P, Clark L'hon G, Filmon L'hon G, Frenette L'hon R, Harris L'hon M, Klein L'hon R, MacLellan L'hon R, McDonald L'hon P, Morin L'hon D, Romanow L'hon R, Tobin L'hon B.

$

Affaires étrangères et Commerce international
Beauchamp R, Carisse J, Dubeau G, Durand P, Grenier D, Hepburn L, Hudson A, Kergin M, Kwasniewski E, Lemieux P, Lessard M, McGovern P, Miron C, Pigeon L, Plouffe L, Portelance R, Renault N, Sheck C, Veysey G.
Défense nationale
Barrette J, Galant J, Gingras M, Hicks D, Kosak J, MacPhail D, Paxton N, Perron J, Reynolds J, Rouleau Dr C, Saray B, Trudel J, Vance D.
Cabinet du Premier ministre/Bureau du Conseil privé
Anderson D, Arial B, Bartleman J, Benson I, Bertrand J, Bilodeau J-F, Boyer C, Brooman K, Cameron D, Carisse J-M, Carle J, Chahal R, Chrétien C, Côté C, Daigneault M, Deschambault D, Dona C, Faubert M, Fung M, Galarneau S, Goldenberg E, Hartley B, Hosek C, Lafleur E, Larocque D, Laurin A, Legros G, Levy B, Lyon R, Mongeon J, Pancott L, Paré P, Parisot P, Pelletier J, Prusakowski T, Read C, Reeder N, Robillard L, Ross L, Saraiva T, Schryburt C, Schryburt M, Séguin B, Sparkes P, Tessier I, Wilson T.
Travaux publics et Services gouvernementaux
Baudoin M-C, Bergevin P, Berlanga C, Bertone L, Bianchi A, Bodinaud M, Branco J, Chatelain N, Choquette D, Daguerre-Massieu C, Dana M-J, Dandenault R, De Manuel A, Dores J, Dykstra J, Estela W, Etcheverry G, Fulton J, Gauthier A, Gravel R, Haegler B, Hardy M, Henderson-Cotrim L, Ingham F, Junqueira C, Kelly S, Kuriansky D, Lindsey M, Luciani B, Macri A, Malzoni C, Meyer S, Mizne S, Morin T, Mundy K, Orglmeister E, Payas G, Perrault M-C, Rosemblum R, Rubert A-M, Sandoz M, Sarot R, Schultzki D, Sugden D, Sweet K, Troula S, Van Reigersberg F, Villares A, Watson R, Weiss K, Wolteche M, Youssef F.
Sécrétariat des conférences intergouvernementals canadiennes
Young T.
Gouvernements provincaux et territoriaux
Babiuk F, Chan D, Cotter B, Craig C, Dau J, Downey J, Gaudet G, Glavine G, Grace V, Handley J, Harding T, Harling C, Hicks R, Lindsay D, MacLellan P, Marchildon G, McQuaid P, Pronovost J, Reid R, Sokolyk T, Spitzer E, St-Germain R, Thompson B, Trenholm S.

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Fin*

	$
Commission des Nations unies sur les droits de la personne	*82,531*
Députés de la Chambre des communes Axworthy L'Hon L, Bachand C, Beaumier C, Robinson S.	
Affaires étrangères et Commerce international Brown D, Buchan G, Chatsis D, Dion A, Fournier R, Hoskins E, Hynes R, Johnstone V, Lawrence R, Lord W, McVey D, Mlacak K, Niedoba N, Siminowski C, Théberge N.	
Assemblée générale des Nations unies	*497,935*
Députés de la Chambre des communes Axworthy L'hon L, Dockrill M, Jones J, Martin K, Saada J, Torsney P, Turp D.	
Vérificateur général Beauvais I.	
Agence canadienne de développement international Fieldhouse B.	
Affaires étrangères et Commerce international Adsett H, Brown D, Buchan G, Curtis G, Dion A, Glauser M, Jeffrey L, Johnstone V, Kirsch P, Laker M, Laverdiere H, Lawrence R, L'Heureux G, Malone D, Mlacak K, Moher M, Niedobi N, Rao P, Reumiller E, Simard L, Sinclair D, Souilliere M, Splinter P, Stevens D, Théberge N, Udell J, Wade S, Wittman P.	
Défense nationale Dean G.	
Observateurs spécials Chartrand P, Gillies D, Qualman H, Warmongton V.	

Développement des ressources humaines

PAIEMENTS D'INDEMNITÉS ET FRAIS D'ADMINISTRATION[1]

Détails	Paiements d'indemnités[2]	Frais d'administration[3]	Total des paiements
	$	$	$
Terre-Neuve	1 878 104	437 473	2 315 577
Île-du-Prince-Édouard	475 668	116 543	592 211
Nouvelle-Écosse—Fédéral	3 237 002	722 305	3 959 307
Nouvelle-Écosse—Société de développement du Cap-Breton (SDCB)	9 256 663	1 450 955	10 707 618
Nouvelle-Écosse—SDCB (article 9a)	4 860 518	633 357	5 493 875
Nouvelle-Écosse—Vieille silicose	1 064 107	74 471	1 138 578
Nouveau-Brunswick	1 611 630	424 859	2 036 489
Québec	12 158 504	2 616 777	14 775 281
Ontario	29 487 685	6 848 596	36 336 281
Manitoba	1 475 214	422 376	1 897 590
Saskatchewan	1 682 820	585 836	2 268 656
Alberta	3 004 860	589 583	3 594 443
Colombie-Britannique	5 765 885	1 981 313	7 747 198
Paiements à l'égard d'employés engagés sur place hors du Canada	90 342		90 342
Indemnités supplémentaires versées à certaines veuves de marins marchands et aux enfants à leur charge	6 955		6 955
Indemnité pour le décès d'employés de la Fonction publique dans l'exercice des fonctions	1 869		1 869
Indemnisations à des employés engagés occasionnels du Québec CT 1979-29	12 471		12 471
Sommes excédentaires versées à des réclamants (cas de subrogation)	632 678		632 678
Salaires recouvrés et retournés à d'autres ministères de l'État (cas de subrogation)	398 388		398 388
Frais juridiques, médicaux et professionnels (cas de subrogation)	202 376		202 376
Indemnisations à des détenus	266 804		266 804
	77 570 543	16 904 444	94 474 987
Moins : recouvrements			
Frais d'administration recouvrés des organismes de l'État		4 301 906	4 301 906
Coûts de réclamations recouvrés des organismes de l'État	19 644 395		19 644 395
Montants recouvrés de tiers responsables (subrogation)	1 093 046		1 093 046
Paiement en trop pour indemnités recouvrés des sociétés d'État	25 824		25 824
Recouvrement d'indemnités versées à des détenus	228 258		228 258
	20 991 523	4 301 906	25 293 429
Dépenses nettes	56 579 020	12 602 538	69 181 558

[1] Ces paiements et frais sont imputés à une autorisation de dépenses législative intitulée "Paiements d'indemnités à des agents de l'État *(Loi sur l'indemnisation des agents de l'État)* et à des marins marchands *(Loi sur l'indemnisation des marins marchands)*" (voir le Sommaire du portefeuille ministériel de la section 10 du volume II (partie I)).

[2] Comprend les paiements nets d'indemnisation concernant :
a) les employés de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*);
b) les marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*); et
c) les employés des mines maintenant dirigées par la Société de développement du Cap-Breton qui ont contracté la silicose avant l'acquisition desdites mines par la Société.

[3] Représente la quote-part du gouvernement fédéral des frais d'administration des commissions provinciales des accidents de travail.
Les réclamations des employés admissibles aux indemnités sont examinées par les commissions provinciales des accidents de travail sur les fonds avancés par le gouvernement fédéral.
Les réclamations des employés résidant dans les Territoires du Nord-Ouest se règlent par l'intermédiaire de la Commission des accidents de travail de l'Alberta.

Parlement

Sénat

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE RECHERCHE PAYÉS EN 1997-1998

Honorables sénateurs	Indemnité de session	Indemnité de fonctions	Frais de déplacement	Personnel de recherche, employés et autres dépenses[1]
	$	$	$	$
Adams W, TN-O	64 500	10 100	65 055	50 308
Anderson D M, Î-P-É[2]	16 792	2 634	9 678	24 832
Andreychuk R, Sask	64 500	10 100	38 545	64 636
Angus W D, Qué	64 500	10 100	19 291	69 599
Atkins N K, Ont	64 500	10 100	49 197	88 249
Austin J, C-B	64 500	10 100	70 189	53 329
Bacon L, Qué	64 500	10 100	7 762	88 837
Balfour R J, Sask	64 500	10 100	28 185	83 499
Beaudoin G A, Qué	64 500	10 100	4 523	86 083
Berntson E A, Sask	64 500	10 100	97 855	92 596
Leader adjoint de l'Opposition	9 400			
Bolduc R, Qué	64 500	10 100	15 858	56 331
Bonnell M L, Î-P-É[2]	48 823	7 656	33 795	68 314
Bosa P, Ont	64 500	10 100	15 929	39 793
Bryden J G, N-B	64 500	10 100	29 382	74 226
Buchanan J M, N-É	64 500	10 100	53 484	75 387
Butts P, N-É	33 910	5 302	14 466	20 530
Callbeck C, Î-P-É	33 910	5 302	13 243	39 393
Carney P, C-B	64 500	10 100	53 483	89 929
Carstairs S, Man	64 500	10 100	65 725	64 594
Leader adjoint du Gouvernement	7 806			
Chalifoux T, Alb	22 461	3 507	49 038	76 911
Charbonneau G, Qué[2]	14 311	2 244	3 098	30 661
Cochrane E, T-N	64 500	10 100	40 916	89 789
Cogger M B, Qué	64 500	10 100	20 688	86 892
Cohen E J, N-B	64 140	9 740	46 290	89 999
Comeau G J, N-É	64 500	10 100	48 592	80 537
Cook J, T-N	4 529	706	3 792	9 695
Cools A C, Ont	64 500	10 100	46 666	87 530
Corbin E G, N-B	64 500	10 100	19 012	50 077
De Bané P, Qué	64 500	10 100	31 891	83 748
Deware M M, N-B	64 500	10 100	32 662	96 285
Di Nino C, Ont	64 500	10 100	26 377	47 619
Doody C W, T-N	64 500	10 100	35 811	56 603
Doyle R J, Ont[2]	60 668	9 503	7 901	62 503
Eyton J T, Ont	64 140	9 740	22 394	64 889
Fairbairn J, Alb	64 500	10 100	59 711	80 773
Ferretti Barth M, Qué	33 910	5 302	8 338	55 234
Fitzpatrick D R, C-B	4 529	706	2 536	18 715
Forest J B, Alb	64 500	10 100	64 782	50 736
Forrestall J M, N-É	64 500	10 100	59 496	89 634
Gauthier J-R, Ont	64 500	10 100	797	53 781
Ghitter R D, Alb	64 500	10 100	26 036	63 902
Gigantès P D, Qué	64 500	10 100	37 466	78 046
Grafstein J S, Ont	64 500	10 100	21 076	50 964
Graham A B, N-É	64 500	10 100	22 794	58 929
Leader adjoint du Gouvernement	2 897			
Grimard N, Qué	64 500	10 100	43 989	89 540
Gustafson L J, Sask	64 500	10 100	55 906	49 725
Haidasz S, Ont[2]	59 623	9 340	44 938	88 259
Hays D P, Alb	64 500	10 100	87 640	104 499
Hébert J, Qué	64 500	10 100	13 465	136 532
Whip du gouvernement	7 500			
Hervieux-Payette C, Qué	64 500	10 100	15 038	86 513
Jessiman D J, Man	64 500	10 100	73 466	53 544
Johnson J, Man	64 500	10 100	58 395	89 665
Johnstone A, Î-P-É	4 529	706	6 053	7 842
Joyal S, Qué	22 461	3 507	2 288	80 222
Kelleher J F, Ont	64 500	10 100	25 840	73 786
Kelly W M, Ont	64 500	10 100	31 962	94 101
Kenny C, Ont	64 500	10 100	43 625	139 885
Keon W J, Ont	64 500	10 100	747	66 317
Kinsella N A, N-B	64 500	10 100	40 540	92 494
Whip de l'Opposition	4 800			
Kirby M, N-É	64 500	10 100	41 784	88 487
Kolber L E, Qué	62 520	8 120	12 540	77 706
Landry J P, N-B[2]	13 953	2 188	10 231	29 182
Lavoie-Roux T, Qué	64 500	10 100	3 949	74 606
Lawson E M, C-B	64 500	10 100	46 821	50 589
Lebreton M, Ont	64 500	10 100	14 614	84 774
Lewis P D, T-N	64 500	10 100	39 158	76 925
Losier-Cool R-M, N-B	64 500	10 100	56 738	89 924
Lucier P, TY	64 500	10 100	59 225	65 453
Lynch-Staunton J, Qué	64 500	10 100	14 420	41 625
Leader de l'Opposition	23 825			
MacDonald F, N-É[2]	48 823	7 656	51 942	71 490
MacDonald J M, N-É[2]	16 100	2 244	577	18 014
Maheu S, Qué	64 500	10 100	8 728	49 091
Marchand L, C-B[2]	59 100	9 258	31 301	63 566
Meighen M A, Ont	64 500	10 100	26 454	89 393
Mercier L, Qué	64 500	10 100	8 742	86 541
Milne L, Ont	64 500	10 100	18 596	81 043
Molgat G L, Man	64 500	10 100	55 575	38 403
Président du Sénat	31 050			
Moore W P, N-É	64 500	10 100	30 062	48 882
Murray L, Ont	64 500	10 100	26 669	57 479
Nolin P C, Qué	64 500	10 100	24 915	88 861
Oliver D H, N-É	64 500	10 100	57 408	78 481
Ottenheimer G, T-N[2]	53 700	8 064	7 558	42 366
Pearson L, Ont	64 500	10 100	17 356	100 892
Pépin L, Qué	63 248	9 904	8 921	85 198
Perrault R J, C-B	64 500	10 100	55 028	57 690
Petten W J, T-N[2]	53 003	8 308	47 049	40 333
Phillips O H, Î-P-É	64 500	10 100	35 627	71 351
Pitfield P M, Ont	64 500	10 100		42 638
Poulin M-P, Ont	64 500	10 100	45 298	65 060
Prud'homme M, Qué	64 500	10 100	11 795	59 839
Riel M, Qué[2]	358	56	4 509	6 979
Rivest J-C, Qué	64 500	10 100	11 780	60 909
Rizzuto P, Qué[2]	26 833	3 448	1 701	25 640
Roberge F, Qué	63 540	9 140	21 659	77 132
Robertson B M, N-B	64 500	10 100	36 188	86 900
Robichaud F, N-B	33 910	5 302	18 149	50 716
Robichaud L J, N-B	64 500	10 100	7 066	49 778
Rompkey W, T-N	64 500	10 100	69 125	94 835
Rossiter E, Î-P-É	64 500	10 100	26 939	71 855
Simard J-M, N-B	64 500	10 100	29 471	70 976

Parlement

Sénat

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE RECHERCHE PAYÉS EN 1997-1998—*Fin*

Honorables sénateurs	Indemnité de session	Indemnité de fonctions	Frais de déplacement	Personnel de recherche, employés et autres dépenses[1]
	$	$	$	$
Sparrow H O, Sask	64 500	10 100	30 320	33 783
Spivak M, Man	64 500	10 100	52 474	89 391
Stanbury R J, Ont	64 440	10 040	34 087	42 772
Stewart J B, N-É	64 500	10 100	31 354	83 726
St. Germain G, C-B	64 500	10 100	81 441	89 436
Stollery P, Ont	64 500	10 100	32 544	87 508
Stratton T R, Man	64 500	10 100	46 013	82 717
Taylor N, Alb	64 500	10 100	62 214	57 639
Thompson A, Ont[2]	57 171	8 958	490	36 363
Tkachuk D, Sask	64 500	10 100	75 270	84 363
Twinn W P, Alb[2]	35 707	4 004	31 344	53 608
Watt C, Qué	64 500	10 100	35 539	92 423
Whelan E, Ont	64 500	10 100	22 617	78 945
Wood D, Qué	64 500	10 100	19 914	92 146
Total	6 646 420	1 020 985	3 618 986	7 714 263

(1) Personnel de recherche, la rémunération des employés et autres dépenses sont consolidées et indiquées ici contre le nom de chaque sénateur. Auparavant, la rémunération des employés s'accumulait dans un compte distinct et n'était pas incluse dans ce total.

(2) Sénateurs qui ont pris leur retraite, qui ont démissionné ou qui sont décédés au cours de l'exercice financier 1997-1998.

Parlement
Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 1997-1998

Députés de la Chambre des communes	Indemnités de session	Indemnités de fonctions	Frais de déplacement[1]
	$	$	$
Abbott J	64 500	21 325	85 922
Ablonczy D	64 500	21 325	68 360
Adams W P	64 500	21 325	22 748
Alarie H	53 588	17 716	23 622
Alcock R	64 500	21 325	71 426
Althouse V	10 912	4 439	11 610
Anders R	53 588	17 716	50 473
Anderson L'hon D	64 500	21 325	86 191
Arseneault G H	10 912	3 609	9 012
Assad M	64 500	21 325	15 501
Assadourian S	64 500	21 325	33 440
Asselin G	64 500	21 325	42 167
Augustine J	64 500	21 325	24 075
Axworthy C	64 500	21 325	81 512
Axworthy L'hon L	64 500	21 325	56 686
Bachand A	53 588	17 716	30 469
Bachand C	64 500	21 325	27 194
Bailey R	53 588	17 716	51 885
Baker G	64 500	26 225	158 865
Bakopanos E	64 500	21 325	35 662
Barnes S	64 500	21 325	44 050
Beaumier C	64 500	21 325	30 344
Bélair R	64 500	26 225	59 433
Bélanger M	64 500	21 325	11 984
Bélisle R	10 912	3 609	1 940
Bellehumeur M	64 500	21 325	35 064
Bellemare E	64 500	21 325	5 203
Bennett C	53 588	17 716	52 110
Benoit L	64 500	21 325	38 009
Bergeron S	64 500	21 325	17 874
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	6 167		
Bernier G	53 588	17 716	53 799
Bernier G	10 912	3 609	10 996
Bernier M	10 912	3 609	8 226
Bernier Y	64 500	21 325	94 896
Bertrand R	64 500	21 325	44 504
Bethel J C	10 912	3 609	11 883
Bevilacqua M	64 500	21 325	50 021
Bhaduria J	10 912	3 609	13 125
Bigras B	53 588	17 716	10 429
Blaikie W A	64 500	21 325	71 949
Indemnité à titre de leader autre parti d'opposition à la Chambre	8 304		
Blondin-Andrew L'hon E	64 500	28 250	129 174
Bodnar M	10 912	3 609	22 434
Bonin R	64 500	21 325	29 283
Bonwick P	53 588	17 716	36 363
Borotsik R	53 588	17 716	47 379
Boudria L'hon D	64 500	21 325	11 371
Bradshaw C	53 588	17 716	55 786
Breitkreuz C	64 500	26 225	71 798
Breitkreuz G	64 500	21 325	71 483
Bridgman M L	10 912	3 609	13 480
Brien P	64 500	21 325	57 126
Brison S	53 588	17 716	43 930
Brown J C	10 912	3 609	11 209
Brown M A B	64 500	21 325	25 779
Brushett D	10 912	3 609	12 340
Bryden J	64 500	21 325	47 896
Bulte S	53 588	17 716	25 988
Byrne G	64 500	26 225	70 381
Caccia L'hon C L	64 500	21 325	22 413
Cadman C	53 588	17 716	65 368
Calder M J	64 500	21 325	34 492
Campbell B R	10 912	3 609	13 143
Cannis J	64 500	21 325	30 450
Canuel R	64 500	21 325	59 792
Caplan E	53 588	17 716	27 613
Carroll A	53 588	17 716	25 092
Casey B	53 588	17 716	58 912
Casson R	53 588	17 716	55 863
Catterall M	64 500	21 325	16 194
Indemnité à titre de whip suppléant du gouvernement	6 771		
Cauchon L'hon M	64 500	21 325	12 552
Chamberlain B	64 500	21 325	29 087
Chan L'hon R C Y	64 500	21 325	104 469
Charbonneau Y	53 588	17 716	17 702
Charest L'hon J J	64 500	21 325	49 475
Indemnité à titre de chef autre parti d'opposition	24 551		
Chatters D	64 500	26 225	93 824
Chrétien J-G	64 500	21 325	49 677
Chrétien Le très hon J	64 500	21 325	4 294
Clancy M	10 912	3 609	15 424
Clouthier H	53 588	17 716	43 878
Coderre D	53 588	17 716	18 484
Cohen S	64 500	21 325	41 562
Collenette L'hon D	64 500	21 325	32 575
Collins B	10 912	3 609	18 674
Comuzzi J	64 500	26 225	57 910
Copps L'hon S M	64 500	21 325	34 118
Cowling M	10 912	3 609	12 001
Crawford R	10 912	3 609	7 852
Crête P	64 500	21 325	52 745
Culbert H	10 912	3 609	7 753
Cullen R	64 500	21 325	32 079
Cummins J M	64 500	21 325	82 585
Dalphond-Guiral M	64 500	21 325	17 478
Indemnité à titre de whip en chef de l'opposition officielle	2 237		
Daviault M	10 912	3 609	4 783
Davies E	53 588	17 716	97 950
de Jong S	10 912	3 609	13 934
de Savoye P	64 500	21 325	31 555
Debien M	64 500	21 325	15 913

Parlement
Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 1997-1998—*Suite*

Députés de la Chambre des communes	Indemnités de session	Indemnités de fonctions	Frais de déplacement[1]
	$	$	$
Deshaies B	10 912	4 439	5 239
Desjarlais B	53 588	21 786	81 678
Desrochers O	53 588	17 716	41 539
DeVillers P	64 500	21 325	22 716
Dhaliwal L'hon H	64 500	21 325	81 538
Dingwall L'hon D	10 912	3 609	10 245
Dion L'hon S	64 500	21 325	18 803
Discepola N	64 500	21 325	23 570
Dockrill M	53 588	17 716	58 653
Doyle N	53 588	17 716	76 203
Dromisky S P	64 500	21 325	55 544
Drouin C	53 588	17 716	22 694
Dubé A	64 500	21 325	31 240
Dubé J	53 588	17 716	53 393
Duceppe G	64 500	21 325	24 499
Indemnité à titre de chef de l'opposition officielle	8 320		
Indemnité à titre de chef autre parti d'opposition	24 551		
Duhamel L'hon R J	64 500	21 325	72 707
Dumas M	64 500	21 325	22 388
Duncan J	64 500	26 225	73 810
Dupuy L'hon M P	10 912	3 609	3 353
Earle G	53 588	17 716	52 729
Easter W	64 500	21 325	71 874
Eggleton L'hon A C	64 500	21 325	30 784
Elley R	53 588	17 716	67 630
English J	10 912	3 609	13 659
Epp M K	64 500	21 325	32 098
Fewchuk R	10 912	3 609	20 380
Fillion G	10 912	3 609	10 876
Finestone L'hon S A	64 500	21 325	19 190
Finlay J	64 500	21 325	43 950
Flis J	10 912	3 609	8 929
Folco R	53 588	17 716	16 813
Fontana J F	64 500	21 325	60 454
Forseth P	64 500	21 325	96 965
Fournier G	53 588	21 786	79 447
Frazer J	10 912	3 609	28 572
Fry L'hon H	64 500	21 325	129 681
Gaffney B	10 912	3 609	2 467
Gagliano L'hon A	64 500	21 325	27 813
Gagnon C	64 500	21 325	31 909
Gagnon P	10 912	3 609	13 974
Gallaway R	64 500	21 325	49 295
Gauthier M	64 500	21 325	47 572
Indemnité à titre de leader autre parti d'opposition à la Chambre	8 304		
Gerrard L'hon J	10 912	3 609	15 420
Gilmour W D	64 500	21 325	60 943
Girard Bujold J	53 588	17 716	30 309
Godfrey J F	64 500	21 325	35 551
Godin M	64 500	21 325	20 122
Godin Y	53 588	17 716	85 656
Goldring P	53 588	17 716	45 861
Goodale L'hon R E	64 500	21 325	42 912
Gouk J W	64 500	21 325	76 421
Graham B	64 500	21 325	26 670
Gray L'hon H	64 500	21 325	43 950
Grewal G	53 588	17 716	60 305
Grey D C	64 500	21 325	75 723
Grose I B	64 500	21 325	22 563
Grubel H	10 912	3 609	17 873
Guarnieri A	64 500	21 325	35 168
Guay M	64 500	21 325	28 831
Guimond M	64 500	21 325	41 225
Hanger A	64 500	21 325	71 626
Hanrahan H	10 912	3 609	18 915
Harb M	64 500	21 325	2 529
Hardy L	53 588	21 786	81 389
Harper E	10 912	4 439	33 969
Harper E D	10 912	3 609	2 614
Harris R M	64 500	26 225	75 524
Hart J	64 500	21 325	71 619
Harvard J	64 500	21 325	60 463
Harvey A	53 588	17 716	32 979
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	5 222		
Hayes S	32 373	10 707	25 163
Hermanson E N	10 912	3 609	16 699
Herron J	53 588	17 716	39 980
Hickey B	10 912	3 609	22 363
Hill G	64 500	21 325	89 483
Hill J	64 500	26 225	56 940
Indemnité à titre de whip suppléant de l'opposition officielle	5 423		
Hilstrom H	53 588	17 716	80 464
Hoeppner J E	64 500	21 325	44 253
Hopkins L D	10 912	3 609	5 100
Hubbard C	64 500	21 325	42 227
Ianno T	64 500	21 325	25 757
Iftody D	64 500	21 325	90 543
Irwin L'hon R	10 912	3 609	9 853
Jackson O	64 500	21 325	40 654
Jacob J M	10 912	3 609	12 322
Jaffer R	53 588	17 716	53 451
Jennings D	10 912	3 609	13 915
Jennings M	53 588	17 716	28 433
Johnston F D	64 500	21 325	35 729
Jones J	53 588	17 716	31 442
Jordan J	10 912	3 609	1 874
Jordan J	53 588	17 716	17 096
Karetak-Lindell N	53 588	23 472	129 707
Karygiannis J	64 500	21 325	29 923
Keddy G	53 588	17 716	55 803
Kenney J T	53 588	17 716	78 596
Kerpan A	64 500	21 325	62 023
Keyes S J	64 500	21 325	35 083
Kilger B	64 500	21 325	24 454
Indemnité à titre de whip en chef du gouvernement	13 200		

Parlement
Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 1997-1998—*Suite*

Députés de la Chambre des communes	Indemnités de session	Indemnités de fonctions	Frais de déplacement[1]
	$	$	$
Kilgour L'hon D W	64 500	21 325	41 116
Indemnité à titre de vice-président et président des comités pléniers	4 997		
Kirkby G	10 912	4 439	21 513
Knutson T G	64 500	21 325	57 539
Konrad D P	53 588	17 716	70 714
Kraft Sloan K M	64 500	21 325	32 679
Laliberté R	53 588	21 786	115 456
Lalonde F	64 500	21 325	30 220
Landry J	10 912	3 609	9 852
Langlois F	10 912	3 609	14 824
Lastewka W	64 500	21 325	32 875
Laurin R	64 500	21 325	24 043
Indemnité à titre de whip suppléant de l'opposition officielle	563		
Lavigne L	10 912	3 609	2 896
Lavigne R	64 500	21 325	25 769
Lebel G	64 500	21 325	37 624
LeBlanc F G	10 912	3 609	10 633
Leblanc N	10 912	3 609	2 631
Lee D	64 500	21 325	24 345
Lefebvre R	64 500	21 325	55 485
Leroux G	10 912	3 609	7 681
Leroux J H	10 912	3 609	4 801
Leung S	53 588	17 716	67 126
Lill W E	53 588	17 716	41 343
Lincoln C	64 500	21 325	20 729
Loney J	10 912	3 609	28 832
Longfield J	53 588	17 716	21 553
Loubier Y	64 500	21 325	27 515
Lowther E	53 588	17 716	45 777
Lunn G V	53 588	17 716	78 604
MacAulay L'hon L	64 500	21 325	84 204
MacDonald R	10 912	3 609	27 531
MacKay P G	53 588	17 716	37 181
Indemnité à titre de leader autre parti d'opposition à la Chambre	7 032		
MacLellan R G	10 912	3 609	12 441
Mahoney S W	53 588	17 716	44 859
Malhi G	64 500	21 325	28 090
Maloney J D	64 500	21 325	43 880
Mancini P	53 588	17 716	54 775
Manley L'hon J P	64 500	21 325	11 475
Manning P	64 500	21 325	104 334
Indemnité à titre de chef autre parti d'opposition	4 999		
Indemnité à titre de chef de l'opposition officielle	40 855		
Marceau R	53 588	17 716	44 465
Marchand J-P	64 500	21 325	25 581
Marchi L'hon S	64 500	21 325	40 779
Mark I M	53 588	17 716	73 929
Marleau L'hon D	64 500	21 325	31 147
Martin K	64 500	21 325	19 441
Martin L'hon P	64 500	21 325	26 711
Martin P D	53 588	17 716	94 370
Massé L'hon M	64 500	21 325	11 343
Matthews W B	53 588	21 786	97 150
Mayfield P	64 500	26 225	78 087
McClelland I	64 500	21 325	66 527
Indemnité à titre de vice-président des comités pléniers	5 483		
McCormick L	64 500	21 325	41 210
McDonough A	53 588	17 716	82 980
Indemnité à titre de chef autre parti d'opposition	24 551		
McGuire J	64 500	21 325	57 345
McKay J	53 588	17 716	34 792
McKinnon G	10 912	3 609	12 852
McLaughlin L'hon A	10 912	4 439	3 847
McLellan L'hon A	64 500	21 325	69 819
McNally G H	53 588	17 716	90 593
McTeague D	64 500	21 325	47 172
McWhinney T	64 500	21 325	88 396
Mercier P	64 500	21 325	26 446
Meredith V	64 500	21 325	79 978
Mifflin L'hon F J	64 500	26 225	76 953
Milliken P	64 500	21 325	30 098
Indemnité à titre de vice-président des comités pléniers	788		
Indemnité à titre de vice-président et président des comités pléniers	13 446		
Mills B	64 500	21 325	80 641
Mills D	64 500	21 325	33 010
Minna M	64 500	21 325	30 329
Mitchell L'hon A	64 500	21 325	49 425
Morrison L	64 500	21 325	40 302
Muise M	53 588	17 716	44 648
Murphy J	10 912	3 609	27 914
Murray I	64 500	21 325	11 729
Myers L A	53 588	17 716	35 119
Ménard R	64 500	21 325	16 743
Nault R D	64 500	26 225	102 651
Normand L'hon G	53 588	17 716	67 770
Nunez O	10 912	3 609	6 182
Nunziata J V	64 500	21 325	42 974
Nystrom L'hon L	53 588	17 716	63 079
O'Brien L	64 500	26 225	185 540
O'Brien P W	64 500	21 325	33 120
O'Reilly J	64 500	21 325	39 082
Obhrai D	53 588	17 716	64 007

Parlement
Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 1997-1998—*Suite*

Députés de la Chambre des communes	Indemnités de session	Indemnités de fonctions	Frais de déplacement[1]
	$	$	$
Pagtakhan R	64 500	21 325	70 483
Pankiw J	53 588	17 716	79 683
Paradis D	64 500	21 325	33 613
Paré P	10 912	3 609	3 486
Parent L'hon G	64 500	21 325	37 475
Indemnité à titre de Président de la Chambre des communes	49 175		
Parrish C	64 500	21 325	27 002
Patry B	64 500	21 325	16 037
Payne G M	10 912	3 609	22 339
Penson C	64 500	26 225	37 307
Peric J	64 500	21 325	35 640
Perron G A	53 588	17 716	22 712
Peters L'hon D	10 912	3 609	7 803
Peterson L'hon J	64 500	21 325	32 853
Pettigrew L'hon P	64 500	21 325	7 078
Phinney E L	64 500	21 325	40 625
Picard P	64 500	21 325	29 988
Pickard R W	64 500	21 325	52 999
Pillitteri G	64 500	21 325	35 242
Plamondon L	64 500	21 325	54 543
Pomerleau R	10 912	3 609	9 821
Power C	53 588	17 716	83 477
Pratt D	53 588	17 716	5 079
Price D	53 588	17 716	29 857
Proctor J R	53 588	17 716	72 338
Proud G	64 500	21 325	80 582
Provenzano C F	53 588	17 716	40 442
Ramsay J	64 500	21 325	56 624
Redman K	53 588	17 716	36 138
Reed J A A	64 500	21 325	32 465
Regan G P	10 912	3 609	8 842
Reynolds J	53 588	17 716	105 681
Richardson J	64 500	21 325	44 392
Rideout G S	10 912	3 609	7 007
Riis N	64 500	21 325	98 430
Ringma B	10 912	3 609	22 086
Ringuette-Maltais P	10 912	3 609	10 137
Indemnité à titre de vice-présidente adjointe des comités pléniers	788		
Ritz G	53 588	17 716	71 948
Robichaud L'hon F	10 912	3 609	6 821
Robillard L'hon L	64 500	21 325	6 440
Robinson S J	64 500	21 325	108 034
Rocheleau Y	64 500	21 325	23 578
Rock L'hon A	64 500	21 325	52 153
Saada J	53 588	17 716	15 156
Sauvageau B	64 500	21 325	44 785
Schmidt W	64 500	21 325	36 520
Scott L'hon A	64 500	21 325	37 520
Scott M	64 500	26 225	45 951
Sekora L	348	115	
Serré B	64 500	26 225	41 070
Shepherd A	64 500	21 325	19 592
Sheridan G	10 912	3 609	17 146
Silye J	10 912	3 609	8 036
Simmons L'hon R	10 912	4 439	31 585
Skoke R	10 912	3 609	7 599
Solberg M	64 500	21 325	77 894
Solomon J L	64 500	21 325	99 490
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	6 167		
Speaker R A	10 912	3 609	12 467
Indemnité à titre de leader autre parti d'opposition à la Chambre	1 711		
Speller R S	64 500	21 325	60 780
St-Hilaire C	53 588	17 716	14 451
St-Jacques D	53 588	17 716	23 686
St-Julien G	53 588	21 786	82 016
St-Laurent B	10 912	4 439	16 513
St. Denis B	64 500	25 395	74 767
Steckle P	64 500	21 325	60 458
Stewart L'hon C S	64 500	21 325	25 520
Stewart L'hon J	64 500	21 325	47 199
Stinson D	64 500	21 325	77 459
Stoffer P	53 588	17 716	56 650
Strahl C	64 500	21 325	102 613
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	1 271		
Indemnité à titre de whip en chef de l'opposition officielle	10 963		
Szabo P	64 500	21 325	55 404
Taylor L	10 912	4 439	12 344
Telegdi A	64 500	21 325	30 003
Terrana A M	10 912	3 609	10 913
Thalheimer P	10 912	3 609	12 468
Thibeault Y	53 588	17 716	11 689
Indemnité à titre de vice-présidente adjointe des comités pléniers	5 483		
Thompson G	53 588	17 716	52 385
Thompson M	64 500	21 325	59 895
Torsney P	64 500	21 325	27 625
Tremblay B	10 912	3 609	3 376
Tremblay S	64 500	21 325	57 340
Indemnité à titre de leader de l'opposition officielle à la Chambre	4 033		
Tremblay S T	64 500	21 325	48 630
Turp D	53 588	17 716	19 067
Ur R-M	64 500	21 325	38 883
Valeri T	64 500	21 325	34 982
Vanclief L'hon L	64 500	21 325	28 932
Vautour A	53 588	17 716	64 644
Vellacott M	53 588	17 716	39 507
Venne P	64 500	21 325	22 681
Verran H	10 912	3 609	14 372
Volpe J	64 500	21 325	36 433

Parlement
Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 1997-1998—*Fin*

Députés de la Chambre des communes	Indemnités de session	Indemnités de fonctions	Frais de déplacement[1]
	$	$	$
Walker D	10 912	3 609	15 437
Wappel T W	64 500	21 325	34 082
Wasylycia-Leis J	53 588	17 716	59 419
Wayne E	64 500	21 325	51 647
Wells D M	10 912	3 609	14 877
Whelan S	64 500	21 325	35 755
White R	64 500	21 325	80 043
Indemnité à titre de leader de l'opposition officielle à la Chambre	17 235		
White T	64 500	21 325	70 616
Wilfert B	53 588	17 716	43 634
Williams J	64 500	21 325	63 229
Wood R E	64 500	21 325	36 669
Young L'hon D	10 912	3 609	17 207
Zed P	10 912	3 609	13 258
Anciens députés[2]	2 683	1 175	683 808
Total	19 588 874	6 499 618	16 425 535

[1] Cette colonne exclut:

- les frais de déplacement des ministres et des secrétaires parlementaires lorsqu'en service ministériel commandé. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 12 de ce volume intitulé "Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires";
- les frais de déplacement des membres au service de divers comités parlementaires;
- toutes les dépenses du ministère de la Défense nationale pour l'utilisation des avions de propriété de l'État; et
- tous les frais de déplacement des membres pour représenter le Canada à des conférences et réunions internationales. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de cette section intitulé "Affaires étrangères et Commerce international - Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales"

[2] Déménagement, cessation des opérations, réorientation et autres dépenses.

Parlement

Chambre des communes

TRAITEMENTS DES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES DES MINISTRES PAYÉS EN 1997-1998

Noms	Secrétaire parlementaire du	Montant
		$
Adams W P	leader du gouvernement à la Chambre des communes	
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Arseneault G H	vice-premier ministre et ministre du Patrimoine canadien	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
Bakopanos E	ministre de la Justice et procureur général du Canada	
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Barnes S	ministre du Revenu national	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Bodnar M	ministre de l'Industrie, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
Bradshaw C	ministre de la Coopération internationale	
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Byrne G	ministre des Ressources naturelles	
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Campbell B R	ministre des Finances	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
Chamberlain B	ministre du Travail	
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Cowling M	ministre des Ressources naturelles	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
DeVillers P	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Discepola N	solliciteur général du Canada	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Easter W	ministre des Pêches et des Océans	
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Godfrey J F	ministre de la Coopération internationale	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
	ministre du Patrimoine canadien	
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Harvard J	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Jackson O	président du Conseil du Trésor	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Keyes S J	ministre des Transports	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Kirkby G	ministre de la Justice et procureur général du Canada	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
Kraft Sloan K M	ministre de l'Environnement	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Lastewka W	ministre de l'Industrie	
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
LeBlanc F G	ministre des Affaires étrangères	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
MacDonald R	ministre du Commerce international	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
McWhinney T	ministre des Pêches et des Océans	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
	ministre des Affaires étrangères	
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Minna M	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Nault R D	ministre du Développement des ressources humaines	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Pagtakhan R	Premier ministre	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Patry B	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Pickard R W	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Proud G	ministre du Travail	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
	ministre des Anciens combattants	
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Reed J A A	ministre du Commerce international	
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Richardson J	ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
	ministre de la Défense nationale	
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Valeri T	ministre des Finances	
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Volpe J	ministre de la Santé	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
	du 10 juillet 1997 au 9 juillet 1998	7 621
Zed P	leader du gouvernement à la Chambre des communes	
	du 23 février 1996 au 27 avril 1997	788
	Total	217 846

Conseil privé

TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS AUX MINISTRES D'ÉTAT ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT

	Traitements	Indemnités	Total
	$	$	$
NOMS DES MINISTRES D'ÉTAT ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT (pour la période du 1er avril 1997 au 31 mars 1998)			
Blondin-Andrew L'hon E	35 000	2 000	37 000
Boudria L'hon D	37 597	1 611	39 208
Cauchon L'hon M	35 000	2 000	37 000
Chan L'hon R	35 000	2 000	37 000
Duhamel L'hon R	28 197	1 611	29 808
Fry L'hon H	35 000	2 000	37 000
Gerrard L'hon J	6 802	389	7 191
Gray L'hon H	37 597	1 611	39 208
Kilgour L'hon D	28 197	1 611	29 808
MacAulay L'hon L	6 802	389	7 191
Mitchell L'hon A	28 197	1 611	29 808
Normand L'hon G	27 518	1 572	29 090
Peters L'hon D	6 802	389	7 191
Peterson L'hon J S	28 197	1 611	29 808
Robichaud L'hon F	6 802	389	7 191
Stewart L'hon C	6 802	389	7 191
Total	389 510	21 183	410 693

Conseil privé

Bureau du directeur général des élections

ÉTAT DES DÉPENSES—DÉPENSES D'ÉLECTIONS GÉNÉRALES ET D'ÉLECTIONS PARTIELLES

	Fonctions préliminaires	Conduite des élections	Programme d'information aux électeurs	Règles électorales spéciales	Autres activités [1]	Activités des élections des Territoires du Nord-Ouest	Activités de révision des circonscriptions électorales	Total
	$	$	$	$	$	$	$	$
35ième élection générale (1993)—*Loi électorale du Canada*					461			461
36ième élection générale (1997)—*Loi électorale du Canada*	967 343	97 819 608	8 048 765	2 149 044	5 163 111			114 147 871
Recensement de 1997—*Loi électorale du Canada*	2 011 329	45 012 422	3 342 762	113 125	6 558 586			57 038 224
Préparation prochain événement—*Loi électorale du Canada*	26 146			723	523 122			549 991
Élection partielle 1997-1998—*Loi électorale du Canada*	56 609	306 115	57 804	12 969	33 111			466 608
Élection partielle 1995-1996—*Loi électorale du Canada*		6 065						6 065
Loi électorale des Territoires du Nord-Ouest						87 750		87 750
Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales							40 025	40 025
Bureau chef d'Ottawa	333 481		842 652	30 235	22 432 922			23 639 290
Total	3 394 908	143 144 210	12 291 983	2 306 096	34 711 313	87 750	40 025	195 976 285

[1] Les dépenses rapportées sous cette entête inclus les systèmes d'information, le projet du registre des électeurs, la liste informatisée des électeurs et autres dépenses.

DÉTAIL DES DÉPENSES PAR PROVINCE—36ième ÉLECTION GÉNÉRALE

	Fonctions préliminaires	Conduite des élections	Programme d'information aux électeurs	Règles électorales spéciales	Autres activités [1]	Total
	$	$	$	$	$	$
Bureau chef d'Ottawa	889 068	23 999 394	8 048 765	524 707	3 271 013	36 732 947
Terre-Neuve	120	1 653 047		42 295	31 097	1 726 559
Île-du-Prince-Édouard	5 880	499 810		20 877	11 473	538 040
Nouvelle-Écosse	1 088	2 801 083		68 492	73 927	2 944 590
Nouveau-Brunswick		2 341 078		60 127	57 787	2 458 992
Québec	11 163	19 453 386		402 693	485 526	20 352 768
Ontario	9 214	25 302 235		540 369	667 861	26 519 679
Manitoba	1 182	3 099 568		80 647	68 321	3 249 718
Saskatchewan		3 031 511		77 585	67 420	3 176 516
Alberta	44 022	6 124 501		131 592	162 877	6 462 992
Colombie-Britannique	1 744	9 029 020		176 612	253 495	9 460 871
Territoire du Yukon	1 441	169 817		7 327	2 311	180 896
Territoires du Nord-Ouest	2 421	315 158		15 721	10 003	343 303
Total	967 343	97 819 608	8 048 765	2 149 044	5 163 111	114 147 871

[1] Les dépenses rapportées sous cette entête inclus les systèmes d'information, le projet du registre des électeurs, la liste informatisée des électeurs et autres dépenses.

Conseil privé

Bureau du directeur général des élections

DÉTAIL DES DÉPENSES PAR PROVINCE—RECENSEMENT 1997

	Fonctions préliminaires	Conduite des élections	Programme d'information aux électeurs	Règles électorales spéciales	Autres activités [1]	Total
	$	$	$	$	$	$
Bureau chef d'Ottawa	1 913 345	1 685 863	3 342 762	113 125	1 328 404	8 383 499
Terre-Neuve	596	960 070			109 486	1 070 152
Île-du-Prince-Édouard	4 957	1 310				6 267
Nouvelle-Écosse	3 805	1 735 369			217 131	1 956 305
Nouveau-Brunswick		1 467 184			170 236	1 637 420
Québec	7 916	12 594 167			1 451 640	14 053 723
Ontario	23 872	17 184 447			2 091 456	19 299 775
Manitoba	8 230	1 815 711			217 070	2 041 011
Saskatchewan	4 473	1 782 797			210 469	1 997 739
Alberta	36 870	17 239				54 109
Colombie-Britannique	5 153	5 590 976			735 176	6 331 305
Territoire du Yukon	630	72 506			7 773	80 909
Territoires du Nord-Ouest	1 482	104 783			19 745	126 010
Total	2 011 329	45 012 422	3 342 762	113 125	6 558 586	57 038 224

[1] Les dépenses rapportées sous cette entête inclus les systèmes d'information, le projet du registre des électeurs, la liste informatisée des électeurs et autres dépenses.

DÉTAIL DES DÉPENSES PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE—ÉLECTION PARTIELLE 1997-1998

	Fonctions préliminaires	Conduite des élections	Programme d'information aux électeurs	Règles électorales spéciales	Autres activités [1]	Total
	$	$	$	$	$	$
Bureau chef d'Ottawa	52 488	56 022	57 804	8 455	27 380	202 149
Port Moody - Coquitlam	4 121	250 093		4 514	5 731	264 459
Total	56 609	306 115	57 804	12 969	33 111	466 608

[1] Les dépenses rapportées sous cette entête inclus les systèmes d'information, le projet du registre des électeurs, la liste informatisée des électeurs et autres dépenses.

Solliciteur général
Service correctionnel

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	$	$	$
Administration centrale nationale, Ottawa, Ont.	86 580 596	17 948 012	104 528 608
Administration régionale, Moncton, N-B.	7 508 469		7 508 469
Centre d'apprentissage, Moncton, N-B	908 133		908 133
Services groupés, Moncton, N-B	1 048 624	1 125 881	2 174 505
Établissement Springhill, Springhill, N-É	23 967 155	3 033 883	27 001 038
Pénitencier Dorchester, Dorchester, N-B	22 118 756	6 262 136	28 380 892
Établissement Westmorland, Dorchester, N-B	9 506 293	662 017	10 168 310
Établissement Atlantique, Renous, N-B	16 422 916	1 007 962	17 430 878
Établissement Nova pour délinquantes, Truro, N-É	4 196 009	402 211	4 598 220
Bureau de libération du district de Halifax, N-É	2 642 699	69 231	2 711 930
Centre communautaire correctionnel du Centre Carleton, Halifax, N-É	652 202	19 459	671 661
Centre communautaire correctionnel Annexe Carleton, Halifax, N-É	463 743		463 743
Bureau de libération du district de Truro, Truro, N-É	1 078 214	2 609	1 080 823
Bureau sectoriel de libération de Kentville, Kentville, N-É	844 899		844 899
Bureau sectoriel de libération de Sydney, Sydney, N-É	620 287		620 287
Bureau de libération du district de Terre-Neuve, St-John's, T-N	956 692	12 000	968 692
Bureau sectoriel de libération de St-John's, St John's, T-N	687 801		687 801
Bureau sectoriel de libération de Corner Brook, Corner Brook, T-N	736 525		736 525
Bureau sectoriel de libération de Grand Falls, Grand Falls, T-N	143 785		143 785
Centre communautaire correctionnel de Terre-Neuve, St-John's, T-N	503 657	267 872	771 529
Bureau de libération du district est du Nouveau-Brunswick, Moncton, N-B	2 188 415	5 914	2 194 329
Bureau sectoriel de libération de Moncton, Moncton, N-B	16 108		16 108
Bureau sectoriel de libération de Charlottetown, Charlottetown, Î-P-É	340 209		340 209
Bureau sectoriel de libération de Bathurst, Bathurst, N-B	494 668		494 668
Bureau de libération du district ouest du Nouveau-Brunswick, Saint John, N-B	1 185 542		1 185 542
Bureau sectoriel de libération de Fredericton, Fredericton, N-B	339 924		339 924
Centre communautaire correctionnel de Parrtown, Parrtown, N-B	613 084	533 308	1 146 392
Administration régionale, Laval, Qué.	10 582 410	549 817	11 132 227
Collège de formation du Québec, Laval, Qué	2 387 922	85 123	2 473 045
Établissement Montée Saint-Francois, Laval, Qué	11 918 285	3 133 104	15 051 389
Centre fédéral de formation, Laval, Qué	16 385 623	1 430 694	17 816 317
Établissement Donnacona, Donnacona, Qué	23 053 127	945 861	23 998 988
Établissement Joliette, Joliette, Qué	4 449 076	232 336	4 681 412
Établissement Leclerc, Laval, Qué	22 900 078	1 241 555	24 141 633
Établissement Archambault, Sainte-Anne-des-Plaines, Qué	25 120 082	995 272	26 115 354
Établissement Sainte-Anne-des-Plaines, Sainte-Anne-des-Plaines, Qué	9 184 656	731 685	9 916 341
Centre régional de réception - Québec, Sainte-Anne-des-Plaines, Qué	22 866 982	795 295	23 662 277
Établissement Drummond, Drummondville, Qué	15 695 931	1 096 528	16 792 459
Établissement Cowansville, Cowansville, Qué	19 852 203	1 066 414	20 918 617
Établissement La Macaza, L'Annonciation, Qué	13 982 975	6 161 424	20 144 399
Établissement Port-Cartier, Port-Cartier, Qué	16 365 026	365 534	16 730 560
Bureau de libération du district de Montréal - Métropolitain, Montréal, Qué	2 140 886	108 139	2 249 025
Bureau sectoriel de libération de Longueuil, Longueuil, Qué	818 219		818 219
Bureau sectoriel de libération de Ville-Marie, Montréal, Qué	4 866 642		4 866 642
Bureau sectoriel de libération de Lafontaine, Montréal, Qué	4 147 094		4 147 094
Centre communautaire correctionnel JB Martineau, Montréal, Qué	572 826	48 492	621 318
Centre communautaire correctionnel Ogilvy, Montréal, Qué	605 124	3 787	608 911
Centre communautaire correctionnel Sherbrooke, Montréal, Qué	648 072	19 009	667 081
Bureau sectoriel de libération de Langelier, St-Léonard, Qué	3 223 067		3 223 067
Bureau sectoriel de libération de Granby, Granby, Qué	822 387	44 220	866 607
Centre communautaire correctionnel Hochelaga, Montréal, Qué	583 550	8 939	592 489
Bureau sectoriel de libération de Sherbrooke, Montréal, Qué	833 374		833 374
Bureau de libération du district est/ouest du Québec, St-Jérôme, Qué	839 888	112 433	952 321
Bureau sectoriel de libération de Québec, Québec, Qué	2 679 415	56 604	2 736 019
Bureau sectoriel de libération de Rimouski, Rimouski, Qué	601 906		601 906
Bureau sectoriel de libération de Chicoutimi, Chicoutimi, Qué	490 030		490 030
Bureau sectoriel de libération de Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qué	1 229 767		1 229 767

Solliciteur général
Service correctionnel

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT—*Suite*

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	$	$	$
Bureau sectoriel de libération de Laval, Laval, Qué	2 247 781		2 247 781
Bureau sectoriel de libération de Hull, Hull, Qué	1 245 870		1 245 870
Bureau sectoriel de libération des Laurentides, St-Jérôme, Qué	2 012 333	53 341	2 065 674
Bureau sectoriel de libération de Lanaudière, Lachenaie, Qué	836 551		836 551
Administration régionale de l'Ontario, Kingston, Ont	8 445 861	3 661 309	12 107 170
Centre correctionnel d'apprentissage, Kingston, Ont	1 830 498	50 677	1 881 175
Services groupés, Kingston, Ont	104 659		104 659
Centre d'accueil des femmes de l'Ontario, Kingston, Ont	25 477		25 477
Centre régional de traitement, Kingston, Ont	11 697 754		11 697 754
Pénitencier de Kingston, Kingston, Ont.	20 397 787	6 298 359	26 696 146
Établissement Millhaven, Bath, Ont.	25 683 595	5 162 186	30 845 781
Établissement Fenbrook, Gravenhurst, Ont	8 008 721	32 943 295	40 952 016
Établissement Bath, Bath, Ont	15 969 555	6 601 551	22 571 106
Prison pour femmes, Kingston, Ont	7 122 585	88 916	7 211 501
Maison Isabel MacNeil, Kingston, Ont	798 082	38 370	836 452
Établissement Collins Bay, Kingston, Ont.	20 906 165	4 035 940	24 942 105
Établissement Frontenac, Kingston, Ont	7 169 202	39 288	7 208 490
Établissement Beaver Creek, Gravenhurst, Ont	6 722 648	1 164 974	7 887 622
Établissement Joyceville, Kingston, Ont	20 952 349	2 592 836	23 545 185
Établissement Pittsburgh, Kingston, Ont	8 452 716	218 916	8 671 632
Établissement Warkworth, Campbellford, Ont	23 889 699	1 536 298	25 425 997
Établissement Grand Valley pour délinquantes, Kitchener, Ont.	6 062 225	570 939	6 633 164
Bureau de libération du district d'Ottawa, Ottawa, Ont	9 350		9 350
Bureau de libération du district de l'est/nord Ontario, Kingston, Ont	6 394 016	77 290	6 471 306
Bureau sectoriel de libération de Barrie, Barrie, Ont	426 020		426 020
Supervision—Kingston, Kingston, Ont	972 169		972 169
Bureau sectoriel de libération de Peterborough, Peterborough, Ont	1 251 559		1 251 559
Centre communautaire correctionnel de Portsmouth, Kingston, Ont.	636 538		636 538
Bureau sectoriel de libération de Muskoka, Gravenhurst, Ont	133 363		133 363
Bureau sectoriel de libération de Sault Ste-Marie, Sault Ste-Marie, Ont	104 857		104 857
Bureau sectoriel de libération de Sudbury, Sudbury, Ont	1 190 814		1 190 814
Bureau sectoriel de libération de Timmins, Timmins, Ont	60 951		60 951
Bureau sectoriel de libération d'Ottawa, Ottawa, Ont	2 505 735		2 505 735
Bureau de libération du district central de l'Ontario, Toronto, Ont	2 062 742	2 474	2 065 216
Centre communautaire correctionnel Keele, Toronto, Ont	848 493		848 493
Bureau sectoriel de libération du centre ville de Toronto, Toronto, Ont	1 747 500		1 747 500
Bureau sectoriel de libération de l'est de Toronto, Toronto, Ont	1 816 565		1 816 565
Bureau sectoriel de libération de l'ouest de Toronto, Toronto, Ont	537 081		537 081
Bureau sectoriel de libération de York-Durham, Toronto, Ont	602 953		602 953
Bureau sectoriel de libération de Peel, Toronto, Ont.	1 683 317		1 683 317
Bureau de l'équipe de supervision de libération, Toronto, Ont	760 255		760 255
Bureau de libération du district d'Hamilton, Hamilton, Ont	18 809		18 809
Bureau sectoriel de libération de Hamilton, Hamilton, Ont	2 581 956		2 581 956
Centre communautaire correctionnel de Hamilton, Hamilton, Ont	653 416		653 416
Bureau sectoriel de libération de St-Catharines, St-Catharines, Ont	571 606		571 606
Bureau de libération du district de l'ouest de l'Ontario, London, Ont	533 848		533 848
Bureau sectoriel de libération de Windsor, Windsor, Ont	792 676		792 676
Bureau sectoriel de libération de London, London, Ont	1 156 677	2 095	1 158 772
Bureau sectoriel de libération de Guelph, Guelph, Ont	1 212 574		1 212 574
Bureau sectoriel de libération de Brantford, Brantford, Ont	277 726	2 095	279 821
Administration régionale des Prairies, Saskatoon, Sask	8 957 432	17 406	8 974 838
Collège du personnel de correction des Prairies, Saskatoon, Sask.	2 193 847		2 193 847
Centre psychiatrique régional des Prairies, Saskatoon, Sask	15 670 399	8 687 172	24 357 571
Administration régionale services groupés des Prairies, Saskatoon, Sask.	4 716 911	1 704 042	6 420 953
Établissement Stony Mountain, Winnipeg, Man	23 366 710	2 708 706	26 075 416
Établissement Rockwood, Stony Mountain, Man	6 630 152	149 589	6 779 741
Pénitencier Saskatchewan, Prince Albert, Sask	24 630 902	1 800 621	26 431 523
Institution Riverbend, Prince Albert, Sask.	4 395 828	116 925	4 512 753

Solliciteur général
Service correctionnel

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT—*Fin*

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	$	$	$
Unité spéciale à manier—Saskatchewan, Prince Albert, Sask	4 569 889		4 569 889
Pavillon de ressourcement Okimaw Ohci, Maple Creek, Sask	3 389 115	140 909	3 530 024
Établissement Drumheller, Drumheller, Alb	23 880 536	5 672 928	29 553 464
Établissement Grand Cache, Grand Cache, Alb	17 584 638	2 362 301	19 946 939
Établissement à sécurité moyenne pour femmes autochtones, Hobbema, Alb	2 796 412	648 521	3 444 933
Établissement Bowden, Innisfail, Alb	24 042 197	1 999 277	26 041 474
Établissement Edmonton pour délinquantes, Edmonton, Alb	5 544 575	19 058	5 563 633
Établissement Edmonton, Edmonton, Alb	20 775 552	1 261 400	22 036 952
Établissement urbain à sécurité moyenne de Grierson, Edmonton, Alb	908 445	557 311	1 465 756
Bureau de libération du district du NO Ontario-Manitoba, Winnipeg, Man	4 096 028	17 174	4 113 202
Centre communautaire correctionnel Osborne, Winnipeg, Man.	663 411		663 411
Bureau sectoriel de libération de Brandon, Brandon, Man.	436 356		436 356
Bureau sectoriel de libération de Thunder Bay, Thunder Bay, Ont	252 380		252 380
Bureau sectoriel de libération de Kenora, Kenora, Ont	7 272		7 272
Bureau sectoriel de libération de Thompson, Thompson, Man	205 669	25 831	231 500
Bureau de libération du district de Saskatchewan, Regina, Sask	1 313 715	39 978	1 353 693
Centre communautaire correctionnel Oskana, Regina, Sask	686 210		686 210
Bureau sectoriel de libération de Prince Albert, Prince Albert, Sask	1 048 589	25 473	1 074 062
Bureau sectoriel de libération de Saskatoon, Saskatoon, Sask	767 043		767 043
Bureau de libération du district du nord de l'Alberta, Edmonton, Alb	6 624 768	15 608	6 640 376
Bureau sectoriel de libération de Red Deer, Red Deer, Alb	200 101		200 101
Bureau sectoriel de libération de Yellowknife, Yellowknife, TN-O	1 307 365		1 307 365
Bureau de libération du district du sud de l'Alberta, Calgary, Alb	3 419 621	14 355	3 433 976
Bureau sectoriel de libération de Lethbridge, Lethbridge, Alb	229 895		229 895
Administration régionale du Pacifique, Clearbrook, C-B	18 550 471	1 424 442	19 974 913
Collège de formation du Pacifique, Mission, C-B.	1 838 086		1 838 086
Services communs, Clearbrook, C-B		535 861	535 861
Établissement William Head, Victoria, C-B	10 401 153	1 580 620	11 981 773
Centre régional d'évaluation et de réception, Abbotsford, C-B	3 415 815		3 415 815
Établissement Matsqui, Abbotsford, C-B	15 358 975	1 002 438	16 361 413
Centre régional de santé du Pacifique, Abbotsford, C-B	13 568 360	733 219	14 301 579
Établissement Mountain, Agassiz, C-B	13 146 512	10 048 614	23 195 126
Établissement Kent, Agassiz, C-B	17 663 066	694 589	18 357 655
Établissement Elbow Lake, Harrison Mills, C-B	4 051 692	629 157	4 680 849
Établissement Ferndale, Mission, C-B.	3 667 818	2 115 729	5 783 547
Établissement Mission, Mission, C-B	12 852 023	897 587	13 749 610
Bureau sectoriel de libération de Vancouver, Vancouver, C-B	4 310 659		4 310 659
Bureau sectoriel de libération de l'île de Vancouver, Victoria, C-B.	2 662 391	20 529	2 682 920
Bureau sectoriel de libération de Fraser Valley, Abbotsford, C-B	1 185 453		1 185 453
Bureau sectoriel de libération de l'intérieur du nord, Prince George, C-B	3 768 288		3 768 288
Administration du centre communautaire correctionnel de la région du Pacifique, Matsqui, C-B	1 376 829		1 376 829
Centre communautaire correctionnel Sumas Centre, Matsqui, C-B.	1 444 493		1 444 493
Total	1 003 311 754	163 393 279	1 166 705 033

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS

Ministère et organisme	Crédit visé	Sommes virées du Conseil du Trésor	
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Repro-graphie
		$	$
Agriculture et Agroalimentaire—			
Ministère—			
Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	S	201 896	
Commission canadienne du lait—			
Dépenses du programme	15	7 000	
Patrimoine canadien—			
Ministère—			
Programme des services de gestion ministériels—			
Dépenses du programme	1	3 408 949	
Programme de l'identité canadienne—			
Dépenses de fonctionnement	5	1 851 860	
Programme Parcs Canada—			
Dépenses de fonctionnement	25	7 475 824	
Musée canadien des civilisations—			
Dépenses de fonctionnement et de capital	65	910 242	
Musée canadien de la nature—			
Dépenses de fonctionnement et de capital	70	340 155	
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes—			
Dépenses du programme	75	1 068 119	
Société du Centre national des Arts—			
Paiements à la Société du Centre national des Arts	85	211 208	
Commission des champs de bataille nationaux—			
Dépenses du programme	90	29 447	
Musée des beaux-arts du Canada—			
Dépenses de fonctionnement et de capital	115	489 160	
Bibliothèque nationale—			
Dépenses du programme	125	669 610	
Musée national des sciences et de la technologie—			
Dépenses de fonctionnement et de capital	130	362 732	
Commission de la fonction publique—			
Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel	S	120 000	
Citoyenneté et Immigration—			
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada—			
Dépenses du programme	15	1 301 819	
Environnement—			
Ministère—			
Dépenses de fonctionnement	1	4 500 000	
Finances—			
Ministère—			
Politiques financières et économiques—			
Dépenses du programme	1	872 298	
Pêches et Océans—			
Ministère—			
Dépenses de fonctionnement	1	23 695 000	
Gouverneur général—			
Dépenses du programme	1	207 660	
Développement des ressources humaines—			
Ministère—			
Programme des services généraux—			
Dépenses du programme	1	3 677 632	
Programme d'investissement dans les ressources humaines et assurance—			
Dépenses de fonctionnement	5	8 446 787	
Programme du travail—			
Dépenses de fonctionnement	15	1 312 884	
Programme de la sécurité du revenu—			
Dépenses du programme	20	1 355 041	

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Fin*

Ministère et organisme	Crédit visé	Sommes virées du Conseil du Trésor	
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Repro-graphie
		$	$
Affaires indiennes et du Nord canadien—			
Commission canadienne des affaires polaires—			
Dépenses du programme	50	63 936	
Industrie—			
Ministère—			
Dépenses de fonctionnement	1	8 057 962	
Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	S	272 755	
Justice—			
Ministère—			
Dépenses de fonctionnement	1	2 503 096	
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada—			
Dépenses du programme	35	74 437	
Cour canadienne de l'impôt—			
Dépenses du programme	45	103 000	
Revenu national—			
Dépenses de fonctionnement	1	25 235 076	
Ressources naturelles—			
Commission de contrôle de l'énergie atomique—			
Dépenses du programme	20	390 625	
Parlement—			
Bibliothèque du parlement—			
Dépenses du programme	10	400 000	
Conseil privé—			
Ministère—			
Dépenses du programme	1	1 735 013	
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes—			
Dépenses du programme	10	21 000	
Commissaire aux langues officielles—			
Dépenses du programme	25	261 744	
Travaux publics et Services gouvernementaux—			
Ministère—			
Programme des services immobiliers—			
Dépenses de fonctionnement	1	894 967	
Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada	S	6 300 000	
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	S	2 892 556	
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	S	1 239 717	
Solliciteur général—			
Service canadien du renseignement de sécurité—			
Dépenses du programme	10	2 900 000	
Gendarmerie royale du Canada—			
Dépenses de fonctionnement	35	37 079 737	
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada—			
Dépenses du programme	50	260 378	
Service correctionnel—			
Fonds renouvelable CORCAN	S	228 608	
Transports—			
Ministère—			
Dépenses de fonctionnement	1	16 000 000	
Conseil du Trésor—			
Secrétariat—			
Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique—			
Dépenses du programme	1	2 551 125	4 969 000
Total		171 981 055	4 969 000

SECTION 14

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1997-1998

Index

Index

A

Agence canadienne d'inspection des aliments, (état(s) financier(s)) 2.2
Agence canadienne du pari mutuel, Fonds renouvelable de l', (états financiers) 1.2
Aliénation des biens immobiliers, Fonds renouvelable de l', (états financiers) 1.6
Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations disponibles des exercices antérieurs, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État, *voir volume II (partie I), section 1*
AUTRES INFORMATIONS DIVERSES, 13
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS, *voir volume I, section 10*
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT, 12
Avances à justifier, 3.17

B

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, (état(s) financier(s)), 2.7
Bureau de la traduction, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.10
Bureau des passeports, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.16

C

Centre canadien de gestion, (état(s) financier(s)), 2.11
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, (état(s) financier(s)), 2.13
Commission canadienne des affaires polaires, (état(s) financier(s)), 2.17
Commission canadienne des grains, Fonds renouvelable de la, (états financiers), 1.20
Commission de contrôle de l'énergie atomique, (état(s) financier(s)), 2.19
Commission de l'assurance-emploi du Canada, (état(s) financier(s)), 2.24
Commission des champs de bataille nationaux, (état(s) financier(s)), 2.30
Commissions, 12.14
COMPTES CONSOLIDÉS, *voir volume I, section 4*
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE, *voir volume I, section 8*
Conseil de recherches en sciences humaines, (état(s) financier(s)), 2.34

C—*Fin*

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, (état(s) financier(s)), 2.38
Conseil de recherches médicales, (état(s) financier(s)), 2.42
Conseil national de recherches du Canada, (état(s) financier(s)), 2.46
Conseils et Vérification Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.26
CONSTRUCTION OU ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE, 7
CONSTRUCTION OU ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES, 6
CORCAN, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.32
Créances — radiations ou renonciations, 3.13
CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS, *voir volume 1, section 5*

D

DÉBITEURS, 4
Dépenses ministérielles par article courant, *voir volume II (partie I), section 1*
Dépenses ministérielles par catégorie, *voir volume II (partie I), section 1*
Dépenses pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales (Affaires étrangères et Commerce international), 13.2
Détail budgétaire par dotation, 12.2
Détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels, *voir volume II (partie I), section 1*
Détail des autres paiements de transfert, *voir volume II (partie I), section 1*
Détail des dépenses par circonscription électorale—Élections partielles 1997-1998 (Conseil privé), 13.19
Détail des dépenses par province—36^{ième} élection générale (Conseil privé), 13.18
Détail des dépenses par province—Recensement 1997 (Conseil privé), 13.19
Détail des montants disponibles pour être dépensés, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Détail des sommes virées à d'autres portefeuilles ministériels pour ajouter à d'autres crédits (Conseil du Trésor), 13.23
DETTE PORTANT INTÉRÊT, *voir volume I, section 6*
Directeur de l'établissement de soldats, (état(s) financier(s)), 2.50
Directeur des terres destinées aux Anciens combattants, (état(s) financier(s)), 2.51

E

ENCAISSE ET DÉBITEURS, *voir volume 1, section 7*
État des débiteurs pour les recettes fiscales, 4.2
État des dépenses—Dépenses d'élections générales et d'élections partielles (Conseil privé), 13.18
État des dépenses par établissement (Solliciteur général), 13.20
État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement payés en 1997-1998 (Parlement), 13.11
État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement et de recherche payés en 1997-1998 (Parlement), 13.9
État des recettes et dépenses, *voir volume II (partie I), section 1*
ÉTATS FINANCIERS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, 2
ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUVELABLES, 1
ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET OPINIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL, *voir volume I, section 1*

F

Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires, 12.22
Frais d'étude, 12.17
FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE, 9
Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales (Affaires étrangères et Commerce international), 13.2

G

Géomatique Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.36
Groupe Communication Canada, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.42

I

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES, *voir volume I, section 2*
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*, 3

M

Montants adjugés par une cour, 10.25

O

Objectif des programmes et description des activités, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Office de la propriété intellectuelle du Canada, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.47

O—*Fin*

Office des prix des produits de la pêche, (état(s) financier(s)), 2.52
Office national du film, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.54

P

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR, 10
Paiements de réclamations contre l'État, 10.2
Paiements à titre gracieux, 10.16
PAIEMENTS DE TRANSFERT, 8
Paiements de transfert, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Paiements d'indemnités et frais d'administration (Développement des ressources humaines), 13.8
Perfectionnement et de la formation du personnel, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.61
Périmètres urbains de Parcs Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers) 1.66
Pertes de fonds et de biens publics, 3.20
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES, *voir volume I, section 9*
Production de défense, Fonds renouvelable de la, (états financiers), 1.70
PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS, 11
Programmes par activité, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II (partie I), section 1*
Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II (partie I), section 1*
Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives), *voir volume II (partie I), section 1*

R

Récapitulation des dépenses externes par article courant, *voir volume II (partie I), section 1*
Récapitulation des dépenses externes par catégorie, *voir volume II (partie I), section 1*
Récapitulation des recettes externes par catégorie principale, *voir volume II (partie I), section 1*
Recettes, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Recettes ministérielles par catégorie principale, *voir volume II (partie I), section 1*
RECETTES, DÉPENSES ET DÉFICIT ACCUMULÉ, *voir volume I, section 3*
Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes, 3.2
Revenus de placements, 12.19

S

Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.83
Services immobiliers, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.75
Services optionnels, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.89
SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX, 5
Sommaire du portefeuille ministériel (de la provenance et de l'utilisation des autorisations), *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, (état(s) financier(s)), 2.53
Traitements des secrétaires parlementaires des ministres payés en 1997-1998 (Parlement), 13.16
Traitements et indemnités aux Ministres d'État et Secrétaires d'État (Conseil privé), 13.17

U

Unités d'entreprise de Parcs Canada, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.95